U d'/ of Ottawa
39003000159797

F. Moigno

LES

SPLENDEURS

DE LA FOI

I

ABBEVILLE — TYP. ET STÉR. GUSTAVE RETAUX.

LES SPLENDEURS DE LA FOI

ACCORD PARFAIT DE LA RÉVÉLATION ET DE LA SCIENCE
DE LA FOI ET DE LA RAISON

Par M. l'abbé MOIGNO

CHANOINE DE SAINT-DENIS

Fondateur-Directeur du Journal ΚΟΣΜΟΣ-LES MONDES

Il faut que LUI croisse, *moi* que je diminue ! (*Saint Jean*, ch. III, ✝ 5.)

DEUXIÈME ÉDITION

TOME PREMIER

LA FOI

Avec trois Tables : 1° Analytique par noms d'auteurs ; 2° Analytique par ordre de matières ; 3° Des auteurs cités et à consulter.

PARIS
BLÉRIOT FRERES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
55, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 55

1881

Tout droit réservé.

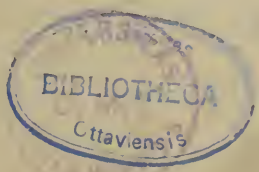

BT
771
.M63
1881
v.1

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lessplendeursdel01moig

Dilecto Filio FRANCISCO MARIE MOIGNO, *canonico Sancti Dionysii*,

LEO P. P. XIII.

DILECTE FILI, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

Fieri non poterat, Dilecte Fili, quin sapientissimus physici et supernaturalis ordinis auctor ita visibilium rerum scientiam ad revelatarum a se veritatum notitiam ordinaret, ut homo, quem propter se condiderat, invisibilia ipsius, per ea quæ facta sunt, intellectu conspiceret. Itaque, sicut opera Dei revelare et confiteri honorificum est; sic omnino commendandum se præbet, qui mirum hunc ordinem exponere scite et illustrare aggrediatur. Quod autem semper est utile, id plane necessarium fecit præsentis ætatis elatio; quæ vetustissimum illud *Non serviam* iterans, Deumque ab humanis ablegatura rebus, dominationem ejus spernit, majestatem blasphemat, et quæcumque naturaliter novit, aut liberaliter ab ipso accepit, in eumdem impie retorquet. Id vero difficillimum et plane salebrosum facit nobile inceptum: ab eo enim, qui illud aggrediatur, postulat solidam et amplissimam non sacrarum modo, sed et physicarum rerum notitiam, ac innumemorum ferme librorum variis editorum linguis lectionem, unde hauriri potuerint tum vetera ac recentia sophismata ordini objecta, tum novi quotidie progressus naturalium disciplinarum, qui luce sua discuterent tenebras ab illis offusas. Gratulamur itaque tibi qui, opera diu naviterque impensa sive addiscendis sive tradendis philosophicis theologicisque disciplinis, sic te physicis addixisti, ut in universis earum partibus exponendis atque illustrandis publicam assequutus fueris promotoris earum laudem. Quæ sane, in uno homine raro exemplo conjuncta, sicuti nequeunt apud veritatis amatores magnam non conciliare auctoritatem doctæ ac laboriosissimæ lucubrationi tuæ *de Splendoribus fidei;* sic osores illius cohibere debebunt, ne volumina tua eo supercilio excipiant, quo minus idonei et æqui disceptatoris tam variæ, gravis et arduæ materiæ. Illa certe providentia, quæ attingit a fine ad finem fortiter et disponit omnia suaviter, te perspicaci docilique ditavit ingenio, tenaci conjuncto et fideli memoriæ, per

quæ et oblata perspiceres illico, et perspecta constanter retineres ; patiens quoque et inexplebile studium tibi indidit scientiæ, quod oculis obverteret, veluti sponte, quidquid congerendum foret ad opus tam diversæ ac disparatæ naturæ contexendum; ac demum, occasione passim oblata peculiarum de rebus physicis disquisitionum, te ad eas sic pertractandas exercuit, ut easdem ad scientiæ provectum simul exigeres et ad religionis tutelam et gloriam. Et quoniam expositio et ordinatio materiæ tota vita coacervatæ complurium adhuc annorum operam postulabat, juvenilem senectuti suæ vigorem servavit mentis et corporis, qui tam diuturnum ei improbum tolerare posset laborem ; ita ut non immerito censeri valeat, te peculiarem istius operis edendi missionem fuisse sortitum. Quod sane dum novos a nobis elicit gratulationes, spem quoque non mediocrem facit veræ solidæque utilitatis lucubrationis tuæ ; cujus quidem, ipsa moles etsi non siverit Nos, tot curis distentos, vim et eruditionem proprio percipere obtutu ; oblationem tamen acceptissimam et plane pretiosam fecerunt ipsa scripti indoles et publica commendatio. Pergrati itaque animi Nostri significationem excipe, simulque vota quæ edimus pro largo ac perenni tanti laboris fructu ; ejusque tibi sit auspex Apostolica Benedictio, quam paternæ Nostræ benevolentiæ testem tibi, Dilecte Fili, peramanter impertimus.

Datum Romæ, apud S. Petrum, die 3 julii, anno 1879.
Pontificatus Nostri anno secundp.

LEO P. P. XIII.

Le précieux parchemin était accompagné de cette carte de visite bénie : « Monseigneur Mercurelli, secrétaire des brefs aux Princes, « heureux d'avoir pu rappeler l'attention du Saint-Père sur le mérite « insigne de l'œuvre des *Splendeurs de la Foi*, en adressant à l'illustre « et célèbre auteur la LETTRE PONTIFICALE, lui renouvelle ses félicita- « tions, ses remerciements et ses hommages. »

F. MOIGNO.

A notre très cher fils FRANÇOIS MOIGNO, *chanoine de Saint-Denis.*

LÉON XIII, PAPE.

CHER FILS, SALUT ET BÉNÉNICTION APOSTOLIQUE.

Il ne se pouvait pas, Cher Fils, que le très sage auteur de l'ordre physique et surnaturel, ne coordonnât pas la science des choses visibles à la connaissance des vérités par lui révélées, de telle sorte que l'homme qu'il a créé pour lui, fût amené par ce qu'il a fait à la conception intellectuelle de ses invisibles. C'est pourquoi, de même qu'il est très honorable de révéler et de confesser les œuvres de Dieu, celui-là se rend tout à fait recommandable qui entreprend sciemment d'exposer et de faire resplendir cet ordre admirable de choses. Mais ce qui est toujours utile est rendu absolument nécessaire par l'orgueil des temps modernes, qui, répétant les très vieux cri de révolte, JE NE SERVIRAI PAS, et pour mettre Dieu hors des choses humaines, méprise sa Souveraineté, blasphème sa Majesté, retourne avec impiété contre lui tout ce qu'il a connu naturellement, et ce qu'il a reçu de lui libéralement. Mais cela rendrait très difficile et très rude votre noble entreprise ; car elle demande de celui qui l'aborde une science solide et très ample, non seulement des choses sacrées, mais aussi des choses physiques, la lecture des innombrables ouvrages, écrits dans tant de langues diverses, où l'on a pu puiser les sophismes, tant anciens que modernes, qu'on oppose à l'ordre divin, et enfin l'initiation aux progrès quotidiens des sciences naturelles, qui par leur lumière dissipent les ténèbres répandues par eux.

Nous vous adressons donc toutes Nos félicitations à vous qui, après un travail long et opiniâtre consacré à apprendre et à enseigner les sciences philosophiques et théologiques, vous êtes livré avec une telle ardeur aux sciences physiques que, dans l'exposition et l'illustration de leur universalité, vous ayez mérité la gloire d'être appelé publiquement leur promoteur. Ces avantages, très rarement réunis dans un seul homme, en même temps qu'ils ne peuvent point ne pas concilier près des amis de la vérité, une grande autorité à votre savant et

laborieux ouvrage les SPLENDEURS DE LA FOI, empêcheront ceux qui lo haïssent de repousser vos volumes avec un dédain qui ne saurait atteindre celui qui traite avec habileté et équité d'une matière si variée, si grave et si difficile.

Cette Providence, qui embrasse tout avec force, d'une extrémité à l'autre, et qui dispose tout avec suavité, vous a fait riche d'un génie pénétrant et souple, uni à une mémoire tenace et fidèle, qui vous fait saisir sur-le-champ le sujet offert, et vous le fait retenir constamment quand vous l'avez saisi. Elle vous a doué en même temps d'un amour patient et insatiable de la science, qui a fait sauter à vos yeux comme spontanément tout ce que vous aviez à rassembler pour rédiger une œuvre de nature si diverse et si disparate. Enfin, en multipliant sous vos pas les occasions de faire des recherches spéciales, relativement surtout aux choses physiques, elle vous a exercé à les traiter de telle sorte que vous les fissiez servir à la fois au progrès de la science, à la défense et à la gloire de la Religion. Et parce que la mise en œuvre et la rédaction de matériaux assemblés pendant toute une vie demandaient encore un travail de plusieurs années, elle a réservé à votre vieillesse une vigueur juvénile d'esprit et de corps capable de supporter les fatigues d'un travail si long et si opiniâtre, de telle sorte qu'on est autorisé à penser justement que vous avez reçu la mission spéciale de publier cet ouvrage. Ce qui, en même temps qu'il Nous amène à vous exprimer de nouveau Nos félicitations, Nous donne une espérance non médiocre de l'utilité réelle et solide de votre œuvre, dont il est vrai, la masse même ne Nous a pas permis, absorbé que Nous sommes par tant de sollicitudes, d'apprécier par Nos yeux la force et l'érudition, mais qui cependant, en raison du caractère propre du livre et de l'estime publique qui l'entoure, n'en est pas moins pour nous un hommage très agréable et très précieux. Recevez donc ce témoignage de Notre gratitude et aussi des vœux que Nous formons pour le fruit abondant et durable d'un si immense travail, dont vous avez pour gage la bénédiction apostolique, que Nous vous donnons très affectueusement, Cher Fils, comme preuve de Notre bienveillance paternelle.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 3 juillet 1879, la seconde année de Notre pontificat.

LÉON P. P. XIII.

AVANT-PROPOS

Ce titre s'était imposé spontanément et invinciblement à mon esprit, comme exprimant seul la pensée et le but de mon livre ! Mais un prélat éminent, modèle admirable de sagesse et de modestie, l'avait trouvé prétentieux et bruyant. Ces scrupules m'avaient d'autant plus inquiété et attristé que je ne pouvais pas reculer. Je suis pleinement rassuré, aujourd'hui que mon titre est tombé des lèvres augustes de Léon XIII. Au mois de mai dernier, Sa Sainteté n'a pas hésité à dire aux nobles pèlerins allemands qui l'entouraient : « En vérité, de vos paroles et même de votre présence ici, il sort comme UNE SPLENDEUR DE LA FOI, *qui remplit notre esprit de joie et nos ennemis d'étonnement !* »

Merci, Trés Saint-Père, merci !

La pensée que je publierais un jour *les Splendeurs de la Foi* remonte à 1831, et elle ne m'a pas quitté un instant. Dans toutes mes études, je faisais réserve de données et de documents destinés à mon futur essai de conciliation de la Révélation et de la Science, de la Foi et de la Raison. En 1855 seulement, je pus esquisser mon plan dans de modestes conférences, que je fus chargé de faire, pendant le carême, dans l'église Saint-Sulpice.

Après trente ans employés à acquérir la science nécessaire, et à réunir les matériaux de l'édifice que j'avais à construire, je pouvais espérer que je l'élèverais en trois ou quatre années ; mais onze longues années se sont écoulées, et je viens à peine de finir.

J'ai consacré le premier volume à la Foi ;

Le deuxième et le troisième à l'accord de la Révélation et de la Science : c'est la partie principale de mon œuvre, celle que j'avais pour mission spéciale et directe de mener à bonne fin ;

Le quatrième, à l'accord de la Foi et de la Raison.

J'ai fait ce que j'ai pu ; mais je n'ai pas fait ce que j'aurais voulu, ce que j'aurais dû faire, et je crains d'être resté au-dessous de la tâche que je m'étais imposée. Dans un travail de si longue haleine, la fermeté de la marche, l'unité de composition et de rédaction, ne sont-elles pas au-dessus des forces humaines ? J'ai faibli quelquefois, souvent peut-être !

Cet aveu m'humilie sans me décourager. Il faudra toujours que le grain de froment meure pour produire au centuple. Ce n'est qu'en diminuant qu'on peut faire croître Jésus-Christ et sa sainte Eglise. Je suis heureux d'être à mon tour le serviteur inutile de l'Evangile.

J'ai d'ailleurs pour me consoler le sentiment que le fond de mon livre supplée aux imperfections de la forme, et que, comme collection unique de renseignements précieux, comme ensemble de preuves victorieuses de la divinité de notre foi catholique, apostolique, romaine, mes *Splendeurs* satisferont pleinement mes lecteurs.

Sans faire aucune concession, sans m'appuyer d'aucune hypothèse, sans jamais pactiser avec des systèmes humains, j'ai démontré jusqu'à l'évidence que, sur tous leurs innombrables points de contact, la Révélation et la Science, la Foi et la Raison sont parfaitement d'accord.

Ma démonstration est plutôt excessive qu'incomplète : on pourra trouver que je l'ai poussée trop loin, ou que je suis trop entré dans les détails.

Mais ces détails, ce sont les adversaires de la Révélation et de la Foi qui m'ont forcé de les aborder. Et, si l'on veut bien comparer mes solutions à celles des apologistes qui m'ont précédé, on constatera un fait grande-

ment significatif : les progrès des sciences humaines ont été si lents, qu'il a fallu arriver au XIXe siècle pour faire pleinement ressortir le néant des objections minutieuses de la fausse science et de la demi-science.

Joseph de Maistre, au regard inspiré et prophétique, dans ses *Mémoires et Correspondances*, a vu dans le lointain celui qui, allant au plus profond des sciences, saurait les traverser jusqu'au point central où elles touchent Dieu, et les unir à la théologie. « Attendez, dit-il, que l'AFFINITÉ naturelle de la science et de la religion les ait réunies dans la tête d'un homme de génie ; celui-là sera fameux, et mettra fin au déchaînement du XVIIIe siècle (à l'incrédulité et à la Révolution). »

Je ne suis pas cet homme de génie ; mais, savant et théologien, j'ai aspiré à être son précurseur, me reconnaissant indigne de dénouer les cordons de ses souliers.

La conciliation de la Foi et de la Raison est plus importante encore que la conciliation de la Révélation et de la Science ; car la Science est la fille et la servante de la Raison. Mon quatrième volume exigeait donc une attention particulière, et j'ai dû recourir aux grands moyens pour assurer son succès. Je l'ai fait précéder d'une autobiographie dans laquelle j'énumère mes titres et les preuves de ma compétence. Je m'exalte, mais sans vanité, dans l'intérêt de la grande cause que je veux gagner. En outre, pour mieux préparer le terrain, pour écarter de la raison l'ombre même d'une hésitation, je constate de nouveau, par un résumé très court des trois premiers volumes, l'accord parfait de la Foi et de la Science.

J'attends de ce quatrième volume, absolument complet par lui-même, un effet d'apaisement des volontés, d'éclaircissement des intelligences, de raffermissement des cœurs, sur lesquels j'ose fonder l'espoir de quelques conversions. J'espère d'autant plus, que je me suis appliqué à n'être que l'écho simple et vrai, autant qu'un

écho humain peut l'être, de la loi immaculée du Seigneur, qui convertit les âmes, du témoignage fidèle du Seigneur, qui donne la sagesse aux plus petits.

Si, dans ce trop long travail, il m'était échappé quelque erreur, je la condamne d'avance.

Si l'interprétation que j'ai donnée des textes scientifiques de la sainte Ecriture est hasardée, téméraire, contraire à celle que les saints Pères et la tradition ont consacrée, je la désavoue.

Si j'ai donné à certains faits révélés une portée qu'ils n'ont pas, je me rétracte.

Je crois, et avec la grâce de Dieu je croirai toujours, tout ce que croit la sainte Eglise catholique, apostolique, romaine, dans le sein de laquelle je veux vivre en enfant respectueux, soumis et dévoué.

En outre de la foi, il y a la charité ! Si, dans la qualification et la réfutation des erreurs, je me suis servi d'expressions trop vives ou trop dures, je prie qu'on me les pardonne. Je hais l'erreur, parce qu'elle est essentiellement homicide, mais je suis plein d'affection et de tendresse compatissante pour les intelligences égarées. Je les plains de tout mon cœur, et je donnerais volontiers mon sang pour les éclairer et les sauver.

Puisque le souverain Pontife Pie IX, de sainte et illustre mémoire, a daigné me faire dire par la plume d'un cardinal éminent qu'il m'aimait bien ; puisque, dans un bref apostolique, qui a été la gloire la plus pure et le plus grand bonheur de ma vie, Sa Sainteté a exagéré la bonté jusqu'à me féliciter de mes succès scientifiques, de la renommée qu'ils m'ont faite en France et à l'étranger, et plus encore de ma religion, de mon intégrité, de ma soumission à la Chaire de Saint-Pierre, qu'il me soit permis, pour suppléer à ma faiblesse et à mon insuffisance, d'abriter mes *Splendeurs* de la bienheureuse recommandation que l'immortel Pontife, dans son

Encyclique du 21 mars 1853, faisait en ces termes à tous les cardinaux, archevêques et évêques de France (App. au tom. Ier, p. 73') :

« Ne négligez rien pour engager les hommes éminents par le talent et la sainte doctrine à publier des écrits propres à éclairer les esprits et à dissiper les ténèbres des erreurs qui se propagent. C'est pourquoi, en vous efforçant d'éloigner des fidèles commis à votre sollicitude le poison mortel des mauvais livres et des mauvais journaux, veuillez aussi, nous vous le demandons avec instance, favoriser de toute votre bienveillance et de toute votre prédilection les hommes qui, animés de l'esprit catholique, versés dans les lettres et dans les sciences, consacrent leurs veilles à écrire et à publier des livres et des journaux : pour que la doctrine catholique soit propagée et défendue ; pour que les vénérables droits de ce Saint-Siège et ses enseignements aient toute leur force ; pour que les opinions et les sentiments contraires à ce Saint-Siège et à son autorité disparaissent ; pour que l'obscurité des erreurs soit chassée, et que les intelligences soient inondées de la douce lumière de la vérité. »

Toute ma confiance est là. Si, malgré mon néant, je suis aidé par mes pères dans l'épiscopat, par mes frères dans le sacerdoce, je serai comme une cité forte, et mon livre racontera des victoires.

Gloire à Dieu ! Paix aux hommes de bonne volonté !

Que votre nom, Seigneur, soit sanctifié ! Que votre règne arrive ! Que votre volonté soit faite, sur la terre comme au ciel !

Il faut que LUI, Jésus-Christ, croisse ! *moi* que je diminue !

FRANÇOIS-MARIE-JOSEPH MOIGNO.

Saint-Denis, le jour de Noël 1878.

ERRATA ET RECTIFICATIONS

J'ai fait ce que j'ai pu pour bien corriger les épreuves, mais ici comme partout reparaît le serviteur inutile ! Cependant je ne me condamnerai pas à donner la liste des erreurs typographiques qui me sont échappées. Elle serait longue, fastidieuse et inutile, car les fautes à relever sauteront d'elles-mêmes aux yeux, et seront rectifiées sans peine. Je crois mieux faire en revenant, dans ces quelques lignes, sur certaines affirmations que de nouvelles études m'amènent à modifier ou à fortifier.

— Page 907, tome II. — J'ai bien regretté de n'avoir pas pu résoudre par l'expérience la difficulté soulevée à l'occasion de la cécité de Tobie ; mais une indication du très habile pharmacien de l'Hôtel-Dieu de Saint-Denis, M. Menard, m'a mis sur la voie d'une explication pleinement satisfaisante. La fiente d'hirondelle, caractérisée par son odeur forte et par la sensation de brûlure qu'elle cause dans son contact avec les membranes de l'œil, contient une proportion sensible de cantharidine, provenant sans doute de ce que les hirondelles font la chasse à la mouche cantharide qui vit sur le frêne et sur quelques autres arbres. Par là même, cette fiente est vésicante et peut très bien déterminer l'opacité de la cornée. L'expérience mérite d'être faite, et deviendra une nouvelle preuve de la véracité absolue des Livres saints.

— Page 1008. *Le baobab.* — En elle-même la longévité de cet arbre ne serait nullement un argument en faveur de l'antiquité indéfinie de l'homme ; mais cette longévité n'est nullement éta-

blie. Le célèbre voyageur Livingstone ayant examiné de très près un baobab qu'il jugeait vieux de quatorze cents ans, le trouva atteint d'une maladie qui altérait assez son bois, pour qu'on dût s'attendre à le voir périr après un temps plus ou moins long.

— Page 1097, tome III. *Le Paradis terrestre.* — L'opinion qui place le paradis terrestre aux alentours de Jérusalem a été très bien développée par le Révérend M. W. Henderson, dans un opuscule plein d'intérêt et qui a pour titre : *Essay on the Identity of the scene of Man Creation Fall* (Chute) *and Redemption.* Tout récemment un écrivain la discutait dans l'*Univers*, mais en laissant aux quatre cours d'eau qui arrosaient le jardin leur identité avec les quatre grands fleuves de la nature, et non pas seulement leur similitude.

— Page 1200, tome III. — M. Georges Smith croyait avoir retrouvé le roi Chodorlahomor de la Genèse, dans le vieux roi chaldéen Kadar-Mabuck, en s'aidant de l'inscription gravée sur une brique, à Ur-Kasdim, patrie d'Abraham. M. Oppert avait nié cette identification, et M. Georges Smith l'abandonne à son tour. Mais la précieuse brique n'en prouve pas moins l'existence d'un roi élamite, de la dynastie des Kudarites, et qui s'était soumis le pays de Chanaan.

— Page 1229, tome III. *La tour de Babel.* — Une étude plus attentive ou du moins plus heureuse de la célèbre inscription de Borsippa, semble avoir prouvé qu'il n'y est nullement question de la confusion des langues. Les mots que M. Oppert avait traduits par *en désordre proférant leurs paroles*, exprimeraient probablement *une négligence apportée à l'entretien des réservoirs des eaux pluviales.* Il n'en n'est pas moins acquis que le vainqueur de Jérusalem nous apprend par cette inscription l'emplacement de la tour de Babel et sa forme, sans toutefois la rapporter à l'époque du déluge.

— *Vestiges des principaux dogmes chrétiens, tirés des anciens livres chinois.* C'est le titre d'un ouvrage du père Prémare, ancien missionnaire en Chine, traduit du latin en français, et publié par M. Bonnetty et l'abbé Paul Perny, in-8° de xv-511 pages, 1878. Ce volume a paru trop tard pour que nous ayons pu le mettre à profit, mais nous tenons à constater le résultat auquel il a conduit. Le père Prémare était convaincu qu'un jour viendrait où tous les missionnaires de la Chine seraient unanimes à chercher les traces des traditions primitives dans les livres antiques ; dans cette prévision, il lut et relut cent fois les *Kings* ainsi que les livres classiques, les commentateurs et les vieux historiens. Il recueillait tous les passages qui lui semblaient être des restes de ce christianisme primitif, et il en vint, avec tous ces textes, à composer pour la Chine le plus beau et le plus savant traité d'apologétique catholique. Il y a, dit M. Louis Veuillot, de belles choses dans les *Vestiges*. Plusieurs passages de ces vieux auteurs chinois sont dignes de Job et de Moïse. On sait qu'ils attendaient le *Saint*, et que les anciens se saluaient en se disant : *l'agneau est-il venu ?* ou *le serpent est-il caché ?* Un passage nous apprend que les anciens rois sacrifiaient à la Suprême Unité tous les sept jours ! D'autres passages donnent des définitions stupéfiantes de la Sainte Trinité.

Dans un bref adressé aux auteurs, Sa Sainteté Léon XIII n'hésite pas à dire que les livres sacrés des Chinois et les ouvrages des Sages contiennent des vestiges très clairs des dogmes et des traditions de notre très sainte religion.

LES SPLENDEURS DE LA FOI

TOME PREMIER

LA FOI

LES SPLENDEURS DE LA FOI

LIVRE PREMIER

DE LA FOI

Ch. Ier. Le Symbole de la Foi, dogmes, morale, prières. — Ch. II. La Foi est nécessaire. — Ch. III. La Foi est rare. — Ch. IV. Causes générales et communes de la rareté de la Foi : l'esprit païen. — Ch. V. Causes générales et communes de la perte de la Foi : l'esprit révolutionnaire. — Ch. VI. Causes individuelles de la rareté de la Foi. — Ch. VII. La Foi est le complément indispensable et glorieux de la raison. — Ch. VIII. La Foi ne s'impose pas par le raisonnement et la discussion.

CHAPITRE PREMIER

Le Symbole de la Foi, dogmes, morale, prières.

Dès le début de cet ouvrage j'aurai à parler de la foi dogmatique et morale. Le premier pas que j'aurai à faire, sera d'établir que cette foi est absolument nécessaire, et que, hélas! elle est très-rare. Or je resterais dans le vague et je ne serais pas compris, si je ne définissais pas nettement, tout d'abord, la Foi que je veux faire resplendir.

Je la définirai donc dans ce premier chapitre.

Je demande à tous, sans en excepter ceux qui ne croient pas, de lire attentivement en commençant, de relire plus attentivement en finissant cet exposé élémentaire de la foi.

J'ose même les inviter à réciter avec simplicité les courtes prières dans lesquelles se résume l'exercice de la vie chrétienne. Ce sera une excellente préparation à la difficile et longue campagne que nous avons à faire ensemble.

Les prières fondamentales de la foi chrétienne sont divines, et dictées par un amour immense de l'humanité. Celle surtout qui est sortie de la bouche même du Sauveur des hommes respire à la fois une naïveté et une habileté infinies. Qui ne consentirait, pour peu qu'il ferme un instant l'oreille au bruit des mauvaises passions, à dire à Dieu dans toute la sincérité de son âme : Que votre nom soit sanctifié. Le nom de Dieu est le plus beau, le plus glorieux, le plus doux des noms ! Que votre règne arrive ! le règne de Dieu est le règne de la bonté, de la justice, de la félicité ! Que votre volonté soit faite ! la volonté de Dieu est la volonté sainte, parfaite et bienveillante à l'excès. Or, il suffit que l'âme s'ouvre pleinement à ces sentiments si naturels, pour qu'elle soit immédiatement réconciliée avec Dieu, pure et sainte elle-même, toute prête à céder aux influences vivifiantes de la foi.

Quel cœur d'homme, s'il fait trêve un instant au mal, ne se sentira pas heureux de dire : Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Or quand il aura laissé entendre ce cri de pitié et d'espérance, il croira !

Priez donc, chers lecteurs, priez, et mon livre produira en vous les fruits de bénédiction que j'en attends.

Cette synthèse du dogme et de la morale catholique est dure à l'intelligence et rude à entendre, mais je ne pouvais pas l'omettre. Mon livre est un acte d'obéissance à une inspiration

non pas humaine, mais surnaturelle ! Je n'espère rien de moi, mais tout de Dieu qui est ma lumière et ma force ! Et Dieu m'autorise à dire à mes frères bien-aimés avec l'ange de l'Apocalypse : Prenez ce livre, dévorez-le ; il sera d'abord amer à vos entrailles, mais bientôt il fera naître dans votre bouche la sensation d'un aliment doux comme le miel. *Accipe librum, et devora illum : et faciet amaricari ventrem tuum, sed in ore tuo erit dulce tanquam mel.*

I. Dieu est et il est UN. Dieu est l'être nécessaire, CELUI QUI EST, pur esprit, éternel, immense, tout-puissant, infiniment parfait, bon, juste, et saint ; par qui et en qui tout est, tout se meut, tout vit ; qui est partout, qui voit tout, qui connaît tout, jusqu'aux plus secrètes pensées des esprits, jusqu'aux mouvements les plus cachés des cœurs.

II. Il est en Dieu trois personnes réellement distinctes : la première, le Père ; la seconde, le Fils ; la troisième, le Saint-Esprit. Le Fils est engendré du Père ; le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu. Et ce ne sont pas trois Dieux, mais un seul Dieu en trois personnes, dans une même nature ou même essence divine : C'EST LE MYSTÈRE DE LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ.

III. Dieu a créé le ciel, la terre, et tout ce que le ciel et la terre renferment ; il a tout créé de rien, par sa seule volonté : C'EST LE MYSTÈRE DE LA CRÉATION.

Dieu a créé les anges, esprits purs et libres. Les uns, les mauvais anges, les démons, abusant de leur liberté se sont révoltés contre Dieu, par orgueil, et subissent dans l'enfer le châtiment de leur révolte. Les autres, les saints anges, restés fidèles à Dieu, l'adorent, l'aiment, le servent dans la félicité éternelle des cieux. Dieu a créé l'homme, esprit et corps,

intelligent et libre, avec cette même destinée de le connaître, de l'aimer, de le servir, de mériter le bonheur surnaturel de l'éternité.

IV. Adam et Ève, le premier homme et la première femme furent placés dans le paradis terrestre. Après un temps d'épreuve fixé par Dieu, ils devaient sans mourir entrer en possession de la félicité surnaturelle des cieux. Mais ils désobéirent et mangèrent le fruit défendu. Déchus aussitôt de la vie de la grâce et de la justice originelle ils devinrent enclins au mal... Chassés du paradis terrestre, condamnés à la fatigue, à la souffrance et à la mort, ils tombèrent sous la puissance du démon, qui les avait encouragés dans leur désobéissance. Ce châtiment et ses suites funestes, l'ignorance, la concupiscence, la privation de la grâce sanctifiante, ont atteint la postérité entière d'Adam et d'Ève. Nous naissons tous coupables, exclus du bonheur surnaturel des cieux : C'EST LE DOGME ET LE MYSTÈRE DU PÉCHÉ ORIGINEL.

V. Dieu a eu pitié du genre humain. Pour nous rendre nos droits à l'héritage céleste, pour nous délivrer de l'esclavage du démon et du péché, la seconde personne de la très-sainte Trinité, le Fils de Dieu a daigné se faire homme en prenant un corps et une âme semblables aux nôtres. Cette union intime en une seule personne, de la divinité et de l'humanité, est un profond mystère : LE MYSTÈRE DE L'INCARNATION.

VI. Le Fils de Dieu fait homme a eu pour mère la bienheureuse Marie, de la tribu de Juda, de la famille de David, immaculée dans sa conception et toujours vierge. Conçu du Saint-Esprit par la vertu toute-puissante du Très-Haut, il est né dans la nuit du 25 décembre, appelée Nuit de Noël. Il eut pour asile une étable, et pour berceau une crèche. Huit jours après sa naissance, il fut circoncis et on lui donna le nom de

Jésus, qui signifie Sauveur. Il a vécu sur la terre dans la pauvreté, l'humilité et la pratique des plus sublimes vertus. Après trente années d'une solitude profonde, il commença sa vie publique et exerça pendant trois ans son apostolat, enseignant les vérités évangéliques, prouvant sa divinité par un grand nombre de miracles, accomplissant dans sa personne toutes les prophéties par lesquelles Dieu l'avait annoncé aux hommes.

VII. Il est mort volontairement sur la croix pour nous et pour notre salut, le jour du Vendredi saint. Homme, il a souffert ; Dieu, il a donné un prix infini à ses souffrances. Par sa passion et par sa mort il nous a rachetés de la damnation éternelle : C'EST LE MYSTÈRE DE LA RÉDEMPTION.

Il est ressuscité le troisième jour après sa mort, le saint jour de Pâques. Il est monté au ciel quarante jours après sa Résurrection. Dix jours après son Ascension, le jour de la Pentecôte, il a fait descendre l'Esprit-Saint sur ses apôtres. Il viendra de nouveau à la fin des temps juger les vivants et les morts.

VIII. Jésus-Christ a fondé son Eglise, société des fidèles qui, unis dans une même foi, sous la conduite des pasteurs légitimes, professent et pratiquent sa religion sainte. Il n'est qu'une seule Église d'institution divine, l'Église apostolique, catholique, romaine, dont le chef suprême est le Pape ou Souverain Pontife romain, successeur de saint Pierre, vicaire de Jésus-Christ, Évêque des évêques, pasteur à la fois des brebis et des agneaux, centre de l'unité, chargé de défendre de l'erreur ses frères dans la foi et de les confirmer dans la vérité. Celui qui n'écoute pas l'Église, qui n'obéit pas aux Évêques et spécialement au Souverain Pontife, n'écoute pas Jésus-Christ, il se range volontairement parmi les païens et les pécheurs.

Hors de l'Église, si l'on n'appartient pas au corps de l'Église

ou du moins à l'Ame de l'Église, par la bonne foi, par la conformité de sa vie aux lumières de la raison, par l'observation de celles des lois de Dieu que l'on a connues, l'on ne peut pas être sauvé.

L'Église, dans un sens plus étendu, comprend non-seulement les fidèles qui sont sur la terre, mais aussi les âmes du purgatoire et les saints du ciel. Nous participons aux mérites des saints et des âmes justes; nous pouvons soulager les âmes du purgatoire par nos prières, nos bonnes œuvres et l'application des indulgences : EN CELA CONSISTE LA COMMUNION DES SAINTS.

Les vérités que nous venons d'énoncer sont contenues dans le symbole des apôtres : *Je crois en Dieu*, etc. On doit les croire d'une foi sincère, non sur la parole des hommes qui les annoncent, mais parce qu'elles ont été révélées par Dieu même, et qu'elles nous sont enseignées par son Eglise infaillible.

IX. Pour se sauver, il faut non-seulement croire fermement à toutes ces vérités, mais encore vivre chrétiennement, observer les commandements de Dieu et de l'Église, fuir le péché, et pratiquer la vertu.

Les commandements de Dieu sont au nombre de dix.

1. Aimer Dieu, l'adorer seul, aimer le prochain comme soi-même pour l'amour de Dieu.
2. Honorer le saint nom de Dieu, ne pas le profaner par les jurements et le blasphème.
3. Sanctifier le dimanche, en s'abstenant de tout travail servile.
4. Honorer son père, sa mère et tous ses supérieurs spirituels ou temporels.
5. Ne pas tuer le prochain, ne pas lui faire du mal, ne pas avoir la volonté de lui en faire, ne pas donner de mauvais exemples, ne pas avoir de haine, ne pas se venger, pardonner à ses ennemis.

6. Se défendre de toute impureté et s'abstenir de tout ce qui pourrait y conduire.
7. Ne pas prendre et ne pas retenir le bien d'autrui, ne lui causer aucun dommage.
8. S'interdire le faux témoignage, le mensonge, le jugement téméraire, la médisance et la calomnie.
9. Éloigner jusqu'au désir des mauvaises actions condamnées par le sixième commandement, et ne s'arrêter à aucune pensée déshonnête.
10. Ne pas désirer injustement le bien d'autrui.

Les commandements principaux de l'Église sont au nombre de six.

1. Sanctifier les fêtes d'obligation.
2. Assister à la sainte Messe les dimanches et les fêtes.
3. Confesser ses péchés au moins une fois l'an.
4. Communier chaque année, dans sa paroisse, à Pâques.
5. Jeûner les quatre-temps, la veille de certaines fêtes, et tout le carême.
6. S'abstenir d'aliments gras le vendredi et les autres jours défendus, à moins d'en être dispensé.

X. Pour observer les commandements de Dieu et de l'Église, nous avons absolument besoin de la grâce ou du secours surnaturel de Dieu; nous devons la lui demander souvent par d'humbles et ferventes prières, faites au nom et en invoquant les mérites de Jésus-Christ. La plus excellente des prières, est *Notre Père*, que Jésus-Christ nous a lui-même enseignée. Il est juste et grandement utile d'avoir une dévotion et une confiance particulière en la très-sainte Vierge Marie qui exerce auprès de son divin Fils une toute-puissance suppliante : la plus bénie des prières que l'Eglise lui adresse est *Je vous salue Marie*. Il est aussi très-utile d'honorer et d'invoquer les bons

anges et les saints du paradis, parce qu'ils sont les amis de Dieu, et qu'ils peuvent nous aider beaucoup par leur intercession.

XI. Jésus-Christ a institué les sacrements, signes sensibles et sources visibles de la grâce invisible, par laquelle nous entrons en participation des mérites de ses souffrances et de sa mort. Les sacrements sont au nombre de sept : le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage.

1. *Le Baptême*, le premier des sacrements, le plus nécessaire au salut, efface le péché originel et tous les péchés que l'on aurait commis avant de le recevoir. Il communique à nos âmes la vie de la grâce et nous fait enfant de Dieu et de l'Eglise. Tous peuvent baptiser, mais un laïque ne doit le faire qu'en cas de nécessité absolue. Pour baptiser on verse de l'eau naturelle sur la tête, et on la fait couler sur la peau en disant : *N.* (Pierre, François, etc., le prénom chrétien de l'enfant) *je te baptise au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.*

2. La *Confirmation* nous rend parfaits chrétiens, en nous donnant avec le Saint-Esprit une force particulière pour confesser courageusement notre foi et résister aux ennemis de notre salut. Son ministre est l'Évêque ou un Prêtre spécialement autorisé.

3. L'*Eucharistie* est le plus auguste des sacrements, parce que Jésus-Christ y est réellement et substantiellement présent, son corps, son sang, son âme, sa divinité. A la sainte Messe, au moment où le Prêtre prononce sur le pain et le vin les paroles de la consécration : *Ceci est mon corps*, etc.; *Ceci est mon sang*, etc., le pain est changé ou transsubstantié, il devient le corps de Notre Seigneur Jésus-Christ ; le vin est changé en

son sang ; il ne reste plus que les apparences ou accidents du pain et du vin ; et Jésus-Christ est présent sous chaque espèce. Ainsi, quand le saint Sacrement est exposé ou renfermé dans le tabernacle, c'est Jésus-Christ réellement présent que nous adorons ; et quand nous communions, c'est Jésus-Christ que nous recevons et qui se fait la nourriture spirituelle de notre âme. Ce n'est ni son image, ni sa figure, comme le crucifix, mais bien Jésus-Christ lui-même, Dieu et homme, Fils unique de Dieu, né de la Vierge Marie, qui est mort pour nous sur la croix, qui est ressuscité, qui est monté au ciel. Sa présence dans la sainte Hostie, miraculeuse et insensible, est aussi réelle que sa présence au ciel. Pour communier dignement, saintement, il faut n'avoir sur la conscience aucun péché mortel ; si l'on était encore pécheur, on commettrait un sacrilége, on mangerait et l'on boirait, suivant l'énergique expression de saint Paul, son jugement et sa condamnation. Pour communier, il faut aussi être à jeun d'un jeûne naturel ou absolu, à moins que l'on ne reçoive la sainte communion en viatique. La sainte Messe, dans laquelle s'opère le grand miracle qui rend Jésus-Christ présent sous les espèces du pain et du vin, est un sacrifice où Jésus-Christ, par le ministère du prêtre, continuant d'une manière non sanglante l'immolation sanglante de la croix, s'offre pour nous à Dieu comme victime.

4. Le *Sacrement de Pénitence* est établi pour remettre les péchés commis après le baptême. Pour obtenir le pardon de ses péchés par ce sacrement, il faut les confesser tous, du moins les péchés mortels, à un Prêtre qui tienne de son Évêque l'approbation et la juridiction nécessaires ; en avoir un sincère repentir, être fermement résolu de ne les plus commettre, de fuir les occasions prochaines de nouvelles chutes, de réparer l'injure faite à Dieu, le tort fait au prochain, enfin d'accom-

plir la pénitence que le prêtre impose. Si une seule de ces dispositions manquait, celui qui recevrait l'absolution se rendrait coupable d'un péché grave de plus, et commettrait un sacrilége.

5. L'*Extrême-Onction* est instituée pour le soulagement spirituel et corporel des malades; elle rend au corps la santé ou nous aide à bien mourir.

6. L'*Ordre* donne seul le pouvoir de remplir les fonctions sacerdotales ou ecclésiastiques, et les grâces pour les exercer saintement.

7. Le *Sacrement de Mariage* forme et légitime l'union des époux; il donne à ceux qui le reçoivent bien disposés les grâces dont ils ont besoin pour vivre dans une sainte affection, et pour élever chrétiennement leurs enfants.

Trois des Sacrements, le Baptême, la Confirmation et l'Ordre, impriment à l'âme un caractère, c'est-à-dire une marque spirituelle ineffaçable, qui fait qu'ils ne peuvent être reçus qu'une fois.

XII. Il est pour l'homme deux vies et deux morts, la vie et la mort naturelles, la vie et la mort surnaturelles. La vie naturelle consiste dans l'union de l'âme et du corps; la mort naturelle dans la séparation de l'âme et du corps. La vie surnaturelle consiste dans l'union de l'âme avec Dieu, par la grâce sanctifiante; la mort surnaturelle est la séparation de l'âme d'avec Dieu par le péché mortel, c'est-à-dire par une transgression grave de ses lois. La vie de l'âme est incomparablement plus précieuse que la vie du corps; la mort spirituelle est incomparablement plus redoutable que la mort naturelle. Jésus-Christ a dit : « Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme! »

XIII. Les quatre fins dernières de l'homme sont : la mort,

le jugement, le ciel ou l'enfer. Il est certain que nous mourrons, le moment de notre mort est seul incertain. De ce moment suprême dépend notre bonheur ou notre malheur éternel. La mort est suivie du jugement particulier dans lequel Dieu demande à chacun le compte exact et rigoureux de sa foi et de ses œuvres. La conséquence du jugement est le paradis ou l'enfer, suivant qu'à l'instant de la mort l'homme est en état de grâce ou de péché mortel.

Cependant les âmes des justes qui, à la mort, n'auraient pas entièrement satisfait à la justice divine, vont en purgatoire, lieu de tourments passagers et d'expiation complète.

A la fin des temps, après la résurrection générale, viendra le jugement dernier, où seront manifestées les vertus des justes et les crimes des méchants. Ceux-ci iront aux enfers, les justes monteront au ciel avec Jésus-Christ. Le bonheur du ciel et les tourments de l'enfer seront éternels, c'est-à-dire qu'ils n'auront pas de fin.

XIV. Les principales vertus surnaturelles du chrétien sont : la Foi, l'Espérance, la Charité.

1. La Foi est une vertu par laquelle nous croyons fermement les vérités que Dieu a révélées, parce qu'il nous les a révélées, et que l'Église nous propose de croire.

2. L'Espérance est une vertu par laquelle nous attendons avec une ferme confiance, de la bonté de Dieu, par les mérites de Jésus-Christ, la vie éternelle et les grâces pour y arriver.

3. La Charité est une vertu par laquelle nous aimons Dieu par-dessus toutes choses, pour lui-même, comme notre fin dernière, et notre prochain comme nous-mêmes pour l'amour de Dieu.

Le chrétien est obligé de faire des actes de foi, d'espé-

rance et de charité, souvent pendant la vie, et lorsqu'il est en danger de mort.

XV. Les sept vices ou péchés capitaux, sources de tous les autres péchés, sont : 1. l'Orgueil ; 2. l'Avarice ; 3. la Luxure ; 4. l'Envie ; 5. la Gourmandise ; 6. la Colère ; 7. la Paresse.

Les vertus opposées à ces vices, et sources de toutes les autres vertus sont : 1. l'Humilité ; 2. le Désintéressement ; 3. la Pureté et la Chasteté ; 4. la Charité ; 5. la Tempérance ; 6. la Patience ; 7. la Diligence ou l'Amour du travail.

XVI. L'observation de la loi tout entière se réduit à l'accomplissement de ces deux préceptes : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces. Tu aimeras le prochain comme toi-même. L'amour de Dieu et l'amour du prochain se prouvent par les œuvres. Jésus-Christ a dit : celui-là m'aime qui observe mes commandements.

Les règles de la charité chrétienne sont au nombre de cinq :

1. Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît.

2. Faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fît.

3. Aimez le prochain comme vous-même.

4. Aimez vos ennemis ; faites du bien à ceux qui vous haïssent ; priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient.

5. Efforcez-vous d'aimer le prochain comme Jésus-Christ vous a aimés.

Les œuvres de charité ou de miséricorde sont corporelles ou spirituelles. Les premières, au nombre de sept, sont :

1. Visiter les malades ; 2. Donner à manger à ceux qui ont faim ; 3. Donner à boire à ceux qui ont soif ; 4. Habiller ceux qui sont sans vêtements ; 5. Donner l'hospitalité à ceux qui

sont sans asile; 6. Visiter et soulager les prisonniers; 7. Ensevelir les morts.

Les secondes, aussi au nombre de sept, sont: 1. Enseigner les ignorants; 2. Donner des conseils à ceux qui en ont besoin; 3. Éclairer ceux qui sont dans l'erreur; 4. Pardonner les injures; 5. Consoler celui qui est triste; 6. Supporter les défauts du prochain; 7. Prier Dieu pour ses frères vivants et morts.

XVII. La Religion de Jésus-Christ se résume tout entière dans ces deux bonnes et belles paroles apportées du ciel par les Anges.

Gloire à Dieu! Paix aux hommes!

XVIII. PRIÈRES ESSENTIELLES DU CHRÉTIEN.

Signe de la Croix.

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Doxologie.

Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit, maintenant et toujours, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Prière Dominicale.

Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien; pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés; ne nous laissez pas succomber à la tentation, et délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

Salutation angélique.

Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec

vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jésus le fruit de vos entrailles est béni.

Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

Symbole des Apôtres.

Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre; et en Jésus-Christ, son Fils unique, notre Seigneur, qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie, a souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli, est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts, est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu, le Père tout-puissant, d'où il viendra juger les vivants et les morts.

Je crois au Saint-Esprit, à la sainte Église catholique, à la communion des Saints, à la rémission des péchés, à la résurrection de la chair et à la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Confession générale.

Je confesse à Dieu, tout-puissant, à la bienheureuse Marie, toujours vierge, à saint Michel Archange, à saint Jean-Baptiste, aux saints Apôtres Pierre et Paul, à tous les Saints (et à vous, mon père), que j'ai beaucoup péché par pensées, par paroles, et par actions : c'est ma faute, c'est ma faute, c'est ma très-grande faute.

C'est pourquoi je prie la bienheureuse Marie toujours vierge, saint Michel Archange, saint Jean-Baptiste, les saints Apôtres Pierre et Paul, tous les Saints (et vous, mon père), de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.

Que le Seigneur tout-puissant ait pitié de nous, qu'il nous pardonne nos péchés et nous conduise à la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Acte de Foi.

Mon Dieu, je crois fermement tout ce que croit et enseigne la sainte Eglise catholique, apostolique, romaine; je le crois, ô mon Dieu, parce que vous le lui avez révélé, et que vous êtes la vérité même, qui ne pouvez ni nous tromper ni vous tromper.

Acte d'Espérance.

Mon Dieu j'espère, avec une ferme confiance, que vous me donnerez, par les mérites de Notre Seigneur Jésus-Christ, votre grâce en cette vie et la gloire éternelle dans l'autre.

Acte de Charité.

Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur, et par-dessus toutes choses, parce que vous êtes infiniment bon et infiniment aimable; j'aime aussi mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu.

Acte de Contrition.

Mon Dieu, j'ai un véritable regret de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment saint et que le péché vous déplaît. Je fais un ferme propos, moyennant votre sainte grâce, de n'y plus retomber et d'en faire pénitence. Ainsi soit-il.

Je me hâte, en terminant, de prendre acte de ce fait, que cet exposé, si simple et si grave, est à lui seul une des plus éclatantes splendeurs de la foi.

Ces mystères si écrasants pour la raison, dont l'intelligence la plus élevée, l'imagination la plus active, n'auraient par eux-mêmes aucune idée : l'Être divin, simple et en même temps infini, immense! la Trinité des personnes dans l'unité de la nature! une seule et même personne Dieu et Homme tout ensemble! le corps, le sang, l'âme, la divinité de Jésus-Christ

réellement présents sous les apparences du pain et du vin ! la substance du pain et du vin changée en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ, etc., etc.! Ces mystères si écrasants ont été crus et sont crus encore depuis dix-huit cents ans par beaucoup des plus beaux génies. La foi des grands hommes des siècles les plus éclairés de l'histoire était la foi naïve du charbonnier : splendeur, splendeur!

Ces préceptes si rigoureux, ces lois si sévères, ces conseils si au-dessus de la nature, ont été acceptés, observés, pratiqués depuis dix-huit cents ans par une multitude innombrable d'âmes généreuses, souvent saintes jusqu'à l'héroïsme ! Et aujourd'hui encore, quand le relâchement des mœurs est si profond et si universel, des millions de chrétiens portent avec bonheur et fierté ce joug si pesant. Splendeur! splendeur!

Ces prières si naïves sont répétées depuis dix-huit cents ans par les lèvres les plus éloquentes, les plus pures, les plus douces de l'humanité ! Elles sortent encore empressées et ardentes de millions de cœurs aimants et de bouches pieuses. Splendeur ! splendeur!

En résumé, cette foi chrétienne et catholique si redoutable dans ses mystères, si sublime dans ses dogmes, si austère dans sa morale, si héroïque dans ses vertus, elle a conquis le monde en dépit des efforts conjurés de la force brutale, des passions déchaînées, du vice triomphant, de la philosophie et de la science orgueilleuses, et aujourd'hui encore elle remplit la terre ! Elle est debout et absolument une, quand autour d'elle tout s'écroule et se divise à l'infini. Splendeur ! splendeur !

CHAPITRE II.

La Foi est nécessaire.

Celui qui croit en lui et aura été baptisé sera sauvé! Mais celui qui ne croit pas en lui sera condamné. Év. suiv. saint Marc, Ch. XVI, ℣ 16.

Celui qui ne croit pas au Fils unique de Dieu est déjà jugé! Il ne verra pas la vie! La colère de Dieu repose sur lui! Év. suiv. saint Jean, Ch. III, ℣℣ 18 et 36.

Qui a prononcé, en parlant de lui-même, cette sentence si formelle?

Jésus-Christ!

A qui Jean-Baptiste faisait-il allusion quand il formulait ce si redoutable arrêt?

A Jésus-Christ!

Jean, l'apôtre bien-aimé, a annoncé en ces termes sublimes l'apparition de Jésus-Christ dans le monde :

« Il est le Verbe, Fils de Dieu; il était en Dieu avant tout commencement, et il est Dieu.

« Tout a été fait par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui.

« Les hommes tiennent de lui la vie et l'intelligence.

« Il est la vraie lumière qui éclaire tout homme venant dans ce monde.

« Il s'est fait chair et il a habité parmi nous, plein de grâce et de vérité! »

Le divin Précurseur le saluait ainsi :

« Venu après moi il a été avant moi!

« Il est le Fils unique de Dieu, vivant dans le sein de son Père.

« Je ne suis pas digne de dénouer les cordons de ses sandales.

« C'est l'agneau de Dieu qui effacera les péchés du monde.

« Je ne le connaissais pas quand, confondu avec la multitude des pécheurs, il est venu sur les bords du Jourdain me demander le baptême de la pénitence. Mais celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau m'a dit : Celui sur lequel tu verras l'Esprit descendre et demeurer, baptisera dans l'Esprit. J'ai vu l'Esprit descendre du ciel sous forme d'une colombe et demeurer sur lui ; j'ai entendu une voix du ciel qui s'écriait : Vous êtes mon fils bien-aimé en qui j'ai mis mes complaisances, et je lui ai rendu ce témoignage qu'il est le Fils de Dieu ! »

Jésus-Christ était la bonté même. Sa voix ne retentissait pas bruyante sur la place publique. Il n'achevait pas de briser le roseau à moitié rompu. Il n'éteignait pas la mèche qui fumait encore.

Agneau de Dieu il nous exhortait à apprendre de lui à être doux et humbles de cœur.

Il s'est appelé notre père, notre frère, notre ami, l'époux de nos âmes.

Il s'est montré à nous sous les touchantes paraboles du père de l'enfant prodigue, du bon Samaritain, du maître de la vigne, généreux jusqu'à l'excès.

Il s'est caché, pour nous inspirer une confiance sans bornes, sous les symboles les plus attrayants. Je suis une eau vive et pure, elle éteint à jamais la soif; un pain délicieux, il rend immortels ceux qui s'en nourrissent; une porte toujours ouverte, elle donne entrée dans des pâturages abondants; un chemin étroit, mais sûr, il conduit au séjour de la félicité; une vigne généreuse, elle communique à tous les rameaux la vie et la fécondité; une lumière douce et brillante, celui qui la suit ne s'égarera pas.

Il s'est souvent écrié : J'ai à être baptisé d'un baptême de sang ; qu'il me tarde qu'il soit versé jusqu'à la dernière goutte, ce sang dont la brûlante ardeur me dévore !

S'identifiant avec chacun des hommes, il leur disait : En vérité, en vérité, je vous le dis, ce que vous ferez au plus petit des miens, vous me le ferez à moi-même. Celui qui le frappe, me frappe à la prunelle de l'œil.

Sa vie tout entière ne fut qu'un long acte d' amour de Dieu et des hommes. Deux mots résument toute son histoire : il a passé en faisant le bien, c'est-à-dire en aimant les hommes. Chacun de ses pas était marqué par un bienfait nouveau, par un miracle d'amour. C'était un paralytique auquel il ordonnait de marcher ; un aveugle auquel il rendait la vue ; un sourd qu'il faisait entendre ; un muet qu'il faisait parler ; un lépreux qu'il guérissait ; quelques petits pains qu'il multipliait assez pour rassasier des milliers de personnes ; le fils du prince de la Synagogue qu'il rappelait des portes du tombeau ; la fille de Jaïr, le fils de la veuve de Naïm, Lazare qu'il ressuscitait ; la Samaritaine qu'il instruisait et qu'il convertissait ; Zachée qu'il appelait à la foi et qu'il sanctifiait ; Marie-Magdeleine dont il ouvrait le cœur au repentir et à la vertu, etc., etc.

Il s'échappait de son être une vertu divine qui guérissait tous les maux.

Tout en lui respirait si bien la douceur et la bonté que les petits enfants le pressaient de leurs caresses, et que la foule suspendue à ses lèvres le suivait dans la profondeur du désert, oublieuse de toutes les nécessités de la vie.

En même temps, sa majesté si calme inspirait le respect et une sainte terreur. Quand la fureur de ses ennemis était la plus déchaînée, il les arrêtait d'un regard, se dégageait de leurs bras devenus immobiles, et s'en allait.

La souffrance physique ou morale ne pouvait l'atteindre qu'à

l'heure fixée volontairement par lui dans son amour infini de Dieu son père, et des hommes ses frères.

Parce qu'il nous a aimés, et qu'il l'a voulu :

Il est né dans une étable qu'il a fait retentir de ses vagissements douloureux ;

Il a passé trente années dans l'obscurité laborieuse d'un humble atelier ;

Il a été en but pendant toute sa vie publique aux privations de la pauvreté, aux persécutions et aux outrages d'un grand nombre d'adversaires implacables ;

Dans le jardin de Gethsémani, son âme a été triste jusqu'à la mort ; il est entré dans une agonie affreuse, le sang s'est échappé de toutes ses veines et a inondé la terre.

Il a été trahi par un disciple ingrat et sacrilége qui l'a livré à ses bourreaux en l'embrassant ; son divin visage a été frappé de soufflets et couvert de crachats.

Son corps a été déchiré de coups, sa tête a été couronnée d'épines, il a eu pour sceptre un roseau, pour manteau royal un lambeau de pourpre ; on lui a préféré un séditieux homicide.

Il a été condamné à mort. Il a marché vers le calvaire chargé du brutal instrument de son supplice, épuisé de forces, traîné par des soldats inhumains. Il s'est étendu sans se plaindre sur l'autel du sacrifice. Élevé entre le ciel et la terre, suspendu sur des plaies sanglantes ; il a entendu les blasphèmes des savants et des grands qui l'insultaient, du peuple égaré qui le maudissait. Son âme abreuvée d'amertume n'a pas même obtenu de son Père céleste la consolation sensible qu'il demandait. Il est mort dans les plus affreuses douleurs en poussant un grand cri !

En recevant son dernier soupir le ciel s'obscurcit, la terre trembla jusque dans ses fondements, les rochers se fendirent, le voile du Temple se déchira, le centurion et ses aides se

frappèrent la poitrine et s'écrièrent : Il était vraiment le Fils de Dieu.

Ressuscité, il n'abordait ses apôtres que pour leur dire : C'est bien moi ! Ne craignez rien ! Je vous apporte la paix ! je vous donne la paix !

Et quand, montant au ciel, il échappait à leurs regards il les bénissait encore et remplissait leur cœur d'une joie céleste.

Et c'est lui qui a dit :

Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné pour lui son Fils unique, afin que tous ceux qui croient en lui ne périssent pas, mais entrent en possession de la vie éternelle. Celui qui croit en lui ne sera pas condamné, mais celui qui ne croit pas en lui comme au Fils unique de Dieu, est déjà jugé et condamné.

Et le divin précurseur, le plus grand et le plus saint des enfants des hommes allait criant à tous :

Celui qui croit à Jésus, Fils de Dieu aura la vie éternelle! Celui qui ne croit pas à Jésus, Fils de Dieu, ne verra pas la vie; la colère de Dieu demeure sur lui !

Quel coup de foudre ! Ces hommes qui ne croient plus à Jésus-Christ, et qui passent rassurés sur le passé, heureux du présent, insoucieux de l'avenir, ils sont jugés ! Ils ne verront pas la vie ! La colère de Dieu repose sur eux !

Jésus-Christ disait encore à Marthe, sœur de Lazare :

Je suis la Résurrection et la Vie! Celui qui croit en moi, alors même qu'il s ait mort vivra! Et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais !

Et Marthe s'écriait : *J'ai cru que vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant venu en ce monde pour le sauver.*

La foi est nécessaire ! Toute la religion chrétienne aboutit à cette redoutable alternative. Celui qui croit et qui a été baptisé sera sauvé ! Celui qui ne croit pas sera condamné.

Nos symboles chrétiens débutent par cette déclaration solennelle : *Tout homme qui veut être sauvé, doit garder la foi catholique, car s'il ne la garde pas entière et inviolable, il périra sans aucun doute pour l'Eternité !* Et ils concluent ainsi : *Voilà la foi catholique, celui qui n'y croit pas fidèlement et fermement ne peut pas être sauvé !*

La foi en Dieu est absolument nécessaire, car sans elle, disait saint Paul, il est impossible de lui plaire. Le premier pas à faire pour celui qui veut s'approcher de Dieu est de croire qu'il est, et qu'il récompense ceux qui le cherchent. La foi est le seul lien qui unisse l'homme à Dieu, la terre au ciel.

La foi en Jésus-Christ est absolument nécessaire, car en Jésus-Christ seul réside le salut, et il n'est pas d'autre nom que le nom de Jésus par lequel les hommes puissent être sauvés.

La foi est absolument nécessaire aux individus. On peut avoir ouvert son cœur à des passions coupables ; on peut avoir méconnu les lois de la religion naturelle ou révélée ; on peut avoir foulé longtemps aux pieds les commandements de Dieu et de sa sainte Eglise ! Si la foi reste ou renaît, la porte est encore ouverte au repentir ! Et lorsque le ministre du pardon viendra nous visiter sur notre lit de mort, il pourra nous rassurer en criant à Dieu d'une voix suppliante : Ne vous souvenez pas, Seigneur, de ses iniquités ! Oubliez l'ivresse dans laquelle l'a jeté si souvent le ferment des mauvais désirs ; car, quoiqu'il ait péché, beaucoup péché, il n'a pas nié le Père, le Fils et le Saint-Esprit ! Mais il a cru ! il croit ! il se repent ! tout est sauvé !

Sans la foi, la terre n'est plus un exil, une prison passagère, mais un bagne à perpétuité commencé dans le temps et qui se

continuera dans l'éternité, sans aucune lueur d'espérance pour ses infortunés habitants !

« Vous avez amené les ténèbres, disait à Dieu le Roi prophète (Psaume CIII, v. 20), et la nuit s'est faite, et les bêtes de la forêt traversent en tous sens ses obscurités ! Les jeunes lions, aspirant vers leur proie par des rugissements empressés, vous demandent leur pâture. Le soleil s'est levé, et ils sont revenus, et ils ont repris leur place dans leur tanière ! L'homme alors sort pour son travail et vaque à ses occupations jusqu'au soir. »

Or si l'homme n'a pas la foi, s'il ne peut pas regarder le ciel d'un regard plein d'espérance et d'amour, en quoi son sort différera-t-il de celui de la brute? Ne sera-t-il pas plus malheureux qu'elle, puisqu'il a beaucoup plus qu'elle la conscience des maux qui l'atteignent. Quand, hélas! au lever de l'aurore, je vois dans les rues longues et larges de la capitale, par un mauvais jour d'hiver, cette multitude affairée d'hommes, de femmes, de jeunes gens, de jeunes filles qui vont demander aux quatre coins de l'horizon le pain qu'ils ont tant de peine à gagner, et que, me repliant sur moi-même, je suis réduit à me dire qu'un grand nombre déjà ont perdu la foi ; que pour ces infortunés, par conséquent, il n'est plus de victime qu'ils puissent offrir pour leurs péchés, mon cœur se serre d'une angoisse mortelle, et je pleure ! Et je m'indigne contre ces milliers de faux apôtres qui vont conspirant sans cesse contre le Sauveur des hommes, pour effacer son nom de la terre des vivants, et lui fermer tout accès dans le cœur de l'humanité.

Impies, solidaires, libres-penseurs, écrivains impurs et vaniteux, affiliés des sociétés secrètes, que faites-vous chaque jour du pauvre Abel votre frère? Sa foi perdue, plus encore que son sang versé, crie vengeance contre vous. Dieu l'avait élevé au faîte des honneurs ; il l'avait fait presque l'égal des Anges, il

l'avait comblé de bienfaits et de gloire ! Séduit par vous, il n'a plus compris ses hautes destinées, il s'est rabaissé au niveau des créatures inintelligentes, et s'est fait semblable à la brute. Ah ! celui qui fut la sainteté et la bonté même a dit de vous : « Quant à celui qui scandalise un de ces petits qui croient en moi, il convient qu'on lui suspende au cou la roue du moulin que l'âne fait tourner, et qu'on le noie dans la profondeur des mers ! »

La foi est absolument nécessaire aux nations et aux peuples. Ah ! ne me parlez pas des nations et des peuples sans Dieu, sans Jésus-Christ ! Ne les appelez pas heureux, disait David. Peut-être que leurs fils sont comme des plantations nouvelles pleines d'une jeunesse exubérante ; que leurs filles s'avançent dans leur beauté semblables à des autels ambulants, décorés d'ornements splendides ; que leurs trésors pleins d'or débordent de tous les côtés ; que leurs brebis sont surabondamment fécondes ; que leurs troupeaux sortent pressés de leurs étables ; que leurs bœufs sont gras ; que leurs maisons sont sans lézardes, et les murs de leurs cités sans brèches ; qu'aucun cri de détresse ne retentit sur leurs places publiques : ce n'est pas là le bonheur ! Heureux seul est le peuple dont Dieu est le Seigneur aimé et béni !

Pour les peuples pasteurs qui rompraient avec Jésus-Christ et reviendraient aux erreurs du paganisme, il pourrait y avoir encore quelque félicité. Mais combien serait épouvantable, s'il devenait apostat, le sort d'un peuple éclairé, civilisé, condamné aux exigences impitoyables de l'industrie et du progrès modernes. La misère et la débauche prendraient des proportions effroyables ; ce serait bientôt, pour me servir du langage de Jésus-Christ, l'abomination dans la désolation. La tribulation atteindrait un niveau que le monde n'a pas encore vu. Et si Dieu,

dans son amour pour ses élus, n'abrégeait pas ces jours d'infortune universelle, l'humanité tout entière périrait physiquement et moralement.

Aussi, avant que la foi ait entièrement disparu de la terre, sonne-t-il la dernière heure du monde. Le soleil s'obscurcit, la lune perd sa clarté, les étoiles s'ébranlent dans le firmament ; le Fils de l'Homme apparaît sur les nuées, couronné de puissance et de gloire; les Anges ont rassemblé des quatre vents de l'horizon la troupe glorieuse de ses élus qui entrent avec lui dans la vie éternelle; tandis que le troupeau impur des impies ou des pécheurs est entraîné vers l'abîme des enfers.

Mais, voici que l'école audacieuse du positivisme et de la morale indépendante ose aspirer fièrement à faire de la raison et de la science la source non-seulement de toute vérité, mais de toute sainteté et de toute prospérité !

« C'est une loi de la nature, dit-elle, que la science et le perfectionnement matériel et moral de l'homme marchent inévitablement unis ! » Perfectionnement matériel? oui, jusqu'à un certain point, jusqu'à une certaine limite ! car le progrès matériel exagéré, et émancipé de l'élément religieux, conduira forcément à la barbarie ; nous venons de le dire. Déjà ne voyons-nous pas le paupérisme grandir à vue d'œil ! *Perfectionnement moral ?* non, mille fois non ! La science, sans la foi, sans la grâce, est impuissante, en règle générale, à faire un honnête homme !

Elle ajoute : « la science et la domination de la nature acquises par le travail fatigant des penseurs, ou par la vertu occulte qui s'infuse en eux à l'imprévu, sont toujours associées d'une manière indissoluble avec les vertus domestiques et civiles, et avec tous les autres facteurs dont résulte la félicité des nations ! »

Parler ainsi c'est méconnaître entièrement la nature et les passions du cœur humain. Les écrivains du siècle d'Auguste, Lucrèce, Cicéron, Sénèque, Pline, etc., nous étonnent encore aujourd'hui par leurs sentiments élevés. Or, saint Paul, dans son Épître aux Romains, a fait l'histoire des philosophes de ce grand siècle. C'est un témoin oculaire et digne de toute confiance. Au lieu de vertus, quels vices abominables! D'ailleurs les sciences seront toujours, bon gré, mal gré, l'apanage d'une très-faible minorité. Les masses ne seront jamais savantes. Si la science faisait la vertu, la vertu serait donc aussi le partage du très-petit nombre. Est-ce que l'expérience de tous les jours ne nous prouve pas que la science et le vice ne s'excluent pas toujours?

« Une heureuse disposition d'âme peut rendre doux et juste celui qui vit dans l'ignorance; mais, le plus souvent, la portion animale et sauvage de l'homme, excitée et tourmentée par la violence des choses, auxquelles il ne sait pas opposer de compensation, secoue le frein de la conscience et se révolte contre le devoir. »

Quelle naïveté ridicule dans cette prétention incroyable que l'ignorance des sciences physiques et naturelles conduit, le plus souvent, à la révolte contre la société ; qu'au contraire la connaissance de ces sciences peut seule enchaîner les instincts sauvages de l'homme. Mais voici le comble de l'aveuglement :

« On ne peut pas supposer qu'un homme (à moins qu'il ne soit fou) veuille, le sachant, faire ce qui lui nuit directement ou par voie indirecte, en troublant le développement de l'Association à laquelle il appartient! » A ce degré le positivisme est une folle utopie, qui suppose l'ignorance absolue de l'homme et de l'histoire, qui refuse même volontairement de regarder en face le monde contemporain. S'il est un fait plus éclatant que le jour, c'est que l'homme même instruit, même savant,

est librement et fatalement suicide, homicide, fratricide. Quoi! ces hommes si forts de leur savoir, ne connaissent même plus le fameux mot d'Ovide qui est le grand secret des velléités humaines : *Video meliora proboque, deteriora sequor;* je crois et approuve ce qui est mieux, je fais ce qui est pire! Et ce cri de douleur du grand saint Paul ; *Non enim quod volo bonum hoc facio ; sed quod nolo malum hoc ago;* je ne fais pas le bien que je voudrais, mais je fais le mal que je ne veux pas!

« Donc c'est parmi les lois de la nature et non ailleurs, qu'il faut chercher les règles capables de rendre l'homme meilleur et plus heureux. Peut-être même que la volonté humaine sera moins tentée de s'y soustraire quand elle saura que les lois ne lui sont pas imposées PAR UN LIBRE ARBITRE (DIEU) ; mais qu'elles représentent les conditions indispensables à notre plein développement, à notre perfectionnement plus rapide! »

Pensée creuse! rêve insensé! aveuglement homicide! J'aime et j'admire la science, je la fais mienne autant et plus que vous ne la faites vôtre, vous qui la vantez tant! Mais, de grâce, laissez-moi ma foi et mon Jésus rédempteur! L'histoire passée et à venir de l'humanité est tout entière dans ces deux lignes de saint Paul : *Où Jésus-Christ n'a pas régné, où Jésus-Christ ne règnera pas, les délits abondent ou abonderont, et avec eux la mort! Où Jésus-Christ a régné, où Jésus-Christ règnera, la grâce sera victorieuse, et par la grâce la justice et la vie en ce monde et dans l'Éternité!*

Ils sont bien vains et bien coupables les apôtres de la morale indépendante!

Écoutez leur portrait et leur histoire tracés de main de maître par un des plus beaux génies et des plus grands cœurs de l'humanité, saint Augustin : « Il a existé et il existera des philosophes empressés de persuader aux hommes de bien vivre, mais de ne plus être chrétiens ; dissertant des vertus et des

vices avec une subtilité bruyante et raffinée ; divisant, disséquant, définissant, entassant les uns sur les autres les raisonnements les plus pointus, remplissant des livres, faisant retentir bien haut, au son de la trompette, la sagesse qui déborde en eux, ardents à dire à leurs contemporains : si vous voulez vivre heureux, suivez-nous, attachez-vous à notre secte ! Hélas ! ils entrent dans le bercail non par la porte, comme le bon pasteur, mais par la fenêtre, comme le loup dévorant ! Ils veulent perdre, égorger, tuer ! »

Comme eux, vous, leurs successeurs, *vous perdrez*, *vous égorgerez*, *vous tuerez !*

Vous nous conviez follement « à l'époque où, grâce à la science, la prédominance de l'homme sur les choses, la sécurité de la vie, la rectitude, la bonté, l'amour règneront sur la terre. » Vous exprimez l'espoir hypocrite « qu'alors nos colères cesseront, que nous serons heureux et fiers de jouir de tous ces biens issus de la *science libre et seule* » que nous écrirons avec vous : « La science libre et seule est pouvoir et vertu (1). » Illusion ! illusion ! Votre âge d'or ne viendra jamais ! L'âge de la science libre et seule sera de plus en plus l'age de fer ! Dédaigneuse ou ennemie de la Religion comme vous la voulez, la science sera, bon gré, mal gré, dédaigneuse et ennemie de l'Humanité.

La foi est absolument nécessaire. Ah ! quel désespoir, si la fausse science arrivait à étouffer complétement la voix de celui qui a dit : Venez à moi, vous tous qui succombez sous le poids du travail et de la souffrance et je vous soulagerai !

Résumons :

Un personnage historique et saint, modèle incomparable

(1) Ces affirmations si hautaines sortent d'un discours solennel prononcé cette année à l'ouverture des cours de l'Université de Turin.

d'austérité, qui a pour tunique un fragment de peau de chameau, pour ceinture un morceau de cuir, pour nourriture un peu de miel des bois et quelques sauterelles des champs, montre à tous un homme plus jeune que lui de quelques mois, et s'écrie : LUI, il faut qu'il croisse, MOI, il faut que je diminue ! Celui qui ne croit pas en lui comme au Fils unique de Dieu ne sera pas sauvé !

Le plus saint, le plus doux des enfants des hommes, se dit Fils de Dieu, égal à Dieu ; se laisse adorer comme Dieu, affirme que celui qui ne croit pas en lui, Fils unique de Dieu, est déjà jugé, condamné ! Et la foi en lui et l'amour de lui ont rempli le monde. Splendeur ! splendeur !

CHAPITRE III,

La Foi est rare.

Il viendra un temps où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine, mais pressés par des désirs insensés et une démangeaison maladive des oreilles, ils s'environneront de maîtres de leur choix, fuiront la vérité et se tourneront vers les fables. (Seconde Épître de saint Paul à Timothée, C. IV, ỷỷ 3 et 4.)

La foi est rare, très-rare. Ne nous faisons pas illusion, nous approchons des temps malheureux dont le divin Maître a parlé : *Quand le Fils de l'Homme viendra, croyez-vous qu'il trouve la foi sur la terre ?*

L'atmosphère que nous respirons dans cette grande capitale, que l'on respire dans le plus grand nombre des villes de nos provinces, que l'on commence, hélas! à respirer dans les campagnes de plusieurs de nos départements, est une atmosphère non-seulement d'indifférence religieuse, mais de mort spirituelle, mais d'incrédulité sinon raisonnée, du moins habituelle, dont nous ressentons tous plus ou moins la fatale influence.

La foi pratique est rare, très-rare, comme le prouve l'abandon presque universel des Sacrements, par les hommes surtout. Les hommes ! ils sont cependant les frères aînés de Jésus-Christ ; les premiers ils s'assirent à la table eucharistique en la personne des Apôtres. Auraient-ils, comme Esaü, vendu leur droit d'aînesse? Seraient-ils résolus à laisser à leurs compagnes et à leurs enfants les bénédictions de Dieu et le ciel? Se résigneraient-ils fatalement à la malédiction et à l'enfer ?

La foi théorique est rare, très-rare, comme le prouvent, chez le plus grand nombre, une manière de penser entièrement opposée à l'Évangile, des maximes absolument contraires aux enseignements de Jésus-Christ. Où chercher aujourd'hui la croyance simple, l'adhésion franche aux vérités que Dieu nous a révélées par Jésus-Christ, et que sa sainte Église nous enseigne?

La foi, en un mot, sous toutes les formes, est rare, si rare que je me demande involontairement si elle existe encore, en dehors d'un petit groupe d'élus.

Excluez du nombre des croyants ceux qui font profession ouverte d'incrédulité et de haine contre l'Église de Jésus-Christ.

Excluez ceux qui osent encore se dire religieux, mais qui se défendent d'être chrétiens !

Excluez ceux qui ne croient plus aux mystères, aux dogmes, aux miracles de l'Évangile ; qui vont disant bien haut que la foi humilie par trop leur raison ; qu'elle est bonne, peut-être, pour les femmes, pour les enfants, pour le peuple, mais qu'ils n'en ont nul besoin, parce que les lumières de leur intelligence et les instincts de leur âme leur suffisent pleinement pour se bien conduire.

Excluez ceux qui n'appartiennent au christianisme que par leur baptême et une première communion dont ils ne se souviennent plus ; qui, dans leur vie entière, viennent à peine quelquefois dans le temple, et toujours pour y prouver par une tenue incroyable qu'ils ne savent plus qu'une église est une maison de prière !

Excluez ceux dont l'âme est sensuelle et agitée par le doute, qui, comme les nuées vides dont parle l'apôtre saint Jude, sont ballottés par tous les vents des erreurs et des passions !

Excluez ceux qui croient machinalement, sans savoir ce

qu'ils croient et pourquoi ils croient, dont l'instruction religieuse se traduit par une ignorance profonde, et le zèle religieux par une indifférence absolue !

Que restera-t-il ? Quand le Fils de l'Homme reviendra sur la terre, croyez-vous qu'il y retrouve la foi ?

Les fidèles croyants sont comme ces épaves que la tempête et le naufrage ont jetées éparses sur l'immense surface des océans,

Apparent rari nantes in gurgite vasto!

Interrogez au hasard sur sa foi, non pas un homme ignorant et sans éducation ; mais un de ces savants, un de ces sages qui font le charme et la gloire de nos sociétés modernes !

Connaît-il les premiers éléments de cette Religion sainte que ses pères honorèrent par tant de vertus ? Pour s'en instruire, il faudrait y consacrer un temps précieux qu'il doit à des occupations incomparablement plus importantes !

Mais quelle est sa religion, quel est son culte? Si vous l'attendez, et qu'il daigne vous la faire, sa réponse vous glacera d'effroi. Vous vous croirez reportés au temps d'Athènes et de Rome. J'adore, vous dira-t-il, l'Être suprême, créateur et conservateur de l'univers, mais qui, tranquille au séjour de sa gloire, ferme les yeux sur les actions de ses créatures, trop peu dignes de fixer ses regards ! Voilà ses dogmes ! Il croit au Dieu illusoire qu'on osa appeler le Dieu des bonnes gens !

Je m'efforce de ne pas faire aux autres ce que je ne voudrais pas qu'on me fît ! Dans la poursuite de mes intérêts, je respecte autant que possible les intérêts d'autrui ! Voilà toute sa morale !

Et cependant il est parfaitement content de lui-même, parce qu'il se croit et se dit honnête homme ! S'il entrait dans le temple, il irait droit à l'autel, le front haut, et il s'écrierait :

« Je vous remercie, ô mon Dieu, de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, voleur, injuste, égoïste, adultère! mais bon époux, bon père, bon citoyen! » Il rirait avec dédain du publicain qui, prosterné à terre, se frapperait la poitrine et demanderait que Dieu lui pardonne, parce qu'il est grand pécheur! Il s'inquiéterait fort peu de sortir du temple écrasé de la haine que Dieu porte au pauvre orgueilleux, tandis que le publicain rentrerait justifié dans son humble demeure!

Le pharisien honnête-homme! voilà le type caractéristique du dix-neuvième siècle.

La foi est rare, très-rare! Mais sa rareté est un argument de plus en faveur de sa divinité : car c'est l'accomplissement palpable des prédictions de Jésus-Christ, et aussi des Prophètes et des Apôtres.

C'est l'éternelle histoire, racontée par Isaïe, de ces enfants, qu'on nourrit, qu'on engraisse, qu'on exalte, et qui finissent toujours par trahir, par mépriser leur mère!

C'est cette vigne de tous les âges! On l'a entourée d'une haie tutélaire, on l'a purgée avec soin des cailloux qui obstruaient son sol; on a bâti dans son sein une tour pour la garder et un pressoir pour extraire le jus de son raisin; on la cultive avec amour, on l'émonde avec habileté, et au lieu de la vendange qu'on lui demandait, elle ne produit que des ronces et des épines.

Saint Paul a vu qu'il viendrait un temps où les hommes ne supporteraient plus la saine doctrine; où, poussés par des désirs insensés, par une démangeaison maladive des oreilles, ils s'environneraient de maîtres de leur choix, fuiraient la vérité et se tourneraient vers les fables!

Jésus-Christ a dit : Quand je viendrai, croyez-vous que je trouverai encore la foi?... Dans les jours d'incrédulité

générale qui précéderont la fin du monde, si Dieu, par amour pour ses élus, n'abrége pas le temps de l'épreuve, toute foi aura sombré !

La foi est rare, très-rare, nous l'avouons en gémissant, mais nous n'admettons pas avec nos adversaires qu'elle soit désormais impossible, et qu'elle ait fui devant la science comme un oiseau de nuit fuit devant la lumière.

Tout récemment, un écrivain célèbre, membre de l'Académie française et sénateur, mort ! et comment, hélas ! écrivait à un jeune catholique libéral une lettre dont nous extrayons ces lignes qui nous ont vivement attristé, contre lesquelles nous protestons de toute l'énergie de notre âme :

« Qu'on en gémisse ou non ! la foi s'en est allée, la science, quoi qu'on dise, la ruine ! Il n'y a plus, pour les esprits vigoureux et sensés, nourris de l'histoire, armés de critique, studieux des sciences naturelles, il n'y a plus moyen de croire aux vieilles histoires et aux vieilles bibles. Dans cette crise, il n'y a plus qu'une chose à faire pour ne point languir et croupir en décadence : passer vite, et marcher ferme vers un ordre d'idées raisonnables, probables, enchaînées, qui donne des convictions au défaut de croyances, et qui, tout en laissant au reste des croyances environnantes toute liberté, toute sécurité, prépare chez tous les esprits neufs et robustes un point d'appui pour l'avenir. Il se crée lentement une morale et une justice à base nouvelle, non moins solide que par le passé, plus solide même, parce qu'il n'y entrera rien des craintes puériles de l'enfance? »

La foi est rare ! Elle s'en va de plus en plus chaque jour ! C'est vrai ! absolument vrai ! nous venons de le constater ! Et nous dirons bientôt franchement pourquoi elle s'en va ! Mais ce qui est faux, absolument faux, nous le prouverons aussi jusqu'à l'évidence, c'est que la science ait tué et tue nécessairement la

foi! c'est que, nous l'avons déjà dit surabondamment, la *morale indépendante* qui n'est qu'un vain mot, si on la sépare de la religion naturelle, puisse fournir une planche de salut dans le naufrage, un point d'appui pour l'avenir.

Quand nous aurons bien établi que l'homme devient chaque jour moins sérieux, plus enfant, plus mauvais enfant, plus *gamin,* qu'on nous pardonne l'expression, on comprendra mieux ce qu'il y a de ridicule dans la folle prétention qu'un moyen de le moraliser est de le débarrasser des craintes puériles!

Ce qui tue la foi, ce qui infailliblement tuera la science, la morale, la civilisation, et nous ramènera forcément à la barbarie, c'est le matérialisme et la littérature matérialiste, dont notre faux prophète était un des apôtres les plus ardents. Est-ce que déjà la science française n'est pas considérablement amoindrie! Est-ce qu'au sein de nos mathématiciens, de nos physiciens, de nos botanistes, etc., de la seconde génération, vous voyez se dresser une de ces grandes figures qui s'imposent et promettent de faire école? Les mathématiques s'en vont, la physique s'en va, la botanique est morte, etc. ! Voilà ce que nous entendons sans cesse répéter autour de nous.

Demandez aux grands et vieux maîtres, s'ils ne craignent pas pour la science, autant et plus que pour la foi, la fatale invasion du positivisme, l'excès d'audace de vos prétendus esprits vigoureux et sensés, armés d'une vaine critique, studieux, non pas des lois mais des faits de la nature, qui font de la science un temple sans Dieu, un corps sans âme, un chaos de phénomènes sans causes et sans but.

L'étude des sciences a absorbé ma vie! Et ma foi est aussi vive qu'aux jours calmes de ma jeunesse bretonne! Et je suis en mesure de démontrer, jusqu'à l'évidence, qu'il n'est dans la science la plus avancée, aucun fait, aucune théorie véritable en opposition avec la foi chrétienne et catholique!

Et je sens mieux chaque jour, que la foi qui n'est en réalité, je vais bientôt l'établir, que le télescope de ma raison et de mon cœur, agrandit dans une proportion énorme les horizons et les aspirations de la science !

Et je retrouve en moi plus que jamais les sentiments que j'exprimais en ces termes, il y a vingt-cinq ans, dans la première édition de mon *Traité de télégraphie électrique.*

« J'étais en septembre 1845, sur le pont de Londres, centre et point culminant de la civilisation matérielle la plus avancée qui fut jamais. Mon imagination était vivement exaltée par le spectacle, unique au monde, de ces centaines de bateaux à vapeur qui fendaient avec une vitesse excessive les eaux du grand fleuve ! de ces locomotives qui partaient en mugissant pour dévorer l'espace ! de ces fils métalliques envahis par la foudre, et qui jetaient vers tous les points de l'horizon des messages prompts comme l'éclair ! de ces mille vomitoires plus élevés que les obélisques du vieux monde, et qui laissaient retomber sur l'immense cité les flots de leur fumée lugubre !

« Mais mon intelligence était plus éclairée que jamais des lumières de la foi !

« Mais mon cœur vibrait mieux que jamais à l'unisson des inspirations consolantes et éminemment humanitaires de la religion chrétienne !

« Mais je comprenais mieux que je ne l'avais compris jusqu'alors cet enseignement céleste ! Gloire à Dieu ! Paix aux hommes de bonne volonté ! Le règne de Dieu peut seul amener sur la terre le règne de la justice et du bonheur ! La seule vraie liberté est celle des enfants de Dieu et des frères de Jésus-Christ !

« Et voici le sentiment qui m'agitait.

« Plus encore par l'invention de la télégraphie électrique que par l'emploi de la vapeur, l'homme est devenu géant. Or les saintes Écritures nous racontent qu'il l'a déjà été dans les

temps primitifs. Oui, il y eut autrefois une race de géants, et leur histoire si lamentable pourra, si nous n'y prenons garde, redevenir la nôtre. L'enfant de Dieu trouva belles les filles de la terre! Un fol amour déprava tout à coup son cœur, et obscurcit sa raison. L'esprit arriva tristement à s'identifier avec la chair. Cette union insensée et criminelle produisit les géants!

« Et en effet, quand le génie de l'homme concentre toute son activité, toute son énergie sur la matière, quand il l'anime en quelque sorte de son souffle de vie divine, il devient comme un géant! Mais alors aussi, dans l'ivresse de son triomphe, il se croit Dieu; il n'élève plus ses regards vers le ciel; il se replie sur lui-même; il s'incarne de plus en plus dans la matière, dont la masse finit en quelque sorte par l'absorber. Et bientôt commence une réaction affreuse! La matière devenue reine énerve et subjugue son roi! Asservi, abruti par les sens, l'esprit perd tout son élan! La science s'éteint! l'industrie meurt! et la barbarie recommence! »

C'est triste à dire, mais c'est comme le fatal résumé de l'histoire de l'humanité! Aussitôt que l'ange de lumière étend ses ailes et vole vers une contrée nouvelle, pour lui apporter avec la foi le bienfait de la civilisation, l'ange des ténèbres sort à son tour de l'abîme, et va miner le sol qui devra, tôt ou tard, s'entr'ouvrir pour engloutir une nation corrompue!

La foi est rare, mais rare seulement dans les limites assignées d'avance, de telle sorte que sa rareté ne soit pas comme nous l'avons déjà dit une objection contre sa divinité!

Il est en effet une Église où la foi est encore saine et vive, dans des conditions qui sont pour elle une véritable splendeur! Une Église où le nombre de ceux qui croient d'une foi sincère et pratique est relativement très-grand. C'est l'Église catholique, apostolique, romaine.

Jésus-Christ, son divin fondateur, en lui donnant pour chef

le chef même de son apostolat, avait dit : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Il avait dit encore : j'ai prié pour toi Pierre, afin que ta foi ne s'éteigne pas. Tu auras ton heure de défaillance, mais tu te relèveras promptement, et, converti, tu confirmeras tes frères dans la foi. Enfin, en se séparant, pour monter au ciel, de Pierre et des autres compagnons de son apostolat, il leur avait dit : Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Apprenez-leur à garder tous les commandements que je vous ai donnés, et voici que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles. Pierre et les apôtres sont allés, ils ont baptisé, ils ont enseigné, ils ont appris à garder les commandements, l'Église catholique a rempli et remplit encore le monde ! Et partout elle est une dans sa foi, une dans ses dogmes, une dans sa morale, une dans sa discipline, une dans sa liturgie. Splendeur, splendeur !

Les catholiques, qui croient, qui prient, qui communient sur toute la surface du globe, n'ont pas cessé de former une multitude imposante !

Les meneurs de la libre pensée, dans la grande Babylone des temps modernes, avaient organisé pour le Vendredi saint, 26 mars 1869, une manifestation impie. On s'était donné rendez-vous pour manger en plein air des viandes défendues ! C'était l'écho populaire et brutal d'une comédie aristocratique jouée l'année précédente au domicile du grand écrivain qui voulait que la science eût pour toujours tué la foi. Malgré l'appel fait avec grand fracas par les journaux de la morale indépendante, le nombre des convives de ces monstrueuses agapes atteignit à peine le chiffre de huit cents ; le plus grand nombre semblaient honteux de se trouver ensemble ; les quelques femmes qui s'y étaient laissé entraîner osaient à peine

lever les yeux, et peu s'en fallut que le banquet se terminât par une rixe violente !

Le saint jour de Pâques, 28 mars 1869, à 8 heures du matin, la vieille et vaste basilique de Notre-Dame de Paris voyait agenouillés dans son sein trois ou quatre mille hommes, l'élite de la société honnête, laborieuse, utile ! Les bras croisés sur la poitrine, le front incliné pensif vers la terre, le cœur ardent d'amour, ils se sont tous avancés vers la table sainte ; ils ont tous reçu la divine hostie en s'écriant du fond de leurs âmes : Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu ! Et des larmes de bonheur coulaient de leurs yeux, et les voûtes antiques retentissaient du chant béni : Oh ! qu'il est doux et agréable à des frères d'habiter ensemble sous les yeux et dans le cœur de Dieu : *Quam bonum, et quam jucundum, habitare fratres in unum !*

Et ce même spectacle grandiose et touchant était donné, à la même heure, dans toutes les cathédrales catholiques du monde entier.

Et à la même heure aussi, toutes les Églises catholiques retentissaient des chants d'allégresse des pieuses compagnes des hommes, qui venaient de leur côté recevoir le pain qui fait les forts, le vin qui fait les purs ! Splendeur, splendeur !

Mais voici un spectacle plus grandiose encore, et qui à lui seul sera désormais une des plus magnifiques splendeurs de la foi catholique !

Le 11 avril 1819, au jour solennel de Pâques, dans la petite chapelle de sainte Anne des charpentiers, le jeune comte Mastaï, ordonné prêtre la veille, célébrait sa première messe, en présence de quelques parents, de quelques amis, des petits orphelins de *Tata Giovanni*, dont le pieux lévite avait pris tant de soins, et qui étaient si heureux de lui faire en ce beau jour un cortége d'honneur. Simple prêtre à Rome pendant quatre années, l'abbé Mastaï ne s'épargna aucune des fatigues du saint ministère,

de la prédication et de l'exercice d'une charité active. Devenu, en 1823, auditeur de Mgr Mazi, délégué et vicaire apostolique au Chili, il partagea pendant quatre années les difficultés très-graves d'une mission rendue impossible par le mauvais vouloir d'un gouvernement mal constitué. Revenu à Rome en 1827, et consacré évêque de Spolète, il gouverna cinq ans, et évangélisa en apôtre ce vaste diocèse, multipliant partout les œuvres de miséricorde, embellissant les églises pauvres à l'excès, rendant son éclat au culte amoindri. Délégué extraordinaire du souverain Pontife Grégoire XVI, dans cette même province de Spolète, lors de la violente insurrection du carbonarisme italien, il fit des prodiges de force et de douceur, désarma par son éloquence paternelle et persuasive les bandes révoltées avant que, pénétrant dans les villes, elles y missent tout à feu et à sang, et répara, comme par enchantement, tant ses largesses furent grandes, les maux que la révolution avait faits. Cette conduite héroïque le fit nommer, en 1832, cardinal évêque d'Imola, et sur ce nouveau théâtre son zèle se montra plus actif encore. Il restaura sa cathédrale, le palais archiépiscopal et un grand nombre d'églises; il ouvrit une maison d'exercices spirituels ou de retraite annuelle pour ses prêtres; fonda tour à tour un séminaire pour les jeunes lévites, une institution chargée de donner aux enfants pauvres la nourriture, l'instruction, l'éducation, un ouvroir pour les jeunes orphelines, deux écoles pour les enfants, un asile de la bonne nuit pour les vagabonds, un refuge pour les filles repenties, etc., etc. Il introduisit, en Italie, l'œuvre admirable de la propagation de la foi, releva les missions, rétablit les visites diocésaines, réorganisa les prédications d'Avent et de Carême, etc., etc. Pas un détail n'échappait à sa vigilance extraordinaire; et les obstacles qui se dressaient devant lui de toutes parts, n'ébranlèrent pas un instant sa constance invincible.

Une intelligence du bien, si haute et si large, un cœur si vaste et si bon, un caractère si noble et si affable, lui avaient conquis les respects et les affections de tous. A la mort de Grégoire XVI, le cardinal Mastaï fut appelé à lui succéder. Jamais souverain pontificat n'a été aussi long, plus glorieux et plus fécond. Trois grandes hiérarchies ecclésiastiques établies en Angleterre, en Amérique, en Hollande, et devenues comme le signal miraculeux du retour à la religion catholique d'un nombre immense de brebis égarées ! Cent seize épiscopats nouvellement érigés dans l'univers ; trente-deux délégations apostoliques confiées aux pieux missionnaires de la Propagation de la foi ; un très-grand nombre de missions parmi les nations infidèles ou dans diverses contrées de l'Orient, fondées ou rétablies ; sept concordats conclus avec divers gouvernements de l'Europe. Dogme de l'Immaculée Conception défini ; condamnation de toutes les erreurs de l'hérésie, du rationalisme, du traditionalisme, du libéralisme signifiée de nouveau au monde chrétien, dans des conditions de vigueur et de solennité extraordinaires ; canonisation d'un très-grand nombre de saints, avec des circonstances particulières qui caractérisent une inspiration vraiment divine, une entente surnaturelle des besoins impérieux des sociétés modernes ; restauration d'une multitude de temples ; création d'une foule d'établissements d'instruction, d'éducation et de charité ; élan nouveau imprimé à la typographie catholique et à l'étude des lettres et des sciences ; moyens offerts aux artistes les plus éminents de consacrer à la Religion les chefs-d'œuvre de leur art ; droits du Saint-Siége maintenus avec une énergie indomptable contre toutes les passions et les haines conjurées ; une immensité de maux soulagés, de douleurs consolées, etc., etc. ; c'est le résumé fidèle des vingt-quatre années mémorables du souverain Pontificat de Pie IX.

Chez lui les qualités du corps sont en harmonie parfaite avec les qualités éminentes de l'esprit et du cœur. Tout son être respire une majesté douce et sans fierté aucune; son visage est noble et bon, son regard limpide et serein, ses lèvres ouvertes et souriantes, sa parole vive et agréable, sa voix sonore et harmonieuse. Il marche entouré d'une atmosphère d'affabilité et d'amabilité.

Sa vie aussi est la vie du juste. Il se lève à six heures du matin, s'habille, fait une longue visite au Saint-Sacrement, célèbre le saint Sacrifice, et entend une seconde messe dite par un de ses aumôniers. Il donne audience au cardinal-secrétaire pour les affaires de l'Etat, au majordome du sacré Palais pour les affaires de sa Maison, lit les nombreuses lettres qui lui sont adressées, et donne à son secrétaire particulier les instructions nécessaires pour répondre. En même temps il déjeune d'une simple tasse de café tempéré par du chocolat et d'un verre d'eau limpide. De dix heures à deux heures il donne les audiences officielles; et fait à deux heures son principal repas d'une simplicité, d'une frugalité extrême, dont la dépense est tout au plus d'un écu romain, à peine cinq francs. A trois heures il monte en voiture; arrivé hors des portes de la ville, il descend et fait à pied un courte promenade, rendant aux plus pauvres le salut qu'ils lui donnent, adressant la parole aux plus petits, bénissant les vieillards, etc. Il rentre entre cinq et six heures, et reçoit quelquefois jusqu'à dix heures. Pie IX alors récite son bréviaire, fait une prière fervente et prolongée, et va dans une humble chambre carrelée, sans meubles et sans feu, dormir du sommeil du juste, comme il a vécu de la vie du juste.

Cette digression était nécessaire, parce que la sainteté de la vie et la fécondité de l'administration de Pie IX, que je n'aurais pas eu occasion de rappeler ailleurs, sont une des splendeurs de la foi. Elles prouvent que Dieu est toujours avec son

Église ; qu'il veille constamment sur elle, et qu'à mesure que les temps deviennent plus difficiles, il prend soin de lui choisir des chefs suivant son cœur, qui donnent l'exemple de toutes les vertus. Pie VI, Pie VII, Léon XII, Pie VIII, Grégoire XVI, Pie IX, quelle noble et glorieuse succession de saints ! Ces détails, enfin, feront mieux ressortir la portée du fait merveilleux que j'ai à raconter.

La cinquantième année du sacerdoce de Pie IX commençait le 10 avril dernier, le pieux Pontife devait célébrer le lendemain son Jubilé d'or, et la divine Providence avait décrété que cette fête intime serait le signal d'une manifestation extraordinaire, sans précédent dans les annales de l'Église. La pensée d'organiser en faveur de Pie IX un glorieux triomphe, a surgi partout à la fois, en Europe, en Amérique, en Asie, en Afrique et dans les îles les plus lointaines. Comme l'étincelle des divines Écritures, qui envahit en un clin d'œil une immense étendue de roseaux, cette pensée a tout à coup rempli la terre. Des souscriptions sont partout ouvertes, et partout elles se couvrent de milliers de noms de toutes les classes de la société. Les bateaux à vapeur et les chemins de fer apportent à chaque instant de nouveaux dons. Les télégraphes électriques font succéder les uns aux autres les compliments empressés de tous les souverains, des rois de Belgique, de Prusse, de Bavière, de Grèce, de la reine d'Angleterre, des empereurs de France, d'Autriche et de Russie, du Gouvernement provisoire d'Espagne, etc., etc. Les légumes, les fruits, les fleurs, les tissus, les ornements, les œuvres d'art, les bourses ou cassettes pleines d'or, vont s'amoncelant sans cesse dans les salles d'exposition du Vatican ; on évalue à plus de douze millions la valeur des objets offerts à l'admiration enthousiaste des Romains et des étrangers. Près de cent mille pèlerins sont accourus à Rome, et l'on voit se croiser en tous sens les groupes de

jeunes gens, élite de l'Italie de l'avenir, les processions de jeunes filles, les bandes des paisibles habitants des campagnes.

Le 11 avril 1869, à huit heures et demie, Pie IX monte à l'autel de la Confession de Saint-Pierre, en présence des cardinaux et des ambassadeurs, entouré de quatre-vingt mille chrétiens fervents, émus jusqu'aux larmes, et priant de toute l'effusion de leur âme. A la même heure, des millions de catholiques dispersés sur la surface de la terre, mais ne formant qu'un cœur et qu'une âme, recevaient la sainte Communion en actions de grâces, et bénissaient Pie IX. A Paris, à Bordeaux, à Lyon, à Marseille, à Vienne, en Autriche, l'élan des populations a été aussi enthousiaste qu'à Rome.

Il y a trois ans, un journal libre-penseur, qui compte quarante mille abonnés et deux millions de lecteurs, avait ouvert avec fracas une souscription à la statue de Voltaire, et réunissait à peine trente mille francs ! En 1869, un journal détesté, parce qu'il est trop résolûment chrétien et catholique, ouvre à son tour la souscription du Jubilé de Pie IX, et elle atteint en quelques semaines le chiffre relativement énorme de trois cent mille francs ! Le Pontife-Roi a vaincu et humilié le Roi-Voltaire ! Splendeur ! splendeur !

Les cris d'indignation n'ont pas manqué. « Donner tant d'or à Pie IX, s'est écrié un journaliste mécréant et haineux, quand tant de pauvres n'ont pas le nécessaire. Exalter une collecte de trois cent mille francs, à l'heure même où un pauvre père de famille mourant de faim se jette dans la Seine. Quel scandale ! Ah ! qui me dira ce que Jésus-Christ pense de tant de prodigalité ! » Ce que Jésus-Christ pense ! Que vous vous faites l'écho insensé et malheureux de Judas l'Iscariote. Vous ne savez donc pas cette touchante histoire : Jésus, à la veille de sa Passion, (eh ! qui sait si Pie IX n'est pas à la veille de son martyre !) avait accepté l'hospitalité des pieux habitants de Béthanie.

Marie-Madeleine se lève, prend un vase rempli d'un parfum de grand prix, le verse sur la tête et sur les pieds du divin Sauveur, qu'elle essuie aussitôt avec ses longs cheveux ; et la maison se trouve embaumée de cette odeur délicieuse. Madeleine, comme les fidèles de Pie IX, avait compté sans Judas, qui s'écrie indigné : Pourquoi cette perte inconsidérée, le parfum valait au moins trois cents deniers, et ces trois cents deniers auraient rassasié une multitude de pauvres. L'Évangile ajoute : Ce n'était pas que Judas s'inquiétât beaucoup des pauvres, mais il était avare et voleur. Il pleurait les trois cents deniers échappés à sa cupidité. Jésus-Christ, s'indignant à son tour, loua Marie-Madeleine de son généreux élan, et prononça cette parole simple mais profonde que nous ne saurions trop méditer : « Pourquoi attristez-vous cette sainte femme ? elle vient de faire une bonne action dont les miens lui seront à jamais reconnaissants. Vous avez toujours des pauvres avec vous, craignez que je ne sois pas avec vous toujours ! » Oui, les pauvres sont, nous ne dirons pas une des grandes nécessités, mais une des plus désespérantes réalités du monde ! Et c'est un fait lamentable ! le paupérisme va grandissant toujours à mesure que Jésus-Christ règne moins sur les âmes, que la foi en Jésus-Christ devient plus rare. Disons-le même, avec la certitude de n'être pas démenti, le jour où la foi aura disparu le paupérisme inondera et dévorera le monde. Voulez-vous, sinon éteindre, du moins conjurer le paupérisme, donnez à Jésus-Christ. Il est l'ami, l'avocat, le salut du pauvre ! Il veut, sous peine d'anathème, qu'on donne des aliments à celui qui a faim, des rafraîchissements à celui qui a soif, des vêtements à ceux qui sont nus, la liberté aux captifs, la santé aux malades, les consolations aux affligés. Ne voyez-vous pas surgir incessamment du sein de l'Église de Jésus-Christ des générations de bienfaiteurs de l'humanité qui dépensent en faveur des pauvres

tout ce qu'elles ont d'esprit, de cœur, de fortune, de forces, de vie. Une obole donnée à Jésus-Christ ou, pour Jésus-Christ, au souverain Pontife, son vicaire et son représentant sur la terre, se centuplera au profit des pauvres. Et j'oserai évaluer à des centaines de millions ce que produira pour les pauvres l'élan magnifique imprimé à la foi catholique par l'ovation miraculeuse du Jubilé d'or.

Un des reproches les plus envenimés que l'écrivain dont je parle ose faire à Pie IX, est d'avoir canonisé Joseph Labre! Placer sur les autels les haillons et la besace de l'illustre mendiant ne serait rien moins à ses yeux qu'un attentat contre l'humanité! L'intelligence asservie par les sens ne comprend rien au pensées de Dieu! Pauvre homme! Quand Pie IX canonisait Joseph Labre, il obéissait évidemment à un entraînement divin! Il voyait grandir le colosse du paupérisme au sein d'une société sans foi, et il voulait à tout prix sanctifier le pauvre en le glorifiant! Car le pauvre impie, désespéré, enragé, est pour la société un ennemi implacable. Ah! ce qui devrait exciter vos colères si vous aimiez sincèrement l'humanité, c'est cette prodigalité satanique des hommes du jour, dans l'emportement de leurs caprices honteux. Qui dira les sommes énormes qu'ils jettent au vice sous toutes ses formes, à l'orgueil de la vie, au luxe, à la gourmandise, à la luxure, au jeu, etc. Qui comptera les fortunes englouties dans les salons des courtisanes, les coulisses des théâtres, les orgies des soupers impurs. Le vice appelle le vice, la passion engendre la passion, et le vice et la passion vous les glorifiez, vous les encouragez, vous les inspirez, vous les soufflez dans toutes les âmes. Toutes vos colères sont pour la charité chrétienne, pour l'aumône catholique qui ont, elles aussi, leur contagion, mais leur contagion sainte et bienfaisante.

La foi est rare, mais sa rareté est une preuve de sa divinité. Splendeur! splendeur!

CHAPITRE IV.

Causes communes ou générales de la perte de la foi.

—

L'ESPRIT PAÏEN.

La cause fatale de la perte de la foi dans la proportion effrayante que nous avons constatée, et que nous déplorons amèrement, est l'envahissement des idées païennes et révolutionnaires.

L'esprit païen a repris son empire au quinzième siècle, à l'époque de la Renaissance, et il continue ses ravages par l'enseignement littéraire qu'il n'a pas cessé d'inspirer et de dominer.

L'esprit révolutionnaire a fait irruption en 1789 par la déclaration des droits de l'homme, et il se déchaîne de plus en plus chaque jour.

De ce double envahissement des idées païennes et révolutionnaires, il est résulté que le monde est comme plongé dans une atmosphère profondément viciée, et en même temps violemment agitée, de sensualisme qui déborde de toute part, d'indépendance d'esprit et de volonté qui transporte toutes les âmes. Au sein de cette atmosphère perfide la foi n'a pas perdu seulement ses deux éléments essentiels, le SENTIMENT ET L'HABITUDE DU SURNATUREL, le RESPECT ET L'AMOUR DE L'AUTORITÉ ; elle est en outre tellement ballottée, discutée, insultée, traquée, qu'elle s'affaiblit ou se perd nécessairement tous les jours davantage.

L'âme humaine, au dix-neuvième siècle, est comme un sol ingrat et meuble à l'excès, tourmenté sans cesse à sa surface

par des vents impétueux. Le bon grain de l'Évangile, la foi, peut à peine y germer en donnant naissance à une tige grêle et molle. S'il arrive de loin en loin qu'il ait jeté d'assez profondes racines pour devenir un arbre, à une heure donnée, l'ouragan devient tellement irrésistible que l'arbre béni est cruellement arraché et brisé.

De nos jours, encore, les fidèles croyants sont comme Daniel dans la fosse, ou comme les enfants dans la fournaise. Pour les défendre des dents meurtrières des lions ou de l'ardeur des flammes dévorantes, il faut l'intervention miraculeuse de Dieu ou de son ange.

Je traiterai d'abord de l'esprit païen et des obstacles invincibles que la foi rencontre dans le mode actuel d'enseignement et d'éducation, en prenant pour guide un écrivain dont j'admire sincèrement les convictions ardentes et le courage apostolique. Le paganisme dans l'enseignement est bien le VER RONGEUR des sociétés modernes; et si son livre (1) a excité tant de colères, s'il lui a valu tant de dédains, de plaisanteries et d'injures, c'est qu'il a mis sur l'abcès profond et caché son doigt inspiré, fer aigu, bouton de feu qui a fait pousser des cris violents, mais qui, peut-être, si on ne l'avait pas fatalement écarté, aurait pu guérir un mal énorme.

Je ne me le cache pas, ce chapitre est le plus délicat et le plus difficile de mon livre. J'ai à parler une langue inconnue, ou du moins complétement oubliée, qu'on n'entend plus, ou qu'on ne veut plus entendre, la langue du SURNATUREL. Le surnaturel, comme l'air de l'oiseau, comme l'eau du poisson, est un milieu

(1) LE VER RONGEUR DES SOCIÉTÉS MODERNES, ou le *Paganisme dans l'éducation*, par Mgr Gaume. — In-8° de VII-414 pages. Paris, Gaume frères, 1851, 4 fr. 50.

LA RÉVOLUTION. Recherches historiques sur l'origine et la propagation du mal en Europe, depuis la Renaissance jusqu'à nos jours, par Mgr Gaume, 12 vol. in-8°. Paris, Gaume frères, 12 fr.

excellent par lui-même, que bénissent les êtres accoutumés à vivre dans son sein, mais que fuient et maudissent ceux que la nature ou l'habitude ont organisés pour d'autres milieux. Voilà le secret de la répulsion contre la foi qui va grandissant chaque jour ; voilà aussi, disons-le en passant, ce qui doit nous rendre tolérant pour les personnes, alors même que nous détestons le plus les doctrines.

Quand un organe n'a jamais été, ou n'est plus excité depuis longtemps par l'agent naturel de son fonctionnement, il s'atrophie ou se paralyse. Les poissons et les crustacés qui vivent dans les rivières souterraines des cavernes géantes du Kentucky où la lumière n'a jamais pénétré, comme aussi les oiseaux aquatiques nourris dans les entrailles profondes et ténébreuses des salines de la Pologne, sont aveugles ; leur œil, abandonné à lui-même, est resté à l'état rudimentaire.

De même pour ceux que le malheur de leur naissance, leurs relations sociales, l'entraînement de leurs passions, la spécialité de leurs études, ou la multiplicité de leurs affaires, ont amenés dans un monde où la lumière de la foi ne peut plus les atteindre, la perception du surnaturel devient comme impossible. *L'homme, animalisé* a dit le grand Apôtre, *ne perçoit pas ce qui est de l'esprit de Dieu ; c'est folie pour lui ; il ne peut pas le comprendre, parce qu'il faudrait juger par l'esprit, et qu'il s'est fait chair.* L'œil de son intelligence, si tant est que la cécité ne soit pas complète, est comme un œil malade que la lumière éblouit, fatigue et blesse.

Les hommes éclairés qui, dans le domaine de la nature des sciences et des arts, croiraient que vous les insultez si vous leur parliez d'un dîner sans cuisinier, d'une montre sans horloger, d'un tableau sans peintre, d'une statue sans sculpteur, d'un poëme sans poëte, d'un livre sans auteur, sans compositeur, sans imprimeur, avalent comme l'eau l'énormité de

l'univers sans Dieu, des merveilles de l'organisation sans mécanicien suprême, des phénomènes et des lois du mouvement et de la vie sans premier moteur, sans souffle créateur, sans législateur souverain. Dès que vous les sortez du petit monde dans lequel ils se sont enfermés, le système absurde des effets sans cause est le seul que leur raison accepte; ils se sont placés sur le terrain de l'impossible, et sur ce terrain, c'est le faux qui a raison, le vrai qui a tort.

Tout ce qu'il y a pour nous de plus simple, de plus naturel, de plus absolument certain, de plus essentiellement nécessaire, l'existence de Dieu, des esprits bons et mauvais, de notre âme immortelle, de la vie future, de l'éternité bienheureuse ou malheureuse, etc., tout cela est pour eux inintelligible ou ridicule. Autant parler à un aveugle-né de la lumière et des couleurs, à un sourd de naissance des sons et de la mélodie! S'ils avaient au moins la modestie de l'aveugle et du sourd! Ceux-ci ne méprisent pas, ne plaignent pas leurs frères plus heureux qui voient et qui entendent; ils leur reconnaissent le droit de pleurer sur leur sort!

Pour donner une idée de l'influence des milieux, de l'habitude et de l'éducation sur nos jugements et nos idées, qu'il me soit permis de recourir à un exemple qui nous ramène à l'envahissement de l'esprit païen.

Fénelon était tellement identifié avec les beautés classiques d'Athènes, qu'il n'a pas hésité à formuler dans ses lettres sur l'éloquence ce jugement vraiment étrange. « Les inventeurs de l'architecture qu'on nomme gothique crurent sans doute surpasser les architectes de la Grèce. Dans un édifice grec tout est simple, tout est mesuré, tout est réglé par l'usage, limité par la vraie raison. Au contraire, l'architecture gothique élève sur des piliers très-minces une voûte immense qui monte jusqu'aux cieux; tout est découpé comme du carton, tout est à

jour, tout est en l'air. N'est-il pas naturel que les premiers architectes gothiques se soient flattés d'avoir surpassé par leur vain raffinement la simplicité grecque !... Lucain devait naturellement croire qu'il était plus grand que Virgile ! Sénèque pouvait s'imaginer qu'il brillait bien plus que Sophocle ! Le Tasse a pu espérer de laisser derrière lui Virgile et Homère ! » Ainsi les auteurs géants de ces magnifiques monuments, qui dans notre siècle sans foi excitent une admiration unanime et enthousiaste, aux yeux du spirituel auteur du *Télémaque*, livre chrétien sous une forme, hélas ! toute païenne, étaient aux architectes de la mythologie ce que Lucain est à Virgile, Sénèque à Sophocle, Le Tasse à Homère ! Entrons en matière.

La religion chrétienne avait vaincu le paganisme, la force brutale, le sophisme et l'hérésie ; elle avait enfin conquis le monde ! Au milieu de l'abrutissement le plus honteux des esprits et des caractères, au sein d'un empire gouverné par des eunuques et envahi par les Barbares, les Pères de l'Église, Athanase, Ambroise, Augustin, sont devenus les échos éloquents et écoutés de la doctrine la plus pure, de la morale la plus sublime. Leur génie est seul debout dans la décadence universelle. Ils se dressent comme des fondateurs au milieu des ruines. C'est qu'ils sont en effet les architectes du grand édifice religieux et politique de l'avenir. L'empire romain s'est écroulé ; l'Europe est civilisée par l'Évangile.

Il reste encore à déraciner un dernier fond de sauvagerie et de rudesse ; mais déjà la société est chrétienne dans son langage, dans ses institutions, dans ses lois, dans ses arts. L'élan est donné aux esprits, aux intelligences et aux imaginations. Les passions sont encore vives et brusques ; les vieux levains du paganisme ne sont pas absolument étouffés ; ils

fermentent même dans le sanctuaire de l'Eglise, au sein du clergé, dont les mœurs ne sont pas toujours édifiantes ; mais la foi domine tout, et par elle le scandale est grandement amoindri. Chacun se rappelle cette parole du divin Maître, qui souffrit Judas dans sa société : Faites ce qu'ils vous disent, et ne faites pas ce qu'ils font.

Roi du monde pendant près de mille ans, le christianisme, pour exprimer ses pensées plus simples, plus douces, plus élevées, plus profondes, s'est fait une langue à lui. Ce n'est plus le culte absolu de la forme, nécessaire au paganisme pour cacher la crudité et la pauvreté du fond ; la forme au contraire s'efface autant que possible pour ne pas reporter au second plan la majestueuse beauté du fond. Une foule de génies, saint Léon le Grand, saint Grégoire le Grand, saint Anselme, Bède le Vénérable, Lanfranc de Cantorbéry, saint Bernard, saint François d'Assise, saint Bonaventure, saint Thomas d'Aquin rendent populaire l'expression parfaite des idées et des sentiments chrétiens.

Les chants des trouvères, les fabliaux, les romans de chevalerie, les poésies de Dante et de Pétrarque ouvrent à l'imagination et à la littérature des horizons nouveaux.

Dès les premiers siècles du moyen âge, le monde chrétien avait déjà créé des chefs-d'œuvre d'art ; mais au commencement du XIe siècle, on le voit comme saisi d'un enthousiasme divin. Une rivalité sublime s'établit entre tous les peuples, c'est à qui élèvera les plus beaux monuments. Jamais les Romains ne firent couler pour bâtir leurs gigantesques, mais lourds édifices, leurs aqueducs, leurs cirques, leurs amphithéâtres, des flots d'or aussi abondants que ceux que nos pieux ancêtres firent couler pour élever leurs cathédrales et les orner. Trois siècles sont à peine écoulés que l'Europe apparaît aux regards éblouis resplendissante d'œuvres incomparables d'architec-

ture, de sculpture, de peinture, de ciselure. De grands inconnus lancent dans les airs les nefs, les tours, les flèches gothiques aux proportions gigantesques mais parfaitement harmonieuses. Les sculpteurs, animés d'un souffle divin, découpent en dentelles des myriades d'aiguilles dont la pointe effilée semble lancer la prière vers le ciel, et font jaillir de la pierre ou du marbre des peuples entiers de statues admirables par la majesté de la pose, le naturel des draperies, la sublimité et la finesse des têtes parlantes. Le pinceau des peintres, de Cimabué, de Fra Angelico, de Pisani, de Giotto, de Bellini, de Hemmelinck, d'Albert Durer, de Vanucci, etc., écrit d'une façon magistrale la merveilleuse épopée du Christianisme, et porte l'expression des physionomies à une perfection désespérante. Les mosaïstes font des pavés, des voûtes et des fenêtres de nos temples des parterres émaillés de fleurs et de dessins aux mille couleurs ; les peintres verriers racontent les récits de l'Évangile en traits de lumière et de feu ravissants et inimitables. Les ciseleurs, les orfèvres, les bijoutiers, les brodeurs rivalisent tant d'ardeur et de succès, qu'il n'est pas une humble église, un pauvre monastère qui n'ait son trésor d'objets d'art. L'Occident devient un immense musée, musée chaste et moral de chefs-d'œuvre inspirés par un art surhumain.

Fille docile de la foi, et prenant pour point de départ les vérités qu'elle a apprises à cette école infaillible, la raison cherchait à découvrir leurs rapports cachés, faisait ressortir leur richesse et leur variété infinie, leur demandait des applications fécondes en résultats utiles. Étroitement unies, les sciences formaient une famille parfaitement subordonnée. La théologie était la mère et la reine; les autres sciences étaient ses filles et ses sujettes. La mère commandait et imprimait la direction ; les filles travaillaient chacune dans leur sphère pour le bien commun. De là, ces synthèses grandioses qui font des

œuvres de saint Augustin, de saint Anselme, d'Albert le Grand, d'Alexandre de Halles, de saint Isidore, et surtout de saint Thomas d'Aquin, de vastes aurores qui illuminent de leur éclat toutes les questions les plus abstraites de l'ordre religieux, politique, civil et domestique. Héritières de la philosophie des Pères de l'Église, appuyées sur des croyances inébranlables, unies et fermes dans des principes certains, les sciences de raisonnement atteignent dans des travaux séculaires une grandeur et une étendue qui depuis n'ont jamais été égalées. La philosophie était alors un flambeau lumineux qui éclairait d'un jour splendide toutes les questions relatives à Dieu, à l'homme, aux sociétés. Il ne restait plus qu'à sonder les mystères du monde matériel et vivant, et déjà l'on voyait apparaître à l'horizon les fondateurs de la chimie, de la physique, de l'astronomie et de la physiologie modernes, Roger Bacon, Raymond Lulle, Paracelse, Guttemberg, etc. Le génie de l'homme avait déjà conquis la boussole, la poudre à canon, l'imprimerie, etc.

En résumé, le moyen âge ou mieux, car c'est son véritable nom, l'Age de foi, tant rabaissé, tant calomnié, avait la véritable grandeur. On chercherait en vain dans l'histoire du monde entier un roi plus grand que Charlemagne ou plus parfait que saint Louis ; un génie plus profond et plus universel que saint Thomas d'Aquin ; un écrivain plus entraînant, un orateur plus éloquent que saint Bernard ; des monuments plus vivifiés par l'esprit chrétien que nos vieilles cathédrales ; des décorations plus resplendissantes, mieux inspirées, plus instructives que les verrières de nos basiliques ; plus d'élan généreux et de courage véritable que chez les croisés ; plus d'intrépidité chevaleresque que chez les ordres militaires et hospitaliers ; plus d'abnégation et d'amour pour le peuple que chez les Frères mendiants ; plus de charité sublime que chez les

religieux voués à la rédemption des captifs. Non, jamais on ne vit tant de grandes créations et tant de grands hommes, par la raison qu'il n'y eut jamais tant de saints aux vertus héroïques.

Le paganisme est complétement vaincu et comme effacé de la terre. On avait vu se réaliser autant qu'il est possible ici-bas le règne de Dieu, le règne de Jésus-Christ qui dirigeait, gouvernait, commandait par sa sainte Église. L'Europe entière se montre envers elle pleine de soumission et d'abandon filial dans sa foi, dans ses mœurs publiques et privées, ses institutions, sa philosophie, ses arts, son langage, etc. C'est véritablement le champ du père de famille parfaitement épuré, profondément labouré, richement fumé, ensemencé avec un soin extrême. Tout semble promettre une moisson abondante.

Hélas ! quelques années plus tard, ces brillantes espérances menacent de s'évanouir. Trop confiants, les gardiens du champ se sont endormis ; l'ennemi est venu et il a semé l'ivraie à pleines mains. Rien ne parut d'abord, mais quand les tiges eurent grandi, que les épis se furent formés, le froment se montra envahi par la mauvaise herbe. Les sentinelles effrayées coururent au père de famille et lui crièrent de loin : N'aviez-vous pas ensemencé votre champ avec du bon grain? sans aucun doute! D'où vient donc qu'il surabonde d'ivraie ? C'est l'œuvre de l'ennemi, de l'esprit païen, qui attendait patiemment l'heure à laquelle il pourrait prendre sa revanche.

Vers 1453, chassés de Constantinople qui vient de tomber sous les coups de Mahomet II, des Grecs lettrés viennent en grand nombre à Florence, apportant les œuvres de la philosophie, de l'éloquence, de la poésie, de l'art païen, dont ils sont admirateurs enthousiastes, et s'écriant pleins d'un orgueil fanatique : Barbare, instruis-toi ! L'Europe était alors travaillée par l'esprit de révolte, suite du grand schisme d'Oc-

cident ; un immense écho répondit à la voix séduisante des nouveaux apôtres. Quelques années se sont à peine écoulées qu'il n'est plus question que des écrivains et des artistes de Rome et d'Athènes, des œuvres des siècles d'Auguste et de Périclès. On salue à grands cris ce qu'on nomme la Renaissance, et ce qui n'était en réalité qu'un retour fatal au paganisme.

On connaît l'arbre à ses fruits, jugeons à ses fruits l'arbre de la Renaissance, voyons rapidement ce qu'il produisit dans le domaine de la littérature, des arts, de la philosophie, des sciences, de l'enseignement, de la religion. Mais laissons d'abord un écrivain distingué, M. Michiels, exprimer avec éloquence un étonnement que nous ne saurions pas assez déplorer (*Revue contemporaine*, livraison de janvier 1853, p. 632). « Pour l'homme qui réfléchit, c'est un spectacle curieux de voir la civilisation gréco-romaine frappée à mort et ensevelie par le christianisme, sortir lentement de son tombeau, pleine de rancune et altérée de vengeance, fondre à son tour sur son ennemi, le harceler, le combattre sans relâche, le pousser devant elle la pointe de l'épée dans la gorge, et le précipiter enfin dans l'abîme du protestantisme, du philosophisme, du voltairianisme et enfin de la Révolution. Quel singulier retour de fortune! Quel bizarre effet de la grande loi de bascule que l'on retrouve partout! Il n'est pas moins curieux de voir la France employer d'abord le fer, la flamme, la roue et le gibet pour comprimer chez elle la réforme, puis l'accepter sous un costume d'emprunt, et laisser les philologues, les antiquaires, les poëtes, les moralistes, les conteurs, les dramaturges répandre dans les esprits le doute, l'amour de la licence, le sensualisme, les principes antichrétiens des penseurs grecs. Choyer ainsi son adversaire, partager avec lui l'eau et le feu, la table et la couche, parce qu'il a pris un autre nom, revêtu un autre habit! Voilà ce qui s'appelle montrer du discernement! Et ce qui doit

paraître plus extraordinaire encore, c'est que le clergé, maître de tout l'enseignement, lui ait ouvert ses portes, offert un siége auprès du foyer, remis les clefs du logis! Pouvait-on s'attendre à ce que les chefs mêmes de la religion la livreraient sans défense au polythéisme et au scepticisme déguisés? »

Dès qu'on eut étudié et commenté sans relâche les œuvres littéraires des anciens, on adopta leurs principes, on se pénétra de leur esprit, et une immense révolution s'opéra dans les idées. Le beau et le merveilleux des Livres saints furent à jamais condamnés; le génie moderne se mit à la remorque de l'esthétique païenne, et il en résulta une littérature qui dégrade le talent en l'abaissant au rôle de copiste nécessairement maladroit (1).

Le mouvement païen devient immense et il entraîne tout. Ce fut un engouement universel. La mythologie païenne envahit les lettres et monte sur les théâtres. Elle étale aux regards, elle fait retentir aux oreilles, elle insinue dans les âmes des tableaux, des principes, des sentiments tout charnels. Les maîtres de l'antiquité deviennent les régulateurs suprêmes des mœurs et du goût. « Cicéron, s'écrie Erasme, un des coryphées de la Renaissance, par sa divine éloquence et sa sainteté (la sainteté de Cicéron!), me rend meilleur. » Le fanatisme païen s'est emparé des esprits : la littérature est païenne, la poésie est païenne, la langue même est païenne.

Les arts à leur tour subissent une direction plus païenne encore. Le pinceau des peintres n'est plus inspiré que par les divinités et les fables du paganisme. Les dieux et les déesses de l'Olympe, dans un état de nudité complète, ornent les gale-

(1) Quelle peut être, en effet, chez un poëte chrétien, l'inspiration qui l'entraîne à redemander la vie de son protecteur, de son Mécène, au GENDRE DE CÉRÈS? Lamartine est beaucoup moins païen, et voilà pourquoi son lyrisme l'emporte tant sur celui de J.-B. Rousseau.

ries et les musées publics ou secrets des palais des grands. Ce sont partout des Vénus, des Nymphes, des Grâces, etc. La sainteté des temples du vrai Dieu est elle-même outragée. Les anges deviennent des génies nus ; les saints, les saintes, les vertus sont des hommes et des femmes à peine vêtus. Quelle masse de chair, par exemple, que ce trop célèbre tableau du jugement dernier de Michel-Ange ! Ne dirait-on pas les géants entassant Pélion sur Ossa, et s'arrêtant effrayés devant la colère de Jupiter tonnant ! Entrez dans le sanctuaire par excellence de l'art païen de la Renaissance, le palais Pitti à Florence, formé de douze salons consacrés chacun à une divinité païenne qui resplendit au plafond avec ses attributs impurs. Quelle perfection inimitable dans les sujets profanes ! La régularité des proportions, le naturel des poses, l'expression des physionomies, la vérité et la richesse du coloris, la beauté des formes, la finesse du sentiment, rien, absolument rien ne laisse à désirer. Mais pour les sujets religieux quel douloureux contraste ! Le peintre les a faits à son image, ou plutôt à l'image de ses modèles païens. Les saints, les saintes, les anges, les martyrs ont un air de famille avec Apollon, Jupiter, les héros et les héroïnes de l'antiquité. Partout l'inspiration païenne, partout la chair qui, se détachant avec effronterie, fait baisser les yeux de l'innocence et rougir la vertu. A partir du Pérugin ou des premières années de la Renaissance, il n'est pas une toile qui prie, qui fasse vibrer les cœurs à l'unisson des sentiments chrétiens, qui crie *Sursum corda !*

La sculpture à son tour reproduit à l'envi les dieux et les déesses en bronze, en marbre, en pierre, en terre cuite, en plâtre. Jupiter, Apollon, Vénus, les Grâces, les Nymphes, les Satyres se dressent triomphants sur les places des cités, décorent les fontaines, peuplent les promenades publiques, embel-

lissent les parcs et les jardins ; trouvent un piédestal jusqu'au sein du foyer domestique, etc., etc. La gravure enchérit encore sur la peinture et la sculpture. Elle multiplie à l'infini les apothéoses de la sensualité et du vice.

On le voit donc, dans la littérature et dans les arts, c'est une révolution complète ; la résurrection universelle des mœurs dissolues, la glorification de la chair. Or, quel est l'ennemi le plus implacable de la foi ? la chair. C'est toujours par le triomphe de la chair que l'homme arrive à l'incrédulité. L'impie dit dans son cœur dépravé, avant de le dire dans sa raison égarée : il n'y a plus de Dieu. La chair est faible à l'excès et ses inspirations sont mortelles. Ses œuvres, a dit le grand apôtre, sont fatalement la fornication, l'immondice, l'impudicité, la luxure, les jalousies, les dissensions, les colères, l'homicide. Et saint Pierre ajoutait : Ceux qui suivent la chair deviennent comme des animaux sans raison, épris d'eux-mêmes, contempteurs de l'autorité, audacieux et révoltés. Quand Dieu, se repentant d'avoir créé le genre humain, résolut-il de l'anéantir ? Quand l'homme se fut fait chair ! Qui pourrait dire le nombre immense d'âmes auxquelles le débordement de l'esprit païen arracha et arrache encore chaque jour la foi chrétienne et catholique.

Le Pontife à jamais célèbre qui se fit le protecteur déclaré des lettres idolâtres, qui n'hésita pas à payer cinq mille francs, somme alors énorme, le manuscrit des premiers livres de Tacite, qui célébra par des fêtes enthousiastes la découverte de quelques statues de l'antiquité, qui mérita qu'on donnât au siècle de la Renaissance le nom de siècle de Léon X ou de Médicis, qui se laissait dire par les poëtes de son temps qu'il était souverain Pontife par les décrets des Dieux immortels, vécut assez pour voir les conséquences effrayantes de sa fatale légèreté, et pour entendre le terrible reproche que le pieux

et savant cardinal Pallavicini ne craignit pas de lui adresser : « Vous avez manqué à votre devoir en négligeant l'étude des lettres chrétiennes. Vous avez aggravé votre faute en vous livrant avec passion au culte frivole de l'antiquité. Vous portez la juste peine de cette double faute dont les conséquences désastreuses sont retombées sur l'Église elle-même. »

On ne saurait le nier, en effet, la Renaissance a été la mère de la prétendue Réforme protestante. Les réformateurs Luther, Zwingle, Calvin, Mélanchton, Henry VIII, étaient non pas des théologiens ou des philosophes, mais des littérateurs ou, comme on les appelait alors, des humanistes passionnés pour les auteurs païens, adorateurs de la chair, insurgés contre les lois par trop sévères pour eux de la discipline religieuse, de l'abstinence, de la continence, du célibat, de la sainteté du mariage. Erasme, si bavard et si bruyant, allait répétant partout et sur tous les tons : « La Renaissance est l'œuf, la Réforme est l'oiseau qui en est sorti. » Zwingle a dit lui-même : « Les nouvelles lumières qui se sont répandues depuis la renaissance des lettres affaiblissent la crédulité du peuple, en ouvrant les yeux sur une foule de superstitions, et l'empêchent d'adopter aveuglément ce que lui enseignent les prêtres. » Le courageux syndic de la Faculté de théologie de Paris en 1526, Béda, disait bien haut : « C'est par les lettrés ennemis jurés du moyen âge et fiers de leur chef (Erasme), que l'hérésie se répand. Parce qu'ils ont une certaine teinture des belles-lettres, ils se croient capables de raisonner de toutes les sciences sacrées. Grâce à cette tactique, le mal gagne et devient d'autant plus incurable que les médecins appelés à le guérir, c'est-à-dire les maîtres de la religion sont traités de théologastres par ces humanistes qui les méprisent, comme des hommes complétement ignorants de ce qu'ils enseignent. Le but de ces grécisants est de se faire passer pour les véritables maîtres de

la science sacrée. Nous, disent-ils, nous étudions les Écritures dans les textes originaux..., nous lisons les ouvrages des anciens docteurs... Voilà les titres que se décernent les humanistes...; en même temps ils qualifient les docteurs de l'école de robins, de crasseux, d'ignares en fait de belles-lettres, et pour cela d'ennemis des lumières. »

Enfin un historien protestant, Buhle, a écrit : « Cette révolution mémorable que Martin Luther, Philippe Mélanchton et leurs amis ou sectateurs commencèrent en 1517, fut amenée par le perfectionnement de la philosophie, suite de la Renaissance des lettres. » Et il ajoutait : « Semez des humanistes, vous recueillerez des protestants. » Il n'est pas un historien sincère qui ne dise avec un écrivain moderne, M. Alloury : « pour amener un incendie, la torche de la réforme a dû s'allumer au flambeau de la Renaissance. »

Voilà donc quel fut le premier exploit de l'esprit païen ressuscité. Il arracha à la foi chrétienne, à travers des flots de sang et des torrents de feu, la moitié de l'Europe, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, la Suisse, le Danemark, la Suède et la Norwége. Je dis à la foi chrétienne, et non pas seulement à la foi catholique, parce que le venin de la réforme, le dogme fatal de l'infaillibilité des saintes Ecritures laissées, en dehors de toute autorité, à l'interprétation individuelle, est un poison mortel qui tue la foi à sa racine. Les nations protestantes sont des nations chrétiennes, plus chrétiennes même que notre France, dont on peut presque dire qu'elle ne l'est plus : les rois de Prusse et d'Angleterre, le président des Etats-Unis, aujourd'hui encore, convient leurs peuples, au nom de Jésus-Christ, à des prières publiques, à des jeûnes universels, ce qu'on ne permettrait pas à l'empereur des Français. Mais si ces nations sont chrétiennes, l'immense majorité des individus ou des âmes ne l'est plus. Le socinianisme, c'est-à-dire la

négation de la divinité de Jésus-Christ et de tous les mystères de la religion chrétienne, de fait, a tout envahi. En exaltant la foi au point de vouloir qu'elle justifie sans les œuvres, on l'a réellement éteinte. Ce que nous affirmons ici est l'expression d'une conviction sincère, résultat d'un long séjour en Allemagne et en Angleterre, et de rapports intimes avec les hommes les plus éclairés de ces deux grands pays.

Prenons-y garde. Les nations qui ont leurs vertus et leurs vices, ont aussi leurs récompenses et leurs châtiments non moins que les individus. L'apostasie, comme nation, de notre chère France pourrait amener des catastrophes qui seront peut-être épargnées à l'Angleterre, à l'Allemagne, et à l'Amérique!

Les réformateurs étaient adultes quand le vertige de la Renaissance les saisit ; l'esprit païen n'avait pas encore corrompu à sa source les jeunes générations, et, par conséquent, ces millions d'âmes violemment arrachées à la foi ne pouvaient être que le commencement des grandes douleurs.

C'est l'enseignement qui fait les générations. Le jeune homme demeure en général ce qu'il est en quittant les bancs de l'École : *Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit non recedet ab ea.* Un poëte païen a dit :

Quo semel imbuta fuerit, recens, testa diu servabit odorem.

la terre encore molle conserve longtemps l'odeur du parfum dont elle fut d'abord imprégnée. Ce que le proverbe français traduit par trop crûment : *La caque sent toujours le hareng.* Les sages de tous les temps l'ont dit : C'est l'éducation qui fait l'homme, qui fait la société civile et religieuse. *Non parùm sed totum est quâ quisque disciplinâ imbuatur à puero*, a dit un des grands maîtres de l'art des arts, l'art de

former les esprits et les cœurs : *Ars artium regimen animarum.* Les doctrines et les règles dont chacun a été imbu dans sa jeunesse, ne sont pas peu de chose, elles sont tout. Les Juifs, quoiqu'ils aient la conviction intime de l'abolition de leur loi, ne se convertissent pas, parce qu'ils sucent avec le lait le venin de l'erreur, que les extravagances du Talmud s'identifient avec eux dès l'enfance! Les Musulmans et les Tartares sont inconvertissables, parce qu'ils n'ont qu'un livre, le Coran! Les hérétiques et les schismatiques grecs restent obstinés dans leurs superstitions et leurs croyances insoutenables, parce que le martelage d'une éducation exclusive leur a pour ainsi dire rivé dans la tête les fausses opinions de leurs pères!

L'Évangile a dit il y a dix-huit siècles : *Les fils des ténèbres sont plus prudents dans leurs affaires que les fils de la lumière!* En effet, écoutez comment un fier et fougueux républicain, Chazal, soutenait contre un chef d'institution l'accusation d'enseignement monarchique :

« On recueille ce qu'on a semé; souffrez qu'on sème la royauté et la royauté sera recueillie. L'instruction fait tout. C'est par elle qu'on supporte aujourd'hui le despotisme dans les îles de la Grèce, où l'on adore l'égalité. Nous-mêmes nous relevâmes nos fronts courbés sous la servitude de la monarchie, parce que l'heureuse incurie des rois nous laissa nous former aux écoles de Sparte, d'Athènes et de Rome. Enfants, nous avons fréquenté Lycurgue, Solon, les deux Brutus, et nous les avons admirés! Hommes nous ne pouvons que les imiter! Nous n'aurons pas la stupidité des rois! Tout sera républicain dans notre République! Nous punirons les traîtres qui y professeraient sa haine, et nous exigerons encore qu'on y professe son amour. Le dernier soupir de l'homme libre doit être pour son pays. On ne l'obtient qu'en obtenant son premier sentiment. Instituteurs vous le ferez naître, ou l'on vous arrachera le

dépôt sacré de la Patrie! Nous l'arracherions au père lui-même s'il organisait pour eux l'opprobre et le supplice de la servitude! »

Les moines de l'Occident avaient pieusement recueilli et multiplié par la calligraphie les œuvres choisies de la littérature, de la poésie, de l'histoire, de la philosophie anciennes. Mais ces œuvres n'avaient dans l'enseignement qu'une très-faible part. On attendait que les intelligences fussent bien mûres, les cœurs bien formés, les mœurs bien assises pour les mettre dans les mains des jeunes générations. « Ne serait-ce pas le dernier degré de la cruauté, disaient alors tous les maîtres de la jeunesse, que de jeter dans l'arène de la littérature païenne, au milieu de tant d'ennemis conjurés, de pauvres enfants qui ne sont pas capables de se défendre eux-mêmes? »

Durant toute la période du moyen âge, les livres classiques furent exclusivement chrétiens. L'opinion universelle et invariable était : que la littérature païenne ne convenait nullement au génie de la religion de Jésus-Christ; qu'il fallait nécessairement étudier celle qui naissait naturellement du christianisme, qui devenait son expression fidèle et qui respirait son esprit ; que l'unique moyen de former des générations chrétiennes était de les couler dans un moule absolument chrétien. Le succès le plus éclatant avait, comme nous l'avons vu, couronné tant d'efforts intelligents et généreux.

Mais quelques années se sont à peine écoulées, depuis la Renaissance des lettres, que déjà il n'est plus question dans l'enseignement que des auteurs païens de Rome et d'Athènes. Arrière les classiques chrétiens! L'histoire des dieux de l'Olympe, les fables de Phèdre et d'Esope, Quinte-Curce, Ovide, Virgile, Homère, Xénophon, Démosthène, Cicéron, seront désormais les maîtres de la jeunesse catholique.

« Et ce sera toujours, dit un auteur protestant, M. de Gasparin, un des étonnements de l'avenir, qu'une société chrétienne en soit venue à vouer les sept ou huit belles années de l'enfance et de la jeunesse à l'étude exclusive des auteurs profanes. »

Voilà comment le moule chrétien fut brisé et remplacé par le seul moule païen, dans la littérature, dans les sciences et dans les arts.

On fermait brutalement l'oreille à la voix des oracles de la tradition catholique.

De saint Jean Chrysostome : « Ne voyez-vous pas combien est criminel l'usage où vous êtes de donner pour premiers livres à la jeunesse, les histoires de ces héros antiques qu'on lui apprend à admirer, bien qu'ils fussent adonnés à toutes les passions? Nous recueillons les fruits d'une semblable éducation qui tend à peupler la société d'hommes emportés, sans frein et sans mœurs, accoutumés qu'ils sont à se traîner dans la fange. » (*In Epist. ad Ephes*, t. IX, p. 183.)

De saint Basile : « La lecture des auteurs profanes est toujours dangereuse, elle prêche le sensualisme et apprend à admirer des hommes vertueux seulement en paroles. » (T. I, p. 246.)

De saint Jérôme : « Ne lisez ni les philosophes, ni les orateurs, ni les poëtes païens. Ne vous reposez pas dans l'étude de leurs ouvrages. C'est un crime de boire en même temps au calice de Jésus-Christ et au calice du démon. (*Epist. ad Eustoch.*) « Je ne pouvais me passer de la bibliothèque que je m'étais composée à Rome avec un soin extrême et infini. Je prenais sur mes nuits pour lire Cicéron, pour savourer Plaute... Je méprisais les prophètes... J'entendis la voix du souverain Juge : Tu es cicéronien et non pas chrétien..., là où est ton trésor, est aussi ton cœur... Je jurai que si jamais il m'arrivait de conserver des livres païens, je voulais être regardé comme apostat...» (*Ibidem.*)

De saint Augustin : « Malheur à toi, torrent de la coutume !... N'est-ce pas la Fable qui nous montre un Jupiter tonnant et adultère ?... La fiction fait que les crimes ne sont pas des crimes, et qu'en commettant de pareilles infamies, on a l'air d'imiter non des hommes pervers, mais des dieux immortels... J'ai bu ainsi le vin de l'erreur et du vice que nous présentaient des maîtres ivres !... J'ai appris à pleurer Didon qui s'était tuée pour avoir trop aimé !... On applaudissait celui qui avait le mieux joué la colère et la douleur d'une déesse imaginaire !... Est-il étonnant que toutes ces vanités m'aient éloigné de vous, ô mon Dieu ; que le style, les pensées des divines Écritures me soient apparues indignes d'être comparées à la majesté de Cicéron ?... » (*Dans le livre V^e de ses* Confessions *et dans ses* Lettres.)

Et ailleurs : « Instruire les enfants avec des livres païens, ce n'est pas seulement leur apprendre des inutilités, c'est les enlever à Dieu et les sacrifier au démon. Est-ce donc ainsi qu'il convient d'élever la jeunesse ? Sont-ce là les modèles qu'il faut lui présenter ? En agissant ainsi, ce ne sont ni des oiseaux, ni des animaux, ni même le sang humain que vous offrez ; mais ce qui est bien plus abominable, c'est l'innocence du jeune âge que vous immolez sur les autels de Satan. » (*Epist. ad Nectarium.*)

On fermait l'oreille à la tradition de l'Église tout entière, résumée en ces termes dans les *Constitutions apostoliques*, échos fidèles de l'esprit purement chrétien : « Abstenez-vous de tous les livres des Gentils, qu'avez-vous à faire de ces lois étrangères et de ces faux prophètes ? Ces lectures ont fait perdre la foi aux esprits légers... Abstenez-vous donc absolument de tous ces ouvrages profanes et sataniques. » A quoi saint Jérôme ajoutait : « La philosophie, la poésie, la rhétorique païennes sont la nourriture des démons. » (Liv. I, c. IV.)

La littérature ancienne que les âges de foi permettaient

d'étudier alors seulement qu'elle n'était plus dangereuse, et dans le seul but de faire servir les dépouilles de l'Égypte à l'ornement du sanctuaire, devint donc comme le lait avec lequel les jeunes générations aspirèrent le poison du paganisme.

Lorsque les affreux ravages du protestantisme eurent ouvert les yeux sur ses dangers, qui ne se serait attendu à une réaction profonde; qui n'aurait pensé qu'au moins les ordres enseignants, suscités de Dieu pour combattre corps à corps le monstre de la révolte des esprits et des cœurs, et préserver de ses atteintes les générations nouvelles, sentiraient la nécessité absolue de rompre violemment avec le passé, de fermer à jamais les sources impures du paganisme, et de donner, dans l'instruction comme dans l'éducation, une large part à l'élément chrétien. Hélas ! il n'en fut rien. Nous avons sous les yeux la nomenclature des livres classiques adoptés par des maîtres vénérés à l'ouverture de leurs colléges modèles, fidèlement gardés par eux jusqu'au jour fatal de leur dispersion en 1764; repris par eux au jour bienheureux de leur restauration, et nous constatons avec douleur qu'à l'exception du Nouveau Testament grec, et de quelques homélies de saint Jean Chrysostome, assignées à la classe de seconde, tous les livres servant de texte à l'enseignement sont exclusivement païens! Je ne me sens pas le courage de faire ressortir moi-même la triste portée de ce douloureux aveuglement, et ses conséquences si déplorables. Je laisserai parler deux jésuites aussi pieux que savants. L'un, le P. Poissevin vit naître la Réforme et la Compagnie de Jésus son implacable adversaire; l'autre, le père Grou, mort vers 1803, vit se fermer sous ses yeux le célèbre collége de Louis-le-Grand, et le théâtre sur lequel le jeune Voltaire jouant le rôle païen de Brutus, dans la tragédie du P. Porée, son illustre maître, s'écriait: « Mon fils n'est plus, Rome est libre, rendons grâces aux dieux! »

Le premier, en présence d'un engouement universel, n'a pas craint de faire entendre ce grave avertissement : « Quelle pensez-vous que soit la cause terrible qui précipite les âmes dans le gouffre de leurs appétits, dans les impudicités, les usures, les blasphèmes, l'athéisme, si ce n'est que, dès la jeunesse, dans les écoles mêmes qui sont la pépinière des États, on enseigne tout, excepté la piété, on explique tout excepté les auteurs chrétiens ; ou, si on fait étudier un peu de religion, tout cela se trouve mêlé avec les choses les plus impures et les plus lascives, véritables pertes des âmes. A quoi sert, je vous en prie, de verser dans un vaste tonneau un verre de vin pur, délicieux, bien dépouillé, et d'y verser en même temps des torrents de vinaigre et de vin gâté... En d'autres termes, que signifie un peu de catéchisme par semaine avec l'enseignement quotidien des impuretés et des impiétés païennes. Voulez-vous sauver la république, portez sans délai la cognée à la racine de l'arbre. Bannissez des écoles les auteurs païens, qui, sous prétexte d'enseigner à vos enfants la belle langue latine, leur apprennent la langue de l'enfer... Ils oublient bientôt le peu de latin qu'ils ont appris ; mais ce qu'ils n'oublient pas, ce sont les faits et les maximes impures qu'ils ont lus et appris par cœur ; ces souvenirs leur restent tellement gravés dans la mémoire, que toute leur vie ils aiment mieux entendre les choses vaines et même les plus déshonnêtes, que les choses utiles et honnêtes... » (*Ragionamento*..... p. 2.)

Le second a été plus explicite encore, parce que la lueur des torches incendiaires de la Révolution avait illuminé ses yeux : « Notre éducation est toute païenne ! On ne fait lire aux enfants dans les colléges et dans l'enceinte des maisons d'éducation que des poëtes, des orateurs et des historiens profanes ; on leur en donne la plus haute idée ; on les leur présente comme les plus parfaits modèles dans l'art d'écrire, comme les plus

beaux génies, comme nos maîtres. Afin de leur en faciliter l'intelligence, on entre fort avant dans le détail des généalogies et des aventures des dieux et des héros de la Fable. On les transporte à Athènes, dans l'ancienne Rome. On les met au fait des mœurs, des usages, de la religion des anciens peuples; on les initie pour ainsi dire à tous les mystères, à toutes les absurdités du paganisme; tout, en effet, est l'objet d'une infinité de commentaires que les savants ont composés sur chaque auteur. Ce système d'études affaiblit l'esprit de piété chez les enfants. Je ne sais quel mélange confus se forme dans leur tête des vérités du christianisme et des absurdités de la Fable; des vrais miracles de notre religion et des merveilles ridicules racontées par les poëtes; surtout, de la morale de l'Évangile et de la morale toute humaine, toute sensuelle des païens. Nous ne réfléchissons pas assez sur les impressions que reçoit le cerveau tendre des enfants. Mais je ne doute pas que la lecture des anciens n'ait contribué à former ce grand nombre d'incrédules depuis la renaissance des lettres (déjà en 1623, le père Mersenne comptait cinquante mille athées dans Paris seul). Cela ne serait jamais arrivé si la jeunesse n'avait pas été prévenue d'admiration servile pour les grands noms d'Aristote, de Platon et autres. Cette éducation accoutume les enfants à se repaître de fictions et de mensonges agréables. De là l'empressement évident pour les représentations théâtrales, pour les poëtes, pour les aventures, pour les romans, pour tout ce qui plaît aux sens, à l'imagination, aux passions. De là, la légèreté, la frivolité, l'aversion pour les études sérieuses, le défaut de bon sens et de solide philosophie. C'est encore dans les colléges que les enfants prennent le goût pour les ouvrages passionnés, obscènes, dangereux à tous égards pour les mœurs; car tels sont la plupart des anciens poëtes, » (*Morale de S. Augustin.*)

Je sais bien qu'un écrivain, homme d'Etat, M. Thiers, dont la voix est si universellement écoutée et admirée, n'a pas craint de dire, sans doute dans l'entraînement d'un mouvement oratoire :

« Ce ne sont pas seulement des mots qu'on apprend aux enfants, en leur apprenant le grec et le latin, ce sont de *nobles et sublimes choses*, c'est l'histoire de l'humanité sous des images simples, grandes, ineffaçables... L'instruction secondaire forme ce qu'on appelle les classes éclairées d'une nation, et si les classes éclairées ne sont pas la nation tout entière, elles la *caractérisent*. Leurs vices, leurs qualités, leurs penchants, bons et mauvais sont bientôt ceux de la nation tout entière, *elles font le peuple lui-même par la contagion de leurs idées et de leurs sentiments*... L'antiquité est ce qu'il y a de plus beau au monde. Laissons l'enfance dans l'antiquité comme dans un asile calme, paisible et serein, destiné à la conserver fraîche et pure. »

Mais que sont ces phrases vides, pâle reflet de l'art déclamatoire païen, en comparaison de ces accents de regrets sublimes échappés à la grande âme de Napoléon Ier. épurée et éclairée par le feu de l'infortune, calmée par le froid de l'exil :

« Songeons un moment, s'écrie-t-il, oui songeons un moment à l'extrême folie de ceux qui prétendent nous élever ! Ils devraient à coup sûr faire tous leurs efforts pour éloigner de nos esprits l'idée du paganisme et de l'idolâtrie ; car si quelque chose peut affaiblir le sentiment de la foi, c'est certainement un commerce continuel avec les absurdités de la stupidité païenne. Et pourtant, que font ces sages précepteurs? Ils nous transportent au milieu des Grecs, des Romains, et des innombrables divinités de leur absurde mythologie ! C'est ce qui m'est arrivé dans mon enfance, et je sais l'effet que cela a produit sur mon esprit. C'était précisément

au moment où il eût été le plus nécessaire de me nourrir dans les sentiments de la foi, lorsque ces sentiments étaient encore puissants, que ces imbéciles me remplirent de toutes les sottises de l'antiquité, et portèrent un coup terrible aux convictions de mon enfance, de sorte que le doute entra dans mon esprit à l'âge où je jouissais à peine de ma raison. Oui, tel fut mon malheur lorsque je n'étais encore qu'un enfant! » (*Mémorial.*)

Quelle éloquente et rude leçon! Et faut-il qu'elle n'ait pas été écoutée! La cause fatale de la perte de la foi est plus que jamais à l'œuvre, et ses ravages se perpétuent dans une proportion ascendante dont la seule pensée glace d'effroi. « Quand je vois, dit M. Bastiat, dans son livre sur le socialisme et le baccalauréat, la société actuelle jeter les jeunes gens par dizaines de mille dans le moule des Brutus et des Gracques, pour les lancer ensuite, incapables de tout travail utile, dans la presse et dans la rue, je m'étonne qu'elle résiste à cette épreuve, car l'enseignement classique n'a pas seulement l'imprudence de nous plonger dans la vie grecque, romaine, il nous y plonge en nous habituant à nous passionner pour elle, à la considérer comme le beau idéal de l'humanité, type sublime trop haut placé pour les âmes modernes, mais que nous devons nous efforcer d'imiter, sans jamais prétendre l'atteindre. » Et cependant : « Qu'est-ce que ce patriotisme, le beau côté du monde antique? La haine de l'étranger, détruire toute civilisation, étouffer tout progrès, promener sur le monde la torche et l'épée, enchaîner des femmes et des vieillards aux chars de triomphe. C'est à ces atrocités qu'étaient réservées le marbre des statuaires et les chants des poëtes! Combien de fois nos jeunes cœurs n'ont-ils pas palpité d'admiration à ce spectacle! C'est ainsi que nos professeurs, prêtres vénérables, pleins de soin et de charité, nous préparaient à la vie chrétienne! »

Mais les faits sont plus éloquents que tous les discours. Pour juger définitivement, irrévocablement l'enseignement classique, tel que le clergé et l'Université l'ont compris, il suffit de constater qu'il a engendré la philosophie du dix-huitième siècle, le voltairianisme.

A Mgr l'Evêque de Langres qui, du haut de la tribune de l'Assemblée nationale, accusait l'Université d'avoir élevé la génération socialiste de 1848, M. Crémieux répliquait par un terrible argument *ad hominem :* « C'est vous, le clergé, les Jésuites, qui avez élevé la génération de la philosophie incrédule du dix-huitième siècle et la génération révolutionnaire de 1793.» Un des coryphées de 93 a dit : « La Révolution reconnaît Voltaire et Rousseau pour ses pères... Mais Voltaire et Rousseau sont fils de la Renaissance... La place était prise par le paganisme ! Les Jésuites ne furent que nos répétiteurs... Nos vieux professeurs furent les nations païennes... » Rousseau allait disant partout que la lecture de Plutarque l'avait fait ce qu'il était... Voltaire, Diderot, d'Alembert, Mably, Raynald, tous les encyclopédistes, presque tous élèves, hélas! des Jésuites, sont évidemment des âmes ivres de paganisme, vides de christianisme... Tous ont rendu un hommage solennel à la Renaissance... « Le moyen âge, a dit d'Alembert, croyait qu'il était inutile de chercher des modèles de poésie dans les ouvrages des Grecs et des Romains ; et il prenait pour la véritable philosophie des anciens une tradition barbare qui la défigurait... Mais enfin, la lumière vient de toutes parts...On dévore sans distinction ce que les anciens nous avaient laissé dans chaque genre ; on les traduit, on les commente, et par une espèce de reconnaissance on se met à les adorer ! » L'adoration du monde païen, voilà en effet toute la philosophie du dix-huitième siècle! Ses adeptes, sans exception, sont païens dans leurs idées, païens dans leur vie, païens dans leurs mœurs, païens dans leur mort. Toutes leurs doctrines

sur Dieu, sur le monde, sur l'âme, sur la morale, sur la vertu, sur les peines, sur la société, sur la forme des gouvernements, sont des échos effrontés du paganisme ; il n'est pas sur toutes ces grandes et graves questions une extravagance païenne qu'ils n'aient renouvelée. « Nos vrais modèles, disait Helvétius, ont été Hercule, Castor, Cérès, Bacchus, Romulus, Socrate, Scipion, Aristide, Timoléon... Aussi nos études ont été cent fois plus honnêtes que celles des chrétiens qu'on aurait nourris des saints, auxquels on aurait donné pour patrons des moines vils, Dominique, Antoine, etc., etc. »

Calculez le nombre immense d'âmes que la philosophie du dix-huitième siècle a égarées, des hommes qui, aujourd'hui encore, ont Voltaire pour maître, pour roi, pour Dieu, et dites si j'ai exagéré en affirmant que la première des grandes causes de la perte actuelle de la foi avait été l'invasion de l'esprit païen au siècle de la Renaissance.

Et que sera-ce quand à l'incrédulité de la philosophie viendront s'ajouter les transports de la Révolution française, sa fille si terrible, la petite fille tant déchaînée de la Renaissance. « Qui pourrait nier, disait le célèbre publiciste chrétien Donoso Cortès, que nous soyons les fils de la Renaissance avant d'être les fils de la Révolution. » « La Révolution ne fut pas autre chose que la mise en scène des études du collége... Elle se personnifie dans Brutus, le héros de la tragédie du P. Porée, le héros aussi de la tragédie de Voltaire. Elle était déjà faite dans l'éducation ! L'admiration était gagnée d'avance aux institutions de Lycurgue et aux tyrannicides des Panathénées. « Ainsi s'exprimait Ch. Nodier, et il ajoutait : « C'est un témoignage que la philosophie du dix-huitième siècle n'a pu s'empêcher de rendre aux Jésuites, à la Sorbonne, à l'Université... C'est le collége qui a produit la Révolution avec tous les maux dont elle est la source » (*Souvenirs.*)

Cette même filiation est affirmée par tous les apôtres et par tous les échos de ce grand drame. Dupuy : « J'étais républicain avant la Révolution, par suite de mes études... » Fourcroy : « Les colléges furent le berceau de la Révolution. Les écoles publiques étaient des sources où l'on abreuvait la jeunesse de fiel et de haine contre les gouvernements autres que la République ! » Andrieux : « L'influence des livres qui servaient à notre éducation, l'admiration pour cette belle littérature grecque ou latine, tout a exalté l'enthousiasme, tout nous a jeté dans l'exagération !... » Michelet : « L'imitation farouche des républicains de l'antiquité était le point de vue qui dominait pendant la Révolution...» Chazal, déjà cité : « L'incurie de nos rois nous laissa nous former aux écoles de Sparte et d'Athènes. » Schlegel : « L'influence de *Télémaque* a été considérable... Il renferme tous les principes du jour... Renaissance !... Erudition grecque et romaine!... Esprit du siècle!... Plus citoyens de Rome et d'Athènes, qu'hommes de leur temps et chrétiens ! » Faut-il ajouter avec un célèbre conspirateur de nos jours : « L'éducation publique est toute républicaine ! C'est une déclamation perpétuelle contre la monarchie, le panégyrique incessant de la démocratie. »

Cette filiation désespérante est encore plus accusée par les faits. Que voulaient tous les champions de la Révolution? Saint Just: que nous fussions tous en possession du bonheur de Sparte et d'Athènes, et que tous les citoyens portassent sous leur habit le couteau de Brutus ! Carrier : que toute la jeunesse aît sans cesse les yeux tournés sur le brasier de Scévola, la mort de Cicéron et l'épée de Caton ! Rabaud Saint-Etienne : que, suivant l'exemple des Crétois et des Spartiates, l'État s'emparât de l'homme dès le berceau et même avant sa naissance ! La section des Quinze-Vingts : qu'on consacrât un temple à la liberté, qu'on y érigeât un autel sur lequel brûlerait un feu per-

pétuel entretenu par de jeunes Vestales ! La Convention en masse : que nos communes ne comptassent jamais et partout que des Brutus et des Publicola.

En réalité, la Révolution tout entière n'est que le retentissement lugubre et fatalement enthousiaste du langage, des mœurs, des faits de l'antiquité, dont l'enseignement classique n'avait pas cessé de rassasier l'esprit de la jeunesse. Athéniens de Metz, Brutus Francs-Comtois, etc., etc.; assignats de Brutus, de Caton, de Publicola ; fêtes toutes païennes, prêtres de la Nature ; décemvirs, triumvirs, consuls, proconsuls ; triomphes romains ; autel de la Raison ; apothéoses, etc.; déesses, génies, habits, repas, courses, luttes, jeux olympiques, etc., etc.; partout, toujours le paganisme !

C'est assez, c'est trop, voilà bien l'arbre jugé et condamné par ses fruits amers. Ce fut une tempête effroyable qui déracina la foi de toutes les âmes. Quand elle fut calmée, et quoique l'excès du mal eût ouvert les yeux aux plus aveugles, l'incrédulité régna longtemps encore en souveraine. Ce ne fut qu'après dix ou quinze ans qu'on vit quelques hommes des classes élevées et instruites se réconcilier ouvertement avec la foi, et revenir aux pratiques essentielles de la vie chrétienne !

Le clergé et l'université reprirent leur grande œuvre de l'enseignement et de l'éducation de la jeunesse ; mais, hélas ! sans tenir aucun compte de l'expérience acquise, sans rien changer à leurs programmes et aux livres classiques, sans donner plus de place à l'élément chrétien, en laissant à l'élément païen sa domination en quelque sorte exclusive.

Pour rendre évidents à tous les yeux les résultats de cette nouvelle campagne, non moins fatale que les premières ; pour faire pleinement ressortir l'étendue des maux causés par la quadruple influence successive de la Renaissance, du Protestantisme, du Voltairianisme, de la Révolution, qu'il me soit

permis d'esquisser rapidement l'histoire de la philosophie moderne, ou des sciences de raisonnement, dont le but spécial est la recherche des vérités intellectuelles, et de montrer à quel affreux chaos de doctrines contradictoires les théories antichrétiennes ont fatalement abouti. Et qu'on le remarque bien, les écarts du cœur sont incomparablement moins désastreux que les écarts de l'esprit; la dépravation des mœurs est incomparablement moins fatale que la perversion des intelligences, ou ce que j'appellerais la perte universelle du bon sens, du sens commun. L'immoralité est un grand mal sans doute, mais ce mal n'est pas absolument incurable. Si l'intelligence est restée ouverte à la vérité, aux premiers principes, le dégoût naîtra bientôt de l'abus, les remords finiront tôt ou tard par faire sentir leur aiguillon, et le retour à la vertu ne se fera pas attendre. Mais quand la raison est égarée; quand l'intelligence fourvoyée a perdu le sens de la vérité, quand les bases de la certitude ont été renversées, quand, au milieu des assertions les plus opposées, il devient moralement impossible de discerner le vrai du faux; quand surtout la croyance quasi-universelle est que le vrai et le faux n'ont rien d'absolu, que ce sont seulement des phénomènes de personne, de temps ou de lieu; comment la conversion pourrait-elle s'opérer sans un miracle éclatant? Aussi, quand nous aurons démontré qu'à l'heure qu'il est, il n'est plus en philosophie aucun fonds commun de vérité, aucun principe sur lequel tous les esprits soient parfaitement d'accord, on comprendra sans peine que la foi s'en soit allée, et s'en aille toujours davantage. La première condition, en effet, de la foi, c'est que l'âme soit en possession de la Vérité.

Voyons donc ce qu'est devenue la philosophie, et laissons d'abord un auteur protestant, M. Matter, inspecteur général de l'Université, bien au courant par conséquent de l'enseigne-

ment philosophique, nous indiquer avec une grande impartialité la source de l'émancipation et des égarements de la raison moderne.

« Quand les Grecs chassés de Bysance abordèrent en Italie, l'Europe avait une rhétorique, une logique, une philosophie, une théologie, en un mot la science du monde... Partout la même foi, partout le même pontife père de tous les fidèles. La situation morale et politique de tous était semblable, dans tous les cœurs régnaient les mêmes vœux. Le christianisme avait fondé et civilisé tous les empires... Le clergé avait créé, réglé toutes les écoles ; et presque toutes les institutions étaient son œuvre... L'Europe était si bien gouvernée par la religion, qu'au-dessus des codes planaient les décrets du droit canon, qui réglaient à la fois l'État et la famille... Cet ordre de choses reposait sur un fondement sacré, sur des lois divines et par conséquent éternelles. Les réfugiés de Bysance sont venus l'ébranler jusque dans ses fondements, déchirer le pacte de la religion et de la philosophie, de la politique et de la morale chrétienne, opérer une double émancipation, en substituant à l'autorité la discussion, le progrès à l'immutabilité. »

M. Cousin, moins suspect encore que M. Matter, a dit presque dans les mêmes termes : « De quelque manière qu'on veuille juger l'incident mémorable qui a modifié puissamment, au xve siècle, la forme de l'art et de la littérature en Europe, on ne peut nier que le même incident n'ait eu aussi une immense influence sur les destinées de la philosophie... Quand la Grèce philosophique apparut à l'Europe, au xve siècle, jugez quelle impression durent produire les nombreux systèmes qu'amène une si entière indépendance sur les philosophes du moyen âge ; cette impression devait être une sorte d'enchantement et de fascination... La Grèce n'inspira pas seulement l'Europe, elle l'enivra... Après avoir servi l'Église au moyen âge, la philoso-

phie au xve et au xvie siècle, jura sur la parole des philosophes anciens. C'était encore, si vous le voulez, de l'autorité ; mais quelle différence ! On ne pouvait pas aller immédiatement de la scolastique à la philosophie moderne, en finir une fois avec toute autorité ; sauter de l'esclavage absolu à l'indépendance absolue ! » Quel aveu naïf et cruel ! La philosophie moderne est la négation de toute autorité divine et humaine ! Plus hardis que le maître, les disciples ont tiré les conséquences : « Le christianisme n'est plus ! il nous faut une religion ! qui la fera ? La raison, qui a vaincu le christianisme en le dépassant ! C'est à elle à remplacer ce qu'elle a détruit. » (*Liberté de penser*. Janvier 1851).

La Renaissance fut donc véritablement la mère légitime de la philosophie moderne. Dès son aurore, les deux grands systèmes philosophiques de l'antiquité, l'idéalisme de Platon, l'empirisme d'Aristote se partagèrent les écoles ; et l'esprit païen fit tant et de si rapides conquêtes, que moins d'un siècle après on aurait pu graver sur les fronts de presque tous les philosophes en renom : *Officines de toutes les absurdités*. On vit en effet, se réaliser de nouveau le phénomène constaté par Cicéron : *Nihil tam absurdi quod non dicatur ab aliquo philosopho*. Il n'est rien de si absurbe qui n'ait été enseigné par quelque philosophe. Dès le début du dix-septième siècle, Descartes, élève de l'enseignement païen, esprit indépendant, novateur hardi, donna pour base unique à la philosophie l'autorité de la raison individuelle, le droit qu'elle a d'examiner, de juger toute espèce de doctrine ; c'était en réalité convier les philosophes à se faire protestants en philosophie, comme Luther avait convié les chrétiens à se faire philosophes en Religion. Je ne puis qu'indiquer à grands traits les étapes successives parcourues par la raison en délire, avant d'aboutir au scepticisme absolu, qui est toute la philosophie de nos jours.

« L'histoire de la philosophie moderne, a dit Ancillon, écrivain distingué et ministre protestant, qui la connaissait bien, ne présente qu'un véritable chaos. Les notions, les principes, les systèmes s'y succèdent, s'y combattent les uns les autres, sans qu'on sache le point de départ et le but de tous ces mouvements, le véritable objet de ces constructions aussi hardies que peu solides. Elle est absolument impuissante pour découvrir la vérité, et toute-puissante pour engendrer l'erreur. »

Locke avait cherché dans la sensation l'unique source de toutes les idées. Condillac inventa l'homme statue... Les écrivains du dix-huitième siècle, Maillet, d'Holbach, Helvétius, Lamétrie reconstituèrent l'assemblage monstrueux de toutes les absurdités et de toutes les turpitudes du matérialisme antique pour arriver à diviniser le dogme d'Épicure : la vérité est une chimère ; le plaisir est l'unique loi, le suprême devoir... Cabanis inventa que les nerfs sont le principe de la pensée, la cause de l'idée, que l'homme, par conséquent, est une machine calorique, chimique ou électrique ! Destutt de Tracy éleva à la hauteur d'une doctrine métaphysique le matérialisme de Cabanis ; Volney en fit le catéchisme de la morale publique et privée. « Se conserver est la grande loi de la nature humaine. Le bien est tout ce qui tend à la conservation de l'organisme humain ; le mal, tout ce qui tend à le détériorer et à le détruire... Le bien suprême est la vie, la santé ; le mal suprême, la souffrance et la mort. »

De nos jours quelques esprits généreux, Royer-Collard, Cousin, Jouffroy, entreprirent de réagir contre le nouvel épicuréisme et de restaurer le spiritualisme ; mais, hélas ! privés des lumières de la foi, ils se jetèrent à corps perdu dans l'éclectisme et le panthéisme, erreurs moins grossières, sans doute, que l'épicuréisme, mais non moins désastreuses, parce qu'elles conduisent droit au scepticisme ou

à la négation pratique de toute certitude : « La vérité complète, telle qu'elle doit être pour satisfaire à tous les besoins de la raison et de l'humanité est encore à trouver... Aucun système philosophique, aucune religion, pas même le christianisme, n'en est l'expression adéquate... Il est nécessaire de demander à chaque système, à chaque religion ce qu'ils ont de vrai, pour former de toutes ces vérités éparses un symbole complet... C'est à nous à forger les doctrines qui doivent présider à notre vie morale, religieuse, politique, littéraire, puisque nos pères ne nous en ont léguées que de stériles et d'usées. » On admettait d'abord la religion chrétienne à traiter d'égale à égale avec la philosophie, à partager avec elle l'empire de l'homme, donnant à la première la souveraineté de l'esprit, à la seconde la direction du cœur... On faisait de la religion et de la philosophie deux sœurs, « nées le même jour, où Dieu mit la religion dans le cœur de l'homme et la philosophie dans son esprit, et qui doivent vivre à côté l'une de l'autre. » Mais bientôt les logiciens du paganisme levèrent le masque et affirmèrent brutalement que « la religion n'est qu'un principe d'obscurantisme et de corruption ; que la philosophie seule est souveraine. » « Age de l'imagination, âge religieux, âge de la raison, âge philosophique... Le mouvement intellectuel commence par la religion et finit par la philosophie. » (*Vacherot.*) « Je prouverai d'abord, que le catéchisme abêtit l'enfance ! Je prouverai ensuite qu'il la corrompt. » (M. Jacques, dans la *Liberté de penser.*)

Après l'éclectisme vinrent successivement le *panthéisme utilitaire* de Saint-Simon et des saint-simoniens : « Dieu est tout ce qui est... Toutes les institutions doivent avoir aujourd'hui pour but l'amélioration physique, intellectuelle et morale de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre,... la sanctification des jouissances sensuelles, la glorification de l'indus-

trie, la réhabilitation de la chair. » L'école positiviste d'Auguste Comte, qui osa écrire au frontispice de son temple : « Réorganiser sans Dieu ni roi et par le culte systématique de l'humanité. » Le christianisme éternel et universel des libres-penseurs qui défend de croire et à la réalité de l'être métaphysique appelé Dieu, et à la réalité de l'être historique appelé Christ. Et enfin le scepticisme érigé en théorie : « *La pensée, vraiment libre, professe que l'esprit humain n'est jamais sûr de posséder la vérité.* » (Le *Temps,* décembre 1869).

En Angleterre, en Allemagne et dans toutes les contrées livrées au libre examen, la philosophie païenne a conduit à des abîmes plus profonds encore. Hobbes : Tout ce qui n'est pas exprimable par les mathématiques n'a pas de réalité... Il n'est aucune pensée qui ne soit engendrée par les sensations... Il n'est pas d'autres mobiles de la volonté que les sensations de plaisir et de peine. Hume : Les notions fondamentales de cause, de liberté, de vertu, de principe des êtres ou de Dieu créateur, ne sont comme connaissances objectives que des hypothèses, des idées factices dépourvues de tout fondement dans l'intelligence humaine. Berkeley : Le monde matériel n'est qu'un phénomène et il n'existe que des esprits. Spinosa : La substance est une ; les substances finies ne sont pas distinctes de la substance infinie. Kant : On ne peut rien conclure de la certitude subjective à la certitude objective. Nos idées d'âme, d'univers, de Dieu n'ont aucune certitude objective, ou n'ont pas de réalité hors de nous. Fichte : « Où serait celui qui voudrait voir dans le monde extérieur quelque chose d'indépendant du moi et qui ait puissance sur le moi ? » Hégel : L'idée engendre l'âme, la société et Dieu même ; l'idée est tour à tour esprit subjectif, esprit objectif, esprit absolu. Elle engendra l'âme objet de la psychologie, la société objet de la morale, Dieu objet de la religion. Goethe : esprit éminemment païen,

il déplorait amèrement la révolution morale qui a substitué la Vierge pâle et maladive à la Vénus antique, et la maigre image d'un crucifié tiraillé par quatre clous à l'Apollon du Belvédère ; mourant il faisait placer au pied de son lit une tête colossale de Jupiter et lui adressait sa prière du matin ; il en était arrivé à voir d'un œil égal la vérité et l'erreur, à accepter toutes les idées et toutes les croyances, à l'exception toutefois du christianisme qu'il déclarait détester à l'égal *du tabac et des punaises*. Panthéisme vague, indifférence générale, haine instinctive du christianisme, c'était toute sa philosophie, et c'est, hélas ! la philosophie du plus grand nombre des lettrés de l'époque actuelle. Feuerbach, enfin, a tiré de l'enseignement païen ses dernières conséquences : « Il n'y a que des ignorants ou des esprits superficiels qui puissent adresser à l'antiquité le reproche de matérialisme... Le spiritualisme chrétien est au fond bien plus matériel... Toutes les idées fausses qui sont dans le monde, en fait de morale et d'esthétique, sont venues du christianisme... La science qu'un homme a de son Dieu n'est qu'un autre nom pour désigner la science qu'il a de lui-même, la conscience qu'il a de son moi... » Dans l'excès de sa folie antichrétienne, il déclarait préférer le néant à la rencontre dans la sphère des ombres de Socrate ou de saint Augustin, et il invitait ses disciples à adorer la mort !

C'est assez, c'est trop. Qui pourrait ne pas comprendre que la foi est impossible sans miracle, au milieu de ce débordement de doctrines impies, répétées sans cesse par tous les organes d'une publicité tapageuse ; jetées par tous les vents de l'horizon sur des âmes absolument vides, sans principes établis, sans convictions arrêtées, bercées dès l'enfance d'une multitude d'erreurs et de très-peu de vérités. Elles les envahissent, elles s'y entassent, et c'est un pêle-mêle effrayant où la foi ne trouve pas un petit coin pour s'abriter.

De la philosophie le scepticisme païen a passé tout naturellement dans la science, qui se conjure à son tour contre la foi pour achever de la bannir du monde moderne. La science du jour n'est pas seulement antichrétienne, on s'obstine à la faire athée, ou mieux elle s'acharne à se faire athée. Elle a rejeté bien loin comme n'ayant rien de commun avec elle la pensée d'une volonté intelligente et libre, origine première de la constitution de l'univers, d'un Dieu personnel créateur et suprême gouverneur du monde. Elle ne veut plus voir et invoquer que la nature, ensemble impersonnel de tous les êtres. Elle écarte violemment comme inaccessible, comme introuvable, toute question de commencement et de fin, d'origine et de but, de cause et de *pourquoi*, sous prétexte que le fait présent suffit pleinement à la réalité de la vie. Elle ne comprend même pas qu'on puisse se préoccuper encore de causes finales ou d'un dessin présidant aux phénomènes de la nature. A cette belle pensée d'Aristote : « la cause finale de toutes choses est le bien, car le bien est le but de toutes ses productions, » elle oppose cet arrêt de Bacon : « Les causes finales ont entravé la recherche des causes physiques ; l'homme n'est pas assez instruit pour les atteindre ; d'ailleurs il les rapporte plus à sa nature qu'à celle de l'univers, et il fait de leur application un étrange abus ! » Elle rit de Cicéron qui osa s'écrier : « Quoi ! la sphère d'Archimède prouve l'existence d'un ouvrier intelligent qui l'a fabriquée, et le système réel de l'univers, dont cette machine n'est que l'imitation, n'aurait pas la même force ! » Elle rit de Voltaire lui-même, simple interprète du bon sens quaud il disait : « Affirmer que l'œil n'est pas fait pour voir, ni l'oreille pour entendre, n'est-ce pas la plus énorme absurdité, la plus révoltante folie qui soit tombée dans l'esprit humain?.. Cette démence me paraît évidente et je le dis ! »

Qu'en est-il résulté ? Que l'immense majorité des lettrés et

des savants s'endort dans ce rêve insensé, que le monde est éternel, que les êtres vivants se sont sans cesse succédé et se succéderont sans cesse les uns aux autres indéfiniment ; que l'homme a toujours existé et qu'il existera toujours ; que la vie humaine, si tant est qu'elle ne finisse pas au tombeau, se continuera incessamment par une série de transformations ou d'épreuves successives, sortes d'étapes vers un idéal qu'elle n'atteindra jamais et dont elle n'a nullement à s'inquiéter. C'est au fond tout le symbole religieux du XIXe siècle ; c'était celui de Sainte-Beuve. Il me l'a dit lui-même.

Ce n'est même pas assez encore. Dans l'excès de son outrecuidance, l'école qui se vante de porter ferme le drapeau de la science du présent et de l'avenir va jusqu'à dire que la SCIENCE POSITIVE, la science des faits de la nature et des sociétés humaines, est la seule source possible de la foi moderne, que les dogmes chrétiens ont fait à jamais leur temps et ne sont plus qu'une chimère.

Voilà où nous a conduits l'invasion de l'esprit païen dans l'enseignement. Et si du domaine de la théorie ou de l'abstraction nous descendons dans le domaine de la réalité et de la pratique ; si nous nous demandons ce que sont devenus au sein de ce naturalisme idolâtre, la famille, la société, la religion, combien nous serons attristés !

La famille. Le divorce est aujourd'hui passé à l'état de loi dans la moitié de l'Europe ; partout ailleurs on le réclame à grands cris, en exaltant ses bienfaits. On a séparé le contrat civil du mariage religieux, qui l'ennoblissait en le sanctifiant ; et voici que le contrat civil lui-même est combattu comme un préjugé, un malheur, presqu'un crime ! Les conjoints du Code civil commencent à s'appeler les forçats du mariage ! On ne loue pas seulement le concubinage, on tend de plus en plus chaque jour à le considérer comme la condition normale de l'homme

et de la femme, avec espoir de le voir devenir la règle universelle. L'enfant n'est plus le but sacré de l'union des époux, le centre de leurs affections, mais bien un incident, un accident, une superfétation dont on se délivre le plus tôt possible en le confiant à des mains mercenaires. Le foyer domestique n'est plus qu'un mythe, un souvenir vague d'un passé qui n'est plus ; les dieux lares ont élu domicile dans les cercles, les clubs, les boudoirs des courtisanes, les cafés, les cabarets, etc., etc.

La société. Elle se résume dans ces tristes cris de guerre : Haine de Dieu, haine des prêtres, haine des rois, haine de l'autorité, haine de tout frein ; république, démocratie, socialisme, souveraineté non pas du peuple, mais de la populace ; mandat impératif des révolutionnaires.

Et ne l'oublions pas, Donoso Cortès a dit de cette période de violence qui nous met à la veille de la dernière des révolutions : « le socialisme païen a commencé en Europe avec la restauration du paganisme philosophique, du paganisme religieux, du paganisme politique. »

La religion. Les hommes tendent invinciblement à se partager en deux classes, *Francs-Maçons* inconséquents et *Solidaires* conséquents. *Francs-Maçons*, c'est la négation de la foi sans violence. « Je jure de prêcher partout où je serai les droits de l'homme et de ne suivre jamais d'autre religion que celle que la nature grave dans nos cœurs (*serment du chevalier d'Asie.*) Solidaires : c'est la négation de la foi avec haine et fureur : « Le despotisme religieux ne peut être extirpé sans qu'on sorte de la légalité. Aveugle il appelle contre soi la force aveugle. Point de trêve avec l'injuste. Je n'en accepte aucune! En attendant que la force soit aux mains du rationalisme, que faut-il faire? Abandonner en masse le catholicisme ; sortir de la vieille église, vous, vos femmes, vos enfants ; sortir par toutes les portes ouvertes. Que les hommes éclairés, convaincus

des maux affreux causés par la religion catholique et des périls incessants dont elle menace l'humanité, prennent l'engagement à toujours de se borner eux et leurs familles à l'observation de la loi civile, en ce qui touche la naissance, le mariage, le décès, à repousser tous les sacrements religieux. L'idéal doit être le rationalisme pur, la recherche de la vérité par l'organe de la nature et de la raison. Le mot d'ordre sera l'enterrement en dehors de toute cérémonie religieuse pour arriver à la suppression de toutes les pratiques catholiques. « C'est le secret de la mort de Sainte-Beuve, âme aussi, hélas ! vide de christianisme et ivre de paganisme.

Voilà ce que sont devenues la famille, la société, la religion. Partout des menaces affreuses d'un naufrage universel ! Et la cause de toutes ces tempêtes, disons-le bien haut, sans respect humain et sans déguisement, c'est l'invasion de l'esprit païen dans l'enseignement et l'éducation. C'est donc contre cet ennemi irréconciliable que nous devons d'abord tourner nos armes ; un enseignement chrétien, une éducation chrétienne, est le seul levier par lequel nous puissions soulever la pierre énorme qui semble déjà fermer le tombeau de la civilisation, et amener une résurrection glorieuse.

Une grande loi sociale a été violée au XVIe siècle. La source de lait généreux qui devait alimenter les jeunes générations, a fait place à un breuvage empoisonné, et nous avons vu se développer de nouveau avec une vitesse effrayante toutes les idées et tous les vices du paganisme. Il est temps, plus que temps de mettre un terme à cette étrange aberration. Il faut absolument que l'ordre soit rétabli dans l'éducation, pour qu'il puisse renaître dans la société. Il faut que les philosophes, les rhéteurs et les poëtes d'Athènes et de Rome ne soient plus ni les seuls, ni les principaux pédagogues de la jeunesse ; des auteurs chrétiens doivent remplir désormais cette noble et délicate fonction.

Mais, dira-t-on, exclure les auteurs païens de l'enseignement classique, c'est revenir à la barbarie littéraire ! Non, mille fois non ! Mais quand il en serait ainsi, pourrions-nous hésiter? Quoi ! quand il s'agissait de former des athlètes ou des guerriers, on trouvait admirable qne Sparte immolât sur l'autel de la Patrie les sciences, les lettres et les arts ; et nous balancerions à prendre une résolution énergique, quand il y va de l'avenir de la religion chrétienne et des sociétés humaines ! Écoutez Jean-Jacques Rousseau : « Oublierais-je que ce fut dans le sein de la Grèce qu'on vit s'élever cette cité (Sparte) aussi célèbre par son HEUREUSE IGNORANCE que par la sagesse de ses lois ; cette république de demi-dieux plutôt que d'hommes, tant leurs vertus semblaient supérieures à l'humanité. O Sparte, opprobre éternel d'une vaine doctrine ! Tandis que les vices conduits par les beaux-arts s'introduisaient dans Athènes, tandis qu'un tyran rassemblait avec tant de soin les ouvrages du prince des poëtes, tu chassais de tes murs les arts et les artistes, les sciences et les savants ! » Quelle leçon ! Combien nous serions imprudents et coupables, si nous n'en profitions pas !

Un prélat illustre dont on croyait pouvoir dire que le zèle de la maison de Dieu le dévorait, a le courage aujourd'hui de reprocher à un journaliste éminent et chrétien la vigoureuse campagne qu'il fit autrefois contre les classiques païens ! « Elle eût fait tomber, s'écrie-t-il, toutes nos maisons d'éducation dans le dernier mépris si l'Église vous avait suivi. » Le mépris, oh ! non. On aurait admiré, on aurait béni l'Église de France si, il y a vingt-cinq ans, elle avait rompu violemment avec les traditions fatales du paganisme littéraire et philosophique. Le mépris ! ah ! il aurait pu trouver sa raison d'être dans le triste aveuglement signalé en ces termes par M. de Gasparin, un calviniste pourtant ! « Ce sera un des étonnements de l'avenir que d'apprendre qu'une

société chrétienne a voué les sept ou huit plus belles années de la jeunesse de ses enfants à l'étude exclusive des païens ! » Le mépris ! Le pieux prélat est-il bien sûr que les académiciens et les professeurs célèbres qu'il invitait avec tant de bonheur à honorer de leur présence la représentation sur le théâtre de son petit séminaire, en langue grecque, de l'*Antigone* de Sophocle, ou de l'*Iphigénie* d'Euripide, des *Nuées* d'Aristophane, ne riaient pas au fond de leurs âmes de ses douces illusions.

D'ailleurs, l'*Univers* n'avait fait que répéter les cris d'alarme des Pères de l'Église, les règlements des conciles, les avertissements des souverains Pontifes ! Et personne n'a plus flétri que Mgr Dupanloup le déplorable système d'éducation et d'enseignement des trois derniers siècles. Lisez ces pages énergiques de son beau livre sur l'éducation, tome I, introduction, pages 2, 3 et 4 : « C'est l'éducation qui par *l'influence décisive* qu'elle exerce sur l'enfant et sur la famille, éléments primitifs de toute société, prépare des miracles inespérés de restauration intellectuelle, morale et religieuse. C'est l'éducation qui fait la grandeur des peuples et maintient leur splendeur ; qui fait leur décadence, et au besoin les relève de leur chute ! Que faut-il en effet pour soutenir ou régénérer une nation? Avant tout, des hommes ! Les nations ne s'élèvent, ne grandisssent, ne se conservent et ne se renouvellent que par les hommes. Quand voit-on les peuples s'affaiblir, déchoir de leur grandeur et se précipiter vers leur ruine ? Quand les hommes leur manquent ! Or, les hommes, c'est Dieu qui les donne, mais, Dieu le voulant ainsi, c'est l'éducation qui les fait ! Où en sommes-nous à cet égard? Nous présentons, depuis longtemps déjà, un spectacle étrange. Jamais la France ne fut plus couverte d'un peuple plus nombreux, plus actif, plus agité !... Toutes les routes de la fortune, toutes les carrières de la vie sociale sont encombrées ! Les individus se pressent, se gênent,

se heurtent, se fatiguent les uns les autres ! Et cependant, de toutes parts, on entend dire : Les hommes manquent ! où sont les hommes ? C'est le cri, c'est la plainte universelle. Diogène, autrefois, sa lanterne à la main, cherchait un homme en plein midi ! Nous lui ressemblons ! »

D'une part, nous n'avons pas d'hommes, et c'est l'éducation qui les fait ; donc, et l'arrêt est formulé par Mgr Dupanloup, l'éducation est mauvaise, essentiellement mauvaise.

Mais est-il vrai que l'abandon des classiques païens soit le retour à la barbarie littéraire? Ah ! dussé-je être accusé de paradoxe, je plaiderais volontiers la contradictoire avec la certitude d'être vainqueur. Je ne puis être ici que fort court.

D'abord, presque personne en France ne sait ni le latin, ni le grec ; ou du moins presque personne n'a en France le goût épuré de la littérature latine ou grecque. Donc, si on avait supprimé en France, il y a cinquante ans, l'étude des classiques grecs et latins, nous en serions exactement au point où nous en sommes aujourd'hui. Combien d'examinateurs de l'Université ont déclaré solennellement que les versions si faciles demandées pour le baccalauréat (je ne parle pas des thèmes, ils sont abominables) sont toujours mal faites ; qu'en se repliant sur eux-mêmes, ils sont forcés d'accuser de lâcheté les boules blanches qui échappaient à leurs doigts complaisants. J'ai souvent entendu, dans les séances solennelles du concours général de Paris, les discours latins prononcés par les sommités de la Rhétorique universitaire, et je déclare, sans crainte d'être démenti, que le latin du meilleur de ces discours n'était pas seulement inférieur à la plus négligée des homélies des Pères de l'Eglise, que c'était à peine le latin francisé qu'on désigne ironiquement du nom de latin de cuisine, blessant l'oreille et offensant le goût des très-rares connaisseurs de la belle latinité. Du latin de cuisine ! voilà le nec-plus-ultra des maîtres

les plus renommés; voilà le résultat final d'une étude opiniâtre, pendant de longues années, de tous les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Que serait-ce si je dénonçais au monde les thèses latines de nos écoles de droit, attentats déplorables contre le bon goût, honte de l'enseignement français! Cette infériorité désespérante, disons mieux, cette nullité absolue n'est pas seulement un fait; je puis et dois dire qu'elle est une nécessité, dont nous ne pourrons nous affranchir qu'en substituant aux auteurs grecs et latins du paganisme les auteurs grecs et latins du christianisme. En effet, les idées modernes sont, bon gré, mal gré, chrétiennes, parce que la société est l'œuvre du christianisme qui l'a conçue, engendrée, allaitée, dirigée, inspirée pendant un grand nombre de siècles. Les langues de Cicéron et de Démosthènes sont, par conséquent, des langues absolument mortes, exprimant des idées et des sentiments qui ne sont plus. Au contraire le latin et le grec des Pères, qui ne sont autres que le grec et le latin des nations chrétiennes, sont des langues réellement vivantes, exprimant les idées et les sentiments à l'ordre du jour, ayant donné naissance aux idiomes européens. De ce fait incontestable il résulte que le français ne diffère en réalité du latin de saint Léon le Grand, que par la forme extérieure, par le costume, si je puis m'exprimer ainsi, comme le bas-breton diffère du parisien du dix-neuvième siècle. De telle sorte qu'un enfant, les mains armées de son dictionnaire français, puisse arriver: en quelques jours, à connaître, disons mieux, à voir intuitivement, sans danger de l'oublier jamais, la signification de l'immense majorité des mots latins, à deviner le sens du latin de l'*Epitome historiæ sacræ*, des Psaumes, du Nouveau Testament, de la liturgie ecclésiastique; après quelques mois de lecture courageuse, à comprendre assez pour s'y intéresser vivement le plus grand nombre des auteurs latins classiques. Oui, j'ose l'affirmer,

sans crainte d'être démenti, parce que j'ai pour moi une longue expérience, le véritable et seul moyen d'arriver à faire savoir le latin aux jeunes générations, c'est d'exclure des classes inférieures, cinquième, quatrième et troisième le latin du paganisme, et de donner une large place au latin de l'Église. On compléterait l'enseignement ainsi commencé par de nombreux fragments des chefs-d'œuvre de l'antiquité, pleinement expurgés des souillures du vice et des excès de la démagogie. Cette épuration serait au fond un bienfait considérable au point de vue du goût ; car, comme le disait si bien, il y a quelques jours (dans sa préface aux *Dialogues de Fénelon sur l'Éloquence*), M. de Sacy, une de nos grandes autorités littéraires : « Les premiers sans contestation parmi les penseurs, les poëtes, et les écrivains de l'antiquité, sont ceux dont le génie se rapproche le plus du génie de l'Évangile. » Il ajoutait : « Et nous qui avons été éclairés de cette immense lumière, si jamais nous y fermions volontairement les yeux, comment ne retomberions-nous pas, même en fait d'art, d'éloquence et de poésie, beaucoup au-dessous de ces païens que leur raison naturelle et la droiture de leur esprit toutes seules avaient fait presque chrétiens. »

En résumé : la réforme que nous appelons à grands cris est urgente et opportune. Mgr Dupanloup peut et doit s'y associer sans crainte d'aucun mépris, avec la certitude de conquérir une gloire solide, avec d'autant plus d'empressement, qu'elle peut seule défendre du naufrage les langues latine et grecque, et sauvegarder le sentiment de leurs beautés littéraires.

Ce sera un nouvel accomplissement de la promesse évangélique : Cherchez d'abord le royaume du ciel et la justice ; le reste vous sera donné par surcroît !

Ne voyons-nous pas, en effet, malgré les éloges exagérés prodigués à l'enseignement classique actuel, malgré les affir-

mations si retentissantes de sa nécessité, que l'étude du latin et du grec se meurt, et ne sera plus bientôt qu'un souvenir. J'ai sous les yeux le *Journal général de l'Instruction publique* du jeudi 25 novembre 1869 ; et j'y vois que, se faisant l'écho des aspirations générales, un professeur agrégé de l'Université, très-sérieux et bien pensant, demande qu'on supprime inexorablement, comme de douloureuses inutilités, les vers latins, la narration latine, le discours latin, etc., etc., « pour ne conserver que le thème et la version ; parce qu'après dix années d'études pénibles, ces devoirs sont complétement hors de la portée des élèves placés même à la tête de leur classe. » Quel aveu déchirant pour l'Université ! Quel triomphe pour la cause que je défends. L'enseignement païen n'apprend ni le grec, ni le latin, et il fait perdre avec la foi tout amour de l'autorité ! Donc, sans revenir à la barbarie, sans compromettre en aucune manière le développement du bon goût littéraire, nous pouvons, et par conséquent nous devons inaugurer un enseignement absolument chrétien ; avec la certitude d'apprendre à lire et à parler le grec et le latin cent fois mieux que l'on n'a fait jusqu'ici.

D'ailleurs, la haine seule de la religion a pu donner une apparence de raison à cette accusation mensongère et intéressée. La langue des Pères de l'Église, latins et grecs, a toutes les qualités désirables : spiritualisme, richesse, simplicité, douceur, onction, flexibilité, clarté, élégance, etc. Le latin de saint Grégoire le Grand, de saint Ambroise, de saint Bernard, est une langue type et modèle, la seule qui puisse s'approprier aux temps modernes, la seule véritablement vivante. Un grand écrivain l'a dit : « pour l'étendue des connaissances, pour les principes de la plus pure philosophie, pour leur application et leur développement, pour la justesse des conclusions, pour la dignité du discours, pour la beauté de la morale et des senti-

ments, on ne pourrait comparer à saint Augustin que Platon et Cicéron. » Mais Platon et Cicéron flottent trop souvent dans le doute et tombent plus souvent encore dans des aberrations étranges.

Si c'était ici le lieu, je rappellerais qu'Erasme lui-même, l'apôtre exalté de la Renaissance, lorsque les exagérations des sectaires le ramenaient à des sentiments d'équité, leur disait ; « Vous prétendez que le latin chrétien est une langue à moitié barbare, et que pour bien parler il faut lui substituer la langue de Cicéron. Faisons donc une expérience, prenons une simple phrase de la langue latine chrétienne ; mettons cette phrase en bon latin du siècle d'Auguste, et voyons ce qu'elle gagnera en harmonie, en exactitude, en beauté ! » Ainsi transformée, la phrase était devenue sauvage jusqu'au ridicule. Fier de ce premier triomphe, Erasme entre en matière et défend, avec une éloquence qui prouve sa sincérité, cette thèse qui est la nôtre : 1° Le latin chrétien est de très-bon et de très-beau latin ; 2° il est le seul qui puisse servir de truchement aux nations modernes ; 3° les études classiques exercent sur la religion et la société l'influence la plus désastreuse. « Notre engouement pour l'antiquité païenne nous trompe et nous corrompt. *Paganitas nostra nos seducit.* Sous le prétexte d'apprendre la belle littérature, nous cessons d'être chrétiens pour devenir païens. C'est ce que je remarque dans certains jeunes gens qui nous viennent de l'Italie et surtout de Rome (*Epist. dedic. ad Jon. Vlaten., p.* 2). » « On nous a dit que les mots des auteurs païens étaient polis et de bon goût, ceux des auteurs chrétiens grossiers et barbares. C'est le paganisme, croyez-moi, c'est le paganisme qui nous persuade de ces choses, en trompant notre oreille et en faussant notre esprit. Nous ne sommes chrétiens que de nom : *titulo duntaxat sumus christiani.* Notre corps a été purifié par les eaux du baptême, mais notre esprit ne l'est

pas ; la croix est marquée sur notre front, mais notre âme en rougit; nous confessons de bouche Jésus-Christ, mais nous portons dans le cœur Jupiter et Romulus ! (*Ibid.*) » J'engage vivement mes lecteurs à lire l'excellente préface que Mgr Gaume a mise en tête de ses *Selectæ sancti Bernardi Epistolæ*, un des volumes de sa bibliothèque des auteurs chrétiens ; ils seront étonnés du bon sens d'Erasme et ne penseront plus à nous accuser d'exagération. Qu'ils lisent aussi la préface des *Actes des Apôtres avec les commentaires de saint Jean Chrysostome*, et ils resteront convaincus par les autorités les plus imposantes que la langue de l'Évangile suivant saint Luc, des Actes des Apôtres et des écrits des Pères, est du grec parfaitement pur auquel on ne peut pas plus reprocher ses hébraïcismes, qu'on ne peut reprocher à Xénophon ses mots persans, et à Cicéron ses grécismes. Il est donc vrai que les préjugés injustes et sataniques qui ont égaré tant d'esprits depuis des siècles, et amené des préventions invincibles, s'évanouissent, comme des ombres, au flambeau d'une critique honnête et désintéressée.

Mais, dira-t-on, comment en présence des règlements inexorables du baccalauréat, oser même parler de la réforme que vous proposez ? La discussion approfondie de cette objection sans valeur réelle, serait ici un hors-d'œuvre. Qu'il me suffise de la réfuter en quelques mots : 1° l'épreuve actuelle du baccalauréat est, tout le monde en convient, déraisonnable, dérisoire et cruelle à l'excès ; elle laisse toutes les chances de succès à la science factice, et place la science véritable dans les conditions les plus désavantageuses ; elle encourage l'ignorance audacieuse et décourage le savoir modeste ; elle impose le refus de sujets excellents, et commande l'admission de nullités déplorables. 2° Le baccalauréat, tôt ou tard, devra se transformer en examens de fin d'année, subis dans les maisons mêmes d'éducation autorisées par la loi, et sur les programmes de leur enseigne-

ment. 3° Le baccalauréat évidemment est institué pour le bien de la société, il est le moyen, mais non pas la fin ; la société n'est pas instituée pour le baccalauréat ; dès lors, on doit bannir de ses programmes toute question impie, impure et révolutionnaire. Imposer des classiques qui ne seraient pas suffisamment expurgés, exiger l'initiation aux mystères infâmes de la mythologie païenne, serait un crime. Quel examinateur oserait frapper d'une boule noire un candidat capable, uniquement parce qu'il refuserait de lui raconter les amours adultères de Jupiter, ou d'expliquer un discours par trop incendiaire? 4° Tout ce que l'on est en droit d'exiger d'un bachelier, c'est qu'il sache interpréter couramment le texte des principaux auteurs classiques ; or, celui qui aura appris le latin comme nous l'avons indiqué, dans les chefs-d'œuvre de la littérature sacrée, sera parfaitement en mesure de satisfaire ses juges. Marchons donc en avant sans avoir à craindre que le baccalauréat soit une de ces déités infernales qu'on ne puisse apaiser que par des sacrifices humains.

C'est au clergé à donner l'exemple, ses jeunes recrues ont elles-mêmes grandement besoin de boire à des sources plus pures et plus saines, afin que leur foi soit plus vive et plus forte. C'est le clergé d'ailleurs, et le clergé seul, qui donnera aux langues latine et grecque leur dernier asile. Au sein des civilisations trop avancées, comme au moyen âge, les chefs-d'œuvre de la littérature ancienne s'abriteront à l'ombre des vieilles églises catholiques. Encore quelques années de progrès matériel, et dans ce siècle utilitaire, qui n'est en réalité que l'âge du fer et de la houille, le latin et le grec ne seront compris, lus et parlés que dans le calme de nos grands et petits séminaires.

Je m'arrête, mais non, cependant, sans avoir signalé dans le mode actuel d'enseignement et d'éducation des abus très-

graves qui sont en même temps des causes au moins indirectes et par trop efficaces de la perte de la foi.

1. L'engouement pour les internats est trop prononcé, et l'on fait commencer aux enfants beaucoup trop tôt la vie de caserne. Je ne le dissimulerai même pas, la création des petits colléges dont on s'est montré si fier, a été une très-grande faute. Actuellement, dit le professeur agrégé dont j'invoquais tout à l'heure le témoignage, « l'échelle boiteuse des études, de la classe préparatoire à la classe de philosophie, impose aux élèves un minimum de dix ans (et pour arriver le plus souvent à quel résultat)! On semble, par un accord tacite avec les familles, ne les garder si longtemps sur les bancs que pour délivrer celles-ci d'un embarras importun. L'Université ne doit pas être une immense maison de sevrage! » L'externat a ses dangers, il laisse la porte plus promptement ouverte à l'immoralité; mais l'internat, surtout l'internat excessivement prolongé, est incomparablement plus dangereux, j'oserais dire qu'il est fatalement mortel! Sans être moins immoral, il tue la foi et use les caractères; il ne fait ni des hommes ni des chrétiens. De quoi se compose aujourd'hui la génération des lettrés? D'impuissants, d'incompris, de petits crevés, c'est le mot caractéristique. L'expérience, une très-longue expérience m'a prouvé que les enfants qui entrent au collége à sept ou huit ans pour en sortir à dix-huit ou dix-neuf ans, après s'être traînés péniblement sur les bancs de dix classes, depuis la neuvième jusqu'aux mathématiques spéciales, sont prédestinés à la dépravation, et, ce qui est plus encore que la dépravation, à une nullité absolue. Après deux ou trois années, ils ont tout usé, la discipline, l'autorité, les punitions, les exhortations, les reproches, la religion, la grâce; ils opposent à tous les stimulants de l'esprit et du cœur une inertie désespérante : Que leur famille et leurs maîtres se résignent à ne voir en eux que de tristes sujets, sinon des man-

vais sujets. L'homme, disait le sage, est enclin au mal dès son enfance, et nous voyons quelquefois le vice, comme un serpent, atteindre les enfants au berceau. Un enfant seul est comme une bûche unique déjà envahie à l'intérieur par un feu qui la consumera peut-être, mais qui peut couver longtemps. » Deux enfants, trois enfants, cent enfants sont comme un bûcher, dont tous les éléments s'enflamment et brûlent avec une activité effrayante. Tous les moralistes sont unanimes à proclamer que le casernement prolongé est profondément délétère, il fait des énervés, mais non pas des hommes. Et voilà comment les colléges sont des pépinières par trop fécondes de désœuvrés, d'inutiles, d'incrédules, de révoltés, de socialistes sans mœurs et sans frein. Il faut donc absolument que les premières études se fassent dans la famille, que l'internat ne commence qu'avec la cinquième, et qu'il ne se continue jamais au delà de cinq à six ans.

2. Il est nécessaire aussi que, au moins pour les externes, tout le travail s'exécute sous l'œil des professeurs, et qu'on n'impose plus aux élèves, en dehors des classes, des devoirs à faire le soir ou le matin au sein de leur famille. L'arc trop tendu se rompt, ou du moins perd toute son élasticité. En outre, les devoirs faits au milieu des distractions de la famille sont nécessairement mal faits ; et il est profondément immoral de condamner des enfants à toujours mal faire. C'est encore un moyen infaillible de tout user en eux, esprit, cœur, caractère, foi, etc., etc.

3. Ce n'est pas sans un profond serrement de cœur que j'ose indiquer une autre source de mal, hélas ! impossible à conjurer. Beaucoup de pères de famille et de maîtres des colléges sont sans foi ! Comment se pourra-t-il que les élèves ne soient pas eux-mêmes sans foi ? Il n'est pas de foi sans pratiques religieuses ; or, ces pratiques religieuses, comment les enfants pourront-ils

les juger absolument nécessaires, quand leurs parents et leurs maîtres s'en sont affranchis? Comment pourraient-ils en prendre l'heureuse habitude, quand ils savent d'avance que leur premier acte à la sortie du collége sera de les abandonner? Nous ne nous faisons pas illusion, le plus souverainement efficace des enseignements est l'exemple du père et du maître, exemple toujours présent, qui, sans qu'il en ait même la conscience, passe dans toutes ses actions, dans toutes ses paroles, opère partout et toujours. Chers professeurs, confrères bien-aimés, mon cœur est plein pour vous de sentiments d'affection respectueuse que vous méritez par une conduite le plus souvent morale et honorable, et cependant je me sens entraîné à vous plaindre amèrement, à m'effrayer de la responsabilité terrible que vous assumez sans y prendre garde. Chaque être engendre nécessairement un être semblable à lui, quand il n'engendre pas un monstre. Indifférent, incrédule, le professeur engendrera forcément des indifférents, des incrédules. Si rien dans son être ne respire la foi, il fera fatalement perdre la foi à ses élèves. Et perdre la foi c'est le plus irréparable des malheurs! Et Dieu demandera raison au maître de l'âme de son élève perdue pour l'éternité! Et Jésus-Christ a dit qu'au cou de celui qui scandalise le plus petit de ses enfants, il faudrait attacher la pierre du moulin que l'âne fait tourner! L'enseignement, l'éducation sont des fonctions divines ; pour les remplir il faut être saint au moins d'aspiration et de désir. Je touche, je le sens, une corde qui rend des sons par trop déchirants ; mais en même temps j'ai mis le doigt sur la cause la plus active de la perte de la foi au temps présent. On comprendra désormais comment et pourquoi elle va s'affaiblissant dans une proportion géométrique ou exponentielle ; comment et pourquoi sa conservation dans un si grand nombre d'âmes est un miracle de toute-puissance divine et une splendeur.

4. Je voulais passer sous silence une autre question plus brûlante encore, mais les considérations dans lesquelles je viens d'entrer m'amènent à en dire quelques mots. Quel ami sincère et désintéressé de la religion, de la morale, de la société, ne s'effrayerait pas de tant d'efforts accumulés pour faire les jeunes filles savantes, à une époque où la femme a pour la maternité et les fonctions essentielles de la maternité une répugnance comme instinctive et invincible ; où l'immense majorité des mères se hâtent de rejeter le fardeau de leurs enfants, de les abandonner à des mains mercenaires, sans même s'inquiéter de l'effrayante mortalité qui fait plus que décimer les nourrissons enlevés au sein maternel? Toute la gloire de la femme est au fond de son cœur et non pas de son esprit, elle doit se concentrer dans l'intérieur de sa famille, *omnis gloria filiæ regis ab intus !* Les belles qualités de la femme doivent s'exprimer par des vertus domestiques. Qu'elle soit instruite, oui ! Que son instruction soit forte, oui ! Mais avant tout que cette instruction soit utile, et qu'elle soit donnée exclusivement par des maîtres chrétiens. Serait-ce être trop scrupuleux et exagéré, que de s'effrayer à la pensée de ces trois cents jeunes anglaises qui, dans les salles de Kensington's Museum sont comme suspendues, plusieurs jours chaque semaine, aux lèvres éloquentes d'un naturaliste éminent, qui a rompu de front avec toutes les doctrines et les traditions de la religion chrétienne ; qui fait insurger la science contre la foi ; qui donne un singe pour premier père au genre humain ; qui a déclaré solennellement que toute sa philosophie est impuissante à lui démontrer l'existence d'une âme humaine distincte du corps ; que la conscience de la liberté n'est peut-être qu'une illusion, que l'homme, par conséquent, pourrait très-bien, n'être pas libre, etc., etc. ? Est-il vraiment possible que des convictions changées en seconde nature, ne se trahissent pas à chaque

BIBLIOTHECA ... ensis

instant, et ne fassent bientôt vibrer à l'unisson ces imaginations jeunes et vives, ces esprits délicats et inexpérimentés ; dans une contrée surtout où la foi est tant ballottée, où les pratiques religieuses sont si relâchées et si rares ! Ma conscience me défendra toujours de me réconcilier avec l'idée tant à la mode de l'instruction publique secondaire pour les jeunes filles. Cet enseignement m'apparaît comme une cause inévitable de la perte de la foi, et la plus redoutable des causes, parce que l'influence d'une mère indifférente ou incrédule est mille fois plus délétère que celle d'un père sans religion. On me trouvera, si l'on veut, bien arriéré ou même ridicule, moi le porte-drapeau si ferme du progrès sous toutes ses formes ; mais je n'hésite pas à déclarer que l'agitation de ces dernières années en faveur de l'enseignement public des compagnes de l'homme, est une agitation inconsidérée, et que ses conséquences seront rapidement désastreuses (1).

(1) Puisque j'ai tant dit, qu'on me permette d'exprimer ma pensée tout entière sur l'attitude que le clergé pourrait et devrait prendre pour assurer le retour à la foi par l'enseignement.

Après avoir pris avis du Saint-Siége, et autorisés par le Souverain Pontife, Nosseigneurs les Évêques prendraient les mesures suivantes. Ils n'ordonneraient prêtre, en thèse générale, parmi les jeunes lévites sans fortune, que ceux qui s'engageraient à remplir, pendant cinq ou dix ans, les fonctions d'instituteur primaire. Ils exigeraient des jeunes gens de famille ou de ceux qui montreraient des dispositions plus heureuses, le diplôme de bachelier, de licencié, de docteur en théologie ou ès sciences mathématiques, physiques, naturelles, avec l'engagement aussi de participer, s'il le fallait, à l'enseignement des petits séminaires et des institutions ecclésiastiques: il arrivera nécessairement un jour que l'examen de licence, comme l'examen de baccalauréat, sera ramené à sa seule condition légitime d'examen de fin d'année de la classe supérieure de philosophie. Ils feraient aux professeurs de leurs petits ou grands séminaires et de leurs maisons d'éducation un traitement au moins égal à celui des premiers vicaires des villes ou des professeurs des lycées ou colléges communaux, pour les relever à leurs propres yeux, aux yeux des élèves et du clergé, pour les encourager à mieux assurer la prospérité de l'établissement par une instruction plus solide et plus brillante. L'un au moins des petits séminaires, établi au sein d'une grande commune,

Ce chapitre a été bien long, mais je ne le regrette pas ; j'ai déjà dit qu'il était à la fois et le plus important, et le plus délicat de mon livre. J'avais une grande thèse à soutenir, des maux énormes à réparer, des dangers effrayants à conjurer. Je l'ai fait avec conscience et courage. Il me reste à élever mes yeux et ma voix vers Pie IX et le concile du Vatican, en les conjurant d'imposer, au clergé du moins, une éducation foncièrement chrétienne, avec exclusion de tout mauvais ferment païen. Et peut-être qu'après une commotion violente, juste expiation des

ou d'un chef-lieu de canton n'aurait que très-peu d'internes ou pensionnaires; le plus grand nombre des élèves seraient externes, en pension dans des familles de villageois, choisis parmi les plus chrétiens. Commencé en cinquième, l'enseignement se terminerait en six ans au plus, par une première année de philosophie, et comprendrait l'ensemble des matières exigées aujourd'hui pour le baccalauréat. Les paroisses rurales, autant que possible, seraient confiées à deux prêtres, un curé et son vicaire. Le curé donnerait les premières leçons de latin aux enfants qui montreraient plus de dispositions à embrasser l'état ecclésiastique ou à suivre une carrière libérale. Le vicaire ferait la classe aux petits enfants. Le curé et le vicaire, initiés dans le grand ou le petit séminaire aux principes de l'agriculture et des industries agricoles et domestiques, feraient cultiver sous leurs yeux un grand champ ou jardin d'expériences, avec étable et basse-cour, et apprendraient aux habitants, dans des conférences publiques, à produire en abondance et à bon marché les denrées alimentaires nécessaires et utiles, volailles, œufs, lait, miel, légumes, racines, fruits, fleurs, etc., etc.

Le temps approche où le prêtre ne pourra plus compter ni sur la subvention de l'Etat qu'on lui dispute déjà avec acharnement, ni sur les produits du casuel dont la seule pensée soulève aujourd'hui tant de répugnance et de haine, et qui va diminuant de plus en plus chaque jour. Il faudra donc que, faisant un acte de foi vive, et s'armant de courage, il ne compte plus que sur Dieu et sur son travail. Oui, le moment est presque venu où, fidèle au conseil et à l'exemple de saint Paul, *il devra s'occuper sérieusement et travailler de ses mains à ce qui est bon, pour se suffire à lui-même et donner à ceux qui souffrent du besoin.* (Epît. aux Éphès. c. IV, v. 28.) Que cette perspective ne l'effraye pas; qu'elle le rassure et l'encourage au contraire. Il sera alors à tous les points de vue l'homme de la divine Providence. Avec la dignité, l'indépendance et la considération qui sont les plus beaux apanages de son divin ministère, il retrouvera son empire sur les âmes ; il les conservera fidèles, ou les ramènera à Dieu. *Da mihi animas, cætera tolle tibi.*

égarements passés, suite du fatal aveuglement qui avait entraîné les générations à abandonner les eaux pures de la foi pour revenir aux citernes vides du paganisme, la France redeviendra chrétienne.

J'aurai aussi démontré jusqu'à l'évidence, qu'aussitôt que la foi eut cessé de présider à l'enseignement des jeunes générations, et que l'esprit chrétien eut fait place à l'esprit païen, la société se précipita rapidement vers l'abîme ; en passant coup sur coup : de la Renaissance au Protestantisme, du Protestantisme au Voltairianisme, du Voltairianisme à la Révolution, de la Révolution française, par les mêmes chemins et sous l'influence des mêmes causes, à l'Indifférence absolue en matière de religion, à l'Incrédulité systématique, au Naturalisme, au Matérialisme, au Solidarisme, et plus encore à l'abaissement et à l'effacement des caractères, à la négation presqu'universelle des vertus qui font l'homme, le citoyen, et surtout le chrétien.

Nous reste-t-il à passer par le feu du socialisme démagogique qui nous sauvera peut-être en nous éclairant et en nous épurant ?

CHAPITRE V.

Causes communes et générales de la perte de la Foi.

—

L'ESPRIT RÉVOLUTIONNAIRE.

Conséquence fatale de l'esprit païen, l'esprit révolutionnaire est devenu à son tour en France une cause souverainement efficace de la perte de la foi, et ne tend à rien moins qu'à l'anéantir. Il a fait explosion en 1789 et 1791 par la déclaration des droits de l'homme. Il a soufflé en tempête de 1791 à 1793, et il a tout renversé, Église, Religion, Société. Ses propres excès ont épuisé en partie sa violence de 1795 à 1799. Il s'est réveillé en 1830 et 1848. En 1869, il agite les têtes les plus sensées, et passionne les échos exaltés d'une minorité furibonde qui rêve le communisme démocratique, et va jusqu'à menacer la sûreté et la propriété, placées par la Révolution au rang des droits sacrés de l'homme.

J'entends par esprit révolutionnaire, non pas l'esprit libéral qui inspira ce qu'on nomme aujourd'hui les *immortels principes de* 1789. Chose étrange, et qui n'a pas été assez remarquée : les bases des droits et des devoirs de l'homme, posées au frontispice des constitutions de 1791, 1793, 1795 sont en réalité la manifestation inconsciente du sentiment chrétien, l'élan spontané d'une nation que le christianisme a façonnée, inspirée, dirigée pendant de longs siècles. Ces maximes fondamentales : *Tous les hommes naissent et meurent libres et égaux en droit. Tout homme peut engager ses services, son*

temps, mais il ne peut se vendre ni être vendu. Il ne peut exister qu'un engagement de soumission et de reconnaissance entre l'homme qui travaille et celui qui l'emploie. Tous les devoirs de l'homme et du citoyen dérivent de ces deux principes gravés par la nature dans les cœurs : Ne faites point aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît; faites constamment aux autres le bien que vous voudriez en recevoir, etc., sont des maximes évangéliques. Leur glorification est un hommage involontaire peut-être, mais réel, à la dignité, à la liberté, à la fraternité chrétiennes ! *Faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fît!* C'est même l'héroïsme de la charité que Jésus-Christ est venu apporter sur la terre. La vie de saint Vincent de Paul, comme celle du divin Sauveur, est renfermée tout entière dans ce seul mot : il a passé en faisant le bien, c'est-à-dire en faisant aux autres ce qu'il aurait voulu qu'on lui fît. Et ces autres préceptes : *Vivre soumis aux lois et respecter ceux qui en sont les organes; Nul n'est bon citoyen s'il n'est bon fils, bon père, bon époux, bon ami; Nul n'est homme de bien s'il n'est franchement et religieusement observateur des lois, etc.* » ne sont-ils pas des échos des mœurs catholiques ?

Ce sont bien les principes de 1789 ; et ce n'est pas là ce que j'appelle esprit révolutionnaire. Je comprends, sous ce nom, d'abord, la fatale tendance qui a fait supprimer de ces constitutions, de ces déclarations des droits et des devoirs de l'homme, toute mention explicite de Dieu et de Jésus-Christ, pour aboutir à une invocation tardive et hypocrite à l'Être suprême ! L'Être suprême, hélas ! n'était pour celui qui le proclamait que la nature ou le Dieu impersonnel des panthéistes ! J'appelle esprit révolutionnaire, la négation implicite de toute religion révélée que suppose l'émancipation comprise sous les grands mots : liberté de pensée, liberté d'examen, liberté de

conscience, liberté des cultes, liberté de la presse, etc., etc. Cette émancipation ne devait pas sortir nécessairement des principes de 89 ; ces principes au contraire, et il importe grandement de le constater, étaient la négation de ces excès. En effet, par exemple, cette exagération de la liberté de la presse : *Tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi*, n'est-elle pas condamnée d'avance par cette définition même de la liberté : *La liberté ne consiste qu'à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ;* et par ce précepte de charité : *Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît ?* N'est-ce pas, en effet, une justice et une réparation dérisoires, pour celui contre lequel la médisance ou la calomnie se sont déchaînées, que de voir son adversaire puni de la liberté excessive qu'il a prise ! L'insulté, évidemment, aurait préféré mille fois que l'insulteur se fût abstenu de le calomnier ou de l'outrager.

Je comprends enfin sous le nom d'esprit révolutionnaire, les contradictions lamentables qui amènent les gouvernements d'une part à séparer l'Église de l'État, à refuser de salarier le culte de la majorité des citoyens, même après avoir confisqué ses biens ; de l'autre, à réglementer sacrilégement les cultes, comme le faisait la trop célèbre constitution civile du clergé ; à supprimer les annates et tout autre tribut payé volontairement par les catholiques au chef de l'Église ; à soumettre à des formalités administratives les rapports d'ordre purement spirituel du Souverain Pontife avec les Evêques et les fidèles ; à assimiler les vœux de religion, qui ne sont que le légitime exercice de la liberté de conscience, à des engagements contraires aux vœux de la nature de l'homme ; à nier explicitement ou implicitement le sacrement de mariage, et à autoriser le divorce, etc., etc.

Voilà ce que j'entends par esprit révolutionnaire. Ainsi défini, est-il une cause évidente et active de la perte de la foi? Les chrétiens catholiques doivent-ils ou peuvent-ils pactiser avec lui? Est-il permis d'être et de se dire catholique libéral?

Peut-il arriver que des états ou sociétés se croient autorisés à rester civilement en dehors de toute croyance religieuse; en raison, par exemple, de la multiplicité et de la diversité des cultes ou églises particulières, en raison aussi des dispositions actuelles de la majorité des esprits impatients de tout joug religieux? De telle sorte que la condition normale de ces sociétés soit la séparation absolue de l'Église et de l'État, l'abandon de tous les cultes à eux-mêmes, et l'exercice légal de toutes les libertés révolutionnaires? C'est à peu près la condition de l'Amérique septentrionale ou États-Unis d'Amérique?

La législation ainsi établie est-elle le beau idéal des sociétés modernes? Peut-elle devenir l'objet des vœux de catholiques même fervents?

Au point de vue chrétien, peut-elle être considérée comme un bien? Au contraire, doit-on la considérer en elle-même comme un mal, et faut-il se résigner seulement à la subir, quand elle s'imposera forcément?

En admettant qu'elle soit un mal, et alors qu'elle n'a pas encore envahi toutes les sociétés modernes, n'est-il pas juste et bon que le souverain Pontife la flétrisse, pour arrêter du moins un instant la contagion?

Ce programme est vraiment effrayant. Je ne l'aborderai pas sans rappeler des principes qui, hélas! ne sont plus de ce monde, et qui peuvent seuls cependant justifier les solutions impopulaires que je serai forcé de donner à ces questions brûlantes.

Une fois encore : *sursum corda!* Le cœur en haut!

Aux yeux de la foi, le temps, la vie présente, les dons de la nature et de l'esprit, les bienfaits de l'éducation et de la civili-

sation, la richesse, la liberté, la science, les progrès de l'industrie et des arts, etc., etc., sont des biens réels, qu'elle apprécie, qu'elle tend à procurer et procure quand on ne met pas d'obstacles à sa libre expansion, mais des biens ou des intérêts secondaires, qu'il faut être prêt à sacrifier aux biens et aux intérêts essentiels de l'Éternité ! *Quid hoc ad æternitatem...* Le grand précepte chrétien est celui-ci : *Cherchez le royaume de Dieu et la justice, le reste vous sera donné par surcroît.* Les grandes maximes chrétiennes qu'il ne faut jamais oublier sont : *Que sert à l'homme de gagner tout l'univers s'il vient à perdre son âme? Si votre œil vous scandalise, arrachez, projetez-le bien loin ; il vaut mille fois mieux en effet pour vous qu'un de vos membres périsse que si votre corps était jeté tout entier dans le feu des enfers... Si votre main droite, si votre pied sont pour vous une occasion de scandale, coupez-les ; il vaut mille fois mieux entrer au ciel manchot ou boiteux, que d'être jeté pieds et jambes dans des flammes qui ne s'éteindront jamais.* Jésus-Christ a dit encore : *Je n'apporte pas la paix mais la guerre. Je suis venu séparer le fils de son père, la fille de sa mère, la bru de son beau-père, l'époux de l'épouse : car il arrive, hélas ! souvent que les familiers de l'homme sont ses plus cruels ennemis. Celui qui ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, ses sœurs, et même son âme, quand ils sont un obstacle à son salut, ne peut pas être mon disciple.* Ce n'est pas tout, répétons encore le terrible anathème tant oublié : *celui qui scandalise le plus petit de ceux qui croient en moi, mérite qu'on lui suspende au cou la meule que l'âne fait tourner, et qu'on le jette dans la profondeur des mers.* Dans les âges de foi, le grand cri des chrétiens était : COUPEZ, BRULEZ, O MON DIEU, DANS CE MONDE QUI PASSE, POURVU QUE VOUS NOUS ÉPARGNIEZ DANS L'ÉTERNITÉ : *Hic seca, hic ure, modo in æternum parcas.*

Et qu'on le remarque bien, ce n'est pas seulement l'Église catholique, c'est l'Évangile, c'est Jésus-Christ, qui nous font un devoir sacré de défendre notre foi et la foi des autres au prix de tous les sacrifices, s'il est nécessaire. Nul n'a le droit de dire que Jésus-Christ est doux, que l'Évangile est bon, que l'Église seule fut cruelle. Le dogme redoutable qui ordonne de sacrifier sa propre vie, tout ce qu'il y a de plus excellent et de plus précieux au monde, à plus forte raison des biens secondaires, quand ils deviennent un obstacle au salut, est un dogme chrétien et évangélique.

Prenez le christianisme tel qu'il est, ou repoussez-le sans même le discuter. Pour ceux qui ne croient pas à la vie future, au ciel, à l'enfer, le christianisme est sans but, il n'existe pas, il ne doit pas exister. Mais ceux qui croient à Jésus-Christ, à l'immortalité des âmes, à l'éternité bienheureuse ou malheureuse, seraient en contradiction ouverte avec eux-mêmes, et avec leur foi, s'ils hésitaient à sacrifier à la vie future, quand il est nécessaire, la vie présente avec tous ses biens, les droits de l'homme, la liberté, la fortune, etc., etc.

C'est là toute la philosophie du christianisme.

En nous plaçant à ce point de vue, nous verrons toutes les difficultés s'évanouir. La séparation de l'Église et de l'Etat, l'Etat athée, l'égalité de toutes les croyances devant la loi, la liberté des cultes, la liberté de penser, la liberté d'examen, la liberté de conscience, la liberté de la presse, etc., etc., peuvent être une nécessité des temps, en raison de l'état des esprits et des volontés; mais évidemment, cette nécessité sert mal les intérêts éternels des peuples.

Cette soif d'indépendance prouve trop, hélas ! que la foi est amoindrie, et la satisfaire c'est en réalité vouloir l'amoindrir

encore. On pourrait même dire sans exagération, que cet état des esprits est déjà le triomphe définitif de la vie présente sur la vie future, du temps sur l'éternité.

Vouloir forcer la foi à le reconnaître et à le proclamer comme l'ordre normal et régulier des sociétés chrétiennes, ce serait la condamner fatalement à se renier et à se suicider elle-même.

L'Église catholique, dépositaire et interprète de la foi, a été instituée par son divin Fondateur dans ce seul but : que ses *fidèles disciples trouvent par elle et dans son sein les moyens propres à les conduire au ciel*. Elle n'existe donc qu'en vue du salut des âmes et de l'éternité. Otez l'éternité, ôtez le salut des âmes, l'Église n'a plus aucune raison d'être ! Comment donc accepterait-elle, comment ne repousserait-elle pas avec une énergie divine ce qui la ferait mentir à ses célestes destinées, ce qui la mettrait de plus en plus dans l'impossibilité de sauver les âmes que son divin fondateur lui a confiées.

Et qu'on le remarque bien, ce que l'Église ne peut pas approuver, ce qu'elle repousse, ce n'est pas le fait, mais le droit ou le principe.

Qu'un gouvernement qui se dit encore chrétien, décrète la séparation absolue de l'Église et de l'État ; l'égalité de tous les cultes devant la loi, le plein exercice de toutes les libertés, voilà le fait. Que la séparation de l'Église et de l'État, que l'égalité de tous les cultes devant la loi, le plein exercice de toutes les libertés, soient un bien, et caractérisent un gouvernement plus parfait, parce qu'ils donnent satisfaction aux exigences des peuples et des temps, c'est la question de droit ou de principe ! Le fait, l'Église l'abandonne à la responsabilité des gouvernements, non sans les avoir charitablement avertis du danger ; elle l'accepte quand il est accompli. Quant au droit ou au principe, cette émancipation absolue de l'État et

des individus est fatale, et elle doit le déclarer hautement. Les adversaires de l'Église sont les premiers à reconnaître que le droit nouveau lui est hostile. Ils ne le demandent à grands cris, ils ne s'insurgent pour le conquérir que pour parvenir à se débarrasser d'elle, à lui faire perdre son empire sur les esprits et sur les cœurs. Exiger qu'elle les approuve ce serait donc la forcer à apostasier lâchement. Mieux vaudrait mille fois user contre elle de tous les mesures de rigueur. Prétendre, en un mot, la faire sortir de la question de fait, la faire entrer dans la question de droit, serait une odieuse tyrannie, un attentat évident contre la liberté de la conscience et contre la foi.

Peut-être qu'un gouvernement libéral ou même révolutionnaire est une des fatales nécessités de notre époque, parce que la masse des individus ne veut plus être gouvernée autrement. Constitué surtout pour administrer les intérêts matériels et moraux, le pouvoir civil est forcé quelquefois de céder à des exigences qui, si elles n'étaient pas satisfaites, le rendraient odieux et impossible. L'Église s'insurgera-t-elle contre ces concessions fatales? Armera-t-elle ses enfants contre ces gouvernements révolutionnaires? Les excommuniera-t-elle? Dispensera-t-elle de l'obéissance qui leur serait due? Leur fera-t-elle refuser le serment de fidélité? Oh non! Elle ne cessera pas de voir dans ces pouvoirs révoltés les dépositaires de l'autorité divine; elle dira à ses enfants : Soyez soumis aux autorités qui vous gouvernent, parce qu'il n'est pas d'autorité qui ne vienne de Dieu. Celui qui résiste aux puissances établies résiste à l'ordre de Dieu, et celui qui résiste à l'ordre de Dieu attire sur lui la condamnation. Soumettez-vous non-seulement par crainte et avec colère, mais par conscience. Payez-leur le tribut comme aux ministres de Dieu, car elles le servent en gouvernant. Rendez à chacun tout ce qui lui est dû : l'impôt à qui a droit de l'établir; l'octroi à qui a le droit de le percevoir;

la crainte à qui est en position de l'inspirer ; l'honneur à celui qui porte les insignes de l'autorité. Tant que les gouvernements n'exigeront rien de contraire à la foi ou au salut éternel, ils trouveront dans les enfants de l'Église catholique leurs sujets les plus fidèles et les plus empressés à se soumettre aux lois. Si ce qu'on leur commande est contraire à leur foi, ils refuseront, on les entendra répéter ce cri des apôtres : NOUS NE POUVONS PAS ! C'est un devoir sacré pour nous d'obéir à Dieu avant d'obéir aux hommes ! Mais ils ne se soulèveront pas, ils ne s'armeront pas ; ils se laisseront au contraire égorger, alors même qu'ils seraient une légion, la légion thébéenne ou fulminante.

Que les gouvernements donc cèdent, s'ils s'y croient forcés, à la fatalité qui les entraîne, qu'ils se constituent révolutionnairement, qu'ils donnent essor aux droits de l'homme dans toute leur plénitude et leur exagération ; l'Église ne s'armera pas du glaive, même du glaive spirituel. Si la liberté consent à s'étendre jusqu'à elle, l'Église restera ; elle se pliera autant qu'il sera nécessaire au nouvel ordre de choses ; elle se fera sa place aussi étroite qu'on voudra, heureuse de se dévouer encore à la plus grande gloire de Dieu, au salut des âmes, au bien même des gouvernements.

En résumé, l'Église accepte le fait avec résignation, parce que le fait doit être subi, et que sa mission divine lui fait un devoir rigoureux de procurer le salut des âmes sous tous les gouvernements ; mais elle reste inflexible sur les principes.

Il y a quelques mois, un publiciste éminent félicitait un religieux français que le libéralisme moderne a fatalement amené à secouer bruyamment le joug de l'obéissance, d'avoir été respirer l'air plus propice *d'un pays où l'Église tolère la liberté !* Il aurait dû dire *d'un pays où la liberté tolère l'Église !* L'Église en effet a toujours toléré la liberté civile comme un fait dépendant de la volonté des gouvernements et des peuples,

mais la liberté, hélas! qui dégénère presqu'infailliblement en licence, n'a pas toujours toléré et n'est pas plus disposée que par le passé à tolérer l'Église. Elle s'obstine, au contraire, à la considérer comme sa plus mortelle ennemie, et voudrait même la forcer à la plus sotte des apostasies. Il ne lui suffit pas que les catholiques acceptent le fait de son gouvernement révolutionnaire; elle veut absolument, et il est des catholiques assez naïfs pour se laisser entraîner à cette fatale abdication, qu'ils proclament contre leur raison, leur conscience et leur foi, le droit ou la légitimité de cette émancipation absolue des intelligences et des volontés.

Ce que quelques catholiques séduits ont pu faire, l'Église représentée par son chef infaillible ne le fera jamais; et ceux mêmes qui semblent vouloir lui faire violence, l'approuvent au fond de sa résistance énergique: ils le mépriseraient s'il venait à faiblir! Ce jour-là, du reste, l'Église catholique aurait cessé d'exister. Au lieu de la contraindre à glorifier un ordre de choses qui conduit inévitablement à la perte universelle de la foi et des âmes, bénissez-la donc, cette mère incomparable, d'avoir le courage de vous déclarer sans détour qu'un gouvernement où les intérêts surnaturels des peuples et des sujets sont gravement compromis est un gouvernement moins favorable même aux intérêts matériels. Si Dieu ne garde pas la maison, la cité, le gouvernement, le gouvernement, la cité, la maison seront mal gardés!

Pour mieux faire toucher du doigt l'inconséquence des esprits abusés qui voudraient voir l'Église approuver et encourager leur libéralisme, qu'il me soit permis d'invoquer une comparaison saisissante puisée dans l'Évangile. L'enfant prodigue aborde un jour son père et lui dit: « Mon père, je meurs d'ennui dans la maison paternelle; cette vie régulière et monotone m'est devenue insupportable; donnez-moi ce que ma mère

m'a laissé et la portion de votre héritage qui doit me revenir, et j'irai dans une région lointaine satisfaire en liberté les désirs de mon cœur. Le père, qui craignait d'irriter son fils bien-aimé et de le pousser à toute extrémité s'il se montrait inflexible, lui donna ce qui lui appartenait. La vieille légende le montre introduisant le jeune insensé dans la salle des bijoux de la famille, et les partageant généreusement avec lui. Le prodigue est parti, emportant ce qu'il possédait ; et quelques années se sont à peine écoulées, que, après avoir tout dissipé dans une vie de licence et de débauche, il tombe dans une profonde misère, vend honteusement ses services, accepte de garder des pourceaux, et se trouve réduit à envier les restes que l'on jetait à son vil troupeau. Dans le monde politique, comme dans le monde individuel, la liberté est bien près du plus odieux esclavage ! 89 touche à 93 ! Le peuple souverain est bientôt le peuple exploité par des tyrans sanguinaires. Mirabeau et Robespierre se donnent la main !

Mais revenons à notre comparaison. Que dirait-on si des moralistes complaisants osaient affirmer que le père de l'enfant prodigue n'avait pas fait assez encore ; qu'il ne devait pas se borner à partager avec son fils l'héritage de la famille ; qu'il aurait dû en outre l'encourager à suivre la voie déplorable dans laquelle il s'engageait. Tu as raison, mon fils, la maison paternelle est trop ennuyeuse, le joug de la vertu est trop pesant ; il faut que jeunesse se passe ; pars, amuse-toi, lâche la bride à toutes tes passions ; livre-toi sans remords aux exigences des courtisanes ; inscris ton nom dans les fastes du libertinage, et descends au rang des plus vils débauchés. Eh bien ! ce rôle infâme que les plus dépravés n'oseraient pas conseiller au père de l'enfant prodigue, les révolutionnaires et quelques catholiques hélas ! veulent à toute force l'imposer à la sainte Eglise de Jésus-Christ !

Les nations modernes lui demandent à grands cris de rompre les liens déjà bien relâchés, cependant, qui l'unissent encore à elle; elles ne veulent plus des concordats, elles réclament à grands cris la séparation de l'Église et de l'État, l'odieuse chimère de l'Église libre, c'est-à-dire de l'Église dépouillée de tous ses biens, de tous ses priviléges et de tous ses droits, dans l'État libre, c'est-à-dire dans l'État athée et despote; l'égalité de tous les cultes devant la loi; toutes les libertés enfin qui se réduisent en dernière analyse à la liberté des méchants et du mal.

L'Église, parce que sa responsabilité s'étend à tous, et qui a charge d'âmes pour l'éternité, fait naturellement plus de résistance que le père de l'enfant prodigue, dont la tutelle avait simplement pour objet de sauvegarder les intérêts matériels et moraux de son fils. Elle pousse un cri de terreur, lance ses encycliques, formule son *Syllabus*, rappelle les oracles de l'éternelle vérité, signale les écueils cachés, montre l'abîme ouvert sous les pas des novateurs. Peut-elle faire autrement? Ne la mépriseriez-vous pas si elle pactisait avec la révolte; si elle livrait un libre passage au torrent de l'indépendance et de l'incrédulité; si elle ne protestait pas contre des doctrines qui ne tendent à rien moins évidemment qu'à rendre impossible l'accomplissement de sa mission divine, le salut des âmes; si elle ne stigmatisait pas des réformes téméraires qu'on ne réclame que pour arriver à l'opprimer?

Ces doctrines, ces réformes, qu'elle les subisse si on les fait passer à l'état de lois; qu'elle s'y résigne. qu'elle s'y accommode de son mieux, c'est tout ce qu'elle peut faire.

Voyez l'Amérique septentrionale. Là tout est consommé. La séparation et l'indépendance mutuelle de l'Église et de l'État sont franchement acceptées, toutes les libertés règnent en souveraines, et l'Église catholique ne se plaint pas, et elle tra-

vaille activement, efficacement au salut des âmes ; et le gouvernement, autrefois si intolérant, exalte sans respect humain les immenses services rendus par les jésuites aux soldats de ses armées, il les remercie avec effusion de leur avoir appris à supporter sans murmurer des privations presqu'au-dessus des forces humaines. En même temps, aussi, la Prusse protestante bénissait les sœurs françaises de la charité, des soins qu'elles avaient prodigués aux blessés sur les champs de bataille et dans ses hôpitaux, avec un héroïsme admirable! Ce sont cependant ces mêmes jésuites, ces mêmes sœurs de charité que le libéralisme français poursuit de tant de haines! Cette année un concile national de tous les évêques catholiques des États-Unis s'est réuni à Baltimore, et il a gardé le silence le plus absolu sur tout ce qui touche à la politique, aux gouvernements et aux gouvernés.

Le Concile général du Vatican, assemblé à Rome, reprendra-t-il et continuera-t-il l'œuvre sainte et forte de Pie IX? Fera-t-il sien le *Syllabus?* Les révolutionnaires le craignent et font entendre déjà des cris de colère et de vengeance. Les gouvernements inquiets se tiennent sur la défensive, et se réservent le droit de protester quand le moment sera venu. Les catholiques-libéraux partagent les inquiétudes pusillanimes des gouvernements, et conjurent l'Église de ne pas briser les derniers liens qui, disent-ils, unissent encore à elle les générations nouvelles. Leur timidité, conséquence fatale d'une foi par trop amoindrie, les aveugle à ce point qu'ils ne distinguent plus entre le droit et le fait, entre la théorie et la pratique, entre les principes et les personnes ; ce qui les réduit à donner le douloureux et scandaleux spectacle d'une défiance alarmée des oracles de l'Esprit-Saint! Ils seraient bien coupables s'ils ne savaient pas qu'en condamnant de nouveau les erreurs du *Syllabus*, le concile n'aura nullement la prétention de faire

violence aux gouvernements et aux peuples! Non! Il les laissera libres de céder au torrent qui les entraîne, mais il aura du moins fait son devoir : en montrant du doigt les écueils redoutables contre lesquels la foi du plus grand nombre viendrait se briser ; en prévenant les esprits sages contre les dangers imminents d'une législation qui semble plus conforme aux besoins des temps, parce que les temps hélas! sont à l'incrédulité, à la haine de toutes les vérités, à l'amour de toutes les erreurs; en se montrant effrayée de réformes que leurs partisans appellent à grands cris parce qu'ils sentent qu'elles les débarrasseront de l'influence détestée de l'Église.

Oui, si les nations frémissent, si les peuples méditent de sinistres complots ; si les rois et les princes conjurent contre Dieu, contre le Christ et contre son Église, c'est parce que nous avons atteint ces temps dont le grand Apôtre disait à son fidèle disciple Timothée : *Les hommes ne supporteront plus les saines doctrines; pressés par des désirs insensés et une démangeaison maladive des oreilles, ils s'environneront de maîtres de leur choix et se tourneront vers les fables.* Ces maîtres qui font tant de bruit à la tribune des réunions publiques et dans les journaux, sont bien ceux dont saint Paul a tracé le portrait : *s'aimant eux-mêmes, avides, arrogants, orgueilleux, blasphémateurs, impatients de tout joug, calomniateurs, durs, sans cœur, sans bonté, insolents*, etc. Et si Pie IX fait retentir la voix d'un pasteur vigilant, il ne fait qu'accomplir l'ordre donné par le grand apôtre : *avertis, insiste à temps et à contre-temps, reprends, supplie, menace avec patience, avec science, avec autorité!*

Il est encore un principe qu'il importe de rappeler avant de prouver directement par quelques considérations rapides combien les prétendus bienfaits que les sociétés modernes appellent de tant de vœux, sont dangereux pour la foi.

La foi est un trésor incomparable, nous l'avons déjà établi, nous l'établirons bientôt plus encore, mais ce trésor nous le portons dans des vases fragiles à l'excès. Si la chair est prompte, l'esprit est léger, et la foi se perd plus facilement peut-être que l'innocence, qu'un souffle cependant peut ternir. C'est surtout de la foi qu'on peut dire : celui qui aime le péril, périra. Voyez Pierre, si présomptueux et si sûr de lui-même, la voix d'une servante a suffi pour le rendre infidèle ; il affirme avec serment, avec anathème, qu'il n'a jamais connu Jésus-Christ ; et il l'adorait en s'écriant : vous êtes le Christ fils du Dieu vivant ; vous avez la parole de la vie éternelle ! Une hésitation, un doute volontaire font perdre quelquefois en un instant le don surnaturel de la foi. Donc puisqu'elle est absolument nécessaire, puisque celui qui ne croit pas au Fils unique de Dieu est déjà jugé, qu'il ne verra pas la vie, que la colère de Dieu repose sur lui, il faut absolument que tous nous soyons dans la disposition forte et généreuse d'abriter notre foi par les précautions les plus délicates, de tout mettre en œuvre pour qu'elle ne soit pas compromise, d'être prêts à sacrifier tout ce qui pourrait la menacer de près ou de loin. Examinons à cette lumière divine et pure qui donne aux objets leurs véritables couleurs, ces idées révolutionnaires qui passionnent tant le XIXe siècle. Séparation de l'Église et de l'État, liberté et égalité des cultes devant la loi, liberté d'examen, liberté de conscience, liberté de la presse.

Ce sont là pour nous à la fois et des effets funestes et des causes actives de la perte de la foi.

La séparation de l'Église et de l'État. Quel est l'ordre naturel des idées en fait de gouvernement ? L'être qui a été l'objet immédiat et dernier de la volonté divine, l'être que Dieu a créé pour sa gloire, qu'il a destiné à un bonheur éternel, c'est *l'individu* ou l'homme individuel. Pour l'individu,

Dieu a constitué le père et la mère, ou la *famille* qui est, elle, de droit divin. Les familles, comme les individus, appellent par leur essence la *société*. La société établit entre les individus et les familles des *intérêts privés et communs* qui doivent être *réglés et garantis*. La nécessité de ce règlement, de cette garantie, entraîne l'existence d'un pouvoir supérieur ou *gouvernement* qui préside à l'ensemble des familles. Le gouvernement n'est pas essentiellement, comme la famille, de droit divin, il n'est nullement indispensable que, comme les juges et les premiers rois d'Israël, il soit institué immédiatement par la volonté de Dieu lui-même ; il peut être établi par la volonté commune des familles et des individus qu'il régit. Mais aucun esprit raisonnable ne niera que l'autorité exercée par un pouvoir quelconque est nécessairement une émanation, une délégation de l'autorité divine ; que tout pouvoir doit gouverner au nom de Dieu qui a créé les intérêts privés et communs, de Dieu origine de tout être et de toute autorité ; de Dieu qui sanctionne, garantit et venge tous les droits.

Dieu, l'Individu, la Famille, l'État, voilà donc l'ordre immuable que la raison doit reconnaître et avouer, que la volonté doit accepter et respecter. Les gouvernements passeront, la famille passera, Dieu et l'individu resteront seuls éternellement. L'individu doit tendre vers Dieu qui est sa fin ; la famille doit l'aider dans cette tendance divine, qui est le droit de Dieu et le devoir de l'individu ; le gouvernement ou l'État doit rendre possible et facile à la famille cette sainte tutelle qui est le droit de l'individu et le devoir de la famille. Entre l'État et l'individu, il y a donc la famille, et il est absurde de dire que l'individu appartient à l'État, comme il serait absurde de dire que la fin appartient au moyen.

Les droits de l'État naissent radicalement et exclusivement des intérêts privés ou communs des familles et des individus,

ils leur sont corrélatifs. Il n'a de pouvoir, en général, que celui qui est impérieusement et strictement nécessaire pour rendre efficaces le règlement et la garantie de ces intérêts : il outrepasse ses droits, il usurpe, dès qu'il commande ou défend en dehors des intérêts privés et communs ; il commet une injustice plus ou moins criante, il se fait tyran, quand il les méconnaît ou les foule aux pieds.

Un gouvernement parfait sera évidemment celui qui, prenant l'homme dans sa synthèse, tel qu'il est présenté et défini par la nature, par la raison et par la foi, l'homme matériel et spirituel, l'homme du temps et de l'éternité, de la nature et de la grâce, l'homme, en un mot, aux intérêts matériels, moraux, religieux et surnaturels, veut par tout son pouvoir, régler et garantir également ces intérêts divers et multiples qui sont pour lui sacrés au même degré. Tel fut, par exemple, au XVIe et au XVIIe siècle, le gouvernement qui a fait l'Espagne si sainte, si forte et si grande. (1)

Dans un gouvernement parfait, la religion connue et acceptée comme seule vraie, seule divine, par l'ensemble des familles, est loi de l'État ; non pas en ce sens que la loi puisse entrer dans le domaine intime de la conscience, prescrire des

(1) Au moment où j'écrivais ces lignes, le ministre d'Etat de l'Espagne révolutionnaire sommait le concile du Vatican de ne pas toucher aux principes de la constitution de 1869, parce que le gouvernement était résolu à les défendre par tous les moyens en son pouvoir. C'est bien là le pauvre orgueilleux! Quoi, l'Eglise commettrait un crime si, sans même nommer l'Espagne, elle déclarait que les principes de sa nouvelle constitution sont dangereux, qu'ils entraîneront la perte d'un nombre immense d'âmes, que le sang qu'ils feront couler sera un torrent en comparaison du sang versé au nom de l'Inquisition, objet de tant de déclamations furibondes. L'Espagne franchement catholique était devenue un colosse comme l'empire romain; elle serrait dans ses bras énormes et robustes l'Occident et l'Orient, elle dictait des lois au monde. L'Espagne constitutionnelle sera bientôt réduite à sa plus simple expression. Il lui sied bien mal d'être si arrogante.

actes intérieurs, punir des infractions qui ne se sont pas produites au dehors, le sanctuaire de la conscience n'est gouvernementalement accessible qu'à Dieu ; mais en ce sens que toute désobéissance à la religion manifestée par des actes extérieurs devient justiciable des lois; que la loi doit punir un attentat extérieur contre la foi d'un individu, comme elle punit l'attentat commis contre son honneur ou contre sa bourse. Dans un semblable gouvernement, un pouvoir ou tribunal intermédiaire entre l'État et l'individu, qui a pour mission de connaître, par des moyens légitimes et honnêtes, des infractions extérieures de la loi religieuse, de les juger et de les punir, est tout aussi naturellement et loyalement institué que les tribunaux appelés à poursuivre les délits contre les personnes, leur réputation ou leur fortune. Dans cet ordre de choses encore, l'individu qui dénonce celui qui n'a pas craint de tendre des piéges à sa foi, n'est pas moins dans son droit, et n'est pas plus indélicat, que celui qui dénonce l'attentat commis contre sa personne ou contre ses biens.

N'est-il pas évident par soi-même, et l'histoire ne prouve-t-elle pas surabondamment, qu'un gouvernement parfait, tel que nous venons de le définir, est éminemment favorable à la foi ; qu'il tend efficacement à la conserver et à la faire grandir, que c'est vers elle alors comme un entraînement universel et irrésistible. Mais, hélas! le règne du bien, comme le règne de Dieu, n'est pas de ce monde, et la corruption du très-bien devient fatalement la pire des corruptions, *corruptio optimi pessima!*

Quand dans un pays la religion a cessé d'être une, quand la foi n'est plus générale, quand la prépondérance des intérêts surnaturels ou éternels est révoquée en doute, il arrive que les gouvernements ne veulent plus ou ne peuvent plus considérer que l'homme du temps, aux intérêts matériels et sociaux, et nullement l'homme de l'éternité. L'État ne voit plus dans

l'homme que son présent, sa fortune, son honneur, et ne veut plus s'occuper en aucune manière de sa foi et de son immortel avenir. On entre alors plus ou moins franchement dans le régime de la séparation de l'Église et de l'État, de l'égalité de tous les cultes devant la loi, etc., etc. Qui pourrait le nier, alors même que des faits innombrables et plus éclatants que le jour ne le prouveraient pas de la manière la plus incontestable, cette sécularisation plus ou moins absolue de la législation est beaucoup moins favorable à l'exercice de la foi.

Par cela même, en effet, que le gouvernement, qui est l'autorité suprême, se constitue équivalemment athée, garde entre tous les cultes une neutralité officielle, ne s'occupe pas plus de l'homme religieux que s'il n'existait pas, etc., la foi et les intérêts surnaturels descendent au dernier rang, et cèdent le pas aux intérêts matériels et sociaux. La négation ou, si vous le voulez, l'indifférence de l'État tend invinciblement à devenir la négation et l'indifférence des familles et des individus. La foi s'amoindrit et se perd dans une proportion et avec une rapidité vraiment désespérantes. Mais en même temps l'autorité exercée par l'État perd de sa puissance et de son prestige. Elle n'a plus au même degré le caractère d'autorité divine ; elle n'est plus, si l'on peut s'exprimer ainsi, un dogme visible et palpable, mais seulement un fait de force matérielle; les liens qui l'unissent aux familles et aux individus se relâchent ; l'anarchie s'affirme de plus en plus chaque jour, et l'ordre social est en danger.

Cependant, comme d'une part ce gouvernement purement humain n'est pas essentiellement mauvais, et que d'autre part il est peut-être le seul possible désormais, nous croyons nécessaire de rappeler à quelles conditions il maintiendra l'ordre et remplira sa mission providentielle, c'est-à-dire les principes qui devront présider à son exercice régulier.

I. Dès qu'une action, quelle qu'elle soit, n'est en aucune manière contraire aux intérêts privés et communs, elle demeure le droit certain et inviolable des individus et des familles. L'État ne peut pas sans crime entraver l'exercice de ce droit ; il peut seulement et il doit le surveiller, à cette fin seulement qu'il n'arrive jamais à être contraire aux intérêts de tous et de chacun ; tout autre mode ou but de surveillance serait illégal. Si un tiers prétend s'opposer à l'exercice de ce droit légitime, l'État doit le punir.

II. Par cela même que l'État abdique relativement à certains intérêts qu'il ne veut pas et ne doit pas régler, les droits relatifs à ces intérêts reviennent ou retournent à la famille et à l'individu, et c'est un devoir rigoureux pour le gouvernement que de garantir pleinement à la famille et à l'individu le libre exercice de ces droits.

III. Quand un gouvernement a répudié ce qui concerne les intérêts surnaturels, qu'il a reconnu, par conséquent, la liberté de conscience, l'égalité de tous les cultes devant la loi, il prévarique s'il laisse les hommes investis de son pouvoir attaquer un culte quelconque. Sa faute sera plus grande, si le culte qu'on attaque est la religion de la majorité des familles qu'il gouverne.

IV. L'intervention de l'État dans l'Eglise doit rester purement extérieure ou matérielle ; il y aura usurpation, violence, et par conséquent danger, toutes les fois que dans ses rapports avec l'Église et les divers cultes, le gouvernement sortira de la sphère des intérêts matériels et civils qui est son empire unique et absolu.

Dans l'ordre de choses logique et conséquent avec lui-même que nous venons de définir, les diverses communions religieuses conserveraient pleinement leur indépendance : l'État lui-même exercerait plus librement son autorité souveraine ; il conserve-

rait sur tous les cultes cette surveillance paternelle dont l'effet unique doit être de sauvegarder les intérêts matériels et moraux dont il est l'arbitre suprême. L'Église, comme les consistoires, comme les synagogues, ne serait plus un État dans l'État ; l'évêque, le président du consistoire et le grand rabbin n'auraient de puissance que dans une sphère où le gouvernement ne peut pas et ne doit pas pénétrer. Hors de cette sphère, ils deviendraient de simples individus ou sujets, pour lesquels il n'est nullement nécessaire de créer la juridiction exceptionnelle du conseil d'État, et qui seraient justiciables des simples tribunaux, quand, d'une manière quelconque, ils auraient attenté, dans l'ordre matériel ou moral, aux droits du gouvernement ou des tiers.

Si cet ordre de choses était possible en France ; si le gouvernement, après avoir restitué au clergé catholique une part suffisante des biens dont la révolution l'a violemment et injustement dépouillé, en lui laissant la faculté d'acquérir et de posséder, pouvait s'habituer à tenir la balance bien égale ; si de vieilles et mesquines traditions ne lui imposaient pas des préventions injustes, si le respect des droits de chacun pouvait entrer dans nos mœurs, la foi gagnerait peut-être à la liberté, tandis qu'elle est trop souvent compromise et étouffée sous le régime inconséquent et persécuteur de l'immixtion de l'État dans le gouvernement de l'Église.

En raison du sort que son origine et sa fin surnaturelles lui font nécessairement ici-bas, sort que son divin Fondateur a comme consacré par cette prophétie douloureuse: *Vous serez jusqu'à la fin des siècles un objet de haine à cause de moi,* elle a autant à redouter de la faveur que de la répulsion des pouvoirs établis. Peu s'en est fallu qu'elle n'expiât cruellement en 1830 les sympathies du gouvernement de la Restauration ; et les défiances du gouvernement de Juillet lui ont valu en 1848

une ovation populaire, alors qu'elle aurait pu s'attendre à des persécutions violentes.

Une société franchement et largement libérale, telle que nous l'avons définie, serait un terrain neutre, que l'Église cultiverait avec succès, sauvant les âmes et consolant toutes les douleurs.

C'est ce qui se réalise en Amérique, où la liberté, moins belle toutefois de près que de loin, s'étend à la Religion. « En 1785, écrivait récemment le correspondant du journal *l'Univers*, il y avait deux cents catholiques à New-York, nous sommes cent mille aujourd'hui. Voyez-vous du nord au sud cette ceinture dont Dieu pare l'Atlantique, et qui du Maine au Texas renferme des joyaux qui doivent faire l'admiration du Ciel. Quels rayons divins partent de ces siéges épiscopaux, élevés par les successeurs de saint Pierre... Mais voyez plus loin la lumière de la foi semer de ses feux la plaine infinie. Albani, Rochester, Buffalo, Cincinnati, Saint-Louis ! Et plus loin, plus loin, derrière les grands lacs, dans les prairies sans fin, au milieu des montagnes Rocheuses, jusque dans ces déserts sans nom que, jusque-là, la bête sauvage avait seule foulés, partout l'Eglise s'établit, et bientôt, nous n'en doutons pas, elle aura converti toutes les pauvres sectes, dont les membres les plus distingués viennent, tous les jours, se réunir à nous pour se désaltérer à la source de vie cherchée par eux vainement ailleurs. »

Oui ! mais sous ce régime d'émancipation de l'État et de liberté absolue, la foi chrétienne, en dehors de l'Église catholique n'est plus qu'un mot, la violence et l'immoralité débordent et la terre tremble sous les pas.

Nous pourrions nous arrêter ici, et nous dispenser de prouver, ce qui est plus évident que le jour, que toutes les inspirations de l'esprit révolutionnaire, la liberté d'examen, la liberté de conscience, la liberté de la presse, la liberté

des réunions, etc., etc., sont pour la foi des dangers véritables. Ajoutons quelques mots cependant.

Liberté d'examen. Les incrédules prétendent qu'il faut examiner et comparer toutes les religions, tous les systèmes, pour arriver à la vérité. Oublions que cette comparaison, cette discussion sont au-dessus des facultés de l'immense majorité des hommes ! C'est comme si un médecin condamnait son malade à essayer de tous les aliments sains ou malsains pour arriver à découvrir le meilleur des régimes. C'est comme si avant de croire au témoignage des sens, on nous condamnait à réfuter toutes les objections des idéalistes. Ils veulent encore qu'avant d'admettre un dogme, chacun commence par examiner s'il est vrai ou faux en lui-même, pour juger si Dieu l'a révélé, c'est non moins absurde ; car Dieu a le droit de nous révéler l'incompréhensible, et il est lui-même un profond mystère. Les protestants affirment que pour savoir si un dogme est révélé, le fidèle doit voir par lui-même s'il est enseigné ou non dans la sainte Écriture. Cette recherche est au-dessus de ses forces, et elle a conduit aux erreurs les plus contradictoires. Tertullien l'a dit, il y a seize cents ans. « Celui qui cherche la vérité ne la tient pas encore, ou il l'a déjà perdue. Quiconque cherche le christianisme n'est pas chrétien ; qui cherche la foi est infidèle. S'il faut discuter toutes les erreurs de l'univers, nous chercherons toujours, et nous ne croirons jamais. » La liberté d'examen n'est pas autre chose en réalité que la négation et la ruine du catholicisme qui est essentiellement la religion d'autorité. L'histoire est pleine de cette grande leçon.

Liberté de penser. Ce n'est pas seulement, dans l'esprit du siècle, la liberté de ne rien croire et de n'avoir aucune foi, mais encore le droit de prêcher l'incrédulité, de parler, d'écrire, d'invectiver contre la religion ; de déclamer contre les lois et contre le gouvernement. On veut, en outre, que cette liberté

soit un droit naturel, qu'on ne peut entraver sans absurdité et sans injustice. C'est toujours la négation absolue de toute autorité et de toute religion.

Liberté de conscience. Dans le sens que lui assigne l'esprit révolutionnaire, ce ne serait pas seulement le droit que se donneraient quelques citoyens de servir Dieu en particulier, comme ils l'entendent ; mais la liberté pour tous les dissidents d'établir une religion nouvelle, de l'exercer publiquement, d'élever autel contre autel. Cette lutte des religions est évidemment l'amoindrissement de toutes. Et d'ailleurs la liberté de conscience n'est pour l'erreur qu'un mot. Partout où le protestantisme et le calvinisme ont été maîtres absolus, en Écosse, en Suède, en Danemark, en Norwége, ils n'ont souffert aucun exercice de la religion catholique. Spectacle étrange, la France, nation catholique, a pour tous les autres cultes chrétiens la tolérance la plus entière ; et elle souffre que chez des nations protestantes, alliées et amies, la religion catholique soit mise hors la loi !

Liberté de la presse. Il faut la subir, mais qui pourrait, qui oserait nier qu'elle soit le triomphe des méchants et des mauvaises doctrines, l'oppression des bons, de la vérité et de la vertu. Les ennemis de Dieu et de la société l'ont seuls réclamée impérieusement, et l'exercent avec une effroyable tyrannie. La liberté de la presse, c'est l'erreur et le vice jetés chaque jour aux quatre vents de l'horizon ; c'est l'atmosphère sans cesse empestée de germes corrompus et corrupteurs des esprits. La liberté de la presse ! Elle crée aux âmes honnêtes et chrétiennes une situation vraiment désespérante. C'est une excellente chose évidemment que l'instruction primaire, savoir lire, écrire et compter. A une époque où les bons livres circulaient presque seuls, où les mauvais livres étaient l'exception ; comme aussi dans un pays où l'on peut comprendre les

ouvrages élémentaires sans pouvoir rien entendre à la langue des prosateurs, des poëtes, des écrivains périodiques, l'instruction élémentaire ne présentait que des avantages, et le clergé en était le promoteur le plus ardent. Maintenant que les productions d'une littérature impie, impure et subversive surabondent, que, de plus en plus déchaînée, la liberté de la presse va multipliant incessamment ses productions délétères; dans un pays aussi comme la France, où l'enfant qui sait son catéchisme, est en état de tout comprendre, l'instruction, sans cesser d'être excellente en elle-même, devient un agent fatal de propagande désastreuse. A combien de milliers d'âmes, chaque année la lecture des ouvrages irréligieux, des romans immoraux, fait perdre l'innocence et la foi! Combien d'esprits sont pervertis chaque jour par la lecture des journaux révolutionnaires ou incrédules! Et vous voulez que nous ne soyons pas saisis de terreur!

La dépravation des campagnes grandissait dans des proportions tellement alarmantes, que l'Assemblée nationale émue vota à une très-grande majorité la loi du poinçonnage et du colportage. Le croirait-on? Cette loi si nécessaire et qui avait été un grand soulagement pour les âmes, nous ne dirons pas chrétiennes mais honnêtes, est devenue aujourd'hui odieuse, insupportable, et la seule annonce de son retrait excite des transports de joie vraiment satanique. Je m'arrête brisé et désolé. Les prétentions et les exigences de mes adversaires prouvent surabondamment la vérité de ma thèse. Ils ne veulent de la liberté de la presse, que parce qu'ils savent qu'elle aura bientôt fait beau jeu de la foi.

En présence de ces vérités incontestables, de ces principes premiers et évidents, me sera-t-il permis de demander justice des colères qui ont accueilli la publication du *Syllabus* de l'im-

mortel Pie IX ? Il me suffira d'énumérer celles des propositions qui ont le plus scandalisé les esprits faibles et irrité les méchants pour faire regretter, je l'espère, un emportement déraisonnable. Je prouverai en même temps que, si le concile du Vatican s'associe aux condamnations de Pie IX, il remplira un devoir sacré, et ne flétrira que ce qu'il doit flétrir. En agissant ainsi, il n'enlèvera rien aux gouvernements de l'autorité dont ils sont si jaloux, et leur laissera leur liberté d'action, puisqu'il ne s'attaquera qu'au principe et nullement aux faits accomplis ou à accomplir.

Prop. VI. « *La foi du Christ est ennemie de la raison humaine, et la révélation divine, non-seulement ne sert de rien, mais encore préjudicie à la perfection de l'homme.* » Mensonge déclamatoire et impie.

VIII. « *Comme la raison humaine va de pair avec la religion elle-même, les sciences théologiques doivent être traitées sur le même pied que les sciences philosophiques.* » Exagération sans raison, que le positivisme lui-même condamne.

XV. « *Tout homme est libre d'embrasser et de professer la religion qu'il s'est persuadé à lui-même être vraie, en se laissant guider par la lumière de la raison.* » C'est le libre examen, négation implicite de la foi.

XXXIX. « *L'État comme étant la société et l'origine de tous les droits, jouit d'un droit qui n'admet point de limites.* » Usurpation insensée.

XL. « *La doctrine de l'Église est contraire aux biens et aux intérêts de la société humaine.* » Assertion gratuite et haineuse, démentie par la raison et par les faits.

LV. « *L'Eglise doit être séparée de l'État, et l'État séparé de l'Église.* » La séparation aura lieu au grand détriment de l'Église et de l'État (1). Le souverain Pontife Grégoire XVI, dans la bulle *Mirari vos* du 15 août 1832, a condamné tous les écarts de l'esprit révolutionnaire dans lesquels l'école catholique libérale de Félix de La Mennais s'était laissé entraîner; il dit en termes formels : « Nous n'aurons rien à présager de plus heureux pour la Religion et pour les gouvernements, en suivant les vœux de ceux qui veulent que l'Église soit séparée de l'État; et que la concorde mutuelle de l'empire avec le sacerdoce soit rompue. Car il est certain que cette concorde, qui fut toujours si favorable et si salutaire aux intérêts de la Religion et à ceux de l'autorité civile, est redoutée par les partisans d'une liberté effrénée. »

Si dans tout ce que je viens de dire il m'était échappé quelque assertion contraire à la lettre ou à l'esprit de cette Encyclique et du *Syllabus* de Pie IX, je le rétracte d'avance.

(1) Pendant que j'écris ces lignes, l'écho m'apporte ce cri sauvage et satanique : « Si les religions, de quelque nature qu'elles soient et de quelque part qu'elles viennent, ne constituaient pas un attentat permanent à toutes les libertés et à tous les progrès, les tyrans mettraient moins d'empressement à restaurer ces auxiliaires de l'absolutisme, dès qu'ils s'emparent du pouvoir. Nous avons assez de menottes aux mains et de fers aux pieds dans la vie privée et politique, sans nous en forger encore pour notre esprit et notre pensée. Le premier devoir d'un peuple qui veut s'affranchir — et quand nous affranchirons-nous, si ce n'est maintenant? — est de rejeter cette entrave qu'on appelle une religion, et qui mène fatalement à l'esclavage ceux qu'elle ne mène pas à la folie..» Henri Rochefort aux libres-penseurs lyonnais, 7 décembre 1869.) *Et nunc reges intelligite ; erudimini qui judicatis terram!* C'est la rage, et elle est très-commune aujourd'hui! Elle aura son heure de sang. Il est trop tard pour la conjurer. L'enragé ajoutait à l'adresse du concile : « Je vous félicite de tout mon cœur, citoyens, d'avoir eu l'idée féconde d'opposer aux processions et autres simagrées de nos ennemis la seule communion dont nous voulons user, la communion des convictions républicaines et des sentiments de fraternité ! »

Je m'empresse aussi d'ajouter que dans un pays comme la France, ou l'immense majorité est encore catholique, la séparation de l'Église et de l'Etat, même dans les conditions que j'ai posées, serait un crime et un malheur, elle entraînerait forcément l'Etat à se faire athée et persécuteur déclaré de l'Église.

LXVII. « *De droit naturel, le mariage n'est pas indissoluble, et le divorce peut être sanctionné par l'autorité civile.* » De fait oui, et non sans un très-grand mal. De droit, non, le mariage est un sacrement, et indissoluble de droit divin.

LXIV. « *Les citoyens ont droit à une liberté entière de manifester hautement et publiquement leurs pensées, quelles qu'elles soient, par la parole, par la voie de la presse, ou de toute autre manière, sans que l'autorité ecclésiastique ou civile puisse y mettre aucune entrave.* » Ce droit est chimérique. Ce n'est plus la liberté, mais la licence.

LXVII. « *Il faut abolir la loi qui à certains jours défend les œuvres serviles en vue du culte divin.* » Ce septième jour du repos est d'institution divine; sa suppression serait un attentat contre Dieu, et la négation de la foi.

LXVIII. « *La famille a sa raison d'être dans le droit civil. De la loi civile dépendent les droits des parents sur les enfants.* » Nous l'avons prouvé, c'est le monde renversé, la pyramide sur sa pointe.

LXXIX. « *Il est faux que la liberté civile de tous les cultes, et le plein pouvoir accordé à tous de manifester ouvertement et publiquement toutes leurs opinions et toutes leurs pensées précipitent plus aisément les peuples dans la corruption des mœurs et de l'esprit, et propagent l'indifférentisme.* » C'est nier la lumière du soleil.

LXXX. « *Le Pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le libéralisme et la civilisation moderne.* » Le feu ne transige pas avec l'eau, qui a pour effet essentiel de l'éteindre. Il la subit, et résiste autant qu'il peut.

Voilà l'épouvantail qui a tant excité d'effroi. Nous l'avons approché, et il s'est évanoui. Les hommes de bonne foi qui me liront, seront honteux de cette insurrection violente contre un si légitime exercice de la plus forte, mais de la plus douce des autorités.

J'en étais là de ma discussion trop longue peut-être, mais que je ne pouvais abréger sans compromettre la noble cause que je défends, lorsqu'à ma grande surprise et à ma grande joie, j'ai vu le simple bon sens d'un écrivain, très-peu chrétien cependant, venir donner à ces doctrines une sanction à laquelle j'étais loin de m'attendre. M. Francisque Sarcey, dans le *Journal de Paris*, repousse avec énergie la déclamation de l'un de ses confrères contre les proscriptions de la congrégation de l'Index. Et qu'on le remarque bien, son raisonnement s'applique à toutes les autres condamnations de l'Église et du souverain Pontife, au *Syllabus* tout entier.

« C'est à mon jugement, un des lieux communs les plus niais de la déclamation libre-penseuse que de crier contre la congrégation de l'Index et les condamnations qu'elle porte sur certains livres. Comment ! voilà des hommes qui ont un ensemble de croyances, qui sont chargés de les protéger contre toutes les attaques du dehors, qui font de ce devoir une affaire de conscience ; ils lisent un ouvrage qu'on vient de publier, et ils disent à ceux qui partagent la même foi : « Prenez garde ! « les idées répandues dans ce livre sont propres à ébranler les « principes sur lesquels repose notre croyance commune. Vous « pourriez, sans vous en apercevoir, y prendre un secret plaisir,

« et vous abandonner à des nouveautés hardies; elles couvrent « un piége ; nous vous avertissons; abstenez-vous. » Eh bien! que trouvez-vous dans ce langage qui ne soit conforme en tout au bon sens et à la raison? Remarquez-le bien, s'il vous plaît. La congrégation de l'Index ne s'adresse pas le moins du monde aux incrédules. Elle sait parfaitement que sur ceux-là, elle n'a aucune influence. Elle les laisse absolument libres d'acheter et d'apprendre par cœur, si bon leur semble, les œuvres qu'elle juge à propos de condamner. De quoi peuvent-ils donc se plaindre? Elle n'a en vue que les catholiques, et les catholiques convaincus, fervents. Ceux-ci lui demandent, comme des enfants soumis : « Mère, puis-je lire ce volume? « me le permets-tu ?» Et elle répond : « Non, mes enfants, il y aurait danger pour votre âme, sur qui j'ai mission de veiller.» En quoi, vous, abonnés du *Siècle* et de l'*Opinion nationale*, cette proscription vous choque-t-elle? Est-ce que les peines dont elle menace ceux qui les lisent s'appliquent à vous? Ces peines mêmes, après tout, elles ne sont que spirituelles et ne frappent par conséquent que ceux qui reconnaissent la main d'où elles partent. Si l'*index* ressemblait à la *censure* laïque des gouvernements modernes, je comprendrais à la rigueur les colères qu'il inspire à la tribu des libres-penseurs bêtes. La censure, en effet, ne se contente pas de trouver un livre malfaisant et le déclarer tel. Elle met l'auteur en prison et supprime l'ouvrage; elle ne le supprime pas seulement pour ceux qui ont fait vœu de lui obéir; elle en confisque et détruit tous les exemplaires; elle défend qu'aucun citoyen, à quelque opinion qu'il appartienne, y puisse jeter les yeux. Voilà de l'intolérance et du despotisme. Si la censure se contentait de dire : — Ce drame m'a paru, à moi, malsonnant et attentatoire, j'en recommande la fuite à tous les abonnés du *Constitutionnel* et du *Public;* — ceux du *Temps* seraient-

ils autorisés à jeter feu et flammes! Quoi de plus simple, de plus naturel, de plus fondé en raison, qu'une interdiction de la sorte, qui n'emploierait point les moyens coercitifs, qui n'userait que de sa seule influence sur les esprits?

« C'est ce que fait la congrégation de l'*Index*. Elle n'anéantit point les œuvres qu'elle condamne; elle se contente de les désigner comme malsaines. Elle met un écriteau dessus « défense d'y toucher sous peine de damnation éternelle. » Mais il n'y a pas ombre de tricorne pour faire respecter cette consigne, et vous qui ne croyez point à cette damnation, il vous est tout loisible d'étendre la main sans crainte. »

In caudà venenum! M. Sarcey terminait ainsi :

« Il est très-vrai que les condamnations prononcées par l'*Index* romain sont curieuses à étudier. Mais c'est uniquement parce qu'elles peuvent servir à marquer l'étiage des idées dans le catholicisme moderne. En voyant proscrire tant d'opinions, qui ont en quelque sorte aujourd'hui passé dans notre sang, nous nous disons avec une certaine surprise, mêlée de tristesse : Mon Dieu! qu'ils sont loin de nous! et l'abîme qui nous sépare va s'élargissant tous les jours davantage! »

Qu'ils sont loin de nous! cette pensée attriste plus encore mon âme que celle de l'habile écrivain. Qu'ils sont loin de nous! N'est-ce pas, hélas! parce que nous aspirons, nous, aux sommités des Cieux, et que vous appelez, vous, les profondeurs de l'enfer?

Qu'ils sont loin de nous! Le père des élus, Abraham, disait au mauvais riche qui avait préféré les biens de la terre aux biens de l'éternité... : « Entre nous et vous il y a un immense abîme, de sorte que ceux qui voudraient passer d'ici à vous, ou de là venir ici, ne le pourront jamais! »

Qu'ils sont loin de nous! Mais ne sentez-vous point que le sol tremble sous vos pas! Qu'il ne faut rien moins que des

armées innombrables, pour vous protéger contre les excès de la liberté? Que bientôt les armées elles-mêmes seront impuissantes à vous sauver de l'anarchie et de la fureur de la libre pensée?

Qu'ils sont loin de nous! Mais le fait d'une religion désarmée, contre laquelle se sont déchaînés, autant que nous venons de le dire, l'esprit païen et l'esprit révolutionnaire ; qui a été assaillie par tant d'ennemis puissants et acharnés, et qui, encore debout, après dix-huit cents ans de contradiction incessante, compte par millions ses adhérents sincères et dévoués : n'est-il pas une preuve éclatante et invincible, que la vérité est de notre côté, l'égarement du vôtre. Splendeur! splendeur!

L'Église dans ses condamnations, comme dans ses proscriptions, ses décisions disciplinaires, ses définitions dogmatiques a surtout en vue les catholiques convaincus! Se peut-il que cette vérité échappée spontanément au bon sens d'un esprit prévenu contre la foi, ne soit pas comprise de quelques évêques, même très-éclairés et très-zélés.

Le moment est venu où l'infaillibilité du souverain Pontife romain, parlant *ex cathedrâ* à toute l'Église, et prononçant sur des matières appartenant à la foi et aux mœurs, doit être défini dogme de foi. L'immense majorité des catholiques attend cette définition solennelle du concile du Vatican! Et voici qu'un pieux et savant évêque énonce avec grand bruit, et veut faire partager à ses collègues, l'opinion que cette définition ne sera pas sans inconvénients graves non-seulement pour les incrédules, les hérétiques et les schismatiques, mais encore pour les esprits faibles dans la foi et même pour les fidèles. Il déclare ne pas penser sans frémir au nombre de ceux que la définition éloignerait peut-être de nous à jamais.

Ah! que ce PEUT-ÊTRE était nécessaire, et que ces craintes sont attristantes! Ce que les incrédules, les schismatiques, les hérétiques, les chrétiens faibles dans la foi, repoussent ou hésitent à croire, c'est l'INFAILLIBILITÉ DE L'ÉGLISE. Si l'infaillibilité du souverain Pontife est déclarée dogme de foi, ce sera par le libre exercice de l'infaillibilité de l'Église, ce sera l'infaillibilité de l'Église dans la personne du vicaire de Jésus-Christ. Comment les fidèles catholiques pourraient-ils s'inquiéter et s'alarmer de cette spécification, surtout quand ils savent que l'identité entre l'infaillibilité de l'Église et l'infaillibilité du souverain Pontife a été affirmée par Jésus-Christ lui-même? Jésus-Christ, en effet, a dit à Pierre et à ses successeurs : *Tu es pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.... J'ai prié pour que ta foi ne défaille pas. Converti! confirme tes frères dans la vérité... Pais mes agneaux;... pais mes brebis... Je te donnerai les clefs du royaume des cieux;... Tout ce que tu lieras sera lié; tout ce que tu délieras sera délié.* L'infaillibilité du chef de l'Église n'est donc pas autre chose que la personnification visible de l'infaillibilité dispersée de l'Église. En réalité la première n'ajoute rien à la seconde, et c'est la seconde qui proclamera la première article de foi! Cette personnification visible est évidemment une force, une splendeur nouvelle pour la foi. Ce sera le concile en permanence, et la réalisation de cette grande parole de saint Ambroise : *ubi Petrus, ibi Ecclesia!* Dès que quelque tempête religieuse sera soulevée, Rome parlera; elle commandera aux flots de s'apaiser; son commandement sera porté immédiatement jusqu'aux extrémités du monde par les messagers rapides, instantanés, du génie moderne, et la tranquillité se fera immédiatement. Plus une, l'Église sera plus forte pour résister à toutes les attaques. *Vis unita fortior.*

Déjà de son temps, pour confondre les hérétiques, saint Jérôme leur montrait la succession des souverains Pontifes. Combien cet argument sera plus invincible aujourd'hui que cette succession est plus vieille de quinze cents ans; et que dans le chef de l'Église proclamé infaillible, nous pourrons montrer mieux Jésus-Christ lui-même, qui a promis d'être avec Pierre et son Église jusqu'à la consommation des siècles. Ajouterai-je que cette proclamation assure mieux à l'Eglise, jusqu'à la fin des temps, des souverains Pontifes suivant le cœur de Dieu, saints et puissants en œuvres et en paroles.

Ce dogme béni de l'infaillibilité du souverain Pontife, je l'ai cru, je l'ai enseigné, j'ai appelé sa définition de mes vœux les plus ardents; le jour où il sera proclamé sera pour moi un jour de triomphe et d'allégresse.

On m'accusera sans doute de faire trop peu de cas de la liberté, la grande idole du dix-neuvième siècle. Il faut distinguer : j'adore la liberté du bien, mais j'ai en horreur la liberté du mal; or c'est la liberté du mal qui passionne le dix-neuvième siècle. Si je regarde autour de moi, je vois que les âmes à la fois honnêtes et chrétiennes ont toujours trop de liberté, que les âmes déloyales et impies n'en ont jamais assez et en demandent toujours davantage. Comment aimerais-je la liberté telle qu'on la comprend aujourd'hui? Dans mes convictions catholiques si profondes, la liberté de l'intelligence et de la volonté n'existe que par la vérité et par la foi. Jésus Christ l'a dit en termes admirables et divins : *Vous connaîtrez la vérité et la vérité vous rendra libres. Si le fils de l'homme vous délivre, alors seulement vous serez vraiment libres*, d'une liberté qui ne compromettra pas celle des autres et qui sera absolument bienfaisante. Jésus-Christ ajoutait : *quiconque commet le péché est esclave du péché;* les causes réelles de l'esclavage ce sont les passions. Les pécheurs, disait le grand Paul, sont les *captifs du démon, qui leur fait faire toutes ses volontés*; et les captifs du démon deviennent fatalement les tyrans des autres. Notre siècle est plus que tout autre le siècle des captifs du démon, des possédés et des enragés, qui demandent à grands cris la liberté pour opprimer les enfants de Dieu. En d'autres termes encore, je n'aime pas, je redoute et je hais : le torrent sans lit, le fleuve sans digue, le coursier sans mors et sans rênes, la locomotive sans frein, le génie sans règle, l'imagination sans bornes, la volonté sans loi, la puissance sans équilibre, en un mot, la liberté sans Dieu; parce que la liberté sans Dieu aboutit à la confirmation dans le mal et à l'enfer éternel.

CHAPITRE VI.

Causes individuelles de la perte de la foi.

LE PÉCHÉ DE SANG-FROID.

On se pose souvent cette question très-grave : Notre siècle est-il plus mauvais ou meilleur que les siècles qui ont précédé ? Je n'entends pas me faire le panégyriste du temps passé, *laudator temporis acti.* Chaque siècle a ses vertus et ses vices ; chaque siècle, par conséquent, a ses avantages et ses infériorités. Le nôtre est certainement plus éclairé, plus instruit, plus civilisé ; les villes sont plus aérées, les habitations plus saines, la vie moyenne est plus longue, les mœurs générales sont plus douces ; les rapports mutuels sont moins tendus et moins menaçants ; il y a même, dans des âmes d'élite, sollicitude pour le pauvre, pitié et soutien pour le faible, désir de rendre à tous la vie plus facile et plus douce, etc.

Mais chaque siècle a aussi sa caractéristique et, la caractéristique de notre siècle est incontestablement, d'une part, la diminution et la rareté de la foi ; de l'autre, ce que j'appelle le péché de sang-froid.

Le péché de sang-froid est, dans son expression la plus odieuse, le péché de Judas qui offrit, vendit, livra froidement son divin Maître par un baiser sacrilége et diabolique. C'est encore la négation raisonnée et volontaire, par un acte librement consenti, de la vérité connue et présente à l'esprit ; ce que l'Evangile appelle péché contre le Saint-Esprit, qui ne sera pardonné ni dans ce monde ni dans l'autre. C'est enfin le péché que l'on commet, non-seulement de propos délibéré,

mais sans soulèvement des sens, sans entraînement des passions, sans emportement de caractère, sans pression de circonstances extérieures impérieuses, contre la raison contre la nature, et quelquefois même contre la passion.

Pécher par entraînement des passions, par emportement du caractère, par soulèvement des sens, par la séduction du vice et de l'exemple, c'est une faute, un mal dont nous restons responsables, parce, comme Dieu le disait de Caïn, nos appétits sont sous la puissance de notre volonté, et que nous pouvons toujours les dominer. *Sub te erit appetitus tuus et tu dominaberis illius.* Mais du moins ces fautes, quoique volontaires et coupables, sont comme la conséquence naturelle et spontanée de notre nature. Elles ont pour excuse, sinon légitime, du moins atténuante, notre fragilité. Nous sommes une mauvaise terre, cette mauvaise terre a donné de mauvais fruits, il fallait presque s'y attendre. Dieu nous pardonnera ; il sait que nous avons été conçus dans l'iniquité ; que *les sens et les pensées de l'homme son enclins au mal dès sa jeunesse.* Les péchés de faiblesse ne font pas perdre la foi ; souvent, au contraire, une grande et lourde chute nous réveille et nous convertit en nous humiliant. L'histoire et l'expérience prouvent que les emportements des passions sont jusqu'à un certain point plus habituels et plus violents dans les âges et dans les contrées où la foi est plus vive.

Les péchés de sang-froid, au contraire, qui supposent déjà une foi languissante ou morte, contribuent dans une proportion énorme à la faire perdre entièrement. J'oserais presque dire qu'ils la tuent ; parce que, négation de Dieu consentie et calculée, ils éteignent dans les âmes toute action de l'Esprit-Saint. Et parce que les péchés de sang-froid surabondent dans notre dix-neuvième siècle, qu'ils sont comme sa monnaie courante, il faut par un contre-coup fatal et nécessaire que la foi ait presque totalement disparu.

Les principaux péchés de sang-froid, causes fatales de la rupture presque universelle avec Dieu que nous ne saurions trop déplorer, ceux que nous discuterons ici tour à tour, sont : le travail du dimanche, qui fait les nations athées ; le repos du lundi, qui fait la honte et la ruine des familles ; l'oubli volontaire des préceptes de l'Église, de l'abstinence et du jeûne, si hygiéniques cependant et de si bonne économie politique ; l'altération des poids et des mesures, la fabrication ou la sophistication de toutes les denrées alimentaires et autres, crimes odieux de lèse-humanité qui appellent vengeance ; le bénéfice illicite prélevé sur les prix d'achat et de vente, au préjudice du maître, indélicatesse raffinée qui étouffe dans l'âme des serviteurs tout sentiment d'honnêteté ; enfin et par-dessus tout la violation des lois qui doivent présider à l'union de l'homme et de la femme, crime monstrueux, lutte abominable du calcul athée contre la religion, la raison, la nature, et même la passion, source désastreuse d'une multitude de maux, chancre dévorant attaché au cœur de notre France et préparant activement sa décadence!

Entrons en matière, mais non sans avoir rappelé, suivant notre bonne habitude, certains principes fondamentaux sans lesquels les vérités à établir ne seraient pas comprises, les difficultés soulevées ne seraient pas résolues.

Si les doctrines de l'athée ou du déiste étaient véritables, si Dieu n'existait pas, ou si Dieu ne s'inquiétait nullement du sort de ses créatures ; si la Providence divine ne gouvernait pas le monde, si elle ne veillait pas sur tous les êtres, et ne pourvoyait pas à leurs besoins essentiels, pour les conduire à leur fin dernière, il ne pourrait plus être question de la religion chrétienne et de la foi ; mon livre serait sans raison d'être et sans portée. Je n'ai pas la prétention de me placer sur le terrain de ceux qui, de nos jours, et en si grand nombre, vont répétant, croyant l'avoir inventé, ce que Minutius Félix met dans la bou-

che du philosophe païen Cécilius : « Les chrétiens veulent que « leur Dieu, curieux, inquiet, ombrageux, imprudent, se « trouve partout, sache tout, voie tout, même les plus secrètes « pensées des hommes, se mêle de tout, même de leurs crimes, « comme si son attention pouvait suffire et au gouvernement « général du monde, et aux soins minutieux de chaque parti- « culier. Folle prétention ! La nature suit sa marche éternelle « sans qu'un Dieu s'en mêle ; les biens et les maux tombent « au hasard sur les bons et les méchants ; les hommes reli- « gieux sont souvent plus maltraités par la fortune que les « impies. Si elles étaient gouvernées par une sage pro- « vidence les choses sans doute iraient tout autrement. » J'admets avec le sage et la révélation, dont je démontrerai la réalité et la vérité, que Dieu prend soin de ses créatures ; que sa providence gouverne l'univers ; que tout lui obéit, même le hasard, en ce sens que le sort est jeté dans l'urne, mais que le jugement vient de Dieu, etc., etc.

Non, mon frère, ne dites pas avec l'impie, il n'y *a pas de providence, de peur que Dieu irrité de vos discours, ne dissipe l'œuvre entière de vos mains.* Si votre intelligence s'effraye de la multitude infinie de détails que l'exercice de sa bonté paternelle imposerait à Dieu, rappelez-vous ces paroles si simples du grand Apôtre : *Nous sommes en lui, nous nous mouvons en lui, nous vivons en lui.* Si votre cœur se soulève au spectacle de la paix du pécheur et de l'infortune du juste, interrogez leur fin dernière ! Puis regardez Jésus-Christ mourant sur la croix, abandonné de son Père et poussant un grand cri. Nous ne saurions percer le mystère dont la sagesse divine s'enveloppe, mais, de même qu'elle a tout fait *avec nombre, avec poids, avec mesure*, elle *atteint tout d'une extrémité à l'autre avec force, et dispose toutes choses avec douceur.*

Pour réveiller, si elle était assoupie, la foi à la divine Provi-

dence, il suffirait de se rappeler ces paroles si touchantes sorties de la bouche du divin Sauveur, la vérité et la bonté infinies (*Ev. suiv. saint Matth.*, XI, 25) : « Que votre âme ne soit pas inquiète de ce que vous mangerez. Regardez les oiseaux du ciel, ils ne sèment pas, ils ne moissonnent pas, ils n'amassent pas dans des greniers, et votre Père céleste les nourrit ! N'êtes-vous pas beaucoup plus qu'eux ? Quant aux vêtements pourquoi vous en inquiéter ? Voyez les lis des champs, comme ils croissent ; ils ne travaillent pas, ils ne filent pas ; et Salomon, dans toute sa gloire, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. Que si l'herbe des champs, qui est aujourd'hui et qui demain sera jetée dans le four, Dieu la vêtit ainsi, combien plus vous vêtira-t-il, hommes de peu de foi. Ne vous troublez point, disant : que mangerons-nous, que boirons-nous, de quoi nous vêtirons-nous? Laissez pour toutes ces choses leur inquiétude aux païens. Votre père sait que vous en avez besoin. Cherchez premièrement le royaume du ciel et la justice, tout le reste vous sera donné par surcroît. Ne soyez donc pas inquiets pour le lendemain ; laissez au jour de demain à s'inquiéter pour lui-même ; à chaque jour suffit son mal. Qui de vous, en y pensant et faisant de vains efforts pourrait ajouter un pouce à sa taille ? Si vous ne pouvez pas les moindres choses, comment espérer en vous pour les plus grandes? » Jésus-Christ, en outre, dans l'admirable prière qu'il daigna nous enseigner, nous fait un devoir de demander chaque jour à notre Père qui est aux cieux le pain quotidien ; et il daigna répéter souvent avec une bonté plus touchante encore : « Si quelqu'un de vous demande du pain, son père lui jettera-t-il une pierre ; s'il demande un poisson, lui donnera-t-il un serpent ; s'il demande un œuf, lui offrira-t-il un scorpion ? Si donc vous, quelque mauvais que vous soyez, vous savez donner à vos enfants les bonnes choses qu'ils demandent, combien, à plus forte raison, votre

Père céleste donnera-t-il le bon esprit à celui qui le lui demandera.

Il est mis à l'exercice incessant et universel de la divine providence trois conditions faciles à remplir avec sa grâce, qui ne nous fera jamais défaut. La première est la fidélité à le servir : cherchez d'abord le royaume du ciel et la justice, le reste vous sera donné par surcroît. La seconde est notre coopération ou notre concours, en ce sens que, d'une part, nous fassions de notre côté tout ce qui dépend de nous comme si notre bonheur était dans notre seule puissance ; d'autre part, que nous espérions tout de Dieu comme si nous étions l'impuissance absolue. De sorte que nous fassions tout ce que nous pouvons, mais avec ce sentiment profond que nous sommes des serviteurs inutiles. La troisième condition enfin, est l'invocation ou la prière ; Jésus-Christ ne cessait pas de dire à ses disciples : « Demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez, frappez et on vous ouvrira. Jusqu'ici vous n'avez rien demandé; demandez donc et vous recevrez. Insistez, s'il le faut, jusqu'à vous rendre importuns, Dieu veut quelquefois qu'on lui fasse violence. »

Ces principes rappelés, abordons le péché de sang-froid, saisissons courageusement le taureau par les cornes pour l'immoler à la sainteté de Dieu et au salut de l'humanité. Ou le péché de sang-froid cessera de régner en souverain, ou c'en est fait de la religion et du progrès bienfaisant.

Violation de la loi du Dimanche

Repos du dimanche. Rappelons d'abord dans quels termes ce commandement sacré a été donné à l'homme sur le mont Sinaï. Dieu était apparu à Moïse dans toute sa gloire et la

terreur inséparable de sa majesté, au milieu des éclairs et des tonnerres, et il lui avait dit (*Exode*), *c.* XXXI, *v.* 13 *et suivants:* « Ayez soin de garder mon sabbat, car c'est un signe entre vous et moi dans la suite des générations, afin que vous sachiez et que l'on sache que je suis le Seigneur qui vous sanctifie. Observez mon sabbat et qu'il vous soit sacré; celui qui le violera sera puni de mort. Si quelqu'un travaille ce jour-là, il sera retranché du milieu de mon peuple. Vous travaillerez les six autres jours, mais le septième est le sabbat et le repos consacré au Séigneur : quiconque fera quelque ouvrage en ce jour-là mourra. Que les enfants d'Israël gardent le sabbat, et qu'ils le célèbrent dans la suite de leurs générations. C'est un pacte éternel entre eux et moi. Le Seigneur qui a fait en six jours le ciel et la terre, et qui s'est reposé le septième jour, impose ce même repos à l'homme. »

Et qu'on le remarque bien, cette tradition du repos du septième jour se retrouve chez tous les peuples, chez les sauvages de l'Amérique, comme au sein des civilisations vieillies de la Chine et du Japon. Ce septième jour de repos, qui était chez les Juifs le sabbat ou samedi, jour de Saturne, est devenu dans la religion chrétienne le dimanche, jour anniversaire de la résurrection de Jésus-Christ. L'apôtre saint Paul, dans sa seconde épître aux Corinthiens parle déjà du dimanche comme premier jour de la semaine, et saint Jean dans l'Apocalypse l'appelle le jour du Seigneur. Saint Justin dit en termes formels : « Au jour appelé jour du soleil, tous ceux qui demeurent à la ville ou à la campagne s'assemblent en un même lieu ; et là on lit les écrits des prophètes et des apôtres.»

Donc désormais le septième jour, le jour du sabbat, le jour de Dieu, le jour du repos, est le dimanche. L'homme est en droit de travailler les six autres jours de la semaine, mais c'est pour lui un devoir rigoureux de se reposer le dimanche. Ce repos

est la condition essentielle et le signe de l'alliance entre la Divinité et l'humanité. L'observer, c'est se déclarer serviteur et enfant de Dieu ; le violer, c'est enlever à Dieu ce qui lui appartient, ce qu'il s'est réservé sous peine d'anathème ; c'est réellement apostasier.

Voilà le précepte ! Il est parfaitement digne de Dieu qui après avoir donné pour fin dernière à l'homme de le connaître, de l'aimer, de le servir, se devait à lui-même de fixer le signe sensible par lequel l'homme reconnaîtrait son souverain domaine, et le moment où l'accomplissement du devoir sacré de la soumission, de l'adoration, de l'amour et de la prière deviendrait obligatoire.

Il est pleinement conforme à la nature de l'homme, moteur animé très-parfait, mais moteur limité dans sa force, qui appelle son jour de repos hebdomadaire, comme il exige ses heures d'alimentation journalières et le sommeil de ses nuits. Nous savons seulement d'une manière générale que la machine humaine exige ses temps d'arrêt ; mais Dieu dont la sainte Écriture dit éloquemment qu'il connaît les matériaux et l'assemblage de la machine sortie de ses mains, *ipse cognovit figmentum nostrum*, savait que le septième jour était le jour le plus convenable pour le repos. Ce précepte, enfin, est en harmonie parfaite avec la seconde nature de l'homme, être éminemment sociable, qui n'est ce qu'il est et tout ce qu'il doit être qu'en société. Le repos ordonné est, en effet, un repos universel et commun à tous, à l'individu, à la famille, à l'Etat, qui, en l'observant, déclarent appartenir à Dieu. Entraînés les autres jours par leur travail, à distance les uns des autres, les membres de la grande famille humaine doivent se rapprocher et se réunir ce jour-là, pour donner essor à leurs sentiments de dépendance mutuelle, d'égalité et de fraternité. Ce repos du dimanche est, en outre, commandé par une multitude de

motifs humains, que Jean-Jacques Rousseau résume admirablement dans sa célèbre lettre à D'Alembert. « Que doit-on penser de ceux qui voudraient ôter au peuple les fêtes, les plaisirs et toute espèce d'amusement, comme autant de distractions qui le détournent de son travail? Cette maxime est barbare et fausse. Tant pis si le peuple n'a de temps que pour gagner son pain ; il lui en faut encore pour le manger avec joie ; autrement il ne le gagnera pas longtemps. Le Dieu juste et bienfaisant qui veut qu'il s'occupe, veut aussi qu'il se délasse. Sa nature lui impose également l'exercice et le repos, le plaisir et la peine. Le dégoût du travail accable plus le malheureux que le travail lui-même. Voulez-vous donc rendre un peuple actif et laborieux, donnez-lui des fêtes; offrez-lui des amusements qui lui fassent aimer son état, et qui l'empêchent d'envier un sort plus doux. Des jours ainsi perdus feront mieux valoir les autres.»

Rien donc de plus en harmonie avec la nature de l'homme que le repos du septième jour ou du dimanche. Et cependant, au sein des sociétés modernes, ce repos est considéré comme une odieuse tyrannie, contre laquelle on proteste avec une énergie infernale. Et, souvenir par trop douloureux, ils ne sont pas bien loin de nous, ils peuvent revivre encore ces temps désastreux où l'impiété osa réaliser ce vœu sacrilége : *Faisons cesser sur la terre les jours de fête du Seigneur*. On supprima le dimanche, et on fit observer rigoureusement le repos du dixième jour ou de la décade. C'était au moins un hommage inconsidéré, il est vrai, insensé même, mais enfin un hommage réel rendu au principe de l'institution divine. Ce n'était pas cette abdication honteuse de toute raison et de toute foi, qui excuse également aujourd'hui et ceux qui par avidité ne se reposent jamais, et ceux qui par fantaisie se reposent quand il leur plaît, et ceux qui par une habitude impie travaillent le dimanche et se reposent le lundi.

Chose étrange! pourvu que la religion n'entre pour rien dans la conduite et les délibérations de l'homme; pourvu qu'il ne soit question ni de Dieu, ni du devoir, ni de la loi, tout va bien; mais si c'est l'Église qui vient disputer un jour sur sept aux intérêts et aux sollicitudes de la vie brutale, on l'accuse d'attenter au pain du pauvre.

C'est triste à dire, mais, dans notre France surtout, le repos du dimanche était devenu odieux, et c'était contre lui une conjuration vraiment désespérante. Nous avons vu des capitaines d'habillement obliger violemment les compagnies ouvrières à travailler le dimanche et fermer les ateliers le lundi. Nous avons vu des chefs de corps commander arbitrairement le service de la caserne et les revues hebdomadaires, de telle sorte qu'il fût impossible aux soldats d'assister à la sainte messe. Faut-il ajouter qu'à ceux qui demandaient l'explication de ces exigences odieuses, on répondait invariablement : LA FRANC-MAÇONNERIE LE VEUT AINSI! Et l'on veut que la franc-maçonnerie soit si innocente et si bonne!

Dans ces dernières années, il s'est fait une réaction salutaire; les populations des villes, surtout, semblent aspirer avec une certaine unanimité vers le repos du dimanche. Mais, hélas! cette réaction est accompagnée de circonstances qui dénotent de plus en plus la rupture des sociétés modernes avec Dieu. Tout récemment le syndicat des ouvriers typographes d'une de nos plus grandes villes commerçantes, le Havre, faisait la déclaration suivante : « Considérant que le travail du septième jour est dans son essence antisocial et contraire aux aspirations constantes de l'homme vers la liberté; que l'homme a le droit et le besoin de se reposer de ses travaux un jour sur sept; qu'il est de son intérêt bien compris d'en agir ainsi; que persévérer plus longtemps dans l'application d'un système condamné par la raison et l'expérience,

serait en quelque sorte sanctionner l'institution d'une servitude volontaire, les soussignés déclarent formellement et sur l'honneur se refuser à tout travail, au delà du sixième jour de chaque semaine. »

Qu'arriva-t-il? Que les journaux chrétiens applaudirent, que les journaux impies s'indignèrent; que les ouvriers libres-penseurs protestèrent contre ces éloges et ces colères. « Nous voulons un jour de repos sur sept jours, pour en consacrer quelques heures à l'étude de nos droits et de nos devoirs de citoyens, nous éclairer mutuellement, apprendre à nous connaître et à nous aimer, à nous défendre contre l'arbitraire; pour l'employer à nous entretenir de nos mères, de nos sœurs, de nos femmes, de nos enfants, et goûter les douces joies du foyer domestique. Nous voulons un jour sur sept, parce qu'il faut à l'homme l'air salubre et l'espace éclairé; parce que notre front, nos yeux, nos muscles le demandent impérieusement; parce que l'esprit, comme le corps, se refuse à s'atrophier, à s'enkyloser dans ce cercle exclusif, étroit, énervant des exigences de l'atelier. Nous n'admettons pas l'ilotisme professionnel, et nous repoussons énergiquement le fatalisme utile. Nous voulons que le spectacle de la nature et les jouissances physiques de ses émanations salubres et vivifiantes, la connaissance de ses droits par l'étude, les pures affections de la famille aimée, la satisfaction complète de soi-même, agissant puissamment sur son être et sur sa conduite, fassent de l'homme autre chose qu'un esclave résigné, un instrument passif de la pensée d'autrui. »

Voici donc que la voix du peuple, qui est à sa manière la voix de Dieu, nous le rappelle éloquemment : la nature et la raison font à l'homme un devoir impérieux de se reposer le dimanche! Mais les ouvriers typographes du Havre oublient ou plutôt repoussent Dieu ; ils ne souffrent pas qu'on leur parle

de leurs devoirs de chrétien. Hélas! ils ne savent pas que le repos du dimanche, sans la sanctification du dimanche, laisse la porte ouverte à tous les abus. Il ne les fera pas libres; il ajoutera au contraire à l'esclavage des passions; et l'esclavage des passions entraînera l'esclavage des choses, car, comme le disait Epictète, *l'esclavage des choses est bien près de l'esclavage des hommes!*

Sanctification du dimanche. C'est un précepte rigoureux qui s'exprime par l'obligation de consacrer à la prière une certaine portion de la journée, ou, d'une manière plus précise encore, par l'obligation d'assister chaque dimanche au saint sacrifice de la messe. Ici la nature, la raison, la foi s'unissent encore pour nous conseiller une obéissance facile. Nous avons besoin de Dieu, son concours est indispensable à la pleine satisfaction des intérêts de l'individu, de la famille, de la société. Ah! s'ils n'étaient pas aveuglés par des préventions impies, nos pauvres frères affirmeraient plus énergiquement encore la nécessité absolue de la sanctification chrétienne du dimanche, condition nécessaire et efficace du plein exercice de l'égalité, de la fraternité, de la liberté humaines.

Réunis dans le temple avec leurs maîtres, les serviteurs, les serfs, les esclaves même entendaient autrefois ces mêmes vérités éternelles : *Sorti de la poussière, l'homme, quelque grand qu'il se fasse, retournera en poussière. Tous ont une âme à sauver. Dieu ne tient compte que des vertus et des vices. Il résiste aux superbes et il donne sa grâce aux humbles.* A la suite de ce nivellement de tous devant Dieu, l'autorité devenait plus douce, l'obéissance moins pénible, les souffrances moins amères. Au contraire, le dimanche sans Dieu laisse l'homme à lui-même, à ses seules forces, à ses passions, à ses mauvais instincts, et bientôt à une haine indomptable contre la société.

Pourquoi faut-il que la bienheureuse révolution qui s'opère dans les esprits et dans les habitudes des populations des villes, s'arrête à demi-chemin ? Le repos du dimanche sans la sanctification du dimanche, n'est qu'un vain palliatif. Il n'arrêtera pas dans sa course le torrent impétueux qui menace de tout emporter. En Angleterre, presque personne ne travaille le dimanche, mais plus de sept millions d'Anglais ne mettent jamais les pieds dans un temple, et ne font aucune prière. Voilà pourquoi l'ivrognerie, la dissolution des mœurs et la misère croissent dans une proportion désespérante. En France, c'est presque la même chose, aussi le paupérisme grandit à vue d'œil ; et parce que l'autorité civile a fatalement abdiqué, le repos du dimanche au sein de la classe ouvrière tend de plus en plus à faire place au repos du lundi.

Le repos du lundi. Nouveau crime de sang-froid. Conspiration, inexplicable naturellement, contre Dieu, contre l'homme, contre la famille, contre la société, contre le progrès ; fléau dévastateur qui commence à jeter l'épouvante dans l'industrie nationale. Écoutez les accents de douleur d'une commission chargée, par la Société impériale d'agriculture de Valenciennes, d'étudier les remèdes à un si grand mal.

« Comment est-il arrivé que chez nous, dans notre France si libérale, si humaine, si chrétienne, si laborieuse, une habitude aussi funeste se soit introduite ; funeste à l'humanité, funeste à la religion, funeste au travail lui-même? Le mal existe et produit les plus pernicieux effets. Autrefois le patron pouvait compter sur six jours pleins de travail, l'ouvrier sur un jour plein de repos... Aujourd'hui quel patron peut compter sur six jours de travail librement consenti ; quel ouvrier peut compter sur un jour de repos librement accordé ? L'ouvrier est esclave du maître ; le maître est esclave de l'ouvrier ; l'un et

l'autre sont esclaves du plus ivrogne, du plus débauché, du plus paresseux de l'atelier. C'est à ce dernier qu'il faudra demander combien de jours et quels jours on travaillera ; combien de jours on chômera. Combien de fois est-il arrivé de voir déserter tout à coup l'atelier ou le chantier, au beau moment où les travailleurs se mettaient en haleine ; où la machine s'animait, où le marteau et le ciseau allaient leur train, où des chants joyeux promettaient une journée fructueuse pour tous! Il a suffi pour cela qu'un camarade aviné entrant dans l'atelier reprochât à ces fainéants de travailler un lundi quand ils ont encore de l'argent dans leur poche. Il en résulte que, forcés de venir le dimanche, les bons ouvriers, c'est-à-dire ceux qui auraient le plus besoin de repos n'en ont pas du tout ; qu'ils ruinent leurs forces et leur santé, abrégent considérablement leur vie, ou hâtent du moins l'âge des infirmités, et de l'oisiveté forcée, rendue par la souffrance plus pénible que le travail. Autrefois le samedi soir était salué avec joie par la famille entière. La mère songeait déjà qu'elle allait pouvoir payer le pain et les vêtements achetés pendant la semaine ; l'épouse se disait qu'elle allait enfin pouvoir converser plus longuement avec celui que depuis toute une semaine elle n'avait pour ainsi dire vu qu'à la dérobée. Les enfants bénissaient le dimanche, ce beau jour où ils pouvaient sauter longtemps sur les genoux du père. L'époux, le père, ne voyait pas non plus sans joie ce jour où il pourrait enfin relever la tête, essuyer la poussière et la sueur qui couvraient son visage ; se faire beau pour se montrer à sa femme, à ses enfants, pour aller avec eux prier à l'Eglise, ou admirer l'après-midi, dans une promenade de famille, les merveilles de la nature. Le lundi, au contraire, n'apporte à personne ni repos, ni consolation, ni bonheur! S'il y a dans la semaine un jour où l'épouse est brutalement frappée, où les enfants pleurent, où le pain manque; où les

pensées coupables naissent dans le cœur de jeunes filles déjà grandes et empressées de fuir cet enfer, dans le cœur de l'épouse longtemps vertueuse, et qui finit par céder moins à la séduction qu'au désespoir, ce jour-là c'est le lundi, hideux et criminel comme il est devenu pour nous. »

Tout le monde comprend le mal, mais pour le conjurer il faudrait un vaste ensemble de mesures, impossibles, hélas ! à prendre, sous la pression d'une minorité bruyante et haineuse de libres-penseurs. La Société de Valenciennes se borne à décerner des médailles aux ouvriers qui lui sont signalés comme ayant mieux observé le dimanche. Si le Gouvernement ne peut plus imposer aux particuliers le repos du dimanche, qu'il donne au moins un courageux exemple ! Que les chantiers de toutes les administrations, à moins de nécessités urgentes, soient rigoureusement fermés le dimanche, et en pleine activité le lundi. Agir autrement serait se déclarer athée, et exciter à l'athéisme qui conduit fatalement au socialisme.

Est-il nécessaire de répondre à des objections sans valeur ?

Le peuple a besoin de pain et non de fêtes ! Le peuple a besoin de pain et de fêtes ! de travail et de repos ! Rousseau l'a dit éloquemment en se faisant l'interprète de la nature et du bon sens. Tous les peuples ont leur jour de repos ! il serait plus facile de trouver un peuple sans langue qu'un peuple sans fêtes. Et la volonté de Dieu qui exige sa part du temps qu'il nous accorde, ne faut-il pas en tenir compte !

L'homme doit vivre chaque jour; il faut donc qu'il travaille chaque jour. Sophisme impie. L'homme serait profondément malheureux, et il faudrait désespérer de son sort, s'il ne gagnait pas en six jours de quoi se reposer le septième. Ce qui était si facile pour nos pères serait-il devenu impossible pour

nous! La civilisation aurait donc reculé d'une manière affreuse? Les développements de l'industrie seraient devenus fatalement homicides? Le fer et la houille ne seraient plus faits pour l'homme, mais l'homme aurait été fait pour la houille et le fer. La vie moderne se résumerait donc dans ce cri brutal : UN HOMME EST ENTERRÉ ! MAIS UN TONNEAU DE FER (OU de houille) AU COMMERCE EST LIVRÉ ! Si le temps ne suffit pas à l'homme pour gagner sa vie, c'est évidemment qu'il est entré dans une voie désastreuse dont il faut le faire sortir à tout prix. Cette voie c'est l'athéisme affiché par le péché de sang-froid! L'homme, en règle générale, ne suffira jamais à lui-même et à sa famille sans Dieu. S'il ne cherche pas avant tout le règne de Dieu, il manquera trop souvent du nécessaire! Dieu seul peut lui donner son pain quotidien! Il y a toujours un grand fond de vérité, même sous la loi évangélique de la souffrance, dans cet oracle du Roi-Prophète : *Ceux qui bénissent le Seigneur auront la terre pour héritage; ceux qui le maudissent seront dispersés. J'ai été jeune et j'ai vieilli. Or dans ma vie entière je n'ai jamais vu le juste abandonné, et ses enfants mendiant leur pain.* La misère universelle, le paupérisme grouillant des temps modernes ont leur source unique et nécessaire dans l'oubli de Dieu!

Quelle aberration de tant exciter l'homme à gagner de l'argent, et de songer si peu à lui apprendre à ne pas le dépenser. Un des fléaux de nos jours, et c'est encore un péché de sang-froid, consiste à gaspiller son avoir. Ce que l'immense majorité des hommes, même honnêtes du XIXe siècle, dépensent en dehors de leur ménage et de leur famille est véritablement effrayant. Les dimanches et les fêtes les enrichiraient relativement, tandis que la prodigalité et la satisfaction de mille besoins factices les ruinent et les tuent.

Qui travaille prie! Oui, il prie celui qui travaille dans l'ordre de la divine Providence, sous la dépendance de Dieu. Il prie, le père infortuné à qui sa femme et ses enfants demandent du pain qu'il n'a pas, et qui travaille en déplorant la fatale nécessité qui le domine.

Mais il ne prie pas, il blasphème, il apostasie celui qui travaille sans nécessité!

Voulez-vous conserver la foi, le plus précieux de tous les biens, don gratuit, il est vrai, mais que Dieu ne refuse à aucun de ceux qui l'implorent? Gardez et sanctifiez le dimanche. Ne le consacrez ni au travail, ni à un repos purement humain, ni à des excursions de plaisir, ni à des parties de campagne ou de chasse, etc.

Priez du cœur et aussi des lèvres. Entendez la sainte messe, non pas une messe basse dans une chapelle particulière, quelque pieuse qu'elle puisse être, mais la messe de votre paroisse, et en famille, si vous tenez à ce que votre foi passe à vos enfants. Pour être vraiment chrétien et pour engendrer des chrétiens, il faut être avant tout fidèle paroissien.

Lisez non des romans religieux qui caressent doucement l'imagination, sans instruire et sans toucher, mais des livres sérieux qui éclairent l'intelligence, qui enrichissent l'esprit, qui échauffent le cœur. Interdisez-vous la lecture de tout ouvrage impie ou immoral, et plus encore parce que leur action de tous les jours est profondément délétère, la lecture des journaux qui ne sont pas franchement chrétiens.

Donnez à votre âme son pain transsubstantiel; confessez-vous et communiez aux principales fêtes de l'année.

Ces préceptes et ces conseils sont durs à la nature, j'en conviens, mais quel bonheur ils engendrent !

Heureux tous ceux qui craignent le Seigneur et qui marchent dans ses voies! Vous mangerez le fruit du travail de vos mains ; vous serez heureux, et tout pour vous tournera à bien. Votre femme sera dans votre maison comme une vigne féconde; vos enfants, comme de jeunes oliviers, entoureront votre table. Vous verrez la paix du ciel régner sur Israël et sur les enfants de vos enfants.

Vente à faux poids ou avec fausse mesure, altération et falsification des substances alimentaires, médicales et commerciales.

S'asseoir dans une arrière-boutique ou dans un laboratoire secret, et là, froidement, fermer l'oreille à la voix de la conscience, fausser ses balances ou ajouter à des aliments, à des remèdes, à des marchandises quelconques des matières inertes ou sans valeur ; fabriquer de toutes pièces, d'après des recettes mystérieuses, achetées quelquefois très-cher, des produits artificiels qui n'ont de commun avec les produits naturels qu'une apparence trompeuse, et qui quelquefois même sont des poisons (1) ; c'est évidemment un péché de sang-froid. Il suppose en général, chez celui qui le commet, absence complète de toute pensée de Dieu ; dans tous les cas, sa pratique habituelle a bientôt éteint tout sentiment de foi.

Il importe de le remarquer, ce crime est une conséquence en quelque sorte naturelle et inévitable de la violation de la loi du dimanche. Cette filiation coupable a été signalée par le prophète Amos en termes très-éloquents. (Ch. VIII, v. 4 et suivants.) « Écoutez mes paroles, vous qui dévorez le

(1) On a trouvé de l'arsenic dans du vinaigre fabriqué sans doute avec de l'acide sulfurique provenant du soufre des pyrites.

pauvre, et qui épuisez les forces de tous les indigents de la terre ; qui dites : « Quand donc n'y aura-t-il plus de fêtes « du mois pour que nous puissions vendre nos récoltes sans « entraves? Quand n'y aura-t-il plus de sabbat pour que nos gre- « niers restent toujours ouverts.» « Vous qui diminuez le volume du sépha, qui augmentez le poids du sicle, qui vous servez de balances trompeuses, qui achetez le pauvre pour un peu d'argent et l'indigent pour le plus vil salaire, qui leur vendez le rebut de vos magasins ! »

Dans les âges de foi, ce crime était rare, et la loi le punissait très-sévèrement. Au moyen âge, à Londres, dit M. Letheby, le boulanger qui avait vendu un pain frauduleusement préparé, était traîné sur la claie, de l'hôtel de ville à sa maison, à travers les rues les plus sales, portant à son cou le pain sophistiqué. Pris une seconde fois en flagrant délit, il était traîné encore sur la claie, mais jusqu'au lieu d'exposition des condamnés, pour rester attaché au pilori pendant au moins une heure.

Aujourd'hui, il ne s'agit plus d'actes isolés, mais bien d'habitudes universelles et permanentes. En dehors des denrées vendues telles que la nature les produit, il serait peut-être impossible de trouver une substance qui ait échappé à la sophistication. Elle atteint jusqu'aux médicaments qui ne peuvent enrayer le mal et conjurer la mort qu'autant qu'ils sont absolument purs. Le *Dictionnaire usuel des altérations et des falsifications* remplit deux énormes volumes; il en remplirait cent, mille, si toutes les pratiques odieuses de l'industrie et du commerce étaient dévoilées. Des substances autrefois presque sans valeur, et qui n'avaient d'autre emploi que de servir à la sophistication, sont aujourd'hui des substances précieuses que l'on sophistique à leur tour. L'audace des falsificateurs a dépassé toutes les limites du possible. On a vu des tabletiers français

expédier aux Echelles du Levant des cargaisons d'étuis en buis, sans avoir pris la peine de les diviser et de les creuser, sans s'inquiéter en aucune façon de la perte inévitable d'un commerce séculaire. On a vu des maisons anglaises envoyer dans les îles du Sud des millions d'aiguilles sans chas, et rire froidement à l'avance du désappointement cruel des pauvres femmes insulaires. Nous avons vu dans les expositions de l'industrie solliciter des récompenses pour des machines ingénieuses destinées à transformer en grains de café parfaitement imités, grillés ou crus, le marc épuisé ou une poussière inerte aromatisée; à donner par trituration aux écorces des fèves de cacao assez de fluidité pour pouvoir servir à la fabrication d'un chocolat sans chocolat.

Je fus invité un jour par un homme à qui j'avais rendu quelques services, à visiter une fabrique de chocolat qu'il venait d'établir. Quand j'arrivai il était absent, ce qui me valut d'être initié pleinement aux odieux secrets de sa fabrication. J'entrai d'abord dans une pièce assez vaste: de nombreuses ouvrières entouraient une table, sur laquelle se dressait une manne ou grande corbeille d'osier remplie de tablettes de chocolat. Toutes les ouvrières y puisaient tour à tour, et chacune d'elles enveloppait sa double tablette d'un papier de couleur différente, bleu, jaune, rose, blanc, etc. Mais chaque enveloppe portait son étiquette particulière: chocolat de santé à 70 c., 80 c., 1 fr., 1 fr. 50, jusqu'au demi-kilogramme, enfermé dans du papier blanc, et qui était coté 2 fr. 50 c. C'est-à-dire qu'un même poids de la même substance prenait une valeur de plus en plus grande, suivant la nuance du papier dont on l'enveloppait. Quel excès d'impudence! Quel crime de sang-froid! Je descendis ensuite dans l'atelier de fabrication, remise très-humide au rez-de-chaussée. Il n'y était jamais entré une fève de cacao! Mais on voyait

dans les quatre angles des amas de fécule de pommes de terre, de cassonade, d'écorces de cacao, et de suif ou mauvaise graisse. Le tout, grâce aux brillants progrès de la mécanique moderne, se transformait en une pâte à laquelle on donnait l'apparence, le goût, l'arome factices du chocolat, et que l'on expédiait à toutes les bonnes villes de notre belle France sous le nom de chocolat de santé ! Le prix de revient du demi-kilogramme de cette mauvaise drogue s'élevait à peine, tout compris, à quelques centimes, et on le vendait en moyenne 1 fr. 50 ; le bénéfice dépassait donc cent pour cent ! Mais acquis malhonnêtement, il se fondait en quelque sorte dans la main du falsificateur, et son entreprise criminelle se termina par une banqueroute frauduleuse. Peut-être qu'il se croyait honnête homme ! Qu'il se félicitait intérieurement d'avoir gardé quelque mesure, de n'avoir pas comme tant d'autres ajouté à son chocolat de la terre, de la sciure de bois, ou même du cinabre ou du sulfure rouge d'antimoine, deux substances toxiques que l'on a eu l'affreux courage de lui incorporer pour lui donner une plus belle couleur !

Je rougis presque d'avoir été amené à révéler ces faits étranges et douloureux ; mais il faut bien qu'on sache à quels excès peut conduire une civilisation impie. Ce n'est là au reste qu'un faible échantillon de ce qui se pratique en secret sur une échelle immense. L'oubli de Dieu, la cupidité, une concurrence effrénée, secondés d'une part par le mauvais génie de l'industrie, de l'autre par une législation insuffisante jusqu'au scandale, je dirais presque jusqu'au délire, ont donné des proportions énormes à la plus épouvantable des conspirations. « A l'heure qu'il est, la presque universalité des aliments, des boissons, des condiments, des médicaments sont altérés et dénaturés, au point de pouvoir donner souvent naissance à des maladies sérieuses, et d'enlever au

médecin les moyens de combattre efficacement les maladies les plus graves. » Ainsi s'exprime M. Chevallier, professeur à l'École de pharmacie, auteur du *Dictionnaire usuel des altérations et falsifications*. « Il est vrai, ajoute-t-il, que la loi punit pour la première fois d'une amende de 10 à 50 francs, la seconde fois de quelques jours de prison, celui qui a trompé l'acheteur sur la nature ou le poids de la marchandise. Mais elle se tait sur le détenteur d'une marchandise falsifiée, et laisse impuni celui qui va trouver le marchand pour lui offrir à prix d'argent des produits propres à frauder ses marchandises, qui propose de lui vendre un secret pour tromper le public, etc. »

Ce qui est plus désespérant encore que la faiblesse de la législation, qui considère à peine comme un délit et n'élève pas même à la hauteur d'un abus de confiance un crime inexcusable, c'est dans l'esprit public un ensemble de dispositions désespérantes, et que nous signalons avec un regret extrême.

Certaines administrations, forcées par les règlements de mettre leurs fournitures en adjudication, acceptent des rabais impossibles, qui forcent le soumissionnaire à sophistiquer ou à perdre. Par exemple, l'approvisionnement de sulfate de quinine pour les colonies, même pour le Sénégal, où les fièvres pernicieuses exercent tant de ravages, s'est fait souvent à un prix si peu différent de celui du quinquina brut, qu'il était loin de couvrir les frais de la préparation du sulfate de quinine.

En second lieu, les acheteurs non-seulement acceptent, mais exigent qu'on leur livre les denrées à des prix inférieurs aux prix de l'achat en gros; ils veulent donc qu'on les trompe sciemment; ils se constituent volontairement les complices des falsificateurs, les recéleurs des voleurs.

Enfin, le caractère des populations est tellement abaissé, qu'alors que l'autorité fait verser dans les ruisseaux des tonneaux de vin artificiellement préparé, ou fait enlever pour les jeter à la voirie des viandes décomposées ou corrompues, on voit les voisins accourir et se disputer ces produits malsains d'une industrie coupable, d'un commerce déloyal. Ils seraient tentés de reprocher aux agents de l'autorité de ne les avoir pas appelés à les partager, ou de ne les avoir pas distribués aux pauvres ! A la vue de ces scènes si dégoutantes, comment les falsificateurs ne seraient-ils pas encouragés dans leur trafic homicide?

N'oublions jamais cet enseignement divin : celui qui fait le mal, même par faiblesse humaine, craint instinctivement la lumière ; il la fuit, parce qu'elle lui montre sa faute et tend à lui inspirer des remords qu'il ne veut pas. Mais celui qui fait le mal avec pleine connaissance de cause, de propos délibéré, doit arriver fatalement à repousser la lumière, à la haïr, à lui faire la guerre ; voilà comment le péché de sang-froid conduit invinciblement à l'incrédulité. Chaque pas dans la voie de la sophistication est un pas en dehors du christianisme. Disons-nous en gémissant combien ces pas sont innombrables, et nous comprendrons comment tant d'âmes sont aujourd'hui sans foi !

Je ne lis jamais sans trembler ses paroles si précises et si énergiques du Deutéronome, ch. xxv, ỳ 14 et suivants : « Vous n'aurez pas en réserve plusieurs poids, l'un plus fort, l'autre plus faible. Il n'y aura pas dans vos maisons deux mesures, l'une plus grande, l'autre plus petite. Mais vous aurez un seul poids juste et véritable ; une seule mesure égale et équitable, afin que vous viviez longtemps sur la terre... car le Seigneur votre Dieu qui déteste toute injustice, a en abomination celui qui a deux poids et deux mesures. » Dieu se serait-il refusé à

prévoir que l'audace et la méchanceté de l'homme iraient jusqu'à l'adultération de la marchandise !

Oubli des lois de l'abstinence et du jeûne.

Les lois de l'abstinence et du jeûne sont presqu'aussi anciennes que le monde, et leur raison d'être fut toujours le bien de l'homme et de la société. Dieu défendit à Noé et à ses enfants de faire du sang un aliment, parce que l'habitude d'égorger les animaux, pour boire ou manger leur sang, pouvait tendre fatalement à rendre l'homme cruel. Moïse proscrivit la chair de plusieurs animaux appelés par lui impurs, parce que leur chair était malsaine, en elle-même ou en raison du climat, et pouvait causer des maladies graves, comme la lèpre ou le ver solitaire. L'usage du vin était interdit au prêtre aussi longtemps qu'il était au service du temple, pour qu'il conservât pleinement sa raison dans l'exercice de ses fonctions si saintes.

Le jeûne aussi, dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament, est souvent loué et conseillé comme une mortification salutaire, agréable à Dieu et grandement méritoire. Jésus-Christ a dit qu'il chasse les démons et les vices ; il a voulu jeûner lui-même pendant quarante jours, au début de sa vie publique ; et à son exemple les apôtres se préparèrent à leur glorieuse mission par le jeûne et la prière.

La mortification de l'esprit et du corps est une des conditions et des vertus essentielles du christianisme. *Ceux qui sont à Jésus-Christ*, dit saint Paul, *crucifient leur chair avec ses vices et ses convoitises... Je châtie mon corps et je le réduis en servitude, de peur que, après avoir prêché aux autres, je sois moi-même réprouvé.*

Voilà pourquoi l'Église, sage interprète des droits de Dieu, des besoins et des intérêts de l'homme, dans le seul but que l'âme conserve son empire sur le corps, que l'esprit ne soit

pas subjugué par la chair, que l'être spirituel en un mot ne soit pas absorbé par l'être matériel, a règlé avec beaucoup d'indulgence la mortification chrétienne, en ordonnant l'abstinence de viande à certains jours de la semaine, le jeûne et l'abstinence des Quatre-Temps, le jeûne et l'abstinence du Carême.

L'homme est malade, il a en lui moralement comme physiquement de nombreuses réponses de mort. Or quoi de plus nécessaire au malade que la diète et l'abstinence.

L'homme aussi est un athlète engagé dans une lutte formidable dont le but est l'éternité ; or, l'entraînement par l'abstinence est la condition indispensable de la victoire de l'athlète.

Ces deux comparaisons si frappantes sont de saint Paul.

Mettez à part le précepte religieux, et consultez des médecins dignes de confiance. Ils vous diront que l'usage constant de matières chargées d'azote et de fibrine, trop nutritives en un mot, comme la viande, disposent à la pléthore, aux congestions sanguines, aux hémorragies, aux palpitations, aux coups de sang, aux apoplexies, aux dartres, à la gravelle, à la goutte, etc.; que les aliments maigres ont souvent de grands avantages ; qu'en outre une des conditions de la bonne alimentation est la variété; qu'il est très-sain, par conséquent, de s'abstenir de viande une ou deux fois par semaine. Les médecins s'accordent encore à reconnaître que le printemps est une époque de mouvement général dont l'homme doit subir l'influence, que c'est la saison de l'exaltation des sens, parce que le sang circule avec plus d'énergie et souvent avec une violence extraordinaire. Donner alors des boissons alcooliques et fermentées, des aliments trop nourrissants, ce serait provoquer des accidents graves. Une nourriture végétale est au contraire souverainement hygiénique.

« Étendez alors votre vin de beaucoup d'eau, dit le savant auteur de *la Médecine dans ses rapports avec la Religion*, M. le docteur Vitteaux de Saint-Désert, mangez peu, jeûnez en un mot, vous serez moins graveleux, moins goutteux, moins couperosé; les digestions se feront mieux, votre tête sera moins pesante, votre œil ne semblera plus sortir de son orbite, votre âme se dilatera et rayonnera de joie. Et parce que l'influence de la saison dure quelques semaines, il est convenable que votre jeûne se prolonge pendant quarante jours. La loi du carême est une loi de conservation, et il est admirable que l'Église ne l'impose qu'alors que le développement physiologique est achevé, que le système osseux est pleinement consolidé. Il sera bon encore que le jeûne se renouvelle aux Quatre-Temps, parce que ce sont des époques de transition et de grands troubles atmosphériques. »

S'ils pouvaient aussi faire abstraction de leurs préventions contre la religion, les économistes seraient les premiers à applaudir aux lois de l'abstinence et du jeûne. La viande sera toujours chère, et si elle devenait pour tous un aliment indispensable, son prix deviendrait exorbitant. Il faudrait, il faut déjà la demander à une importation ruineuse, et bientôt même l'importation ne suffirait pas. La viande n'est nécessaire, en réalité, que lorsqu'il s'agit de faire en un temps très-court un travail épuisant. Autrefois les plus belles populations de l'Europe étaient celles dont le régime était entièrement végétal; et le plus grand nombre des exemptions militaires atteint les habitants des villes où l'usage de la viande est devenu presqu'universel. Les lois de l'abstinence ont en outre le grand avantage d'encourager la pêche, la pisciculture, et un grand nombre d'autres industries qui font vivre de nombreuses colonies ouvrières.

Quoi qu'il en soit de ces considérations humaines, l'Église impose à ceux de ses enfants, qui n'en sont pas dispensés par des raisons légitimes, un jour maigre par semaine, quarante jours d'abstinence et de jeûne au Carême, l'abstinence et le jeûne des Quatre-Temps. Elle en a le droit, son divin Fondateur a dit d'elle : celui qui ne l'écoute pas, qui ne lui obéit pas, doit-être considéré comme un publicain, c'est-à-dire comme un pécheur, ou même comme un païen. *Si Ecclesiam non audierit sit tibi sicut ethnicus et publicanus* (Saint Matth.). Ce précepte n'est pas difficile à observer. Son infraction n'est pas commandée par une passion subite et violente; si on le viole, on le viole de sang-froid ; de sorte que, cette fois encore, chaque violation sera un acte de fuite ou de haine de la lumière, un amoindrissement de la foi. Et cependant, combien est grande de nos jours la multitude de ceux qui, volontairement, ne tiennent aucun compte de ces commandements si sages ! Et l'on s'étonnerait que la foi fût si rare!

C'est bien peu de chose, dit-on, et pourquoi s'en inquiéter? C'est bien peu de chose ! Raison de plus pour obéir; il vous en coûtera si peu ! Naaman partait irrité de ce que, sans sortir même de sa cellule, le prophète Élisée se fût contenté de lui faire dire par son serviteur que, pour être guéri de la lèpre, il n'avait qu'à se baigner sept fois dans les eaux du Jourdain. Heureusement les serviteurs de Naaman l'arrêtèrent par cette réflexion toute naturelle. Alors même que le prophète vous aurait ordonné quelque chose de difficile, vous auriez dû le faire; combien plus devez-vous obéir quand il vous demande une chose si simple. Naaman descendit dans le Jourdain, se lava sept fois, et sa chair redevint saine et fraîche comme celle d'un jeune enfant.

C'est peu de chose ! Et cependant, préférant une mort glorieuse à une vie qui lui serait devenue odieuse s'il avait trahi

sa foi, Eléazar se laissa égorger plutôt que de manger de la viande défendue. Et toutes les fureurs d'Antiochus ne réussirent pas à commander la même infidélité à l'illustre mère des Machabées et à ses sept enfants.

Aux hommes de peu de foi qui croiraient ce précepte au-dessus de leurs forces, rappelons la touchante histoire du jeune Daniel. Fidèle à la religion de ses pères, il répugnait invinciblement à manger les mets et à boire les vins de la table du roi qu'il savait avoir été offerts aux idoles. De son côté, le chef des eunuques refusait de se rendre à ce désir si légitime. Je crains, disait-il, que mon maître voyant votre visage amaigri, s'irrite et me fasse mourir. Essayez, je vous prie, répondait Daniel, pendant dix jours seulement. Ne me donnez que des légumes à manger et de l'eau à boire. Puis, le temps écoulé, vous comparerez mon visage à ceux des jeunes gens qui se nourrissent des viandes et des vins du roi... L'épreuve fut faite, et les dix jours écoulés le visage de Daniel se montra plus frais et plus brillant de santé que celui de tous ses compagnons. Job a dit avec infiniment de raison : *ceux qui craignent la bruine seront écrasés par la neige !* L'expérience de tous les jours démontre que nous sommes trop souvent victimes des ménagements excessifs auxquels nous entraînent notre lâcheté et notre peu de foi. *Modicæ fidei quare dubitasti ?*

Est-il nécessaire, est-il utile de répondre aux objections ridicules de l'incrédulité et de l'indifférence ?

Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme, mais ce qui en sort. Ne tenez aucun compte, si vous le voulez, de la loi de Dieu, mais ne la blasphémez pas. C'est à l'Eglise et non pas à vous à interpréter les paroles de son divin Législateur. Non, ce n'est pas la nourriture matérielle, l'aliment grossier, qui souille le cœur, c'est la désobéissance à la loi de Dieu. Il était bon et beau le fruit de la science du bien

et du mal, mais il était défendu ; et il est devenu pour l'homme un poison matériellement et spirituellement mortel.

On ose nous opposer la recommandation que Jésus-Christ faisait à ses apôtres : *Mangez ce qui sera servi devant vous !* Ces paroles peuvent signifier simplement : Ne soyez ni difficiles ni exigeants, contentez-vous de ce qu'on vous offrira. Les apôtres étaient pauvres ! peut-être aussi que Jésus-Christ les autorisait à faire comme les pauvres, à manger ce qu'ils auraient sous la main. C'est ainsi que la sainte Église a compris la parole du divin Maître.

Bénéfices illicites prélevés par les serviteurs aux dépens de leurs maîtres.

Fallait-il, hélas ! que le péché de sang-froid se glissât jusque dans les classes les plus inférieures de la société, pour leur enlever à elles aussi la foi, seule garantie sérieuse de leur honnêteté, mobile le plus puissant de leur obéissance, et surtout la grande consolatrice des rudes épreuves de leur condition ! Le mal que nous avons à signaler a peut-être existé de tout temps, mais c'est de nos jours seulement qu'il est devenu une habitude fatalement universelle.

Qu'un serviteur ou une servante entraînés par la gourmandise, par la coquetterie, par la passion du vol, commettent des larcins, on le comprend, cela a été dans tous les temps, et cela sera toujours. C'est un vol comme tous les vols ; cependant, parce qu'il est plus facile, en même temps qu'il constitue un abus de confiance, la loi l'a appelé *vol qualifié* et le punit plus sévèrement. Je n'ai rien de plus à en dire. Je veux parler d'un autre vol commis sans passion, par calcul, et par conséquent de sang-froid. Il s'agit, en effet, de si petites choses, d'actions se succédant si lentement, que la passion ne peut y être pour rien. C'est une habitude plutôt qu'un acte de vol. D'une part,

ce sont les marchands ou fournisseurs qui, pour attirer les domestiques, leur laissent sur chaque achat le sou pour livre, ou leur font une remise de cinq pour cent, qu'ils n'accorderaient pas aux maîtres. De l'autre, ce sont les domestiques eux-mêmes qui, sous peine de porter leur clientèle ailleurs, exigent impérieusement cette même remise ; ou qui, sur tous les achats qu'ils font, augmentent de cinq pour cent et quelquefois de beaucoup plus la somme portée au compte de leur maître. Aujourd'hui ces pratiques illicites sont comme changées en seconde nature ; elles constituent cependant de véritables vols qui, parce qu'ils sont commis de sang-froid, sont grandement coupables, et minent sourdement mais activement non-seulement la probité, mais la foi des serviteurs. C'est peu de chose en apparence ; on trouvera peut-être étrange que j'en parle. C'est immense, au contraire, et je vois dans cette fatale habitude un fléau des sociétés modernes. Le prince de Galles, héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, a fait à ce sujet une profession de foi courageuse, qui aurait dû avoir plus de retentissement. Il a déclaré hautement qu'il ne voulait dans sa maison aucun de ces serviteurs qui se payent de leurs mains, parce qu'ils lui inspirent une défiance irrésistible.

Pourquoi faut-il que ces pratiques détestables soient encouragées : par les fournisseurs, qui vont jusqu'à offrir plusieurs fois dans l'année des cadeaux à leurs pratiques ; par les économistes qui s'oublient jusqu'à donner des éloges inconsidérés et dangereux aux serviteurs qui portent à la caisse d'épargne des sommes qui supposent des gages plus que doubles de leurs gages réels ; par les maîtres qui osant offrir à leurs serviteurs des gages notoirement insuffisants, les autorisent implicitement à se faire compensation à eux-mêmes. Pourquoi n'accorderaient-ils pas en outre du salaire strictement néces-

saire, une portion convenable de ce que rapporterait le sou pour livre prélevé sur les achats de la maison ?

Tolérer plus longtemps le vol qui consiste suivant l'expression vulgaire *à faire danser l'anse du panier*, ce serait, je le répète, vouloir la démoralisation inévitable et profonde d'une des classes les plus intéressantes de la société. Les maîtres seraient les premières victimes de leur fatale condescendance. Ils ne trouveraient plus bientôt de serviteurs fidèles et dévoués ; ils seraient forcés peut-être de se servir eux-mêmes.

Pour montrer combien les abus que je signale sont entrés dans les habitudes universelles, qu'il me soit permis de citer un trait d'enfant. Le père de l'enfant dont je parle, et qui n'a pas encore huit ans, lui avait promis cinquante centimes s'il remportait la croix de sa classe. Dans l'intervalle qui s'écoula entre la promesse du père et le succès du fils, celui-ci commit quelque méchanceté qui lui fit perdre ses droits à la récompense qu'il attendait. Cette perte le déconcertait, et, ne voulant pas s'y résigner, il osa demander à sa mère ce que son père lui refusait si justement. Je n'ai pas ces cinquante centimes, répondit la mère, il faudrait que les demande à votre père, et il me les refuserait.—Faites mieux, ma mère, répondit l'enfant, augmentez de cinquante centimes le premier achat que vous ferez, et portez-les au compte de mon père. On rira si l'on veut de ma simplicité, mais je vois dans cette explosion de l'enfant l'indice d'une gangrène profonde.

Violation des lois qui doivent présider à l'union de l'homme et de la femme.

C'est le plus odieux et le plus désastreux des péchés de sang-froid. Une de ces violations et ce n'est pas la plus coupable, constitua le crime d'Onan : Dieu le frappa de mort

subite, parce que, dit la sainte Écriture, il avait commis une action détestable.

L'union de l'homme et de la femme ne peut avoir qu'un seul but, la paternité et la maternité. En dehors de ce but essentiel, elle ne saurait être permise ou autorisée, et Dieu l'a défendu par l'un de ses dix grands commandements. Cette prohibition ne fait pas le compte de la plus brutale des passions de l'homme; elle veut à tout prix se satisfaire, et se satisfaire sans avoir à subir les conséquences si graves de sa révolte. Voilà comment, dans ce siècle de foi éteinte et d'égoïsme, au sein du mariage, comme en dehors du mariage, on a recours à des précautions ou à des manœuvres coupables, devenues une habitude de plus en plus universelle, vice abominable, chancre hideux attaché au cœur des sociétés modernes et qui les dévorera!

Malthus lui-même, le trop célèbre apôtre de la prudence dans le mariage et du renoncement vertueux, a dit dans son livre de *La Population*, édition française, p. 606 : « Je repousserai toujours comme immoral tout moyen artificiel et hors des lois de la nature que l'on voudra employer pour contenir la population. »

Dans le mariage, cette fatale habitude est commandée par un calcul athée. L'homme qui ne croit pas et qui n'espère pas en Dieu, ne compte plus que sur ses propres forces, et, par là même, une famille nombreuse est à ses yeux un fardeau par trop onéreux, un épouvantail qui le poursuit incessamment. Il ne veut pas qu'un héritage partagé entre trop d'enfants les fasse déchoir de la position sociale que le rang et la fortune leur assurent ou leur promettent. La femme à son tour se fait la complice et souvent le mauvais ange de l'homme, parce que pour une âme qui n'a plus le sentiment de l'abnégation chrétienne, les fonctions de la maternité sont trop péni-

bles à remplir, et inconciliables avec les exigences du monde.

C'est le cas ou jamais de rappeler les principes.

Dans les idées de la foi, comme aussi dans l'ordre de la nature, l'héritage du Seigneur, le signe et le sceau de sa bénédiction, ce sont les enfants : *Hæreditas Domini filii.* La récompense de la vertu est le fruit des entrailles : *merces fructus ventris.* On attend à la fois de Dieu et l'accroissement de la famille et sa prospérité.

Dieu aussi fait présider à la propagation du genre humain des lois providentielles qu'on ne saurait méconnaître. Ainsi par exemple, au sein des sociétés constituées normalement, alors que les lois de la nature et de la religion sont fidèlement gardées, le nombre des naissances masculines est toujours plus grand que celui des naissances féminines, dans le rapport de 22 à 21, ou même de 17 à 16. De même la moyenne du nombre des enfants par mariage est comprise entre 4 et 5. Cette moyenne est en accord parfait avec les lois de la mortalité ; en ce sens qu'elle assure un accroissement continu et bienfaisant de la population. Elle est aussi parfaitement conforme aux besoins du cœur de l'homme et de la femme. Quand l'amour paternel, et plus encore l'amour maternel, est appelé à s'épancher ou à se répandre sur trois ou quatre enfants, il est en général parfaitement réglé. Mais si, surtout par une volonté mauvaise, il n'a à s'exercer que sur un ou deux enfants, il est grandement à craindre qu'il devienne excessif. Au lieu de vivifier l'enfant, cet amour déréglé le perd, et l'enfant fait à son tour le malheur du père et de la mère, qui ont compromis son avenir par leur calcul insensé et coupable. Voilà comment il arrive, aujourd'hui, que tant d'enfants déshonorent et désespèrent leurs parents. Comment aussi, par une réaction désolante, mais logique, la crainte et le dégoût de la

paternité et de la maternité, vont grandissant dans une proportion lamentable.

Une étude attentive des lois de la mortalité démontre, en outre, que ce n'est pas trop de trois ou quatre enfants pour être certain moralement d'en sauver un des mille accidents qui menacent sa vie, et de le voir arriver à l'âge adulte. De sorte que les parents qui opposent leur volonté à la volonté de Dieu, qui se font sourds aux vœux de la nature, s'exposent presque infailliblement à voir la mort leur enlever leurs enfants, destinés cependant à devenir leur gloire, leur joie, et souvent leur appui. Combien il est triste alors cet intérieur vide d'enfants, surtout quand on est forcé de se dire sans cesse qu'on les a perdus par sa faute !

Dans ce siècle matérialiste le bon et le beau idéal est un couple d'enfants, un fils et une fille! Mais pour l'homme de foi qui réfléchit, cet excès de bonheur, quand il est le fait du calcul humain, est presqu'un signe d'abandon de la Providence, ou du moins de prédestination à de cruelles angoisses. Il est d'ailleurs évidemment homicide, puisque, s'il devenait la règle générale, c'en serait bientôt fait du genre humain. Une famille d'enfants nombreux à laquelle Dieu et la foi président, est au contraire, même sur cette terre de larmes, un paradis anticipé, une source féconde de jouissances pures et durables.

Il est faux, absolument faux, et ce fut la grande erreur de Malthus, que le développement naturel et sans entraves des populations soit un épouvantail sans cesse dressé en face de l'humanité, et contre lequel il faille se conjurer de manière à faire du *renoncement vertueux* une pratique universelle, une condition essentelle de la prospérité des nations. Cette doctrine d'abord est impie ! C'est en effet Dieu qui a dit à l'homme : crois-

sez et multipliez-vous ; et la preuve que cet accroissement est sans danger, c'est que le nombre moyen des enfants par mariage est compris entre quatre et cinq. Elle est en outre contraire à la raison. Écoutez comment un de nos plus célèbres économistes, M. Frédéric Passy, combat les sophismes de Malthus : « L'homme a une tâche à remplir, mais il a les moyens de la remplir. Il a une bouche qui consomme, mais il a deux bras, et avec deux bras l'intelligence et la volonté qui les dirigent. Eh ! quoi ! il serait naturel de se réjouir de la naissance d'un veau, parce que ce veau deviendra un bœuf, et il faudrait pleurer à la naissance d'un enfant, parce que cet enfant deviendra un homme. Le bœuf, dit-on, doit fournir l'équivalent de sa dépense. Et il n'en serait pas de même de l'homme ! de cet homme qui fait travailler le bœuf, et fournit lui-même au sol les éléments de de sa subsistance. La terre lui fait défaut, dit-on. Où donc a-t-on vu cela, vraiment ! Je vois que la terre est grande, au contraire, et qu'elle est à peine effleurée, car nous sommes encore au début de nos efforts pour la plier à notre usage. Pour qui sait voir, les substances prises soit dans le règne végétal, soit dans le règne animal, apparaissent douées, et à un degré bien supérieur à celui de la multiplication de l'homme, de la faculté de se multiplier de plus en plus. (*Le principe de la population, Malthus et sa doctrine*, p. 44 et suiv.)

Enfin disons-le, au risque de scandaliser les prudes du XIXe siècle (la pruderie hélas n'est pas la pudeur) ; la doctrine de l'abstention vertueuse ou de la prudence dans le mariage n'est pas plus chrétienne qu'elle n'est humaine. Le christianisme et les apôtres de la civilisation par l'évangile connaissent mille fois mieux la nature de l'homme que les philosophes et les économistes philanthropes, et je manquerais à

mon devoir si je ne rappelais pas les conseils de saint Paul, contradictoires des conseils de Malthus. « *Ne vous éloignez pas l'un de l'autre, si ce n'est d'un consentement commun, pour un temps, et pour vaquer à la prière; revenez bientôt, de peur que votre incontinence donne lieu à Satan de vous entraîner au mal.* » Loin de recommander le renoncement vertueux, habituel, qui suppose des natures exceptionnelles et de convention, saint Paul, on le voit, accorde à peine un éloignement momentané, dans le but de s'unir plus à Dieu, avec prompt retour aux devoirs mutuels des époux.

Cela posé, disons sans ménagement ce que sont les pratiques criminelles dont nous parlons, d'abord, dans le mariage.

1° *Un attentat contre Dieu, la négation de sa providence, une lutte criminelle et insensée contre sa volonté.* De propos délibéré, on préfère un ou deux enfants avec la malédiction de Dieu à une famille nombreuse que Dieu prendrait plaisir à bénir. Une rupture volontaire et calculée avec les pratiques essentielles de la religion, la confession et la communion. Il est vrai qu'on se réserve présomptueusement, si, ce qui est presqu'impossible, on a conservé une ombre de foi, de revenir à Dieu dans la vieillesse.

2° *Un attentat contre la famille.* Oubliant qu'il n'est, quoi qu'il fasse, qu'un serviteur inutile, l'homme se fait seul l'artisan du bonheur de ses enfants. Il condamne au néant les êtres dont il empêche la naissance. Il condamne souvent à une mort prématurée et la complice et la victime de ses calculs impies. Combien de jeunes femmes sont mortes en couche, de la fièvre puerpérale, si commune de nos jours, parce qu'un Dieu plein de miséricorde n'a pas voulu que le cœur de la jeune mère s'ouvrît à la contagion universelle?..

Elle a été enlevée du monde des pécheurs de peur que le vice faussât son intelligence, ou que la fiction trompât son cœur. Combien d'enfants aussi ont été enlevés par le croup, si fréquent aujourd'hui?

3° *Un attentat contre la société.* L'accroissement des populations est jusqu'à un certain point la prospérité et la force des nations; son décroissement est un signe de décadence. En France, l'accroissement de la vie moyenne cache encore la diminution énorme de population que nous subissons fatalement; mais bientôt rien ne pourra plus la masquer; notre nudité sera révélée à l'univers entier, et les yeux des plus aveugles s'ouvriront! Déjà dans un grand nombre de départements le nombre des enfants par mariage n'est plus que de *un et demi,* et l'enquête agricole a signalé, dans certaines communes riches, l'absence presque complète d'enfants.

Dans l'industrie agricole, surtout, les enfants sont le stimulant le plus efficace du travail, la force en quelque sorte des auteurs de leurs jours. On ne s'accroche au sol avec amour, on ne déchire ses flancs avec acharnement, que quand un grand nombre de petites bouches affamées demandent du pain. Malthus lui-même l'a dit, mais en termes bien pâles, à l'endroit déjà cité : « Si dans chaque mariage le nombre des enfants était assujetti à une limitation volontaire, il y aurait lieu de craindre un accroissement d'indolence; et il pourrait arriver que ni les diverses contrées prises individuellement, ni la terre entière envisagée d'une manière collective, n'arrivassent ou ne se maintinssent pas au degré de population qu'elles doivent atteindre. »

Déjà les ouvriers manquent à l'agriculture, et le paysan est condamné à payer bien cher les bras mercenaires appelés à remplacer les bras dévoués de ses enfants. Déjà aussi, dans

plusieurs de nos départements, les doigts féminins font défaut à des industries séculaires, les dentelles, les gants, les brosses, et force est de faire appel à l'art mécanique ou à l'électricité.

En outre, l'affreux abus dont nous parlons, en même temps qu'il diminue dans une proportion énorme le nombre des enfants légitimes à la charge de leurs parents, accroît dans une proportion plus grande encore le nombre des enfants illégitimes, presque tous à la charge de l'Etat. La nature et la passion tendent invinciblement à reprendre leur empire; contenues d'un côté, elles font irruption de l'autre.

En même temps, hélas! cette crainte excessive et répulsive des enfants a plus que centuplé le nombre des avortements et des infanticides. Elle a fait naître d'horribles industries, celle entre autres des *faiseuses d'anges!* En Amérique, où la foi chrétienne est à peine un mot, on en est venu à se demander quelle loi pourrait empêcher la femme de se débarrasser de ses enfants!

Alexandre Dumas fils n'a pas craint d'écrire cette phrase terrible : « Laissez la femme faire ce qu'elle fait, et dans cinquante ans nos neveux (on n'aura plus d'enfants alors, on n'aura que des neveux) verront ce qui restera de la famille, de la religion, de la vertu, de la morale et du mariage dans notre beau pays de France! »

A l'un de ses plus illustres confrères qui semblait exagérer les aberrations des femmes de nos jours, en affirmant que le lait de femme est insuffisant en France, le secrétaire général de la Société protectrice de l'enfance, répondait avec une sainte indignation : « Non le lait de femme ne manque pas plus en France, qu'en autre pays du monde, aux besoins qu'il est destiné à satisfaire; pas plus que ne manque le lait des animaux pour l'entretien des espèces, quand l'industrie ou la mauvaise volonté humaine ne viennent pas troubler les lois de

la nature... Ce qui est malheureusement trop vrai, c'est que, dans ce siècle positiviste, la notion du devoir s'obscurcit sensiblement, et que le culte des plaisirs ou des intérêts matériels absorbe, chez le grand nombre, tout autre sentiment. Il en résulte que la famille est comme un fardeau, et que l'on fait tout pour l'éviter. Un enfant troublerait le repos du mari, et serait pour la femme une gêne de tous les instants. Vite, qu'il parte, et le plus loin possible ! on en sera quitte pour un peu d'argent ; et s'il ne revient pas ce sera, pour ses parents qui l'ont à peine connu, comme s'il n'existait pas ! » Quel affreux avenir !

Oui parce que les enfants sont odieux, ou que, du moins, leur naissance est un trop cruel embarras ; parce que pour des mères sans foi et sans entrailles, les devoirs de la maternité sont au-dessus de leurs forces, on livre sans scrupule aucun ses enfants à des seins étrangers, on les abandonne au plus vite à des mères salariées, c'est-à-dire qu'on les condamne à une mortalité désespérante, dont la seule pensée glace d'effroi. Un procès en cour d'assises apprenait il y a quelques mois, à la France épouvantée, que soixante-seize mères avaient vu leurs nourrissons confiés tour à tour à une empoisonneuse cynique, condamnée à vingt années de travaux forcés !

Il y a plus encore ! Des faits incroyables, mais certains, semblent démontrer qu'on aurait organisé en France l'homicide lent et dissimulé des enfants en nourrices ; qu'il existerait dans certaines localités de nos départements, des femmes ayant pour industrie de recevoir des nourrissons, surtout des enfants naturels, pour les faire mourir à petit feu. *Infandum !*

Un attentat enfin contre la nature et la passion. Qui aurait cru que l'homme ferait violence à l'amour, et résisterait à la plus puissante des attractions ! Ah ! si la religion avait dit

au torrent : Tu iras jusque-là, mais là tes flots tumultueux devront se briser ! Quelles colères elle aurait excitées ! Un calcul athée et infernal pouvait seul commander le sang-froid nécessaire à cette garde homicide des sens ! Et c'est la religion catholique qui seule aujourd'hui a le courage de soutenir envers et contre tous la cause de la passion, de la nature, de la société, de l'humanité, de la famille, de Dieu. Et c'est aux célibataires volontaires de la sainte Eglise de Jésus-Christ qu'il était réservé de devenir dans la suite du temps les défenseurs des droits du mariage et des générations à venir.

Qu'est-il résulté de ces perversions étranges de l'instinct paternel et maternel ? Que le sentiment le plus doux de la nature a presque disparu du cœur de l'homme; qu'il est comme devenu ridicule d'aimer. C'est le vice aujourd'hui, le vice hautement avoué, le vice effronté, et non plus l'affection, qui rapproche l'homme de la femme ! Et voilà comment les rois de la mode en sont venus à inventer les filles de marbre, les plus odieuses des courtisanes, dont les épouses légitimes, honteusement abandonnées, sont condamnées à envier le triomphe abominable. Dans une conférence récente, une de nos gloires médicales disait à la jeunesse qui l'entourait : « A quoi bon aller engloutir dans des excès encore plus tristes que coupables, tout ce que la nature nous a donné de beau, de bon, d'utile, de pur, de généreux ! Pourquoi chercher si loin et si mal un plaisir dont le cœur est banni, quand on peut être heureux purement, saintement. Ils sont bien à plaindre ceux qui ne savent plus ou qui ne sauront jamais le nom du sentiment céleste qui verse l'ivresse mystérieuse aux âmes dignes de la goûter ! »

Mais ne l'oublions pas ; si la société ferme les yeux sur les attentats commis contre elle, il n'en est pas ainsi de la nature.

Elle proteste avec énergie, par une multitude de maladies graves, presque inconnues autrefois, communes aujourd'hui au delà de ce que nous pourrions dire. Un docteur, qui ne se pose pas en chrétien, M. Bergeret, médecin en chef de l'hôpital d'Arbois (Jura), a rencontré dans sa pratique, limitée cependant à la circonscription d'un chef-lieu de canton, de si nombreux et de si terribles exemples des suites fatales de cet oubli des lois de la nature, qu'il n'a pas pu se défendre de les dénoncer à la conscience publique. Dans un livre intitulé : *Fraudes dans l'accomplissement des fonctions génératrices*, après avoir montré par soixante-dix-huit observations plus effrayantes les unes que les autres, les maux horribles causés par ces pratiques odieuses : métrites aiguës ou chroniques, ménorrhagies, métrorrhagies, hématocèles, tumeurs fibreuses, polypes, hyperesthésies utérines, hystéralgies, coliques et névroses, névralgies et engorgements, cancer, tumeurs des ovaires, urétrites, maladies des organes de la circulation, de la respiration et de la digestion, stérilité, impuissance, etc., etc., il ajoute : « Les fraudes génésiques sont une cause profonde de démoralisation ; elles font que les hommes poussent la séduction jusqu'à ses dernières conséquences ; elles font de la femme l'instrument des plus ignobles convoitises ; elles font prendre à l'homme et à la femme le goût et l'habitude des voluptés sensuelles ; elles conduisent presque infailliblement à l'adultère et à la prostitution. »

Cet arrêt, sorti d'une bouche qui ne saurait être suspecte, me dispense d'insister sur les suites terribles, en dehors du mariage, des abominables habitudes que je combats. Il suffira de dire qu'elles ouvrent la porte à un libertinage sans frein et sans limites ; qu'elles donnent à la dissolution des mœurs un élan irrésistible ; qu'elles substituent

à l'union sainte de l'homme et de la femme une promiscuité des sexes qui fait descendre l'homme au-dessous de l'animal. Rien n'arrête plus, je ne dirai pas la fougue, mais la brutalité des passions. Un mot cruel dira suffisamment l'excès du mal. Dans un de ces départements environnant Paris, où le nombre des enfants par mariage n'est plus que de un et demi, un ami de la famille reprochait à une mère de ne pas veiller assez sur sa jeune fille, de permettre qu'elle prît part à toutes les danses de nuit dans les cabarets, lorsque la mère l'arrêtant tout court, s'écria : « Je ne crains rien pour ma fille, elle est trop bien apprise pour qu'il lui arrive jamais d'être condamnée à afficher son déshonneur ! » Voilà dans quel excès nous sommes tombés.

M. Bergeret cependant ne veut pas qu'on dise de cet abominable péché de sang-froid qu'il conduit la Société à l'abîme. Il a tort. L'écrivain dramatique que je citais tout à l'heure, et qui connaît trop bien son siècle, a été plus courageux. Par eux-mêmes, peut-être, ces vices contre nature n'amèneraient pas une ruine morale universelle ; mais, unis à l'abandon de la foi dont ils sont et l'effet et la cause, ils nous perdront infailliblement, d'autant plus qu'en pareille matière, sous l'empire accepté d'une influence satanique, la conversion et le retour sont à peu près impossibles. Peut-être cependant que si, comme nous l'espérons, le concile du Vatican frappe de ses foudres les plus terribles ces infernales habitudes, sa voix solennelle sera quelque peu écoutée. Sauvez-nous, Seigneur, nous périssons !

Qu'il me soit permis de signaler encore quelques graves abus qui touchent à cette matière si délicate.

Dans les logements étroits du dix-neuvième siècle, et par suite de ce laisser-aller plus grand qui rapproche tous les rangs et tous les âges, les enfants sont sans cesse en contact

avec les parents et les serviteurs. Ils voient tout, entendent tout, comprennent ou devinent tout. C'est un grand malheur. Leur intelligence, trop vite éveillée, s'ouvre au mal avec une facilité extrême ; et l'on est forcé de dire, hélas ! avec trop de raison, qu'il n'y a plus d'enfants, mais de petits hommes vicieux avant l'âge. Et combien de mères dénaturées attendent à peine qu'ils aient grandi pour donner son cours à leurs passions de sang-froid ! Comment les jeunes générations ne seraient-elles pas incrédules ?

Dans la plupart des familles, les domestiques ont leur chambre en dehors de l'appartement des maîtres. C'est une dérogation funeste aux habitudes antiques que l'Évangile nous rappelle dans une de ses paraboles : *Mes serviteurs sont avec moi sous une même clef.* Relégués dans des mansardes, ils s'entraînent les uns les autres, et là aussi combien la promiscuité des sexes est effrayante ! Ainsi s'explique la rareté extrême des serviteurs chastes et fidèles.

Et c'est à ces serviteurs pervertis que les pères et les mères abandonnent en quelque sorte leurs enfants.

En effet, le sanctuaire de la famille, ce que notre vieille langue appelait le foyer domestique, n'existe plus. Le père lui est en quelque sorte étranger. Il part dès le matin pour revenir bien avant dans la nuit ; il s'asseoit à peine à la table commune. Les affaires, les cercles, les clubs, les cafés, les cabarets, les théâtres, les réunions, les conférences l'absorbent tout entier ; il est à peine rentré au logis qu'il lui tarde déjà d'en sortir.

Et la mère ! que d'efforts elle fait pour échapper à cette solitude si triste que ses enfants ne remplissent pas assez ! La vie de la foi, la vie du juste, n'est-elle pas absolument incompatible avec ces mœurs désordonnées ?

Enfin l'attention publique s'effraye bien tard, hélas! d'un des tristes écarts de la loi française, dans laquelle Dieu et, par conséquent, la religion, la morale, la famille sont assez sacrifiés pour qu'on ait pu dire d'elle qu'elle s'est faite athée. La première protestation énergique contre ce grand abus est encore sortie de la plume de M. Alexandre Dumas fils; mais je laisserai parler un de nos plus savants médecins et philosophes, M. le docteur Émile Chauffard.

Dans son discours sur la mortalité des nourrissons, prononcé, le 28 décembre 1869, au sein de l'Académie impériale de médecine; il disait : « En outre des faveurs indirectes de la loi française pour les unions illégitimes (elle interdit la recherche de la paternité, etc.), il y a plus encore, il y a de grandes institutions dirigées contre le mariage; il y a de grandes agglomérations d'hommes jeunes et valides, le plus pur et le plus ardent de notre race, auxquelles on ne laisse d'autres ressources que les unions de passage, la pire espèce des unions illégitimes. Je veux parler des grandes armées permanentes, ces conscriptions impitoyables, qui, tous les ans, arrachent au foyer le meilleur choix de la jeunesse française, pour le livrer aux encombrements malsains de la caserne, à la vie oisive de garnison... Pensez-vous à la situation de quatre à cinq cent mille hommes, jeunes et vigoureux, à qui le mariage est interdit, sans qu'ils aient fait vœu de continence, et que l'on jette sur le pavé des grandes villes, livrés et nécessairement adonnés à toutes les séductions... Et ces cinq cent mille hommes robustes sont arrachés pour la plupart au foyer rural, à l'agriculture, la plus féconde, la plus morale, la plus salubre des industries, et enlevés au mariage, qui seul donne à la population l'accroissement et la force... Qui ne sait les ravages exercés dans l'armée par la tuberculose et la syphilis. Et

ces tuberculeux, et ces syphilitiques, libérés ou réformés, deviennent des pères qui lèguent à leur descendance, et souvent à leurs femmes, des affections contagieuses ou héréditaires qui se traduisent par une effrayante mortalité dans le bas âge. »

Je n'ajoute plus rien, mais tous les lecteurs de bonne foi reconnaîtront sans hésiter qu'une foi qui a résisté à tant d'ennemis conjurés et formidables, qui compte encore aujourd'hui tant d'âmes fidèles, est nécessairement et évidemment divine. Splendeur! splendeur!

CHAPITRE VII

La Foi subjective, l'adhésion de l'intelligence aux lumières de la révélation est éminemment raisonnable.

—

Qu'est-ce que la Foi? La Foi, dans la définition qu'en donne la théologie, est une vertu surnaturelle par laquelle nous croyons fermement tout ce que Dieu a révélé, parce qu'il l'a révélé, et qu'il est la vérité même qui ne peut ni se tromper ni nous tromper. C'est une vertu, parce qu'il y a du mérite et un grand mérite à croire. C'est une vertu surnaturelle et par conséquent un don, une grâce, parce que Dieu se révèle à qui il lui plaît, que lui seul peut nous rendre dociles à sa parole et à la voix de sa sainte Eglise. C'est aussi une vertu théologale, parce que son objet immédiat est Dieu, et que son motif est une perfection divine, la véracité infinie de Dieu.

Une fois admise l'existence de Dieu et de la révélation divine, la foi, définie comme nous venons de le dire, n'est pas seulement nécessaire, elle est de plus parfaitement légitime et raisonnable. Car à quoi croirions-nous, si nous ne croyons pas à la véracité infinie de Dieu?

Mais saint Paul a donné de la Foi une autre définition éminemment propre à faire ressortir cette vérité capitale, que rien n'est plus raisonnable, plus honorable en soi et plus honorable pour l'homme que l'adhésion de l'intelligence par la

foi à la révélation divine. Il dit dans sa magnifique Épître aux Romains, ch. XI, ℣ 1 : *La foi est la substance des biens que nous devons espérer, l'argument des vérités qui ne nous apparaissent pas.* SPERANDARUM SUBSTANTIA RERUM,... ARGUMENTUM NON APPARENTIUM.

La Foi est l'argument des vérités qui ne nous apparaissent pas! L'argument, c'est-à-dire la manifestation, l'énoncé, la mise à notre portée de ce qui est pour nous invisible, de ce que notre intelligence ne pourrait pas découvrir par ses propres forces; de ce qui resterait par conséquent pour elle inconnu, inaccessible, inabordable; de ce qui, en un mot, est, non pas contraire à la raison, car ce qui est contraire à la raison est impossible ou n'existe pas, mais est au-dessus ou au delà de la raison, et que cependant nous avons le plus grand intérêt à connaître et à croire.

Est-il réellement des choses que nous ne puissions pas découvrir par ces seules lumières de la raison? Évidemment! Le nier serait le comble de la folie. Nous ne sommes pas infinis, bien loin de là! Au physique, notre être est très-limité, nous tenons une toute petite place dans l'univers; au-dessus, au-dessous, à droite, à gauche de nous, il n'y a plus rien de nous. L'œil le plus perçant, la voix la plus retentissante, l'oreille la plus fine ne s'étendent pas au delà de quelques kilomètres.

Au moral notre être n'est pas moins borné. Qu'est-ce que la vertu des plus vertueux et la sagesse des plus sages? Voyez David adultère et assassin; voyez Salomon libertin et idolâtre; voyez tous les sages, tous les philosophes de la Grèce et de Rome, Cicéron lui-même, dont la mémoire reste entachée de vices honteux. Est-ce que Dieu qui connaît à fond notre pauvre nature humaine, sortie de ses mains et animée de son souffle, n'a pas dit par la bouche du sage par excellence : les appétits,

les sens et les désirs de l'homme sont enclins au mal dès sa jeunesse. Est-ce que le saint homme Job ne s'écriait pas dans le sentiment profond de sa misère : « Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous fait contraire à vous ? » Est-ce que le grand Paul, ravi jusqu'au troisième ciel et initié aux secrets de Dieu, ne gémissait pas amèrement de ce qu'il ne faisait pas le bien qu'il aimait, de ce qu'il faisait au contraire le mal qu'il détestait. Est-ce qu'il ne s'indignait pas contre l'ange impur qui insultait à la faiblesse ? Les seuls êtres satisfaits d'eux-mêmes sont les pharisiens maudits qui ont fait divorce avec toute vertu. Le premier pas dans la voie de la sainteté est de se prosterner à terre et de se frapper la poitrine en s'écriant : Pardonnez-moi, mon Dieu, car je suis un grand pécheur.

Dans l'ordre de l'intelligence, notre être serait-il plus infini ? Qui serait assez absurde pour le croire, même un instant ? J'ai rencontré autrefois dans les cours de Bicêtre, un pauvre fou qui se croyait et se disait en sanglotant le plus malheureux des hommes, parce qu'on aurait fait un gros livre de ce qu'il ne savait pas. On ferait non pas un gros livre, mais des milliers de gros livres de ce que ne saura pas le plus encyclopédiste des savants du dix-neuvième siècle et des siècles à venir.

Plaçons-nous d'abord sur le terrain de la science à la portée de l'homme, en apparence du moins. Dans les sciences naturelles, physiques, mathématiques, que savons-nous ? Rien ou bien peu de chose ! Et nous le savons bien peu ! Nous n'avons le dernier mot de rien ! Que sont au fond tous les progrès des sciences ? La multiplication des inconnues et des mystères. Pour nos pères le monde matériel était un mystère quadruple, composé de terre, d'eau, d'air et de feu. L'eau ou l'air étaient des mystères simples ou uniques. Pour nous qui avons découvert soixante

éléments, et plus, le monde est un mystère composé, quinze fois plus inabordable; l'eau, depuis que nous la savons composée d'hydrogène et d'oxygène, est un mystère double; l'air, mélange en proportions à peu près définies d'oxygène, d'azote et d'acide carbonique, est un mystère triple.

Esprit, matière, éther, espace, temps, affinité, gravité, électricité, chaleur, lumière, photographie, télégraphie électrique, etc., etc., autant de mots dont le sens est pour nous entouré de mystères insondables, autant d'énigmes ou d'inconnues désespérantes.

Dans le domaine de la philosophie non-seulement nous savons très-peu de chose, mais nous le savons bien peu ou mal. Nous prenons sans cesse le faux pour le vrai, et ce qui le prouve d'une manière plus éclatante que le jour, ce sont les erreurs et les contradictions qui remplissent le monde. Il y a presqu'autant, je ne dirai pas d'opinions, mais de convictions, qu'il y a d'hommes! Cicéron avait déjà dit de son temps qu'il est impossible d'imaginer une absurdité qui n'eût pas été dite par un philosophe, et nous avons prouvé qu'il n'avait rien exagéré. Combien est-il de vérités de l'ordre intellectuel sur lesquelles toutes les intelligences sont d'accord? Un bien petit nombre, et je n'oserais pas ranger dans cette catégorie l'existence de Dieu, la spiritualité et l'immortalité de l'âme. Car il est une foule d'êtres humains, même parmi les plus savants, qui s'obstinent à se faire athées et matérialistes, sans même s'apercevoir qu'ils sont en réalité trop petits et trop récents pour être même une matière organisée nécessaire. Le doute envahit les esprits les plus éclairés et les plus sensés.

Cicéron à la fin de ses lettres sur la vieillesse, après une invocation entraînante à l'immortalité de l'âme retombe tristement

sur lui-même et s'écrie : « Si je me trompe, en croyant à l'immortalité de l'âme, je me trompe avec plaisir, et je ne veux pas qu'on m'arrache une erreur qui fait le charme de ma vie. » Il dit ailleurs dans ses *Academica*, II, lib. I, § 12 : Presque tous les philosophes les plus vantés, Socrate, Démocrite, Anaxagoras, Empédocle ont affirmé qu'*ils ne connaissaient rien, qu'ils ne percevaient rien, qu'ils ne savaient rien... ; que la vérité était noyée dans un puits profond, et qu'il n'y avait pas place pour elle!* Socrate, dans le Gorgias, dit à son interlocuteur après l'exposition de l'immortalité de l'âme : « Sans doute tu regardes ces récits comme les rêves d'une vieille en délire, et tu les méprises. Je les mépriserais moi-même si dans nos recherches nous avions trouvé quelque chose de plus salutaire et de plus certain. » Sénèque plaint en ces termes l'indifférence de son temps pour la vérité, et l'impuissance de la philosophie: «Loin de découvrir des vérités inconnues aux anciens, tous les jours les anciennes vérités périssent. Ah ! lors même que nous y consacrerions tous nos efforts, que la jeunesse austère y contribuerait de son ardeur et la vieillesse de ses conseils avidement recueillis par les générations nouvelles, nous n'arriverions qu'à peine à l'abîme où se cache la vérité. » Sénèque, encore, dont les sentiments sont quelquefois si élevés et si chrétiens qu'on a voulu qu'il eût été en rapport avec saint Paul, dans la *Consolation à Marcia*, s'oublie au point de s'écrier : « Les morts n'éprouvent aucune douleur, et les terreurs de l'enfer sont une fable. La mort est le dénouement et la fin de toutes les douleurs. » C'est aussi lui qui avait jeté sur la scène le mot impie tant applaudi de la Rome des Claude et des Néron : « Après la mort rien, la mort elle-même n'est rien. *Post mortem nihil, ipsaque mors nihil.*

Dix-huit cents ans plus tard les chefs de la philosophie éclectique se réunissent en congrès à Paris, et sur ces mêmes

questions de Dieu et de l'immortalité de l'âme ils se divisent, sans qu'il puisse même se former une majorité.

Si, pour résoudre ces grands problèmes, nous ajoutons aux ressources de la raison les ressources de la science, nous ne serons pas plus avancés. Le célèbre naturaliste Huxley faisait, en janvier 1869, cet aveu désolant : « Les philosophes s'apprêtent à livrer bataille sur le dernier et le plus grand de tous les problèmes spéculatifs. La nature humaine possède-t-elle un élément libre, doué de volonté, ou n'est-elle que la plus artistement construite des machines qui sont l'œuvre de la nature? Quelques-uns, au nombre desquels je me range, pensent que la bataille restera à jamais indécise. » L'un des physiciens les plus éminents de l'école moderne, M. J. Tyndall, dans un discours prononcé par lui à Norwich, en août 1868, a dit : « Le problème de l'union du corps et de l'âme est aussi insoluble, dans sa forme moderne, qu'il l'était dans les âges préscientifiques... Si vous demandez d'où vient la matière,... comment et qui l'a divisée en molécules ; comment et qui lui a imprimé la nécessité de se former en groupes organiques, la science est sans réponse à ces questions. Mais si la science est rendue muette, à qui appartient-il de donner la réponse?.. A CELUI A QUI LE SECRET A ÉTÉ RÉVÉLÉ ! Inclinons nos têtes et reconnaissons notre ignorance, une fois pour toutes... » Enfin, le chef lui-même de la philosophie positive, Auguste Comte admet dans les objets dont la pensée humaine s'occupe deux catégories, le *cognoscible* et l'*incognoscible;* il admet même deux catégories d'incognoscible : l'incognoscible de la science, l'incognoscible de la religion, et il ajoute (*Cours de philosophie positive*, tom. Ier, 2e édition, introduction, p. XLIV) « l'*incognoscible*, ce qui est au delà du savoir positif, soit matériellement, le fond de l'espace sans borne, soit intellectuellement, l'enchaînement des causes sans terme, est

inaccessible à l'esprit humain. Mais inaccessible ne veut pas dire nul ou non existant. L'immensité tant matérielle qu'intellectuelle tient par un lien étroit à nos connaissances... C'est un océan qui vient battre notre rive et pour lequel nous n'avons ni barque ni voiles. »

Si dans le domaine des vérités naturelles et des sciences humaines, l'horizon de notre intelligence est si borné, que sera-ce donc quand elle se trouvera en présence des vérités surnaturelles et des sciences divines? Apologue ou histoire! Saint Augustin se promenait sur les bords de la mer de Carthage; plongé dans une méditation profonde, il se flattait d'arriver à se former au moins une idée du mystère de la très-sainte Trinité, lorsque tout à coup il s'aperçut qu'il n'était pas seul. A quelque pas de lui, un enfant, au visage angélique, avait creusé dans le sable un petit trou ; puis, armant ses petits doigts d'une petite coquille, il allait à la mer, remplissait sa petite coquille et venait la vider dans le petit trou, pour retourner et revenir encore. Surpris de cet étrange manége, et tremblant que la raison du pauvre petit enfant ne fût déjà égarée, saint Augustin s'approche, puis, d'une voix douce et triste à la fois, il lui dit : Pourquoi tant d'allées et venues, que voulez-vous donc cher enfant? Ce que je veux, mon père, c'est faire entrer la mer tout entière dans le petit trou que j'ai creusé. — Mais c'est impossible, vous seriez donc fou! ah! quel malheur! — Moi fou! non mon père! ou du moins le plus fou de nous deux n'est pas moi! La Méditerranée est grande, très-grande, il est vrai, ma coquille et mon trou sont bien petits, mais enfin ce ne sont là ni l'infiniment grand, ni l'infiniment petit, tandis que Dieu que vous prétendez enfermer dans la sphère infiniment petite de votre raison est, lui, infiniment grand! » Puis,

la leçon donnée l'enfant disparut, et saint Augustin reprit plus humble le chemin de Carthage.

Une cavité minuscule en présence d'un océan d'inconnues et de mystères : voilà en réalité ce qu'est notre intelligence et nous la croirions follement capable de tout atteindre !

Au nombre des choses qui ne nous apparaissent pas, que nous ne pouvons savoir par nous-mêmes, et dont le nombre est indéfini ; parmi tant de mystères et d'inconnues, en est-il que nous ayons un très-grand intérêt à connaître et à saisir ? Evidemment ! Dieu, nous-mêmes, notre origine, notre fin dernière, nos destinées futures, nos devoirs, le chemin qui nous conduira au bonheur et au bonheur éternel, etc., etc. L'argument ou l'intermédiaire qui nous révélera, qui nous énoncera ces choses, qui les mettra à notre portée, qui les fera nôtres, sera donc bien venu ! En lui faisant bon accueil, nous ferons donc acte de raison éclairée et sage ; et loin d'en rougir nous devrons être saintement fiers de l'avoir accepté. Or cet argument, cet intermédiaire glorieux et bienfaisant, c'est la Foi. *Fides... argumentum non apparentium.* Elle est la barque, elle est la voile qui seule pouvait nous conduire à l'inaccessible.

Dans les sciences humaines ou dans les circonstances ordinaires de la vie, quand un objet ne nous apparaît pas, ou qu'une entreprise est au-dessus de nos forces naturelles, nous nous hâtons de suppléer à notre impuissance, au prix, s'il le faut, de très-longues recherches et de beaucoup d'or. Pour sonder les profondeurs des cieux, l'astronome n'a pas hésité un instant à armer son œil insuffisant d'un télescope qui grandit les objets ou rapproche les distances. Pour essayer d'arracher à la nature le secret de la constitution intime des corps, et parvenir à saisir des détails d'organisation que leur petitesse dérobe

complétement à ses regards, le naturaliste s'empresse de recourir au microscope; le capitaine de vaisseau sur la mer, et le général d'armée en rase campagne, sont heureux et fiers de la lunette d'approche, de la longue-vue, qui supprime en grande partie du moins la distance et permet de conjurer souvent le danger; l'homme du monde au théâtre, dans les fêtes publiques ou en présence des grandes scènes de la nature, bénit sa lorgnette; le myope, pour mieux se diriger dans la rue, le presbyte pour pouvoir accomplir ses travaux de cabinet, n'hésitent pas non plus à faire usage de lunettes. Que dirait-on de l'énergumène qui prétendrait organiser une croisade contre les télescopes, les microscopes, les longues-vues, les lorgnettes, les lunettes, etc., etc., sous prétexte qu'elles sont une offense à la dignité humaine et une insulte à la vue? On le comparerait à Omar! On le rangerait parmi ces fous furieux dont la mémoire est un objet d'exécration. Or, la Foi, dans l'idée si juste que nous en donne saint Paul, n'est pas autre chose que le télescope, le microscope, la longue-vue, la lorgnette, la lunette de notre intelligence, dont elle centuple la portée. *Argument. de ce qui ne nous apparaît pas!* Elle est donc évidemment raisonnable et glorieuse. S'attaquer à elle, c'est un crime, un suicide intellectuel.

Nous nous le rappelons, c'était en 1847, François Arago faisait pour la dernière fois à l'Observatoire royal le cours d'astronomie populaire qui mettait tout Paris en mouvement; j'étais un de ses auditeurs les plus assidus, j'ai même rédigé et publié dans l'*Époque* un certain nombre de ses admirables leçons. F. Arago, tout le monde l'a su, avait pour moi une très-grande affection, mais ma foi vive l'impatientait quelquefois. Croire, me disait-il, ce serait une humiliation profonde! Car comment croire sans avouer par la même qu'il est

des vérités que je ne comprends pas, qui défient et surpassent ma raison, que je devrai admettre sur parole. Je lui répondais qu'il n'y avait aucune humiliation à reconnaître un fait plus éclatant que le jour, le fait que la vue de l'intelligence a ses limites comme la vue des objets matériels a les siennes. Cette réponse ne le satisfaisait pas, et je m'enhardis un jour à lui dire : «Hier, monsieur Arago, vous avez pris plaisir à énumérer les propriétés étonnantes de l'œil, à montrer combien il est supérieur par la multiplicité de ses fonctions spontanées et vivantes à tous les instruments créés par le génie humain! Vous exaltiez tour à tour sa puissance de réception, ou cette aisance merveilleuse avec laquelle il condense en un point presqu'indivisible le plus immense horizon; son pouvoir d'accommodation presqu'instantané à toutes les distances; son achromatisme pratiquement si parfait, etc., etc. Et cependant votre vie de savant n'est presque qu'une série d'attentats à la perfection de l'œil! Vous allez proclamant sans cesse son impuissance en l'armant de mille instruments divers destinés à le compléter. Télescope, microscope, micromètre, polariscope, polarimètre, réfractomètre, photomètre, spectroscope, etc., autant d'insultes à ce chef-d'œuvre inimitable que vous avez tant fait admirer! Brisez donc tous ces engins, si vous voulez être conséquent avec vous-mêmes, car ma foi n'est rien autre chose que le télescope béni de mon intelligence.

Comment songer même un instant à briser ces *télescopes* qui nous montrent la lune mieux qu'on ne voit le Mont-Blanc de Dijon; qui nous ont permis d'arriver à connaître les inégalités de la surface de notre satellite mieux que nous ne connaissons les inégalités de la surface de notre terre; qui ont résolu en étoiles et en étoiles disposées dans un ordre merveilleux, ces nébuleuses dont on faisait si gratuitement la matière première de mondes nouveaux ; ces micro-

mètres qui nous ont mis à même de mesurer avec une précision inconnue jusque-là les deux diamètres des planètes, et de constater leur inégalité ; ces *polariscopes* qui nous ont révélé la nature véritable de la photosphère solaire ; ces *spectroscopes* qui nous ont fait percer les plus profonds mystères des cieux ? Faire rentrer dans le néant tant d'inventions merveilleuses qui mettent l'homme en possession, si nous pouvons parler ainsi, de nouveaux cieux et de terres nouvelles, ce serait évidemment un acte de barbarie !

Oui, répliquai-je, mais dédaigner, repousser, outrager la foi, qui n'est en réalité que le télescope non plus d'un œil matériel qui nous est commun avec les êtres les plus inférieurs de la création, mais de notre raison, de notre intelligence qui nous fait rois de la nature entière et nous rend semblables à Dieu, ne serait-ce pas une folie bien plus révoltante encore?

Et ce que nous disons de notre œil est vrai de tous nos organes. Nous suppléons à la force de nos bras par toutes les forces de la nature, l'eau, le vent, le feu, l'électricité. Nous compensons la lenteur de nos pieds par le vélocipède, par la locomotive, par la télégraphie électrique, et l'un des plus grands regrets de la science moderne est de n'avoir pas pu encore agrandir le domaine de l'oreille humaine.

Quel est, en dernière analyse, le but ou la mission du génie et de l'industrie? La multiplication et le perfectionnement incessant des outils par lesquels l'homme supplée à l'impuissance de ses organes. Il y a plus, le caractère distinctif de l'homme, le signe incontestable de sa supériorité sur tous les êtres animés de la création, c'est que seul il sait se créer des outils. Le gorille s'arme d'une branche détachée de l'arbre ou d'une pierre ramassée sur le sol, mais il ne s'est jamais fabriqué une massue, pas même une pointe de flèche en silex taillé. Dans

ces conditions évidemment, l'outil appelé en aide à l'insuffisance des forces de l'homme, loin de l'humilier, ajoute à sa gloire. De là ce raisonnement bien simple et en même temps irrésistible.

Puisque nous pouvons et que nous devons, sans crainte d'humilier nos facultés physiques, avec la certitude, au contraire, de les compléter, de les exalter, de les centupler, recourir incessamment aux instruments que le génie humain invente chaque jour ; nous pouvons et nous devons, pour être conséquents avec nous-même, compléter notre intelligence et notre raison, les exalter, les centupler par l'accès donné aux lumières de la révélation divine, à la seule condition que la réalité et l'excellence de cette révélation bienheureuse soient démontrées certaines.

Sa réalité ! le but principal de ce livre est de la faire resplendir. Son excellence, les lumières innombrables qu'elle apporte à la raison sont plus éclatantes que le jour.

Jésus-Christ avait dit cette grande parole : *Quand l'esprit viendra, il vous enseignera toute vérité...* (Évangile selon saint Jean, ch. XVI.) En effet l'esprit, la révélation, la foi est venue, et elle a enseigné à l'homme de bonne volonté toute vérité. La vérité sur Dieu, la vérité sur le prochain, la vérité sur nos frères, la vérité sur nous-mêmes.

La vérité sur Dieu : 1° *Son existence, sa nature, son culte.*

L'existence de Dieu ! la raison a été comme impuissante à la démontrer et à la faire admettre. Dans son livre de la nature des Dieux, Cicéron lui-même disait : « Vous voulez prouver par des raisonnements l'existence de Dieu... Vous cherchez l'appui de la raison ; souffrez donc que ma raison combatte la vôtre... Vous employez toutes sortes d'arguments pour me prouver qu'il existe des dieux, et en argumentant vous ne faites

que rendre douteuse une vérité que seule la tradition de nos ancêtres (c'est-à-dire une révélation primitive) met au-dessus du plus petit doute. »

La nature de Dieu. Sur ce point capital, la raison avait abouti à cet excès affreux que tout était Dieu, excepté Dieu lui-même. L'ivrognerie, l'inceste, le rapt, l'adultère, la luxure, la fourberie, la cruauté, la fureur avaient leurs attributs inscrits au frontispice des autels ; seul, le vrai Dieu n'avait d'autel que sous le nom de DIEU INCONNU. Au contraire, quelle admirable idée la foi nous donne de Dieu, de son éternité, de son infinité, de son immensité, de sa toute-puissance, de sa sainteté, de sa bonté infinie, de sa providence, etc. Par combien d'images élevées et saisissantes les livres saints nous révèlent ses grandeurs et nous peignent sa majesté ! Avec quel enthousiasme ils exaltent ses bienfaits.

Le culte de Dieu. Dans la théologie de la raison, le culte n'atteignait que le corps, l'âme n'y avait aucune part, sinon par l'immense élan imprimé à ses passions et à ses vices. Ce qu'un homme rougirait d'entendre, les païens de Rome, dit Sénèque, ne rougissent pas de le dire à leurs dieux ; ils ont si bien la conscience de leur turpitude, que si quelqu'un peut les écouter ils se taisent. Ils étalent à la lumière du soleil ce que dans la vie commune on cache dans les plus profondes ténèbres. Dans les coins secrets des temples il se commet des crimes abominables contre nature. La foi au contraire nous apprend à adorer Dieu en esprit et en vérité, par le respect, l'amour et l'imitation de ses perfections infinies. *Soyez parfaits,* nous dit-elle, *comme votre Père céleste est parfait.*

LA VÉRITÉ SUR NOS FRÈRES. A l'école de la raison, les trois quarts des hommes étaient esclaves ; et la nature voulait, disait-on, non-seulement que les uns fussent libres, et les

autres essentiellement esclaves, mais que l'esclave différât à peine d'un animal. La loi ne le faisait pas seulement vil, elle ordonnait de le considérer comme rien : *non tam viles quam nulli sunt.* Aussi les maîtres avaient sur les esclaves un pouvoir absolu ! La célèbre constitution de Constantin signalait des excès de tous les jours, lorsqu'elle défendait de les rouer de coups, de leur faire avec un dard des blessures mortelles, de les suspendre au gibet, de les empoisonner, de les faire déchirer par les ongles des bêtes féroces, de leur sillonner les membres avec des charbons ardents.

Quel affreux spectacle que celui des gladiateurs condamnés à se couper la gorge pour le passe-temps des citoyens de tous les rangs et de tous les sexes!

Et cependant, Trajan lui-même, ce prétendu homme de bien tant vanté, dont on a voulu faire les délices du genre humain, pour célébrer son triomphe sur les Daces, ordonna des spectacles de gladiateurs qui se prolongèrent pendant *cent vingt-trois jours*, et où s'entre-déchirèrent DIX MILLE *gladiateurs* et ONZE MILLE animaux féroces !

Le plus grand des empereurs romains acceptait sans frémir, sans rougir, les adieux sacriléges des nobles victimes qui allaient s'égorger de leurs propres mains. Et cela dans les plus beaux temps de Rome, alors que la raison et la philosophie atteignaient leur apogée.

Dès son berceau, au contraire, la foi n'a vu dans l'esclave qu'un enfant de Dieu. « Si la pauvreté, disait déjà le Lévitique, ch. xxv, réduit votre frère à se vendre à vous, vous ne l'opprimerez pas en le torturant, mais vous le traiterez comme un serviteur à gages. Il travaillera chez vous jusqu'à l'année du jubilé ; il sortira alors, avec sa femme et ses enfants, et pourra retourner à sa famille et à l'héritage de ses pères... » A la lumière de la révélation, tous, juifs et gentils, esclaves et maîtres,

nous formons un seul corps, animé d'un même esprit, et dont au même titre nous sommes tous les membres. « L'œil ne peut pas dire à la main : je n'ai pas besoin de tes services ; ni la tête aux pieds : vous ne m'êtes pas nécessaires. Tout au contraire, les membres du corps qui paraissent les plus faibles sont souvent les plus indispensables... Il faut donc que tous aient les mêmes soins les uns les autres, parce que, quand un membre souffre tous les autres souffrent, quand un membre est glorifié, tous les autres se réjouissent avec lui. » Puis viennent les admirables préceptes de la charité chrétienne.

La vérité sur nous-même. Elle échappe fatalement à la raison, tandis que la foi nous rend certains de l'existence de notre âme, de sa spiritualité, de son immortalité, de son éternité bienheureuse ou malheureuse, de la résurrection du corps, etc. Elle nous apprend les devoirs que nous avons à remplir envers Dieu, envers nous-mêmes, envers le prochain. Elle nous offre la grâce nécessaire pour nous en acquitter fidèlement.

Relisez, chers lecteurs, le moment est venu, le simple exposé, que nous donnions en commençant, du symbole, des dogmes et de la morale de la foi, et vous verrez quel immense trésor de connaissances spéculatives et pratiques elle offre à notre intelligence. Tandis que pour la raison abandonnée à elle-même, tout est ténèbres profondes, contradictions incessantes, doute écrasant, opinions incertaines qui se heurtent et se renversent les unes les autres, pour la raison complétée par la foi, tout surabonde de lumière ; c'est l'éclat du soleil en plein midi. Un enfant chrétien qui sait bien son humble catéchisme possède mille fois plus de vérités religieuses et morales que Platon, Socrate, Cicéron, Sénèque et tous les philosophes de l'antiquité.

Qui de nous n'a pas rencontré sur son chemin un frère

aveugle. Il est conduit le plus souvent par un enfant, ou par un petit chien, compagnon fidèle de son infortune. Quelquefois cependant, il n'a pour guide que son bâton, avec lequel il frappe incessamment le bord du trottoir, pour acquérir la certitude qu'il suit une ligne rigoureusement parallèle et sûre. Mais jamais vous n'avez vu un aveugle conduit par un autre aveugle; ils savent trop bien qu'en s'appuyant l'un sur l'autre, ils tomberaient tous deux dans le précipice, et feraient une chute plus lourde.

Quelle ne serait pas votre indignation, si, au milieu d'une place publique parcourue en tous sens par des voitures nombreuses et rapides, un homme méchant s'approchant tout à coup de l'aveugle, le séparait violemment de l'enfant, du chien, du bâton qui le guide, et l'abandonnait à lui-même, avec la certitude de le voir bientôt écrasé? Quelle cruauté! diriez-vous. On peut cependant concevoir un attentat plus odieux encore; c'est celui du méchant qui, sous prétexte de prendre dans la sébille de l'aveugle de la menue monnaie, substitue de sang-froid une pièce d'airain à la pièce d'argent, dont l'aveugle est peut-être loin de soupçonner la présence, mais qui serait un si grand soulagement à sa misère.

L'aveugle est la pauvre raison humaine, ensevelie dans des ténèbres profondes, marchant à tâtons, toujours prête à s'égarer et à tomber dans les aberrations les plus lamentables. La foi pour elle n'est pas seulement le bâton, le chien fidèle, l'enfant clairvoyant, ou l'épouse dévouée; c'est l'ange de lumière qui la défend de tous les périls, la conduit au terme de son voyage, et la met en possession de l'héritage appelé de tant de vœux.

Séparer l'aveugle de son guide indispensable, c'est enlever à l'âme le flambeau de la foi, la livrer à elle-même, à ses

ténèbres, à ses faiblesses, à ses passions, à ses vices, à toutes les séductions qui l'entourent, et la faire aboutir à l'abîme de l'incrédulité et de la corruption.

Enlever à la sébille de l'aveugle la pièce d'argent qui y brillait d'un doux éclat, et la remplacer par une monnaie d'airain, c'est substituer à la foi la philosophie, autre aveugle qui, loin de l'éclairer, l'éblouit peut-être un instant, mais pour la plonger bientôt dans des ténèbres plus profondes, et la précipiter dans des égarements qu'elle n'aurait pas connus si elle avait cheminé seule dans la vie.

Ah ! de grâce, laissez à l'âme l'ange gardien et illuminateur de la foi. Ne commettez pas le vol abominable à la sébille de l'aveugle; vous assumeriez sur vous une responsabilité par trop effrayante.

Mais nous n'avons encore développé que la première partie de la définition de saint Paul : la foi est l'argument de ce qui ne nous apparaît pas. La seconde : *La foi est la substance des biens que nous pouvons, que nous devons espérer, est plus instructive encore;* elle nous fera mieux sentir combien l'adhésion de notre âme à la foi est raisonnable, légitime et glorieuse.

L'homme qui n'aurait rien à désirer ici-bas serait une sorte de phénomène ou de monstre. Il faut être grandement tombé, et s'être fatalement identifié avec la matière, pour ne rien demander en dehors et au delà du bien-être illusoire et passager de cette triste vie. L'âme de l'homme, au contraire, a une soif insatiable du bonheur : le Sage la compare, avec raison, *à la mer dans laquelle tous les fleuves se jettent, sans jamais la faire déborder; à un feu dévorant qui ne dit jamais : c'est assez !* Or, cette félicité complète et durable à laquelle nous aspirons de toute l'énergie de notre être, nous sentons instinc-

tivement, et nous apprenons tous les jours par une douloureuse expérience, qu'elle n'est pas de ce monde, où le malaise est la règle générale, et l'aisance l'exception ; où le beau est sans cesse étouffé et opprimé par le laid, le bien par le mal, le juste par l'injuste, l'ordre par le désordre, la vertu par le vice..; où tout, en un mot, est vanité et affliction d'esprit. C'est le cri de douleur et de vérité échappé à l'âme désabusée de l'homme qui fut le plus en possession de tous les moyens d'arriver au bonheur, et qui les avait tous mis en œuvre tour à tour, avec une persévérance inouïe.

« J'ai vu tout ce qui est sous le soleil... ; j'ai surpassé en puissance et en sagesse ceux qui ont existé avant moi ; j'ai tout étudié et tout appris ; j'ai enivré mon âme de délices, je me suis livré à tous les plaisirs ; j'ai élevé des monuments grandioses, bâti des maisons splendides, planté de grands vignobles, construit des jardins et des vergers remplis d'arbres et de plantes de toute espèce, creusé des réservoirs pour arroser jusqu'aux jeunes arbres de mes forêts ; j'ai possédé une multitude de serviteurs et de servantes, une famille nombreuse, de grands troupeaux de bœufs et de brebis ; j'ai amoncelé l'or sur l'or et l'argent sur l'argent, j'ai eu pour tributaires les rois et des provinces entières ; mes palais étaient remplis de flots d'harmonie ; sur ma table un vin délicieux remplissait les urnes et les verres ; je n'ai rien refusé à mes yeux des beautés et des splendeurs qui les charmaient, à mon cœur des voluptés dans lesquelles il a voulu se complaire... Et lorsque je me suis replié sur moi-même, j'ai rencontré un vide affreux, j'ai éprouvé un dégoût amer, d'autant plus que rien n'est stable sur la terre. »

Salomon ajoute ailleurs, ce qui est pour les âmes droites une épreuve presqu'au-dessus des forces humaines, que, dans ce monde, le malheur est trop souvent le partage des bons et le

bonheur le partage des méchants. Écoutons ce cri d'angoisse échappé à la grande âme de David :

« Mes pas ont chancelé, mes pieds se sont presque dérobés sous moi, quand j'ai été témoin de la paix des pécheurs, et comme réduit à envier leur sort. Il semble que la mort n'existe pas pour eux, et qu'ils soient à l'abri de tous les maux de l'humanité. Ils ne prennent aucune part aux fatigues des autres hommes, et les fléaux communs ne les atteignent pas. Leur iniquité sort des flots de leur graisse, et ils s'abandonnent sans frein à tous les désirs de leur cœur. Leurs pensées et leurs discours n'ont pas d'autre objet que le mal ; en parlant ils semblent néanmoins rendre des oracles. Leur bouche est à la hauteur des cieux, tandis que leur langue ravage la terre. Mon peuple indigné les regarde et s'étonne de voir que leurs jours sont pleins d'iniquité. Il se scandalise et s'écrie : Dieu ne le sait donc pas, et la science n'est plus l'apanage du Très-Haut ! Et moi j'étais tenté de m'écrier à mon tour : Si les pécheurs et ceux qui avalent l'iniquité comme l'eau sont comblés de bonheur et de richesses ! C'est donc en vain que j'ai gardé mon cœur pur et mes mains innocentes ; c'est donc en vain que j'ai supporté avec patience les épreuves qui le long du jour fondaient sur moi, et les châtiments qui m'assaillaient dès le matin. Mais tenir ce langage ce serait condamner au désespoir et à la réprobation la génération entière de vos élus. J'en étais là, je m'efforçais en vain de sonder ce mystère scandaleux de la paix des impies, quand, enfin, rentrant dans le sanctuaire de ma foi, qui est le sanctuaire de mon Dieu, j'ai vu se dérouler sous mes yeux le tableau de leur fin dernière... Cette prospérité était un piége que vous leur tendiez. Au moment où ils se croyaient les plus forts, vous les avez jetés à terre. Dans quelle désolation profonde ils sont tombés tout à coup ! Leur iniquité les a tués ; ils se sont évanouis comme un

songe à l'instant du réveil; leur image a complétement disparu de la cité !.. »

Oh ! oui, sans la foi, tout est ici-bas contradiction et désespoir. Que les insensés qui le veulent se condamnent à ce désespoir affreux, qu'ils se plongent dans les flots désolants de ces contradictions lamentables; je veux, moi, car c'est le besoin impérieux de ma nature, cette foi bienheureuse qui, devenue le télescope de mon cœur comme elle a été le télescope de mon intelligence, me montre dans le lointain le bon et le beau idéal, le terme de mon exil et de mes malheurs, le bonheur au-dessus des désirs de mon âme, des rêves de mon imagination, des aspirations de mes sens, que l'œil n'a pas vu, que l'oreille n'a pas entendu, que le cœur n'a pas compris, mais que Dieu réserve à ceux qu'il aime. *La foi est la substance des biens que je puis, que je dois espérer !* Comment ne serait-elle pas éminemment raisonnable, légitime et glorieuse.

Et ce que nous avons dit de la vérité, nous devons le dire du bonheur. La foi seule nous le donne, parce que seule elle détruit en nous tout ce qui s'oppose au bonheur, parce que seule elle fait goûter les consolations et les joies qui font le bonheur, parce que seule elle nous maintient dans la possession du vrai bonheur.

Quels sont les ennemis les plus irréconciliables du bonheur de l'homme? Les passions et les vices! L'esprit d'inquiétude et l'amour des plaisirs qui font le vide dans le cœur; l'orgueil, l'envie de posséder, la jalousie, la colère, la haine, le dépit qui aigrissent; les mouvements déréglés des sens qui font naître les grosses tempêtes. Or la foi et la foi seule peut mettre un frein aux passions, et défendre le cœur des

flots tumultueux des vices. Son joug d'ailleurs est doux et le fardeau qu'elle impose est léger.

D'où s'échappent ces grands cris de douleur de l'humanité? Insensés que nous étions, nous nous sommes donc trompés..? A quoi nous a servi notre orgueil? Nous avons été dévorés par notre propre malice... Collines, tombez sur nous; montagnes, écrasez-nous...? De la bouche des impies et des pécheurs qui n'ont pas voulu ou qui n'ont pas pratiqué la foi. Leur bonheur ne fut, en réalité, qu'une poussière soulevée par le vent, une écume légère emportée par la tempête, une vapeur qui s'est dissoute dans l'air.

De quelles bouches, au contraire, se sont élancés les cris de satisfaction et d'allégresse d'âmes heureuses au delà de ce qu'elles pouvaient désirer? Je surabonde de joie au milieu même de mes tribulations! Ou souffrir, ou mourir! O bonne et chère croix que je t'ai longtemps désirée! Je vois Jésus debout et tenant dans sa main la couronne qu'il va déposer sur la tête de son serviteur..! C'est assez, mon Dieu, c'est assez...! De la bouche des justes qui vivaient de la foi, et qui goûtaient la paix de Dieu infiniment plus douce que toutes les délices des sens.

L'homme livré à lui-même, à sa seule raison, est fatalement homicide et suicide! Il est même le seul être de la création qui attente à ses jours. C'est épouvantable à dire, mais c'est la vérité! Et ce qui est plus douloureux encore à constater, c'est que cette soif du suicide va croissant avec la civilisation! A l'état sauvage l'homme est homicide, anthropophage même quelquefois. Du moins il ne se tue pas; il a au contraire l'instinct profond et impérieux de sa conservation. Mais à peine arrivé en contact avec l'homme civilisé, qui lui apporte ses passions sans lui apporter la foi, le sauvage voit naître en lui des appétits

déréglés, que dans son heureuse ignorance il ne soupçonnait pas. Il approche de ses lèvres la coupe des liqueurs fortes, et l'intempérance fait en quelques années ce qu'une guerre acharnée n'aurait pu faire : elle décime ces populations autrefois si robustes et si vivaces, elle les fait marcher à grands pas vers leur déclin. C'est ainsi qu'ont péri partout les races aborigènes du nouveau monde, traquées et abruties par les traficants de l'ancien monde. A la place des pionniers du commerce et de l'industrie, mettez l'apôtre de la foi, la vieille robe noire, et le passage de l'état sauvage à l'état de civilisation sera non plus homicide mais bienfaisant, vous verrez naître les admirables missions du Paraguay,

Aujourd'hui en Europe, en France surtout, où la civilisation est à son apogée, ne dirait-on pas que la grande occupation de l'homme est d'attenter à sa vie? Il se tue par la soif des grandeurs, par le tracas des affaires, par les angoisses de la grande industrie, par le séjour presque habituel dans les atmosphères empestées des théâtres, des cafés et des estaminets, par l'abus du tabac et des liqueurs alcooliques, de l'absinthe surtout, par des danses effrénées qui se prolongent toute la nuit, par la passion des chevaux et des courses, par les exaltations du jeu, par les attentats directs contre ses jours qui vont se multipliant dans une proportion désespérante, etc.

Et les maladies terribles, presqu'inconnues autrefois, qui moissonnent à elles seules plus de la moitié des victimes de la mort, la syphilis, la fièvre puerpérale, le croup, la fièvre typhoïde, l'anémie, la chlorose, la phthisie pulmonaire surtout, que j'appellerais volontiers le sceau de la bête, ne sont-elles pas les tristes fruits et en même temps le châtiment redoutable d'une civilisation sans foi?

Et la folie, endémique ou épidémique à son tour!

Chose étrange, on fait un crime à la foi de l'abstinence et des jeûnes qu'elle commande avec tant de sagesse et de douceur, pour défendre ses enfants de l'invasion des passions homicides, et l'on ne tient aucun compte à l'incrédulité des mille germes, des mille réponses de mort qu'elle fait naître partout sous nos pas.

Ne serait-ce pas même par une fatale extension à la raison de cette horrible manie du suicide, qu'il faut expliquer ces odieuses préférences, je ne dirai pas des ignorants, mais des savants eux-mêmes, et des savants surtout ?

La foi donne à l'homme pour origine et pour créateur Dieu, pour premier père Adam, sorti parfait des mains de Dieu ! Il aime mieux naître au hasard d'une série de transformations indéfinies, et avoir pour premier père un singe !

La foi lui donne une âme spirituelle capable de comprendre et d'aimer ; il fait des efforts inouïs pour n'être qu'une matière organisée !

La foi lui commande d'élever les yeux vers le ciel où l'attend, s'il le veut, un bonheur éternel et infini : il aime mieux faire de la terre son unique patrie, et appeler à grands cris le néant !

Ces préférences horribles, ces répulsions sacriléges de ce qui est vrai, bon, beau, cette haine acharnée de la foi et des biens qu'elle apporte, n'ont évidemment rien d'humain ! Elles sont surnaturelles, mais d'un surnaturalisme infernal, et bien aveugle serait celui qui n'y verrait pas une démonstration éclatante de la divinité de notre foi ! Le miracle du mal, comme le miracle du bien, est un argument invincible de vérité. Or le miracle

du mal le voici : *Homo cum in honore esset non intellexit, comparatus est jumentis insipientibus et similis factus est illis.* L'HOMME PARVENU PAR LA FOI AU COMBLE DE L'HONNEUR, N'A PAS COMPRIS ; IL A VOULU DESCENDRE AU NIVEAU DES BÊTES DE SOMME SANS RAISON, ET IL S'EST FAIT SEMBLABLE A ELLES !

Je termine par un autre texte dans lequel saint Paul fait encore allusion à la foi comme au télescope de notre intelligence et de notre cœur (Ire épître aux Corinthiens, ch. XIII, v. 12.). « Maintenant nous voyons dans le miroir de la foi, et ce ce que nous voyons reste encore à l'état d'énigme. Mais un jour nous verrons face à face. Aujourd'hui nous connaissons, mais nous ne connaissons qu'en partie ; un jour je connaîtrai comme je suis connu. Ici-bas, il est pour moi trois grandes choses : la foi, l'espérance et la charité. Dans le ciel la plus grande de ces trois choses, la charité, demeurera seule, et avec elle le bonheur sans nuage, la paix éternelle des cieux. »

Qui de nous, chers lecteurs, serait assez ennemi de lui-même pour préférer à la terre des vivants par la foi la terre des morts sans la foi que Job appelle dans son langage si énergique : la terre de la misère et des ténèbres, toujours couverte de l'ombre de la mort, où il ne règne aucun ordre, mais une horreur sempiternelle !

Oh oui ! rien de plus excellent que la foi si admirablement définie par saint Paul, et tant exaltée par lui dans sa sublime et éloquente épître aux Hébreux :

La foi dans les temps antiques d'Abel, d'Énoch, de Noé, d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Joseph, de Moïse, de Josué, de Gédéon, de Baruch, de Samson, de Jephté, de Samuel, de David !

La foi dans les temps nouveaux : de Jean-Baptiste, de Pierre, de Paul, de Jean l'Évangéliste, d'Étienne.

La foi dans le moyen âge : de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint Ambroise, de saint Grégoire, de saint Léon, de saint Jean-Chrysostome, de saint Basile, de saint Thomas d'Aquin, de saint Anselme, de saint Bernard, de Charlemagne, de saint Louis !

La foi dans les temps modernes de saint François de Sales, de saint François Xavier, de saint Vincent de Paul, de Bossuet, de Fénelon, de Newton, de Racine, de Corneille, de Képler, d'Euler, d'Ampère, de Cauchy et de tant d'autres illustrations littéraires, scientifiques, philosophiques et théologiques.

La foi par laquelle tant de héros de l'humanité ont vaincu le monde, fermé la gueule aux lions, arrêté la violence du feu, émoussé le tranchant du glaive, guéri des maux incurables, remporté des victoires, mis en fuite des armées étrangères, ressuscité les morts !

On les a vus sacrifiant tout à la résurrection promise par la foi, subir toutes les tortures, accepter les fouets et les outrages, lapidés, sciés, décapités, ou réduits à errer dans le désert, eux dont le monde n'était pas dignes, couverts de peaux de brebis ou de chèvres, allant çà et là, dans l'indigence, dans l'affliction, dans les angoisses ; se cachant dans les vallées ou sur les montagnes, dans les antres et les cavernes de la terre. »

C'est toujours saint Paul qui a parlé. Ajoutons avec lui : « Nous donc, voyant sur nos têtes une si glorieuse nuée de témoins ; nous dépouillant des misères et des péchés, courons avec courage et patience vers le but qui nous est proposé ; contemplant et adorant l'auteur et le consommateur de notre foi, le Seigneur Jésus assis à la droite du trône de Dieu ! »

Nous sommes donc arrivés à cette conclusion capitale : la foi est éminemment raisonnable et glorieuse, parce qu'elle est le complément divin de l'âme humaine. Télescope béni de son intelligence, elle lui révèle les vérités qu'elle a tout intérêt à connaître, et qu'elle ne peut découvrir par ses propres lumières. Télescope non moins béni de son cœur, elle l'initie aux biens qu'il peut et doit espérer, qui satisferont seuls sa soif insatiable du bonheur. La foi, en outre, ne montre pas seulement le vrai et le bien, avec le chemin qui y conduit ; elle est la source nécessaire et efficace de la félicité, parce que, seule, elle détruit en nous ce qui s'oppose au bonheur ; seule, elle fait goûter les consolations et les joies qui font le bonheur ; seule, elle nous maintient dans la possession pleine et entière du bonheur. La foi, en un mot, élève, agrandit, ennoblit l'homme ; la science incrédule l'abaisse, le rapetisse et le dégrade.

Mais peut-être que les vérités de la foi sont contraires aux vérités de la science, que la foi est condamnée par la science?

Ce doute implique contradiction dans les termes. La vérité est une, et ne peut pas être contraire à elle-même. Donc puisque la révélation et la science sont toutes deux la vérité, elles s'accordent nécessairement l'une avec l'autre.

Nous établirons, en effet, dans les chapitres qui vont suivre, et de la manière la plus certaine, l'accord parfait de la science et de la révélation. Issues toutes deux de Dieu, loin de se combattre, ces deux sœurs se donnent mutuellement la main pour remonter au Ciel, et se fondre dans la vision intuitive de la vérité, de la bonté, de la beauté infinie.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Appendice A.

LES CLASSIQUES PAÏENS ET LES AUTEURS CHRÉTIENS.

Un des chapitres les plus importants de mon premier volume, est celui qui a pour titre : *L'esprit païen considéré comme une des causes principales de la perte de la foi.* Je l'ai écrit après d'autant plus de réflexion, que j'avais à rompre avec des traditions qui étaient pour moi comme une seconde nature. Longtemps, très-longtemps Jésuite, j'avais pris l'habitude de considérer les classiques païens, non-seulement comme indispensables dans les classes d'humanités, mais comme devant servir exclusivement ou à peu près à l'enseignement du grec et du latin. Je l'avouerai même, non sans regrets, j'ai organisé les études du collége de Brugelette, et rédigé les programmes livrés à l'impression, sans faire, comme, hélas ! c'était alors l'usage, aucune place aux auteurs chrétiens. Les cris d'alarme du VER RONGEUR auraient excité en moi l'étonnement et la répulsion qu'ils ont excités chez le plus grand nombre de mes confrères ; et cependant, à la réserve de quelques exagérations plutôt apparentes que réelles, je me suis rallié aux convictions de Mgr Gaume, et je me suis fait un de ses échos les plus fidèles, non sans avoir mesuré la portée des oppositions que je soulèverais, et du tort que je ferais à mes *Splendeurs de la Foi.* Ma conscience avait parlé, j'ai dû lui obéir. D'ailleurs, j'avais été moi-même, dans ma jeunesse, victime des classiques païens, quoique interprétés par des maîtres aussi pieux qu'habiles. J'avais vu naître sous mes yeux, et je ne leur avais pas échappé, des désordres qui rappelaient trop les mœurs du paganisme. Je n'ai pas caché aux compagnons bien-aimés de ma vie religieuse que je m'étais entièrement séparé d'eux sur ce terrain glissant. Ma confidence les a vivement peinés ; ils m'ont fortement engagé à adoucir, au moins, l'expression trop ardente de mes convictions nouvelles ; ils

m'ont même inspiré des craintes sur le mauvais accueil que ces convictions préparaient à mon livre auprès d'un public très-nombreux; ils m'ont engagé enfin à relire attentivement : 1° le volume très-estimé du R. P. Daniel, DES ÉTUDES CLASSIQUES DANS LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE, in-8°, 445 pages. Paris, Lanier, 1853; 2° La lettre de Son Eminence le cardinal Patrizzi à Mgr l'évêque de Tloa, administrateur du diocèse de Québec... J'ai obéi, et je consigne dans cet appendice le résultat de ces dernières études. Elles ne m'autorisent pas à modifier mes conclusions, bien au contraire, elles les ont grandement raffermies, et elles auront pour résultat de ramener à l'opinion de Mgr Gaume, beaucoup de ceux qui lui font encore une opposition formidable. Il semble impossible, en effet, que les Jésuites ne se rallient pas eux-mêmes à des doctrines qui sont certainement aujourd'hui celles du souverain Pontife et de la majorité des évêques; et je n'hésite pas à dire que si le concile du Vatican se réunit un jour, pour continuer ses sessions, comme je l'espère, ou plutôt comme cela est certain, il déclarera solennellement : qu'il faut faire dans l'enseignement littéraire aux auteurs chrétiens une part incomparablement plus grande que celle qui leur a été faite jusqu'ici; qu'ils devront entrer avec les auteurs païens dans le programme de chacune des classes du cours entier d'instruction et d'éducation; et qu'en outre les auteurs païens devront être beaucoup plus et mieux expurgés qu'ils ne l'ont été dans les siècles derniers.

I. — J'arrive maintenant au livre du R. P. Daniel, écrit dans une persuasion respectable, avec une modération apparente très-louable, mais qui pèche par l'excès même de ses qualités. Membre d'un corps enseignant où tous les professeurs, sans exception, sont profondément chrétiens, il s'incarne trop avec son Institut, il oublie trop que le nombre, dans ce XIXe siècle surtout, des professeurs sans foi et sans principes est de beaucoup le plus grand! S'il avait pu s'abstraire de sa Société, il n'aurait pas osé dire dès le début, page 7 : « Le livre, quel que « soit celui qui l'a écrit, hétérodoxe ou catholique, n'étend pas « son influence au delà des matières dont il traite, des pré- « ceptes qu'il énonce. C'est, en ce qui regarde l'éducation, un « agent secondaire, quelquefois indifférent et neutre, un ins- « trument qui obéit aux mains du maître, agent principal. »

C'est là, en effet, une exagération évidente, une illusion qui honore peut-être celui qui la partage, mais une illusion d'autant plus impardonnable au Père Daniel, qu'après avoir bien limité le champ qu'il veut parcourir, les études classiques, il ajoute aussitôt : « Humble champ ! mais qu'il importe souve-« rainement de cultiver avec soin, à cause des jeunes plantes « qui y croissent. HORACE L'AVAIT DIT, plus d'un concile, plus « d'un Père de l'Église l'ont répété : *Quo semel est imbuta recens « servabit odorem testa dies.* » Pourquoi citer ici Horace, un auteur païen très-peu chaste? Le Sage par excellence avait dit bien longtemps avant Horace : *Adolescens, juxtà viam suam, etiam cum senuerit non recedet ab eâ;* les conciles et les Pères se sont faits les échos non d'Horace, mais du Sage.

Le R. P. Daniel part du IVe siècle de notre ère pour ne s'arrêter qu'au XVIIe. Il constate qu'entre ces deux termes, où la société chrétienne se développe d'une manière normale dans la plénitude de son indépendance, « l'Église distingua toujours ce qui avait appartenu au monde grec ou romain... Elle ne réprouva pas ce passé, elle permit, elle ordonna à ses enfants de manier ces instruments de fabrique étrangère, bien que chargés encore de la rouille du paganisme. »

Préoccupation étrange d'esprit! Pour confirmer cette thèse que nous acceptons, le P. Daniel cite ces paroles de l'Encyclique *Inter multiplices*, de Pie IX : *Adolescentes... ita diligenter imbuantur ut non solam germanam dicendi scribendique elegantiam et eloquentiam*, TUM EX SAPIENTISSIMIS SANCTORUM PATRUM OPERIBUS, *tum ex clarissimis ethnicis scriptoribus*, AB OMNI LABE PURGATIS, *addiscere ;* sans s'apercevoir même que l'encyclique fait une large part aux auteurs chrétiens complétement absents des *programmes qu'il vient défendre, et dont il dit qu'on ne peut y rien changer.*

Nous ne prétendons nullement nier la première conclusion du P. Daniel, page 29 : « Les études littéraires, au temps des Basile et des Grégoire de Nazianze, avaient pour base l'antiquité profane, il en a été ainsi avant et après la loi tyrannique de Julien. » Nous ne ferons même pas valoir contre sa thèse les aveux et les remords qu'il met dans la bouche de très-grands docteurs. Saint Grégoire de Nazianze : « Vous me demandez mes livres, et vous redevenez enfant au point d'étudier cette rhétorique que moi j'ai laissée de côté depuis que, prévenu et aidé de la grâce de Dieu, j'ai tourné les yeux vers

le ciel... J'ai dû sacrifier au Verbe ces discours et tout ce que je possédais. » Saint Basile : « Après avoir perdu beaucoup de temps en occupations frivoles, et dépensé laborieusement ma jeunesse pour acquérir cette science qui n'est que folie aux yeux de Dieu, je m'éveillai enfin comme d'un profond sommeil. » Ces regrets, ou ces remords, dit le P. Daniel, n'empêchèrent pas Basile d'écrire un opuscule dans lequel il démontre aux enfants que la lecture des auteurs profanes peut leur être utile, et leur apprend à la faire.

La pratique de saint Jérôme et de saint Augustin fut celle de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze, ils se servirent aussi des auteurs païens dans l'enseignement de la jeunesse ; et nous ne tirerons aucune conséquence restrictive du songe de saint Jérôme qui effraye cependant quelque peu le P. Daniel, page 42 : « Traîné aux pieds du souverain Juge, à la première question de son interrogatoire, il a répondu : je suis chrétien. — Tu en as menti, reprend Jésus-Christ, tu es cicéronien et non pas chrétien, car où est ton trésor est ton cœur. » Après quoi il est fustigé et n'obtient grâce que sur sa promesse solennelle de ne plus lire, de ne plus garder auprès de lui aucun auteur profane. » Saint Jérôme a pu, sans manquer à son serment, expliquer Cicéron et Virgile aux jeunes enfants qu'on lui confiait dans sa solitude de Bethléem. De même que saint Augustin avait pu lire Virgile avec ses élèves, quoique dans ses *Confessions* il blâme profondément, dit le P. Daniel, page 32, les grammairiens enthousiastes qui communiquaient à leurs élèves l'étrange ivresse qu'ils puisaient eux-mêmes dans une lecture passionnée de Virgile.

Nous admettons donc, page 78, que « pendant les IVe, Ve et VIe siècles, les classiques païens étaient mis entre les mains des enfants, dès le commencement de leur éducation littéraire, de leurs études proprement dites, pour former des citoyens, inspirer l'éloquence, préparer des interprètes de l'Écriture sainte doués de toute l'érudition, de toute la pénétration nécessaires pour ce difficile labeur. »

Sans doute que Charlemagne et Alcuin encourageaient de tout leur pouvoir l'étude des lettres, et dans un esprit éminemment chrétien. « Nous vous exhortons, disait Charlemagne, dans sa circulaire de 778, aux évêques et aux autres prélats ; nous vous exhortons à ne pas négliger l'étude des lettres, et à vous appliquer de votre mieux, en toute humilité, avec une

intention que Dieu ne manque pas d'agréer, celle de pénétrer plus facilement et avec plus d'assurance le sens mystérieux des Écritures. » Il s'agissait donc d'un enseignement profondément chrétien dans son but, dont on n'excluait pas les auteurs païens, Virgile, Ovide, Lucain, mais où l'on introduisait aussi saint Prosper, Sédulius, etc. Dans la revue des auteurs qu'il lisait de préférence, le maître Théodulfe, page 99, met dans un premier groupe les saints Pères, dans le second les poëtes chrétiens ; les poëtes païens, Ovide et Virgile, sont réservés aux grammairiens. Les successeurs d'Alcuin marchèrent sur ses traces. Ils expliquaient Virgile, Térence, Cicéron, sans omettre Prudence, etc. Pour atteindre un but divin on empruntait aux païens l'instrument : *causam in divinis*, *instrumentum in gentibus*. Mais en même temps, Raban Maur déclarait à quelles conditions la lecture des poëtes païens était permise, page 130 : « Le Deutéronome ordonnait aux Israélites qui voulaient épouser une de leurs captives, de lui couper les ongles et les cheveux ; on traitera la poésie païenne comme cette étrangère ; on la dépouillera de tout ce qu'il y a en elle de superflu et de dangereux ; notre usage est d'en agir ainsi. »

Dans les universités, du XIIIe et du XIVe siècle, les auteurs païens restaient à la base de l'instruction, mais unis à des auteurs chrétiens, et la grande voix de Gerson faisait retentir cette règle très-sage : « Quant aux auteurs païens, prêtez-vous à cette lecture sans vous y adonner ; faites-y quelques excursions rapides, je n'y verrai rien à redire. Un grand nombre de pensées morales, du style, des expressions choisies, une certaine connaissance de la poésie et de l'histoire, voilà ce que vous y trouverez. Et puis, il est bon de se délasser et de varier ses lectures. Ces mêmes avantages, il est vrai, se rencontrent dans les docteurs de l'Église, dans la *Cité de Dieu* de saint Augustin, dans Orose, dans saint Jérôme, dans Lactance, et vous pourriez, ce semble, les chercher là avec autant, sinon avec plus de profit. »

Le R. P. Daniel convient sans peine qu'au temps de la Renaissance, le nombre des auteurs païens admis dans l'enseignement classique s'accrut notablement, ce qui n'empêchait pas toutefois qu'on eût ouvert plus large la porte aux auteurs chrétiens, Prudence, Juvencus, Sedulius, Arator, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Jean Chrysostome,

ce que ne font pas les Jésuites au XIXe siècle. Cette invasion du paganisme ne l'effraye pas ; il dit même avec un peu trop de sang-froid et d'ironie, page 187 : « Vous semble-t-il que les modifications opérées par la Renaissance sur le programme d'études du moyen âge soient de nature à bouleverser les croyances ? Et l'impiété moderne serait sortie de là ! Et le communisme et le socialisme encore ! Est-ce une conviction bien arrêtée ? Pour nous, nous aurions peine à la partager. *Qu'une montagne accouche d'une souris, nous l'avons cru sur la foi du fabuliste ; mais nous n'eussions jamais pensé qu'il fût permis de renverser les rôles !* » Ce mot est cruel ! L'esprit païen de la Renaissance ne fut pas une souris, mais bien un germe délétère capable d'empoisonner un monde. L'Évangile aurait-il moins de place que la Fable dans le souvenir du P. Daniel ? C'est Jésus-Christ qui a parlé de la toute petite parcelle de ferment qui corrompt une masse énorme de farine. Soyons juste néanmoins. Le P. Daniel convient, page 201, « que dans le commencement, ce fleuve de la Renaissance destiné à féconder le champ de l'étude (*sic !*) a rompu ses digues, et soulevé çà et là une vase impure dont le rejaillissement a pu atteindre jusqu'aux écoles. » Il met dans la bouche d'Ænéas Sylvius depuis pape, sous le nom de Pie II, mais pour les faire valoir en faveur de sa thèse, que le protestantisme a tout fait et la Renaissance rien, ces paroles : « De quel droit nous apportez-vous vos poëtes d'Italie, et venez-vous corrompre par la mollesse énervante de leur langage *les saintes mœurs de la Germanie ?* »

Nous arrivons au concile de Trente. En prescrivant même pour les élèves l'étude de la grammaire et des arts libéraux, il maintient sans doute l'enseignement classique et les auteurs païens qu'il ne désigne pas dans le chapitre 1er de la cinquième session : » *De instituenda lectione sacræ Scripturæ et liberalium artium*, titre qui à lui seul indique assez la prééminence à donner à la littérature chrétienne. Mais le concile revient aux auteurs païens dans la célèbre septième règle de son *index*, page 238 : « Les livres qui, *ex professo*, traitent, « racontent, ou enseignent des choses lascives ou obscènes, « par cela même qu'il faut tenir compte non-seulement de la « foi, mais des mœurs faciles à corrompre par la lecture de ces « livres, sont complétement prohibés, et que ceux qui les gar- « dent soient sévèrement punis par les évêques. Quant aux

« livres anciens, écrits par des païens, ils sont permis à cause « de l'élégance du langage et de la justesse des termes : mais « sous aucun prétexte ils ne peuvent être expliqués aux en- « fants, c'est-à-dire aux adolescents, suivant l'interprétation « du concile de Milan. »

La dernière phrase de cette règle embarrasse beaucoup le P. Daniel, et il met tout en œuvre pour démontrer que, dans cette seconde partie, comme dans la première, il s'agit des livres qui traitent *ex professo* des choses obscènes ou lascives. Mais évidemment cette interprétation est impossible, car les livres qui traitent *ex professo* des choses lascives et obscènes sont interdits par les règles de l'*index*, même aux hommes plus avancés en âge. Le seul sens possible à donner à cette prohibition, c'est qu'on ne doit pas lire et expliquer aux enfants les auteurs païens, qui sans traiter *ex professo* des choses lascives et obscènes, contiennent cependant des choses lascives et obscènes. C'est bien là ce que signifie le décret du concile de Milan cité par le P. Daniel, page 244. En un mot, nous ne prétendons nullement que le concile de Trente *proscrive les classiques* païens, mais il exige qu'ils soient complétement expurgés de toute phrase lascive et obscène, par exemple du triste vers *Formosum pastor Corydon ardebat Alexim*, que l'on trouve ou du moins que l'on trouvait dans le Virgile classique des colléges des Jésuites. Quoi de plus précis et de plus sage à cet égard que les deux règles de saint Ignace rappelées, page 251 : « Qu'on s'abstienne, dans les classes d'humanités, d'expliquer à la jeunesse aucun livre renfermant des choses capables de préjudicier aux bonnes mœurs, à moins qu'on en ait préalablement retranché toute PENSÉE, toute PAROLE contraire à l'honnêteté... Si un auteur, Térence, par exemple, n'est pas susceptible d'être expurgé, on renoncera plutôt à le voir, de crainte qu'en pareil cas le sujet lui-même ne soit un écueil pour les âmes. » Voilà le véritable esprit du concile de Trente.

L'allocution du R. P. Possevin aux habitants de Lucques, page 258, gêne plus encore le P. Daniel ! Nous voulons bien accepter ses explications. Le R. P. combattait non l'usage mais l'abus des auteurs païens, et veut, page 26, qu'on observe le décret du concile de Latran, relativement à l'enseignement de la doctrine chrétienne ; que les fruits de cet enseignement ne soient pas étouffés par la lecture quotidienne de

Térence ou de tel autre livre plein d'impiété, page 250 : « Ses confrères étaient païens de la même manière que lui, ils ne proscrivent ni Cicéron, ni Virgile, ne *négligeant pas toutefois l'occasion* (*sic*) de faire admirer à leurs élèves l'éloquence des saints Pères, et plaçant la poésie de la Bible au-dessus de celle d'Homère. » Certes, nous savons que la grande multitude des professeurs jésuites étaient fidèles à cette règle de Jouvency, page 262 : « que l'interprétation des écrivains soit telle, que, quoique païens et profanes, ils deviennent tous, en quelque sorte, des hérauts de Jésus-Christ. » Mais, hélas! il y a des multitudes de professeurs qui ne sont pas jésuites ou qui n'ont pas le bon esprit de la Compagnie de Jésus, et il y a du vrai dans cette accusation de Mgr Gaume qui ne s'adressait pas aux Jésuites : « Exalter les païens et mépriser nos pères dans la Foi, tel est depuis trois siècles le fond obligé de l'éducation publique en Europe. » « Passons, s'écrie le P. Daniel dans son indignation, et ne parlons plus désormais ni de l'auteur, ni du livre, *le Ver rongeur;* mais poursuivons notre visite dans les écoles de saint Charles Borromée. » Nous y voyons que l'on ne proposait que des modèles anciens, parmi lesquels devaient être comptés saint Basile et saint Jean Chrysostome.

Oui, nous aimons à le reconnaître, les Jésuites étaient des professeurs, des prosateurs, des poëtes latins et grecs élégants et féconds, mais qu'il nous soit permis de le constater, leur supériorité était due, non pas seulement à l'habitude qu'ils avaient des classiques païens, mais à ce fait que leurs études subséquentes les forçaient de se familiariser avec la langue grecque et latine des divines Écritures et des saints Pères, langue qui peut seule rendre les idées modernes de l'Église et de la société. Nous persistons à croire et à dire que partout où les auteurs païens serviront seuls dans l'enseignement classique, le latin et le grec seront nécessairement des langues mortes. Le P. Daniel le dit lui-même implicitement lorsqu'il s'écrie, page 304 : « il faut commencer par restituer au latin tout le terrain qu'il a perdu depuis les XVIe et XVIIe siècles, c'est-à-dire, depuis la Renaissance. Le latin était la langue du monde savant, la langue du clergé, de la magistrature, quelquefois des princes et des guerriers, » grâce à la liturgie romaine, dont l'influence a été incomparablement plus grande que celle de Cicéron et de Virgile.

Nous arrivons au chapitre capital du R. P. Daniel, son chapitre dixième et dernier : IL Y A QUELQUE CHOSE A FAIRE. Qu'on le remarque bien, tout d'abord, pour le P. Daniel, ce n'est pas une conclusion qu'il tire; c'est une objection, mais une objection à laquelle il répond ; un reproche dont il se défend, page 345 : « Cette concession à laquelle on nous convie n'est pas sans inconvénient; car nous nous rappelons la fameuse théorie de Sieyès. Que demande le tiers état? Devenir quelque chose? Or vous savez ce que c'était que ce quelque chose de M. Sieyès? Le quelque chose de nos contradicteurs pourrait cacher, lui aussi, des intentions révolutionnaires. Les classiques chrétiens n'étaient rien et ils devraient être tout, n'est-ce pas là leur thèse? » Page 346 : « Nous devons conserver l'enseignement des classiques... Ce sont incontestablement ceux qui ont parlé le plus purement le grec et le latin. » Il y a un âge pour les langues comme pour les hommes; elles s'élèvent de l'enfance à la virilité, pour redescendre à la décrépitude et à la vieillesse. « Le latin classique, c'est le latin dans sa pureté première. » S'arrêter au scrupule d'âge et de pureté du style, c'est jouer sur une pointe d'aiguille, et trop sacrifier l'accessoire au principal! La question, heureusement, a marché, la grande majorité des autorités compétentes et des maîtres du camp est heureusement convaincue qu'il y a beaucoup à faire ; il faudra bien que le P. Daniel et ses confrères se laissent entraîner par le torrent : c'est ce qui ressortira de ce qu'il nous reste encore à dire.

Le P. Daniel renvoie souvent au petit volume *Du Christianisme et du paganisme dans l'enseignement*, que le P. de Valroger a écrit dans le même but, à peu près ; j'ai voulu le relire aussi pour qu'on ne puisse pas me reprocher de n'avoir pas assez étudié cette grave question, mais je n'y ai rien trouvé qui puisse me faire abandonner mes convictions profondes ; j'ai constaté seulement que le savant religieux est bien loin de les partager. Voici à quoi se réduisent en réalité ses arguments, page 19 : « C'est aux païens vivants et non pas au texte mort des livres grecs et latins qu'il faut attribuer les tendances païennes de notre jeunesse lettrée... Les livres ne viennent qu'au second rang, et les classiques anciens sont de tous ceux qui ont le moins d'importance... » Page 20 : « On peut être païen, rationaliste ou sceptique en se moquant de

la mythologie païenne... Pour admirer la poésie biblique, l'éloquence des Pères..., il n'est pas nécessaire de croire en Dieu. » Page 81 : « Depuis trois siècles, tout au moins, les grands écrivains de l'antiquité païenne ont été employés presque seuls pour l'enseignement du grec et du latin, dans nos écoles les plus chrétiennes... Rien n'oblige de croire que la méthode consacrée soit la meilleure, *pour tous les cas et pour tous les temps*, mais il serait téméraire et profondément injuste de la flétrir, comme *essentiellement* funeste et païenne... » Page 87 : « Le texte mort des livres grecs et latins n'est presque rien ; les maîtres et les condisciples sont presque tout. » Page 93 : « En se servant uniquement des classiques païens dans l'enseignement du grec et du latin, on a encore de nombreux moyens pour initier les jeunes gens à la connaissance des chefs-d'œuvre littéraires inspirés par le christianisme... » Page 108 : « Avec des livres exclusivement chrétiens, l'éducation et l'enseignement classiques pourraient avoir un caractère *profondément païen*. Il suffirait pour cela que les maîtres chargés d'expliquer les classiques chrétiens se montrassent habituellement païens dans leur langage ou seulement dans leur conduite... On peut être païen tout en se moquant de l'idolâtrie grecque et romaine. » Page 155 : « Ce ne serait pas sans une vive inquiétude que nous verrions l'explication de nos livres sacrés et de nos saints docteurs devenir dans nos écoles le premier, le principal moyen d'apprendre le latin et le grec... Nul âge n'est plus moqueur que l'enfance et nul ne sait moins résister à l'influence de la raillerie. » Page 162 : « Le latin chrétien n'est essentiellement ni païen ni chrétien, et l'apprendre à des enfants, ce ne sera jamais, quoi qu'on en dise, leur apprendre à bien vivre et à bien penser. » Page 170, parlant dans une note de l'usage établi dans quelques colléges de l'Université de faire apprendre par cœur quelques versets de la Vulgate, le P. de Valroger ajoute : « La religion n'eût rien perdu, ce me semble, à la suppression de cet usage qui provoquait plus de blasphèmes que de pieuses réflexions. » C'est aller bien loin, mais c'est bien plus encore prouver la profondeur du mal de l'enseignement païen. Page 181 : « La gloire de l'Église n'est pas de rendre inutiles les chefs-d'œuvre du génie antique, mais de nous apprendre à en bien user, et de leur donner, en les purifiant et les complétant, une fécondité qu'ils n'avaient pas. » Le conseil évidemment ne peut s'appliquer

qu'aux classes supérieures, ou aux études qui suivent l'enseignement classique. Page 185 : « Une seule page des classiques chrétiens pieusement méditée dans une traduction française, aura pour les enfants plus d'utilité que vingt pages de texte latin ou grec traduites péniblement en forme d'exercice grammatical, ou d'études poétiques ou oratoires. » Page 189 : « L'étude des grands écrivains latins et grecs inspirés par le christianisme mérite d'occuper une place d'honneur à tous les degrés de l'enseignement littéraire... Mais nous demandons qu'on n'en fasse jamais un moyen habituel et commun d'apprendre aux enfants le latin et le grec. » Page 203 : « Faire de nos livres saints un moyen habituel et général d'apprendre le latin et le grec, ce serait à nos yeux une imprudence et une profanation. » Le R. P. de Valroger se résume lui-même en ces termes, page 168 : « Si j'avais l'honneur de diriger les études d'un petit séminaire : 1° Je maintiendrais, *dans* TOUTES *les classes*, les grands classiques païens, et je voudrais que les exercices pénibles de traduction, nécessaires pour faire bien apprendre, soit le grec, soit le latin, continuassent de se faire *exclusivement* sur ces auteurs. 2° Je choisirais dans les nouveaux classiques de M. Gaume ce qu'ils contiennent de plus beau et de plus utile quant au fond..., de plus correct et de plus élégant quant à la forme.... J'emploierais ces *morceaux choisis*, non pour l'enseignement grammatical des langues anciennes, mais pour l'instruction religieuse et la haute éducation littéraire. »

C'est-à-dire, en réalité, que pour le R. P. de Valroger, comme pour le R. P. Daniel, il n'y a absolument rien à faire. J'ai analysé fidèlement son volume, et cette analyse prouve en réalité qu'il n'a pas opposé à M. Gaume des arguments sérieux et solides. Je dirai même, à regret, qu'il ne me semble pas être entré dans le fond de la question, ou qu'il ne l'a pas comprise. Dès qu'il convient avec M. Foisset, page 213, que « l'Université où les classiques païens règnent en maîtres désapprend le latin depuis vingt ans, » comme tous les hommes compétents l'avouent, et comme nous l'avons prouvé surabondamment, il n'y a aucun inconvénient, il y aurait, au contraire, un grand avantage à changer de méthode. Je n'hésite donc pas à conclure qu'il convient dans les classes inférieures d'abandonner l'usage exclusif des classiques païens, pour faire place à des classiques chrétiens, qui, par cela même que les

idées qu'ils développent sont plus familières aux élèves, et que la langue dans laquelle ces idées sont exprimées, est celle des livres liturgiques mis dès l'enfance entre leurs mains, sont plus naturellement appelés à devenir le texte des explications et des traductions de chaque jour, et faciliteront dans une proportion énorme l'enseignement des langues latine et grecque. Il ne peut s'agir alors de développer ou même d'éveiller le goût littéraire; il s'agit uniquement de se familiariser avec deux langues qui auraient presque le droit de compter parmi les langues vivantes. Quand on saura assez le latin et le grec pour comprendre presque à la première lecture les chefs-d'œuvre de l'antiquité païenne, leur explication, alors sans danger, produira les fruits de culture de l'esprit et d'épuration du goût qu'on peut et qu'on doit en espérer. L'instruction et l'éducation se compléteraient ou s'achèveraient par la lecture raisonnée des grands classiques français, littérature, philosophie, histoire, etc., à laquelle M. de Valroger attache avec raison une extrême importance. Alors tout serait concilié, l'ordre serait rétabli, et le christianisme échapperait à cette honte douloureuse, qu'après dix-huit siècles, l'enseignement de ses écoles est exclusivement, ou du moins principalement païen.

II. — Consultation de Mgr Baillargeon, Évêque de Tloa, *administrateur du diocèse de Québec, 14 mars 1867.* — « J'ai demandé à la congrégation de l'Inquisition et du Saint-Office, si l'usage presque exclusif des auteurs païens, tel qu'il se pratique dans les Institutions de Rome, dans la plupart des séminaires et des colléges du monde catholique, et, en particulier, dans notre séminaire diocésain, dont j'envoyais en même temps le programme des études, si cet usage, dis-je, n'est que toléré par l'Eglise, et si elle ne le souffre qu'à cause de la grande difficulté de le faire disparaître ; si, dans les conciles de Latran et de Trente, dans l'Encyclique *Inter multiplices*, et autres documents authentiques, l'Eglise a voulu que les écrits des saints Pères eussent la plus large part dans les Études classiques, et si, en particulier, on doit entendre la seconde partie de la septième règle de l'*index*, en ce sens qu'elle défende aux enfants la lecture des auteurs païens si l'étude des classiques païens, telle qu'elle est pratiquée dans nos colléges, est de nature à inculquer le paganisme dans l'esprit des jeunes gens, à mettre en danger leur foi et leurs

mœurs, à faire des sceptiques et des incrédules; et si, enfin, cette étude est bien réellement une des causes de tous les maux qui menacent aujourd'hui la société, comme on a voulu le prétendre, de sorte que l'un des moyens de salut pour la société chrétienne serait de cesser d'enseigner les auteurs païens, au moins dans les basses classes. »

Réponse du Cardinal Patrizzi. — « D'après la lettre que vous m'écriviez l'an dernier, les Éminentissimes Cardinaux qui sont en même temps que moi préposés à la sainte Inquisition, ont appris avec une grande douleur que, dans votre Diocèse, de graves dissensions s'étaient élevées, surtout parmi les ecclésiastiques, et qu'elles y produisaient encore aujourd'hui de l'agitation, parce que, dans l'enseignement des lettres humaines, tant dans votre séminaire diocésain que dans les autres colléges, où étudient les enfants et les jeunes gens, et qui sont soumis à votre surveillance et à votre autorité, on explique les auteurs païens, tout expurgés qu'ils soient. Il n'y a certainement pas lieu pour ces ecclésiastiques de penser qu'il faille mettre de côté ces livres dans l'enseignement littéraire, et de se montrer à cet égard si inquiets et si grandement alarmés. La chose a été examinée, et elle a reçu la sanction que donne un usage antique et constant : *les jeunes clercs peuvent sans aucun péril apprendre très-bien l'art de parler et d'écrire correctement et avec élégance, tant dans les œuvres éminemment sages des saints Pères que dans les auteurs païens les plus célèbres, purifiés de toute souillure.* Cela est non-seulement toléré par l'Église, mais entièrement permis, comme notre Saint-Père le pape Pie IX l'a clairement déclaré dans sa lettre encyclique aux Evêques de France, en date du 31 mars 1854. Puis donc que les livres païens, soit grecs ou latins, dont on fait usage dans le séminaire et les colléges mentionnés plus haut, ne sont pas de ceux qui traitent de choses lascives et obscènes, qui les racontent ou les enseignent, et qu'en outre ils ont été déjà purifiés de toute souillure avec le plus grand soin possible, comme vous m'en donnez vous-même la haute garantie, il n'y a certainement rien qu'on puisse raisonnablement blâmer dans l'usage de pareils livres. »

On remarquera : 1° que l'éminent cardinal ne répond pas directement à la question première et capitale : « Si l'usage presque exclusif des auteurs païens tel qu'il se pratique dans les grandes institutions de Rome, dans la plupart des sémi-

naires et colléges du monde catholique, n'est que toléré par l'Eglise, et si elle ne le souffre qu'à cause de la grande difficulté de le faire disparaître : le cardinal répond seulement que l'usage des classiques païens parfaitement expurgés est permis. Mais les classiques du séminaire et des colléges du Canada sont ceux de la maison Hachette ; or aucun de ces classiques, ni Virgile, ni Horace, ni Cicéron, ni Salluste, ni Phèdre, ni Cornélius Népos, etc., ne sont parfaitement expurgés !

2° Le cardinal Patrizzi place les œuvres éminemment sages des saints Pères avant celles des auteurs païens les plus célèbres, et il déclare comme résultat ayant reçu la sanction d'un usage antique et constant que les jeunes clercs peuvent sans aucun péril apprendre dans les uns, comme dans les autres, l'art d'écrire élégamment.

3° Les établissements d'instruction et d'éducation dans lesquels, comme le disait Mgr l'Évêque de Tloa du séminaire et des colléges du Canada, on fait usage presque exclusif des auteurs païens, sont évidemment moins conformes à la lettre et à l'esprit de la réponse du cardinal Patrizzi, qui place les auteurs chrétiens au premier rang, de sorte que s'il était vrai que cette décision fût définitive, et qu'on pût lui appliquer le grand adage *Roma locuta est, causa finita est,* la cause serait jugée évidemment en faveur de ceux qui, comme nous, avec Mgr Gaume, se bornent à demander : 1° l'expurgation plus sévère ou même parfaite, si tant est qu'elle soit possible, des auteurs païens; 2° l'introduction plus large des auteurs chrétiens; 3° l'enseignement chrétien même des auteurs païens, s'il n'y a pas contradiction dans les termes. Nous disons si cela est possible, s'il n'y a pas contradiction dans les termes, parce que les auteurs païens sont essentiellement impurs, ou du moins essentiellement païens et essentiellement républicains. Un écrivain qui ne saurait être suspect, Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, dont on a dit qu'il pensait dans la rue, et qu'il écrivait sur la borne, n'a pas hésité à dire dans une heure de bon sens, *Tableau de Paris*, liv. I, c. LXXXI : « Il est sûr qu'on rapporte de l'étude de la langue latine un « certain goût pour les républiques antiques, et qu'on voudrait « pouvoir ressusciter ce dont on lit la grande et vaste his- « toire. Il est sûr qu'en entendant parler du sénat, de la « liberté, de la majesté du peuple romain, de ses victoires,

« de la juste mort de César, du poignard de Caton, qui ne « put survivre à la destruction des lois, il en coûte pour « sortir de Rome et pour se retrouver bourgeois de la rue « des Noyers. C'est cependant dans une monarchie que l'on « entretient perpétuellement les jeunes gens de ces idées « étrangères, qu'ils doivent perdre et oublier bien vite pour « leur sûreté, pour leur avancement et pour leur bonheur ; « et c'est un roi absolu qui paye les professeurs pour nous « expliquer gravement toutes ces éloquentes déclamations « lancées contre le pouvoir des rois ; de sorte qu'un élève « de l'ancienne université de Paris, quand il se trouve à « Versailles, et qu'il a un peu de bon sens songe malgré lui « à Tarquin, à Brutus, à tous les fiers ennemis de la royauté. « Alors sa pauvre tête ne sait plus où elle est ; il est un sot « ou un esclave né, et il lui faut du temps pour se familiariser « avec un pays qui n'a ni tribuns, ni décemvirs, ni sénateurs, « ni consuls. »

III. — Discours de Mgr Freppel, *évêque d'Angers, sur l'urgence de la réforme des études et la nécessité de l'emploi des auteurs chrétiens dans l'enseignement classique, prononcé le 13 juillet 1874, à la distribution des prix du petit séminaire de Beaupréau.* (Extrait.) — « J'admets volontiers qu'une partie de notre enfance se passe à débrouiller le chaos de la mythologie grecque, quelque singulière que puisse paraître une telle importance donnée aux aventures des dieux de l'Olympe. Mais n'est-il pas étrange que la jeunesse chrétienne sorte de nos institutions, ignorant presque complétement l'Écriture sainte, l'histoire de l'Eglise, les ouvrages des Pères, toute cette grande littérature avec ce qu'elle a de lumières et de supériorité morale. Je ne m'oppose pas, si on le veut, absolument, à ce qu'on nous fasse admirer les deux Brutus, Harmodius, Aristogiton, et d'autres personnages semblables de l'antiquité grecque et latine, bien que l'ordre public n'y soit guère intéressé ; mais les apôtres, ces missionnaires intrépides de la vérité dans le monde ; mais les martyrs, ces héroïques champions de la liberté des âmes ; mais les Pères de l'Eglise, ces nobles représentants de la science et de la sainteté réunies, ne sont-ce pas là des figures qu'on devrait placer sans cesse sous les yeux de l'enfance comme les types les plus purs et les plus élevés de l'abnégation, de la force du caractère et de la magnanimité ?

« Il y a dans notre système d'éducation moderne, à tout le moins, une grave lacune que tout esprit sérieux est obligé de reconnaître et de constater. Après tout, ni nos habitudes, ni nos croyances, ni les conditions de notre état domestique, civil ou social, ne nous mettent en communication d'idées avec les Grecs et les Romains. Si notre langue se rattache à la leur par beaucoup d'endroits (et je le reconnais bien volontiers), notre civilisation, fille du christianisme, est toute différente. Où cette civilisation prend-elle ses racines ? Dans l'Évangile expliqué et commenté par les Pères... C'est dans leurs écrits qu'il faut chercher comme à une source toujours pure et féconde, les idées de droit, de justice, de responsabilité personnelle ; les sentiments d'estime réciproque, de fraternité, de pureté et de délicatesse morale qui ont constitué la famille, l'État et la société moderne. Négliger ces hautes sources d'enseignement, tandis qu'on ne laisse ignorer à la jeunesse chrétienne aucune des escapades de Jupiter ou d'Apollon, en vérité ce sont là des exagérations qui ne tiennent pas devant une saine appréciation des choses.

« ... Les auteurs chrétiens n'ont pas, dit-on, l'élégance et la correction des écrivains du paganisme; vivant à une époque de décadence littéraire, ils ont porté dans leurs ouvrages cette altération du goût et de la langue. La réponse est facile, laissez là leurs défauts pour prendre leurs qualités, et, d'ailleurs, n'exagérons pas cette infériorité relative. Un savant qui parviendrait à écrire le grec comme saint Basile ou saint Chrysostome, serait à coup sûr le premier helléniste de l'époque ; et les lettrés de toutes les universités du monde pâliraient devant celui qui aurait appris à manier la langue latine aussi bien que Lactance et saint Jérôme... Il faut en convenir, nous ne faisons pas à la littérature ecclésiastique une assez large part dans l'instruction de la jeunesse. Il y a là matière à des améliorations sérieuses, car la question si importante de la répartition des auteurs chrétiens ou païens dans l'enseignement classique mérite l'attention de quiconque s'intéresse, je ne dis pas seulement à la religion et à la morale, mais encore aux progrès de la philologie et des belles-lettres.

« Le Conseil supérieur de l'Instruction publique n'a pas hésité à entrer dans cette voie. Déjà l'an dernier les Pères de l'Église prenaient place, pour la première fois, dans le programme de la Licence ès lettres. A partir de l'année prochaine l'étude

des Pères grecs en troisième, et des Pères latins en seconde, deviendra obligatoire pour tous les établissements d'instruction publique. Pour nous c'est avec empressement que nous ferons à la littérature chrétienne une part encore plus large que dans le passé. »

IV. — *Bref de Sa Sainteté Pie IX à Mgr Gaume, 19 avril 1874.* « Cher fils... que les oppositions et les critiques malveillantes de quelques-uns ne vous émeuvent pas, puisque, comme vous le dites, le but unique de vos écrits dans la question des études a été de défendre les règles que vous saviez être par Nous approuvées, savoir : faire étudier à la jeunesse les ouvrages classiques des anciens païens, purgés de toute souillure, et les plus beaux écrits des auteurs chrétiens. C'est pourquoi nous jugeons à propos que vous bannissiez toute anxiété, bien plus, que vous vous reposiez dans une parfaite tranquillité... Soyez donc plein de courage et d'ardeur... »

On a dit de ce bref, qu'au fond le Saint-Père se bornait à rappeler la solution, acceptée de tous, de l'encyclique *Inter multiplices* adressée à tous les évêques de France en 1853. Mais évidemment son importance est beaucoup plus grande. 1° Le Très-Saint Père demande évidemment l'introduction sérieuse des auteurs chrétiens dans l'enseignement classique ; or il est à notre connaissance certaine que cette introduction n'a pas encore eu lieu ; que dans des maisons célèbres qui tiennent le premier rang parmi les institutions chrétiennes, pas un seul Père latin ne figure encore dans les programmes, et que les Pères grecs n'y figurent que par un ou deux discours de saint Jean Chrysostome. Est-ce bien là le partage à peu près égal que supposait l'encyclique *Inter multiplices*, laquelle, comme le bref, plaçait les auteurs chrétiens au premier rang. 2° Le Très-Saint Père demande l'expurgation absolue, *sine labe*, des auteurs païens ; or cette expurgation est loin d'être faite dans les établissements modèles dont nous venons de parler ; Virgile, le chaste Virgile, dont Ovide lui-même n'hésitait pas à dire qu'il était un des plus dangereux parmi les écrivains païens, est tout entier entre les mains des élèves, sans qu'on en ait rayé les trop fameux vers de la sixième églogue, *Formosum pastor Corydon ardebat Alexim.* Non, des trois exigences de l'enseignement chrétien : faire une part suffisamment large aux

auteurs chrétiens, expurger entièrement les auteurs païens, enseigner chrétiennement les auteurs païens, une seule, la dernière, est à peu près observée dans ces institutions célèbres. Je dis à peu près, car le commentaire ajouté au Virgile spécialement édité pour l'usage de ces institutions, donne place lui-même à des fables très-peu édifiantes, la fable de Pasiphaé, par exemple, dans la sixième églogue.

S'il est vrai que Pie IX, non plus que l'épiscopat français, n'a songé à déposséder les chefs-d'œuvre païens du rang que l'expérience des siècles et l'Eglise elle-même leur ont attribué (*Etudes religieuses*, numéro de juin 1874), il est vrai aussi que les plus ardents défenseurs de la réforme n'ont jamais demandé l'exclusion des auteurs païens : ils se sont toujours contentés du partage intelligent que l'encyclique *Inter multiplices*, la lettre du cardinal Patrizzi à l'archevêque de Québec et le bref adressé à Mgr Gaume supposent, et qui n'a pas encore, quoi qu'on en dise, RALLIÉ SUFFISAMMENT tous les catholiques.

Le bref adressé à Mgr Gaume a été beaucoup mieux compris par un grand nombre d'évêques étrangers et français : donnons place à quelques-uns de ces glorieux encouragements.

Mgr Philippi, évêque d'Aquila, 25 *mai* 1874. « Après le témoignage authentique qui vous a été rendu par le Pasteur suprême du bercail de Jésus-Christ, vous pouvez être bien tranquille. Vous pouvez de plus tenir pour certain, comme vous en assure le Saint-Père, qu'en soutenant votre grande thèse, vous avez toujours suivi les règles établies par sa... suprême autorité... Je pourrais vous dire que par ce bref solennel du Vicaire de Jésus-Christ, sont mises à néant toutes les objections contre le plan d'instruction formulé par vous.

« Suivant mon humble avis, ce bref est une douce et paternelle mise en demeure pour les maisons chrétiennes d'éducation qui, jusqu'ici, ne se sont pas conformées aux prescriptions du Chef de l'Eglise, et même les ont regardées comme non avenues... Plût à Dieu que, sans retard, partout et à la lettre, eussent été mises en pratique les invitations et les prescriptions du maître et docteur universel, en introduisant dans

l'enseignement de la jeunesse l'élément littéraire chrétien, avec toute l'ampleur qui convient ! Qui sait combien de jeunes gens qui, maintenant comme autrefois, donnent dans toutes les audacieuses et criminelles folies de la Révolution, eussent été les soutiens de notre pauvre Italie... ! »

Mgr d'Avanzo, évêque de Calvi et de Téano. « Ce bref est vraiment précieux, quant à la question de l'enseignement classique... Il est aujourd'hui certain que, dans l'intention de l'auguste Pontife, les auteurs chrétiens doivent être étudiés avec les auteurs païens purgés de toute souillure. Recevez mes congratulations pour un encouragement si grand, qui part de là haut. »

Mgr de Ladoue, évêque de Nevers, 26 *novembre* 1875. « Au moment de la Renaissance, au XVIe siècle, l'Europe eut à subir une invasion plus redoutable encore que l'invasion musulmane. Le cimeterre des Turcs n'abattait que les corps, la révolution païenne tendait à pervertir les âmes. A partir de cette époque, en effet, les efforts de la nouvelle école ne semblèrent avoir d'autre but que de déprécier les œuvres de la civilisation chrétienne, en exaltant les œuvres de la prétendue civilisation païenne... Vous avez entrepris, cher et vénéré seigneur, de réhabiliter le latin chrétien, la littérature chrétienne, la poésie de l'Église... On vous a accusé d'être novateur, presque révolutionnaire ! Vous aviez déjà reçu un précieux encouragement par la publication de l'encyclique *Inter multiplices*.. Vous venez d'en recevoir un nouveau tout personnel, le dernier, aussi explicite que vous le désiriez... Pie IX, dans le bref qu'il vient de vous adresser, sanctionne de son autorité pontificale la ligne de conduite que vous avez tracée. Après cette solennelle manifestation, la cause de l'enseignement chrétien, intimement liée à celle de la régénération sociale, est gagnée ; on peut dire : *Roma locuta, causa finita est ;* ce que je puis vous assurer, c'est qu'elle est finie dans le diocèse de Nevers. »

J'invoquais auprès d'un de mes confrères qui a bien mérité de la jeunesse chrétienne par son zèle et sa sage direction, mais qui est resté par trop attaché aux traditions de son école, que le titre seul du *Ver rongeur* fait bondir de pieuse colère

l'autorité du bref adressé à Mgr Gaume par Sa Sainteté Pie IX. Il en fut presque indigné. « Quoi, me répliqua-t-il, un savant comme vous ose s'abriter derrière un bref de la chancellerie romaine! » Oui! j'ai le faible de m'abriter sous les brefs des souverains pontifes qui, encore qu'ils ne soient pas des jugements dogmatiques, sont toujours l'expression de la vérité, et ne furent jamais contradictoires ou contraires les uns les autres.

Les *Explications des Maximes des Saints* furent condamnées par un simple bref du 12 mars 1699. « Après avoir pris, disait Innocent XII, les avis de plusieurs cardinaux et docteurs en théologie, nous condamnons et réprouvons de notre propre mouvement le livre *Explications des Maximes des Saints*, en quelque langue et version qu'il puisse être. Par la lecture et l'usage de ce livre les fidèles pourraient être insensiblement conduits dans des erreurs déjà condamnées par l'Église. » Or, dès le 9 avril, Fénelon, dans un mandement adressé au clergé régulier et séculier de son diocèse, s'écriait : « Enfin notre Saint-Père le Pape a condamné le livre intitulé : *Explications des Maximes des Saints* avec les vingt-trois propositions qui en ont été extraites... NOUS ADHÉRONS A CE BREF..., simplement, absolument et sans ombre de restriction. Nous défendons à tous les fidèles du diocèse de lire et de garder ce livre. »

Mon pieux et éminent confrère n'aurait sans doute pas le courage de me reprocher de m'abriter plus encore derrière un nouveau bref de Pie IX, plus explicite et plus expressif, qui doit désarmer enfin ceux qui, avec lui et comme lui, sont allés jusqu'à dire : « L'introduction des classiques chrétiens dans les écoles serait le signal de la décadence de la belle littérature et le retour à la barbarie; que la question des classiques chrétiens était jugée, et qu'il n'y avait plus à s'en occuper. »

V. — *Bref de Sa Sainteté Pie IX à Mgr l'évêque de Calvi et de Téano* (1). Mgr d'Avanzo, dont nous citions tout à l'heure les félicitations, à l'occasion d'une lettre adressée aux profes-

(1) On annonce de Rome que dans le prochain consistoire, Nosseigneurs les Evêques d'Aquila et de Calvi seront promus au cardinalat : quel triomphe pour la cause de Mgr Gaume!

seurs de son séminaire de Calvi, sur l'enseignement des auteurs païens (parfaitement expurgés) et des auteurs chrétiens dans toutes les classes, a reçu de Sa Sainteté la lettre suivante :

« Rome auprès de saint Pierre, 1er avril 1875, vingt-neuvième année de notre Pontificat. Nous avons eu pour très-agréable la savante lettre que vous avez écrite au sujet de l'enseignement mixte de la langue latine, car elle venge fort bien l'honneur de la latinité chrétienne, que plusieurs ont accusée d'être une corruption de l'ancienne langue, tandis qu'il est évident que la langue, c'est-à-dire l'expression de l'esprit, des mœurs et des coutumes publiques, a dû nécessairement revêtir une forme nouvelle après l'introduction de la loi du Christ. Cette loi, en effet, qui avait relevé la société humaine et l'avait reconstituée pour les choses spirituelles, exigeait par cela même une langue d'un caractère nouveau, différente de celle que le génie d'une société charnelle, essentiellement adonnée à la mollesse, avait longtemps maintenue. Cette observation a nécessairement trouvé la preuve de sa justesse dans les monuments que vous avez cités avec intelligence, en les empruntant aux différents siècles de l'Eglise, monuments qui expliquent la genèse de la nouvelle forme, ses progrès et sa supériorité, tout en montrant que l'Église eut constamment l'usage d'initier la jeunesse à la connaissance de la langue latine par la lecture combinée des auteurs sacrés et des écrivains classiques. Par les lumières les plus abondantes que votre opuscule jette sur cette question, d'ailleurs déjà tranchée, cet écrit persuadera plus efficacement aux instituteurs de la jeunesse qu'ils doivent mettre entre ses mains les ouvrages de ces deux catégories d'écrivains. Nous souhaitons que ce succès soit réservé à votre œuvre. »

Il est donc vrai que la tradition de l'Église a été d'initier la jeunesse à la connaissance de la langue latine par les lectures combinées des auteurs sacrés et des écrivains classiques.

Il est donc vrai que la langue latine a dû nécessairement revêtir une forme nouvelle ; que cette forme a sa supériorité ; que le latin classique serait impuissant à exprimer l'esprit, les mœurs, les coutumes des sociétés chrétiennes ; qu'il est, à plus d'un point de vue, une langue morte. C'est la glorieuse thèse que nous avons défendue, et nous sommes sûr maintenant que nous n'avons rien exagéré.

Je termine par un rapprochement qui me semble de nature

à ébranler les convictions les plus robustes des partisans les plus enthousiastes des classiques païens.

De la funeste influence des écrits d'Homère sur l'esprit des jeunes gens, d'après Platon, dialogue extrait du deuxième livre de la République.

« *Platon :* Tu n'ignores pas qu'en toutes choses la grande affaire est le commencement, surtout à l'égard d'êtres jeunes et tendres ; car c'est alors qu'ils se façonnent et reçoivent l'empreinte qu'on veut leur donner. — *Adimante :* Tu as raison. — En ce cas, souffrirons-nous que les enfants écoutent toutes sortes de *fables imaginées* par le premier venu, et que leur esprit prenne des opinions la plupart du temps contraires à celles dont nous reconnaîtrons qu'ils ont besoin dans l'âge mûr ? — Non, jamais. — Il faut donc nous occuper d'abord de ceux qui composent des *fables*, choisir leurs bonnes pièces et rejeter les autres. Nous engagerons les nourrices et les mères à raconter aux enfants les fables dont on aura fait choix, et à s'en servir pour former leurs âmes avec encore plus de soin qu'elles n'en mettent à former leurs corps. Quant aux fables dont elles les amusent aujourd'hui, il faut en rejeter le plus grand nombre. — Lesquelles ? — Nous jugerons des petites compositions de ce genre par les plus grandes ; car, grandes et petites, il faut bien qu'elles soient faites sur le même modèle et produisent le même effet. N'est-il pas vrai ? — Oui ; mais je ne vois pas quelles sont ces grandes fables dont tu parles. — Celles d'*Hésiode*, d'*Homère et des autres poëtes ;* car toutes les fables qu'ils ont débitées et qu'ils débitent encore aux hommes, sont remplies de *mensonges*. — Quelles fables encore, et qu'y blâmes-tu ? — J'y blâme ce qui mérite avant et par-dessus tout d'être blâmé, *des mensonges* d'un assez mauvais caractère. — Que veux-tu dire ? — Des mensonges qui défigurent les Dieux et les Héros, semblables à des portraits qui n'auraient aucune ressemblance avec les personnes que le peintre aurait voulu représenter. — Je conviens que cela est digne de blâme : mais comment ce reproche convient-il aux poëtes, à Homère ?

« — D'abord il a imaginé sur le plus grand des Dieux le plus grand et le plus monstrueux mensonge, celui qui raconte qu'Uranus a fait ce que lui attribue Hésiode, et comment

Cronus s'en vengea. Quand la conduite de Cronus et la manière dont il fut traité à son tour par son fils seraient vraies, encore faudrait-il, à mon avis, éviter de les raconter ainsi à des personnes dépourvues de raison, à des enfants; il vaudrait mieux les ensevelir dans un profond silence, ou, s'il est nécessaire d'en parler, le faire avec tout l'appareil des mystères, devant un petit nombre d'auditeurs, après leur avoir fait immoler, non pas un porc, mais quelque victime précieuse et rare, afin de rendre encore plus petit le nombre des initiés. — Sans doute, car de pareils récits sont dangereux. — Aussi, mon cher Adimante, seront-ils interdits dans notre État. Il n'y sera pas permis de dire à un enfant qu'en commettant les plus grands crimes il ne fait rien d'extraordinaire, et qu'en tirant la plus cruelle vengeance des mauvais traitements qu'il aura reçus de son père, il ne fait qu'une chose dont les premiers et les plus grands des Dieux lui ont donné l'exemple. — Non, par Jupiter; ce ne sont pas là des choses qui soient bonnes à dire. — Et si nous voulons que les gardiens de l'État regardent comme une infamie de se quereller entre eux à tout propos, nous passerons absolument sous silence les guerres des Dieux, les piéges qu'ils se dressent et leurs querelles. Il n'y a d'ailleurs rien de vrai dans ces fables. Il faut encore se bien garder de faire connaître, soit par des récits, soit par des représentations figurées, les guerres des géants et ces haines de toute espèce qui ont armé les Dieux et les Héros contre leurs proches et leurs amis.

« Au contraire, si nous voulons persuader que jamais la discorde n'a régné entre les citoyens d'un même État, et qu'elle ne peut y régner sans crime, il faut que les vieillards de l'un et de l'autre sexe ne disent rien aux enfants dès leur plus jeune âge, et à mesure qu'ils s'avancent dans la vie, qui ne tende à cette fin, et il faut que les poëtes soient obligés de donner aussi le même sens à leurs fictions. Il sera encore défendu parmi nous de dire que Junon a été chargée de chaînes par son fils, et Vulcain précipité du ciel par son père, pour s'être mis au-devant des coups portés à sa mère, et de raconter tous ces combats de Dieux imaginés par Homère, soit qu'il y ait ou non allégorie ; *car un enfant n'est pas en état de discerner ce qui est allégorique de ce qui ne l'est pas ; et tout ce qu'on livre à l'esprit crédule de cet âge s'y grave en traits ineffaçables.* C'est pourquoi il importe extrêmement que les premières

choses qu'il entendra, soient des fables les plus propres à le porter à la vertu. — Cela est sensé; mais, si on nous demandait quelles sont les fables qu'il est à propos de faire, que répondrions-nous? — Mon cher Adimante, ni toi ni moi ne sommes poëtes en ce moment, mais fondateurs d'un Etat. Il nous convient de savoir d'après quel modèle les poëtes doivent composer leurs fables et de leur défendre de s'en écarter, mais ce n'est point à nous d'être poëtes. — Tu as raison ; mais encore quelles règles prescriras-tu pour la composition des fables dont les Dieux sont le sujet?

« — Les voici. D'abord... Dieu étant essentiellement bon, n'est pas cause de tout, comme on le dit souvent; n'est cause que d'une petite partie des choses qui nous arrivent, et non pas du reste ; car nos biens sont en petit nombre, en comparaison de nos maux ; or il est la seule cause des biens; mais pour les maux, il faut en chercher la cause partout ailleurs qu'en lui. — Rien de plus vrai, à mon avis. — On ne doit pas admettre sur l'autorité d'Homère ou de tout autre poëte, une erreur, au sujet des Dieux, aussi absurde que celle-ci :

..... Sur le seuil du palais de Jupiter
Sont placés deux tonneaux remplis l'un de bien, l'autre de maux.

« Ni que celui pour qui Jupiter puise dans l'un et dans l'autre,

Éprouve tantôt du mal et tantôt du bien.

« Mais que celui pour lequel il ne puise que du mauvais côté,

La faim dévorante le poursuit sur la terre féconde.

« Et ailleurs :

Jupiter est le distributeur des biens et des maux.

« Si un poëte nous raconte que ce furent Jupiter et Minerve qui poussèrent Pandore à rompre la foi des serments et la trêve, nous lui refusons nos éloges. Il en sera de même de la querelle des dieux apaisée par le jugement de Thémis et de Jupiter. Nous ne permettrons pas non plus de dire comme Eschyle, en présence des jeunes gens :

Quand Dieu veut la ruine d'une famille,
Il fait naître l'occasion de la punir.

« Si quelque poëte représente sur la scène, où ses ïambes se récitent, les malheurs de Niobé, ou de la famille de Pélops

ou des Troyens, nous ne souffrirons pas qu'il dise que ces malheurs sont l'ouvrage de Dieu; ou, s'il les lui attribue, il doit en rendre raison à peu près comme nous : il doit dire que Dieu n'a rien fait que de juste et de bon, et que le châtiment a tourné à l'avantage des coupables. Si nous ne souffrons pas non plus que le poëte appelle le châtiment un malheur et attribue ce malheur à Dieu, nous lui permettrons de dire que les méchants sont à plaindre, en ce qu'ils ont eu besoin d'un châtiment, et que Dieu, en les châtiant, a fait leur bien. Mais employons tous nos moyens à réfuter celui qui dirait qu'un Dieu bon est auteur de quelque mal : jamais dans un État qui doit avoir de bonnes lois, ni vieux ni jeunes ne doivent tenir ni entendre de pareils discours sous le voile de la fiction, soit en vers, soit en prose, parce qu'ils sont impies, dangereux et absurdes. — Cette loi me plaît beaucoup ; elle a mon suffrage.

« — Ainsi la première des lois et des règles sur les choses religieuses prescrira de reconnaître, et dans les discours ordinaires et dans les compositions poétiques, que Dieu n'est pas l'auteur de tout, mais seulement du bien. — Cela suffit.

« — Vois donc quelle sera la seconde loi: Doit-on regarder Dieu comme un enchanteur qui se plaît en quelque sorte à nous tendre des piéges; tantôt quittant la forme qui lui est propre, pour prendre des figures étrangères, tantôt nous trompant par des changements apparents, et nous faisant croire qu'ils sont réels? N'est-ce pas plutôt un être simple, et de tous les êtres celui qui sort le moins de sa forme... ?

« Il est donc impossible que Dieu veuille se donner une autre forme et; chacun des Dieux, étant de sa nature aussi excellent qu'il peut être, doit conserver la forme qui lui est propre dans une immuable simplicité. — Il me semble que cela est de toute nécessité. Qu'aucun poëte, mon cher ami, ne s'avise donc de nous dire :

> ... Les Dieux, prenant la figure de voyageurs de divers pays,
> Parcourent les villes sous des déguisements de toute espèce;

ni de nous débiter leurs mensonges sur Protée et Thétis, ni de nous représenter dans la tragédie, ou dans tout autre poëme, Junon sous la figure d'une prêtresse qui mendie

> Pour les enfants bienfaisants du fleuve Argien Inachus,

ni enfin d'imaginer beaucoup d'autres fictions semblables. Que les mères n'aillent pas non plus, sur la foi des poëtes, effrayer leurs enfants en leur faisant de mauvais contes, qu'il y a des Dieux qui errent pendant la nuit, sous la figure d'étrangers de tous les pays ; ce serait à la fois faire injure aux Dieux et rendre les enfants encore plus timides.

« Essentiellement simple et vrai, en parole ou en action, Dieu ne change pas de forme et ne trompe personne, ni par des fantômes ni par des discours, ni par des signes envoyés de lui dans la veille et dans les rêves. — Il me semble qu'on ne peut pas nier cela.

« — Tu approuves donc cette seconde loi : Personne dans le discours ordinaire ni dans des compositions poétiques, ne représentera les Dieux comme des enchanteurs qui prennent différentes formes et nous trompent par des mensonges en parole ou en action. — Oui, je l'approuve. — Ainsi, tout en louant bien des choses dans Homère, nous ne louerons pas le passage où il raconte que Jupiter envoya un songe à Agamemnon.

« Quand un poëte viendra nous parler ainsi des Dieux, nous refuserons avec indignation de l'entendre ; et de *semblables discours seront également interdits aux maîtres chargés de l'éducation de la jeunesse ;* nous voulons que nos guerriers deviennent des hommes religieux et semblables aux Dieux, autant que la faiblesse humaine peut le permettre. — J'approuve ces règles, et suis d'avis qu'on en fasse autant de lois. »

A la critique si remarquable et si juste de *Platon*, vient s'ajouter le jugement d'un grand nombre d'autres païens qui, avant et après lui, avaient conservé assez de traditions primitives pour être révoltés des infamies qu'Hésiode et Homère avaient inventées sur les Dieux, Zoïle, Xénophon, Isocrate, Hérodote, Aristote, Hiéronyme, Cicéron, Dion Chrysostome, Lucien, Philostrate, etc. Pour tout dire, chez les anciens grecs, ομηρίζειν signifiait mentir et l'on appelait ομηρισται les histrions ou charlatans.

Les païens avaient donc la plus triste idée d'Homère et de sa fatale influence sur l'esprit de la jeunesse.

Les premiers apologistes du christianisme, les Pères de l'Église, saint Justin, Théophile, évêque d'Antioche, saint Irénée, Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène, Lactance,

Eusèbe, saint Athanase, saint Grégoire de Nazianze, saint Epiphane, saint Jean Chrysostome, saint Augustin, sont plus sévères encore pour Homère. Ne citons ici que saint Justin : « toutes ses rapsodies, le commencement et la fin de l'Iliade et de l'Odyssée, c'est la femme ! » et Origène : « il faut louer Platon qui a exclu de sa république Homère et les auteurs de poëmes semblables aux siens, comme corrupteurs de la jeunesse. »

Mais, et c'est ici que se présente le rapprochement douloureux auquel j'ai fait allusion, un des grands maîtres de l'enseignement classique par les auteurs païens, le R. P. Caussin de la Compagnie de Jésus, dans son enthousiasme grammatical et littéraire, à ce jugement solennel et consciencieux du monde païen et du monde chrétien, osait opposer cette apothéose par trop lyrique :

« Denys Longin, très-éloquemment, comme toujours, compare Homère tantôt au Soleil levant, tantôt à l'Océan, et à « bon droit. Car comme le Soleil est la source de la lumière, « l'Océan l'origine des puits et le père de toutes les eaux, « ainsi Homère est *le père de toute doctrine*, et j'ajoute, avec « l'empereur Justinien, *de toute vertu*. Et de même que toutes « choses sont revêtues des rayons du Soleil, animées de sa « chaleur, arrosées et nourries des veines de l'Océan, ainsi « des chants du *divin Homère*, les lettres ont reçu la lumière, « l'esprit, l'aliment, plus doux que le nectar et l'ambroisie. « De plus, de même que dans le Soleil levant et couchant « apparaissent les plus diverses couleurs pour l'éblouissement « des yeux, de même que dans l'Océan la richesse de tant de « choses, le décor de tant de rivages, la beauté de tant d'îles, « produisent la délectation, ainsi dans la poésie d'Homère, il « y a tant de perles, tant de lumières, tant de flambeaux, « tant de choses diverses, tant de choses cachées, une si immense abondance de toutes choses, que cet ornement et « cette volupté délectent sans satiété. » (*Nic. Caussini è Societate Jesu, lib. I, c. X, p. 13. De eloquentia sanctâ et humanâ, lib. XVI. Edit. Paris, 1636, in-4°.*)

C'est assez, c'est trop ! Laissons là l'enseignement exclusivement païen :

Claudite nunc rivos, pueri; sat prata biberunt!

Appendice B.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DOGMATIQUES ÉMANÉES DU SAINT-SIÈGE SOUS FORME : SOIT DE BREFS, D'ENCYCLIQUES, DE CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES, SOIT DE DÉCRETS DES CONCILES OU DES CONGRÉGATIONS ROMAINES, DEPUIS 1789 JUSQU'A CE JOUR.

La Foi est absolument nécessaire, et elle doit être entière, c'est-à-dire que nous devons affirmer toutes les vérités que la sainte Eglise apostolique, catholique, romaine affirme, et repousser toutes les erreurs qu'elle condamne.

C'est avant tout et par-dessus tout de la Foi qu'il faut dire ce que l'apôtre saint Jacques disait de la Loi : celui qui volontairement est en désaccord avec elle sur un seul point, la viole tout entière. En présence de cette obligation rigoureuse, j'ai cru faire une bonne action en reproduisant dans ce second appendice les principales décisions dogmatiques émanées du Saint-Siége depuis la grande Révolution de 1789, qui a si fatalement excité et émancipé les esprits.

Cette précieuse collection, qu'ils ne trouveraient pas facilement ailleurs, pourra devenir, pour mes lecteurs plus avides de vérité, le point de départ d'un examen sérieux et salutaire. Le nombre des erreurs philosophiques et théologiques est devenu si grand, que nul ne peut se flatter de leur avoir complétement échappé.

Ces affirmations de l'autorité suprême sont d'ailleurs si remarquables par leur netteté, leur fermeté, leur parfait accord, qu'elles constituent de véritables splendeurs de la Foi ; on ne les lira pas sans une émotion profonde et sans fruit, parce qu'elles sont à la fois vivantes et vivifiantes.

BREF DE PIE VI CONDAMNANT LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ.

A S. E. M. le Cardinal de La Rochefoucauld, Archevêque d'Aix, aux autres Archevêques et Évêques de l'Assemblée nationale de France, au sujet de la Constitution civile du clergé, décrétée par l'Assemblée nationale le 10 mars 1791. (Extrait.)

..... « L'Assemblée nationale s'est attribuée la puissance spirituelle lorsqu'elle a fait tant de nouveaux règlements contraires aux dogmes et à la discipline ; lorsqu'elle a voulu obliger les Évêques et tous les Ecclésiastiques à s'engager par serment à l'exécution de ses décrets. Mais cette conduite n'étonnera pas ceux qui observeront que l'effet nécessaire de la constitution décrétée par l'Assemblée, est d'anéantir la Religion catholique, et avec elle l'obéissance due aux rois. C'est dans cette vue qu'on établit, comme un droit de l'homme en société, cette liberté absolue, qui non-seulement offre le droit de n'être point inquiété sur ses opinions religieuses, mais qui accorde encore cette licence de penser, de dire, d'écrire, et même de faire imprimer impunément, en matière de religion, tout ce que peut suggérer l'imagination la plus déréglée ; droit monstrueux, qui paraît cependant à l'Assemblée résulter de l'égalité et de la liberté naturelle à tous les hommes. Mais que pouvait-il y avoir de plus insensé que d'établir parmi les hommes cette égalité et cette liberté effrénée, qui semble étouffer la raison, le don le plus précieux que la nature ait fait à l'homme, et le seul qui le distingue des animaux ? Dieu, après avoir créé l'homme, après l'avoir établi dans un lieu de délices, ne le menaça-t-il pas de mort s'il mangeait du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal ? Et par cette première défense ne met-il pas des bornes à sa liberté ? Lorsque dans la suite sa désobéissance l'eut rendu coupable, ne lui imposa-t-il pas de nouvelles obligations par l'organe de Moïse ? Et quoiqu'il eût laissé à son libre arbitre le pouvoir de se déterminer pour le bien ou pour le mal, ne l'environna-t-il pas de préceptes et de commandements qui pouvaient le sauver s'il voulait les accomplir ?

« Où est donc cette liberté de penser et d'agir que l'Assemblée nationale accorde à l'homme social comme un droit imprescriptible de la nature? Ce droit chimérique n'est-il pas contraire aux droits du Créateur suprême, à qui nous devons l'existence et tout ce que nous possédons? Peut-on d'ailleurs ignorer que l'homme n'a pas été créé pour lui seul, mais pour être utile à ses semblables? Car telle est la faiblesse de la nature, que les hommes, pour se conserver, ont besoin du secours mutuel les uns des autres; et voilà pourquoi Dieu leur a donné la raison et l'usage de la parole, pour les mettre en état de réclamer l'assistance d'autrui, et de secourir à leur tour ceux qui imploreront leur appui. C'est donc la nature elle-même qui a rapproché les hommes et les a réunis en société; en outre, puisque l'usage que l'homme doit faire de sa raison consiste essentiellement à reconnaître son souverain Auteur, à l'honorer, à l'admirer, à lui rapporter sa personne et tout son être; puisque, dès son enfance, il faut qu'il soit soumis à ceux qui ont sur lui la supériorité de l'âge; qu'il se laisse gouverner et instruire par leurs leçons; qu'il apprenne d'eux à régler sa vie d'après les lois de la raison, de la société et de la religion : cette égalité, cette liberté, si vantées, ne sont donc pour lui, dès le moment de sa naissance, que des chimères et des mots vides de sens. Soyez soumis par la nécessité, dit l'apôtre saint Paul : ainsi les hommes n'ont pu se rassembler et former une association civile sans établir un gouvernement, sans restreindre cette liberté, et sans l'assujettir aux lois de l'autorité de leurs chefs. La société humaine, dit saint Augustin, n'est autre chose qu'une convention générale d'obéir aux rois; et ce n'est pas tant du contrat social que de Dieu lui-même, auteur de tout bien et de toute justice, que la puissance des rois tire sa force. Que chaque individu soit soumis aux puissances, dit le sublime Apôtre que je viens de citer; toute puissance vient de Dieu même : leur résister, c'est troubler l'ordre que Dieu a établi; et ceux qui se rendent coupables de cette résistance, se dévouent eux-mêmes à des châtiments éternels.....

..... « En avançant dans l'examen des erreurs de l'Assemblée nationale, nous rencontrons l'abolition de la primauté et de la juridiction du Saint-Siége. Un décret formel porte que le nouvel évêque ne pourra s'adresser au pape pour en obtenir aucune confirmation, mais il lui écrira comme au chef visible

de l'Eglise universelle, en témoignage de l'unité de foi et de la communion qu'il doit entretenir avec lui. On prescrit une nouvelle formule de serment où le nom du pontife de Rome est supprimé. Bien plus, l'élu étant obligé par son serment à l'exécution des décrets nationaux qui lui défendent de faire confirmer son élection par le Saint-Siége, toute la puissance du souverain Pontife est par là même anéantie, et c'est ainsi que les ruisseaux sont détournés de la source, les rameaux détachés de l'arbre, les peuples séparés du Vicaire de Jésus-Christ..... Comment, en effet, peut-on dire que l'on conserve, que l'on entretient la communion avec le Chef visible de l'Eglise, lorsqu'on se borne à lui donner avis de son élection, et lorsqu'on s'engage par serment à ne point reconnaître l'autorité attachée à la primauté? En sa qualité de chef, tous ses membres ne lui doivent-ils pas la promesse solennelle de l'obéissance canonique, seule capable de conserver l'unité dans l'Eglise, et d'empêcher que ce corps mystique établi par Jésus-Christ ne soit déchiré par des schismes? Voyez dans les *Antiquités ecclésiastiques* de Martenne, la formule de serment en usage pour les Eglises de France depuis un grand nombre de siècles : tous les évêques, dans la cérémonie de leur ordination, avaient coutume d'ajouter à leur profession de foi la clause expresse de l'obéissance au Pontife de Rome.....

..... « Mais, disent les apologistes des décrets de l'Assemblée, la Constitution du clergé ne regarde que la discipline, qui souvent a changé suivant les circonstances, et qui est encore aujourd'hui susceptible de changement. Je réponds d'abord que, parmi les décrets relatifs à la discipline, on en a glissé plusieurs destructifs du dogme et des principes immuables de la Foi, comme nous l'avons déjà démontré..... Il est bon d'observer d'abord la liaison intime que la discipline a souvent avec le dogme; combien elle contribue à conserver sa pureté; n'oublions pas aussi que les changements bien rares permis par l'indulgence des Pontifes romains ont eu peu d'utilité et une courte durée ; et certes les saints Conciles ont souvent lancé la peine d'excommunication contre ceux qui n'étaient coupables que d'infractions contre la discipline de l'Eglise...

..... « Tant d'exemples d'anathèmes lancés contre les infracteurs de la discipline, prouvent que l'Eglise a toujours cru qu'elle était étroitement liée avec le dogme, qu'elle ne

peut jamais être changée que par la puissance ecclésiastique, à laquelle seule il appartient de juger que l'usage constamment suivi est sans avantage, ou doit céder à la nécessité de procurer un plus grand bien...

..... « Examinons maintenant les divers articles de la Constitution du clergé.

« Un des plus répréhensibles est sans doute celui qui anéantit les anciennes métropoles, supprime quelques évêchés, en érige de nouveaux, et change toute la distribution des diocèses.

..... « Ne faut-il pas que nous examinions mûrement si nous devons l'approuver ; et le principe vicieux d'après lequel ces divisions et ces suppressions ont été ordonnées, n'est-il pas un grand obstacle au consentement que nous pourrions leur donner. Il ne s'agit pas ici de quelques changements dans un ou deux diocèses, mais du bouleversement universel de tous les diocèses d'un grand empire ; il s'agit de déplacer une foule d'églises illustres, de réduire les archevêques au simple titre d'évêques, nouveauté expressément condamnée par Innocent III... Il faudrait auparavant que nous fussions instruit des sentiments du peuple à qui l'on veut ravir l'avantage d'être plus près de son pasteur, et plus à portée des secours spirituels. Ce changement ou plutôt ce renversement de la discipline offre une autre nouveauté considérable dans la forme de l'élection, substituée à celle qui était établie par un traité mutuel et solennel connu sous le nom de Concordat, passé entre Léon X et François Ier, approuvé par le cinquième Concile général de Latran, exécuté avec la plus grande fidélité pendant deux cent cinquante ans, et qui, par conséquent, devait être regardé comme une loi de la Monarchie. On y avait réglé d'un commun accord la manière de conférer les évêchés, les prélatures, les abbayes et les bénéfices : cependant, au mépris de ce traité, l'Assemblée nationale a décrété que les évêques à l'avenir seraient élus par le peuple des districts ou des municipalités, et semble avoir voulu par cette disposition embrasser les erreurs de Luther et de Calvin, adoptées depuis par l'apostat de Spalatro; car ces hérétiques soutenaient que l'élection des évêques par le peuple était de droit divin... Les troubles, les factions, les discordes éternelles, et une foule d'abus forcèrent d'éloigner le peuple des élections, et même de ne plus consulter ni son vœu, ni son témoignage. Mais si cette exclusion du peuple a eu lieu lorsque les électeurs étaient

tous catholiques, que dire du décret de l'Assemblée nationale qui, excluant le clergé des élections, les livre à des départements dans lesquels il se trouve des juifs, des hérétiques, des hétérodoxes de toute espèce..... Ce mode d'élection renouvellerait les troubles, réveillerait les haines assoupies depuis si longtemps ; il donnerait même à l'Église catholique des prélats fauteurs de l'hérésie, des docteurs qui, au moins en secret et au fond du cœur, nourriraient les opinions erronées des électeurs.

..... « Les évêques élus par leurs départements ont ordre d'aller demander la confirmation au métropolitain, ou au plus ancien évêque; s'il la refuse, il est obligé de consigner par écrit les motifs de son refus. L'élu peut en appeler comme d'abus devant les magistrats civils ; ce sont eux qui décideront si l'exclusion est légitime; ils se constitueront juges des métropolitains et des évêques auxquels cependant appartient de plein droit le pouvoir de juger des mœurs et de la doctrine, et qui, suivant saint Jérôme, ont été établis pour garantir le peuple de l'erreur...

..... « N'est-il pas évident que le but de l'Assemblée dans ces décrets est de renverser et d'anéantir l'épiscopat, comme en haine de la religion dont les évêques sont les ministres? Son dessein se manifeste évidemment par l'établissement d'un conseil permanent de prêtres qui doivent porter le nom de vicaires. Dans les villes de dix mille habitants, ces conseillers seront au nombre de seize, et dans les lieux moins peuplés, ils se réduiront à douze. On force encore les évêques de s'attacher les curés des paroisses supprimées; ils sont déclarés ses vicaires de *plein droit;* et, par la force de ce droit, ils sont indépendants de l'évêque. Quoiqu'on lui laisse le libre choix de ses autres vicaires, il ne peut cependant sans leur aveu exercer aucun acte de juridiction, si ce n'est provisoirement; il ne peut les destituer qu'à la pluralité des suffrages de son conseil. N'est-ce pas vouloir que chaque diocèse soit gouverné par des prêtres, dont l'autorité anéantira la juridiction de l'évêque? N'est-ce pas contredire ouvertement la doctrine exposée dans les Actes des Apôtres : « Le « Saint-Esprit a établi les évêques pour gouverner l'Église « que Dieu a acquise au prix de son sang. » Enfin n'est-ce pas troubler et renverser absolument tout l'ordre de la hiérarchie? Par là les prêtres deviennent les égaux des évêques,

erreur que le prêtre Arius enseigna le premier, et qui fut ensuite soutenue par Wiclef, par Marsile de Padoue, par Jean de Jandune, et enfin par Calvin, comme l'observe Benoît XIV dans son traité du synode diocésain. Il y a plus : les prêtres sont mis au-dessus des évêques, puisque les évêques ne peuvent les destituer, ni rien décider qu'à la pluralité des suffrages de leurs vicaires..... Pour ce qui regarde les autres vicaires qu'on appelle *vicaires de plein droit*, il est très-étrange et tout à fait inouï que les évêques soient forcés d'accepter leurs services, tandis qu'ils peuvent avoir des motifs très-légitimes pour les rejeter. Il est fort étonnant, surtout, que ces prêtres n'étant que subsidiaires, et remplaçant dans ses fonctions un homme qui n'est pas inhabile à les exercer lui-même, ils ne soient pas soumis à celui au nom duquel ils agissent.

..... « L'Assemblée a du moins laissé aux évêques le pouvoir de choisir leurs vicaires dans tout le clergé. Quand il a été question de régler l'administration des séminaires, elle a décrété que l'évêque ne pourrait en choisir les supérieurs que d'après l'avis de ses vicaires et à la pluralité des suffrages, et ne pourrait les destituer que de la même manière. Qui ne voit à quel point on porte la défiance contre les évêques, qui cependant sont chargés de droit de l'institution et de la discipline de ceux qui doivent être admis dans le diocèse et employés au ministère? n'est-il pas incontestable que l'évêque est le chef et le premier supérieur du séminaire ?.... Enfin, pour mettre le comble au mépris et à l'abjection où l'on a dessein de plonger les évêques, on les assujettit tous les trois mois à recevoir, comme de vils mercenaires, un salaire modique, avec lequel ils ne pourront plus soulager la misère de cette foule de pauvres qui couvre le royaume, et bien moins encore soutenir la dignité du caractère épiscopal. Cette nouvelle institution de portion congrue, pour les évêques, contredit toutes les anciennes lois, qui assignaient aux évêques et aux curés des fonds de terre pour les administrer eux-mêmes et en recueillir les fruits comme le font les propriétaires.

..... « Le droit qu'on attribue aux administrations de département de fixer elles-mêmes les limites des paroisses comme elles le jugeront à propos, est déjà fort extraordinaire ; mais ce qui m'a causé le plus grand étonnement, c'est le nombre

prodigieux de paroisses supprimées ; c'est le décret qui ordonne que dans les villes ou bourgs de six mille habitants, il n'y aura qu'une seule paroisse. Et comment un curé pourra-t-il jamais suffire à cette foule immense de paroissiens?.....

..... « Nous passons maintenant à l'invasion des biens ecclésiastiques. Que tous ceux qui participent à cette usurpation se rappellent la vengeance que le Seigneur tira d'Héliodore et de ceux qui lui prêtèrent leurs services pour enlever les trésors du temple.

« Ce qui paraîtra presque incroyable, c'est que dans le moment où l'on s'empare des biens des églises et des prêtres catholiques, on respecte les possessions que les ministres protestants, ennemis de l'Église, ont autrefois envahies sur elle, et cela sous le prétexte des traités. Sans doute que l'Assemblée nationale regarde les traités faits avec les protestants comme plus sacrés que les canons ecclésiastiques, et que le concordat passé entre le chef de l'Église et François Ier. Il lui a plu sans doute de faire cette exception en faveur des protestants, parce qu'il convenait à ses vues de n'envelopper dans la proscription que la religion et les prêtres catholiques. Qui ne voit que le principal objet des usurpateurs, dans cette invasion des biens ecclésiastiques, est de profaner les temples, d'avilir les ministres des autels, et de détourner à l'avenir tous les citoyens de l'état ecclésiastique ? A peine avaient-ils commencé à porter les mains sur cette proie, que le culte divin a été aboli, les églises fermées, les vases sacrés enlevés, le chant des divins offices interrompu. La France pouvait se glorifier d'avoir vu fleurir dans son sein, dès le VIe siècle, des chapitres de clercs réguliers, elle pleure aujourd'hui l'abolition et la ruine de ces pieux établissements injustement et indignement proscrits par l'Assemblée nationale.....

..... « Un rite que l'Eglise gallicane, dans les siècles les plus reculés, avait établi et maintenu avec un si grand soin, pour fixer les ecclésiastiques dans l'état de chanoine par des fonctions honorables, un rite qu'elle regardait comme propre à nourrir la piété, à exciter la dévotion des fidèles, et à les inviter, par l'attrait du chant et l'éclat des cérémonies, à remplir les devoirs de la religion, et à mériter par là de nouvelles grâces, l'Assemblée nationale, non sans un grand scandale, vient, par un seul décret, de l'anéantir, de le supprimer et de l'abolir; et en cela, comme dans tous les autres articles du

décret, elle a adopté les principes des hérétiques, et notamment les opinions insensées des Wicléfites, des Centuriateurs de Magdebourg, qui se sont élevés avec fureur contre l'usage du chant ecclésiastique, et ont osé en nier l'antiquité....

..... « Venons maintenant aux réguliers, dont l'Assemblée nationale s'est réellement approprié les biens, en déclarant qu'ils sont à la *disposition* de la nation, expression moins odieuse que celle de *propriété*, et qui présente, en effet, un sens un peu différent. Par son décret du 13 février, sanctionné six jours après par le roi, elle a supprimé tous les ordres réguliers et défendu d'en fonder aucun autre à l'avenir. Cependant l'expérience a fait voir combien ils étaient utiles à l'Eglise ; le concile de Trente leur a rendu ce témoignage, il a déclaré « qu'il « n'ignorait pas combien de gloire et d'avantages procuraient « à l'Eglise de Dieu les monastères saintement institués et « sagement gouvernés. »

..... « Il est bien vrai que plusieurs ordres religieux se sont relâchés de leur ferveur primitive, que la sévérité de l'ancienne discipline s'y est considérablement affaiblie, et personne ne doit en être surpris. Mais faut-il pour cela les détruire !

..... « L'Assemblée nationale, empressée à favoriser les faux systèmes des hérétiques, en abolissant les ordres religieux, condamne la profession publique des conseils de l'Évangile ; elle blâme un genre de vie toujours approuvé dans l'Eglise, comme très-conforme à la doctrine des Apôtres ; elle insulte les saints fondateurs de ces ordres, à qui la religion a élevé des autels, et qui n'ont établi ces sociétés que par une inspiration divine. Mais l'Assemblée nationale va plus loin encore. Dans son décret du 13 février 1790, elle déclare qu'elle ne reconnaît point les vœux solennels des religieux, et par conséquent, que les ordres et congrégations régulières, où l'on fait ces vœux, sont et demeurent supprimés en France, et qu'à l'avenir on ne pourra jamais en fonder de semblables. N'est-ce pas là une atteinte portée à l'autorité du souverain pontife, qui seul a le droit de statuer sur les vœux solennels et perpétuels ?.....

« Nous pourrions faire un grand nombre d'autres observations sur cette nouvelle constitution civile du clergé qui depuis le commencement jusqu'à la fin n'offre presque rien qui ne soit dangereux et répréhensible, qui, dans toutes ses parties,

par le même esprit et par les mêmes principes, présente à peine un article sain et tout à fait exempt d'erreur..... »

II. Lettre encyclique de notre très-saint Père le Pape Grégoire XVI, a tous les Patriarches, Primats, Archevêques et Évêques. Septembre 1832.

« Vous devez être surpris, que depuis l'époque où la charge de toute l'Église a été imposée à notre faiblesse, nous ne vous ayons point encore adressé de lettre, comme un usage qui remonte aux premiers temps et notre bienveillance pour vous nous pressaient de le faire. Nous souhaitions ardemment sans doute de vous ouvrir sur-le-champ notre cœur, et, dans la communication de l'esprit qui nous dirige, de vous faire entendre cette voix, dont nous devons confirmer nos Frères, comme nous en avons reçu l'ordre dans la personne de saint Pierre. Mais vous savez par quelle terrible et désastreuse tempête nous nous sommes trouvé, dès le premier moment de notre pontificat, jeté tout à coup en pleine mer, où, si la droite de Dieu ne s'était signalée pour nous, vous eussiez eu la douleur de nous voir submergé par l'effet de la plus noire conspiration. Notre âme se refuse à renouveler nos douleurs en rappelant tant de périls; nous aimons mieux bénir le Père de toute consolation, qui, en dispersant les rebelles, nous arracha à un danger imminent, et nous permit de respirer, après avoir rétabli le calme. Dès lors nous nous proposâmes de vous communiquer nos vues pour guérir les maux d'Israël; mais l'immense fardeau d'affaires, dont nous fûmes accablé pour ménager le rétablissement de l'ordre public, apporta quelque retard à notre dessein.

« Une nouvelle cause de notre silence vint de l'insolence des factieux, qui s'efforcèrent de lever une seconde fois les étendards de la révolte. Nous dûmes enfin, quoique avec une profonde tristesse, user de l'autorité qui nous est confiée d'en haut, pour réprimer sévèrement l'extrême opiniâtreté de ceux dont la fureur effrénée paraissait non pas s'adoucir, mais se fortifier par une longue impunité, et par l'excès de notre douceur et de notre indulgence. De là notre tâche et notre sollicitude, comme vous pouvez le conjecturer, devinrent de plus en plus pénibles.

« Mais comme nous avons pris maintenant, suivant l'ancienne

coutume, possession du pontificat dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran, ce que nous avions différé de faire pour les mêmes raisons, nous venons à vous, vénérables frères, et nous vous adressons cette lettre en signe de notre bienveillance, dans ce jour où nous solennisons l'Assomption triomphante de la très-sainte Vierge dans le Ciel, afin que celle que nous avons reconnue au milieu des plus grandes calamités pour patronne et pour libératrice nous soit encore favorable au moment où nous vous écrivons, et nous inspire par une influence céleste les conseils les plus salutaires à la société des fidèles.

« C'est avec le cœur pénétré d'une profonde tristesse que nous venons à vous, dont nous savons que le zèle pour la religion excite les vives inquiétudes dans le malheur des temps où elle se trouve. Nous pouvons le dire avec vérité, c'est maintenant l'heure de la puissance des ténèbres pour cribler comme le blé les enfants d'élection. Oui, *la terre est dans le deuil et périt; elle est infectée par la corruption de ses habitants, parce qu'ils ont violé les lois, renversé toute justice et rompu l'éternelle alliance.* (Isaie, xxiv, 6.)

« Nous vous parlons, vénérables Frères, de ce que vous voyez de vos yeux, et de ce dont nous pleurons et nous gémissons ensemble. C'est le triomphe d'une superbe malice, d'une audacieuse science, et d'une licence effrénée. Les choses saintes sont méprisées, et la majesté du culte divin, qui est aussi puissante que nécessaire, est censurée par des hommes pervers, profanée et tournée en ridicule. De là, la saine doctrine se corrompt, et les erreurs de tout genre se propagent audacieusement. Ni les lois saintes, ni les droits sacrés, ni les maximes établies, ni les règles les plus respectables de la discipline, ne sont à l'abri des atteintes des langues d'iniquité.

« On ébranle violemment cette chaire de saint Pierre, où nous sommes assis, et où Jésus-Christ a posé le fondement de son Église, et les liens de l'unité s'affaiblissent et se rompent de jour en jour. L'autorité divine de l'Église est attaquée, ses droits sont anéantis, elle est soumise à des considérations humaines, livrée le plus injustement à la haine des peuples et réduite à une honteuse servitude : l'obéissance due aux évêques est enfreinte, et leurs droits sont foulés aux pieds. Les académies et les gymnases retentissent horriblement d'opi-

nions nouvelles et monstrueuses, qui ne sapent plus la foi catholique en secret et par des détours, mais qui lui font ouvertement une guerre désastreuse et criminelle. Car la jeunesse, corrompue par les maximes et par les exemples de ses maîtres, augmente le malheur de la religion et rend plus profonde la perversité des mœurs. De là cette religion sainte, par laquelle seule les royaumes subsistent et l'autorité se fortifie, n'opposant plus de frein aux passions des hommes, nous sommes témoins de la ruine de l'ordre public, de la chute du pouvoir, du renversement de toute puissance légitime. Tant de calamités prennent principalement leur source dans les complots de ces sociétés, où s'est rendu comme dans un cloaque, avec l'amas de toutes les immondices, tout ce que les hérésies et les sectes les plus criminelles ont présenté de pervers, d'impie et de sacrilége.

« Ces maux, vénérables Frères, et beaucoup d'autres plus fâcheux encore peut-être, qu'il serait trop long d'énumérer en ce moment, et que vous connaissez très-bien, nous jettent dans une longue et amère douleur, nous que le zèle de toute la maison de Dieu doit particulièrement dévorer, comme étant placé sur la chaire du Prince des Apôtres. Mais, comme nous reconnaissons que, dans la position où nous sommes, il ne suffit pas de gémir sur tant de maux, que nous devons les extirper autant qu'il est en nous, nous recourons à votre foi, comme à une aide salutaire, et nous en appelons à votre sollicitude pour le salut du troupeau de l'Église, vénérables Frères, vous dont la vertu et la religion éprouvée, la prudence singulière et la vigilance assidue, nous donnent un nouveau courage, et nous procurent une douce consolation dans de si affligeantes conjonctures : car il est de notre devoir d'élever la voix et de tout tenter pour que le sanglier sorti de la forêt ne ravage pas la vigne, et pour que les loups n'immolent pas le troupeau. C'est à nous à ne conduire les brebis que dans des pâturages qui leur soient salutaires et à l'abri de tout soupçon de danger. A Dieu ne plaise, nos très-chers Frères, qu'accablés de tant de maux et menacés de tant de périls, les pasteurs manquent à leur charge, et que frappés de crainte ils abandonnent le soin des brebis en s'endormant dans un lâche repos. Défendons dans l'unité du même esprit notre cause commune, ou plutôt la cause de Dieu, et réunissons nos vigilants efforts contre l'ennemi commun pour le salut de tout le peuple.

« Vous remplirez ce devoir, si, comme le demande votre office, vous veillez sur vous et sur la doctrine, vous rappelant sans cesse que *l'Église universelle est ébranlée par toute espèce de nouveautés,* et que, suivant l'avis du pontife saint Agathon, *dans tout ce qui a été défini selon les règles, on ne doit rien retrancher ou changer ou ajouter, mais conserver tout dans sa pureté et pour le sens et pour les paroles.* Alors demeurera ferme et inébranlable cette unité qui repose sur la chaire de saint Pierre, comme sur son fondement, en sorte que là d'où découlent pour toutes les églises les priviléges d'une communion toute sainte, se trouve un mur *qui serve de rempart à tous, un refuge assuré, un port à l'abri des orages et un trésor de biens sans nombre.* Ainsi, pour réprimer l'audace de ceux qui s'efforcent d'enfreindre les droits du Saint-Siége, ou de rompre l'union qui lui rattache les Églises, inspirez la plus vive confiance pour la Chaire apostolique en vous écriant avec saint Cyprien : *que celui-là se flatte faussement d'être dans l'Église, qui abandonne la chaire de Pierre sur laquelle l'Église est fondée.*

« Vous devez donc travailler et veiller sans cesse à conserver le dépôt de la foi au milieu de cette conspiration d'impies, que nous voyons avec douleur se former pour vous l'enlever et pour la détruire. Que tous se souviennent que le jugement sur la saine doctrine, dont les peuples doivent être instruits, et le gouvernement de toute l'Église, appartiennent au pontife romain, à qui la *pleine puissance de paître, de conduire et de gouverner l'Église universelle a été donnée par Jésus-Christ,* comme l'ont expressément déclaré les Pères du concile de Florence. C'est aussi le devoir de chaque évêque de s'attacher fidèlement à la chaire de Pierre, de conserver religieusement le dépôt qu'il a reçu et de gouverner le troupeau qui lui est confié. Pour les prêtres, il faut qu'ils soient soumis aux évêques, que saint Jérôme les avertit de *considérer comme les pères de l'âme;* qu'ils n'oublient jamais que les anciens canons leur défendent de rien faire dans le ministère, et de s'attribuer le pouvoir d'enseigner et de prêcher *sans la permission de l'évêque, à la fidélité duquel le peuple est confié et qui doit rendre compte des âmes.*

« Ce serait un crime sans doute, et une disposition tout à fait contraire au respect avec lequel on doit recevoir les lois de l'Église, que d'improuver, par un déréglement insensé d'opi-

nions, la discipline établie qui comprend l'administration des choses saintes, la règle des mœurs et les droits de l'Église et de ses ministres, ou bien de signaler cette discipline comme opposée aux principes certains du droit naturel, ou de la présenter comme défectueuse, imparfaite et soumise à l'autorité civile.

« Comme il est constant, pour nous servir des paroles des Pères du concile de Trente, *que l'Église a été instruite par Jésus-Christ et ses apôtres, et que le Saint-Esprit ne cesse de lui suggérer toute vérité*, il est tout à fait absurde et souverainement injurieux pour elle, que l'on mette en avant une certaine *restauration* et *régénération* comme nécessaire pour pourvoir à sa conservation et à son accroissement ; comme si elle pouvait être censée exposée à la défaillance, à l'obscurcissement ou à d'autres inconvénients de cette nature. Le but des novateurs en cela est de *jeter les fondements d'une institution humaine récente*, et de faire ce que saint Cyprien avait en horreur, *que l'Église*, qui est divine, *devienne tout humaine*. Que ceux qui forment de tels desseins considèrent bien que c'est au seul Pontife romain, suivant le témoignage de saint Léon, *que la dispensation des canons a été confiée*, et qu'il appartient à lui seul et non à un particulier de *prononcer sur les règles anciennes, comme de peser*, ainsi que l'écrit saint Gélase, *les décrets des canons et d'apprécier les règlements de ses prédécesseurs, pour tempérer après un examen convenable ceux où la nécessité du temps et l'intérêt des églises demandent qu'on apporte quelques adoucissements.*

« Nous voulons ici exciter votre zèle pour la religion contre cette ligue honteuse qui attaque le célibat des prêtres, et que vous savez s'agiter et s'étendre de plus en plus par les efforts de quelques ecclésiastiques qui, oubliant leur caractère et leurs devoirs, se sont réunis à certains philosophes corrompus de notre siècle, et ont été portés par l'appât des voluptés à ce point de licence, qu'ils ont osé en quelques lieux adresser aux princes des suppliques réitérées pour anéantir cette sainte discipline. Mais il nous est pénible de vous entretenir de ces infâmes tentatives, et nous nous confions plutôt sur votre religion pour vous charger de conserver intacte, de venger et de défendre de toutes vos forces, suivant les règles des canons, une loi si importante et sur laquelle les traits des libertins sont dirigés de toutes parts.

« L'union honorable des époux parmi les chrétiens, que saint Paul appelle un *grand sacrement en Jésus-Christ et dans l'Église*, demande nos soins communs pour empêcher qu'on n'ait des opinions ou qu'on ne fasse des efforts qui puissent porter atteinte à la sainteté et à l'indissolubilité du lien conjugal. Notre prédécesseur Pie VIII, d'heureuse mémoire, vous l'avait déjà instamment recommandé dans ses lettres; mais on voit se renouveler des trames funestes. Il faut donc que les peuples soient instruits avec soin que le mariage une fois contracté suivant les règles, ne peut être dissous ; que Dieu oblige ceux qui sont ainsi unis à l'être toujours, et que le lien conjugal ne peut être rompu que par la mort. Qu'ils se souviennent que le mariage faisant partie des choses saintes est soumis à l'Église ; qu'ils aient devant les yeux les lois faites par elle sur cet objet, et qu'ils observent religieusement et avec exactitude celles de l'exécution desquelles dépendent la force et la solidité de cette alliance. Qu'ils se gardent d'admettre sous aucun prétexte rien de contraire aux canons et aux décrets des Conciles; qu'ils soient bien convaincus que les mariages ont une issue malheureuse, quand ils sont formés contre la discipline de l'Église, ou par la seule ardeur des passions, sans que les époux se soient rendu Dieu favorable, et sans qu'ils aient pensé aux sacrements et aux mystères qu'il signifient.

« Nous vous signalons maintenant une autre source très-féconde des maux dont nous gémissons de voir l'Église affligée : c'est cet *indifférentisme* ou cette opinion perverse, qui s'est répandue de tous côtés par les artifices des méchants, et d'après laquelle on se persuade pouvoir acquérir le salut éternel par toute espèce de professions de foi, pourvu que les mœurs soient conformes aux règles d'une droiture et honnêteté naturelle. Mais il ne vous sera pas difficile, dans une matière si claire et si évidente, de repousser loin des peuples confiés à vos soins la plus funeste des erreurs. Puisque l'Apôtre nous avertit *qu'il n'y a qu'un Dieu, une foi, un baptême*, que ceux-là tremblent qui s'imaginent que toute religion nous ouvre la porte de la béatitude éternelle, et qu'ils considèrent sérieusement que, d'après le témoignage même du Sauveur, *ils sont contre le Christ, par cela seul qu'ils ne sont point avec lui;* qu'ils dissipent malheureusement, parce qu'ils ne recueillent point avec lui; et que, par conséquent, *il n'y a*

point de doute qu'ils périront éternellement, s'ils ne retiennent la foi catholique, en la conservant entière et inviolable. Qu'ils écoutent saint Jérôme, qui, dans un temps où l'Eglise était partagée en trois par un schisme, raconte que, fidèle à ses principes, quand on cherchait à l'attirer dans un parti, il ne cessait de s'écrier : *Si quelqu'un est uni à la chaire de Pierre, je suis avec lui.* Ce serait à tort que quelqu'un se rassurerait, parce qu'il a été régénéré par les eaux du baptême ; car saint Augustin lui répondrait à propos : *Un sarment coupé de la vigne conserve encore la même forme ; mais à quoi lui sert cette forme, s'il ne vit pas de la racine !*

« De cette source infecte de l'*indifférentisme* découle cette maxime absurde et erronée, ou plutôt ce délire, qu'il faut assurer et garantir à qui que ce soit la *liberté de conscience.* Ce qui fraye la voie à cette pernicieuse erreur, c'est la liberté d'opinions pleine et sans bornes qui se répand au loin, pour le malheur de la société religieuse et civile, certains hommes répétant avec une extrême impudence qu'il peut en résulter de l'avantage pour la religion. Mais, disait saint Augustin, *est-il pour l'âme une mort plus déplorable que la liberté de l'erreur?* En effet, quand on a ôté toute espèce de frein capable de retenir les hommes dans les sentiers de la vérité, leur nature portée au mal tombe dans le précipice, et nous le déclarons, c'est vraiment ouvrir *le puits de l'abîme*, d'où saint Jean vit monter une fumée qui obscurcit le soleil, et sortir des sauterelles qui ravagèrent la terre. De là le renversement des esprits, une corruption plus profonde de la jeunesse, le mépris répandu parmi le peuple de tout ce qu'il y a de sacré, des lois, et des choses les plus respectables, en un mot, le fléau le plus mortel pour la société, puisque l'expérience a fait voir de toute antiquité que les États les plus florissants par leurs richesses, par leur puissance et par leur gloire, ont péri par l'unique et déplorable effet de la liberté immodérée des opinions, de la licence des discours et de l'amour des nouveautés.

Là se rapporte cette liberté funeste, qu'on ne peut assez détester et avoir en horreur, cette liberté de la presse qui publie toute sorte d'écrits, liberté pourtant que quelques-uns osent avec tant de clameur solliciter et établir. Nous frémissons d'horreur, vénérables Frères, en considérant de quelles monstrueuses doctrines, ou plutôt de quels prodiges d'erreurs

nous sommes encombrés, comment on les répand au loin et partout, à l'aide d'une multitude de livres et d'écrits, peu considérables en volume, mais grands en malice, et d'où nous voyons avec larmes sortir la malédiction qui se répand sur la surface de la terre. Il en est cependant, ô douleur ! qui se laissent entraîner à ce point d'impudence, qu'ils soutiennent opiniâtrément que cet amas d'erreurs vomi par cette source est suffisamment compensé par quelques livres qui, au milieu de ce déchaînement de perversités sont mis au jour pour la défense de la religion et de la vérité. Certes, il est mauvais et défendu en toute rigueur de droit, de faire un mal certain et plus grand, parce qu'il y a espérance qu'il en résultera quelque bien. Un homme de sens dira-t-il qu'il faut laisser librement répandre le poison, le vendre, et le transporter publiquement, ou le boire même, parce qu'il y a un remède tel, que ceux qui en usent parviennent quelquefois à échapper à la mort?

« La discipline de l'Église, dans ses efforts contre le fléau des mauvais livres, fut bien différente dès le temps même des apôtres, que nous lisons avoir fait brûler publiquement une quantité de ces livres. Qu'il suffise de parcourir les lois rendues à ce sujet dans le cinquième concile de Latran, et la constitution qui fut depuis donnée par Léon X, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, à l'effet d'empêcher *que ce qui a été sagement inventé pour l'accroissement de la foi et la propagation des sciences utiles ne tourne en sens contraire, et ne porte préjudice au salut des fidèles.* Ce fut aussi un objet dont s'occupèrent avec beaucoup de soin les Pères du Concile de Trente, qui apportèrent remède à un si grand mal par leur salutaire décret sur l'*index* à faire des livres qui contiendraient une mauvaise doctrine. *Il faut combattre avec force,* — dit saint Clément XIII notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, dans ses lettres encycliques sur la proscription des livres dangereux ;— *il faut combattre avec force, d'autant que la chose le demande, et travailler autant que possible à se défaire de cette peste mortelle ; car jamais on ne retranchera la matière de l'erreur qu'en livrant aux flammes les principes criminels de la dépravation.* D'après cette constante sollicitude avec laquelle le Saint-Siége s'est efforcé dans tous les temps de condamner les livres suspects et nuisibles, et de les arracher des mains des fidèles, on voit combien est fausse, téméraire, injurieuse au Saint-Siége

et féconde en maux pour le peuple chrétien, la doctrine de ceux qui, non-seulement rejettent la censure des livres comme un joug trop onéreux, mais en sont venus à ce point de malignité, qu'ils la proclament en opposition aux principes de la droiture et de l'équité, et qu'ils osent refuser à l'Église le droit de l'ordonner et de l'exercer.

« Comme nous avons appris que des écrits semés parmi le peuple propagent certaines doctrines, qui ébranlent la fidélité et la soumission due aux princes, et allument partout les flambeaux de la révolte, il faudra empêcher avec le plus grand soin que les peuples ainsi trompés ne soient entraînés hors de la ligne du devoir. Que tous considèrent que, suivant l'avis de l'Apôtre, *il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu ; que celles qui existent ont été établies de Dieu ; qu'ainsi, celui qui résiste à la puissance résiste à l'ordre de Dieu, et que ceux qui résistent s'attirent à eux-mêmes la damnation.* D'où vient que les lois divines et humaines réclament contre ceux qui, par des trames honteuses de révolte et de sédition, s'efforcent d'ébranler la fidélité due aux princes et de les précipiter eux-mêmes du trône ?

« Aussi est-il constant que les premiers chrétiens, pour ne pas se souiller d'une tache si honteuse, ne cessèrent, même au milieu des persécutions, de servir comme il faut les empereurs, et de travailler au salut de l'empire, non-seulement par leur fidélité à faire avec soin et avec promptitude ce qui leur était ordonné et qui n'était pas contraire à la religion, mais encore par leur courage et en répandant même leur sang dans les combats. *Les soldats chrétiens*, dit saint Augustin, *servaient un empereur infidèle ; mais s'il était question de la cause de Jésus-Christ, ils ne reconnaissaient que Celui qui est dans les Cieux. Ils distinguaient le Maître éternel du maître temporel, et cependant ils étaient soumis pour le Maître éternel au maître temporel.* C'est ce qu'avait devant les yeux l'invincible martyr Maurice, chef de la légion Thébaine, lorsque, comme le rapporte saint Eucher, il répondit à l'empereur : *Nous sommes vos soldats, prince ; mais cependant serviteurs de Dieu, nous l'avouons librement... Et maintenant même le danger où nous sommes de perdre la vie ne nous pousse pas à la révolte ; nous avons des armes, et nous ne résistons pas, parce que nous aimons mieux mourir que donner la mort.* Cette fidélité des anciens chrétiens brille encore avec plus d'éclat, quand on

remarque, avec Tertullien, qu'alors les chrétiens *ne manquaient ni par le nombre, ni par la force, s'ils eussent voulu se montrer ennemis déclarés. Nous ne sommes que d'hier*, dit-il, *et nous remplissons tout, vos villes, vos îles, vos forts, vos municipes, vos assemblées, vos camps, vos tribus, vos décuries, le palais, le sénat, le Forum..... Combien n'aurions-nous pas été propres et prompts à faire la guerre, quoique avec des forces inégales, nous qui nous laissons égorger si volontiers, si notre religion ne nous obligeait plutôt à mourir qu'à donner la mort. Si notre grande multitude se fût séparée de vous, en se retirant dans quelque partie éloignée du monde, la perte de tant de citoyens de toutes les classes eût couvert de confusion votre puissance, l'eût punie même par ce seul abandon. Sans doute, vous eussiez été épouvantés de votre solitude... vous eussiez cherché à qui commander ; il vous serait resté plus d'ennemis que de citoyens : maintenant vous avez moins d'ennemis, à cause de la multitude des chrétiens.*

« Ces beaux exemples de soumission inviolable aux princes, suite nécessaire des saints préceptes de la religion chrétienne, condamnent la détestable insolence et la méchanceté de ceux qui, tout enflammés de l'ardeur immodérée d'une liberté audacieuse, ne tendent qu'à ébranler et renverser tous les droits des puissances, pour n'apporter aux peuples, sous le masque de la liberté, que la servitude. C'est là que voulurent aboutir les coupables rêveries et tous les projets des Vaudois, des Béguards, des Wicléfites, et des autres enfants de Bélial, qui furent l'opprobre du genre humain, et que le Siége apostolique frappa si souvent et si justement d'anathème. C'est aussi certainement pour la même fin que ces fourbes aspirent à se féliciter avec Luther d'*être libres de tous*, et que, pour y parvenir plus facilement et plus vite, ils tentent audacieusement les plus criminelles entreprises.

« Nous n'aurions rien à préjuger de plus heureux, pour la religion et pour les gouvernements, des vœux que forment ceux qui désirent que l'Eglise soit séparée de l'État, et que la concorde mutuelle de l'empire avec le sacerdoce soit rompue ; car il est certain que les partisans d'une liberté effrénée redoutent cet accord qui fut toujours si favorable et si salutaire aux intérêts de la religion et de l'autorité civile.

« A toutes ces causes d'amertume, qui nous affligent et qui nous pressent d'une plus vive douleur à la vue du danger

commun, viennent se joindre certaines associations et réunions établies, où l'on fait cause commune avec des gens de toute fausse religion, et dans lesquelles sous une apparence de respect pour la religion véritable, mais au fond par un désir réel de la nouveauté, et pour exciter partout des séditions, on préconise toute espèce de liberté, on excite des troubles contre le bien de l'Église et de l'État, on détruit l'autorité la plus sacrée.

« C'est avec douleur sans doute, mais aussi avec confiance en Celui qui commande aux vents et ramène le calme, que nous vous écrivons toutes ces choses, vénérables Frères, afin que vous couvrant du bouclier de la foi vous vous efforciez de combattre les combats du Seigneur. C'est à vous surtout qu'il appartient de vous opposer comme un mur à toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu. Tirez le glaive de l'Esprit, qui n'est autre que la parole de Dieu, et que ceux qui ont faim de la justice reçoivent de vous le pain de cette parole. Appelés à être des ouvriers diligents dans la vigne du Seigneur, ne travaillez tous ensemble que pour arracher du champ qui vous est confié toute racine amère, pour étouffer toute semence vicieuse, et faire croître une semence abondante de vertus; embrassant dans votre affection paternelle ceux qui s'appliquent aux sciences ecclésiastiques et aux questions de philosophie, les engageant par vos exhortations à ne pas se fier imprudemment sur les seules forces de leur propre esprit qui, en les détournant du sentier de la vérité, les entraînerait dans les voies des impies. Qu'ils se souviennent que Dieu est *le guide de la sagesse et le réformateur des sages*, et qu'il ne peut se faire que nous connaissions Dieu sans Dieu, qui apprend par le Verbe aux hommes à connaître Dieu. C'est le propre d'un orgueilleux ou plutôt d'un insensé de vouloir apprécier par des considérations humaines les mystères de la foi, qui surpassent tout sentiment, et de se fier sur notre raison, qui est faible et débile par la seule condition de notre nature.

«Au reste, que les princes nos très-chers fils en Jésus-Christ favorisent ces vœux pour le salut de la Religion et de l'État, de tout leur pouvoir et autorité, considérant qu'ils les ont reçus non-seulement pour le gouvernement de ce monde, mais en particulier pour la défense de l'Église. Qu'ils songent sérieusement que tout ce qui tend au salut de l'Eglise tourne

au profit de leur puissance et de leur tranquillité. Qu'ils se persuadent que la cause de la religion doit leur être plus chère que celle du trône, et qu'il leur importe beaucoup, nous le disons avec le pontife saint Léon, que *la couronne de la foi soit ajoutée de la main de Dieu à leur diadème*. Placés comme pères et tuteurs des peuples, ils leur procureront pour longtemps une paix et un repos vrais et prospères, s'ils mettent tous leurs soins à maintenir intactes la religion et la piété envers Dieu, qui porte écrit sur sa cuisse : *Roi des rois, et Seigneur des seigneurs*.

« Mais afin que tout cela arrive heureusement, levons les yeux et les mains vers la très-sainte Vierge Marie, qui seule a détruit toutes les hérésies et qui forme notre plus grand sujet de confiance et même tout le fondement de notre espérance. Qu'au milieu des besoins pressants du troupeau du Seigneur, elle implore par son crédit une issue favorable à nos efforts, à nos vues et à nos actes. Nous demandons instamment et par d'humbles prières, et à Pierre, prince des apôtres, et à Paul, son collègue dans l'apostolat, que vous empêchiez avec une fermeté inébranlable qu'on ne pose d'autre fondement que celui qui a été établi. Dans la douce espérance que l'Auteur et le Consommateur de notre foi, Jésus-Christ, nous consolera tous enfin dans les tribulations qui nous sont survenues de toutes parts, Nous vous donnons affectueusement à vous, vénérables Frères, et aux brebis confiées à votre soin, la bénédiction apostolique, gage du secours céleste. »

III. Encyclique de notre très-saint Père le Pape Grégoire XVI, condamnant les *Paroles d'un Croyant*, de M. de Lamennais. 24 juin 1834.

« Nous avions été pénétré d'une joie spéciale en recevant les nobles témoignages de foi, d'obéissance et de religion qui ont partout accompagné la réception de notre lettre encyclique du 15 août 1832, dans laquelle Nous avons exposé à tout le troupeau catholique, ainsi que Nous y étions obligé, la doctrine saine et la seule à suivre touchant les points qui s'y trouvent développés. Notre joie fut encore augmentée par les déclarations que firent imprimer à ce sujet quelques-uns de ceux qui avaient approuvé les conseils et les opinions erronées dont Nous avions à Nous plaindre, et qui s'en étaient inconsidéré-

ment montrés les fauteurs et les défenseurs. Nous savions, il est vrai, que le mal, loin d'être détruit, était encore fomenté contre la chose et sacrée et civile, comme le présageaient sans contredit d'impudents libelles répandus parmi le peuple et certaines machinations ténébreuses, lesquelles furent par cela même sévèrement improuvées par nos lettres du mois d'octobre, adressées à notre vénérable frère l'évêque de Rennes. Mais au milieu de notre anxiété et de notre vive sollicitude, il nous fut assurément très-agréable de voir celui-là même qui était la principale cause de notre chagrin, reconnaître en termes formels, par la déclaration qu'il nous adressait le 11 décembre précédent, qu'il s'en rapportait *purement* et *simplement* à la doctrine contenue dans notre encyclique, et qu'il n'écrirait ni n'approuverait rien de contraire. Nous ouvrîmes aussitôt les entrailles de notre charité paternelle à ce fils qui, touché de nos avertissements, avait dû nous inspirer la confiance qu'il donnerait de jour en jour des preuves plus éclatantes de sa parfaite soumission à notre sentence.

« Mais, ce qui paraissait à peine croyable, celui que nous avions reçu avec une bonté si affectueuse, oubliant notre indulgence, a bientôt abandonné sa résolution, et la bonne espérance que nous avions de voir les fruits de notre enseignement s'est évanouie depuis que nous avons eu connaissance d'un ouvrage en langue française, sous le titre de *Paroles d'un croyant* : cet ouvrage répandu partout, petit de format, il est vrai, mais énorme par sa perversité, ce même auteur l'a fait imprimer récemment, sans y mettre son nom, qui n'en a pas moins été révélé par les feuilles publiques.

« Nous avons été saisi d'horreur, vénérables Frères, dès le premier coup d'œil que nous y avons jeté, et déplorant l'aveuglement de l'auteur, nous avons compris où va se précipiter la science qui n'est pas selon Dieu, mais selon les principes du monde. En effet, contre la foi solennellement donnée par sa déclaration, l'auteur, sous l'enveloppe captieuse des expressions et des images, prend à tâche, le plus ordinairement, d'attaquer et de détruire la doctrine catholique que nous avons définie dans notre lettre susmentionnée, en vertu de l'autorité confiée à notre humilité, soit touchant la soumission due aux puissances, soit pour écarter loin des peuples le fléau contagieux de l'indifférentisme, et pour mettre un frein à la licence désordonnée des opinions et des paroles ; soit enfin

pour condamner la liberté illimitée de conscience, et l'affreuse conspiration des sectateurs de toute fausse religion contre la chose sacrée et publique.

« Notre esprit se refuse à parcourir ces passages dans lesquels l'auteur s'efforce de rompre tous les liens de la fidélité et de la soumission envers les princes, en secouant partout le flambeau de la révolte, afin d'amener le renversement de l'ordre public, le mépris des magistrats, l'infraction des lois, et de détruire tous les éléments de l'autorité spirituelle et civile. De là, dans une fiction nouvelle et inique, et par une calomnie monstrueuse, il représente la puissance des princes comme contraire à la loi de Dieu, et même comme une *œuvre de péché*, comme *la puissance de Satan*, et il imprime les mêmes notes d'infamie aux membres du clergé et aux princes, à cause d'une alliance de crimes et d'efforts qu'il rêve avoir été faite entre eux contre le droit des peuples. Non content de tant d'audace, il vante en outre la liberté illimitée d'opinions, de paroles et de conscience ; il souhaite toutes sortes de succès aux militaires qui doivent combattre pour la conquérir, dit-il, *sur la tyrannie*, il convoque avec une fureur aveugle les assemblées et les associations de tous les peuples du monde, et par les efforts multipliés qu'il fait pour mettre à exécution des projets si criminels, il nous force à reconnaître qu'en ce point il a foulé aux pieds nos avertissements et nos sentences.

« Nous rougissons de rappeler ici tout ce que cette œuvre d'impiété et d'audace renferme d'assertions capables de troubler les choses divines et humaines; mais ce qui excite surtout notre indignation, et ce que la religion ne peut tolérer, c'est que l'auteur se sert des préceptes sacrés pour soutenir tant d'erreurs et les vanter auprès des imprudents ; et que pour délier les peuples des lois de l'obéissance, comme s'il était envoyé et inspiré de Dieu, après avoir commencé son ouvrage par invoquer le très-saint nom de l'auguste Trinité, il emploie partout les Ecritures sacrées, et en détourne avec autant d'adresse que d'audace les paroles qui sont les paroles de Dieu, dans le but d'inculquer dans les esprits ses funestes extravagances, afin de plus sûrement, comme disait saint Bernard, *répandre les ténèbres en place de la lumière, et au lieu du miel ou plutôt dans le miel même, faire boire le poison, forgeant un nouvel évangile pour les peuples, et posant un autre fondement que celui qui a été posé.*

« Or Celui qui nous a placé sentinelle vigilante en Israël, nous défend de garder le silence sur cette atteinte portée à la saine doctrine, et nous enjoint de prémunir contre l'erreur ceux que Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de la foi, a confiés à notre sollicitude.

« A ces causes, après avoir entendu quelques-uns de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, de notre propre mouvement et de science certaine, et en vertu de la plénitude de la puissance apostolique, nous réprouvons, condamnons, voulons et décrétons qu'on ait toujours pour réprouvé et condamné le susdit livre ayant pour titre : *Paroles d'un Croyant*, dans lequel, par un abus impie de la parole de Dieu, les peuples sont excités à dissoudre les liens de tout ordre public, à détruire les deux autorités, à susciter, fomenter, corroborer les séditions, les tumultes, les révoltes dans les empires ; livre, par conséquent, contenant des propositions respectivement fausses, calomnieuses, téméraires, conduisant à l'anarchie, contraires à la parole de Dieu, impies, scandaleuses, erronées, déjà condamnées, surtout dans la personne des Vaudois, des Wicléfites, des Hussites et des autres hérétiques de ce genre.

« Ce sera à vous maintenant, vénérables Frères, de seconder de tous vos efforts nos présents mandements que réclament impérieusement le salut et la sûreté de la chose sacrée et civile, de peur que cet écrit se répandant secrètement pour détruire, ne devienne d'autant plus pernicieux qu'il favorise davantage l'amour déréglé des nouveautés coupables, semblable à ces maladies contagieuses qui répandent leurs ravages au loin parmi les peuples. C'est une obligation pour vous d'insister au maintien de la saine doctrine sur un point si important, de dévoiler l'astuce des novateurs, d'apporter plus de vigilance à la garde du troupeau chrétien, de veiller à ce que l'étude de la religion, la piété des actions, la paix publique, fleurissent et aillent toujours en croissant ; c'est ce que nous avons droit d'attendre avec confiance de votre foi, de votre attachement éprouvé au bien commun, afin qu'avec le secours du Père des lumières, nous nous félicitions (nous le disons avec saint Cyprien) *de ce que l'erreur a été comprise et réfutée, de ce qu'elle a été réprimée, parce qu'elle a été reconnue et mise au jour.*

« Au reste, nous devons surtout gémir en voyant où préci-

pitent les écarts de la raison humaine, dès qu'on se livre à l'esprit de nouveauté, et que, contre le précepte de l'Apôtre, on cherche *à être plus sage qu'il ne faut être sage*, et que se confiant trop en soi-même on se persuade devoir chercher la vérité hors de l'Eglise catholique, dans laquelle elle se trouve exempte de la plus légère souillure ; delà vient qu'elle est appelée, comme elle est en réalité *la colonne et le fondement de la vérité*. Vous comprenez sans doute, vénérables Frères, que nous parlons aussi de ce dangereux système de philosophie nouvellement introduit, et que l'on doit réprouver, par l'effet duquel, entraîné par un désir immodéré et sans frein de nouveautés, on ne cherche pas la vérité où elle se trouve réellement, et négligeant les traditions saintes et apostoliques, on admet d'autres doctrines, vaines, futiles, incertaines et non approuvées par l'Eglise, et sur lesquelles des hommes frivoles croient faussement que la vérité elle-même s'appuie et se soutient.

« Tandis que nous écrivons ceci en vertu de la charge et de la sollicitude que nous avons reçues d'en haut, de connaître, de juger, et de garder la saine doctrine, notre cœur gémit de la blessure douloureuse qu'y a faite l'erreur de notre fils, et dans la profonde affliction qui nous accable, il ne nous reste d'autre consolation que l'espérance de le voir rentrer dans les voies de la justice. Elevons donc et nos yeux et nos cœurs vers Celui qui est le guide de la sagesse et le réformateur des sages, et adressons-lui de ferventes prières pour que, donnant à notre fils un cœur docile et une âme généreuse qui lui fasse entendre la voix d'un père tendre et affligé, il se hâte de donner joie à l'Eglise, joie à votre ordre, joie à ce Saint-Siége, joie à notre humilité. Quant à nous, nous regarderons comme un jour heureux et fortuné celui où il nous sera permis de presser contre notre sein paternel ce fils rentré en lui-même ; et nous avons une grande confiance qu'à son exemple, ceux qui auront pu être induits en erreur par son autorité, reviendront à résipiscence ; en sorte que chez tous il y ait dans l'intérêt de la chose publique et sacrée, unanimité de doctrines, accord de résolutions et union d'actions et de projets. Nous vous demandons avec instance et nous attendons de votre sollicitude pastorale que vous unirez vos vœux et vos prières aux nôtres pour obtenir cette grâce du Seigneur. Enfin, implorant pour l'accomplissement de cette œuvre le secours divin,

nous vous accordons affectueusement, à vous et à vos ouailles, la bénédiction apostolique qui en est l'heureux présage. »

IV. *Les dix-huit propositions données à signer aux Hermésiens.* Janvier 1837.

« I. Je crois et je confesse que c'est une erreur condamnable que de chercher à établir le *doute positif* comme la *base* de toute recherche théologique, parce que c'est là une voie ténébreuse, conduisant à toute sorte d'erreurs, et qui s'écarte du chemin royal, suivi par la tradition et par tous les saints Pères, dans l'exposition et la défense des vérités de la foi.

« II. Je crois et je confesse que c'est une tentative condamnable, que de s'efforcer de rejeter la grâce de la foi, dans laquelle nous sommes nés par la miséricorde de Dieu ; de la rejeter, dis-je, dans le but, en partant du *doute positif*, et avec les secours de la *raison* toute seule, de rechercher la foi, de telle manière qu'on puisse tout à fait la rejeter, si la raison ne trouve pas la foi ou la nécessité de la foi.

« III. Je crois et je confesse que la foi est un *don de Dieu* et une lumière dont étant *éclairé*, l'homme donne un *assentiment ferme* et une adhésion entière aux choses qui ont été divinement révélées, et sont proposées par l'Eglise à notre croyance.

« IV. Je rejette totalement, et je condamne cette erreur, qui établit que la raison est la *règle principale* et l'*unique moyen* que l'homme possède de parvenir à la connaissance des vérités surnaturelles.

« V. Je crois et je confesse que c'est une opinion erronée que celle qui donne à la raison humaine, une souveraine autorité pour enseigner et juger les choses de la foi ; mais que c'est plutôt la foi qui est la *porte de notre salut*, sans laquelle personne en cette vie ne peut trouver Dieu, ni l'invoquer, ni le servir, ni lui plaire, et que c'est là surtout le propre de la foi, de réduire toute intelligence en *servitude pour l'obéissance au Christ.*

« VI. Quant à ce qui concerne la nature de la foi et la règle des choses à croire, les saintes Ecritures, la révélation et l'enseignement de l'Eglise, les motifs de crédibilité, les croyances qui servent d'ordinaire à *prouver et à confirmer* l'existence de Dieu, son essence, sa sainteté, sa justice, sa liberté, et la fin qu'il se propose dans ses œuvres, que les théo-

logiens appellent *ad extra*, la nécessité et la *distribution de sa grâce*, la rétribution des récompenses et l'application des peines, l'état de nos premiers parents, le péché originel et les forces de l'homme déchu, je m'engage à ne rien tenir et enseigner que ce que l'Eglise tient et enseigne.

« VII. Je crois et je confesse que tous les hommes, par leur seule génération de la race d'Adam, naissent sous le joug du péché originel, comprenant *l'offense et la peine du péché;* et que ce péché, qui est un dans sa source, et qui étant transmis à tous par la génération et non par imitation, devient propre à chacun, et qu'outre ce péché originel, unie à lui, et venant de lui, la concupiscence, effet du péché et inclinant au péché, s'est répandue dans tous les hommes.

« VIII. Cependant en ce qui touche à la conception de la Bienheureuse Immaculée Vierge Marie, mère de Dieu, je me conformerai à ce qui a été établi par le décret *Sanctissimus* du pape Grégoire XV, de l'an 1622, et par la bulle *Sollicitudo* d'Alexandre VII, qui permettent d'enseigner en public et en particulier, que la Vierge Marie a été conçue sans la tache originelle; et qui défendent, sous peine d'excommunication encourue par le seul fait de soutenir le sentiment contraire, c'est-à-dire d'*enseigner* ou de *prétendre*, en public ou en particulier, que la Bienheureuse Vierge Marie a été conçue avec le péché originel ; outre cela, je tiendrai ce que tient l'Eglise, à savoir que la Bienheureuse Vierge Marie a été exempte, durant tout le temps de sa vie, de tout péché, même véniel, et je promets de n'enseigner jamais rien ni en public ni en particulier, sur ce qui regarde la perpétuelle virginité de la Bienheureuse Vierge Marie, si ce n'est que le Christ Seigneur est né sans *aucune* diminution de sa maternelle virginité, et que Jésus-Christ est sorti du sein maternel sans aucun détriment de sa maternité virginale, ce qui a été fait par la vertu du Saint-Esprit, lequel a assisté à la conception du fils et à l'enfantement de la mère, pour lui donner la fécondité et lui conserver une perpétuelle virginité.

« IX. Je crois et je confesse que sans l'inspiration prévenante du Saint-Esprit, et sans son assistance, l'homme ne peut croire, espérer et aimer ou se repentir, comme il le faut pour que la grâce de sa justification lui soit conférée. Je crois également et je confesse que la grâce divine est donnée par Jésus-Christ, non pas seulement afin que l'homme puisse *plus facilement*

vivre selon la justice et mériter la vie éternelle, comme si par le libre arbitre et sans la grâce, il pouvait faire l'un et l'autre, quoique pourtant avec peine et difficulté.

« X. Je crois et je confesse que chacun reçoit la grâce, selon la mesure que l'Esprit-Saint répartit à un chacun, *comme il le veut*, et selon la propre disposition et coopération de chacun; et que la prière, non-seulement prépare l'esprit à recevoir les dons de Dieu, mais est le moyen recommandé par le Seigneur Christ, pour que Dieu soit porté à accorder ce que nous demandons, pourvu que ce que nous demandons ne soit pas opposé à notre salut.

« XI. Je crois et je confesse que nous sommes justifiés par la *justice de Dieu*, inhérente en nous, laquelle est répandue en nous par les mérites du Christ.

« XII. Je condamne et j'anathématise, comme une grande erreur, toute personne qui dit que les hommes sont justifiés, ou par la seule imputation des mérites du Christ, ou par la seule rémission des péchés, en excluant la grâce et la charité, que le Saint-Esprit répand dans les cœurs et qui leur est inhérente, ou même que la grâce qui nous justifie n'est autre chose que la *faveur* de Dieu.

« XIII. Je crois et je confesse que la prédestination est un mystère digne de notre admiration et de notre vénération, qu'il faut croire pieusement et dévotement, et non point pénétrer trop curieusement avec sa raison, et sur lequel il ne faut disputer qu'avec circonspection et devant des personnes d'un âge mûr. Egalement je crois et je confesse que les bienheureux doivent leur salut à la miséricorde de Dieu, et que pourtant les bonnes œuvres qu'ils ont faites sur la terre, par la grâce de Dieu et les mérites de Jésus-Christ, dont ils ont été les membres vivants, ne sont pas tellement les dons de Dieu, qu'on ne puisse aussi les appeler leurs mérites; et de plus que les réprouvés ne peuvent accuser personne qu'eux-mêmes de leur perte.

« XIV. Je crois et je confesse que Dieu a fait toutes choses *pour lui-même*, et l'impie aussi pour le jour mauvais et que la cause finale de notre justification est la gloire du Christ et la vie éternelle.

« XV. Je crois et je confesse que, selon l'esprit de l'Eglise, la satisfaction est imposée dans la confession, non-seulement comme une garde pour une vie nouvelle et comme un remède

pour notre infirmité, mais encore comme une punition et une peine pour les péchés passés.

« XVI. Je crois et je confesse que Dieu punit les méchants de peines éternelles, d'après la justice que l'on appelle vindicative, *à cause de la malice interne du péché.*

« XVII. Je déclare et je promets vouloir observer dans le sens le plus strict le décret du concile de Trente, ayant pour but de réprimer la trop grande pétulance de certains esprits, lequel est conçu en ces termes :

« Que personne se confiant en son propre jugement n'ait « l'audace de tirer l'Écriture sainte à son sens particulier, ni « de lui donner des interprétations ou contraires à celles que « lui donne et lui a données la sainte mère l'Eglise, à qui il « appartient de juger du véritable sens et de la véritable « interprétation des saintes Ecritures, ou opposées aux sen- « timents unanimes des Pères, encore que ces interprétations « ne dussent jamais être publiées. »

« XVIII. Je promets à mon archevêque respect et obéissance, sans aucune restriction mentale, dans *toutes les choses* qui ont rapport à la *doctrine* ou à la *discipline;* et je confesse que je ne puis ni ne dois appeler du jugement de mon archevêque, à personne autre, selon l'ordre de la hiérarchie catholique, si ce n'est au pape, chef de toute l'Eglise. Je confesse que le Pontife romain tient la primauté d'ordre et de juridiction sur toute l'Eglise; qu'il est le successeur de saint Pierre, prince des apôtres, le véritable vicaire du Christ, le chef de toute l'Eglise, le centre de l'unité, le pasteur des pasteurs, le père et le *docteur* de tous les fidèles du Christ, et je tiendrai toujours dans mon esprit, et je prouverai par mes paroles et par mes œuvres, que c'est à lui dans la personne de Pierre, que le Christ a donné plein pouvoir de paître les agneaux et les brebis, de diriger et de gouverner l'Eglise universelle; et dans l'espèce je fais profession et promesse que je veux obéir aux décrets du Souverain Pontife dans les *choses de la foi* et des mœurs. »

VI. *Dernière déclaration signée par* M. Bautain *et ses élèves.* 8 septembre 1840.

M. Bautain et ses élèves désirant se placer, vis-à-vis de leur évêque, dans une position qui leur permît de faire tout le bien

que leur science et leur zèle les appellent à faire, se sont entendus avec le nouveau coadjuteur de Strasbourg, Mgr Raess, qui leur a proposé la déclaration suivante qu'ils ont signée :

« Désirant nous soumettre à la doctrine qui nous a été proposée par Monseigneur l'Evêque, nous, soussignés, déclarons adhérer, sans restriction aucune, aux propositions suivantes :

« I. Le raisonnement peut prouver avec certitude l'existence de Dieu et l'infinité de ses perfections. La foi, don du ciel, suppose la révélation ; elle ne peut donc pas convenablement être alléguée vis-à-vis d'un athée en preuve de l'existence de Dieu.

« II. La divinité de la révélation mosaïque se prouve avec certitude par la tradition orale et écrite de la synagogue et du christianisme.

« III. La preuve tirée des miracles de Jésus-Christ, sensible et frappante pour les témoins oculaires, n'a point perdu sa force avec son éclat vis-à-vis des générations subséquentes. Nous trouvons cette preuve en toute certitude dans l'authenticité du Nouveau Testament, dans la tradition orale et écrite de tous les chrétiens, et c'est par cette double tradition que nous devons la démontrer à l'incrédule qui la rejette, ou à ceux qui, sans l'admettre encore, la désirent.

« IV. On n'a point le droit d'attendre d'un incrédule qu'il admette la résurrection de notre divin Sauveur, avant de lui en avoir administré des preuves certaines, et ces preuves sont déduites par le raisonnement.

« V. Sur ces questions diverses la raison précède la foi et doit nous y conduire.

« VI. Quelque faible et obscure que soit devenue la raison par le péché originel, il lui reste assez de clarté et de force pour nous guider avec certitude à l'existence de Dieu, à la révélation faite aux Juifs par Moïse ; aux chrétiens par notre adorable Homme-Dieu. »

VI. *Propositions que la sainte Congrégation de l'*Index *a condamnées dans les traités de* Théodicée *et de* Logique *de M. le professeur* Ubaghs. 28 juin 1843.

« I. Que nous ne saurions parvenir à la connaissance d'au-
« cune vérité externe métaphysique, ou qui ait pour objet ce

« qui ne tombe pas sous nos sens, si nous n'en sommes ins-
« truits par d'autres, et en dernière analyse par la révélation
« divine. » Or cette doctrine est inadmissible, puisque les vérités internes et mathématiques pouvant être connues de nous à l'aide du raisonnement, comme l'auteur lui-même en fait l'aveu, il nous est possible par cela seul d'arriver à connaître des vérités externes, au moins toutes les fois que ces vérités sont liées avec des vérités internes, ou que ces dernières n'auraient plus de raison d'être, si l'on ne supposait en même temps quelque vérité externe.

« II. Qu'à proprement parler, les vérités externes métaphy-
« siques ne sont pas susceptibles de démonstration. » L'auteur aurait dû considérer au contraire que les vérités externes sont quelquefois nécessairement liées aux internes comme la cause à son effet, et par conséquent susceptibles d'être démontrées, grâce à cette connexion, par le genre d'argument dit *a posteriori*, dont la certitude n'est pas moindre que celle qui s'obtient au moyen d'une démonstration *à priori*.

« III. Que l'existence de Dieu est tout à fait indémontrable;
« nous nions qu'on puisse démontrer que Dieu existe. » Cette doctrine étrange découle comme d'elle-même des opinions déjà indiquées de l'auteur.

« IV. Que les preuves de l'existence de Dieu se réduisent à
« une certaine foi, ou sont fondées sur cette foi, par laquelle
« nous croyons plutôt que nous ne voyons ; ou bien c'est une
« persuasion naturelle en nous que cette idée, que nous
« avons de Dieu, est fidèle, quoique nous ne puissions en
« avoir l'évidence purement interne. » Ces paroles semblent signifier que l'existence de Dieu est pour nous un objet de croyance plutôt que de démonstration ; ce qui est tout à fait loin de la vérité.

« V. L'auteur réduit au sens commun toutes les preuves des vérités externes métaphysiques : doctrine inadmissible, puisqu'il y a des vérités externes qui se démontrent *à posteriori* au moyen des vérités internes, sans qu'il soit besoin de consulter le sens commun. C'est ainsi qu'ayant la conscience de notre existence, nous en inférons directement l'existence d'une cause, de laquelle nous tenons l'existence, c'est-à-dire que nous déduisons cette vérité externe de cette autre vérité qui est interne, sans faire intervenir le sens commun.

« Ce sont là les principales assertions contenues dans le livre

susdit, qui nous paraissent mériter d'être corrigées. En conséquence la sacrée Congrégation avertit le révérend Auteur de veiller à ce que son livre soit amendé dans quelque nouvelle édition, et de vouloir bien en attendant s'abstenir d'énoncer de telles opinions dans ses leçons scolastiques. »

VII. Décret de Sa Sainteté Grégoire XVI portant condamnation du livre de François Forti, ayant pour titre : *Lettres sur la direction des études.* 5 août 1843.

« Entre les plus grandes et les plus cruelles calamités de la religion catholique dont, en ces temps de trouble et de tempête, nous ayons à gémir, la principale est sans contredit la multitude des livres pestilentiels qui, comme *les sauterelles sorties du puits de l'abîme*, inondent presque tout entière la vigne du Seigneur, pour la dévaster, et qui sont comme la coupe remplie d'abominations que vit Jean dans les mains de la grande *Prostituée*, abreuvant de toute sorte de poisons ceux qui y portent leurs lèvres. Tel est, en vérité, le libelle qui a pour titre : *Lettres sur la direction des études*, publié sous le nom de *François Forti*, avec la marque typographique : *Genève*, 1843, œuvre de volume assez mince, mais par la variété des matières qu'il traite, et par la multitude des erreurs qu'il accumule, digne d'être regardée comme équivalente à de gros tomes réduits à peu de feuilles avec tout l'art et toute la malice des maîtres d'iniquités, afin que la commodité du format et la modicité du prix en rendant la propagation plus facile, on puisse le mettre dans toutes les mains et empoisonner ainsi toute étude, corrompre la jeunesse de tout âge et de toute condition, et ruiner la religion, si cela était possible. L'auteur a pris des plus astucieux ennemis de la foi et de la morale chrétienne, qu'il cite et qu'il loue, il a pris dans leurs ouvrages condamnés ses maximes erronées et perverses ; les liant par des sophismes contre la doctrine catholique, contre la morale chrétienne, de sorte qu'on peut dire qu'il a rassemblé dans ce seul libelle les principales erreurs et les extravagances de tous ses devanciers. C'est pourquoi, on peut lui appliquer ce que saint Léon écrivait à Turribio (*Epist. XV*), du dogme des Priscillianistes : « Il n'est pas d'ordure vomie par « quelque impie qui n'ait sa place dans *ce libelle*, l'auteur ayant « fait comme un mélange de tout ce qu'il y a d'immonde dans

« les opinions dépravées, de telle manière qu'il boit à lui « seul tout ce que les autres n'ont fait que goûter en partie. » Et pour montrer manifestement qu'il en est ainsi, il suffira de noter, entre les autres, les propositions suivantes, soutenues dans cet ouvrage :

« L'auteur affirme qu'il est impossible de répondre victorieusement aux arguments des philosophes sceptiques.—A propos de la cosmogonie mosaïque, il insinue encore le scepticisme. Il met en avant des doutes périlleux sur la nature et les facultés de l'âme. — Suivant lui, on ne doit juger des vertus et des vices que relativement au bonheur du genre humain et à la conservation de l'ordre de la nature dans la société civile. — Et par conséquent, sans aucun égard à la loi divine et à la moralité religieuse des actions. — Bien plus, il pousse l'impiété jusqu'à tenir pour absurde et immoral *tout principe dogmatique* propre à servir de frein aux passions humaines, et il a l'audace, déposant toute honte, de demander au pouvoir politique l'impunité de la plus honteuse et de la plus effrénée de toutes les passions. Il enseigne que l'état de nature est l'état de guerre, et comme celui des brutes. En outre, il rend grâces à Luther et au protestantisme de la réforme philosophique et de la réforme politique, comme d'un bienfait pour la société, assurant que ces prétendues réformes ont rendu meilleure la condition des peuples de presque toutes les nations. Il est donc clair que la religion imaginée par cet auteur diffère essentiellement de la religion révélée, et n'est purement qu'une religion politique, que le pouvoir politique de chaque Etat peut et doit déterminer, régir et réformer selon son bon plaisir, ainsi que cela se pratique dans les Etats protestants.

« Quant à la religion catholique, il reproche à l'Église le nombre de ses dogmes et les préceptes moraux qui limitent la liberté de penser ; et il propose un système au moyen duquel les gouvernements, dans les Etats desquels elle est en vigueur, pourront la réduire et la rendre utile à la société selon que les politiques l'entendent. Il dit ensuite que cette religion serai utile à la société qui aurait peu de dogmes et les exercices les plus simples, et qui *substituerait le cœur*, ainsi qu'il s'exprime, aux *prétentions de la métaphysique*, c'est-à-dire comme il résulte du contexte, une religion qui substituerait les mouvements et les affections du cœur aux préceptes moraux de la

religion chrétienne. Pour ce qui est des délits contre la religion, l'auteur insinue que l'on doit avoir plus de soin de maintenir la tolérance que de protéger le dogme.

« Il est donc manifeste que le but et les maximes de l'auteur tendent à réformer ou, pour mieux dire, à renverser de fond en comble la religion catholique d'après les principes des protestants. Les principes posés et établis par lui comme la règle des législateurs et de ceux qui tiennent le gouvernement, ont, relativement à la religion, pour objet direct d'obtenir ceci : 1° que le clergé soit exposé à la défiance et à la risée des peuples, et l'autorité ecclésiastique à la jalousie ; 2° que l'on détache d'un seul coup ou que l'on aliène peu à peu du Siége apostolique, centre de l'unité catholique, les cœurs des fidèles ; 3° que toute juridiction ecclésiastique, dans le for extérieur et sur toutes les actions extérieures, soit abolie ; 4° que la puissance politique puisse régler et varier à son gré les institutions ecclésiastiques et les éléments même de l'instruction religieuse, discuter la doctrine de l'Église catholique, la soumettre à son propre jugement et en empêcher la propagation ; 5° que le gouvernement de l'Église appartienne au seul gouvernement civil, ou du moins lui soit entièrement subordonné ; en un mot toutes ces maximes tendent à rendre l'Eglise esclave des gouvernements.

« Nous donc, pesant avec attention tout cela, et, les larmes dans les yeux, aux pieds du crucifix, considérant de quels immenses dangers serait pour les âmes la lecture de ce libelle pestilentiel, après avoir pris l'avis de nos vénérables Frères les cardinaux de la sainte Église romaine, inquisiteurs généraux de toute la république chrétienne, de notre propre mouvement, de science certaine, après mûre délibération et dans la plénitude de notre puissance apostolique, par nos présentes lettres, sous les clauses ordinaires et les peines portées dans l'index des livres prohibés, nous condamnons, réprouvons et prohibons le susdit libelle, en quelque lieu et en quelque langue qu'il ait été ou (ce qu'à Dieu ne plaise) qu'il doive être imprimé, quelle qu'en soit ou en puisse jamais être l'édition et la traduction, comme contenant des doctrines et des assertions :

« Induisant au scepticisme et à l'incrédulité, scandaleuses « contre les bonnes mœurs, impies, respectivement fausses, « téméraires, captieuses, erronées, approchant de l'hérésie,

« suspectes d'hérésie, injurieuses et calomnieuses en haine du « sacré ministère ecclésiastique, dérogeant aux droits divins « de l Eglise, subversives de la foi et de la divine constitution « de l'Eglise, favorables au protestantisme, schismatiques. »

VIII. Lettre encyclique de notre saint-père le Pape Pie IX, *à tous les patriarches, primats, archevêques et évêques. Enumération des erreurs inventées contre la révélation.* 9 novembre 1846.

« Nul d'entre vous n'ignore, vénérables Frères, que dans ce siècle déplorable, une guerre furieuse et acharnée est faite au catholicisme par des hommes qui, liés entre eux par une société criminelle, repoussant les saines doctrines et fermant l'oreille à la voix de la vérité, produisent au grand jour les opinions les plus funestes et font tous leurs efforts pour les répandre dans le public et les faire triompher. Nous sommes saisi d'horreur et pénétré de la douleur la plus vive, quand nous réfléchissons à tant de monstrueuses erreurs, à tant de moyens de nuire, tant d'artifices et de coupables manœuvres, dont se servent les ennemis de la vérité et de la lumière, si habiles dans l'art de tromper, pour étouffer dans les esprits tout sentiment de piété, de justice et d'honnêteté, pour corrompre les mœurs, fouler aux pieds tous les droits divins et humains, ébranler la religion catholique et la société civile, et même les détruire de fond en comble s'il était possible.

« Vous le savez en effet, vénérables Frères, ces implacables ennemis du nom chrétien, emportés par une aveugle fureur d'impiété, en sont venus à ce degré inouï d'audace, *qu'ouvrant leur bouche aux blasphèmes contre Dieu*, ils ne rougissent pas d'enseigner publiquement que les augustes mystères de notre religion sont des erreurs et des *inventions des hommes;* que la doctrine de l'Eglise catholique est opposée au bien et aux intérêts de la société, et ainsi ils ne craignent pas de renier le Christ lui-même et Dieu. Et pour mieux tromper les peuples et entraîner avec eux dans l'erreur les esprits inexpérimentés et sans science, ils feignent de connaître seuls les voies du bonheur; ils s'arrogent le titre de philosophes, comme si la philosophie, dont le propre est la recherche des vérités naturelles, devait rejeter ce que Dieu lui-même, auteur suprême de la nature, a daigné, par un insigne bienfait de sa miséri-

corde, révéler aux hommes pour les conduire dans le chemin du bonheur et du salut.

« C'est en violant ainsi toutes les règles du raisonnement qu'ils ne cessent d'en appeler à la puissance, à la supériorité de la *raison humaine*, qu'ils élèvent contre la *foi sainte du Christ*, et qu'ils ont l'audace de prétendre que celle-ci est opposée à la raison humaine. On ne saurait certainement rien imaginer de plus insensé, de plus impie, de plus contraire à la *raison elle-même;* car, quoique la Foi soit *au-dessus de la raison*, il ne peut jamais exister entre elles aucune opposition, aucune contradiction réelle, parce que toutes deux viennent de Dieu même, source unique et immuable de l'éternelle vérité : et ainsi elles se prêtent un mutuel secours, de cette manière que la *droite raison* démontre, protége et défend la vérité de la Foi, et que la Foi affranchissant la raison de toutes les erreurs, l'éclaire et l'affermisse par la *connaissance des choses divines.*

« C'est avec la même perfidie, vénérables Frères, que ces ennemis de la *révélation divine*, vantant sans mesure le *progrès humain*, voudraient par un attentat téméraire et sacrilége, l'introduire dans la religion catholique, comme si cette religion était l'œuvre, non de Dieu, mais des hommes, ou une *invention philosophique* susceptible de perfectionnements humains. Les auteurs de ces misérables délires méritent le reproche que Tertullien adressait aux philosophes de son temps, qui voulaient donner au monde un *christianisme stoïcien, platonicien et dialecticien.* Puisqu'il est certain que notre très-sainte Religion n'a pas été inventée par la raison humaine, mais que c'est Dieu même qui l'a fait connaître aux hommes dans son infinie clémence, chacun comprend sans peine que cette religion emprunte toute sa force de l'autorité même du Dieu qui l'a *révélée*, et qu'elle ne peut être ni diminuée, ni perfectionnée par la *raison de l'homme.* La raison humaine, il est vrai, pour n'être pas trompée dans une affaire de telle importance, doit examiner avec soin le *fait de la révélation divine*, afin d'être assurée que Dieu a parlé, et afin que sa soumission à sa parole divine *soit raisonnable*, comme l'enseigne avec une grande sagesse l'Apôtre. Qui ignore, en effet, ou peut ignorer que la parole de Dieu mérite une foi entière, et que rien n'est plus conforme à la raison que cet acquiescement et cette soumission inébranlable aux révélations d'un Dieu qui ne peut ni être trompé, ni tromper ?

« Qu'elles sont nombreuses, qu'elles sont admirables, qu'elles sont éclatantes les preuves qui doivent convaincre entièrement la *raison humaine* que la religion du Christ est divine, et que *toutes nos croyances ont leur première racine dans le Seigneur des cieux,* de sorte qu'il n'y a rien de plus certain que notre foi, rien de plus digne de notre confiance, rien de plus saint, et qui repose sur des principes plus solides ! C'est là, en effet, cette foi, vraie maîtresse de la vie, guide sûr dans les voies du salut, victorieuse de tous les vices, mère et nourrice féconde des vertus, confirmée par la naissance, la vie, la mort, la résurrection, la sagesse, les prodiges, les prédictions de son divin auteur et consommateur Jésus-Christ; brillant de toutes parts de la lumière d'une doctrine supérieure, enrichie des trésors des richesses célestes, illustrée par les oracles de tant de prophètes, par l'éclat de tant de miracles, par la constance de tant de martyrs, par la gloire de tant de saints ; portant partout les lois salutaires du Christ, et acquérant toujours de nouvelles forces au sein des plus cruelles persécutions, elle s'est répandue dans tout l'univers, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, armée du seul étendard de la croix; et foulant aux pieds les idoles, dissipant les ténèbres des erreurs, triomphant d'ennemis de tout genre, elle a éclairé des lumières de la connaissance divine tous les peuples, les nations les plus barbares, les plus différentes de caractère, de mœurs, de lois et de coutumes ; elle les a soumises au joug si doux du Christ, leur a donné à toutes la paix, les a comblées de biens. Ces événements portent tellement l'empreinte de la sagesse et de la puissance divines, qu'il n'est pas d'esprit qui ne puisse aisément comprendre que la Foi chrétienne est l'œuvre de Dieu. Aussi, la *raison humaine*, convaincue par tant de preuves évidentes que Dieu est l'*auteur de la Foi*, ne doit pas s'élever plus haut; mais, méprisant les difficultés et repoussant tout doute, il faut qu'elle se soumette à la Foi, persuadée que celle-ci ne propose rien à la croyance et à la pratique des hommes qu'elle n'ait reçu de Dieu.

« On voit aussi par là combien est grande l'erreur de ceux qui, abusant de la *raison*, et traitant les oracles divins comme une œuvre de l'homme, osent les expliquer à leur gré et les interpréter témérairement, quand Dieu lui-même a établi une *autorité vivante* pour enseigner et maintenir le vrai et légitime

sens de sa céleste *révélation* et pour terminer par un jugement *infaillible* toutes les controverses en matière de foi et de mœurs, afin que les fidèles ne tournent pas à tout vent de doctrine, entraînés dans les piéges de l'erreur par la perversité des hommes. Or cette autorité vivante et infaillible n'existe que dans cette Église que le Seigneur Christ a bâtie sur Pierre, chef, prince et pasteur de toute l'Église, et à qui il a promis une foi toujours infaillible; Église qui a toujours vu les pontifes légitimes se succéder sans interruption depuis Pierre sur sa chaire, comme héritiers et défenseurs de sa doctrine, de sa dignité, de son honneur et de sa puissance. « Et « parce que là où est Pierre, là est l'Église, et parce que « Pierre parle toujours par le pontife romain, qu'il vit tou- « jours dans ses successeurs, juge par eux, et offre la vérité « de la foi à ceux qui la cherchent, il est nécessaire d'en- « tendre les divins oracles dans le sens qu'a retenu et retient « cette chaire romaine du bienheureux Pierre, laquelle, mère « et maîtresse de toutes les Eglises, a toujours conservé pure et « inviolable la foi reçue du Seigneur Christ, et l'a enseignée « aux fidèles, offrant à tous le chemin du salut et l'ensei- « gnement d'une vérité exempte de corruption. Là est cette « église principale d'où sort l'unité du sacerdoce, là est cette « métropole de la piété dans laquelle se trouve la pleine et « parfaite solidité de la religion chrétienne, dans laquelle a « toujours subsisté dans sa force la primauté de la chaire « apostolique, à laquelle, à cause de sa prééminence, toute « l'Église, c'est-à-dire les fidèles, quelque part qu'ils se trou- « vent, doivent recourir, et avec laquelle quiconque refuse de « recueillir, est par là même convaincu de dissiper. » (Saint Cyprien, *Epist. LV, ad Cornel. Pontif.*)

« Nous donc, qu'un impénétrable jugement de Dieu a placé sur cette chaire de vérité, Nous faisons de vives instances dans le Seigneur à votre éminente piété, vénérables Frères, pour que vous travailliez avec toute l'ardeur du zèle à prémunir et exhorter les fidèles confiés à vos soins, afin qu'affermis dans ces principes, ils ne se laissent pas tromper et entraîner dans l'erreur par ces hommes qui, livrés à des passions détestables, et sous prétexte de favoriser le *progrès humain*, mettent tout en œuvre pour détruire la foi, la soumettre, ainsi que la *parole divine*, par un renversement impie, à la *raison*, et ne craignent pas d'outrager ainsi le Dieu qui, dans son infinie

bonté, a daigné, par sa céleste religion, ouvrir aux hommes la route du bonheur et du salut.

« Déjà vous connaissez, vénérables Frères, les autres monstrueuses erreurs et les artifices par lesquels les enfants de ce siècle font une guerre si acharnée à la religion catholique, à la divine autorité de l'Eglise, à ses lois, en s'efforçant de fouler aux pieds les droits de la puissance soit ecclésiastique, soit civile. Tel est le but des coupables manœuvres contre cette chaire romaine du bienheureux Pierre, sur laquelle le Christ a établi le fondement inexpugnable de son Eglise. Tel est le but de ces sectes secrètes, vomies du sein des ténèbres pour la ruine de la religion et des Etats, sectes déjà plusieurs fois frappées d'anathème par les pontifes romains nos prédécesseurs, dans leurs lettres apostoliques, lesquelles, par la plénitude de notre puissance apostolique, Nous confirmons, voulant qu'elles soient observées avec un grand soin. Tel est le but de ces insidieuses *sociétés bibliques* qui, renouvelant l'ancien artifice des hérétiques, ne cessent de répandre, à un très-grand nombre d'exemplaires et à grands frais, les livres des divines Ecritures traduits, contre les très-saintes règles de l'Eglise, dans toutes les langues vulgaires, et souvent expliqués dans un sens pervers. Ces livres sont offerts gratuitement à toute sorte de personnes, même aux plus ignorants, afin que tous, rejetant la divine tradition, la doctrine des Pères et l'autorité de l'Eglise catholique, entendent les oracles divins selon leur *jugement particulier*, en pervertissent le sens, et tombent ainsi dans les plus grandes erreurs. Grégoire XVI, de glorieuse mémoire, à qui Nous avons succédé malgré notre indignité, suivant en cela l'exemple de ses prédécesseurs, a réprouvé ces sociétés par ses *lettres apostoliques*, et Nous voulons aussi qu'elles soient condamnées.

« Tel est le but de cet épouvantable système d'indifférence pour toute religion, système absolument opposé aux lumières de la raison elle même, et à l'aide duquel les apôtres de l'erreur, ôtant toute distinction entre la vertu et le vice, la vérité et l'erreur, l'honnêteté et la turpitude, prétendent que les hommes peuvent obtenir le salut éternel dans quelque religion que ce soit, comme s'il pouvait jamais y avoir accord entre la justice et l'iniquité, entre la lumière et les ténèbres, entre le Christ et Bélial.

« Tel est le but de cette infâme conjuration contre le sacré

célibat des clercs, laquelle, ô douleur ! trouve faveur même chez quelques ecclésiastiques qui, misérablement oublieux de leur propre dignité, cèdent lâchement aux attraits des voluptés.

« Tel est le but de *cette perverse manière d'enseigner surtout les sciences philosophiques*, laquelle trompe déplorablement une jeunesse inexpérimentée, la corrompt et lui verse le fiel du dragon dans la coupe de Babylone.

« Tel est le but de l'exécrable doctrine dite du communisme, doctrine totalement contraire au droit naturel lui-même, et qui ne pourrait s'établir sans que les droits, les intérêts, les propriétés de tous, et la société humaine elle-même fussent renversés de fond en comble.

« Tel est le but des menées profondément ténébreuses de ceux qui, cachant la rapacité du loup sous la peau de brebis, s'insinuent adroitement dans les esprits, les séduisent par les dehors d'une piété plus élevée, d'une vertu plus sévère, les enchaînent doucement, les tuent dans l'ombre, détournent les hommes de toute pratique religieuse, égorgent et mettent en pièces les ouailles du Seigneur.

« C'est là, enfin pour ne rien dire d'une foule d'autres choses qui vous sont assez connues, c'est là que tend cette peste effroyable de livres et de libelles qui surgissent de toutes parts pour enseigner le mal ; livres habilement écrits, pleins de fourberie et d'artifice, et qui répandus en tous lieux à grands frais, pour la ruine du peuple chrétien, disséminent partout des doctrines empoisonnées, pervertissent les esprits et les cœurs, surtout des ignorants, et causent à la religion un mal immense.

« Au milieu de ce déluge général des erreurs et de cette licence effrénée dans les pensées, dans les discours, dans les écrits, les mœurs se perdent, la très-sainte religion du Christ est méprisée, la majesté du culte divin méconnue, la puissance de ce siége apostolique est vivement assaillie, l'autorité de l'Eglise est attaquée et réduite en une honteuse servitude, les droits des évêques sont foulés aux pieds, la sainteté du mariage est violée, tous les pouvoirs sont ébranlés ; ces maux et tant d'autres qui pèsent sur la société, soit chrétienne, soit civile, nous obligent, vénérables Frères, à confondre nos larmes avec les vôtres... »

IX. Bref de S. S. Pie IX *adressé à Monseigneur l'Archevêque de Cologne, condamnant de nouveau l'Hermésianisme, et recommandant de ne point laisser glisser les erreurs philosophiques dans les cours de théologie.* 25 juillet 1847.

« C'est avec une grande surprise que Nous avons appris récemment, vénérable Frère, que dans vos contrées quelques partisans de la *doctrine d'Hermès*, abusant indignement de la lettre encyclique que Nous avons adressée, sous la date du 9 novembre de l'année dernière, à tous nos vénérables Frères les Evêques, et dénaturant avec témérité le sens de nos paroles concernant *la raison humaine et la révélation divine* par une interprétation fausse et absurde, ont poussé l'impudence jusqu'à prétendre que la doctrine d'Hermès avait été sanctionnée, approuvée par Nous, et qu'ils ne rougissent point de publier dans leurs écrits, de répandre parmi le peuple cette invention monstrueuse de leur imagination, à l'effet de tromper plus facilement les gens imprudents et inexpérimentés. Pour cette raison, fortement préoccupé du salut des fidèles et animé du désir de réprimer la conduite frauduleuse et les efforts des partisans d'Hermès, Nous vous adressons sans tarder, vénérable Frère, la présente lettre par laquelle non-seulement Nous confirmons tous les actes accomplis avec prudence et sagesse par notre prédécesseur Grégoire XVI, de glorieuse mémoire, contre les livres d'Hermès, en particulier sa lettre apostolique donnée le 25 septembre 1835, sous l'anneau du pêcheur et commençant par ces mots : *Dum acerbissimus;* ainsi que le décret explicatif qu'a publié par ses ordres, le 7 janvier 1836, la congrégation de l'Index, mais encore rejetons et condamnons de nouveau, en vertu de notre pouvoir apostolique, les *ouvrages dudit Hermès*, qui y sont indiqués, partout et dans quelque langue et dans quelque édition qu'ils paraissent.

« Nous vous chargeons de publier cette lettre, afin que tous connaissent et évitent soigneusement la tromperie de ces partisans d'Hermès. Vénérable Frère, Nous faisons appel, selon le devoir de notre souverain apostolat, à votre fidélité et à votre vigilance bien éprouvée, et Nous vous engageons à aviser avec les plus grands efforts et avec la plus vive sollicitude à ce que les professeurs, des sciences supérieures surtout, ensei

gnent une doctrine pure et saine, exempte non-seulement des erreurs d'Hermès, mais encore des dangers de toute autre opinion erronée, et qu'ils combattent avec le zèle le plus ardent les erreurs qui s'élèvent de nos jours, et qui émanant des principes d'une fausse philosophie, pourraient, Nous le craignons, se glisser quelque part dans les cours de théologie. Nous ne cessons, au reste, de prier ardemment, et dans l'humilité de notre cœur, le Père de toute lumière et de toute miséricorde d'éclairer de sa grâce divine ceux qui vivent dans l'ignorance et l'erreur, et de les rappeler à la voie qui conduit au salut.

« Persuadé, vénérable Frère, que vous répondrez de la manière la plus complète à notre sollicitude, Nous saisissons avec plaisir cette occasion de vous exprimer et vous confirmer de nouveau la bienveillance particulière que Nous vous portons; Nous voulons aussi que la preuve de celle-ci soit la bénédiction apostolique que Nous vous donnons avec amour et du plus profond de notre cœur, à vous, vénérable Frère, ainsi qu'à tous les fidèles, tant ecclésiastiques que laïques, auxquels vous êtes préposé, et Nous vous souhaitons toute sorte de prospérités. »

X. Encyclique *adressée à tous les Cardinaux, Archevêques et Évêques de France, par notre Saint Père le Pape Pie IX.* 21 mars 1853.

« Au milieu des angoisses multipliées dont Nous sommes accablé de toutes parts dans le soin de toutes les Églises qui Nous a été confié, malgré notre indignité, par un dessein impénétrable de la divine Providence, et en ces temps si durs, où le nombre est trop grand de ceux dont l'Apôtre a dit : « Ils ne « supportent plus les saines doctrines, mais se donnant une « foule de maîtres selon leurs désirs, ils éloignent leurs oreilles « de la vérité, et se rapprochent des séducteurs pour leur « propre perte, tombant dans l'erreur et y faisant tomber les « autres, »

« Nous éprouvons la plus grande joie lorsque Nous tournons nos yeux et notre esprit vers cette nation française, illustre à tant de titres et qui a glorieusement mérité de Nous. C'est avec une souveraine consolation pour notre cœur paternel que Nous voyons dans cette nation, par la grâce de Dieu, la

religion catholique et sa doctrine salutaire croître de jour en jour, fleurir et dominer, et avec quel soin et quel zèle, vous, nos chers Fils et vénérables Frères, appelés à partager notre sollicitude, vous vous efforcez de remplir votre ministère, et de veiller à la sûreté et au salut du cher troupeau dont vous avez la garde. Cette consolation est encore singulièrement augmentée par les lettres si respectueuses que vous Nous écrivez, et qui Nous font de plus en plus connaître avec quelle piété filiale, avec quel amour, avec quelle ardeur, vous vous glorifiez d'être dévoués à Nous et à cette Chaire de Saint-Pierre, centre de la vérité catholique et de l'unité, chef, mère et maîtresse de toutes les églises, à laquelle toute obéissance et tout honneur sont dus, à laquelle, à cause de sa primauté, il faut que toute église s'unisse, toute église, c'est-à-dire, les fidèles qui sont sur tous les points de la terre.

Nous n'éprouvons pas une moindre satisfaction de savoir que, vous rappelant sans cesse vos graves fonctions épiscopales et vos devoirs, vous déployez tous vos soins de pasteurs et toute votre vigilance, afin que les prêtres de vos diocèses, marchant chaque jour plus dignement dans les voies de leur vocation, donnent au peuple l'exemple de toutes les vertus et accomplissent exactement la charge de leur ministère ; afin que les fidèles qui vous sont confiés, chaque jour, nourris plus abondamment des paroles de la foi et confirmés par l'abondance des grâces, croissent dans la science de Dieu et s'affermissent dans la voie qui conduit à la vie, et afin que les malheureux qui errent rentrent dans le chemin du salut.

« Nous savons, et c'est encore pour notre cœur une douce consolation, avec quel empressement, accueillant nos désirs et nos avis, vous vous appliquez à tenir des Conciles provinciaux, afin de garder intact et pur dans vos diocèses le dépôt de la foi, afin de transmettre sa sainte doctrine, d'augmenter l'honneur du culte divin, de fortifier l'institution et la discipline du clergé, de promouvoir et d'affermir partout, par un heureux progrès, l'honnêteté des mœurs, la vertu, la religion, la piété.

« Nous éprouvons aussi une vive joie de voir que dans un grand nombre de vos diocèses, où des circonstances particulières n'y mettent pas obstacle, la liturgie de l'Eglise romaine a été rétablie, selon nos désirs, grâce à votre zèle empressé. Ce rétablissement Nous a été d'autant plus agréable, que Nous

savions que, dans beaucoup de diocèses de France, à cause de la vicissitude des temps, on n'avait pas gardé ce que notre saint prédécesseur Pie V avait prescrit, avec prudence et sagesse, dans ses lettres apostoliques du 7 des Ides de juillet 1568, commençant ainsi : *Quod à nobis postulat.*

« Mais en vous rappelant toutes ces choses, au grand bonheur de notre âme et à la louange de votre ordre, bien-aimés Fils et vénérables Frères, Nous ne pouvons néanmoins dissimuler la grande tristesse et la peine qui Nous accable en ce moment, lorsque Nous voyons quelles dissensions l'antique ennemi s'efforce d'exciter parmi vous, pour ébranler et affaiblir la concorde de vos esprits. C'est pourquoi remplissant le devoir de notre ministère apostolique, avec cette profonde charité que Nous avons pour vous et pour ce peuple fidèle, Nous vous écrivons ces lettres dans lesquelles Nous Nous adressons à vous bien-aimés Fils et vénérables Frères, et en même temps Nous vous avertissons, Nous vous exhortons et vous supplions de repousser avec la vertu qui vous distingue et de faire disparaître entièrement toutes les dissensions que ce vieil ennemi s'efforce d'exciter, vous rapprochant, vous serrant dans les liens de la charité, unanimes dans vos sentiments, et vous efforçant avec toute humilité et douceur de garder en toutes choses l'unité d'esprit dans le lien de la paix. Par cette sagesse, vous montrerez que chacun de vous sait combien la concorde sacerdotale et fidèle des esprits, des volontés et des sentiments est nécessaire, et sert à la prospérité de l'Église et au salut éternel des hommes.

« Et si jamais vous avez dû entretenir parmi vous cette concorde des esprits et des volontés, c'est aujourd'hui surtout que, par la volonté de notre très-cher Fils en Jésus-Christ, Napoléon, empereur des Français, et par les soins de son gouvernement, l'Église catholique jouit chez vous d'une paix, d'une tranquillité, d'une protection entière. Cet heureux état de choses dans cet empire et la condition des temps doivent vous exciter plus vivement à vous unir dans le même esprit de conduite, dans les mêmes moyens, afin que la divine religion de Jésus-Christ, sa doctrine, la pureté des mœurs, la piété poussent, partout en France, de profondes racines, qu'on y procure chaque jour davantage la parfaite et pure éducation de la jeunesse, et que par là soient arrêtées et brisées ces tentatives hostiles qui déjà se manifestent, par les menées de ceux

qui furent et sont encore les ennemis constants de l'Église de Jésus-Christ.

« C'est pourquoi, bien-aimés Fils et vénérables Frères, Nous demandons de plus en plus et avec toute l'insisfance possible, que dans la cause de l'Église, dans la défense de sa sainte doctrine et de sa liberté, et dans l'accomplissement de tous les autres devoirs de votre charge épiscopale, vous n'ayez rien plus à cœur que de montrer entre vous une union parfaite, que d'être unis dans les mêmes pensées et les mêmes sentiments, Nous consultant en toute confiance, Nous et ce Siége Apostolique, dans les questions de tout genre qui peuvent s'élever, afin de prévenir ainsi toute espèce de dissentiment.

« Et, avant tout, comprenez jusqu'à quel point une bonne direction du clergé intéresse la prospérité de la religion et de la société, afin que vous ne cessiez pas, dans une parfaite union d'esprit, de porter sur une affaire de si grande importance vos soins et vos réflexions. Continuez, comme vous le faites, de ne rien épargner, pour que les jeunes élèves soient formés de bonne heure dans vos séminaires à toute vertu, à la piété, à l'esprit ecclésiastique, pour qu'ils grandissent dans l'humilité, sans laquelle nous ne pouvons jamais plaire à Dieu, pour qu'ils soient profondément instruits et avec tant de vigilance des lettres humaines et des sciences plus sévères, surtout des sciences sacrées, qu'ils puissent, sans être exposés à aucun péril d'erreur, non-seulement apprendre la véritable élégance du langage et du style, la véritable éloquence soit dans les ouvrages si remplis de sagesse des saints Pères, soit dans les auteurs païens les plus célèbres purifiés de toute souillure, mais encore et surtout acquérir la science parfaite et solide des doctrines théologiques, de l'histoire ecclésiastique et des sacrés canons, puisée dans les auteurs approuvés par le Saint-Siége. Ainsi cet illustre clergé de France, où brillent tant d'hommes distingués par leur génie, leur piété, leur science, leur esprit ecclésiastique et leur respectueuse soumission au Siége Apostolique, abondera de plus en plus en ouvriers courageux et habiles, qui, ornés de toutes les vertus, fortifiés par le secours d'une science salutaire, pourront dans la suite des temps vous aider à cultiver la vigne du Seigneur, répondre aux contradicteurs, et non-seulement affermir les fidèles de France dans notre très-

sainte religion, mais encore propager cette religion dans les saintes expéditions chez les nations lointaines et infidèles, comme ce même clergé l'a fait jusqu'ici, à la grande gloire de son nom, pour le bien de la religion, et pour le salut des âmes.

« Vous êtes comme Nous pénétrés de douleur à la vue de tant de livres, de libelles, de brochures, de journaux empoisonnés, que répand sans relâche de toutes parts et avec fureur l'ennemi de Dieu et des hommes, pour corrompre les mœurs, renverser les fondements de la foi et ruiner tous les dogmes de notre sainte Religion ; ne cessez donc jamais, bien-aimés Fils et vénérables Frères, d'employer toute votre sollicitude et toute votre vigilance épiscopale pour éloigner unanimement, avec le plus grand zèle, le troupeau confié à vos soins de ces pâturages pestilentiels ; ne cessez jamais de l'instruire, de le défendre, de le fortifier contre cet amas d'erreurs par des avertissements et par des écrits opportuns et salutaires.

« Et, ici, Nous ne pouvons Nous empêcher de vous rappeler les avis et les conseils par lesquels, il y a quatre ans, Nous excitions ardemment les évêques de tout l'univers catholique à ne rien négliger pour engager les hommes éminents par le talent et la saine doctrine, à publier des écrits propres à éclairer les esprits et à dissiper les ténèbres des erreurs qui se propagent. C'est pourquoi, en vous efforçant d'éloigner des fidèles commis à votre sollicitude le poison mortel des mauvais livres et des mauvais journaux, veuillez aussi, Nous vous le demandons avec instance, favoriser de toute votre bienveillance et de toute votre prédilection les hommes qui, animés de l'esprit catholique, et versés dans les lettres et dans les sciences, consacrent leurs veilles à écrire et à publier des livres et des journaux pour que la doctrine catholique soit propagée et défendue, pour que les vénérables droits de ce Saint-Siége et ses enseignements aient toute leur force, pour que les opinions et les sentiments contraires à ce Saint-Siége et à son autorité disparaissent, pour que l'obscurité des erreurs soit chassée et que les intelligences soient inondées de la douce lumière de la vérité.

« Votre charité et votre sollicitude épiscopale devront donc exciter l'ardeur de ces écrivains catholiques animés d'un bon esprit, afin qu'ils continuent à défendre la cause de la vérité catholique avec un soin attentif et avec savoir; que si, dans

leurs écrits, il leur arrive de manquer en quelque chose, vous devrez les avertir avec des paroles paternelles et avec prudence.

« Au surplus, votre sagesse n'ignore pas que les ennemis les plus acharnés de la religion catholique ont toujours dirigé, quoique vainement, la guerre la plus violente contre cette Chaire du bienheureux Prince des Apôtres, sachant fort bien que la religion elle-même ne pourra jamais ni tomber, ni chanceler, tant que demeurera debout cette Chaire fondée sur la pierre, *dont ne triomphent jamais les portes superbes de l'enfer*, et dans laquelle est entière et parfaite *la solidité de la religion chrétienne*. C'est pourquoi, Fils bien-aimés et vénérables Frères, Nous vous le demandons de tout notre pouvoir, conformément à la grandeur de votre foi dans l'Église et à l'ardeur de votre piété pour cette Chaire de Pierre, ne cessez jamais d'appliquer d'un seul cœur et d'un seul esprit tous vos soins, toute votre vigilance, tous vos travaux à ce point surtout, de sorte que les populations fidèles de la France, évitant les erreurs et les piéges que leur tendent des hommes perfides, se fassent gloire d'adhérer fermement et avec constance à ce Siége Apostolique par un amour et un dévouement chaque jour plus filial, et de lui obéir, comme il est juste, avec le plus grand respect. Dans toute l'ardeur de votre vigilance épiscopale, ne négligez donc jamais rien, ni en action, ni en paroles, afin de redoubler de plus en plus l'amour et la vénération des fidèles pour ce Saint-Siége, et afin qu'ils reçoivent et qu'ils accomplissent avec la plus parfaite obéissance tout ce que ce Saint-Siége enseigne, établit et décrète.

« Ici, Nous ne pouvons nous empêcher de vous exprimer la grande douleur que Nous avons éprouvée lorsque, parmi d'autres mauvais écrits dernièrement publiés en France, il Nous est parvenu un mémoire écrit en langue française, imprimé à Paris, et intitulé : *Sur la situation présente de l'Église gallicane, relativement au droit coutumier*, dont l'auteur est complétement en opposition avec ce que nous vous recommandons et inculquons si ardemment. Nous avons envoyé ce mémoire à notre Congrégation de l'Index, afin qu'elle le réprouve et le condamne.

« Avant de terminer cette lettre, bien-aimés Fils et vénérables Frères, nous vous exprimons de nouveau combien Nous désirons que vous rejetiez toutes ces discussions et toutes ces

controverses, qui, vous le savez, troublent la paix, blessent la charité, fournissent aux ennemis de l'Eglise des armes avec lesquelles ils la tourmentent et la combattent. Ayez donc surtout à cœur de garder la paix entre vous et de la maintenir entre tous, vous rappelant sérieusement que vous remplissez une mission au nom de Celui qui n'est pas un Dieu de dissension, mais un Dieu de paix, qui n'a jamais cessé de recommander et d'ordonner à ses disciples la paix, et de la mettre au-dessus de tout. Et en vérité le Christ, comme chacun de vous le sait, « a mis tous les dons et les récompenses de sa promesse « dans la conservation de la paix. Si nous sommes héritiers « du Christ, demeurons dans la paix du Christ; si nous « sommes enfants de Dieu, nous devons être pacifiques. Les « enfants de Dieu doivent être pacifiques, doux de cœur, sim- « ples dans leurs paroles, unis d'affection, fidèlement attachés « entre eux par les liens de la concorde. »

« La connaissance et l'assurance que Nous avons de votre vertu, de votre religion et de votre piété ne Nous permettent pas de douter que vous, bien-aimés Fils et vénérables Frères, vous n'acquiesciez de tout cœur à ces paternels avis, à ces désirs et à ces demandes que nous vous adressons ; que vous ne vouliez détruire jusqu'à la racine tous germes de dissension et combler ainsi Notre joie, vous supportant les uns les autres en charité et avec patience, unis et travaillant avec accord à la foi de l'Évangile, continuant avec un zèle toujours plus vif à faire sentinelle auprès du troupeau confié à votre sollicitude, accomplissant avec soin toutes les fonctions de votre lourde charge jusqu'à la consommation des saints dans l'édification du corps de Jésus-Christ. Soyez bien persuadés que rien ne nous est plus agréable ni plus à cœur que de faire tout ce que Nous saurons pouvoir servir à votre avantage et à celui des fidèles. Néanmoins dans l'humilité de Notre cœur, Nous prions Dieu et Nous lui demandons de répandre sur vous avec faveur l'abondance des grâces célestes, de bénir votre travail et vos soins de pasteurs, afin que les fidèles confiés à votre vigilance marchent de plus en plus agréables à Dieu en toutes choses, fructifiant chaque jour en toute sorte de bonnes œuvres. En présage de cette divine protection et en témoignage de l'ardente charité avec laquelle Nous vous embrassons dans le Seigneur, Nous vous donnons avec amour et du fond du cœur la bénédiction apostolique à vous nos chers Fils et véné-

rables Frères, à tout le clergé et aux fidèles laïques de vos églises.

XI. *Propositions condamnant le rationalisme, approuvées par décret de la Congrégation de l'Index en date du* 16 juin 1855.

« I. Quoique la Foi soit au-dessus de la Raison, il ne peut jamais exister entre elles aucune opposition, aucune contradiction, puisque toutes les deux viennent de la même source immuable de la vérité, du Dieu très-bon et très-grand, et qu'ainsi elles se prêtent un mutuel secours (*Encyclique* de Pie IX, du 9 novembre 1845).

« II. Le raisonnement peut prouver avec certitude l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme, la liberté de l'homme. La Foi est postérieure à la Révélation ; on ne peut donc pas convenablement l'alléguer pour prouver l'existence de Dieu contre l'athée, pour prouver la spiritualité et la liberté de l'âme raisonnable contre un sectateur du naturalisme et du fatalisme (Proposition souscrite par M. Bautain, le 8 septembre 1840).

« III. L'usage de la Raison précède la Foi et y conduit l'homme, par le secours de la révélation et de la grâce (Proposition souscrite par M. Bautain, le 8 septembre 1840).

« IV. La méthode dont se sont servis saint Thomas, saint Bonaventure et les autres scolastiques après eux, ne conduit point au rationalisme, et n'a point été cause de ce que, dans les écoles contemporaines, la philosophie est tombée dans le rationalisme et le panthéisme. En conséquence, il n'est pas permis de faire un crime à ces docteurs et à ces maîtres de s'être servis de cette méthode, surtout en présence de l'approbation ou au moins du silence de l'Eglise (Proposition contraire à diverses propositions de M. Bonnetty, dans ses *Annales de Philosophie chrétienne.* Ce savant publiciste n'a pas hésité un instant à se soumettre. « J'adhère volontiers, a-t-il dit, de cœur et d'âme aux susdites propositions. Paris, 12 juillet 1855. »)

XII. *Les quinze propositions formulées par M. l'abbé* Branchereau, *pour exposer l'ontologisme, et réprouvées à Rome* en 1862.

« I. Il y a dans la pensée deux choses qu'il faut essentiellement distinguer : le sujet pensant et l'objet pensé.

« II. L'objet pensé est de nouveau double, l'être simplement et l'être selon quelque chose.

« III. Par l'être simplement, nous comprenons l'Être réel, concret et infiniment parfait, et par conséquent essentiellement distinct de l'être en général, lequel n'est rien autre chose qu'une abstraction de l'esprit; en un mot l'être simplement est Dieu.

« IV. L'être simplement est nécessairement existant; mais les êtres selon quelque chose peuvent être conçus, soit dans l'état d'existence, soit dans l'état de pure possibilité.

« V. Les êtres selon quelque chose, considérés dans l'état de possibilité, sont quelque chose d'éternel et de nécessaire; mais dans l'état d'existence, ils sont quelque chose de temporel et de contingent.

« VI. La réalité éternelle et nécessaire des êtres en tant que possibles, comme elle n'existe pas en soi, doit être contenue dans l'être nécessaire, c'est-à-dire en Dieu. Cette réalité s'appelle essence métaphysique.

« VII. Les essences ne peuvent donc être autre chose que les idées divines, ou archétypes, selon la forme desquelles Dieu produit toutes choses.

« VIII. Les essences métaphysiques, qui peuvent être actualisées en un nombre indéfini d'individus, constituent la réalité objective des idées universelles.

« IX. L'actuation des essences a lieu par la création, par laquelle Dieu fait passer quelque être de la possibilité à l'existence, non point en communiquant son être, mais en tirant du néant selon la forme de l'archétype contenu en lui-même.

« X. Donc les choses créées ne peuvent en aucun sens être dites Dieu, ni avoir en soi quelque chose de l'Être divin.

« XI. Les réalités autant qu'elles affectent intelligiblement l'esprit, sont appelées idées; c'est pourquoi les idées, relativement à notre intellect, sont quelque chose d'objectif; mais l'opération par laquelle nous les saisissons, c'est ce qui constitue la perception idéale.

« XII. Dès le premier moment de son existence, l'esprit jouit de la perception idéale, non point réfléchie, mais directe.

« XIII. Au nombre des vérités intelligibles, que nous saisissons idéalement, il faut surtout placer Dieu, dont la connais-

sance intellective, quoique essentiellement distincte de l'intuition des bienheureux, n'a pas pour terme une image représentative, mais Dieu lui-même.

« XIV. Nous saisissons dans l'intellect divin les essences métaphysiques des choses, qui sont connues de nous ; mais leur actualité nous est connue par le concept de sa puissance créatrice, qui appartient à Dieu.

« XV. Nous ne saisissons idéalement les choses créées, ni en Dieu, ni en elles-mêmes ; voici comment a lieu leur connaissance : 1° nous connaissons notre âme par le sens intime ou par la conscience ; 2° et les choses créées, distinctes de l'âme, par un jugement invincible fondé sur la véracité de Dieu, par lequel jugement nous affirmons qu'une essence a été actualisée par la création. »

XIII. Lettres apostoliques de S. S. Pie IX *à Monseigneur l'Archevêque de Cologne, indiquant les principales erreurs qui se trouvent dans les écrits de l'abbé Gunther.* 15 *juin* 1857.

« C'est avec une grande joie que Nous avons vu votre zèle et votre sollicitude pastorale pour la défense de la foi catholique, qui Nous sont si connus, se manifester encore dans la lettre que vous Nous avez adressée le 16 avril dernier, à propos du décret pontifical sanctionné par notre autorité et publié par notre Congrégation de l'Index, le 8 janvier de cette année, qui proscrit les ouvrages de notre bien-aimé fils le prêtre Antoine Gunther.

« Fidèle aux devoirs de notre ministère apostolique, et ne négligeant rien, ne reculant devant aucun travail pour que le dépôt de la foi qui Nous a été divinement confié soit inviolablement gardé dans son intégrité, dès que Nous eûmes appris de plusieurs de nos vénérables Frères les évêques les plus distingués d'Allemagne, qu'on trouvait dans les livres de Gunther bien des choses, à leur jugement, dangereuses pour la pureté de la foi et de la vérité catholique, Nous ordonnâmes aussitôt à la Congrégation susdite de procéder selon les règles établies à l'examen et à la discussion sérieuse et approfondie des ouvrages de cet auteur, et de Nous soumettre tout ce qu'elle aurait fait à ce sujet. Se conformant à nos ordres, la Congrégation mit le plus grand soin à remplir exactement et en conscience, dans une affaire si grave et si importante, les

devoirs de la mission qui lui est imposée. Elle ne négligea rien de ce qui pouvait lui faire connaître et apprécier par un examen scrupuleux la doctrine de Gunther, et elle arriva ainsi à s'assurer que les livres de Gunther contiennent beaucoup de choses tout à fait dignes d'être improuvées et condamnées comme entièrement contraires à la doctrine de l'Eglise catholique. Puis, tout ayant été par Nous mûrement pesé, la même Congrégation publia, sous la sanction de notre autorité suprême, *le décret* que vous connaissez, et par lequel les ouvrages de Gunther sont prohibés et interdits.

« Ce décret, ainsi revêtu de la sanction de notre autorité et publié par nos ordres, devait pleinement suffire pour que la question entière fût regardée comme complétement décidée et pour que tous ceux qui se glorifient du nom de catholiques comprissent parfaitement qu'ils lui doivent une entière obéissance, et qu'il n'est désormais permis à personne de tenir pour pure la doctrine contenue dans les livres de Gunther, de soutenir, de défendre cette doctrine, de lire ou de retenir ces livres, à moins d'en avoir obtenu la permission. Personne ne pouvait se croire exempt de ce devoir de soumission et d'obéissance, sous ce prétexte que dans le décret aucune proposition en particulier ne se trouve notée ou qu'aucune censure certaine et déterminée n'y est énoncée. Le décret vaut par lui-même, et personne ne peut se croire permis de s'écarter en quoi que ce soit de ce que Nous avons approuvé. Mais ceux-là se trompent beaucoup qui veulent voir la cause de cette généralité de la prohibition dans ce fait supposé, que la Congrégation n'aurait trouvé dans les ouvrages de Gunther aucune proposition, aucune opinion qui, prise en particulier, fût digne de censure. Nous avons eu la douleur de nous assurer que dans ces ouvrages domine largement le *système du rationalisme*, système si pernicieux et si souvent condamné par ce Siége apostolique; qu'entre autres choses, on y en trouve beaucoup qui s'éloignent singulièrement de la foi catholique et de toute explication orthodoxe *sur l'unité de la substance divine en trois personnes distinctes et éternelles;* qu'on n'y rencontre ni plus de vérité, ni plus d'exactitude dans ce qu'on y enseigne *sur le mystère du Verbe incarné et de l'unité de la Personne divine du Verbe en deux natures divine et humaine ;* que ces livres portent atteinte au dogme et à la doctrine catholique sur l'*homme*, qui est composé du corps et

de l'âme, et de telle sorte que l'âme raisonnable est par elle-même immédiatement la véritable forme du corps ; qu'ils formulent des enseignements tout à fait contraires à la doctrine catholique *sur la suprême liberté de Dieu, pleinement exempte de toute nécessité dans la création ;* et enfin, ce qui mérite par-dessus tout d'être réprouvé et condamné, que, dans ces écrits de Gunther, on attribue témérairement *le droit de l'enseignement à la raison humaine et à la philosophie*, qui, dans les choses de la religion, ne doivent pas dominer, mais être tout à fait dans la dépendance, bouleversant ainsi tout ce qui doit demeurer inébranlable, soit sur la distinction entre la *science et la foi*, soit sur la perpétuelle immutabilité *de la foi*, qui est toujours une, toujours la même, tandis que la *philosophie et les sciences humaines ne sont ni toujours d'accord avec elles-mêmes, ni à l'abri des nombreuses variétés de l'erreur*. Ajoutons que dans ces livres on ne garde point envers les saints Pères tout le respect que les canons des Conciles commandent, et que méritent à tous égards ces lumières éclatantes de l'Église, et qu'on ne s'y abstient point, *envers les écoles catholiques, de ces outrages* que notre prédécesseur Pie VI, d'illustre mémoire, a solennellement condamnés. Nous n'omettrons pas non plus de remarquer que dans les livres de Gunther est violée au plus haut point *la forme saine du langage*, comme s'il était permis de ne tenir aucun compte des paroles de l'apôtre Paul (*II Tim.* 113) : *Garde la forme des bonnes paroles que tu as entendues de moi dans la foi et la dilection de Jésus-Christ*, ou de celles par lesquelles Augustin nous donne ce grave avertissement : « Nous devons dans notre langage nous conformer à une règle certaine, de peur que la licence des paroles n'engendre une opinion impie sur les choses mêmes que les paroles signifient. »

« Par tout ce qui précède, vous voyez, bien-aimé Fils, avec quel soin, avec quel zèle vous et vos vénérables Frères les évêques, vos suffragants, vous devez veiller à extirper de vos diocèses les *Œuvres de Gunther*, et avec quelle sollicitude vous devez vous appliquer à empêcher que la doctrine contenue dans ces livres, doctrine déjà condamnée, ne soit désormais soutenue et transmise par personne ni en aucune manière dans l'enseignement, soit de la philosophie, soit de la théologie.

« Toutefois, si Nous avons jugé et si Nous jugeons dignes

d'être condamnés les *ouvrages de Gunther*, Nous ne pouvons pas Nous dispenser de vous dire que l'auteur lui-même, Notre bien-aimé fils le prêtre Antoine Gunther, Nous a rempli de consolation par la lettre pleine de respect qu'il Nous a adressée le 10 février dernier, où, rendant son nom à jamais digne de louanges, il proteste dans les termes les plus forts qu'il tient par-dessus toutes choses à obéir à l'autorité suprême de Notre personne et de ce Siége apostolique, et qu'en conséquence, il se soumet humblement au décret promulgué sur ses ouvrages.»

XIV. Lettre encyclique de notre Saint-Père Pie IX, *à tous les Patriarches, Primats, Archevêques et Évêques.* 8 décembre 1854.

« ... Il vous est parfaitement connu, vénérables Frères, qu'aujourd'hui il ne manque pas d'hommes qui, appliquant à la société civile l'impie et absurde principe du *Naturalisme*, comme ils l'appellent, osent enseigner que « la perfection des « gouvernements et le progrès civil demandent impérieusement « que la société humaine soit constituée et gouvernée, sans plus « tenir compte de la religion que si elle n'existait pas, ou du « moins sans faire aucune différence entre la vraie religion et « les fausses. » De plus, contrairement à la doctrine de l'Écriture, de l'Église et des saints Pères, ils ne craignent pas d'affirmer que « le meilleur gouvernement est celui où l'on ne « reconnaît pas au pouvoir l'obligation de réprimer, par la sanc- « tion des peines, les violateurs de la religion catholique, si ce « n'est lorsque la tranquillité publique le demande. » En conséquence de cette idée absolument fausse du gouvernement social, ils n'hésitent pas à favoriser cette opinion erronée, on ne peut plus fatale à l'Église catholique et au salut des âmes, et que notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Grégoire XVI, appelait un *délire*, savoir, que « la liberté de conscience et des « cultes est un droit propre à chaque homme, qui doit être « proclamé et assuré dans tout État bien constitué ; et que les « citoyens ont droit à la pleine liberté de manifester hautement « et publiquement leurs opinions, quelles qu'elles soient, par « parole, par l'impression ou autrement, sans que l'autorité « ecclésiastique ou civile puisse la limiter. » Or, en soutenant ces affirmations téméraires, ils ne pensent pas, ils ne considèrent pas qu'ils prêchent une *liberté de perdition*, et que,

s'il est toujours permis aux opinions humaines d'entrer en conflit, il ne manquera jamais d'hommes qui oseront résister à la vérité et mettre leur confiance dans le verbiage de la sagesse humaine ; or la foi et la sagesse chrétiennes savent d'après l'enseignement de Notre Seigneur Jésus-Christ, combien il leur faut éviter cette vanité très-nuisible.

«Et parce que là où la religion est bannie de la société civile, la doctrine et l'autorité de la révélation divine rejetées, la vraie notion de la justice et du droit humain s'obscurcit et se perd, et la force matérielle prend la place de la justice et du vrai droit, on voit clairement pourquoi certains hommes, ne tenant aucun compte des principes les plus certains de la saine raison, osent publier que « la volonté du peuple, mani-« festée par ce qu'ils appellent l'opinion publique, ou de telle « autre manière, constitue la loi suprême, indépendante de « tout droit divin et humain ; et que dans l'ordre politique « les faits accomplis, par cela même qu'ils sont accomplis, ont « la valeur du droit. »

« Mais qui ne voit, qui ne sent très-bien qu'une société soustraite aux lois de la religion et de la vraie justice ne peut avoir d'autre but que d'amasser, d'accumuler des richesses, et d'autre loi, dans tous ses actes, que l'indomptable désir de satisfaire ses passions et de se procurer des jouissances ? Voilà pourquoi les hommes de ce caractère poursuivent d'une haine cruelle les ordres religieux, sans tenir compte des immenses services rendus par eux à la religion, à la société et aux lettres; pourquoi ils déblatèrent contre eux, en disant qu'ils n'ont aucune raison légitime d'exister, faisant ainsi écho aux calomnies des hérétiques. En effet, comme l'enseignait avec tant de vérité Pie VI, notre prédécesseur, d'heureuse mémoire : « L'abolition des ordres religieux blesse l'état qui « fait profession publique de suivre les conseils évangéliques; « elle blesse une manière de vivre recommandée par l'Eglise « comme conforme à la doctrine des Apôtres; elle outrage, enfin, « les illustres fondateurs d'ordres, que nous vénérons sur nos « autels, qui ne les ont établis que par l'inspiration de Dieu. »

« Ils vont plus loin, et dans leur impiété ils prononcent qu'il faut ôter aux citoyens et à l'Eglise la faculté de donner publiquement l'aumône, et « abolir la loi quià certains jours fériés, « défend les œuvres serviles pour vaquer au culte divin. » Tout cela, sous le faux prétexte que cette faculté et cette loi sont

en opposition avec les principes de la véritable économie publique.

« Non contents de bannir la religion de la société, ils veulent l'exclure de la famille. Enseignant et professant la funeste erreur du *communisme* et du *socialisme*, ils affirment que « la « société domestique ou la famille emprunte toute sa raison « d'être du droit purement civil ; et, en conséquence, que de la « loi civile découlent et dépendent tous les droits des parents « sur les enfants, surtout le droit d'instruction et d'éducation. » Pour ces hommes de mensonge, le but principal de ces maximes impies et de ces machinations, est de soustraire complétement à la salutaire doctrine et à l'influence de l'Église l'instruction et l'éducation de la jeunesse, afin de souiller et de dépraver par les erreurs les plus pernicieuses et par toutes sortes de vices, l'âme tendre et flexible des jeunes gens. »

« En effet, tous ceux qui ont entrepris de bouleverser l'ordre religieux et l'ordre social, et d'anéantir toutes les lois divines et humaines, ont toujours fait conspirer leurs conseils, leur activité et leurs efforts à tromper et à dépraver surtout l'imprévoyante jeunesse, ainsi que Nous l'avons insinué plus haut, parce qu'ils mettent toute leur espérance dans la corruption des jeunes générations. Voilà pourquoi le clergé régulier et séculier, malgré les plus illustres témoignages rendus par l'histoire à ses immenses services dans l'ordre religieux, civil et littéraire, est de leur part l'objet des plus atroces persécutions ; et pourquoi ils disent que « le clergé étant ennemi des « lumières, de la civilisation et du progrès, il faut lui ôter « l'instruction et l'éducation de la jeunesse. »

« Il en est d'autres qui, renouvelant les erreurs funestes et tant de fois condamnées des novateurs, ont l'insigne impudence de dire que la suprême autorité donnée à l'Eglise et à ce Siége apostolique par Notre Seigneur Jésus-Christ est soumise à l'autorité civile, et de nier tous les droits de cette même Eglise et de ce même Siége à l'égard de l'ordre extérieur. Dans le fait, ils ne rougissent pas d'affirmer « que les « lois de l'Eglise n'obligent pas en conscience, à moins qu'elles « ne soient promulguées par le pouvoir civil ; que les actes et « décrets des Pontifes Romains relatifs à la religion et à l'Eglise « ont besoin de la sanction et de l'approbation, ou tout au « moins de l'assentiment du pouvoir civil ; que les constitutions « apostoliques portant condamnation des sociétés secrètes, soit

« qu'on y exige ou non le serment de garder le secret, en frap-
« pant d'anathème leurs adeptes et leurs fauteurs, n'ont aucune
« force dans les pays où le gouvernement civil tolère ces sortes
« d'agrégations; que l'excommunication fulminée par le Con-
« cile de Trente et par les Pontifes Romains contre les envahis-
« seurs et les usurpateurs des droits et des possessions de
« l'Église, repose sur une confusion de l'ordre spirituel et de
« l'ordre civil et politique, et n'a pour but que des intérêts
« mondains; que l'Église ne doit rien décréter qui puisse lier
« la conscience des fidèles relativement à l'usage des biens
« temporels; que l'Église n'a pas le droit de réprimer par des
« peines temporelles les violateurs de ses lois; qu'il est con-
« forme aux principes de la théologie et du droit public de
« conférer et de maintenir au gouvernement civil la propriété
« des biens possédés par l'Église, par les congrégations reli-
« gieuses et par les autres lieux pies. »

« Ils n'ont pas honte de professer hautement et publiquement les axiomes et les principes des hérétiques, source de mille erreurs et de funestes maximes. Ils répètent, en effet, « que la « Puissance ecclésiastique n'est pas, de droit divin, distincte et « indépendante de la puissance civile; et que cette distinction « et cette indépendance ne peuvent exister sans que l'Église « envahisse et usurpe les droits essentiels de la puissance « civile. »

« Nous ne pouvons non plus passer sous silence l'audace de de ceux qui, ne supportant pas la saine doctrine, prétendent que « quant aux jugements du Siége Apostolique, et à « ses décrets ayant pour objet le bien général de l'Église, « ses droits et la discipline, dès qu'ils ne touchent pas aux « dogmes de la foi et des mœurs, on peut refuser de s'y « conformer et de s'y soumettre sans péché, et sans aucun « détriment pour la profession du catholicisme. » Combien une pareille prétention est contraire au dogme catholique de la pleine autorité divinement donnée par Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même au Pontife Romain de paître, de régir et de gouverner l'Église universelle, il n'est personne qui ne le voie clairement et qui ne le comprenne.

« Donc, au milieu de cette perversité d'opinions dépravées, Nous, pénétré du devoir de notre charge apostolique, et plein de sollicitude pour notre sainte Religion, pour la saine doctrine, pour le salut des âmes qui Nous est confié d'En Haut, et

pour le bien même de la société humaine, Nous avons cru devoir élever de nouveau notre voix. En conséquence, toutes et chacune des mauvaises opinions et doctrines signalées en détail dans les présentes Lettres, Nous les réprouvons par Notre Autorité Apostolique, les proscrivons, les condamnons, et Nous voulons et ordonnons que tous les enfants de l'Église catholique les tiennent pour entièrement réprouvées, proscrites et condamnées.

« Outre tout cela, vous savez très-bien, vénérables Frères, qu'aujourd'hui les ennemis de toute vérité et de toute justice, et les adversaires acharnés de notre sainte Religion, au moyen de livres empoisonnés, de brochures et de journaux répandus aux quatre coins du monde, trompent les peuples, mentent méchamment, et disséminent toute autre espèce de doctrines impies. Vous n'ignorez pas non plus qu'à notre époque il en est qui, poussés et excités par l'esprit de Satan, en sont venus à ce degré d'iniquité de nier le Dominateur, Jésus-Christ Notre Seigneur, et de ne pas trembler d'attaquer avec la plus criminelle impudence sa divinité. Ici, Nous ne pouvons Nous empêcher de vous donner, Vénérables Frères, les louanges les plus grandes et les mieux méritées, pour le zèle avec lequel vous avez eu le soin d'élever votre voix épiscopale contre une si grande impiété.

« C'est pourquoi, dans les Lettres présentes, Nous Nous adressons encore une fois à vous avec amour, à vous qui, appelés à partager notre sollicitude, Nous êtes, au milieu de nos grandes douleurs, un sujet de consolation, de joie et d'encouragement par votre religion, par votre piété, et par cet amour, cette foi, ce dévouement admirables avec lesquels vous vous efforcez d'accomplir virilement et soigneusement la charge si grave de votre ministère épiscopal, en union intime et cordiale avec Nous et avec ce Siége Apostolique. En effet, Nous attendons de votre excellent zèle pastoral que, prenant le glaive de l'esprit, qui est la parole de Dieu, et fortifiés dans la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ, vous vous attachiez chaque jour davantage à faire en sorte que, par vos soins redoublés, les fidèles confiés à votre garde « s'abstiennent des mauvaises « herbes que Jésus-Christ ne cultive pas, parce qu'elles n'ont « pas été plantées par son Père. » Ne cessez donc jamais d'inculquer à ces mêmes fidèles que toute vraie félicité découle pour les hommes de notre auguste Religion, de sa doctrine et de sa

pratique, et qu'il est heureux le peuple dont Dieu est le Seigneur. Enseignez « que les royaumes reposent sur le fondement de la foi, et qu'il n'y a rien de si mortel, et qui nous « expose plus à la chute et à tous les dangers, que de croire « qu'il nous suffit du libre arbitre que nous avons reçu en « naissant, sans plus avoir autre chose à demander à Dieu, « c'est-à-dire qu'oubliant notre Auteur, nous osions renier sa « puissance pour nous montrer libres. » Ne négligez pas non plus d'enseigner « que la puissance royale n'est pas uniquement conférée pour le gouvernement de ce monde, mais « par-dessus tout pour la protection de l'Eglise, et que rien « ne peut être plus avantageux et plus glorieux pour les chefs « des États et les rois que de se conformer à ces paroles que « notre très-sage et très-courageux prédécesseur saint Félix « écrivait à l'empereur Zénon, c'est-à-dire de laisser l'Église « catholique se gouverner par ses propres lois, et de ne permettre à personne de mettre obstacle à sa liberté..... Il est « certain, en effet, qu'il est de leur intérêt, toutes les fois « qu'il s'agit des affaires de Dieu, de suivre avec soin l'ordre « qu'il a prescrit, et de subordonner, mais non de préférer la « volonté royale à celle des prêtres du Christ..... »

XV. Syllabus ou Résumé renfermant les principales erreurs de notre temps qui sont signalées dans les allocutions consistoriales, encycliques et autres lettres apostoliques de N. T.-S. P. le Pape Pie IX.

§ I. — *Panthéisme, Naturalisme et Rationalisme absolu.*

« I. Il n'existe aucun Être divin, suprême, parfait dans sa sagesse et sa providence, qui soit distinct de l'universalité des choses ; Dieu est identique à la nature des choses, et par conséquent assujetti aux changements ; Dieu, par cela même, se fait dans l'homme et dans le monde, tous les êtres sont Dieu et ont la propre substance de Dieu. Dieu est ainsi une seule et même chose avec le monde et, par conséquent, l'esprit avec la matière, la nécessité avec la liberté, le vrai avec le faux, le bien avec le mal et le juste avec l'injuste.

« II. On doit nier toute action de Dieu sur les hommes et sur le monde.

« III. La raison humaine, considérée sans aucun rapport à Dieu, est l'unique arbitre du vrai et du faux, du bien et du

mal; elle est à elle-même sa loi; elle suffit par ses forces naturelles pour procurer le bien des hommes et des peuples.

« IV. Toutes les vérités de la religion découlent de la force native de la raison humaine; d'où il suit que la raison est la règle souveraine d'après laquelle l'homme peut et doit acquérir la connaissance de toutes les vérités de toute espèce.

« V. La révélation divine est imparfaite, et par conséquent sujette à un progrès continuel et indéfini, correspondant au développement de la raison humaine.

« VI. La foi du Christ est en opposition avec la raison humaine, et la révélation divine, non-seulement ne sert de rien, mais elle nuit encore à la perfection de l'homme.

« VII. Les prophéties et les miracles exposés et racontés dans les saintes Ecritures sont des fictions poétiques, et les mystères de la foi chrétienne sont le résumé d'investigations philosophiques; dans les livres des deux Testaments sont contenues des inventions mythiques, et Jésus-Christ lui-même est un mythe.

§ II. — *Rationalisme modéré.*

« VIII. Comme la raison humaine est équivalente à la religion elle-même, les sciences théologiques doivent être traitées comme les sciences philosophiques.

« IX. Tous les dogmes de la religion chrétienne sans distinction sont l'objet de la science naturelle ou philosophie; et la raison humaine n'ayant qu'une culture historique, peut, d'après ses principes et ses forces naturelles, parvenir à une vraie connaissance de tous les dogmes, même les plus cachés, pourvu que ces dogmes aient été proposés à la raison comme objet.

« X. Comme autre chose est le philosophe et autre chose la philosophie, celui-là a le droit et le devoir de se soumettre à une autorité dont il s'est démontré à lui-même la réalité; mais la philosophie ne peut ni ne doit se soumettre à aucune autorité.

« XI. L'Église non-seulement ne doit, dans aucun cas, sévir contre la philosophie, mais elle doit tolérer les erreurs de la philosophie et lui abandonner le soin de se corriger elle-même.

« XII. Les décrets du Siége Apostolique et des Congrégations romaines empêchent le libre progrès de la science.

« XIII. La méthode et les principes d'après lesquels les

anciens docteurs scolastiques ont cultivé la théologie, ne sont plus en rapport avec les nécessités de notre temps et les progrès des sciences.

« XIV. On doit s'occuper de philosophie, sans tenir aucun compte de la révélation surnaturelle.

§ III. — *Indifférentisme, Latitudinarisme.*

« XV. Il est libre à chaque homme d'embrasser et de professer la religion qu'il aura réputée vraie d'après la lumière de la raison.

« XVI. Les hommes peuvent trouver le chemin du salut éternel et obtenir ce salut éternel dans le culte de n'importe quelle religion.

« XVII. Tout au moins doit-on avoir bonne confiance dans le salut éternel de tous ceux qui ne vivent pas dans le sein de la véritable Église du Christ.

« XVIII. Le protestantisme n'est pas autre chose qu'une forme diverse de la même vraie religion chrétienne, forme dans laquelle on peut être agréable à Dieu aussi bien que dans l'Église catholique.

§ IV. — *Erreurs relatives à l'Église et à ses droits.*

« XIX. L'Église n'est pas une vraie et parfaite société pleinement libre ; elle ne jouit pas de ses droits propres et constants que lui a conférés son divin Fondateur, mais il appartient au pouvoir civil de définir quels sont les droits de l'Eglise et les limites dans lesquelles elle peut les exercer.

« XX. La puissance ecclésiastique ne doit pas exercer son autorité sans la permission et l'assentiment du gouvernement civil.

« XXI. L'Église n'a pas le pouvoir de définir dogmatiquement que la religion de l'Église catholique est uniquement la vraie religion.

« XXII. L'obligation qui concerne les maîtres et les écrivains catholiques, se borne aux choses qui ont été définies par le jugement infaillible de l'Église, comme les dogmes de foi qui doivent être crus par tous.

« XXIII. Les Souverains Pontifes et les Conciles œcuméniques ont dépassé les limites de leur pouvoir ; ils ont usurpé les

droits des princes, et ils ont même erré dans les définitions relatives à la foi et aux mœurs.

« XXIV. L'Église n'a pas le droit d'employer la force ; elle n'a aucun pouvoir temporel direct ou indirect.

« XXV. En dehors du pouvoir inhérent à l'épiscopat, il y a un pouvoir temporel qui lui a été concédé ou expressément ou tacitement par l'autorité civile, révocable par conséquent à volonté par cette même autorité civile.

« XXVI. L'Église n'a pas le droit naturel et légitime d'acquérir et de posséder.

« XXVII. Les ministres sacrés de l'Église et le Pontife Romain doivent être exclus de toute gestion et possession des choses temporelles.

« XXVIII. Il n'est pas permis aux Évêques de publier même les Lettres apostoliques sans la permission du gouvernement.

XXIX. Les faveurs accordées par le Pontife Romain doivent être regardées comme nulles, si elles n'ont pas été demandées par l'entremise du gouvernement.

« XXX. L'immunité de l'Église et des personnes ecclésiastiques tire son origine du droit civil.

« XXXI. Le for ecclésiastique pour les procès temporels des clercs, soit au civil, soit au criminel, doit absolument être aboli, même sans consulter le Siége Apostolique, et sans tenir compte de ses réclamations.

« XXXII. L'immunité personnelle, en vertu de laquelle les clercs sont exempts de la milice, peut être abrogée sans aucune violation de l'équité et du droit naturel. Le progrès civil demande cette abrogation, surtout dans une société constituée d'après une législation libérale.

« XXXIII. Il n'appartient pas uniquement par droit propre et inné à la juridiction ecclésiastique de diriger l'enseignement des vérités théologiques.

« XXXIV. La doctrine de ceux qui comparent le Pontife Romain à un prince libre et exerçant son pouvoir dans l'Eglise universelle, est une doctrine qui a prévalu au moyen âge.

« XXXV. Rien n'empêche que par un décret d'un concile général, ou par le fait de tous les peuples, le souverain pontificat soit transféré de l'Évêque romain et de la ville de Rome à un autre Évêque et à une autre ville.

« XXXVI. La définition d'un concile national n'admet pas

d'autre discussion, et l'administration civile peut traiter toute affaire dans ces limites.

« XXXVII. On peut instituer des Églises nationales soustraites à l'autorité du Pontife Romain et pleinement séparées de lui.

« XXXVIII. Trop d'actes arbitraires de la part des Pontifes Romains ont poussé à la division de l'Église en orientale et en occidentale.

§ V. — *Erreurs relatives à la société civile, considérée soit en elle-même, soit dans ses rapports avec l'Église.*

« XXXIX. L'État, comme étant l'origine et la source de tous les droits, jouit d'un droit qui n'est circonscrit par aucune limite.

« XL. La doctrine de l'Église catholique est opposée au bien et aux intérêts de la société humaine.

« XLI. La puissance civile, même quand elle est exercée par un prince infidèle, possède un pouvoir indirect négatif sur les choses sacrées. Elle a par conséquent, non-seulement le droit qu'on appelle d'*exequatur*, mais encore le droit qu'on nomme d'*appel comme d'abus*.

« XLII. En cas de conflit légal entre les deux pouvoirs, le droit civil prévaut.

« XLIII. La puissance laïque a le pouvoir de casser, de déclarer et rendre nulles les conventions solennelles (*Concordats*) conclues avec le Siége Apostolique, relativement à l'usage des droits qui appartiennent à l'immunité ecclésiastique, sans le consentement de ce Siége et malgré ses réclamations.

« XLIV. L'autorité civile peut s'immiscer dans les choses qui regardent la religion, les mœurs et le régime spirituel. D'où il suit qu'elle peut juger des Instructions que les pasteurs de l'Eglise publient, d'après leur charge, pour la règle des consciences ; elle peut même décider sur l'administration des sacrements et les dispositions nécessaires pour les recevoir.

« XLV. Toute la direction des écoles publiques dans lesquelles la jeunesse d'un Etat chrétien est élevée, si l'on en excepte dans une certaine mesure les séminaires épiscopaux, peut et doit être attribuée à l'autorité civile, et cela de telle manière qu'il ne soit reconnu à aucune autre autorité le droit

de s'immiscer dans la discipline des écoles, dans le régime des études, dans la collation des grades, dans le choix ou l'approbation des maîtres.

« XLVI. Bien plus, même dans les séminaires des clercs, la méthode à suivre dans les études est soumise à l'autorité civile.

« XLVII. La bonne constitution de la société civile demande que les écoles populaires, qui sont ouvertes à tous les enfants de chaque classe du peuple, et en général que les institutions publiques destinées aux lettres, à une instruction supérieure et à une éducation plus élevée de la jeunesse, soient affranchies de toute autorité de l'Église, de toute influence modératrice et de toute ingérence de sa part, et qu'elles soient pleinement soumises à la volonté de l'autorité civile et politique, suivant le désir des gouvernants et le niveau des opinions générales de l'époque.

« XLVIII. Des catholiques peuvent approuver un système d'éducation en dehors de la foi catholique et de l'autorité de l'Église, et qui n'ait pour but, ou du moins pour but principal, que la connaissance des choses purement naturelles et la vie sociale sur cette terre.

« XLIX. L'autorité séculière peut empêcher les Évêques et les fidèles de communiquer librement entre eux et avec le Pontife Romain.

« L. L'autorité séculière a par elle-même le droit de présenter les Évêques, et peut exiger d'eux qu'ils prennent en main l'administration de leurs diocèses avant qu'ils aient reçu du Saint-Siége l'institution canonique et les lettres apostoliqnes.

« LI. Bien plus, la puissance séculière a le droit d'interdire aux Évêques l'exercice du ministère pastoral, et elle n'est pas tenue d'obéir au Pontife Romain en ce qui concerne l'institution des évêchés et des Évêques.

« LII. Le gouvernement peut, de son propre droit, changer l'âge prescrit pour la profession religieuse, tant des femmes que des hommes, et enjoindre aux communautés religieuses de n'admettre personne aux vœux solennels sans son autorisation.

« LIII. On doit abroger les lois qui protégent l'existence des familles religieuses, leurs droits et leurs fonctions ; bien plus, la puissance civile peut donner son appui à tous ceux qui voudraient quitter l'état religieux qu'ils avaient embrassé, et enfreindre leurs vœux solennels ; elle peut aussi supprimer com-

plétement ces mêmes communautés religieuses, aussi bien que les églises collégiales et les bénéfices simples, même de droit de patronage, attribuer et soumettre leurs biens et revenus à l'administration et à la volonté de l'autorité civile.

« LIV. Les rois et les princes, non-seulement sont exempts de la juridiction de l'Église, mais même ils sont supérieurs à l'Église quand il s'agit de trancher les questions de juridiction.

« LV. L'Église doit être séparée de l'État, et l'État séparé de l'Église.

§ VI. — *Erreurs concernant la morale naturelle et chrétienne.*

« LVI. Les lois de la morale n'ont pas besoin de la sanction divine, et il n'est pas du tout nécessaire que les lois humaines se conforment au droit naturel ou reçoivent de Dieu le pouvoir d'obliger.

« LVII. La science des choses philosophiques et morales, de même que les lois civiles, peut et doit être soustraite à l'autorité divine et ecclésiastique.

« LVIII. Il ne faut reconnaître d'autres forces que celles qui résident dans la matière, et tout système de morale, toute honnêteté doit consister à accumuler et augmenter ses richesses de toute manière, et à satisfaire ses passions.

« LIX. Le droit consiste dans le fait matériel; tous les devoirs des hommes sont un mot vide de sens, et tous les faits humains ont force de droit.

« LX. L'autorité n'est autre chose que la somme du nombre et des forces matérielles.

« LXI. Une injustice de fait couronnée de succès ne préjudicie nullement à la sainteté du droit.

« LXII. On doit proclamer et observer le principe de *non-intervention*.

« LXIII. Il est permis de refuser l'obéissance aux princes légitimes et même de se révolter contre eux.

« LXIV. La violation d'un serment, quelque saint qu'il soit, et toute action criminelle et honteuse opposée à la loi éternelle, non-seulement ne doit pas être blâmée, mais elle est tout à fait licite et digne des plus grands éloges, quand elle est inspirée par l'amour de la patrie.

§ VII. — *Erreurs concernant le mariage chrétien.*

« LXV. On ne peut établir par aucune preuve que le Christ a élevé le mariage à la dignité de sacrement.

« LXVI. Le sacrement de mariage n'est qu'un accessoire du contrat, qui peut en être séparé, et le sacrement lui-même ne consiste que dans la seule bénédiction nuptiale.

« LXVII. De droit naturel, le lien du mariage n'est pas indissoluble, et dans différents cas le divorce proprement dit peut être sanctionné par l'autorité civile.

« LXVIII. L'Eglise n'a pas le pouvoir d'établir des empêchements dirimants au mariage ; mais ce pouvoir appartient à l'autorité séculière, par laquelle les empêchements existants peuvent être levés.

« LXIX. L'Église, dans le cours des siècles, a commencé à introduire les empêchements dirimants non par son droit propre, mais en usant du droit qu'elle avait emprunté au pouvoir civil.

« LXX. Les canons du Concile de Trente qui prononcent l'anathème contre ceux qui osent nier le pouvoir qu'a l'Eglise d'opposer des empêchements dirimants, ne sont pas dogmatiques ou doivent s'entendre de ce pouvoir emprunté.

« LXXI. La forme prescrite par le Concile de Trente n'oblige pas sous peine de nullité, quand la loi civile établit une autre forme à suivre, et veut qu'au moyen de cette forme le mariage soit valide.

« LXXII. Boniface VIII a le premier déclaré que le vœu de chasteté prononcé dans l'ordination rend le mariage nul.

« LXXIII. Par la force du contrat purement civil, un vrai mariage peut exister entre chrétiens ; et il est faux, ou que le contrat de mariage entre chrétiens soit toujours un sacrement, ou que ce contrat soit nul en dehors du sacrement.

« LXXIV. Les causes matrimoniales et les fiançailles, par leur nature propre, appartiennent à la juridiction civile.

§ VIII. — *Erreurs sur le principat civil du Pontife Romain.*

« LXXV. Les fils de l'Église chrétienne et catholique disputent entre eux sur la compatibilité de la royauté temporelle avec le pouvoir spirituel.

« LXXVI. L'abrogation de la souveraineté civile dont le

Saint-Siége est en possession servirait, même beaucoup, à la liberté et au bonheur de l'Église.

§ IX. — *Erreurs qui se rapportent au libéralisme moderne.*

« LXXVII. A notre époque, il n'est plus utile que la religion catholique soit considérée comme l'unique religion de l'État, à l'exclusion de tous les autres cultes.

« LXXVIII. Aussi c'est avec raison que, dans quelques pays catholiques, la loi a pourvu à ce que les étrangers qui s'y rendent y jouissent de l'exercice public de leurs cultes particuliers.

« LXXIX. Il est faux que la liberté civile de tous les cultes, et que le plein pouvoir laissé à tous de manifester ouvertement et publiquement toutes leurs pensées et toutes leurs opinions, jettent plus facilement les peuples dans la corruption des mœurs et de l'esprit, et propagent la peste de l'*Indifférentisme.*

« LXXX. Le Pontife Romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne. »

XVI. DÉCRETS DU CONCILE DU VATICAN.

CONSTITUTION DOGMATIQUE SUR LA FOI CATHOLIQUE. 20 AVRIL 1870.

Chapitre Ier. — *Du Créateur de toutes choses.*

« La sainte Église catholique, apostolique et romaine, croit et professe qu'il y a un seul Dieu vrai et vivant, créateur et maître du ciel et de la terre, tout-puissant, éternel, immense, incompréhensible, infini en intelligence, en volonté, et en toute perfection. Ce Dieu étant une puissance spirituelle, une, singulière, entièrement simple et incommutable, doit être proclamé en lui-même et dans son essence distinct du monde, infiniment heureux en lui-même et par lui-même, et élevé d'une manière ineffable au-dessus de tout ce qui n'est pas lui, qui existe ou peut se concevoir.

« C'est par sa bonté et sa vertu toute-puissante, non pour augmenter son bonheur ou en acquérir un nouveau, mais pour manifester sa perfection par les biens qu'il procure à ses créatures, que ce seul vrai Dieu, par le conseil le plus libre,

forma de rien tout ensemble au commencement des temps, les deux sortes de créatures spirituelle et corporelle, à savoir, les anges et le monde, et ensuite les hommes, dont la nature spirituelle et corporelle participe de toute la création.

« Et tout ce que Dieu a formé, il le maintient et le gouverne par sa Providence, qui atteint avec vigueur d'une extrémité à l'autre, et dispose tout avec douceur ; car tout est sans voile et à découvert à ses yeux, jusqu'aux actions futures et libres des créatures.

Chapitre II. — *De la Révélation.*

« La même sainte mère l'Église tient et enseigne que, par les choses créées, la lumière naturelle de la raison peut connaître avec certitude Dieu, principe et fin de toutes choses : car les perfections invisibles de Dieu sont devenues visibles depuis la création du monde par la connaissance que ses ouvrages nous donnent de lui ; que cependant il a plu à sa sagesse et à sa bonté de révéler au genre humain, par une voie surnaturelle, et lui-même et les décrets éternels de sa volonté. C'est ce que dit l'Apôtre dans ces paroles : « Dieu, qui « avait parlé autrefois à nos pères en diverses manières et en « diverses occasions par les prophètes, nous a parlé en ces « derniers temps par son Fils. »

« Quant à celles des choses divines qui par elles-mêmes ne sont point inaccessibles à notre raison, c'est bien à la divine révélation que nous devons, dans l'état présent de l'humanité, de pouvoir tous facilement les connaître avec une certitude inébranlable et sans aucun mélange d'erreur. Toutefois, ce n'est pas là une raison pour affirmer que la Révélation est nécessaire d'une nécessité absolue, mais elle est nécessaire parce que Dieu, dans son infinie bonté, a destiné l'homme à une fin surnaturelle, c'est-à-dire à participer aux biens divins qui dépassent absolument la portée de l'intelligence humaine ; car ni l'œil n'a vu, ni l'oreille n'a entendu, ni le cœur de l'homme n'a senti ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment.

« Or cette Révélation surnaturelle, selon la foi de l'Église universelle, foi déclarée par le saint Concile de Trente, est contenue dans des livres et dans les traditions non écrites que les Apôtres ont reçues de la bouche de Jésus-Christ même,

ou que les Apôtres eux-mêmes, sous la dictée de l'Esprit-Saint, ont transmises comme de main en main, et qui sont parvenues jusqu'à nous. Ces livres de l'Ancien et du Nouveau Testament dans leur intégrité, avec toutes leurs parties, tels qu'ils sont reconnus par le décret du même Concile et tels qu'ils se lisent dans l'ancienne édition de la Vulgate latine, doivent être reçus pour sacrés et canoniques. Et l'Église les tient pour sacrés et canoniques, non parce que, fruits d'une conception purement humaine, elle les aurait approuvés dans la suite par son autorité, ni même seulement parce qu'ils contiennent la Révélation sans aucune erreur, mais parce que, écrits sous l'inspiration du Saint-Esprit, ils ont Dieu pour auteur, et parce qu'ils ont été comme tels confiés à l'Église.

« Et parce que certains hommes exposent dans un mauvais sens les choses que le saint Concile de Trente, pour tenir en bride les esprits pétulants, a sainement décrétées sur l'interprétation des divines Ecritures, nous, renouvelant le même décret, déclarons que sa pensée est que, dans les choses de la foi et des mœurs, qui regardent l'édification de la doctrine chrétienne, on doit tenir pour le vrai sens de la sainte Écriture celui qu'a tenu et que tient la sainte mère l'Eglise, à qui il appartient de juger du vrai sens et de l'interprétation des saintes Ecritures ; et qu'en conséquence, il n'est permis à personne d'interpréter la sainte Écriture contrairement à ce sens, ni, non plus, contre le sentiment unanime des Pères.

Chapitre III. — *De la Foi.*

« Puisque l'homme dépend tout entier de Dieu comme son créateur et maître, et puisque la raison créée est entièrement sujette de la vérité incréée, nous sommes tenus de donner, par la foi, à Dieu qui révèle, le plein assentiment de notre intelligence et de notre volonté. Et cette foi, qui est pour les hommes le commencement du salut, l'Église catholique professe qu'elle est une vertu surnaturelle par laquelle, au souffle de Dieu et aidés par sa grâce, nous croyons vrai ce qu'il nous révèle, non à cause que la lumière naturelle de notre raison nous découvre la vérité intrinsèque des choses, mais à cause de l'autorité de Dieu même, l'auteur de la révélation et qui ne peut ni se tromper, ni nous tromper ; car, au témoignage de

l'Apôtre, la foi est la substance (ou le fondement) des choses que nous devons espérer, et l'argument (ou la conviction) de celles que nous ne voyons pas.

« Néanmoins, pour que la soumission de notre foi fût en parfaite conformité avec la raison, Dieu a voulu joindre aux secours intérieurs du Saint-Esprit les arguments extérieurs (ou les preuves extérieures) de sa révélation, à savoir, les faits divins, et principalement les miracles et les prophéties qui, en montrant avec évidence la toute-puissance et la science infinie de Dieu, sont les signes de la divine révélation ; signes très-assurés et appropriés à toutes les intelligences. C'est pourquoi Moïse et les prophètes, et principalement Notre Seigneur Jésus-Christ, ont fait en grand nombre les miracles les plus manifestes et des prophéties; et nous lisons des Apôtres : « Eux, étant partis, prêchèrent partout, le Seigneur coopérant « avec eux et confirmant leur parole par les miracles dont elle « était accompagnée. » Et il est encore écrit : « Nous avons des « oracles des prophètes, dont la certitude est encore mieux « établie, sur lesquels vous faites bien d'arrêter les yeux « comme un flambeau qui luit dans un lieu obscur. »

« Mais, quoique l'assentiment de la foi ne soit point un mouvement aveugle de l'âme, nul cependant ne peut adhérer, comme il est nécessaire pour le salut, à la prédication de l'Evangile, s'il n'est éclairé et mû par le Saint-Esprit, qui nous fait trouver la doucenr à consentir et à croire à la vérité.

« Aussi la foi, considérée en elle-même et quand même elle n'opère point par la charité, est un don de Dieu, et son acte est une œuvre qui appartient au salut, acte par lequel l'homme rend à Dieu même une obéissance libre, en consentant et en coopérant à sa grâce, à laquelle il pourrait résister.

« Or, par la loi divine et catholique, nous devons croire tout ce qui est contenu dans la parole écrite et traditionelle de Dieu, et que l'Église, soit par un jugement solennel, soit par son magistère ou enseignement ordinaire et universel, propose à notre foi comme étant divinement révélé.

« Mais parce que, sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu et de parvenir à être compté dans le nombre de ses enfants, personne sans la foi ne peut jamais être justifié, et personne, à moins qu'il ne persévère jusqu'à la fin dans la foi, n'obtiendra la vie éternelle ; et afin de pouvoir satisfaire à l'obligation d'embrasser la foi véritable, comme aussi d'y

persévérer constamment, Dieu, par son Fils unique, a institué l'Eglise, et il l'a marquée au front des marques visibles de son institution, afin que tous puissent reconnaître en elle la gardienne et la maîtresse de la parole révélée. Et, en effet, ce n'est qu'à la seule Église catholique qu'appartiennent tous ces caractères si nombreux et si admirables que la divine Providence a disposés pour rendre évidente la crédibilité de la foi chrétienne. Il y a plus : l'Église, grâce à sa prodigieuse propagation, à sa sainteté incomparable, à sa fécondité inépuisable pour toute sorte de biens, grâce à son unité catholique et à son invincible stabilité, l'Église est par elle-même un grand et perpétuel motif de crédibilité et un irréfragable témoignage de sa divine mission.

« De là vient qu'elle est elle-même comme le signe élevé parmi les nations, et qu'elle invite à venir à elle ceux qui n'ont pas encore cru, et qu'elle rend ses enfants certains que la foi qu'ils professent repose sur le fondement le plus assuré. A ce témoignage se joint encore le secours efficace de la puissance d'en haut. Le Dieu très-bon, en effet, excite et aide, par sa grâce, ceux qui sont dans l'erreur, pour qu'ils puissent venir à la connaissance de la vérité; et quant à ceux qu'il a transportés de leurs ténèbres dans son admirable lumière, il les confirme par sa grâce dans cette même lumière, afin qu'ils persévèrent : n'abandonnant jamais que ceux qui l'abandonnent. Il n'y a donc aucune parité entre la condition de ceux qui, conduits par des opinions humaines, suivent une fausse religion. Ceux, en effet, qui, sous le magistère de l'Église, ont reçu la foi, ne peuvent jamais avoir une juste raison de changer ou de révoquer en doute cette même foi. Les choses étant ainsi, rendons grâces à Dieu le Père, qui nous a faits dignes de partager, dans sa lumière, le sort des saints ; ne négligeons pas un salut d'une telle importance ; mais, tenant les yeux attachés sur Jésus, l'auteur et le consommateur de notre foi, soyons inébranlables dans la confession de notre espérance. »

Chapitre IV. — *De la Foi et de la Raison.*

« Le consentement perpétuel de l'Église catholique a tenu aussi et tient qu'il y a deux ordres de connaissance, et que ces deux ordres sont distincts, non-seulement par leur principe,

mais encore par leur objet : par leur principe d'abord, parce que dans l'un c'est par la lumière naturelle de notre raison, et dans l'autre par la foi divine, que nous connaissons. Par leur objet ensuite, parce que, indépendamment de ce que peut atteindre la raison naturelle, des mystères cachés en Dieu sont proposés à notre croyance, et ces mystères ne peuvent être connus à moins que Dieu ne daigne les révéler. C'est pourquoi l'Apôtre, qui assure que Dieu a été connu des Gentils par ses œuvres, lorsqu'il disserte sur la grâce et la vérité que nous a apportées Jésus-Christ, s'écrie : Nous prêchons la sagesse de Dieu dans son mystère, qui est demeurée cachée, que Dieu a prédestinée, préparée avant tous les siècles pour notre gloire, qu'aucun des princes de ce monde n'a connue, mais que Dieu nous a révélée par son Saint-Esprit : car l'Esprit pénètre tout, même les profondeurs de Dieu. Et le Fils unique de Dieu rend à son Père ce témoignage qu'il a caché ces mystères aux sages et aux prudents, et qu'il les a révélés aux petits.

« Mais la raison, il est vrai, illuminée par la foi, lorsqu'elle cherche avec soin, avec piété et modération, acquiert à l'aide de Dieu une certaine intelligence des mystères, et cette intelligence est très-fructueuse. La raison acquiert cette intelligence, soit par analogie avec les choses qu'elle connaît naturellement, soit par le lien que les mystères ont entre eux et avec la fin dernière de l'homme; toutefois elle n'est jamais rendue capable de les voir à l'instar des vérités qui constituent son objet propre. Car les mystères divins dépassent tellement par leur nature l'intelligence créée, que, même après qu'ils nous ont été transmis par la révélation, et que nous les avons reçus par la foi, ils demeurent cependant couverts du voile de la foi et comme enveloppés d'un certain nuage, tant que nous voyageons dans cette vie mortelle, loin du Seigneur; car nous marchons vers lui par la foi et nous ne le voyons pas à découvert.

« Mais quoique la foi soit au-dessus de la raison, il ne peut jamais y avoir entre la foi et la raison un désaccord, une opposition véritable. Car c'est le même Dieu qui révèle les mystères et infuse la foi, et qui a donné à l'esprit de l'homme la lumière de la raison. Or Dieu ne peut se nier lui-même, et le vrai ne saurait jamais contredire le vrai. Les vaines apparences d'une telle contradiction viennent surtout ou de ce que les dogmes de la foi n'ont pas été compris et exposés au sens de l'Église, ou que de fausses opinions sont prises pour les don-

nées mêmes de la raison. Nous définissons donc que toute assertion contraire à la vérité connue par la foi est absolument fausse. L'Église, qui a reçu, avec la charge apostolique d'enseigner, l'ordre de garder le dépôt de la foi, a aussi la mission et le droit divin de proscrire toute fausse science, pour que personne ne soit trompé par la philosophie et les vaines subtilités. C'est pourquoi, quant à ces sortes d'opinions connues pour être contraires à la doctrine de la foi, surtout si elles ont été réprouvées par l'Église, non-seulement il est interdit à tous les chrétiens fidèles de les soutenir comme des conclusions légitimes de la science, mais ils sont absolument obligés de les tenir pour autant d'erreurs qui portent le masque trompeur de la vérité.

« Et non-seulement la foi et la raison ne peuvent jamais se combattre, mais elles se portent un mutuel secours, puisque la droite raison démontre les fondements de la foi, et qu'éclairée par sa lumière elle cultive la science des choses divines. Quant à la foi, elle délivre et préserve la raison des erreurs, et lui fournit d'amples connaissances. Tant s'en faut donc que l'Église s'oppose à la culture des arts et des sciences, qu'au contraire elle aide cette culture et la fait progresser de mille manières. Ni elle n'ignore en effet, ni elle ne méprise les avantages qu'apportent aux hommes les sciences et les arts; bien plus, elle avoue que, de même que ces grandes choses viennent de Dieu, qui est le Seigneur des sciences, de même elles doivent, si elles sont traitées ainsi qu'il convient, avec le secours de la grâce, nous ramener à Dieu. La religion n'empêche certes pas que ces sortes de sciences n'usent dans leur domaine des principes et des méthodes qui leur sont propres; mais, tout en reconnaissant cette juste liberté, elle est pleine de vigilance, et prend garde que les sciences dans leur opposition à la doctrine divine, n'embrassent des erreurs, ou que, franchissant leurs propres frontières, elles ne se jettent, pour y porter la perturbation, sur le terrain de la foi.

« Ce n'est pas, en effet, comme une découverte philosophique susceptible de recevoir les perfectionnements de l'esprit humain, que la doctrine de la foi révélée de Dieu nous a été proposée, mais c'est comme un dépôt divin confié à l'épouse de Jésus-Christ pour qu'elle le garde et le proclame infailliblement. Il suit de là qu'on doit retenir à jamais pour les dogmes saints le sens qu'a une fois défini notre sainte

mère l'Église; et jamais, sous le faux prétexte de les mieux entendre, il ne faut s'écarter de ce sens. Qu'elles croissent donc et progressent magnifiquement et rapidement, avec le progrès des âges et des siècles, l'intelligence, la science, la sagesse de chacun et celles de tous, celles d'un seul homme comme celles de toute l'Église, pourvu que ce soit seulemen dans l'ordre établi, c'est-à-dire, dans l'unité de dogme, de sens et de sentiment. »

XVII. CANONS.

I. — *De Dieu créateur de toutes choses.*

« 1° Si quelqu'un nie un vrai Dieu créateur et maître des chose visibles et invisibles, qu'il soit anathème.

« 2° Si quelqu'un ne rougit point d'affirmer qu'en dehors de la matière il n'existe rien, qu'il soit anathème.

« 3° Si quelqu'un dit qu'il n'y a qu'une seule et même substance ou essence de Dieu et de toutes choses, qu'il soit anathème.

« 4° Si quelqu'un dit que les choses finies, tant corporelles que spirituelles, ou les spirituelles du moins, sont des émanations de la substance divine ;

« Ou que la divine essence par ses manifestations ou évolutions, devient toutes choses ;

« Ou enfin que Dieu est l'être universel ou indéfini qui, par sa détermination, constitue l'universalité des choses distinctes en genres, espèces et individus, qu'il soit anathème.

« 5° Si quelqu'un ne confesse pas que le monde et toutes les choses qui sont dans le monde, tant les spirituelles que les matérielles, ont été, quant à toute leur substance, produites par Dieu ;

« Ou dit que Dieu a créé non par une volonté exempte de toute nécessité, mais qu'il a créé aussi nécessairement qu'il s'aime lui-même nécessairement ;

« Ou nie que le monde ait été créé pour la gloire de Dieu, qu'il soit anathème.

II. — *De la Révélation.*

« 1° Si quelqu'un dit que la lumière naturelle de notre raison ne peut connaître avec certitude, d'après ce qui a été fait, un seul et vrai Dieu, notre créateur et maître, qu'il soit anathème.

« 2° Si quelqu'un dit qu'il ne peut pas se faire ou qu'il n'est pas expédient que l'homme soit instruit par la révélation divine sur Dieu et sur le culte à lui rendre, qu'il soit anathème.

« 3° Si quelqu'un dit que l'homme ne peut pas être élevé divinement à une connaissance et à une perfection qui dépassent sa nature, mais qu'il peut et doit par lui-même arriver enfin, par un progrès continu, à la possession complète du vrai et du bien, qu'il soit anathème.

« 4° Si quelqu'un ne reçoit pas comme sacrés et canoniques les livres de la sainte Écriture dans leur intégralité et avec toutes leurs parties, tels que le Concile de Trente les a mis dans son catalogue, ou nie que ces mêmes livres soient inspirés de Dieu, qu'il soit anathème.

III. — *De la Foi.*

« 1° Si quelqu'un dit que la raison humaine est tellement indépendante, que Dieu ne peut exiger d'elle la foi, qu'il soit anathème.

« 2° Si quelqu'un dit que la foi divine n'est point distincte de la science naturelle sur Dieu et sur les choses de la morale, et qu'en conséquence, la foi divine ne requiert point qu'une vérité révélée soit admise à cause de l'autorité de Dieu qui révèle, qu'il soit anathème.

« 3° Si quelqu'un dit que la révélation divine ne peut pas être rendue croyable par des signes extérieurs, et que, pour cela, l'expérience intérieure de chacun ou l'inspiration privée doivent seules conduire les hommes à la foi, qu'il soit anathème.

« 4° Si quelqu'un dit qu'aucun miracle ne saurait avoir lieu, et que, par cela même, tous les récits qui nous en sont faits, même dans la sainte Écriture, doivent être relégués parmi les fables et les mythes; ou que les miracles ne peuvent jamais être connus avec certitude, et qu'ils ne peuvent prouver solidement la divine origine de la religion chrétienne, qu'il soit anathème.

« 5° Si quelqu'un dit que l'assentiment à la foi chrétienne n'est pas libre, mais qu'il est produit nécessairement par des arguments de la raison humaine (par des arguments purement humains), ou que la grâce de Dieu n'est nécessaire que pour la foi vive qui opère par la charité, qu'il soit anathème.

« 6° Si quelqu'un dit que la condition des fidèles est la même

que la condition de ceux qui ne sont pas encore parvenus à la seule foi véritable, en sorte que les catholiques peuvent avoir une juste raison de suspendre leur assentiment pour révoquer en doute la foi que, sous le magistère de l'Eglise, ils ont déjà embrassée, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé une démonstration scientifique de la crédibilité et de la vérité de leur foi, qu'il soit anathème.

IV. — *De la Foi et de la Raison.*

« 1° Si quelqu'un dit que la révélation divine ne contient point de vrais mystères, des mystères proprement dits, mais que tous les dogmes de la foi peuvent, à l'aide d'une raison exercée, être compris et démontrés par les principes naturels, qu'il soit anathème.

« 2° Si quelqu'un dit que les sciences humaines doivent être traitées avec une telle liberté, que leurs assertions, malgré leur opposition avec la doctrine révélée, peuvent être maintenues comme vraies, et que l'Eglise n'a pas le droit de les condamner, qu'il soit anathème.

« 3° Si quelqu'un dit que, eu égard aux progrès des sciences, il peut arriver qu'il faille donner quelquefois aux dogmes proposés par l'Eglise un sens différent de celui qui a été compris par l'Eglise, qu'il soit anathème. »

XVIII. Première constitution dogmatique sur l'église. 18 juillet 1870.

Chapitre Ier. — *De l'Institution de la Primauté apostolique dans la personne du bienheureux Pierre.*

« Nous enseignons donc et nous déclarons, conformément aux témoignages de l'Évangile, que la primauté de juridiction sur toute l'Eglise de Dieu a été immédiatement et directement promise et conférée par Notre Seigneur Jésus-Christ au bienheureux apôtre Pierre. C'est, en effet, au seul Simon à qui il avait dit : « Tu seras appelé Céphas, » et après qu'il eut fait cette confession : « Tu es le Christ, fils du Dieu vivant. » C'est à Simon seul que le Seigneur a adressé ces paroles : « Tu es « bienheureux, Simon, fils de Jean, parce que ce n'est ni la « chair ni le sang qui te l'a révélé, mais mon Père qui est aux « cieux ; et moi je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je

« bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas « contre elle, » et : « Je te donnerai les clefs du Royaume des cieux, et tout ce que tu lieras sur la terre sera aussi lié dans le Ciel, et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans le Ciel. » C'est aussi au seul Simon Pierre que Jésus, après sa résurrection, a conféré la juridiction de pasteur suprême et de guide sur tout son troupeau, en lui disant : « Pais mes « agneaux, pais mes brebis. » A cette doctrine si manifeste des saintes Écritures, telle qu'elle a toujours été comprise par l'Église catholique, sont ouvertement contraires les opinions de ceux qui, dénaturant la forme de gouvernement établie dans son Église par le Christ Notre Seigneur, nient que Pierre seul ait été investi par le Christ d'une véritable et propre primauté de juridiction au-dessus des Apôtres, soit séparés, soit tous réunis ; ou qui affirment que cette même primauté n'a pas été immédiatement ou directement conférée au bienheureux Pierre, mais à l'Église, et que c'est par celle-ci qu'elle lui est transmise comme ministre de cette même Église.

« Si donc quelqu'un dit que le bienheureux apôtre Pierre n'a pas été constitué par le Christ Notre Seigneur, le prince des Apôtres et le chef visible de toute l'Église militante ; ou que le même Pierre n'a reçu directement et immédiatement du Christ Notre Seigneur qu'une primauté d'honneur, et non de véritable et propre juridiction, qu'il soit anathème. »

Chapitre II. — *De la Perpétuité de la Primauté de Pierre dans les Pontifes Romains.*

« Il est nécessaire que ce que le Prince des Pasteurs et le Pasteur suprême des brebis, Notre Seigneur Jésus-Christ, a établi en la personne du bienheureux Pierre pour le salut perpétuel et le bien permanent de l'Église, subsiste constamment par lui aussi dans l'Église qui, fondée sur la pierre, demeurera stable jusqu'à la fin des siècles. Il n'est douteux pour personne, loin de là, c'est un fait notoire dans tous les siècles que, jusqu'à notre temps et toujours, le saint et bienheureux Pierre, prince des Apôtres, colonne de la foi et fondement de l'Église catholique, qui a reçu de Notre Seigneur Jésus-Christ, sauveur et rédempteur du genre humain, les clefs du royaume, vit, règne et juge en ses successeurs les évêques du Saint-Siége romain, établi par lui et consacré par son sang. C'est pourquoi chacun

des successeurs de Pierre dans cette Chaire possède, en vertu de l'institution de Jésus-Christ lui-même, la primauté de Pierre sur l'Église universelle. L'économie de la vérité demeure donc, et le bienheureux Pierre gardant toujours la solidité de la pierre qu'il a reçue, n'a pas quitté la charge du gouvernement de l'Eglise. Pour cette raison il a toujours été nécessaire que toutes les églises, c'est-à-dire, l'universalité des fidèles répandus en tous lieux, fût en union avec l'Église romaine, afin que, unis, comme les membres à leur chef, en ce Siége d'où émanent sur tous les droits de la vénérable communauté, ils ne formassent qu'un seul et même corps.

« Si donc quelqu'un dit que ce n'est pas par l'institution de Jésus-Christ ou de droit divin, que le bienheureux Pierre a des successeurs perpétuels dans la primauté sur toute l'Église ; ou que le Pontife Romain n'est pas le successeur du bienheureux Pierre dans la même primauté, qu'il soit anathème.

Chapitre III. — *De la Nature et du Caractère de la Primauté du Pontife Romain.*

« C'est pourquoi, appuyé sur les témoignages manifestes des saintes Écritures et fermement attaché aux décrets formels et certains, tant de nos prédécesseurs, les Pontifes Romains, que des Conciles généraux, nous renouvelons la définition du Concile œcuménique de Florence, en vertu de laquelle tous les fidèles du Christ sont obligés de croire que le Saint-Siége Apostolique et le Pontife Romain ont la primauté sur le monde entier, que le même Pontife Romain est le successeur du bienheureux Pierre, prince des Apôtres, le vrai vicaire de Jésus-Christ, le chef de toute l'Église, le père et docteur de tous les chrétiens, et qu'à lui a été confié par Notre Seigneur Jésus-Christ, en la personne du bienheureux Pierre, le plein pouvoir de paître, de régir et de gouverner l'Église universelle, ainsi qu'il est contenu dans les actes des Conciles œcuméniques et les saints canons.

« Nous enseignons donc et Nous déclarons que l'Église romaine, par l'institution divine, a la principauté de pouvoir ordinaire sur toutes les autres Eglises, et que ce pouvoir de juridiction du Pontife Romain, vraiment épiscopal, est immédiat ; que les pasteurs et les fidèles, chacun et tous, quels que soient leur rite et leur rang, lui sont assujettis par le devoir de

la subordination hiérarchique et d'une vraie obéissance, non-seulement dans les choses qui concernent la foi et les mœurs, mais aussi dans celles qui appartiennent à la discipline et au gouvernement de l'Église répandue dans tout l'univers ; de sorte que, gardant l'unité soit de communion, soit de profession d'une même foi avec le Pontife Romain, l'Église du Christ est un seul troupeau sous un seul pasteur suprême. Telle est la doctrine de la vérité catholique, dont nul ne peut dévier sans perdre la foi et le salut.

« Mais loin que ce pouvoir du Souverain Pontife nuise à ce pouvoir ordinaire et immédiat de juridiction épiscopale, par lequel les évêques qui, établis par le Saint-Esprit, ont succédé aux Apôtres, paissent et régissent, comme vrais pasteurs, chacun, le troupeau particulier confié à sa garde, ce dernier pouvoir est proclamé, confirmé et corroboré par le suprême et universel pasteur, selon la parole de saint Grégoire le Grand : « Mon honneur est l'honneur de l'Église universelle. Mon « honneur est la force solide de mes frères. Je suis vraiment « honoré, lorsque l'honneur dû à chacun ne lui est pas refusé. »

« De ce pouvoir suprême du Pontife Romain de gouverner l'Église universelle, résulte pour lui le droit de communiquer librement dans l'exercice de sa charge avec les pasteurs et les troupeaux de toute l'Église, afin qu'ils puissent être instruits et dirigés par lui dans la voie du salut. C'est pourquoi nous condamnons et réprouvons les maximes de ceux qui disent que cette communication du chef suprême avec les pasteurs et les troupeaux peut être légitimement empêchée, ou qui la font dépendre du pouvoir séculier, prétendant que les choses établies par le Siége Apostolique ou en vertu de son autorité n'ont de force et d'autorité que si elles sont confirmées par l'agrément de la puissance séculière.

« Et comme le Pontife Romain, par le droit divin de la primauté apostolique, est préposé à l'Église universelle, nous enseignons de même et nous déclarons qu'il est le juge suprême des fidèles, et qu'on peut recourir à son jugement dans toutes les causes qui sont de la compétence ecclésiastique ; qu'au contraire le jugement du Siége Apostolique, au-dessus duquel il n'y a point d'autorité, ne peut être réformé par personne, et qu'il n'est permis à personne de juger son jugement. Ceux-là donc dévient du droit chemin de la vérité, qui affirment qu'il est permis d'appeler des jugements des Souverains Pontifes au

Concile œcuménique, comme à une autorité supérieure au Pontife Romain.

« Si donc quelqu'un dit que le Pontife Romain n'a que la charge d'inspection et de direction, et non le plein et suprême pouvoir de juridiction sur l'Église universelle, non-seulement dans les choses qui concernent la foi et les mœurs, mais aussi dans celles qui appartiennent à la discipline et au gouvernement de l'Église répandue dans tout l'univers ; ou qu'il a seulement la principale part et non toute la plénitude de ce pouvoir suprême; ou que ce pouvoir qui lui appartient n'est pas ordinaire et immédiat, soit sur toutes les églises et sur chacune d'elles, soit sur tous les pasteurs et sur tous les fidèles et sur chacun d'eux, qu'il soit anathème. »

Chapitre IV. — *Du Magistère infaillible du Souverain Pontife.*

« Ce Saint-Siége a toujours tenu, l'usage permanent de l'Église le prouve, et les Conciles œcuméniques eux-mêmes, ceux-là surtout où l'Orient se réunissait à l'Occident dans l'union de la foi et de la charité, ont déclaré que le pouvoir suprême du magistère est compris dans la primauté apostolique que le Pontife Romain possède sur l'Église universelle en sa qualité de successeur de Pierre, prince des Apôtres. C'est ainsi que les Pères du quatrième Concile de Constantinople, marchant sur les traces de leurs prédécesseurs, ont émis cette solennelle profession de foi : « Le salut est avant tout de garder la « règle de la vraie foi. Et comme la parole de Notre Seigneur « Jésus-Christ, disant : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâti- « rai mon Eglise, ne peut être vaine, elle a été vérifiée par les « faits; car, dans le Siége Apostolique, la religion a toujours « été conservée immaculée, et la saine doctrine toujours ensei- « gnée. Désirant, donc, ne nous séparer en rien de sa foi et de « sa doctrine, nous espérons mériter d'être dans l'unique com- « munion que prêche le Siége Apostolique, en qui se trouve « l'entière et vraie solidité de la religion chrétienne. » Avec l'approbation du deuxième Concile de Lyon, les Grecs ont professé que « la sainte Église Romaine a la souveraine et pleine « primauté et principauté sur l'Église catholique universelle, « principauté qu'elle reconnaît en toute vérité et humilité avoir « reçue avec la plénitude de la puissance, du Seigneur lui-même « dans la personne du bienheureux Pierre, prince ou chef des

« Apôtres, dont le Pontife Romain est le successeur; et, de « même qu'elle est tenue plus que toutes les autres de défendre « la vérité de la foi, de même, lorsque s'élèvent des questions « relatives à la foi, ces questions doivent être définies par son « jugement. » Enfin, le Concile de Florence a défini que « le « Pontife Romain est le vrai vicaire du Christ, la tête de toute « l'Eglise, le père et docteur de tous les chrétiens ; et qu'à lui, « dans la personne du bienheureux Pierre, a été remis, par « Notre Seigneur Jésus-Christ, le plein pouvoir de paître, de « conduire et de gouverner l'Église universelle. »

« Pour remplir les devoirs de cette charge pastorale, nos prédécesseurs ont toujours ardemment travaillé à propager la doctrine salutaire du Christ parmi tous les peuples de la terre, et ont veillé avec une égale sollicitude à la conserver pure et sans altération partout où elle a été reçue. C'est pourquoi les évêques de tout l'univers, tantôt dispersés, tantôt assemblés en Synode, suivant la longue coutume des Églises et la forme de l'antique règle, ont toujours eu soin de signaler à ce Siége Apostolique les dangers qui se présentaient surtout dans les choses de la foi, afin que les dommages portés à la foi trouvassent leur souverain remède là où la foi ne peut éprouver de défaillance. De leur côté, les Pontifes Romains, selon que le leur conseillait la condition des temps et des choses, tantôt en convoquant les Conciles œcuméniques, tantôt en consultant l'Église dispersée dans l'univers, tantôt par des synodes particuliers, tantôt par d'autres moyens que la Providence leur fournissatt, ont défini qu'il fallait tenir tout ce que, avec l'aide de Dieu, ils avaient reconnu conforme aux saintes Écritures et aux traditions apostoliques. Le Saint-Esprit n'a pas, en effet, été promis aux successeurs de Pierre pour qu'ils publiassent, d'après ses révélations, une doctrine nouvelle, mais pour que, avec son assistance, ils gardassent saintement et exposassent fidèlement les révélations transmises par les Apôtres, c'est-à-dire, le dépôt de la foi. Tous les vénérables Pères ont embrassé, et tous les saints docteurs orthodoxes ont vénéré et suivi leur doctrine apostolique, sachant parfaitement que ce Siége de Pierre reste toujours exempt de toute erreur, selon cette divine promesse du Seigneur notre Sauveur, faite au prince de ses disciples : « J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille « pas; et toi, lorsque tu seras converti, confirme tes frères. »

« Ce don de la vérité et de la foi qui ne faillit pas, a donc été

divinement accordé à Pierre et à ses successeurs dans cette chaire, afin qu'ils s'acquittassent de leur charge éminente pour le salut de tous ; afin que tout le troupeau du Christ, éloigné par eux du pâturage empoisonné de l'erreur, fût nourri de la céleste doctrine ; afin que, toute cause de schisme étant enlevée, l'Église fût conservée tout entière dans l'unité, et qu'appuyée sur son fondement elle se maintînt inébranlable contre les portes de l'enfer. Or, à cette époque, où l'on a besoin plus que jamais de la salutaire efficacité de la charge apostolique, et où l'on trouve tant d'hommes qui cherchent à rabaisser son autorité, nous pensons qu'il est tout à fait nécessaire d'affirmer solennellement la prérogative que le Fils unique de Dieu a daigné joindre au suprême office pastoral.

« C'est pourquoi, nous attachant fidèlement à la tradition qui remonte au commencement de la foi chrétienne, pour la gloire du Dieu notre Sauveur, pour l'exaltation de la religion catholique et le salut des peuples chrétiens, nous enseignons et définissons, *sacro approbante Concilio*, que c'est un dogme divinement révélé : Que le Pontife Romain, lorsqu'il parle *ex cathedra*, c'est-à-dire, lorsque, remplissant la charge de pasteur et docteur de tous les chrétiens, en vertu de sa suprême autorité apostolique, il définit qu'une doctrine sur la foi ou les mœurs doit être tenue par l'Église universelle, jouit pleinement, par l'assistance divine qui lui a été promise dans la personne du bienheureux Pierre, de cette infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu que son Église fût pourvue en définissant sa doctrine touchant la foi ou les mœurs; et, par conséquent, que de telles définitions du Pontife Romain sont irréformables par elles-mêmes, et non en vertu du consentement de l'Église.

« Que si quelqu'un, ce qu'à Dieu ne plaise, avait la témérité de contredire notre définition, qu'il soit anathème. »

A cet ensemble vraiment divin de décisions dogmatiques, qu'il me soit permis d'ajouter les règles que le fondateur de la Compagnie de Jésus, saint Ignace, trace aux religieux de son ordre, pour les mettre à l'abri des nouveautés des temps. et leur donner l'assurance qu'ils sont en union de foi et de sentiment avec la sainte Église de Jésus-Christ. Je les ai beaucoup admirées dans ma jeunesse religieuse; une longue expé-

rience m'a convaincu de plus en plus de leur sagesse et de leur opportunité toujours plus grande.

XIX. Règles de foi orthodoxe.

« *Première règle.* — Se tenir toujours prêt à obéir d'esprit et de cœur, en mettant de côté toute manière de voir particulière, à la véritable épouse de Jésus-Christ, à notre sainte mère, à notre maîtresse infaillible et orthodoxe, l'*Église catholique*, dont l'autorité s'exerce sur nous par la hiérarchie de ses pasteurs.

« *Deuxième règle.* — Approuver la confession des péchés, telle qu'elle se pratique dans l'Église, la réception de la sainte Eucharistie une fois l'an, et mieux encore tous les huit jours, ou du moins tous les mois avec la préparation nécessaire.

« *Troisième règle.* — Recommander aux fidèles l'assistance fréquente et pieuse au saint sacrifice de la messe, les chants ecclésiastiques, l'office divin et en général les prières et dévotions qui se pratiquent à temps marqué, soit en public dans les temples, soit en particulier.

« *Quatrième règle.* — Avoir une grande estime pour l'état religieux, et donner au célibat ou à la virginité la préférence sur l'état du mariage.

« *Cinquième règle.* — Approuver les vœux religieux de chasteté, de pauvreté, d'obéissance perpétuelle, ainsi que les autres œuvres de perfection et de surérogation. Remarquons en passant, qu'il ne faut jamais s'engager par vœu à prendre un état qui serait un empêchement à un autre plus parfait; par exemple, le mariage : car le vœu est essentiellement un engagement à la perfection, la promesse d'un bien meilleur, dit la théologie.

« *Sixième règle.* — Approuver la vénération et l'invocation des saints, le culte des reliques, les processions, les pèlerinages de dévotion, les indulgences, les jubilés, l'usage d'allumer les cierges ou de faire brûler des lampes autour des autels, et les autres pratiques de ce genre utiles à la piété.

« *Septième règle.* — Approuver les abstinences et les jeûnes non-seulement de précepte, comme dans le carême, les quatre-temps, les vigiles, mais encore les jeûnes du vendredi et du samedi qui sont de pure dévotion..... comme aussi les mortifications ou pénitences volontaires, non pas intérieures seulement, mais encore extérieures.

« *Huitième règle.* — Approuver la magnificence dans la construction et l'ornementation des églises, et les saintes images que nous honorons, justement, à cause des objets qu'elles représentent.

« *Neuvième règle.* — Loin de censurer en aucune manière les préceptes de l'Église, les défendre de grand cœur, par toutes les raisons que l'étude peut nous fournir contre ceux qui les attaquent.

« *Dixième règle.* — S'étudier à trouver bons les décrets, les statuts, les traditions, les ordonnances, les rites et usages de nos pères dans la foi ou de nos supérieurs. Quant à leur conduite, bien qu'on ne trouve pas partout l'intégrité de mœurs qui serait désirable, cependant il y a plus de désordre et de scandale que d'utilité réelle à parler contre eux dans les conversations privées ou dans les discours publics. Ces sortes d'invectives ne font qu'aigrir les peuples et les soulever contre leurs princes et pasteurs; il faut donc s'abstenir de toutes ces diatribes, et, ne point incriminer devant leurs sujets les maîtres absents : qu'on s'adresse en particulier à ceux qui ont entre les mains l'autorité nécessaire pour remédier au mal, à la bonne heure.

« *Onzième règle.* — Avoir en grande estime l'enseignement des pères et des théologiens. Ceux-ci, comme saint Jérôme, saint Augustin, saint Grégoire, ont travaillé surtout à former des cœurs chrétiens; ceux-là, dans la carrière ouverte par saint Thomas, saint Bonaventure, etc., et suivie par tant de docteurs anciens et modernes, ont eu pour but de guérir les esprits des erreurs du temps et de les éclairer de notions exactes et de dogmes bien définis. Venus après les Pères, ils ont eu comme eux, pour s'instruire, les saintes Écritures et les écrits de l'antiquité, ils ont eu de plus les ordonnances et les définitions des conciles, les règlements et constitutions de la sainte Église, et l'esprit de Dieu les a puissamment aidés à profiter de toutes ces ressources pour diriger les fidèles dans les voies du salut.

« *Douzième règle.* — Éviter toute comparaison des hommes vivants, quel que soit leur mérite, avec les saints. Par exemple éviter de dire : Un tel est plus savant que saint Augustin : Voici un autre saint François : Celui-ci est aussi zélé et aussi éloquent que saint Paul.

« *Treizième règle.* — Pour n'être avec l'Église de Jésus-Christ qu'un même esprit, qu'une même âme, il faut porter la con-

fiance en elle et la défiance de nous jusqu'à prononcer que ce qui nous semblait vrai, est faux, si elle vient à définir qu'il en est ainsi; car il faut croire sans hésiter que l'esprit de Notre Seigneur Jésus-Christ est l'esprit de son épouse, et que le Dieu qui donna autrefois le Décalogue, est le même Dieu qui aujourd'hui inspire et dirige l'Église.

« *Quatorzième règle.* — Quoiqu'il soit très-vrai que personne n'arrive au salut s'il n'est prédestiné, il faut cependant parler avec beaucoup de circonspection sur cette matière, de peur qu'en donnant trop à la grâce, on ne semble détruire le libre arbitre et le mérite des bonnes œuvres; ou bien que donnant trop au libre arbitre on affaiblisse le pouvoir et l'efficacité de la grâce.

« *Quinzième règle.* — Pour la même raison il faut parler rarement de la prédestination, et si l'occasion s'en présente, il faut le faire de telle sorte que le peuple ne puisse dire : Si mon sort éternel est fixé, que je fasse bien ou mal, il n'arrivera que ce que Dieu a décidé. Ce qui trop souvent conduit à l'abandon des bonnes œuvres et de tous les moyens de salut.

« *Seizième règle.* — Souvent aussi il arrive qu'à force d'exalter le mérite de la foi, sans ajouter aucune distinction ni explication, on fournit au peuple un prétexte de se relâcher sur la pratique des bonnes œuvres, lesquelles cependant précèdent la foi ou marchent à sa suite quand elle est animée par la charité.

« *Dix-septième règle.* — Il faut se garder aussi de tant relever la grâce divine, que les auditeurs en viennent à ne plus se croire libres; mais il faut en parler comme le demandent et la plus grande gloire de Dieu et les temps où nous vivons, de peur de donner atteinte à la liberté et à l'efficacité des bonnes œuvres.

« *Dix-huitième règle.* — Quoiqu'il soit très-louable et très-utile de servir Dieu par le motif de la charité pure, cependant il faut recommander beaucoup la crainte de Dieu, et non-seulement la crainte filiale, mais encore la crainte servile, qui est très-utile et souvent même nécessaire à l'homme, pour se relever promptement du péché. Une fois sorti de l'état et libre de l'affection du péché mortel, on peut lui parler de cette crainte filiale, vraiment digne de Dieu, qui donne et conserve l'union du pur amour. »

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS D'AUTEURS DANS LES QUATRE VOLUMES

A

Achaz, son cadran, III, 1084.
Adanson, âge du Baobab, III, 1008.
Agazzis. *Histoire naturelle*, III, 1435.
Agazzis, ennemi convaincu du Darwinisme, IV, 168.
Agnès (sainte), une jeune fille, Splendeur de la foi, IV, 304.
Aimé Martin, *L'Ame des femmes*, III, 1564.
Alembert (d'). Hommage à la Renaissance, 72.
Alexandre VI, pape. Justification des crimes qu'on lui impute, IV, 201.
Alexis (saint), un fugitif, Splendeur de la foi, IV, 309.
Alloury. La Renaissance, 61.
Ami-Boué (Dr). Découverte d'ossements sur la rive allemande du Rhin, II, 790.
Ammien Marcellin. Rétablissement du temple de Jérusalem, III, 1241.
Ammien Marcellin. Destruction du second temple, IV, 145.
Ampère. Moïse était réellement inspiré, II, 316.
Ampère (J.-J.). La révolte de saint Irénée, II, 1552. — Incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, III, 1555.
Ampère (J.-J). Révolte prétendue de saint Irénée, IV, 188.
Ampère (J.-J.). Incendie de la bibliothèque d'Alexandrie faussement attribuée aux chrétiens, IV, 119.
Amyot (P.). Incertitude de la vérité des annales chinoises, II, 688.
Anastase. Election de Benoît III, III, 1567.
Ancillon. *Histoire de la philosophie moderne*, 79.
Anderson (Rev. Le Dr Thomas). Paradis terrestre aux alentours de Jérusalem, III, 1098.
Anderson (Dr). Absence de vie dans la mer Morte, III, 1163.
Anderson (Révérend). Le jardin d'Eden à Jérusalem, IV, 134.

Andrews. La couche des tourbières de 8 mètres ne remonte, pas au delà de 5,800 ans, II 781.

Andrieux. Auteurs profanes (lecture des) 74.

Anne (le grand prêtre), ruiné de Jésus-Christ, IV, 259.

Arago (François). Date récente des tables de l'astronomie indienne, IV, 184.

Arago (François). Ne se scandalisait pas du vide impossible, IV, 118.

Arago (François) défend le *sta sol* de Josué, IV, 93.

Arago (François). Terre, centre du monde et l'homme roi de la nature, IV, 47.

Arago (François). Grandeur de l'homme, 404. — Eloge de Bailly, III, 1092.

Arago (François). Affirme que l'examen rigoureux ne comprenait pas la torture, III, 1059.

Arago (François). Excuse l'explication d'un cercle égal à trois diametres, III, 1060.

Arago (François). Pluralité des mondes, 404.

Arago (François). L'homme roi de la création, III, 1097.

Arago (François). Maintient l'orthodoxie scientifique du commandement de Josué, III, 1032.

Arcelin. Animaux contemporains de l'homme, I, 892.

Arcelin. Époque du renne, II, 892.

Archiac (d') Origine de l'homme, II, 370.

Archiac (d'). Origine des espèces, II, 343.

Aristobule. Raison de l'anthropomorphisme de la Bible, III, 938.

Aristote. Causes finales, 83.

Arius, ruiné de Jésus-Christ, IV, 265.

Armellini. Son châtiment, IV, 259.

Armstrong (sir William). Appréciation de la théorie de Darwin, II, 334.

Artapan. Ce qu'il dit sur Athanase (saint). Un patriarche, Splendeur de la foi, IV, 311. Moïse, III, 1184.

Aubry. Œufs abandonnés par l'autruche, III, 953.

Augustin (saint). Affirme la rotondité et la rotation de la terre, III, 1054.

Augustin (saint). La philosophie veut tuer, 27.

Augustin (saint). Dangers des auteurs païens, 66.

Augustin (saint). Splendeur de la vie future, IV, 633.

Augustin (saint), ressuscité de Jésus-Christ, IV, 274.

Augustin (saint) affirmant la rotondité de la terre, IV, 95.

Augustin (saint). Création simultanée, I., 302.

B

Babbage (sir Charles). Accord de l'immutabilité divine et de la création, IV, 475.

Babbage (sir Charles). Probabilité du miracle, IV, 496. — Nature et possibilité du miracle, IV, 499.

Babinet. Indiens enfouis sous terre et retirés vivants, III, 974.

Babinet. Enfouissement des Indiens, IV, 104.

Bacon. Les causes finales ont entravé la recherche des causes physiques, 83.

Baer (Von). Anthropologie comparée (son rôle), II, 528.

Baer (Von). Monogénisme, II, 520.

Bailly (Sylvain). Tradition universelle du déluge, III, 1111.

Bailly (Sylvain). Admet l'antiquité démesurée des tables de l'astronomie indienne, IV, 183.

Balbi. Confusion des langues, II, 593.
Balbi. La philologie confirme le récit de Moïse, II, 593.
Balfour-Stewart. La conservation de l'énergie, III, 1281.
Balfour-Stewart. La vie a eu un commencement et aura une fin, IV, 151.
Balfour-Stewart. De tout l'univers invisible, entrevu par la science, IV, 153.
Barberini (le cardinal) devenu Urbain VIII. Son affection pour Galilée, III, 1043; plaisanté par Galilée dans le *Sagittatore*, ibid.; ne juge pas, ne prononce pas dans le procès de Galilée, ne signe pas même le jugement, 1050 et suiv.
Barrande. Parallélisme de la genèse biblique et de la genèse géologique, II, 298.
Barruel (Père). Existence de Dieu, 453.
Barruel (Père). L'homme est doué de raison, 411.
Barruel (Père). Libre arbitre, 449.
Barthélemy (Ch.) Erreurs et mensonges historiques, III, 1565.
Barthélemy (Charles). Erreurs et mensonges historiques, IV, 187.
Basile (saint). Dangers des auteurs païens, 65.
Bastian. Le culte de la pierre, II, 726.
Bastiat. Danger des auteurs païens, 71.
Baudrand (l'abbé). Enchaînement providentiel des faits de la nature, IV, 481.
Bayle. Insectes des houillères e Sarrebruck, II, 310.
Béchamp. Origine et essence de la matière, III, 1391.
Béchamp. Secret divin de l'origine de la matière inorganique et organique, VI, 171.
Becquerel père. Des forces physico-chimiques, III. 1446.
Becquerel père. Tout a la puissance créatrice, IV, 170.
Béda. Protestations contre le paganisme de la Renaissance, 60.
Belgrand. Création de l'homme, 365.
Belgrand. Bassin parisien, I, 758.
Bellarmin. Signifie à Galilée son premier jugement, III, 1042.
Bellucci. Ordre renversé des dépôts au sein des terrains de transport, II, 776.
Bence Jones (docteur). Le livre de la Genèse, 436.
Bence Jones (docteur). Vaines objections tirées contre la Bible, de la nuit et des ténèbres; les deux grands luminaires, III, 1066, 1069.
Bence Jones (Dr). Ses vaines objections contre les eaux supérieures, III, 942.
Beneden (Van), Edouard. Poisson de Jonas relégué parmi les fables, III, 975.
Beneden (Van). Prognathe et Orthognathe trouvés dans une excavation de la Lesse, II, 914.
Beneden (Van). La nature annonce partout son Créateur, IV, 173.
Benoit XIV. Annula la sentence de Galilée, IV, 1052.
Bentley. Il compare le premier les positions indiennes des planètes avec celles tirées des tables européennes, II, 684.
Bergeret (docteur). Fraudes génésiques, 177.
Bergeret (Dr). Danger de l'onanisme dans le mariage, 177.
Berkeley. Le monde est un phénomène, il n'existe que des esprits, 81.
Berkeley. Scepticisme, 81.
Bernard (Claude). L'œuf condition première de la loi organogénique, IV, 509.

Bernard (Claude). Origine de la vie, idée créatrice, IV, 48.
Bérose le Chaldéen. Le déluge, III, 1106,
Berseaux (l'abbé). Apologie victorieuse du célibat, IV, 600.
Berseaux (l'abbé). La loi de substitution ou de réversibilité, argument en faveur de la Rédemption, IV, 522, 524.
Berseaux (l'abbé). Tradition universelle relative à la confession, IV, 576.
Berseaux (l'abbé). Symbole de la Très Sainte Trinité, IV, 472.
Bert (Paul). Profession de foi spiritualiste, 465.
Bert (Paul). Nécessité d'un principe supérieur, 465.
Berthelot. Manne du Sinaï, III, 1016.
Berthoud. Dépression de la mer Morte, III, 1167.
Bertrand (Joseph). Des eaux diluviennes, III, 1116.
Bertrand (Alexandre). Archéologie biblique et gauloise, IV, 95.
Bertrand (abbé). Traditions chinoises sur le paradis terrestre, 393.
Bertrand (abbé). Paradis terrestre d'après l'Iking des Chinois, II, 393.
Beudant. Le déluge a pu être l'effet des inondations causées par les forts amas ou tassements du sol, III, 1134.
Beudant. Le Diluvium, II, 787.
Beudant. Le déluge, III, 1135.
Beuve (Sainte-). Cri de haine contre la Bible, II, 238.
Beuve (Sainte-). L'homme a toujours existé et existera toujours, 84.
Bianconi. La théorie darwinienne et la création indépendante, IV, 91.
Belon. Conservation des viandes en Orient, III, 1001.
Biot (J.-B.). Le cycle Sothiaque, 669.
Biot (J.-B.). Chronologie des Egyptiens, 656.
Biot (J.-B.). Pluie de pierres à Laigle, III, 1077.
Biot (J.-B.). Origine de la période Sothiaque, IV, 64.
Biot (J.-B.). Récente origine de l'astronomie indienne, IV, 157.
Biot (J.-B.). Chrétien pratiquant, IV, 170.
Blainville (de). Ne trouve pas dans la géologie de preuves du déluge, III, 1135.
Blainville (de). Stabilité des espèces, II, 532.
Blanchard. Erreurs sur les mœurs des fourmis,)II, 956.
Boblaye. Brèches osseuses, II, 802.
Bochard. L'Idumée, III, 1225.
Boitard. Le castor, 471.
Bolard nie la possibilité de la génération spontanée, IV, 154.
Bonald (de) cardinal. Projet d'une maison des hautes études du clergé, II, 220, 221.
Bonnetty. Roboam, roi de Juda, III, 1199.
Bossuet. L'homme seul peut raisonner, 418.
Bossuet. Nécessité d'une cause première, 429.
Bossuet. Elans d'admiration que lui inspire Jésus-Christ, IV, 517.
Bossuet. Le connu et l'inconnu; les deux bouts de la chaîne, IV, 541.
Bossuet. Le dernier mot sur la Sainte Trinité, IV, 459.
Bossuet. La paternité attribut essentiel de Dieu, IV, 460.
Bossuet. Condamne à tort le pape Liberi, IV, 190.
Botta. Emplacement de Ninive, palais de Nabuchodonosor, IV, 142.
Boucher de Perthes. Séance de spiritisme tenue au sujet de la mâchoire de Moulin-Quignon, II, 765.

Boucher de Perthes. Comédie de la mâchoire de Moulin-Quignon, IV, 89.
Bougaud (l'abbé). Portrait de Jésus-Christ ; sa bonté et sa beauté infinies, IV, 518, 519.
Bouillaud. Le cœur, III, 1417.
Bouillaud. Les merveilles du cœur, IV, 174.
Bouillet (Dictionnaire des sciences). Fleur du Figuier, I, 1011.
Boulanger. Tradition universelle du déluge, III, 1112.
Boumgartner. Contre le matérialisme, III, 1448.
Boumgartner. Accord de la Science et de la Foi, IV, 171.
Bourgeois (abbé). L'homme de Thenay, II, 774 et suiv.
Bourgeois (abbé). Son homme prétendu tertiaire, IV, 70.
Bourgoing (de). Sur l'inquisition, III, 1579.
Bourgoing (de). L'inquisition modèle d'équité, IV, 200.
Bourlot. Œuvres d'art préhistoriques, II, 727.
Bourlot Durée de la période glaciaire, II, 792.
Boussine. Le déterminisme, IV, 550.
Bouverat. Miroir de la Très-Sainte Trinité, IV, 465.
Breton (Philippe). Le déterminisme et la réversibilité, IV, 550, 550.
Breton. Reversion des mouvements, III, 1351.
Breton (Félix). Démonstration de la simplicité de l'âme, IV, 259 ; — Absurdité de l'univers sans Dieu, démontrée mathématiquement, IV, 259.
Broca (docteur Paul). Cadavres de la caverne de l'Homme-Mort, II, 923, etc.
Broca (docteur Paul). L'homme forme à lui seul une famille, 423.
Broca (docteur Paul). Pluralité des races humaines, 520.
Broca docteur Paul). Cavernes de Moustiers, et les Troglodytes de la Vézère, II, 839.
Broca (docteur Paul). Caractères anatomiques élevés du crâne de l'homme de Croc-Magnon, IV, 87.
Broca (docteur Paul). Du crâne de la caverne de l'Homme-Mort, IV, 87.
Brongniart. De la possibilité de la génération spontanée, IV, 154.
Brougham (lord). Dieu démontré par l'instinct de l'abeille, IV 158.
Bruce. Passage de la mer Rouge, fait miraculeux, II, 1172.
Buchner. Ancienneté de l'homme, II, 701.
Buchner. Civilisation de l'Egypte, II, 640.
Buchner. Place de l'homme dans la hiérarchie des êtres, 414.
Buchner. L'homme selon la science, son passé, son présent, son avenir, II 222.
Buchner (Louis). Adam biblique, II, 352.
Buchner. Origine animale de l'homme II, 368.
Buchner. L'homme de Solutré, postérieur à l'homme des Pyramides, IV, 90.
Buckland. Les reliques du déluge, IV, 130.
Buffon. Sens démontrés de l'Autruche, III, 954.
Buffon. Durée de la vie, II, 399.
Buffon. Organes de la voix, 421.
Buffon. Cerveau de l'orang-outang, 421.
Buhle. La Renaissance, 61.
Buhle. Dangers des humanités, 61.
Burckhardt. Chenal du Jourdain, IV, 134.
Burckhardt. Vallée de l'Arabie, canal élanatique, III, 1167.

C

Cahier (le R. P.). L'enseignement au moyen âge, IV, 327.
Caïphe. Ruiné de J.-C., IV, 259.
Cajetan. Extraction de la côte d'Adam, II, 384.
Cajetan. Exempte quelques hauts sommets de l'inondation des eaux du déluge, III, 1128.
Calazanz (Saint Joseph). Splendeur de la Foi, IV, 328.
Calmet (Dom). Lieu du passage de la mer Rouge, III, 1181.
Calvert (Frank). Existence de l'homme ou la terre pendant la période Miocène, II, 748.
Calvin. Intolérance excessive, IV, 1665.
Calvin Son châtiment, IV, 265.
Campanella Concilie le texte de Josué avec la rotation de la terre, III, 1055.
Carpenter (W.-B.). L'activité du cerveau est inconsciente, II, 466.
Carré (François). La fourmi, III, 955.
Castelnau (de). Objections ridicules contre la Bible, III, 1070; — Aveuglement volontaire, III, 1071.
Castelnau (de). La Tsetzémouche inhospitalière, III, 988.
Cauchy (Augustin). Les recherches scientifiques ne peuvent en rien altérer les vérités de la religion, II, 227.
Cauchy (Augustin). Prodiges de l'activité humaine, 228.
Cauchy (Augustin). La foi sauvegarde de la science, IV, 181.
Cauchy (Augustin). Sa foi ardente et vive, IV, 170.
Cavour (comte de). Son expiation, IV, 269.
Caylus (de). Procédés de fusion des métaux en Egypte, III, 1080.
Cécile (sainte). Une jeune épouse, Splendeur de la Foi, IV, 401.
Cerise (docteur). Le Sauvage du Var, II, 371.
Cerise (docteur). Origine sauvage de l'homme, 374.
César (Jules). Eléphants de combat, IV, 107.
César (Jules). Signale le chômage de la 3e année, III, 1023.
Chabas. Etudes préhistoriques de la libre pensée, IV, 96. — Les fouilleurs de Solutré, IV, 96.
Chabas. Gisement de silex taillés de la vallée de la Saône, II, 768.
Chabas. L'emploi d'armes et d'instruments de pierre apparaît à toutes les époques de l'histoire, II, 715.
Chabas. Exploitation des mines du Sinaï, II, 716.
Chambrun de Rosemont. Etudes géologiques sur le Var et sur le Rhône, II, 761.
Champion (S.-Z.). L'hébreu, mère et nourrice de toutes les langues, IV, 91.
Champollion. Accord en général des découvertes égyptiennes et de la Bible, III, 1197. — Visite au palais de Karnach, découverte du nom de Roboam, III, 1199.
Champollion. Date récente des Zodiaques de Denderah, IV, 183.
Champollion jeune. Antiquité peu reculée des monuments égyptiens, IV, 138.
Charlemagne, ressuscité de Jésus-Christ, IV, 270.
Charlemagne. Réponse au pape saint Léon, au sujet de son élection, III, 1625.
Charlemagne. Hommage rendu à Léon I, III, V, 195.
Charles-Albert. Son expiation, IV, 264.
Charles IX n'a pas tiré sur les calvinistes, IV, 201.
Chateaubriand. Justification du pape Zacharie, III, 1605.
Chateaubriand. Origine de l'homme de Solutré, IV, 84.

Chauffard (Dr Emile). Mortalité des nourrissons, 180.
Chauffard (Dr Emile). Immoralité de la vie de garnison, 180.
Chavée. La pluralité originelle des races humaines démontrée par la diversité radicale des organismes syllabiques, II, 583.
Chazal. L'éducation, son influence, 63 et 74.
Chevallier. Falsification des produits alimentaires, 157.
Chevalier (l'abbé). Année religieuse d'Abraham, IV, 92.
Chevreul. Dieu démontré par l'instinct des animaux, IV, 157.
Chevreul. Stabilité des espèces, 533.
Chevreul. Profession de foi spiritualiste, IV, 184.
Chrysostome (saint Jean). Dangers des auteurs païens, 65.
Cicéron. Aberrations des philosophes, 78. — Causes finales, 83.
Claude Bernard. Mystère de la génération qui préside à la création organique, 432.
Claude Bernard. La vie : sa définition, 432.
Claver (le P. Pierre), apôtre des nègres, IV, 294.
Clavigero. Tradition de Noé chez les aborigènes américains, 501.
Clerk (Max Well). Les molécules des corps sont des articles manufacturés, de véritables créations, IV, 153.
Clifford (M. W. E.). Scepticisme mathématique, III, 1284.
Clotilde (sainte). Ses prétendus crimes, IV, 191.
Clovis, ressuscité de Jésus-Christ, IV, 270.
Colenzo (Mgr). Accord de la Bible et de la science, II, 214.
Colenzo. Au sujet du déluge, III, 1242.
Colenzo (évêque de Natal). Ses objections numériques contre la Bible. IV, 145.
Coligny. Lettre à la reine, III, 1593.
Collet (abbé). Confusion pour ainsi dire générale des trois âges de pierre, de bronze et de fer, II, 821.
Collomb (Ed.). Terrains ou dépôts glaciaires, II, 788.
Comte (Auguste). Admet la finalité, 163. — Etrange objection contre le cristallin et la vision, IV, 174.
Comte (Auguste). L'incognoscible de la science, 187.
Comte (Auguste). Vains efforts de la science positive dans la découverte de la vérité, 187.
Comte (M. l'abbé). Main amie tendue à M. l'abbé Moigno, IV, 12.
Condorcet. Sa mort cruelle, IV, 268.
Constant Prévost. Période glaciaire, II, 792.
Constantin (l'empereur), ressuscité de Jésus-Christ, IV, 270.
Cooper. La chronologie de Manéthon n'est pas exacte, IV, 157.
Copernic. Lettre à Paul III, II, 401.
Cornoldi. Démonstration de l'existence de Dieu par l'œuvre des six jours, IV, 212.
Coryphées (les) de la Révolution française, leurs morts tragiques, IV, 268.
Coryphées (les) de l'unité italienne, leurs châtiments, IV, 258.
Costar. Vigne et vin en Egypte, III, 1028.
Costar. Raisin et vin en Egypte, IV, 91.
Couder (le lieutenant). Les livres de la Bible retrouvés, IV, 138.
Couert de Gibelin. Affinité des langues, II, 592.
Cousin. La Renaissance, 77.
Cozzadini (comte Giovani). Terramares ou marnières de l'Italie, II, 868.

Crémieux. Reproches au clergé sur l'usage des auteurs païens, 72.
Croll. Période glaciaire, son ancienneté, sa durée, II, 798.
Cromarta comte Georges de. Les tourbières se sont formées rapidement, II, 782.
Cromwell Olivier. Son châtiment, IV, 255.
Cromwell Thomas. Son châtiment, IV, 266.
Cros Charles. La rétine théorique, IV, 166.
Cuvier. Le serpent brûlant, IV, 108.
Cuvier. Incertitude de l'âge des terrains, II, 815.
Cuvier. Néo-antiquité de l'homme, II, 608.
Cuvier. Animaux contemporains de l'homme, II, 872.
Cyrille saint. Un enfant, Splendeur de la Foi, IV, 303.

D

Daly. Identité de la nature des opérations mentales dans toute série animale, 415.
Darras l'abbé Animaux symboliques d'Ezéchias, IV, 142.
Darras l'abbé. Possibilité de la construction de l'arche, III, 1145.
Darras l'abbé. Vérité des livres saints, 1256.
Darwin. Insensibilité de l'autruche, IV, 101.
Darwin. Sa pangénésie, IV, 509.
Darwin. Le transformisme, II, 336.
Darwin. Loi de divergence des caractères, II, 339.
Darwin. Lutte ou conflit pour l'existence, II, 338.
Darwin. Mode et moyens d'action de la sélection naturelle, II, 340.
Darwin. Instincts cruels de l'autruche, II, 953.
Darwin. Origine des espèces, 336, II. — Variation des espèces, 338.
Daubrée. Inutilité du mot Diluvium, II, 788.
Daubrée. Submersion générale du globe, II, 308.
Daubrée tend à rayer les déluges de la langue géologique, III, 1133.
Dawson. La théorie de l'évolution repose sur un cercle vicieux, IV, 184.
Day (Saint-John Vincent). Aire de la section méridienne de la grande pyramide, II, 621.
Daya. Période de l'astronomie indienne, II, 684.
Dehérain. Combustion réelle du grain de blé, III, 1014.
Delesse. Analyse chimique des os fossiles, II, 912.
Deluc. Bienfait des lois chrétiennes du mariage, IV, 595.
Denys (saint l'Aréopagite, ressuscité de Jésus-Christ, 273.
Desdouits. La grande pyramide de Gizeh, II, 642.
Desdouits. Les connaissances humaines avant le déluge, II, 641.
Desmousseaux. Juifs maudits, IV, 419.
Desnoyers. Son incrédulité sur la valeur préhistorique des silex de Thenay, II, 747.
Desor. Œuvres d'art préhistoriques, II, 727.
Dessignoles. Chronologie de l'Ecriture sainte, II, 611.
Dioclétien, ruiné de Jésus-Christ, IV, 261.
Diodore de Sicile. Cailles de passage en Egypte, III, 999.
Diodore de Sicile. Mer Asphaltite, III, 1165.

Diogène de Laerce. Chronologie des Chaldéens, III, 1326.

Directoire (le). Son châtiment, IV, 252.

Dolomieu. L'état actuel de nos continents n'est pas très ancien, II, 779.

Dominique (saint), étranger à l'inquisition, IV, 198.

Domitien, ruiné de Jésus-Christ, IV, 260.

Donoso Cortès. Socialisme païen (sa cause), 85.

Draper. L'abîme entre le catholicisme et l'esprit du siècle, III, 1089. — Admet la fable de l'attraction universelle, III, 1090. — Contradictions des papes, III, 1094.

Draper. Ses sottes interrogations, IV, 122.

Dreysen. Apologie de Grégoire IIV, IV, 196.

Du Bois Reymond. Bornes de la philosophie naturelle, III, 1489.

Du Bois Reymond. Hommage involontaire à la foi, IV, 178.

Dule. Propriétés méphitiques de la mer Morte, IV, 133.

Dumas (J.-B.). Centre de force, IV, 531.

Dumas (J.-B.). Hommage rendu à M. l'abbé Moigno, IV, 5.

Dumas (J.-B.). La nature de la matière est-elle connue? III, 1442.

Dumas (J.-B.). Sur la possibilité de la génération spontanée, IV, 154.

Dumas (J.-B.). Profession de foi spiritualiste, IV, 559.

Dumas (J.-B.). Hommage rendu à M. Guizot comme chrétien, IV, 208.

Dumas (J.-B.). Affirmation de ses croyances spiritualistes et religieuses, III, 1031.

Dumas (Alexandre) fils. La femme infanticide, 174.

Dumas (Alexandre) fils. Sur les abus du calcul dans le mariage, 88.

Duméril. Rapport sur les crapauds vivants, III, 972.

Dupanloup (Mgr). Défense des auteurs classiques, 87, 91.

Dupanloup (Mgr). Un mot à l'*Univers*, 87. — Education (son influence), 88.

Dupin (Charles). Intolérance des gouvernements protestants, IV, 200.

Dupont. Conservation des animaux anciens et modernes dans les cavernes, IV, 79. — L'homme des camps de Spunne et de l'Hustodou habitant des cavernes, etc., IV, 82.

Dupont (Edouard). Cavernes, II, 832 et suivantes.

Dupont (Edouard). Formation, contenu et classification des cavernes, 832. — Animaux contemporains de l'homme, 878 et 880.

Dupuy. Attribue son républicanisme à ses études, 74.

Duval (Jules-Edouard). Des ferments organiques, III, 1428.

Duval (Jules). Harmonie générale de la nature, IV, 166.

E

Ehrenberg. La manne de Tamarin, III, 1016.

Eisenlohr. Allocution de Ramsès III, faisant allusion à Moïse, IV, 139.

Elie de Beaumont. Homme témoin du soulèvement des Alpes et des Andes, III, 1121.

Elie de Beaumont. L'homme fossile n'existe pas, IV, 76.

Elie de Beaumont. L'homme témoin du soulèvement des Alpes et des Andes, IV, 127.

Elie de Beaumont. Terrain de transport de Moulin-Quignon, II, 755, 756.

Elisabeth (reine d'Angleterre). Son châtiment, IV, 265.

Elisée. Ses ours, III, 983.
Emery (abbé). Mitigation des peines de l'enfer, IV, 645.
Emilien (Saint Jérôme). Splendeur de la Foi, IV, 328.
Erasme. Défense du latin de l'Eglise, 93.
Erasme. Sainteté de Cicéron, 57. — La Renaissance, 60. — Le latin chrétien, 93.
Eschricht. Au sujet du poisson de Jonas, III, 971.
Eschricht. Baleine de la Méditerranée, III, 971.
Euler. Absurdité de l'attraction universelle, III, 943.
Euler. Apologie de la prière, IV, 492.
Euler. Le surnaturel, II, 224.
Euler. Réalité des corps, 225.
Eumolpe. Incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, III, 1556.
Evans (docteur). Mâchoire de Moulin-Quignon, II, 764.
Evans (sir John). Imitation frauduleuse des silex, II, 720.

F

Faâ de Bruno. Epoque de la création de l'homme fixée par l'algèbre, IV, 149.
Faâ de Bruno. Simplicité et spiritualité de l'âme, IV, 557.
Faber (le père). Réseau d'amour dont Dieu environne chacune de ses créatures, IV, 662.
Faraday. Centres de force, IV, 531.
Faraday. Note biographique, III, 1437.
Faraday (Michel). La foi absolue au christianisme, IV, 168.
Farini. Sa mort funeste, IV. 569.
Faudel (docteur). Os pariétal et frontal d'animaux trouvés sur la rive française du Rhin, II, 790.
Favre d'Envieu (l'abbé). Traces préadamites dans les terrains tertiaires, II. 745.
Favre (Ernest). Variabilité des espèces, 531.
Faye. Confond l'âne sauvage avec le mulet, III, 986.
Faye. Conditions astronomiques de la vie, III, 1329.
Faye. Les probabilités ne sont pas en faveur de la pluralité des mondes, IV, 158.
Félicité (sainte). Une mère et ses enfants, Splendeur de la Foi, IV, 305.
Félix (Père). Le mystère de la création et la science des mondes, II, 402.
Fénelon. L'architecture gothique, 50.
Fénelon. Justification du pape Zacharie, III, 1603.
Fénelon. Son trop grand amour pour le paganisme, 50.
Fergusson (J.). Le delta tout entier et la faune nouvelle du Gange sont récents, II, 778.
Ferry (de). Epoque du renne, II, 892.
Feuerbach (Anselme). Histoire du jeune Gaspard Hauser, II, 380.
Feuerbach. Négation de l'immortalité de l'âme, II, 456.
Fichte. Scepticisme, 81.
Fick. Hydrates de la terre suffisant aux besoins de l'organisme, III, 1017.
Figuier (Louis). La vie future selon la science, IV, 625, 626.
Figuier (Louis). Le lendemain de la mort, 489.
Firenzuola, père commissaire, plein d'égards pour Galilée, III, 1049.
Fitz-William (lord). Hommage rendu au catholicisme, IV, 251.
Flammarion. La pluralité des mondes, c'est la négation de l'Incarnation, II, 403.
Fleming (docteur). Animaux contemporains de l'homme, II, 872.
Flourens. Analogie des races humaines, II, 572.

Flourens nie la possibilité de la génération spontanée.

Flourens. Longévité humaine, II, 396.

Flourens. Origine des êtres organisés, II, 343.

Flourens. Unité d'origine de la race humaine, 515.

Flower. Ages successifs de l'humanité, 823.

Flower. Age paléolithique, II, 825.

Foissac (docteur de). Longévité des patriarches, IV, 107.

Foissac (docteur de). Longévité des patriarches, III, 996.

Folye. Du commencement et de la fin du monde d'après la théorie mécanique de la chaleur, III, 1288.

Folye. L'univers a commencé et il finira, IV, 152.

Fontenelle ne croyait pas aux étoiles filantes et aux bolides, III, 1076.

Foucault. Rotation de la terre rapportée invinciblement au soleil, III, 1035.

Fourcroy. Auteurs profanes (lecture des), 74.

Fourcroy. Collège, berceau de la Révolution, 74.

Fournié (docteur). Etude sur le cerveau, III, 1427.

Fournié (Edouard). Merveilles du cerveau, IV, 165.

Fournier (le R. P.) Capacité de l'arche, III, 1148.

Fournel (Victor). Le Fondateur des *Mondes* et de la Salle du *Progrès* (M. l'abbé Moigno), IV, 20.

Fraas (de Stuttgard). Silex quaternaires de l'abbé Bourgeois et de M. Cartailhac, II, 699.

Fraas (de Stuttgard). La géologie avait fini son temps quand l'homme est apparu sur la terre, IV, 65.

Francœur. Uranographie, III, 1510.

François (saint) d'Assise. Splendeur de la Foi, IV, 399.

François (saint) de Borgia. Un grand du monde. Splendeur de la Foi, IV, 315.

François (saint) de Paule. Splendeur de la Foi, IV, 402.

François (saint) Xavier. Splendeur de la Foi, IV, 403.

Francks. Cavernes de l'Angleterre, II, 847.

Frédéric II, empereur d'Allemagne, ruiné de Jésus-Christ, IV, 261.

Fréret. Tradition universelle du déluge, III, 1112.

Fresnel. Retrouve la licorne, III, 966.

G

Gainet. Hypothèse sur le déluge, IV, 210.

Gainet (l'abbé). Culte du serpent, III, 1007.

Gainet (l'abbé), Rapports des Hébreux avec les Egyptiens, III, 1183.

Gainet (l'abbé). La Bible sans la Bible, IV, 39.

Gainet (l'abbé). Accord de la Bible et de la Géologie, IV, 91.

Galère Maxime, ruiné de Jésus-Christ, IV, 260.

Galizowicchi. Promesse d'expérience sur la cécité de Tobie, III, 968.

Galilée. Sa première condamnation, quasi-confidentielle, III, 1042, — Jugement qu'il en porta, *ibid.* — Son voyage à Rome ; reçu par le Pape, demande l'*imprimatur* pour son *Sagittatore*, 1044. — Comme on parlait de lui autour du Pape, sa première condamnation était considérée comme nulle, III, 1045.

Galilée. Sa seconde condamnation, III, 1046 et suiv. — Son abjuration, *ibid.* — Son manque de courage, III, 1048.

Galilée. Sa tragédie jouée par ordre de l'empereur Napoléon III, III, 1057. — Il n'a pas été mis à la torture, III, 1057.

Galilée. Responsabilité assumée par lui au point de vue de la science et du progrès, III, 1953. — Ses prédécesseurs, 1054.

Ganneau (Clermont). Misah et Okotias, IV, 111.

Gasparin (de). Dangers de l'étude des auteurs profanes, 65.

Gassendi. Aérolithe tombé en Provence, III, 1077.

Gaubil (le père). Connaissances astronomiques des Chinois, II, 689.

Gaume (Mgr). Préface des classiques chrétiens, 94.

Geneviève (sainte). Une bergère, Splendeur de la Foi, IV, 307.

Geoffroy Saint-Hilaire (Isidore). Origine commune des races humaines, 516.

Gerdil (cardinal). Comment les êtres sont en Dieu, IV, 469.

Gerdil (cardinal). Démonstration mathématique contre l'éternité de la matière, III, 1264.

Gerhardt. Sel ammoniac en Egypte, III, 1078.

Gerhardt (Charles). Fermentation et décomposition, III, 1027.

Gervais (Paul). L'âge de fer, II, 812.

Gibbon. Châtiment de l'Egypte, III, 1225.

Gilbert. Protestation en faveur du récit de Jonas, III, 975; — Injustice de l'Académie de Bruxelles à son égard, *ibid.*

Gilddon. Boutade contre les nègres, II, 577.

Glaire (l'abbé). La fourmi, III, 956.

Glaire (l'abbé). L'arche et l'universalité du déluge, III, 1142.

Glaire (l'abbé). Objections contre l'universalité du déluge, non absolument résolues, II, 1130.

Glaire (abbé). Age du baobab, III, 1009.

Glaire (l'abbé). Commissions relatives aux erreurs de la Bible, III, 955.

Glaire (l'abbé). Admet dans la Bible des erreurs scientifiques, III, 1052, 1036. — Preuves prétendues de l'immobilité de la terre affirmée par les livres saints, III, 1036 et suiv.

Goguet. Histoire primitive de l'homme, II, 359.

Goguet (le président). Origines des lois, des sciences, des arts et de leurs progrès dans l'antiquité, IV, 43. — L'homme retombe à l'état sauvage après la dispersion, IV, 43.

Goguet (le président). Instruments divers dont se servaient les premiers peuples, II, 702.

Gorini (abbé). Apologie de Grégoire VII, IV, 195.

Gorini (l'abbé). Défense de l'Eglise, III 1449.

Gorini (l'abbé). La défense de l'Eglise, IV, 187.

Gouanoff. Philologie comparée. II, 591.

Goujon (Jean). Ne fut pas victime de la Saint-Barthélemy, IV, 205.

Govi. Rôle insensé accordé à la science, 25, etc.

Grad (Ch.). Dépôts glaciaires, II, 789.

Gras (Scipion). Silex travaillés trouvés aux environs de Mons, II, 761.

Gratiolet. Différence typique entre le singe et l'homme, III, 1319.

Gratiolet. Différence essentielle entre l'homme et le singe, IV, 166.

Gratry. Pluralité des mondes, 403.

Greew La Tsetzé, mouche inhospitalière, III, 988.

Greew. Mort réelle du grain de blé, III, 1014.

Grégoire XVI (Mauro Capellari). Conditions d'un jugement prononcé *ex cathedra*, III, 1651.

Grégoire (de Tours). Son accu-

sation prétendue de sainte Clotilde, IV, 191.
Grégoire VII. Son apologie, IV, 195.
Grégoire XIII n'a pas applaudi au massacre des Huguenots, IV, 204.
Grégoire le Grand (saint). Quand les miracles furent nécessaires, IV, 233.
Grégoire XVI. Condamnation de Lamennais, 129.
Grégoire (saint) le Thaumaturge, Splendeur de la Foi, IV, 397.
Grou (P.). Dangers des auteurs païens, 68.
Guérin (l'abbé). Chronologie des Chaldéens, III, 1325.
Guérin (l'abbé). Sotya vivait en 345 après Jésus-Christ, IV, 157.
Guérin (l'abbé). Date récente des tables de l'astronomie ancienne, IV, 184.
Guérin (Victor). La mer Morte est postérieure à la destruction de la Pentapole, IV, 132.
Guérin (Victor). Epoque de la moisson sur les bords du Jourdain, IV, 137.
Guérin (Victor). Epoque de la récolte dans la vallée du Jourdain, III, 1193.
Guérin (Victor). Réponse aux objections de Louis Lartet sur l'antiquité de la mer Morte, III, 1159.
Guérin du Rocher (abbé). Hérodote, historien du peuple hébreu sans le savoir, III, 1187; IV, 137.
Guerrazza (le père). Loue le *Sagittatore*, III, 1045.
Helvétius. Dangers des modèles païens, 73.
Guizot. Accuse tous les catholiques des massacres de Béziers, IV, 198.
Guzuelhun (Mgr l'évêque de Vannes). Main amie tendue à M. l'abbé Moigno, IV, 13.

H

Hæckel. Développement des êtres sans Dieu, IV, 185.
Hæckel. Tous les êtres animés et inanimés sont le résultat de l'action mutuelle, II, 451.
Hamard (l'abbé). Gisement préhistorique du Mont-Dore, IV, 96.
Hamel. Les abeilles, III. 951.
Hamel. Rapidité de la fabrication du miel par les abeilles, III, 951.
Hamy. Existence de l'homme quaternaire, II, 751.
Hamy. Crâne de Xeurderthal, type d'une race existante, IV, 87.
Hamy. Antiquité de l'homme, II, 390.
Hamy. Un mot sur l'ouvrage de Mercati, II, 703.
Harris. Allocution de Ramsès III, III, 1201.
Hasselquist. Forêts de la Palestine, III, 984.
Haughton (Samuel). Le cœur est un moteur merveilleux, IV, 164.
Hebert. Squelette de Montmartre, 920.
Hegel. L'idée engendre l'âme, la société et Dieu même, 81.
Hélène (sainte). Une impératrice, Splendeur de la Foi, IV, 312.
Helmholtz. La fin physique du monde, IV, 152.
Henri IV. Les calvinistes formèrent un Etat dans l'État, IV, 205
Henri IV (empereur d'Allemagne), ruiné de Jésus-Christ, IV, 261.
Henri VIII. Sa mort funeste, IV, 255.
Henry. Protestation en faveur du récit de Jonas, III, 975. — Injustice de l'Académie de Bruxelles à son égard, *ibid.*
Herder. Affinité des langues II, 592.

Hérode (Agrippa), ruiné de Jésus-Christ, IV, 255.

Hérodote. La grande Pyramide, II, 620.

Herschell (sir John). Age de la grande Pyramide, II, 631.

Herschell (sir John). Les molécules sont une véritable création, IV, 152.

Hestiœus. Unité d'origine de la race humaine, 500.

Hirn. Unité de l'espèce humaine, 518.

Hirn. Nécessité d'une cause première créatrice, 434.

Hirn. Hommage à la création et au Créateur, IV, 173.

Hobbes. Pas de réalité en dehors des mathématiques, 81.

Hochstetter. Cités lacustres, II, 865.

Hodgson. Retrouve la licorne, III, 961.

Homère. Les cyclopes, II, 362.

Homalius d'Halloy. Accord parfait de la révélation et de la science, IV, 168.

Homalius d'Halloy. Géologie, III, 1533.

Hooker. Profession de foi spiritualiste, II, 463.

Hooker. Mystère de l'existence de l'homme, II, 465.

Houghton (Samuel). Le cœur, III, 1416.

Hebert (Pierre). Erreurs sur les fourmis, III, 955.

Hugh Miller. Végétation avant soleil, II, 309.

Hugghins. Caractère propre de lumière de la lune, III, 1069.

Hume. Dieu et la vertu n'ont pas de réalité objective, 61.

Humboldt. Pluies d'étoiles filantes, III, 1077.

Humboldt. Philologie comparée, II, 591.

Humilla (le R. P.). Influence de l'imagination sur la génération, II, 979.

Husson de Toul. Question de l'homme fossile étudiée par l'analyse chimique, II, 907.

Huxley. Les hommes ressemblent aux animaux, toute proportion gardée, II, 415.

Huxley. Impuissance de la science à résoudre les grandes questions de Dieu, de l'âme, etc., 187.

Huxley. L'homme ne descend pas du singe, II, 367.

Huxley. Le crâne d'Enghis peut avoir appartenu à un philosophe, IV, 87.

Huxley, Distance infinie entre l'homme et la bête, IV, 49.

Huxley (Thomas). Merveilles du cerveau, IV, 165.

Huxley (Thomas). Hommage rendu à la Foi, IV, 175.

I

Ignace (saint) de Loyola, ressuscité de Jésus-Christ. IV, 265.

Isidore (saint). Un laboureur, Splendeur de la Foi, IV, 308.

Itard (docteur). Infériorité de l'homme dans l'état de nature, II, 379.

J

Jacob. Son industrie, ses brebis blanches et noires, III, 977.

Jacobi. Possibilité de la submersion entière du globe, III, 1120.

Jacolliot. Jésus-Christ n'a de réalité que dans l'Inde, IV, 147.

Jacolliot. Notes sur l'Inde, II, 685.

Jacques. L'éclectisme (nécessité de), 80. — La philosophie sans foi. *Ibid.*

James (l'abbé). Pourquoi les éclipses du soleil ne sont pas

consignées dans les livres saints que nous possédons, III, 1073.
Janssen. Eaux supérieures, IV, 99.
Janssen. Les eaux supérieures, III, 942, 945.
Jean-Baptiste. Comment il salue Jésus-Christ, 17. Sa grande parole, 28.
Jean-Baptiste. Splendeur de la Foi, 104.
Jean de Dieu (saint). Splendeur de la Foi, IV, 380.
Jean l'Aumônier (saint). Splendeur de la Foi, IV, 378.
Jean (saint) l'Evangéliste. Splendeur de la Foi par sa charité, IV, 376.
Jean l'Evangéliste. Splendeur de la Foi, IV, 303.
Jérôme (saint). Auteurs profanes (lecture des), 65.
Jérôme, l'Egyptien. Restes de l'arche en Arménie, III, 1106.
Jérôme (saint). Amertume des eaux de la mer Morte, III, 1162.
Jésus-Christ. Résumé de sa vie, 18 et suiv.
Joly (docteur). Mâchoire de Moulin-Quignon, II, 764.
Jomard. Vigne et vin en Egypte, III, 1028.
Jones (W.). Unité d'origine de la race humaine, 499.
Josèphe. Miracle de Josué, III, 1040.
Josèphe. Son récit sur le peuple juif et sur Moïse, III, 1186.
Josèphe. La grand année, II, 677.
Jouffroy. Hommage rendu au catéchisme de l'enfance, IV, 325.
Julien l'Apostat veut relever les ruines de Jérusalem, IV, 145.
Julien l'Apostat, ruiné de Jésus-Christ, IV, 260.
Jussieu (Laurent de). Interprétation véritable des prétendues céraunites ou pierres de foudre, II, 704.
Justin (Félix). Etude élémentaire des philologies comparées, IV, 93.
Justin (saint), ressuscité de Jésus-Christ, IV, 273.

K

Kant. Pas de certitude objective, 81.
Keast (lord John). Mines creusées dans le roc avec des ciseaux de silex exclusivement, II, 715.
Kepler. Langage de la Bible, 211.
Kepler. Locutions usuelles de la Bible, III, 938,
Kepler. Interprétation de la Bible, II, 210.
Kepler. Hommage solennel au Dieu Créateur et Seigneur de toutes choses, IV, 207.
Kepler. Hymne d'adoration et de reconnaissance à Dieu, III, 1629.
Khanikoff (de). Influence des milieux sur l'homme, II, 555.
Khoren (Moyse de). Légende de Xisuthrus, II, 500.
Klaproth. Il nie l'existence de toute certitude historique dans les Annales du Céleste Empire, II, 588.
Klaproth (Jules). Affinité universelle des langues, II, 591.

L

Laborde (de). Rocher d'Horeb, III, 1082.
Laborde (Léon de). Sources d'eaux amères d'Egypte, III, 1019.
Laborde (Léon de). Serpent brûlant du désert, III, 1005.
Laborde (de). Conservation des cailles, III, 1000.

Laborde (de). Caille, oiseau de passage en Egypte et en Palestine, III, 999.

Labre (saint Joseph). Un mendiant, Splendeur de la Foi, IV, 307.

Lacordaire (le R. P.), ressuscité de Jésus-Christ, IV, 277.

Lamartine (de). Travaux antédiluviens de Balbeck, III, 1144

Lambert (l'abbé). Quelle a été la source des eaux diluviennes, III, 1113.

Lambert (l'abbé). Déluge mosaïque, III, 1113. — Les miracles du déluge, III, 1114. — Cataractes et abîmes, III, 1110. — Origine des eaux du déluge, III, 1117. — Déluge universel dans l'espace, mais non pas dans le temps, III, 1119. — Ni l'universalité absolue, III, 1119. — Invoqué le rameau contre l'universalité du déluge, III, 1123. — Son déluge impossible, III, 1124. — Courants violents du déluge, III, 1124. — Veut que la géologie donne la solution du déluge, III, 1136. — Est prêt à faire dans ce but l'homme aussi vieux qu'on voudra, III, 1136; — Son déluge est la négation du déluge mosaïque, III, 1139. — Fait l'homme des dépôts quaternaires antédiluviens, III, 1141.

Lamennais. L'école catholique libérale, 129.

Lamennais (Jean de). Splendeur de la Foi, IV, 330.

Lamennais (de). Sa triste mort, IV, 269.

Landrin. Combustion réelle du grain de blé, III, 1014.

Landriot (Mgr). Belle pensée sur l'Eucharistie, IV, 538.

Laplace. Sa formule et le déterminisme, IV, 549.

Laplace. Date récente des tables de l'astronomie indienne, IV, 184.

Laplace. Nie à ses dépens la finalité de la lune, IV, 172, 181.

Laplace. Hypothèse de l'existence de Dieu, II, 333.

Laplace. Essai philosophique sur les probabilités, III, 1348.

Laplace. Table des Indiens, II, 684.

La Rive (de). Profession de foi spiritualiste, IV, 169, 180.

Lartet. Habitacles de l'homme, III, 831. — La mer Morte, III, 1158.

Lartet. Partage des premiers habitants des Gaules en trois âges, II, 825.

Lartet. L'absence de la vie de la mer Morte, III, 1153. — Origine de l'asphalte de la mer Morte, III, 1165.

Lartet (Louis). Veut à tort que la mer Morte soit antérieure à la destruction de la Pentapole, IV, 132. — Veut que la mer Morte soit un lac salé ordinaire, IV, 133. — Origine de l'asphalte de la mer Morte, IV, 134, et III 1139.

Lassen. Astronomie indienne, II, 685.

Latreille. La fourmi, III, 955.

Latreille. Sauterelles comestibles, III, 955.

Laurent (saint). Un martyr, Splendeur de la Foi, IV, 305.

Lawyston. Faits en faveur de l'industrie de Jacob, III, 980.

Leclerc. Traite d'imposture des pierres tombées du ciel, III, 1077.

Lecointre. Vrai lieu du passage de la mer Rouge par les Hébreux, IV, 136.

Lecointre. Gué de la mer Rouge, III, 1174. — Lieu véritable et récit du passage de la mer Rouge par Moïse, III, 1175. — Date du soulèvement signalé par le psaume CXIII, 1180.

Le Coonte. Plan défini de la création, III, 1470.

Lefort (Léon). Les chrétiens accusés de l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, IV, 192.
Lehir (abbé). Chronologie biblique, II, 609.
Leibnitz. Son optimisme, IV, 174.
Leibnitz. Nécessité de la confession, IV, 578.
Lenoir (abbé). Etude comparée des langues, II, 594.
Lenormant. Sur les Arabes, III, 691.
Lenormant (Charles). Origine chamusienne de la population égyptienne, IV, 64.
Lenormant. Anes et chevaux en Egypte, III, 986.
Léon X. Le paganisme de la Renaissance, 59.
Léon III. Entrevue de Paderborn, III, 1626. — Serment de ce saint Pontife, III, 1627.
Léon III. Il sacre Charlemagne empereur, III, 1628.
Léon III (pape) vengé des accusations portées contre lui, IV, 194.
Le Ray (abbé). L'Ether cause de l'attraction universelle, III, 944.
Lesage, de Genève. Ether cause de l'attraction universelle, III, 944.
Lesseps (de). Sel des lacs amers, III, 1001.
Lesseps (de). La mer Rouge faisant sentir ses marées au temps de Moïse, IV, 126.
Lesseps (de). Mer Rouge, III, 1175.
Lesseps (de). Les lacs amers, preuve de la profondeur de la mer Rouge au temps de Moïse, III, 1175.
Letheby. Crime de la vente à faux poids, 165.
Leverrier. Les grands principes religieux sont la source même de la science la plus pure, III, 1636.
Liberatore (le R. P.). L'Eglise et l'État, principes généraux qui règlent leurs rapports mutuels, IV, 219.
Libère (pape). Sa chute prétendue, IV, 188.
Libermann (le R. P.), ressuscité de Jésus-Christ, IV, 278.
Lidwine (sainte). Une malade, Splendeur de la Foi, IV, 314.
Liebig. Origine véritable du miel et de la graisse, IV, 185.
Liebig. Recherches sur l'engraissement des bestiaux et la formation du lait, III, 1536.
Linné. Origine des espèces. — Dieu seul sait tout, II, 311.
Liouville. Possibilité de la submersion autour du globe, III 1125.
Liouville. Leçon cruelle donnée à Laplace, IV, 182.
Littré. Hommage involontaire rendu à la Foi, IV, 178.
Littré. Boutade contre la Finalité, IV, 173.
Littré. Son athéisme, III, 1487.
Littré. Point de fins dernières de l'homme, 455.
Littré. Définition de la vie, 431.
Livingstone. Races de l'Afrique méridionale, 480.
Louis (saint) de Gonzague. Splendeur de la Foi, IV, 381.
Louis (saint), roi de France. Splendeur de la Foi, IV, 314.
Louis-Philippe. Son humiliation, IV, 263.
Louis XIV. Son humiliation, IV, 262.
Louis XIV, justifié de la Révocation de l'édit de Nantes, IV, 206.
Lubbock (sir John). Animaux contemporains de l'homme, II, 870.
Luca. Recherches chimiques sur la composition des os de Pompéi, II, 913.
Luca. L'homme fossile, II, 913.
Lucas (Félix). Simplicité et spiritualité de l'âme démontrées par l'analyse, IV 259.

Lucas (Félix). Unité et indivisibilité de l'âme, 441.
Lucas (Félix). Le procès du matérialisme, 441.
Lucrèce. De la nature des choses, II, 363.
Luther. Son châtiment, IV, 265.
Luther. Intolérance satanique, IV, 664.
Luynes (duc de). Sodome et Gomorrhe situées au pied du lac, III, 1164.
Luynes (duc de). Villes maudites à l'extrémité de la mer Morte, IV, 133.
Luzençon (Félix de). Antiquité de l'homme jugée au point de vue de l'archéologie et de la géologie, II, 704.
Lyell (sir Ch.). Submersion générale du globe, II, 308.
Lyell (sir Ch.). Unité de souche de la famille humaine, II, 517.
Lyell (sir Ch.). Os pelvien du Mississipi, II, 775.
Lyell (sir Ch.). Les inondations ont pu accumuler et confondre dans une même brèche osseuse, les témoins de plusieurs faunes successives, II, 828.
Lyell (sir Charles). Période glaciaire, son ancienneté, II, 776.
Lyell (Charles). Confusion des terrains et des restes géologiques par le transport, IV, 72.
Lynch. Impressions sur la mer Morte, III, 1103.
Lynch. Absence de vie dans la mer Morte, III, 1163.
Lynch. Fatale impression que cause la mer Morte, III, 1165.

M

Mabillon. Admet que le déluge a pu ne pas être universel, III, 1128.
Mac-Carthy. Éloge de la Bible, 293.
Mac-Carthy (le Père de). Splendeur de la Foi, IV, 395.
Mac-Combe. Faits en faveur de l'industrie de Jacob, III, 980.
Mahmoud-Bey. Date de l'érection de la grande Pyramide, IV, 157.
Maistre (Joseph de). L'homme déchu ne peut être tombé que de haut, II, 382.
Maistre (Joseph de). Douceur des gouvernements ecclésiastiques, IV, 199.
Maistre (Joseph de). Justification générale des papes, IV, 203.
Maistre (Joseph de). Esprit sacerdotal sur l'inquisition, III, 1575.
Maistre (Joseph de). Châtiments réservés aux persécuteurs des papes, IV, 261.
Maistre (Joseph de). Un mot sur les papes jugés dans l'avenir, III, 1625.
Maistre (Joseph de). Création de l'homme, 382.
Mallebranche. Son optimisme, IV, 164.
Malte-Brun. Affinité des langues, II, 597.
Malthus. Défense de la sainteté du mariage, 168. — Sources de ses erreurs sur l'accroissement des populations, 170.
Manan (de). Grande Pyramide, 637.
Marchand. Station préhistorique de Thorigné-en-Charnie, IV, 96.
Marey (docteur). Merveilles du cœur, IV, 165.
Marie. Splendeur de la Foi, IV, 238.
Marie Madeleine, ressuscitée de Jésus-Christ, IV, 271.
Mariette. Les dynasties de Manéthon, II, 659.
Marmontel. Bienfait de la Confession, IV, 579.
Martin (Henri). La liberté et la raison suffisante, IV, 547.

Martin (Henri). Accusation contre sainte Clotilde, IV, 191.
Martin (Henri). Crimes imputés à la reine Clotilde, III, 1603.
Martin (saint) de Tours. Splendeur de la Foi, IV, 395.
Martins (Charles). Erreur désastreuse de chiffres, IV, 80.
Martins (Charles). La caverne de Kent ou de Torquay, II, 849.
Martins (Charles). Attentat contre la science, en haine de la Foi, IV, 180.
Martins (Charles). Origines des débris de la caverne de Torquay, III, 1496.
Martins (Charles). Couches des cavernes, II, 850.
Mastaï (Cte). Sa biographie, 39.
Matha (saint Jean de), fondateur d'Ordre, Splendeur de la Foi, IV, 316.
Matignon (le Père). Accommodations de la Bible aux idées du temps, III, 938. —La Bible ne devait pas employer le langage scientifique, *ibid.*
Matter. Danger des auteurs païens, 76.
Maundrell. La ville de Tyr, III, 1219.
Maupied (l'abbé). Nombre des espèces animales enfermées dans l'arche, III, 1180.
Maupied (l'abbé). Ne prétend pas prouver le déluge par la géologie, III, 1133.
Maupied (l'abbé). Comment le monde végétal a pu être conservé par le déluge, III, 1125.
Maury. Affinité des langues, II, 593.
Maury. Unité d'origine des races humaines, II, 557.
Maury (Alfred). L'homme constitue une espèce zoologique unique, 518.
Maximin Daïa, ruiné de J.-C., IV, 260.
Michaelis. Universalité du verre chez les Hébreux, III, 1089.
Michelet. Indépendance prétendue de saint Paul, IV, 188.
Michelet. Le Juif maudit, IV, 419.
Michelet. Dangers des modèles anciens, 74.
Michelet. Grégoire VII, 1559; — Auteurs profanes, III, 74.
Michiels. Surprise que lui cause la Renaissance, 56.
Milne-Edwards. Le lièvre de la Bible confondu avec le desman, III, 963.—Réserves à faire sur les traductions des espèces végétales ou animales de la Bible, *ibid.*
Milne-Edwards. Ane sauvage et Hémione, III, 986.
Milne-Edwards. Cailles du désert, et poissons volants, III, 1002.
Milne-Edwards. Lièvre confondu avec le desman. IV, 102.
Milne-Edwards. Unité d'origine de la race humaine, II, 517.
Milne-Edwards. Fatale tendance des demi-savants à appliquer aux espèces nouvelles pour eux des noms appartenant à des espèces déjà connues, II, 237.
Milne-Edwards. Silex de Thenay, II, 754 et 755.
Minutius (Félix). Négation de la Providence, 139.
Mirabeau. Dangers de la sécularisation du mariage, IV, 598.
Mivart (Saint-Georges). L'évolution et la création, IV, 92.
Meignan (Mgr). Réponse à M. Colenso, III, 1245.
Meignan (Mgr). L'homme antédiluvien, III, 692.
Mercati. Emploi du silex par les anciens peuples, 703.
Mercati. Origine terrestre des silex et des céraunites, II, 703.
Mercen (P.). Le nombre des athées de son temps, 69.
Meslin (Mgr). Les lieux saints, III, 1219.
Messocomer. Stations lacustres de Bohenhausen, II, 786.

Moggridge. Mœurs bibliques de la fourmi, IV, 102.

Moggridge. Les fourmis font des provisions et s'en nourrissent, III, 959.

Moigno (l'abbé). Danger de l'enseignement public des jeunes filles, 99. — Réformes à faire dans le clergé au point de vue du travail, 100.

Moigno (l'abbé). Danger des internats, 96. — Inconvénient du travail hors les classes, 97;—Les professeurs sont froids, 97.

Moigno (l'abbé). Principes fondamentaux d'après lesquels doivent se résoudre les rapports de l'Eglise et de l'Etat, 117 et suiv.

Moigno (l'abbé). Sa profession de foi sur la liberté, 136.

Moigno (l'abbé). Discours prononcé à la réunion de l'Association britannique d'Edimbourg. II,696.

Moigno (l'abbé). Synthèse générale des connaissances humaines, IV, 168.

Moigno (l'abbé). Son ouvrage, *Les Splendeurs de la Foi*, IV, 1.

Moigno (l'abbé) nommé chanoine de Saint-Denis, IV, 18. — Mise à l'index de son actualité, *la Foi et la Science*, IV, 18. — Justice qui lui est rendue, IV, 19.

Moigno (l'abbé). Hommage à son vieux père, IV, 9.

Moleschott. Négation de la liberté humaine, II, 451.

Moleschott. Rend hommage à la Foi par ses extravagances, IV, 179.

Molineur. Dangers de la mer Morte, IV, 133.

Monique (sainte). Une mère. IV, 313.

Monsabré (le R. P.). L'homme physique et physiologique, III, 1371.

Monsabré (le R.P.). Comment les êtres sont en Dieu, IV, 478.

Monsabré (le R. P). Dieu démontré par la synthèse de l'homme, IV, 171.

Montesquieu. Le mariage fut toujours un contrat religieux, IV, 598.

Montesquieu. La religion fait le bonheur de l'homme même ici-bas, III, 1548.

Montfaucon (le R. P. de). Rosier arabe, III, 1013.

Morison. Conservation des viandes, III, 1001.

Morison. Abondance des renards en Palestine, III, 976.

Morlot. Examen du delta de la Ténière, II, 864.

Mortillet (Charles de). Industrie du bronze, II, 814.

Mortillet (Charles de). Fraude et falsification dans la découverte des silex, II, 720.

Mortillet (Charles de). Classification arbitraire des silex, IV. 80.

Motais (l'abbé). Les doctrines de l'auteur de l'*Ecclésiaste*, IV, 212.

Muller (Jean). Vie ou activité des corps organiques, II, 433.

Muller (Jean). Unité d'origine de la race humaine, II, 514.

Mulot. Origine des géants, III, 992.

Musset. Partisan malheureux de la génération spontanée, IV, 154.

N

Napoléon Ier. Mot admirable sur l'amour qu'inspire Jésus-Christ, IV, 376.

Napoléon Ier. Son châtiment, IV, 263.

Napoléon Ier. Dangers des auteurs païens, 70.

Napoléon Ier. Entretien avec Laplace, 323.

Napoléon Ier. Horreur de l'athéisme, IV, 168.

Napoléon III. Son expiation, III, 265.

Naudin. Instabilité des Hybrides, IV, 100.
Naudin. Stérilité des Hybrides, III, 947.
Naudin (Ch.). Les ensemencements simples, III, 918.
Newton. Hommage solennel à Dieu Créateur et Seigneur de toutes choses, IV, 207.
Newton. Longueur véritable de la coudée de Moïse, III, 1060.
Newton. Sa profession de foi chrétienne, III, 1630.
Niccolini. Affirme que Galilée a été l'objet des plus grands égards et n'a pas été torturé, III, 1057.
Nicolas (saint). Splendeur de la Foi, IV, 377.
Nicolas de Damas. Restes de de l'arche en Arménie, III, 1106.
Nicolas (cardinal). Affirme avant Copernic la rotation de la terre, III, 1054.
Niebuhr. Unité d'origine de l'homme, II, 498.
Niebuhr. La confusion des langues, II. 593.
Niepce. Histoire d'un pauvre crétin, II, 544.
Nodier (Ch.). Danger des modèles païens, 73.
Northcote. Les inscriptions funéraires des catacombes, IV, 619.
Nott. Fécondité des races humaines entre elles, II, 565.
Noubel. L'hirondelle, II, 472.
Nouet. Astronomie des Egyptiens, 667.

O

Obry. Du berceau de l'espèce humaine, selon les Indiens, les Perses et les Hébreux, II, 693 et suiv.
Œcolampade. Maux causés par la réforme protestante, IV, 355.
Oppert. Astronomie des Chaldéens, II, 679.
Oppert. Les Pyramides, II, 617.
Oppert. Inscription de Borseppa.
Oppert. Ancienneté du monde, I, 516 et 617.
Oppert. Ezéchias et Sennachérib, IV, 111.
Oppert. Piédestal de la statue de Nabuchodonosor, IV, 111. — Humiliation de Nabuchodonosor, 101. — Assuérus est Xerxès, IV, 144.
Oppert (Jules). Chronologie biblique, IV, 95.
Orbigny (Alex. d'). L'idée religieuse se retrouve chez tous les peuples, II, 481.
Orose. Incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, III, 1556.
Othon IV (empereur d'Allemagne), ruiné de Jésus-Christ, IV, 261.
Ovide. Dignité personnelle de l'homme, II, 419.
Ovide. L'âge d'or, II, 393.
Owen (Richard). Supprime la mer Rouge, III, 1174.
Paré (Ambroise). Ne fut pas victime de la Saint-Barthélemy, IV, 205.

P

Paris (amiral). Capacité de l'arche de Noé, comparée à celle du *Great-Eastern*, IV, 128.
Paris (l'amiral). L'arche de Noé et le *Great-Eastern*, III, 1151. — Le *Great-Eastern* pouvait contenir 10,000 hommes, III, 1152. — L'arche de Noé, preuve de l'universalité du déluge, III, 1153.
Pascal (le P. de). Définition, mission, caractères admirables de l'Eglise, IV, 646. — L'Eglise société parfaite, IV, 650. — L'Eglise société vivante et féconde, IV, 650. — L'Eglise société nécessaire, IV, 653.
Passy (Frédéric). Sophisme de Malthus, 171.

Pasteur. Impossibilité de la génération spontanée, IV, 154. — Défi à M. Bastian, IV, 154.

Pasteur. Explication de la lèpre des moissons, IV, 111.

Pasteur. Générations spontanées, III, 1306. — Fermentations spontanées, III, 1309.

Pasteur. Microbes infectants, III, 1026.

Paul (saint). Prévision de la perte de la foi, 33.

Paul (saint), premier ermite. Splendeur de la Foi, IV, 310.

Paul (saint). Splendeur de la Foi par sa charité, IV, 375.

Paul (saint), ressuscité de Jésus-Christ, IV, 271.

Paulin (saint). Splendeur de la Foi, IV, 378.

Payen. Recherches sur l'engraissement des bestiaux et la formation du lait. III, 1534.

Pelletier (Le). Capacité de l'arche de Noé, III, 1149.

Perny (Père). Histoire de la Chine, II, 687.

Philippe (Louis-). Serment de fidélité des évêques, IV, 193.

Philippe le Bel. Sa mort tragique, IV, 262.

Philon (le juif). Comment les animaux sont entrés dans l'arche, III, 1154.

Philon (le juif). Le déluge ; l'arche de Noé, III, 1107.

Philon (le juif). Récit du déluge, 1107.

Piazzi Smyth. Injustice à son égard de la Société royale de Londres, III, 975.

Piazzi Smyth. La grande Pyramide, II, 618.

Piazzi Smyth. Tradition du déluge consignée dans la grande Pyramide, III, 1116.

Piazzi Smyth. La mer d'airain ou le vase prétendu impossible, 1051. — La coudée de la grande Pyramide égale à la coudée de Moïse et de Salomon, 1062. — L'arche d'alliance égale en capacité au coffre de la grande Pyramide, 1063. — Les bassins d'airain égaux en capacité au coffre de la grande Pyramide.

Piazzi Smyth. Signification mystérieuse de la grande Pyramide, IV, 62.

Piazzi Smyth. Coudée de Moïse égale à celle de la grande Pyramide ; capacité de l'arche d'alliance ; de la mer d'airain ; du vase d'airain ; de l'arche de Noé multipliée de celle du coffre de la grande Pyramide, IV, 118.

Pie IX (Sa Sainteté). Fait M. l'abbé Moigno docteur de Saint-Thomas d'Aquin, IV, 15. — Bref apostolique adressé à M. l'abbé Moigno, IV, 15.

Pie V (saint). Un pape, Splendeur de la Foi, IV, 318.

Pie VII arrache à l'Index le livre de Copernic, III, 1652.

Pie IX. Son Syllabus, 114.

Pie IX. Bénédiction de la salle du *Progrès*, IV, 8.

Pierre (saint). L'origine et la fin du monde, III, 947.

Pierrotti retrouve les Réchabites, IV, 139.

Pierrotti. Réchabites retrouvés, III, 1204.

Pierrotti. Les Ismaélites, III, 1204.

Pilate, ruiné de Jésus-Christ, IV, 259.

Pinel. Le sauvage de l'Aveyron, II, 377.

Place (Victor). Poisson de Jonas, III, 970.

Place (Victor). Découverte du poisson de Tobie, III, 968.

Place (Victor) retrouve le poisson de Tobie, IV, 103.

Place (Victor). Outils ayant servi à la construction des monuments assyriens, IV, 142.

Platon. Impuissance de la philosophie, 186.

Platon. Idée de la Très Sainte Trinité, IV, 461.
Pline. Fabrication du verre, III, 1089.
Pline. Eléphants, machines de guerre, III, 998.
Pline. Les feuilles de l'olivier inondé restent vertes. III, 1031.
Pluralité des mondes nullement contraire aux dogmes chrétiens, IV, 47.
Poissevin (P.). Danger des auteurs païens, 67.
Polycarpe (saint). Un vieillard, Splendeur de la Foi, IV, 306.
Pouchet (Georges). Négation de l'unité d'origine de la race humaine, 519.
Pouchet (G.). Il n'y a ni cause finale ni Dieu, II, 603.
Pouchet (G.). Pluralité des races humaines, 519.
Pouchet (G.), partisan malheureux de la génération spontanée, IV, 154.
Precy (Mgr de). Preuves métaphysiques de l'équité des peines de l'enfer, IV, 641.
Precy (Mgr de). Mitigation des peines de l'enfer, IV, 245.
Procope. Affirme l'existence du livre des Justes, III, 1040.
Proudhon. Les types incomparables du Catholicisme, IV, 319.
Proudhon. La Franc-maçonnerie, ennemie jurée du surnaturel, IV, 339.
Pruner-Bey. Différence entre l'homme et le singe, II, 425.
Pruner-Bey. Mâchoire de Moulin-Quignon, II, 762.
Pruner-Bey. Le crâne de Néanderthal est le crâne d'un Celte, IV, 87.
Pujol (R. P.). Passage de la mer Rouge, III, 1179.
Pujol (R. P.). Soulèvement dans la vallée d'Arabah, seuil de El-Sathé, III, 1168. — Attribue le desséchement de la mer Rouge à un soulèvement, III, 1179.

Q

Quatrefages (de). Unité de l'espèce humaine, 426.
Quatrefages (de). Unité d'origine de la race humaine, II, 517.
Quatrefages (de). Races humaines fossiles, II, 901.
Quatrefages (de). Théorie de l'origine simienne. Elle n'est qu'une hypothèse, II, 368.
Quatrefages (de). Distinction des espèces, II, 342.
Quatrefages (de). Mâchoire de Moulin-Quignon, II, 762.
Quatrefages (de). L'espèce humaine, IV, 97.
Quatrefages (de). Crâne de Néanderthal ; crâne d'une bête existante, IV, 87.
Quatrefages (de). Le règne humain, IV, 49.
Quatrefages (de). L'athéisme n'est pas chez les races humaines, IV, 215.
Quatrefages (de). Les Akkas ou Pygmées de l'Afrique, III, 994.
Quetelet. Note biographique, III, 1500.
Quinet (Edgar). Indépendance de saint Paul, III, 1552. — Grégoire VII, III, 1559.

R

Rancé Le Bouthilier, ressuscité de Jésus-Christ, IV, 276.
Raphaël peint la terre ronde, III, 1038.
Ravignan (le Père de). Splendeur de la Foi, IV, 295.
Rawlinson. Inscriptions assyriennes confirmant le récit des livres saints, III, 1209.
Rawlinson. Ezéchias et Sennachérib, IV, 140.

Réaumur. Méconnaît les mœurs de la fourmi, IV, 101.
Réaumur. La fourmi, III, 954.
Réaumur. Erreur sur les mœurs des fourmis, III, 955.
Rémusat (Abel). Affinité des langues, II, 593.
Rémusat (Abel de). Recherches sur les langues, II, 592.
Renan. Le plus audacieux contradicteur de Jésus-Christ, IV, 284.
Renan. Le juif maudit, IV, 419.
Renan. L'âge d'or reste dans les souvenirs de l'humanité, IV, 46.
Renan. L'âge d'or, II, 392.
Renan. Légende de la tour de Babel, II, 501.
Renan. Négation de l'immortalité de l'âme, II, 456.
Renan. Le miracle, II, 224.
Renan. Incompatibilité du surnaturel avec la science, II, 224.
Renan. Explication odieuse des miracles de J.-C., IV, 232.
Reusch. Sur l'âge des tourbières, II, 784.
Richard (abbé). Silex de Golgol, II, 695.
Richard l'abbé). Silex de Josué, IV, 238.
Riccardi, maître du Sacré palas, plein d'égards pour Galilée, III, 1044.
Riccioli. La théorie du mouvement de la terre n'a pas été condamnée par le souverain Pontife, III, 1052.
Rivière. Les squelettes de Menton ne sont pas fossiles, IV, 88.
Rivière. L'homme fossile des grottes de Menton, II, 925.
Robert (Dr Eugène). Silex de Precy et de Saint-Acheul, les mêmes au fond et à la surface, IV, 68.
Robert (Dr Eugène). Anthropophagie, II, 358.
Robert (Dr Eugène). Les silex taillés, II, 707 et suiv.
Robert (Dr Eugène). Imitation frauduleuse des silex, II, 721.
Robinson (W.). Son opinion sur les découvertes de la vallée de la Somme, II, 767.
Robiou. Faits relatifs à Moïse. III, 1184.
Roboam (roi de Juda), prisonnier de Sesac, IV, 139.
Rochette (Raoul). Ruines de Babylone, III, 1211.
Rodriguez (Alphonse). Un portier, Splendeur de la Foi, IV, 308.
Rondelet. Histoire des poissons, III, 971.
Rondelet. Poisson capable d'avaler Jonas, III, 971.
Rosalie (la sœur). Splendeur de la Foi, IV, 385.
Ross (John). Les Esquimaux Inmuts, 577.
Rossew Saint-Hilaire. Thomas de Torquemada, III, 1581.
Rossi (de). La présence de l'homme dans les Gaules remonte au plus à 1,300 ans avant Jésus-Christ, IV, 72.
Rossi (Etienne). Les peuples de la pierre taillée, IV, 77. — Les peuples de la pierre polie, *ibid.*
Rossi (Michel de). Explication de la vallée du Tibre, II, 758.
Rostaing (de). Oxydation facile des métaux, III, 1078.
Rougé (de). Monuments d'Egypte, 667.
Rougé (de). Date récente des zodiaques de Denderah, IV, 183.
Rougemont (de). Ages successifs de l'humanité, 814.
Roulin. Origine des espèces, II, 343.
Roulin. L'âne sauvage, 5. — Ane avec l'hémione, III, 987.
Roulin dépose des cornes de licorne sur le bureau de l'Académie des sciences, III, 902.

Rousseau (J.-J.). Objection au dogme, hors l'Eglise point de salut, IV, 656.
Rousseau (J.-J.). Défense du repos du dimanche, 151.
Rousseau (J.-J.). Intolérance excessive, IV, 664.
Rousseau (J.-J.). Hommage rendu au catholicisme, IV, 250. Origine animale de l'homme, 372.
Rousseau (Emmanuel). Différence caractéristique entre l'homme et le singe, IV, 156.
Royer (Mme Clémence). Origine des espèces, II, 333.
Royer (Mme Clémence). Origine de l'homme et des sociétés, II, 347.
Royer (Mme Clémence). La révélation est la négation de la science, II, 465.
Rozet (Commandant). Accumulation dans les cavernes des ossements fossiles, II, 830.
Rufz. Portrait du mulâtre, II, 565.
Rutymayer. Le bos brachyceros, II, 785.

S

Sacy (de). Appréciation du génie des anciens dans leur rapport avec l'Évangile, 91.
Saint Joseph. Splendeur de la Foi, IV, 303.
Saint-Robert (E. de). Le mouvement, III, 1284.
Saint Venant (de). Le déterminisme, IV, 550.
Sales (saint François de). Apôtre du Chablais, IV, 292.
Salle (bienheureux J.-B. de la). Splendeur de la Foi, IV, 329.
Salomon. Ses chevaux, 985.
Salvador. Passage de la mer Rouge rendu possible par le reflux, IV.
Salvador. La mer Rouge ouverte ou fermée par le reflux et le flux, III, 1173.
Sanson (André). Liberté humaine (sa négation).
Sanson (André). Identité de la nature des opérations mentales dans toute série animale, 415.
Sanson (André). Origine primitive des choses, II, 320.
Sanson (André). Notion philosophique de l'espèce, II, 344.
Sanson (André). La fécondité n'existe pas pour les êtres d'ordres divers, II, 557.
Sarcey. Défense de la Congrégation de l'index, 133.
Sarcey. Indignation contre le denier de Saint-Pierre, 44. — Indignation contre la canonisation de Benoît Labre, 46.
Schaaffhausen. Crâne de Néanderthal, II, 904.
Schaaffhausen. Dendrites sur un crâne romain, II, 915.
Scheurer-Kestner. Etude des ossements fossiles, II, 909.
Schlegel. Influence du *Télémaque*, 74.
Schlegel (Frédéric). Affinité des langues, II, 592.
Schmidt (Georges). Miracle de Josué signalé par les Annales assyriennes, III, 1040.
Schmidt (Georges). Chodorlahomor et Amraphel, III, 1201.
Schmidt (Georges). Description cunéiforme du déluge, III, 1108.
Schulman. Comment les terrains peuvent êtres bouleversés, IV, 84.
Schœbel. Déluge restreint, III, 1131; — Impossibilité de son système, 1132.
Secchi. Eaux supérieures, III, 942.
Sedgwich. Ne trouve pas de preuves du déluge dans la géologie, III, 1139.
Sédillot. Les livres classiques de la Chine, II, 690.

Séguin (Marc). Expériences sur les crapauds vivants, III, 973.
Séguin (Marc). Crapauds enfermés dans des pierres très dures, IV, 93.
Sénèque. Impuissance de la philosophie, 186.
Serres (Marcel de). Unité d'origine de la race humaine, II, 514.
Serres (Marcel de). Science des saintes Ecritures révélée, III, 337.
Serres (Marcel de). Confusion et mélange des restes contenus dans les grottes ossifères, II, 827.
Shakespeare. Grandeur de l'homme, III, 1371.
Shaw. Sauterelles comestibles, III, 967.
Shaw (Thomas). Fertilité de la Palestine, III, 1019.
Sibour (Mgr l'archevêque de Paris). Main amie tendue à M. l'abbé Moigno, IV, 11.
Sicard (le Père). Rocher d'Horeb, III, 1081.
Sicard (le Père). Moule de la tête du veau d'or, III, 1079.
Sicard (le Père). Itinéraire des Hébreux vers la mer Rouge, III, 1173. — Lieu du passage des Hébreux, III, 1181.
Simon le Magicien. Son châtiment, IV, 265.
Sirodot. Fouilles du Mont-Dol en Bretagne, II, 886.
Southwall. Origine récente de l'homme, IV, 95.
Spencer (Herbert) Se complaît dans les rêves du Darwinisme et ne tient aucun compte de l'expérience et de l'observation, III, 1484.
Spinosa. Panthéisme, 81.
Spinosa. Dessiccation de la mer Rouge, effet d'un vent violent, III, 1172.
Spon. Oignons d'Egypte, III, 1018.
Steenstrup. Animaux contemporains de l'homme, II, 877.
Stokes. Existence d'un principe immatériel chez l'homme. II, 463.
Stokes. Appel à la connaissance de la Cause suprême, IV, 168.
Stokes. Nécessité d'une cause première, II, 463.
Stone. Période glaciaire, son ancienneté, II, 798.
Stoney. Le mystère effrayant de la matière, IV, 442.
Strabon. Mer Asphaltite, III, 1164.
Strabon. Existence de l'olivier en Arménie, III, 1031.
Strauss. L'ennui prétendu de la vie éternelle, IV, 634.
Strauss-Durckheim. Impossibilité de la génération spontanée, IV, 156.
Strauss-Durckheim. Générations spontanées, III, 1318.
Sturm. Prétendue impossibilité de l'arrêt de la rotation de la terre, III, 1039.
Suidas. Il nomme la fille de Pharaon, III, 1184.

T

Taine. Négation du libre arbitre, II, 450.
Tait. Possibilité de la submersion entière du globe, III, 1120.
Tait (P.-J.). Physique mathématique, 297. — Déluge, III, 1120.
Tait (M. P.-J.). La matière composant le système solaire a été originellement éparpillée à travers l'espace en petits fragments, II, 297.
Tait et Balfour-Stewart. L'univers invisible entrevu par la science, IV, 153.
Tertullien. La liberté d'examen est la négation et la ruine du catholicisme, 125.
Tertullien. Influence du démon sur le monde romain, IV, 555.

Théodoret. Affirme l'existence du livre des Justes, III, 1041.

Théophraste. Oliviers verts au fond de la mer Rouge, III, 1126.

Théophraste. Les feuilles de l'olivier inondé restent vertes, III, 1031.

Thévenard (l'amiral). Aménagement de l'arche, III, 1155.

Thérèse (sainte). Une fondatrice d'ordre, Splendeur de la Foi, IV, 317.

Thiers. Apologie des auteurs païens, 70.

Thomas (saint) de Villeneuve. Splendeur de la Foi, III, 381.

Thomas (saint) de Cantorbéry. Un grand chancelier, Splendeur de la Foi, IV, 316.

Thomas (saint) d'Aquin. Un docteur, Splendeur de la Foi, IV, 313.

Thomas (saint). La Bible, écho d'opinions populaires, III, 937.

Thomas (saint) d'Aquin. Interprétation de la Bible, II, 210.

Thomas (saint) d'Aquin. Interprétation de la Bible, 211.

Thomson (sir William.) La vie sur la terre a eu un commencement et aura une fin, IV, 150. — Origine prétendue de la vie sur la terre, IV, 150.

Thomson (sir William). Chaleur solaire, III, 1275.

Tissserand. Unité de l'espèce humaine, 549.

Torquemada et l'Inquisition, IV, 197.

Torquemada. Sa justification, IV, 201.

Tournefort nie faussement l'existence de l'olivier en Palestine, III, 1030.

Tournefort nie sans fondement l'existence de l'olivier en Arménie, IV, 93.

Trahern Moggridge. Mœurs des fourmis, III, 957.

Tréhonnais (de La). Faits en faveur de l'industrie de Jacob. III, 979.

Tréhonnais (de La). Raison de la fixité du plumage et du pelage des animaux sauvages, III, 982.

Trémaux. Loi du perfectionnement des êtres, 547. — Animaux contemporains de l'homme, 886.

Trémaux. La spiritualité de l'âme démontrée par le phénomène de la mémoire, IV, 530.

Troplong. Dangers de la sécularisation du mariage, IV, 508.

Troplong. Dangers de la consanguinité, IV, 594.

Trousseau. Doctrine spiritualiste, III, 1459.

Tylor (Alfred). Terrains de Moulin - Quignon, d'Abbeville, d'Amiens et de Saint-Acheul, II, 756.

Tyndall. Matière firmamentaire, 1036.

Tyndall. Firmament et matière firmamentaire, III, 940.

Tyndall. Civilisation de l'Egypte, II, 643.

Tyndall. Impuissance de la science à résoudre les grandes questions de Dieu, l'âme, etc., 187.

Tyndall. Le mot lumière signifie l'agent physique de la sensation lumineuse, III, 1075.

Tyndall. Matière firmamentaire, IV, 99.

Tyndall. Glaciers, œuvre de la chaleur plutôt que du froid, IV, 74.

Tyndall. Négation de la Providence, inutilité de la prière, IV, 489, 490. — Objection nouvelle contre la prière, IV, 401. — La prière et la pluie, IV, 493.

Tyndall. La molécule conduit à la création, IV, 153.

Tyndall. Les erreurs du microscope, IV, 186.

Tyndall. Hommage rendu à la Foi, IV, 176.

Tyndall. Accuse à tort saint Augustin de nier les antipodes, IV, 193.

U

Urbain VIII. Laisse et fait condamner Galilée, IV, 116. — Ce n'est pas un jugement *ex cathedra*, IV, 116.

V

Vacherot. La religion est tributaire de la philosophie, 80.

Vacherot. D'un ensemble monstrueux des êtres, IV, 454.

Vaillant. Croisement entre Européens et Hottentots, II, 564.

Valérien (empereur), ruiné de J.-C., 260.

Valette (de La). Faits en faveur de l'industrie de Jacob, III, 1978.

Valmont de Bomare. Le griffon serait l'orfraie, III, 1003.

Valroger (Père de). Silex de Thenay, homme tertiaire, II, 931.

Vincent (saint) de Paul. Splendeur de la Foi, IV, 282.

Verrier (Dr). Enfantement douloureux de la femme, IV, 106.

Verrier (Docteur). Douleurs excessives de l'enfantement de la femme, III, 900.

Veuillot (Louis). La cérémonie du départ des missionnaires, IV, 412.

Vézian. Submersion générale du globe, II, 308.

Viannay (J.-B.), curé d'Ars, Splendeur de la Foi, IV, 296.

Virchow. Examen du crâne de Néanderthal, II, 904.

Wiseman (cardinal). Influence des milieux sur l'homme, II, 550.

Wiseman (cardinal). Philologie comparée, II, 589 et 598.

Vislicenus. Hydrates de carbone suffisant aux besoins de l'organisme, III, 1017.

Withley. Etude des silex et de leurs positions géologiques, II, 767.

Vitteaux de Saint-Désert (Dr). Utilité de l'abstinence, 162.

Vivian. La caverne de Torquay, II, 849.

Vogt (Carl). L'âge des tourbières, II, 781.

Vogt (Carl). Découverte de Denise, II, 719.

Vogt (Carl). Note biographique, III, 1493.

Vogt (Carl). Rend hommage à la Foi par ses extravagances, IV. 179.

Vogt (Karl). Ancienneté de l'homme, II, 355.

Volney. L'Idumée, III, 1225. — Châtiment de l'Egypte, III, 1226.

Volney. Préconisation du matérialisme, 79.

Volney (de). Prophétie et histoire des ruines de Tyr, IV, 143. — Châtiment de l'Egypte confirmé, IV, 143.

Voltaire prend la défense d'Alexandre VI, 202.

Voltaire. Maux auxquels l'Espagne a échappé par l'Inquisition, IV, 201.

Voltaire. Plaisante à tort la fertilité de la Palestine, IV, 92.

Voltaire. Trouve admirable l'épisode de la femme extraite du côté de l'homme, IV, 45.

Voltaire plaisante les agneaux tachetés de Jacob, IV, 105. — Plaisante les frelons qui mirent en fuite les Hébreux, IV, 105.

Voltaire. Impossibilité du miel dans la gueule d'un lion, IV, 101.

Voltaire. Causes finales, 83. — Apologie de l'Inquisition, III, 1580.

Voltaire. Sa protestation con-

tre le récit de Guichardin, III, 1624.
Voltaire. Extraction de la côte d'Adam, II, 385.
Voltaire. La bête n'est pas capable de sentiment, III, 435.
Voltaire. Mauvaise plaisanterie sur la lèpre des vêtements et des maisons, III, 1026.
Voltaire. Plaisanterie sur les brebis noires et blanches de Jacob, III, 977.
Voltaire. Anthropomorphisme de la Bible, III, 938.
Voltaire. Plaisanteries sur la fertilité de la Palestine, III, 1020.
Voltaire, ruiné de Jésus-Christ, IV, 267.
Voltaire. Les philosophes de l'antiquité comparés aux sages des temps modernes, IV, 253.
Voltaire. Le déluge n'a pas été universel, III, 1128. — Improbabilité de son opinion, 1129.
Wood (V.). Figure du Mammouth, II, 728.
Woodward affirme la possibilité de la communication entre la mer Rouge et la Méditerranée, IV, 136.

X

Xisuthrus. Le Noé assyrien des Hébreux, III, 1109.

Y

Young (Thomas). Philologie II, 596.
Young (Thomas). Constitution, du monde par les atomes, IV, 153.
Yves (saint). L'avocat des pauvres. Splendeur de la Foi, IV, 310.

Z

Zacharie (le Pape). Consécration de l'usurpation de Pépin le Bref, 193.
Zacharie (le Pape) et les antipodes, IV, 193.
Zeller. Un empereur et un pape au moyen âge, III, 1561.
Zeller. Entrevue de Grégoire VII et de Henri IV, 196.
Zite (sainte). Une servante, Splendeur de la Foi, IV, 300.
Zwingle. La Renaissance, 60.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES TRAITÉES DANS LES QUATRE VOLUMES

A

Abeilles. Miel formé dans la gueule d'un lion, III, 950.
Abeilles. Erreur de Voltaire sur leur compte, III, 950. — Elles donnent du miel au bout de 30 jours, d'après Pline, III, 951.
Abeilles. Opinion de M. Hamel, III, 951.
Abeilles (Alvéole des), III, 1334.
Abeilles. Origine de la cire et du miel, III, 1533.
Abeilles. Leur alvéole démontre l'existence de Dieu, IV, 158.
Abstinence et jeûne oubliés, 3e péché de sang-froid, 160. — Motifs de leur institution, 160. — Combien hygiéniques, 161. — Combien de bonne économie, 162. — C'est bien peu de chose et c'est énorme, 163. — Ce n'est pas ce qui entre dans le corps qui souille, 163.
Abydos. Tables, III, 664.
Absolution. Forme du sacrement de pénitence, IV, 573. — Admirable chose, IV, 574.
Abstinence (Violation des lois de l'). Péché de sang-froid, IV, 34.
Activité de l'âme, II, 441.
Adieux des missionnaires (Cérémonie des), IV, 412.
Aérolithes, III, 1075.
Affinités, II, 313.
Age d'or, II, 389.
Age d'or, ce qu'en a dit Ovide, II, 393.
Age néolithique, II, 810.
Age archéolithique, II, 810.
Age de fer, II, 811.
Age de bronze, II, 811.
Age du mammouth et de l'ours des cavernes, II, 822.
Age du renne, II, 822.
Age de l'aurochs, II, 822.
Age de fer, II, 822.
Age de bronze, II, 823.
Age de la grande Pyramide, II, 1327.
Age d'or et Paradis terrestre, IV, 451.

Ages (les) de l'humanité, IV, 76.
Ages (les) de la pierre taillée, IV, 76.
Ages (les) de la pierre polie, IV, 76.
Ages (les) de bronze, IV, 77.
Ages (les) de fer, IV. 77.
Agneaux tachetés ont pu être obtenus par le procédé de Jacob, IV, 104.
Alchimie. Son impuissance, II, 315.
Algèbre. Accord de cette science avec la Foi. III, 1270.
Algèbre, auxiliaire de la Foi, IV, 149.
Alignement. Ce que l'on entend par ce mot, en géologie, II, 722.
Allocution de Ramsès III, III, 1201.
Ame de l'homme, insatiable de bonheur, 192. — La Foi peut seule la rassasier, *Ibid*,
Ame. Elle est simple, II, 439.
Ame. Activité de l'âme humaine, II, 441.
Ame. Son unité, II, 447.
Ame. Immortalité, II, 452.
Ame. Immortalité. Divagations de M. Littré, II, 456.
Ame. Immortalité. Divagations de M. Renan, II, 456.
Ame. Immortalité. Divagations de M. Feuerbach, II, 456.
Ame. Son union avec le corps, II, 457.
Ame. Sa simplicité, démonstration analytique de M. Luca, III, 1339.
Ame. Sa spiritualité, démonstration analytique de M. Luca, III, 1339.
Ame (l') humaine fait le cerveau et le cerveau fait l'âme, IV, 51. — Distinction entre elle et le corps, IV, 50.
Ame (l') des femmes nullement niée par l'Eglise, IV, 197.
Ame. Simplicité et spiritualité démontrées, IV, 557. — Son existence prouvée par la mémoire, IV, 560.
Ames (Transmission des) admise par quelques Pères, IV, 510.
Anges, IV, 552.
Animal. Sa fin, II, 482.
Animal (l') diffère essentiellement de l'homme, IV, 51.
Animaux. Contemporains de l'homme, II, 869.
Animaux. Purs et impurs, mondes et immondes, III, 964.
Animaux symboliques. Ils ont été découverts dans les monuments assyriens tels que Ezéchiel les avait décrits, III, 1215.
Animaux symboliques d'Ezéchiel, IV, 212.
Animaux. Leur création démontre l'existence de Dieu, IV, 13.
Animaux contemporains de l'homme, IV, 86. — Mammouth ou mastodonte, IV, 87. — Renne, IV, 87.
Année religieuse d'Abraham, IV, 94.
Anthropologie. L'homme immortel, III, 1366.
Anthropologie. L'homme physique et psychologique, III, 1371.
Anthropologie. L'homme moral, III, 1382.
Anthropologie. Synthèse de l'homme, III, 1371.
Anthropologie. L'homme roi, III, 1387.
Anthropologie. Homme surnaturel ou être divin, III, 1388.
Anthropologie. Auxiliaire de la Foi, IV, 161.
Antiquité. Antiquité de l'homme, opinion de M. Hamy, II, 390.
Antipodes. Opinion du pape Zacharie, III, 1600.
Antipodes (les) et le pape Zacharie, IV, 193.
Apostolicité. Note de l'Eglise, IV, 235.

Arabes. Date de leur apparition sur la scène du monde, II, 691.
Arbitre. Le libre arbitre humain, II, 449.
Arbitre. Le libre arbitre, sa négation par M. André Sanson, II, 450.
Arbitre. Le libre arbitre d'après M. Huxley, II, 450.
Arbitre. Le libre arbitre d'après M. Moleschott, II, 451.
Arche. Arche de Noé, sa construction, sa capacité, son aménagement, III, 1143 et suiv.
Arche de Noé d'après la tradition des anciens peuples, III, 1187.
Arche de Noé. Sa capacité démontre l'universalité du déluge, IV, 127.
Arche d'alliance égale en capacité au coffre de la grande Pyramide, IV, 108.
Arche de Noé. Sa capacité égale à cent mille fois celle de l'arche d'alliance et du coffre, IV, 119.
Archébriose. Sa définition, III, 1317.
Archéologie celtique et gauloise, IV, 95.
Arithmétique. Accord de cette science avec la Foi, III, 1260.
Arithmétique. Auxiliaire de la Foi, IV, 148.
Armées permanentes, cause de démoralisation, II, 180.
Arméniens. Date de leur apparition sur la scène du monde, II, 690.
Armes. Armes antiques, II, 363.
Art (l') préhistorique, IV, 69.
Astres. Clarté différente, III, 946.
Astronomie. Astronomie indienne et égyptienne, III, 1322.
Astronomie indienne. Tables, III, 1329.
Astronomie et chronologie de la Bible, auxiliaires de la Foi, IV, 156.
Astronomie indienne n'a nullement l'antiquité qu'on lui attribue, IV, 183.
Atmosphère. Ce qu'elle est, II, 307.
Atome. Echo de Dieu, III, 1290.
Atterrissements. Ce qu'ils sont, II, 769.
Atterrissements et deltas. Ce qu'ils accusent de l'antiquité de l'homme, IV, 72.
Attrition grave, matière du sacrement de pénitence, IV, 572.
Attraction universelle. Un mot vide de sens, simple force explicative sans réalité, IV, 123.
Attraction de Jésus-Christ crucifié, Splendeur de la Foi, III, 1361.
Attraction de Dieu sur les peuples et les nations, II, 363.
Attraction de Dieu sur l'homme individuel, II, 363.
Attraction de Dieu, son intelligence, II, 363.
Attraction de Dieu, sa volonté, II, 364.
— son idéal, II, 364.
— son corps, II, 366.
Attraction du Cœur de Jésus, II, 366.
Attraction, dernier mot de la liberté, IV, 447.
Aurochs. Il est signalé par César comme habitant la forêt d'Hercynie, II, 896.
Autodafés. Ce qu'ils étaient en réalité, IV, 200.
Autodafés. Ce qu'ils étaient, III, 1578.
Autruche. Elle abandonne ses œufs, III, 952.
Autruche. Elle ne couve pas tous ses œufs, III, 953.
Autruche (l') bien caractérisée par Job, IV, 101.

B

Babel. Tour de Babel d'après Hestiæus cité par Josèphe, II, 500.
Babel. Tour de Babel, elle n'est qu'une légende d'après M. Renan, II, 501.
Babylone. Sa ruine accomplie, IV, 146.
Baptême (le), IV, 563.
Baptême (le). Matière, forme, ministre, sujet, effets, cérémonies, IV, 564.
Baobab. Rien ne prouve qu'il ne fût aussi gros que nous le dit Moyse, III, 1009.
Baobab. Sa longévité n'a rien de contraire à la Bible, IV, 109.
Barbarie de la civilisation moderne. IV, 681. Des péchés de sang-froid, IV, 688.
Bassines d'airain. Leur capacité multiple de celle du coffre de la grande Pyramide, IV, 118.
Béatification des saints. Splendeur de la Foi, IV, 302.
Behemoth. Ce qu'il était, III, 997.
Bénéfices illicites prélevés par les domestiques, 1e péché de sang-froid, 165. — Combien général et combien fatal, 168.
Bible. Son autorité historico-scientifique, II, 239.
Bible. Science des livres saints, II, 245. — Création et cosmogonie, 245. — Déluge, 251 ; — Physique du globe, 252. — Histoire naturelle, zoologie, 254. — Botanique, 258 ; — Météorologie. Phénomène en général, 259. — Astronomie. Corps célestes en général, 265 . — Histoire et géographie, 269. — Biologie, 271. — Hygiène, 272. — Fin du monde, 274.
Bible. Lois mosaïques, religieuses, morales et politiques, II, 283.
Bible. Sa chronologie, II, 609.
Bible. Nomenclature biblique; art naval ; musique ; poids et mesures; maladies et remèdes, II, 282. — Maladies de plantes ; métaux ; pierres précieuses, 282.
Bible. Nomenclature biblique, II, 275. — Peuples ; nations ; familles ; races, 275. — Femmes; habitations; lieux; meubles et outils, 277. — Vêtements ; matière première ; vêtements ; ornements, 278. — Matériaux et constructions ; parfums ; principes colorants et couleurs; plantes, 280. — Animaux domestiques; animaux sauvages ; aliments, 280. — Repas; art littéraire ; Législation et gouvernement ; art militaire, 281.
Bible. Son accord avec la géologie, IV, 91.
Bible. Sa vérité absolue, IV, 98.
Bible (les faits de la) confirmés par les découvertes faites en Egypte, IV, 138.
Bible (les lieux de la) retrouvés, IV, 138.
Bibliothèque. Incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, III, 1553.
Biens du temps et biens de l'éternité, leur importance comparative dans la société, 106.
Biocénose. Sa définition, III, 1317.
Biodicrase. Sa définition, III, 1317.
Bioparadose. Sa définition, III, 1317.
Blasième. Sa définition, II, 524.
Blasième primordial apparaissant à l'origine du monde vertébré d'après M. Pouchet, II, 525.
Blé. Le grain de blé se corrompt, III, 1014.
Blé meurt en terre, IV, 109.
Bœuf primitif. On en trouve des restes en Angleterre, Allemagne, Belgique, France, etc, II, 805.

Bœuf musqué, débris retrouvés, II, 896.
Bois miraculeux rendant douce l'eau de la source de Mara, III, 1019.
Bois incombustible, III, 1021.
Bois mort ressuscité, III, 1021.
Bois et eau amers, IV, 109.
— mort peut revivre, IV, 110.
— incombustible, son explication, IV, 110.
Bolides, III, 1075.
Borseppa. Inscription lue et déchiffrée par M. Oppert, II, 501.
Bouches humaines d'où sortent les cris de désespoir, 202 ; — D'où sortent les cris d'allégresse.
Brebis blanches et tachetées. Influence des couleurs sur elles pour les couleurs de leurs petits. III, 977.
Brèches osseuses. Ce que l'on entend par ce mot, II, 801.

C

Cadran. Cadran d'Achaz, III, 1084.
Cadran d'Achaz. Rétrogradation de ses aiguilles, IV, 121.
Cailles. Les cailles envoyées aux enfants d'Israël dans leur route à travers le désert, III, 999.
Cailles. Un mot de M. Milne-Edwards sur les cailles du désert, III, 1002.
Cailles de passage dans le désert, IV, 107.
Canonisation des saints, Splendeur de la Foi, IV, 302.
Caractères. Loi de divergence, II, 339.
Cas réservés, quoi de plus raisonnable, IV, 475.
Castors. Leur industrie non progressive, II, 471.
Catholicité. Note de l'Eglise, IV, 536.
Cataclysme. Epoque prochaine où ce mot sera rayé du vocabulaire de la géologie positive d'après M. Lartet, II, 521.
Catacombes. Les épitaphes des catacombes, profession de foi au purgatoire, IV, 1619.
Catholiques libéraux, leurs concessions, 110. — Leur inquiétude relativement au Syllabus et au Concile du Vatican.
Causes. Causes finales, il y a des causes finales dans la nature, III, 1408.
Cavernes. Ce que l'on entend par ce mot, II, 826.
Cavernes. Formation, remplissage, contenu et classification. II, 832.
Caverne de Moustiers, II, 839.
Caverne de Kent ou de Torquay, II, 849.
Cavernes. Classification d'après M. de Mortillet, II, 857.
1° Epoque de Moustiers, II, 858.
2° — de Solutré, II, 858.
3° — de la Madeleine, II, 858.
4° — de Bobenhauser, II, 838.
Caverne. Cadavres de la caverne de l'Homme-Mort, II, 925.
Cavernes. Ce qu'elles accusent de l'antiquité de l'homme, IV, 86.
Célibat religieux, IV, 606.
Célibat (le) ecclésiastique : conseillé par J.-C., IV, 599. — Apologie, IV. — Raisons intrinsèques qui militent en sa faveur, IV, 601. — Objections contre lui, IV, 602. — Objet tour à tour d'accusations contradictoires, IV, 605, 606. — Seule digue à opposer aux misères humaines, IV, 606.
Cérémonie des adieux des missionnaires, IV, 412.
Cerveau démontre l'existence de Dieu, IV, 165.
Chaire (la) catholique, Splendeur de la Foi, IV, 201.
Chananéens; Date de leur ap-

parition sur la scène du monde, II, 691.

Chaos. Chaos primitif, II, 306.

Charité (œuvres de), 12. — Règles de la charité chrétienne, 12.

Charité (la) chrétienne et catholique, Splendeur de la Foi, IV, 369. — Evangélique, ses règles, 370. — Ses héros, IV, 375.

Charité chrétienne et catholique, tableau de son action et de ses œuvres, IV, 389. — Naissance, 389. — Berceau, 389. — Ateliers et ménages, 390.—Infirmes, 390. — Malades, 390. — Criminels, 390. — Mourants et morts, 391. — Pèlerins et voyageurs, 391. — Ses centres d'action, IV, 392.

Châtiment. Châtiment de l'Egypte, III, 1221.

Cheval. Des chevaux de Salomon : Comment les faisait-il venir de l'Egypte? III, 186.

Chevaux existaient en Egypte au temps de Salomon, IV, 105.

Chimie. Synthèse chimique, III. 1391.

Chimie et synthèse chimique auxiliaires de la Foi, IV, 161.

Chinois. Leur histoire, II, 686.

Chouette harfung. Débris retrouvés, 896.

Chronologie de la Bible, II, 609.

Chronologie des peuples, II, 614.

Chronologie biblique, IV, 61, 95.

Chronologie égyptienne et indienne, III, 1322.

Chronologie et astronomie, auxiliaires de la Foi, IV, 156.

Ciel (le), IV, 632. — Où il sera, IV, 636.

Cimbres. Date de leur apparition sur la scène du monde, II, 692.

Cités lacustres, II, 862.

Cités lacustres. Leur antiquité, IV, 81.

Civilisation moderne tend à la barbarie, IV, 681.

Civilisation sans foi, essentiellement suicide, 202.

Classiques latins. Leurs dangers, 6*.

Classiques païens. Nécessité absolue d'amoindrir leur rôle dans l'enseignement, 87.

Classification et synthèse des sciences, auxiliaire de la Foi, IV, 177.

Classiques chrétiens et païens. Bref de Sa Sainteté Pie IX à Mgr d'Avanzo, appendice 21*. — Funeste influence d'Homère d'après Platon, appendice 22*.

Classiques chrétiens et païens, appendice 1*. — Réponse au Père Daniel, 2*. — Réponse au Père de Valroger, appendice 9*. — Consultation de Mgr Baillargeon, appendice 12*. — Discours de Mgr Freppel, appendice 15*. — Bref de Sa Sainteté Pie IX à Mgr Gaume, appendice 17*. — Mgr Philippi, évêque d'Aquilée, appendice 18*. — Monseigneur d'Avanzo, évêque de Calvi et Thérence, appendice 19*. — Mgr de Ladoue, évêque de Nevers, appendice 19*.

Clergé indépendant de droit divin du pouvoir civil, IV, 705. — En quoi consiste son immunité, IV, *ibid.*

Cochons nourris en Palestine, IV, 105.

Cœur sacré de Jésus. Son attraction toute-puissante, IV, 368.

Cœur. Démontre l'existence de Dieu. IV, 169.

Colonne. Colonne de feu et de fumée, III, 1083.

Colonne de feu et de fumée des enfants d'Israel, un miracle, IV, 121.

Cône. Cône d'éboulement au pied d'un rocher escarpé, III, 1360.

Confession. Matière du sacre-

ment de Pénitence, IV, 572. — Objections contre la confession.
Commandements de Dieu, 6. — Commandements de l'Eglise, 7.
Conférences ou controverses célèbres, leur essai, IV, 217.
Conférences de Théodore de Bèze et de S. François de Sales, *ibid.* — De Fontainebleau, *ibid.* — De Claude et de Bossuet, *ibid.* — De Leibnitz et de Bossuet, *ibid.*
Confession et confirmation de saint Pierre et de ses successeurs, Splendeur de la Foi, IV, 421.
Confession. N'est pas une invention sacerdotale, IV, 578. — N'encourage pas le crime, IV, 578. — Son secret n'est pas trahi, IV, 578. — Le prêtre peut en abuser? IV, 580.
Confessionnal catholique. — Splendeur de la Foi, IV, 295.
Confirmation, IV, 565. — Matière, forme, ministre, sujet, effets, cérémonies, IV, 565, 567.
Conservation du corps des damnés, IV, 618.
Contemporanéité. Hommes et animaux, II, 314.
Continu. Etre de raison, IV, 532.
Contrition. Quasi-matière du sacrement de pénitence, IV, 571. — Ses conditions, IV, 571. — Parfaite, IV, 571. — Imparfaite ou attrition, IV, 571.
Coopération à la Rédemption absolument nécessaire, IV, 523.
Corbeau. Les corbeaux d'Elie, III, 983.
Corps. Résurrection, II, 484.
Corps inorganiques. Leur création démontre l'existence de Dieu, IV, 213.
Corps (divers états d'un), IV, 533.
Corps (accidents des), IV, 534.
Cosmogonie (la) de Moïse et la cosmogonie de la science, IV, 41; — de Moïse inspiré, IV, 41; — de la science insuffisante, IV, 40. — Négation des faits, IV, 43.
Cosmogonie. Cosmogonie de Moïse. Elle est vraie, II, 295.
Cosmogonie. Cosmogonie de la science, ses défaillances et ses contradictions. 323.
Coudée de Moïse et de Salomon égale à la coudée de la grande Pyramide, IV, 118.
Couteaux. Couteaux de pierre ou silex taillés de Josué, III, 1191.
Crâne de Néanderthal, II, 914.
Crâne d'Enghis, II, 916.
Crâne des tumulus de Borreby en Danemark, II, 916.
Crâne d'Eguisheim, III, 916.
Crâne de Stoderthelze en Suède, II, 916.
Crâne de Californie, II, 917.
Crâne humain de Cro-Magnon, II, 919.
Crâne de Long-Barrow, II, 922.
Crânes humains prétendus fossiles, leur antiquité véritable, IV, 87.
Créateur et création, décrets du Concile du Vatican, II, 41 *bis*.
Création. Création simultanée, II, 302. — Création prophétique, 303. — Création antéhexamérique, 303.
Création opérée par intermédiaire et multiple, II, 311.
Création. Création de l'homme à l'état social, II, 369.
Création. Centre unique de création, 390.
Création indépendante et Darwinisme, IV, 91.
Création de l'homme selon la révélation et selon la science, IV, 43; — Immédiate et indépendante de l'homme et de la femme, IV, 41.
Création et évolution, IV, 92.
Création (le mystère de la) :

Dogme de la création, IV, 466. — Sa possibilité, IV, 469.—Comment elle a commencé, IV, 473, 475. — Exclut le panthéisme, IV, 475. — Sa conciliation avec l'immutabilité divine, IV, 475.

Créatures (l'être des) et l'Être divin, comment elles existent, IV, 471.

Crétin. Histoire d'un crétin, ou portrait physique et moral, II, 544.

Crétinisme. Endémique dans le Valais, II, 543.

Cromlechs. Ce qu'ils sont, II, 723.

Cyclopes. Ce qu'ils étaient. 362.

D

Danse du panier. Voyez Bénéfice illicite des domestiques.

Darwinisme. Appréciation de cette théorie par William Armstrong, II, 334.

Darwinisme et création indépendante, IV, 91.

Décisions dogmatiques principales émanées du Saint-Siège depuis 1789 jusqu'à ce jour, appendice 28*. — Bref de Pie IX condamnant la constitution civile du clergé, appendice 29*. — Lettre encyclique de Grégoire XVI, appendice 37*. — Encyclique de Grégoire XVI, condamnant les *Paroles d'un croyant*, appendice 48*. — Les dix-huit propositions des Hermésiens, appendice 53*. — Dernière déclaration signée par M. Bautain, appendice 56*. — Propositions condamnées de M. le professeur Ubaghs, appendice 57*. — Condamnation des lettres sur la direction des études de François Forti, appendice 59*. — Encyclique de Pie IX, erreurs contre la révélation, append. 62*.

Décisions principales émanées du Saint-Siège (suite). Lettre de Pie IX condamnant l'Hermétisme, 68*. — Encyclique *Inter angustias* de Pie IX, 69*. — Propositions condamnant le naturalisme de M. Bonnetty, 76*. — Propositions ontologiques réprouvées de M. l'abbé Bruncheteau, 76*. — Lettre de Pie IX condamnant les principales erreurs de Gunther, 78*. — Lettre encyclique de Pie IX condamnant les erreurs modernes, 81*—Syllabus, résumé des erreurs modernes, appendice 86*. — Décrets du concile du Vatican, appendice 94*.

Deltas. Ce qu'ils sont, II, 769.

Deltas et atterrissements. Ce qu'ils accusent de l'antiquité de l'homme, IV, 72.

Déluge. Le déluge de Noé, II, 110.

Déluge. Quelle a pu être et quelle a été la source des eaux diluviennes, III, 1113.

Déluge. Hypothèse de l'abbé Lambert, III, 1114.

Déluge. Le déluge de Moïse est un fait incontestablement historique, III, 1133.

Déluge de Noé. Fait historique incontestable, IV, 124. — Miraculeux dans sa cause et dans sa manière d'être, IV, 124. — Causé principalement par la pluie, IV, 125. — Absolument universel, IV, 125. — Son universalité démontrée par la capacité même de l'arche, IV, 127. — N'a rien à faire avec la géologie, IV, 129, 130. — Ne correspond pas au diluvium, IV, 139.

Déluge (une hypothèse sur le), IV, 210.

Démons. Leur existence, IV, 553. — Divers degrés de leur action, IV, 554. — Sont distincts des maladies, 555. — Leur rôle

immense dans le monde antique, IV, 555. — Pacte avec les démons, possible, IV, 556.
Dépôts glaciaires, II, 788.
Descendance. Descendance simienne de l'homme, III, 1319.
Destruction. Destruction du second temple de Jérusalem, III, 1236.
Déterminisme (le) et la liberté humaine, IV.
Dialectique, IV, 217.
Discussion et exposition, IV, 217.
Dieu (le) des philosophies défini par Minucius Félix, 140.
Dieu. Son existence démontrée par l'œuvre des six jours, IV, 212.
Dieu créateur, IV, 455.
Dieu. Mystère, IV, 447 ; — (Idée de), 447 ; — (Existence de), 448 ; — (Définition et attribut de), 449 ; — Personnalité divine, 453 ; — (Négation de) ou Matérialisme, 445.
Diluvium. Ce qu'on entend par ce mot, II, 787.
Dimanche. Le travail du dimanche, sa non-sanctification, péché de sang-froid, IV, 34.
Dispersion. Comment elle s'opéra, II, 358.
Divorce. Attentat à la civilisation, prohibé par l'Eglise, IV, 678.
Dolmens. Ce qu'ils sont, II, 722.
Dunes. Ce que l'on entend par ce mot, II, 800.

E

Eau. Eau sortie du rocher d'Horeb, II, 1081.
Eau jaillissant du rocher d'Horeb, IV, 121.
Eaux supérieures révélées par le spectroscope, IV, 99.
Ecclésiaste (Etudes sur l'), IV, 212.
Eclectisme du XIXe siècle, fruit de l'esprit païen et de la Renaissance, 79.
Eclipse. Eclipse monumentale, III, 1326.
Ecoles (les) au sein de l'Église catholique, IV, 326, 330.
Ecriture sainte, divinement inspirée, saint Paul, Concile de Trente, II, 209.
Ecrivains sacrés. Ils énoncent simplement les faits et les lois de la nature d'après l'opinion reçue de leur temps, II, 210.
Edit de Nantes. Sa révocation, III, 1582.
Education publique des jeunes filles par des professeurs, ce qu'elle offre de dangers, 99.
Eglise (l'), IV, 646. — Définition et mission, IV, 646. — Société et société parfaite, IV, 648. — Sa hiérarchie, IV, 648. — Société vivante et féconde, IV, 650. — Catholique et universelle, IV, 651. — Société nécessaire. — Hors l'église point de salut, IV, 653. — Réponse aux objections, IV, 655. — Son corps et son âme, IV, 657. — Son intolérance prétendue expliquée, IV, 658. — A été de tous les temps, IV, 660.
Eglise (l') et l'État, IV, 700. — Principes fondamentaux relatifs aux rapports de l'Église et de l'État, IV, 710. — N'est pas dans l'État, IV, *ibid.* — A un pouvoir direct ou indirect sur le temporel des rois, IV, 705.
Eglise (l') et la civilisation, IV, 655. — Source unique de civilisation, IV, 666. — Honore et impose le travail, IV, 666. — Encourage les arts et les bénit, IV, 667. — Encourage et hâte le progrès, IV, 670. — N'est nullement jalouse de la civilisation, IV, 673. — Folie de la lutte engagée contre elle au nom de la civilisation, IV, 674. — Ce qu'elle a fait pour la civilisation, IV,

675. — Comment elle écarte les obstacles à la civilisation, IV, 676. — Comment elle inspire la charité, base des sociétés humaines, IV, 679.

Eglise. Son indestructibilité, Splendeur de la Foi, 347. — Tempêtes dont elle est sortie victorieuse, 349. — De la synagogue, 349. — Des tyrans, 339. — Des hérésies et des schismes, 340. — Du mahométisme, 351. — Des Barbares ; — Le grand schisme d'Occident, 343. — Les violences de la Réforme, 354. — La philosophie du XVIIIe siècle, 355. — La Révolution française, 356. — Le Directoire et Napoléon Ier, 358. — La fausse science et la demi-science, 359.

Eglise. Elle ne reste pas étrangère aux progrès de la science. II, 211.

Eglise. Rapports de l'Église et de l'État, II, 218.

Egypte (Histoire de l'). II, 650.

Egypte. Astronomie, II, 666.

Egypte. Son châtiment réalisé, IV, 113.

Elan. Il faisait partie de la faune des cités lacustres, II, 895.

Eléphant. Eléphants de combat, II, 978.

Eléphants de combat, connus dans l'antiquité, IV, 107.

Enchantements, IV, 566.

Energie. Dissertation sur l'énergie, III, 1281.

Enfants devenus odieux, 175.

Enfantement douloureux de la femme IV, 106.

Enfer, IV, 636. — Son lieu, IV, 642. — Ses peines, 642. — Du dam, 642. — Du sens.

Enseignement. Nécessité pour le clergé d'y prendre une plus grande part, 100.

Enseignement. Liberté et organisation, II, 218.

Ensemencements, simples et mélangés, III, 947.

Epicurisme et Matérialisme. Fruits de l'esprit païen et de la Renaissance.

Epitres (les deux) de saint Pierre, Splendeur de la Foi, IV, 427.

Epoque archéolithique, II, 816

Epoque néolithique, II, 816.

Epoque du bronze, II, 819.

Epoque du fer, II, 820.

Epoque glaciaire. Ce qu'elle accuse de l'antiquité de l'homme, IV, 74.

Equation mathématique des mondes impossibles, IV, 159.

Erreur géocentrique, II, 400.

Erreur anthropocentrique, II, 400.

Espèce Notion philosophique d'après M. André Sanson, II, 311.

Espèces (variations des), d'après Darwin, 338.

Espèce humaine par M. Quatrefages, IV, 97.

Espèces. Origine, II, 311.

Esprit païen. Cause de la perte de la Foi, 47. — Dans l'enseignement, ver rongeur des sociétés, 48. — Sa Renaissance, son invasion, 55. — Sa fatale influence dans l'enseignement, 62. — Signalé par la tradition catholique et la philosophie tout entière, 65. — Engendre l'esprit révolutionnaire et la révolution, 72. — Evidence de cette filiation, 74. — Reprend son empire après la révolution vaincue, 75. — Il égare la philosophie, 76.

Esprit révolutionnaire ou libéral. Sa définition, 103. — Diffère des principes de 1789, 104. — Consiste dans l'exclusion de Dieu de l'État, 104.

Esprit païen (l'). Cause de la perte de la Foi, IV, 31. — Dans l'enseignement, IV, 32.

Esprit révolutionnaire. Cause de la perte de la Foi, IV, 32.

Esprit. Sa définition par M. Taine, II, 450.

Esprits (les purs), IV, 551 ; — Ils sont possibles, donc ils existent, IV, 551; — Ou bons anges, IV, 552; — Mauvais ou démons, IV, 553.

État (l') et l'Église, IV, 700. — Subordonné à l'église, IV, 702. — Est dans l'Église, IV, 704. — Doit défendre et protéger l'église, IV, *ibid.* — Séparation de l'État et de l'Église, mauvaise, IV, *ibid.*

Etat primé par l'individu et la famille pour lesquels il est institué, 118.

Etat. Rapports de l'Église et de l'État, II, 218.

Eternité des peines, IV, 636. — Nécessité de l'enfer éternel, IV, 639. — Raison de cette nécessité, IV, 640. — Preuves métaphysiques de l'éternité des peines, IV, 641. — Soulagement ou mitigation des peines des damnés, IV, 644. — Justification des peines des damnés, IV, 645.

Ether. Source véritable des attractions apparentes ou explicatives des corps célestes, etc., III, 913, etc.

Ether (l') et le *Fiat lux*, IV.

Etoile. Etoile des Mages, III, 1074.

Etoile des Mages. Ce qu'elle a pu être, IV, 120.

Etoiles. Nombre incommensurable. Leur nombre révélé à Abraham, III, 946.

Etoiles. Etoiles filantes, III, 1075.

Etoiles. Leur nombre immense affirmé par les livres saints, IV, 180 ; — Leur différence de clarté révélée, 100.

Etre (l'), IV, 47.

Etre. L'être des créatures et l'être divin, IV, 468.

Être. Nécessaire ou contingent, II, 427.

Êtres. Leur développement successif, II, 313.

Etudes préhistoriques de la libre pensée, IV, 96.

Eucharistie. Miracle extraordinaire, IV, 538.

Eucharistie. IV. 576 ; — Matière ; forme ; ministre ; sujet ; cérémonies; effets, IV, 578.

Eucharistie. Sacrement, IV, 566. — Matière; forme, IV, 566. — Ministre ; sujet, IV, 567. — Cérémonies essentielles, IV, 568.

Eucharistie ; sacrifice, IV, 569. — Ses rites sacrés, IV, 569.

Evangélisation des nations et des peuples, Splendeur de la Foi, IV, 405. — Grandeur de l'entreprise, 409. — Issue de l'entreprise, 410. — Rapidité de l'entreprise, 410. — Conséquences de l'entreprise, 411. — Perpétuité de l'entreprise, 412.

Evolution et création, IV, 92.

Evolution admissible de la création et des êtres, 477.

Evolutions, IV, 956.

Existence (Lutte ou conflit pour l') d'après Darwin, II, 338.

Exposition et discussion, IV, 217.

Externes. Inutilité et danger du travail qu'ils font hors des classes, 97.

Extrême-Onction (Sacrement de l'), IV, 580. — Sa forme, IV, 581. — Son ministre ; ses effets, IV, 582. — Ses cérémonies, IV, 583. — Objections, IV, 583.

F

Faiseuses d'anges. Horrible industrie des temps modernes, 174.

Famille (la). Ce que l'a faite l'esprit païen de la Renaissance, 84.

Famille (la) primée par l'individu, prime l'Etat institué par elle, 118.

Famille (la). Ses droits antérieurs à ceux de l'Etat proclamés par le *Syllabus*, 130.

Famille. Un fardeau insupportable, 175.

Famille. Son sanctuaire n'existe plus, 179.

Famille. Unité de souche de la famille humaine, II, 407.

Fascination, IV, 555.

Femme. Sa création d'après la Bible, II, 383.

Femme. Emancipation de la femme, II, 386.

Femme. Enfantement douloureux, III, 990.

Femmes (âme des), III, 1561.

Femme. Son enfantement douloureux, IV, 106.

Feu. Colonne de feu et de fumée, III, 1083.

Figuier. Floraison du figuier, III, 1010.

Figuier. Sa fleur est une réalité, IV, 109.

Figures et Paraboles évangéliques, IV, 218.

Fille (la) de charité, Splendeur de la Foi, IV, 384.

Filles de marbre, caractéristique des temps, 176.

Fin (la) du monde, IV, 628.

Finalité et causes finales, sont de grandes réalités affirmant l'existence de Dieu, IV, 163.

Fins (les) dernières de l'homme IV, 611.

Firmament. Ce qu'il est, II, 307.

Firmament. Matière firmamentaire ; ce qu'elle est, III, 940 et suiv.

Firmament expliqué par M. Tyndall, IV, 99.

Fleuves. Fleuves du Paradis terrestre, Phison, Gehon, Tigre, Euphrate, III, 1097.

Foi. Symbole de la foi catholique, 1 à 6.

Foi. Sa nécessité absolue, 17 ; Nécessaire aux individus, 23 : — Aux nations et aux peuples, 25 ; — Ne peut pas être suppléée par la science, 27 ; — Proclamée par saint Jean, 29.

Foi, rare, 30 ; — Théorique, énumération de ceux qui l'ont perdue, 31 ; — pratique plus rare encore, 31. — La Foi est rare dans des conditions qui sont encore une Splendeur de la Foi, 33 ; — Surtout dans l'Église catholique, 37.

Foi. Décrets du Concile du Vatican, appendice 97 *. — Canons, append. 101 *. — Canons, appendice 103 *. — Foi et Raison, *ibid.* — Canons, appendice 98 *.

Foi subjective. Adhésion de l'intelligence aux vérités révélées, éminemment raisonnable. 182. — Sa définition suivant saint Paul, 183. — Argument des vérités à croire, 183 ; — Dans le domaine de la science, 182 ; — Dans le domaine de la philosophie, 185 ; — Dans le domaine du surnaturel, 188. — Elle est la barque qui conduit à l'Inaccessible, 189. — Télescope de l'esprit, 190. — N'humilie nos facultés que pour les compléter, 193.

Foi subjective, nous révèle seule la vérité sur Dieu, 194 : — La vérité sur nos forces, 195 ; — Sur nous-mêmes, 197. — Substance des biens que nous devons espérer, 198. — Sans elle tout est contradiction ici-bas, 201.

Foi subjective, nous fera voir tout face à face, sans miroir et sans énigme, 205. — Sa beauté dans les temps antiques, 205 ; — Au moyen âge, 205. — Aux temps modernes chez les saints, 205 ; — Elle est peut-être contraire à la science, 207.

Foi. Elle n'a rien à redouter de la science, II, 215.

Foi. Elle n'est pas ennemie de la science, III, 222.

Foi. Son exposé, IV, 30. — Elle est absolument nécessaire, IV, 30. — Elle est rare, très rare, IV, 31. — Les causes de la perte de la foi, IV, 31. — Elle est éminemment raisonnable et glorieuse, IV, 31.

Foi (la) et la Science. Leur situation réciproque, IV, 38.

Foi nullement compromise par la condamnation de Galilée, IV, 116.

Foi (la) auxiliaire de la Science, IV, 147.

Foi. Sauvegarde de la Science, IV, 181.

Foi. Sauvegarde de l'histoire, IV, 187.

Formule de Laplace. Comment l'interpréter, IV, 159.

Fossiles. Fossiles fantastiques du P. Kircher, II, 331.

Fossile. Homme fossile des grottes de Menton, II, 924.

Fossile (L'homme prétendu), IV, 85.

Fourmis. Leur sagacité, leur prévoyance d'après Hubert et Latreille, III, 955.

Fourmi. Démenti donné par Réaumur à la Bible, III, 955.

Fourmi. Elle ne fait pas de magasin de prévoyance d'après François Carré, III, 955.

Fourmi. Son industrie, son travail prévoyant, III, 954.

Fourmi. Son instinct, sa prévoyance d'après M. Trahern Moggridge, III, 957.

Fourmi (la) bien caractérisée par Salomon, IV, 101.

Francs-maçons. Enfants de l'esprit païen de la Renaissance, 85.

Fraudes génésiques, cause profonde de démoralisation de l'homme et de la femme, 177.

Frelons. Leur grand nombre peut rendre inhabitable le lieu où ils s'abattent, III, 988.

Frelons (les) ont pu mettre en fuite les Ethéens, IV, 105.

Fucoïdes. Ils ont précédé l'apparition de la faune primordiale, II, 299.

G

Géants. Ce qu'ils étaient, III, 991.

Géants (les) ont existé, IV, 106.

Génération spontanée démontrée impossible par la science, IV, 154.

Géogonie. La géogonie de Moïse est vraie, II, 298.

Géogonie. Fucoïdes, ils ont précédé l'apparition de la faune primordiale, II, 298. — Animaux marins ; ils ont existé avant les animaux terrestres, II, 300.

Géogonie. La géogonie mosaïque est vraiment inspirée, II, 305.

Géogonie. La géogonie de la science est inspirée par la géogonie de Moïse, II, 316.

Géogonie. Insuffisance de la géogonie de la science, II, 320.

Géogonie. La géogonie de la fausse science est la négation des faits, II, 332.

Géologie. Son accord avec la Bible, IV, 90.

Géorgiens. Date de leur apparition sur la scène du monde, II, 690.

Glaciaire (époque), IV, 74.

Globe. Submersion générale soulèvement des montagnes, 380. — Végétation avant le soleil, 309. — Terre avant le soleil, 310. — Création par intermédiaire et multiple, 311. — Origine des espèces, 311. — Développement successif des êtres, 313.

Globe. Affinités, II, 313. — Contemporanéité de l'homme et des animaux, 344. — Repos du dernier jour, 314.

Gravier. Gravier d'Amiens, opinion de M. Tylor, II, 756.

Gouvernement révolutionnaire ou libéral peut être une nécessité des temps 110. — L'Église peut le subir, mais non le déclarer bon, 112. — Exemple du père de l'enfant prodigue, 114.

Gouvernement. Ordre des idées et faits de gouvernement, 117 ; — Parfait ou normal, 119 ; — Eminemment favorable à la Foi, 120 ; — Anormal ou purement humain équivalemment athée, ses dangers, 121. — Principes qui doivent présider à son exercice régulier, 122. — Pourrait devenir un terrain neutre acceptable, 124.

Graisse. Son origine méconnue par la science, IV, 184.

Grecs. Date de leur apparition sur la scène du monde, II, 691.

Griffon. Animal impur, ce qu'il était, III, 1003.

Grottes. Menton, homme fossile, II, 924.

H

Habitacles de l'homme, II, 826.

Habitacles de l'homme, IV, 78. — Cavernes, IV, 78. — Restes de cuisine, IV, 80. — Cités lacustres, IV, 81.

Haine (la) contre l'Église catholique, Splendeur de la Foi, IV, 332 ; — Au cœur des juifs, IV, 334 ; — Des tyrans, IV, 335 ; — Des hérétiques, 338 ; — Des philosophes, 338 ; des révolutionnaires, 339 ; — Des francs-maçons, 339 , — Sous la Restauration, 340 ; — Sous la monarchie de juillet, 341 ; — Sous le second empire, 342 ; — Sous la Commune, 343 ; — Partout sous le ciel de plomb de l'heure présente, 343.

Hétérogénie. Son impuissance, II, 315.

Hétérogénie. Ses affirmations hypothétiques, III, 1313.

Hippopotames. Restes trouvés dans les alluvions fluviatiles, II, 896.

Hirondelle. Sa fiente peut causer la cécité parce qu'elle contient de la cantharidine, IV, 103.

Homme. L'homme selon la science d'après Buchner, II, 352.

Homme. Emigration dans les Gaules, II, 356.

Homme. Son apparition sur la terre, II, 366.

Homme. Son origine animale d'après J.-J. Rousseau, II, 372.

Homme. L'homme bestial d'Horace, II, 373.

Homme. Régime alimentaire de l'homme primitif, II, 395.

Homme. Roi de la création, II, 408.

Homme. Sa place dans la nature, II, 411.

Homme. Parallèle anatomique de l'homme et du singe par le Dr Broca, II, 423.

Homme. Différence entre le singe et l'homme par M. Pruner-Bey, II, 428.

Homme. L'homme psychique; ses qualités dominantes ; être ; vie ; sensibilité ; raison, II, 426.

Homme. Parallèle de l'homme et de l'animal, II, 469.

Homme. Il invente, et la bête n'invente pas, II, 460.

Homme. Sa fin, II, 478.

Homme. Il est le roi, la fin dernière de l'animal, II, 483.

Homme. Est-il hybride ? II, 530.

Homme. Est-il métis ? II, 530.

Homme. Son antiquité, II, 602.

Homme. Son apparition récente sur la terre, II, 605.

Homme. Son antiquité au point de vue géologique, II, 701.
Homme tertiaire, II, 734.
Homme fossile. Considérations générales, II, 899. — Etat de la question, 904.
Homme fossile de Denise, II, 918.
Homme prétendu pliocène de Savone, II. 922.
Homme. Antiquité, conclusions, II, 926.
Homme. Origine et descendance simienne, III, 1319.
Homme. Roi de la création, IV, 47. — Sa synthèse, sa place dans la nature, IV, 48. — Psychique et spirituel, l'âme humaine, IV, 49. — Sa fin, IV, 52. — Son immortalité et sa résurrection, IV, 52. — Unité d'origine adamique et noachique, V, 53.
Homme. Son antiquité, témoignage de la géologie et de la paléontologie, IV, 63, 65.
Homme prétendu fossile, IV, 85.
Homme. Sa création démontre l'existence de Dieu, IV, 214. — Son âme, *ibid.* — Sa nature physique, *ibid.* — Sa nature psychique, *ibid.* — L'union de son âme avec son corps, *ibid.* — Sa volonté, *ibid.* — Sa sociabilité, *ibid.* — Sa croyance universelle, *ibid.*
Horeb. Eau sortie du rocher d'Horeb, III, 1081.
Humus. Définition, II, 809.
Hybridité, connue de Moïse, IV, 100.
Hybrides. Ce qu'ils sont, II, 530.
Hybrides. Leur infécondité, II, 533.

I

Idumée. Sa ruine accomplie, IV, 143.
Incarnation (mystère de l'), IV, 511. — Le dogme de l'Incarnation IV, 512.—Ses conséquences, IV, 515.
Incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, III, 1553.
Incendie de la bibliothèque d'Alexandrie faussement attribuée aux chrétiens, IV, 191.
Inde. Astronomie des Indiens, II, 684.
Indéfectibilité ou infaillibilité. Note de l'Église, IV, 237.
Index défendu à demi par M. Francisque Sarcey, 131. — Sa défense complète.
Indiens. Leur histoire, II, 681.
Individu. Prime la famille et l'État institués pour lui, 118.
Indo - Européens. Ce qu'ils étaient, II, 686.
Industrie. Traces matérielles de l'industrie naissante de l'homme, II, 371.
Inégalité des conditions expliquée, IV, 484.
Inégalité des biens expliquée, IV. 484.
Infaillibilité du Souverain Pontife. Nécessité et opportunité de sa déclaration, 134.
Infaillibilité. Note de l'Eglise, IV, 237.
Inquisition. Ce qu'elle fut, III, 1569.
Inquisition (l') éclairée de son vrai jour, IV, 197.
Inscription cunéiforme, celle de Chodorlahomor, III, 1200.
Instinct. Instinct des animaux, III, 1331.
Instinct (l') des animaux démontre l'existence de Dieu, IV, 159.
Internats. L'engouement dont ils sont l'objet et leurs dangers, 96 ; — Surtout pour les enfants des petits collèges, 96.
Intolérance des hérétiques et des mécréants, IV, 565.
Ismaélites (les) encore subsistants, IV, 140.
Ivraie. L'ivraie se sème, III, 1010.

Ivraie. Sa réalité, IV, 109.
Ixion. Animal impur, ce qu'il était, III, 1003.

J

Jardin (le) d'Eden dans les environs de Jérusalem, IV, 123.
Jérusalem. Sa ruine et la ruine du temple accomplies, IV, 151.
Jérusalem. Sa ruine, Splendeur de la Foi, IV, 414.
Jésus-Christ. Sa médiation est absolument nécessaire, IV, 659. — Pourquoi elle est intervenue si tard, IV, 660. — Comment elle est offerte à tous, IV, 662.
Jésus-Christ Dieu et homme, IV, 513. — (Tableau de), IV, 516.
Jeunes filles savantes. Péril pour la société, 99.
Joseph. Son histoire d'après la tradition des anciens peuples, III, 1188.
Josué (le miracle de) n'est nullement contraire à la science, IV, 112.
Jour. Repos du 7e jour, II, 314.
Jourdain (passage du), III, 1191.
Jugement (le) particulier. Fin dernière de l'homme, IV, 617.
Jugement général, ou dernier, IV, 627 ; — Affirmé par la Foi, IV, 629 ; — (Lieu du), IV, 630 ; — Quand il se fera, IV, 630.
Juifs. Leur dispersion et leur malédiction, Splendeur de la Foi, IV, 418 ; — Pleurant et priant à Jérusalem, IV, 420.

K

Karnak. Salle des ancêtres du temple, II, 664.
Kjokkenmœddings. Ce que l'on entend par ce mot, III, 860.

L

Lacustres (Cités), II, 862.
Langues. Au point de vue de l'unité de l'espèce humaine, II, 582.
Langues (origine des), IV, 93.
Latin (le). Pourquoi on ne le sait plus en France, 89. — Pourquoi on menace même de le supprimer de l'enseignement, 93. Le latin des Pères de l'Église ne laisse rien de désirable, 92.— Sa défense par Erasme, 93. — Vengé par Mgr Gaume, 94.
Lechaven. Définition, II, 723.
Lemmings. Débris retrouvés, II, 896.
Lèpre. Lèpre des vêtements et des maisons, III, 1025.
Lèpre des vêtements et des maisons une réalité, IV, 111.
Levain. Il corrompt la pâte, III, 1027.
Levain corrompt la pâte, IV, 114.
Léviathan. Ce qu'il était, III, 997.
Libertés modernes. Leur soif est la mauvaise caractéristique des temps, 109. — L'Église ne peut pas les approuver; question de droit, question de fait, 109.
Liberté de conscience. Mauvaise en soi au point de vue de la Foi, 126.
Liberté de la presse. Mauvaise en soi au point de vue de la Foi et d'un bon gouvernement, 127.
Liberté de penser. Mauvaise en soi au point de vue de la Foi, 125.
Liberté de la presse condamnée par le *Syllabus*, 130.
Liberté et égalité des cultes condamnées par le *Syllabus*, 130.

Liberté bonne ou mauvaise, 136.

Liberté d'examen. Mauvaise en soi au point de vue de la Foi, 135.

Liberté (accord de la) avec le concours divin, naturel et surnaturel, IV, 542;—Avec la prescience divine, IV, 544 ; — Avec la grâce, 545 ; — Avec le dogme de la prédestination, 547 ; Avec la finalité, 447 ; — Et déterminisme, 549.

Licorne. Son existence réelle, III, 960.

Licorne (la) retrouvée, IV, 102.

Lieux. Les lieux de la Bible, III, 1223.

Lièvre. Animal impur, III, 963.

Lièvre (le) n'est pas classé par Moïse parmi les ruminants, IV, 102.

Lions. Restes retrouvés dans les terrains d'alluvion, II, 895.

Livres saints. Leur vérité absolue, IV, 98.

Longévité des patriarches. Possible scientifiquement, IV, 107.

Lumière, III, 1006.

Lumière de la lune et ses qualités propres, IV, 119.

Luminaires. Les deux grands luminaires, ce qu'ils sont, III, 1074.

Lundi (le repos du), péché de sang-froid, IV, 84.

Lune, III, 1066.

Lune. Luminaire de la terre. Démenti donné par Laplace, III, 1505.

Lune (la) et Laplace, IV, 181.

M

Mâchoire de Moulin-Quignon, III, 762.

Mâchoire (la) de Moulin-Quignon, IV, 89.

Mages (étoile des). III, 1074.

Maîtres (sans foi). Combien leur sort est douloureux, 97.

Magnétisme animal, IV, 557.

Mal. Son existence sur la terre expliquée, IV, 485.

Maléfices, IV, 536.

Mammifères. Origine de la graisse et du lait, III, 1533.

Mammouth ou Mastodonte. Ce qu'il accuse de l'antiquité de l'homme, IV, 82.

Manne. Ce qu'elle était, III, 1015.

Manne du désert, naturelle et surnaturelle, IV, 109.

Mariage. Monogamie, unité du mariage, IV, 590. — Indissolubilité du contrat, IV, 591; — Légitimité du contrat, IV, 593 : — Empêchements de l'Église, *ibid*. Combien sages, IV, 594 ; — Ses effets, IV, 596 ; — Ses cérémonies, *ibid*. — Objections contre l'intervention de l'Église dans le mariage, IV, 597.

Mariage. Son indissolubilité proclamée par le *Syllabus*, 130.

Marmottes. Débris retrouvés, II, 897.

Massacres de Béziers. Ce qu'ils furent, III, 1598.

Massacres (les) de Béziers, faussement imputés à l'Église, IV, 197.

Mathématique. Son rang dans la science humaine, III, 1369.

Matière. Qu'est-elle en elle-même, a-t-elle toujours existé ? Quel a été son premier état, II, 296.

Matière. Unité de matière des mondes, II, 306.

Matière. Matière firmamentaire, ce qu'elle est, III, 940.

Matière. Qu'est-ce que la matière ? III, 1405.

Matière (le mystère de la) est désespérant, IV, 445.

Matière. Son existence. IV, 530.

Méchants. Leur prospérité expliquée, IV, 483.
Médecin (le) matérialiste et athée, fait par sa pratique acte de Foi, IV, 180.
Mèdes. Leur histoire, II, 686.
Mémoire. Preuve de l'existence de l'âme, IV.
Menhirs. Ce qu'ils sont, II, 722.
Mer. Mer d'airain, III, 1059.
Mer. La mer Rouge (passage de), III, 1170.
Mer. La mer de sel, III 1161.
Mer. La mer Morte, III, 1156, 1163.
Mer d'airain. Sa capacité multiple de celle du coffre, IV, 118.
Mer Morte. Accord de la science et de la révélation à son sujet, IV, 132.
Métis. Ce qu'ils sont, II, 530.
Microscope, III, 1513.
Microscope. Ses dangers et ses aberrations, IV, 185.
Milieux. Action des milieux en général ; du sol en particulier ; théorie de M. Trémaux, II, 557.
Milieux. Influence des milieux sur l'homme, II, 550.
Miracle. Sa négation par M. Renan, II, 224.
Miracles. Démontrent la divinité de la Foi, IV, 224. — Miracles (les) de l'Evangile, IV, 227.
Miracles des apôtres et de leurs successeurs, Splendeur de la Foi, IV, 392.
Miracle (le), IV, 493. — N'est pas impossible, 494, IV. — Sa probabilité, 495 ; — Ne peut être expliqué par les lois de la nature, IV, 497. — Ne peut venir du démon, IV, 498. — Illustré par la machine à calculs analytiques, IV, 499.
Miséricorde (œuvres de), corporelles, 12. — Spirituelles, 13.
Missions apostoliques, Splendeurs de la Foi, IV, 238.
Mitigation des peines des damnés, IV, 644.
Moïse. Son histoire d'après la tradition des anciens peuples, III, 1189.
Molécule. Echo de Dieu, III, 1290.
Monde. Origine et fin d'après saint Pierre, III, 947.
Monde. Origine et fin, III, 947.
Mondes. Pluralité des mondes habitables et habités, III, 402, etc.
Monogénisme. Sa définition, II, 512.
Monogénisme. Sa vérité *à priori*, II, 522.
Montagnes. Soulèvement, II, 308.
Monuments cyclopéens. Ce que que l'on désigne par ce mot, II, 721.
Monuments en pierre non taillée. Ce qu'ils accusent de l'antiquité de l'homme, IV, 69.
Mort (la). Fin dernière de l'homme, IV, 612.
Mouvement. Mouvement gyratoire, sa loi, III, 944.
Moyen âge. Ses Splendeurs, 51. — Age de foi. Ce qu'il restait à faire, 54.
Multilocation. Sa possibilité, 536.
Mystères de la religion, Splendeurs de la Foi, 16.
Mystères (les) en général, IV, 439 ; — de la science écrasants, IV, 441 ; — de la matière désespérants, IV, 445 ; — de la Foi. Combien dignes de Dieu et de l'homme, IV, 447.

N

Nature. Personnification définitive de Flourens, II, 337.
Nécromancie, IV, 856.
Ninive. Sa ruine accomplie, IV, 141.
Nombres. Nombres pyramidaux, II, 621.
Nomenclature biblique, IV, 40.

Notes ou signes caractéristiques de la véritable Eglise de Jésus-Christ, IV, 233. — Visibilité, IV, 234. - - Apostolicité, IV, 234. — Unité, IV, 235. — Sainteté, IV, 236. — Catholicité, IV, 236. — Indéfectibilité et infaillibilité, IV, 237. — Infaillibilité du Pontife romain, IV, 238.

Nourrissons. Conspiration honorable dont ils sont l'objet, 176. — Leur mortalité effrayante, 176.

Nuit, III, 1066.

O

Obsession, IV, 554.

Œuvres d'art préhistorique, II, 726.

Offuscation du soleil, une réalité, IV, 120.

Oignons. Excellence des oignons d'Egypte, III, 1010.

Oignons d'Egypte excellents, IV, 110.

Olivier. Sa culture en Arménie, III, 1030.

Olivier existait en Mésopotamie, IV, 111.

Ombriens. Date de leur apparition sur la scène du monde, II, 692.

Onanisme dans le mariage. Violation des lois qui doivent présider à l'union de l'homme et de la femme, 167. — Principes sur lesquels ces lois reposent, 169. — Combien ces lois sont aujourd'hui méconnues, 170. — Attentat contre Dieu, 172. — Attentat contre la société, 173. — Attentat contre la nature, 175. — Attentat contre la passion, 176. — Ses affreuses conséquences, 177. — Fatalement encouragé par les habitudes modernes, 179.

Onanisme dans le mariage. Cause de la perte de la Foi, IV, 35.

Ordre (l'). Sacrement, IV, 584. — Sa matière ; sa forme, IV, 585. — Son ministre ; son sujet, IV, 586. — Ses effets ; ses cérémonies, IV, 587.

Origine. Origine simienne de l'homme, II, 1319.

Origine simienne de l'homme, une fable, IV, 156.

Orographie du bassin de la Somme par M. Tylor, II, 756.

Orographie du bassin de la Seine par M. Belgrand, II, 787.

Orographie du bassin de Rome par M. de Rossi, II, 758.

Orthodoxie (règles d') de saint Ignace, 110.

Ours. Son existence en Palestine, III, 983.

Ours (l') existait en Palestine, IV, 105.

P

Palestine. Sa fertilité, III, 1029.

Palestine. Sa fertilité excessive, IV, 111.

Pangénisme (le) de Darwin expliquerait le péché originel, IV, 509.

Panthéisme et Panthéisme utilitaire. Fruit de l'esprit païen et de la Renaissance, 79.

Papesse Jeanne, un conte, IV, 195

Papyrus de Turin, II, 662.

Paradis (le), IV, 632. — Où il sera, IV, 636.

Paradis terrestre, II, 389.

Paradis terrestre. Tradition des livres sacrés de la Chine, II, 393.

Paradis. Paradis terrestre, III, 1097.

Paradis terrestre et âge d'or, IV, 45.

Passage de la mer Rouge, une grande réalité, IV, 135.

Passage du Jourdain n'est nullement contredit par la science, IV, 135.

Passions. seules ennemies du bonheur de l'homme, 201. — La foi seule en triomphe, 202.

Paternité. Sa recherche fatalement interdite par la loi, 180.

Patriarches. Leur longévité, III, 994.

Pauvres évangélisés, Splendeur de la Foi, IV, 320. — Pauvres enseignés, Splendeur de la Foi, IV, 325.

Péché de sang-froid. Sa définition, 137. — Cause principale de la perte de la Foi, 138. — Principaux péchés de sang-froid, 139.

Péchés de sang-froid. Causes de la perte de la Foi, IV, 31, 33.

Péché originel (mystère du), IV, 501 ; — (le dogme du), 502 ; N'est pas une simple privation;— Comment on peut essayer de l'expliquer, IV, 507.

Perses. Date de leur apparition sur la scène du monde, II, 690.

Phéniciens. Date de leur apparition sur la scène du monde, II, 691.

Philippe (Mgr). Lettre à Mgr Gaume, 18.

Philologie. Son impuissance, II, 235.

Philologie comparée, IV, 93. — Origine des langues et des religions, IV, 93.

Philosophie athée. Un philosophe en sabots, II, 226.

Physiologie. Accord de cette science avec la Foi, III, 1298.

Physiologie. Auxiliaire de la science, IV, 154.

Physique-mathématique. Théorie dynamique de la chaleur, corrélation des forces physiques, II, 296.

Physique. Le spectroscope, II, 297.

Physique. Accord de cette science avec la Foi, III, 1274.

Physique. Auxiliaire de la Foi, IV, 450.

Physique moléculaire. Auxiliaire de la science, IV, 152.

Pie IX (comte Mastaï). Son histoire, son portrait, son pontificat, sa vie, Splendeur de la Foi, 39. — Ses noces d'argent, 43. — Ses noces d'or; le denier de Saint-Pierre, 43. — La canonisation de Benoît-Joseph Labre, Splendeur de la Foi, 46.

Pie IX. Bref à Mgr Gaume, 17.

Pierre. Cassage d'une pierre, III, 1359.

Plantes. Leur création démontre l'existence de Dieu, IV, 213.

Pluie. Chute de la pluie dans un étang calme, III, 1357.

Pluralité des mondes, plutôt niée qu'affirmée par la science, IV, 157.

Poissons. Poisson de Tobie, III, 966. — Son fiel, III, 967.

Poisson de Tobie retrouvé, IV, 103. — A pu avaler Jonas, IV, 103.

Polygamie. Ses inconvénients énormes, IV.

Polygénistes. Ce qu'ils sont, ce qu'ils prétendent, II, 512.

Possession, IV, 554. — Sa possibilité et sa réalité, IV, 555.

Pourceaux. Les Juifs n'en mangeaient pas la chair, mais ils faisaient un commerce de ces animaux immondes, III, 988.

Pouvoir temporel et spirituel. Leurs rapports mutuels, IV, 710. — Temporel subordonné au spirituel, IV, 700.

Préadamites. Ce qu'ils étaient, II, 493.

Préférences fatales accordées à la Raison contre la Foi, non seulement par les ignorants, mais par les savants, et les savants surtout, 204.

Présence réelle du corps de

Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie (le mystère de), IV, 524. — Sa promesse, IV, 526. — Son institution, IV, 527. — Affirmée par toute la tradition, IV, 529.

Prière (le mystère de la), IV, 485. — Commandée et enseignée par Jésus-Christ, IV, 448. — Objections contre son efficacité, IV, 489.

Prières fondamentales de la Foi, 7.

Prières essentielles du chrétien, 13.

Prières et liturgie, Splendeurs de la Foi, 16.

Primauté apostolique de saint Pierre. Son institution divine, append. 103 *. — Sa perpétuité dans le Pontife romain, appendice 104 *. — Sa nature et son caractère, append. 105 *.

Procès (les deux) de Galilée ne compromettent en aucune manière la foi, IV, 116.

Prophétie. Prophétie d'Abdias contre l'Idumée, III, 1224.

Prophéties (les) preuves de la divinité de la Foi, IV, 220.

Protoplasme de M. Draper, ridicule et impossible, IV, 123.

Providence. Sa glorification et sa justification, 140. — Conditions nécessaires à son plein exercice, 142.

Providence (mystère de la), IV, 478 ; — (le dogme de la) dans la nature, IV, 478. — Enchaînement admirable des êtres, IV, 481; — (réponses aux objections contre la), IV, 482 ; — Figurée par l'intelligence infinie invoquée par Laplace, IV. 485.

Purgatoire (le). Fin dernière de l'homme, IV, 617 ; — Affirmé par les épitaphes des catacombes, IV, 619 ; — (le lieu du), IV, 620 ; — (la peine du), IV, 620.

Pygmées, ont existé, IV, 106.

Pyramide de Cholua, II, 501.

Pyramide. La grande Pyramide, son histoire, sa description, II, 618.

Pyramide. La grande Pyramide, sa nature; idée mère, II, 620.

Pyramide (grande). Sa hauteur, II, 621.

Pyramide (grande). Sa latitude, II, 623.

Pyramide (grande). Son orientation, II, 624.

Pyramide (grande). Son poids, sa température, II, 625.

Pyramide (grande). Ses unités de mesure, II, 625.

Pyramide (grande). Age de la grande Pyramide, II, 631 ; III, 1327.

Pyramide (grande). Date de son érection, IV, 157.

R

Races sauvages ou naturelles, II, 536.

Races marronnes ou libres, II, 538.

Raison donnée en partage à l'homme seul, II, 411.

Raison. Ce qu'elle est chez l'homme, II, 436.

Réchabites (les) retrouvés, IV, 139.

Récolte. Triple récolte de l'année sabbatique, III, 1022.

Récolte (la triple) de la 6e année. Comment l'expliquer, IV, 110.

Rédemption (mystère de la), IV, 519 ; — (Ce que la Raison éclairée par la Foi, nous apprend de la), IV, 520.

Règne humain. Son affirmation par M. de Quatrefages, II, 425.

Religions. Cri sauvage contre toutes les religions, d'Henri Rochefort, 129.

Renaissance. Résurrection de

l'esprit païen, 36 ; — Jugée par ses fruits, 36 ; — Envahit tout, la littérature, les arts, le théâtre, 57 ; — La peinture, la sculpture, 58 ; — Mère de la Réforme protestante, 60.

Renards. Ils sont très nombreux en Palestine, III, 976.

Renards ou chacals surabondent en Palestine, IV, 104.

Renne. Son apparition sur la terre, II, 888.

Renne. Ce qu'il accuse de l'antiquité de l'homme. IV, 83.

Renoncement vertueux. Continence de l'homme et de la femme ne peut pas être une pratique universelle, 170 ; — Il n'est ni chrétien ni humain, 171.

Repos du lundi. Horrible péché de sang-froid, 149 ; — Ses désastres, 150 ; — Réponse aux objections par lesquelles on prétend le justifier, 151 et suiv.

Repos du dimanche. Sa violation est le premier péché de sang-froid, 142 ; — Rigoureusement ordonné par Dieu, 144 ; — Conforme à la nature de l'homme, 144 ; — Devient fatalement odieux, 146 ; — Réclamé par les ouvriers, 147 ; — Comment le sanctifier, 153.

Restes de cuisine. Leur âge, IV, 80.

Résurrection des corps, II, 484.

Résurrection générale des corps, IV, 621 ; — (dogme de la), IV, 662 ; — Conforme à la raison, IV, 623 ; — N'a rien de contraire à la science, IV, 624 ; — Ce que la science lui substitue, IV, 629 ; — (qualités des corps après la), IV, 1622 ; — Singulière idée que s'en fait la science, IV, 1625.

Résurrection. Le dogme de la résurrection des corps est conforme à la raison, II, 485.

Résurrection des corps. Système de M. Louis Figuier, II, 490.

Rétine de l'œil démontre l'existence de Dieu, IV, 166.

Révélation et science. Leur accord démontré par deux savants célèbres, IV, 153.

Révélation. Décrets du concile du Vatican, appendice 95 * ; — Canons, appendice 101 *.

Réversibilité du crime du coupable sur l'innocent admise en principe, IV, 522.

Réversion. Réversion dans les corps inorganiques, III, 1353.

Réversion. Réversion dans le règne végétal, III, 1362.

Réversion. Réversion dans le règne animal, III, 1364.

Réversion dans le Darwinisme, III, 1365.

Réversion de la sensation, III, 1366.

Reversion dans l'ordre intellectuel et moral, III, 1366.

Réversion de la mémoire et de la volonté, III, 1367.

Réversion de l'ordre des générations, III, 1368.

Réversion dans l'ordre moral, III, 1368.

Réversion. Réversion des mouvements, III, 1551.

Réversion. Négation palpable de la théorie mécanique des mondes. IV, 159.

Révocation de l'édit de Nantes, III, 1582.

Révocation de l'édit de Nantes, éclairée de son véritable jour, IV, 205.

Révolte. Révolte de saint Irénée, III, 1552.

Rondeur de la terre affirmée dans l'antiquité, IV, 114.

Ruines. Ruine de Babylone. III, 1210.

Ruines. Ruine de Tyr, III, 1216.

Ruines. Ruine de Samarie, III, 1219.

S

Sacrements, I, 8.
Sacrements (les), IV, 561 ; — En général, IV, 561 ; — Pourquoi sept, IV, 562.
Sacro-benito ou san-benito, ce qu'il était en réalité, IV, 200.
Saint-Barthélemy, III, 1521.
Saint-Barthélemy (la) éclairée de son véritable jour, IV, 203.
Sainteté. Note de l'Eglise, IV, 236.
Sakkarah. Table, II, 664.
Sanctification du dimanche, de précepte rigoureux, 148.
Satisfaction. Quasi-matière du sacrement de Pénitence, IV, 573.
Sauterelles. Leur goût s'approche du goût des écrevisses; servent de nourriture aux Arabes, III, 966.
Sauterelles comestibles, IV, 102.
Sauvage. Le jeune sauvage d'Aveyron, II, 377.
Savants (les). Auxiliaires de la Foi, IV, 167. — Savants amis, IV, 167. — Savants ennemis, IV, 175.
Scepticisme et athéisme scientifiques, fruits de l'esprit païen et de la Renaissance, 83.
Science (la) ne tue pas la Foi, 38.
Science. Son domaine, il est distinct de celui de la Foi, III, 211.
Science. Elle est naturellement vaine et orgueilleuse, II, 215.
Science. Elle est exclusive, elle est taquine, II, 216.
Science (la) est vaine, exclusive, taquine, IV, 32 : — De la Bible, IV, 39.
Science et révélation. Leur accord affirmé par deux savants célèbres, IV, 153.
Science. Ses mystères sont écrasants, IV, 441.
Scolastique (théologie), IV, 117.
Sélection naturelle, II, 338.
Sélection. Mode et moyen, d'action, II, 340.
Sénevé. Terme employé par les juifs pour exprimer une chose de petite dimension, III, 1013.
Sénevé, a pu être un arbre, IV, 109.
Séparation de l'Église et de l'État, 117.
Séparation de l'Église et de l'État condamnée par le *Syllabus*, 129.
Serpent. Serpent brûlant ; ce qu'il était, III, 1003.
Serpent. Serpent du paradis terrestre ; ce qu'il était, III, 1005.
Serpent du paradis terrestre affirmé par la tradition de tous les peuples, IV, 108.
Serpent brûlant du désert a pu être le chushydre, IV, 108.
Silex découverts dans le tombeau de Josué par l'abbé Richard, II, 696.
Silex. Témoins de l'antiquité de l'homme, III, 705.
Silex naturels ou éclatés. Ce qu'ils sont, II, 707.
Silex taillés non polis. Ce qu'ils sont, II, 709.
Silex polis. Ce qu'ils sont, II, 711.
Silex. Silex taillés au couteau de pierre de Josué, III, 1191.
Silex taillés. Ce qu'ils accusent de l'antiquité de l'homme, IV, 67.
Simplicité de l'âme, II, 439.
Simplicité de l'âme, démonstration analytique de M. Luca, III, 1339.
Société (la). Ce que l'a faite l'esprit païen de la Renaissance, 85.
Sœur (la petite) des pauvres. Splendeur de la Foi, IV, 386.

Solidaires, enfants de l'esprit païen de la Renaissance, 85.
Solidarité (la loi de) invoquée pour expliquer le péché originel, IV, 508.
Sorcellerie, IV, 556.
Sorts, IV, 556.
Sou pour livre. *Voyez* Bénéfice illicite des domestiques.
Souche. Unité de souche de la famille humaine, II, 497.
Spectroscope. Ce qu'on lui doit en physique, II, 298.
Spectroscope. Aide à l'accord de la révélation et de la science, IV, 99, 100.
Spermophile. Débris retrouvés, II, 826.
Spiritisme, IV, 557.
Spiritualité. Spiritualité de l'âme, démonstration analytique de M. Luca, III, 1339.
Splendeurs (les) de la Foi, IV, 219.
Splendeurs de la Foi. Leur portée, la lumière du soleil et le monde palpé, IV, 434. — Leurs conséquences, 438.
Squelettes des Eysies, II, 921.
Squelette de Brix en Bohême, II, 918.
Squelette de Montmartre, II, 920.
Squelette de Longerie-Basse, II, 920.
Squelettes prétendus fossiles de Menton, IV, 88.
Stalactites. Définition, II, 806.
Stalactites et stalagmites. Leur âge, IV, 76.
Stalagmites. Définition, II, 806.
Stalagmites et stalactites, IV, 76.
Statistique. Auxiliaire de la Foi, IV, 181.
Substance des corps. Son essence; IV, 527.
Substitution de l'innocent au coupable, admise universellement, IV, 522.
Suicide. Grande préoccupation de la civilisation moderne, IV, 688.
Suicide. Grande occupation de l'homme civilisé, 203.
Surnaturel (le). Langue inconnue, monde inaccessible aux aveugles et aux sourds volontaires et involontaires, 49.
Syllabus (le). Combien nécessaire, sage et encourageant, 115. — Injustice des attaques dont il a été l'objet, 127. — Justification pleine et entière de ses articles les plus violemment attaqués.
Syllabus de Pie IX, Splendeur de la Foi, IV, 434.
Syllogisme, IV, 117.
Synthèse de l'univers attestée par le livre de la Sagesse.
Synthèse et classification, IV, 177.

T

Tables tournantes, IV, 557; — Parlantes, IV, 557.
Téléologie. Sa définition, III, 1408.
Téléologie ou science des causes finales. Auxiliaire de la Foi, IV, 163.
Témène. Sa définition, II, 723.
Temple. Destruction du second temple de Jérusalem, III, 1236.
Ténèbres. La sainte Bible ne les sanctifie pas, IV, 119.
Terrains secondaires, IV, 731; Terrains de trias, de grès bigarrés des Muschelkolk, etc., *Ibid.*
Terrains dans leurs rapports avec l'antiquité de l'homme, IV, 70; — Tertiaires, IV, 70; — Quaternaires, IV, 71; — Deltas, atterrissements, IV, 72; — Tourbières, IV, 73; — Diluviens, IV, 74; — Dépôts glaciaires, IV, 74; — Brèches osseuses, IV, 75; — Tufs et travertins pépérinos, IV,

75; — Stalagmites et stalactites, IV, 76.
Terrains carbonifères, II, 731.
Terrains paléozoïques, III, 731.
Terrains de transition, II, 731.
Terrains primitifs ou azoïques, II 731.
Terrains tertiaires, II, 731.
Terrains modernes, II, 732.
Terrains quaternaires, II, 732.
Terrain de Thenay, II, 735.
Terrains quaternaires. Ce qu'ils sont, II, 750.
Terrains d'alluvion, II, 769.
Terre. Son existence avant le soleil, II, 310.
Terre. Ses mouvements, III, 1033.
Terre. Centre du monde, IV, 46.
Thaumaturges (les grands) de la sainte Église, IV, 395.
Tolérance du travail du dimanche condamnée par le *Syllabus*, 130.
Tourbières. Ce qu'elles sont, II, 780.
Tourbières. Ce qu'elles accusent de l'antiquité de l'homme, IV, 73.
Transsubstantiation. En quoi elle consiste, IV, 535.
Travail. Combien nécessaire au prêtre, 101. (Note.)
Travertins. Ce que l'on entend par ce mot, II, 803.
Travertins. Ce qu'ils accusent de l'antiquité de l'homme, IV, 75.
Trinité (la Très Sainte). Mystère, IV, 456. — Son image dans l'âme humaine, 458. — Fait la paternité divine, 460. — Sa tradition, 461. — Ses symboles et leur universalité, 472. — Unité partout dans la Trinité, 474.
Troglodytes de la Vézère, II, 839,
Tufs. Définition de ce mot, II, 803.
Tufs volcaniques. Définition, II, 804.
Tufs. Leur âge, IV, 75.
Tumulus. Définition, II, 723.
Tyr. Sa ruine accomplie, IV 142.
Tyrans. Leur triomphe expliqué, IV, 483.

U

Union illégitime trop favorisée par la loi, 180.
Union de l'âme et du corps, II, 457.
Unité de l'âme, II, 447.
Unité. Unité de souche de la grande famille humaine, II, 497.
Unité de l'espèce humaine. Sa possibilité, II, 530.
Unité spécifique des races humaines. Preuves directes à l'appui de cette théorie, II, 667.
Unité d'origine adamique et noachique de l'homme, IV, 53.
Unité d'espèce, IV, 55. — Caractères distinctifs de l'espèce humaine, IV, 57. — Son antiquité, IV, 60; — d'après la chronologie biblique, IV, 61; — d'après les monuments, IV, 62; — d'après l'histoire, IV, 63.
Unité. Note de l'Eglise, IV, 235.

V

Variétés. Causes de leur apparition, II, 541.
Vase. Vase impossible, III, 1059.
Vase (le) impossible. La mer d'airain, IV, 118.
Vatican. Le Concile et ses décrets, II, 242.
Veau. Le veau d'or des Hébreux, III, 1077.
Veau d'or a pu être fondu dans le désert, IV, 120.
Végétation. Végétation avant le soleil, III, 309.

Vente à faux poids et à fausse mesure, second péché de sang-froid, 154. — Conséquences de la violation du dimanche, 154. — Combien odieux au moyen âge, 155. — Combien général aujourd'hui, 155. — Ses excès, 156. — Maudit par Dieu, 159.

Verre. Ce qu'il faut entendre par ce mot dans le langage biblique, III, 1089.

Verre (le) existait du temps de Salomon, IV, 122.

Vertus surnaturelles du chrétien.

Vertus théologales, 11.

Vertus opposées aux péchés capitaux, 12.

Vices ou péchés capitaux, 11.

Vie éternelle (la), IV 631; — Bienheureuse, IV, 631 ; — Ses Splendeurs, IV, 633. — Très animée, IV, 634, 635.

Vie (la) future. Fin dernière de l'homme, IV, 613.

Vie et mort naturelle. 10.

Vie et mort surnaturelle ou de la grâce, 10.

Vie. Durée de la vie d'après Buffon, II, 399.

Vie. Sa définition, ce qu'elle est par la révélation, II, 428.

Vie. Ce qu'elle est pour l'école positiviste, II, 431.

Vie. Vie végétative ou organique, II, 434.

Vie. Vie animale, âme sensitive, II, 434.

Vie. Ses conditions astronomiques, III, 1329.

Vie. Conditions chimiques de la vie, II, 1332.

Vie. Conditions géologiques de la vie, III, 1333.

Vie (la), IV, 47.

Vigne en Egypte, III, 1029.

Vigne et vin. Existence en Egypte, IV, 111.

Vin en Egypte, III, 1028.

Visibilité. Note de l'Eglise, IV, 234.

Vœux de religion, IV, 606. — Conseillés et voulus par Jésus-Christ, IV, 607. — Nécessité du célibat au point de vue de l'humanité, IV, 605. — Inanité des objections qu'on oppose aux ordres religieux, IV, 609. — Les bienfaits immenses qu'on doit aux couvents, IV, 619.

Vol à l'aveugle. Combien abominable, 197. — C'est le crime de ceux qui veulent séparer la Raison de la Foi, 198.

Z

Zodiaques. Zodiaque de Denderah et d'Esné, III, 1515.

Zodiaques de Denderah et d'Esné donnent un démenti à l'incrédulité, IV, 183.

TABLE

DES AUTEURS CITÉS ET A CONSULTER

Amyot (P.). *Mémoires concernant les Chinois.*

Agassiz (L.). *De l'Espèce et de la classification en zoologie.* Germer-Baillière.

Arago (François). *Œuvres.* 16 vol.

Archiac (D'). *Introduction à l'étude de la Paléontologie stratigraphique.*

Atticus. *Lettres d'Atticus ou considérations sur la Religion catholique et le Protestantisme par un Anglais protestant.* Paris, au bureau du *Mémorial catholique.*

Augustin (Saint). *Œuvres complètes.*

Azevedo Emmanuel. *De Sanctissimi Domini nostri Benedicti Papæ XIV, olim Prosperi Card. de Lambertinis, etc., doctrina de Servorum Dei beatificatione et de Beatorum canonizatione in synopsim redacta.* 2 vol.

Babbage (Cl.). *The Ninth Bridgewater Treatise.* London, John Murray, Albermade street.

Bailly. *Traité de l'Astronomie indienne et orientale.*

Balfour-Stewart. *La Conservation de l'énergie.*

Baronius. *Annales de l'Eglise.*

Barruel (Père). *Helviennes ou Lettres provinciales.*

Barthélemy. *Erreurs et mensonges historiques.*

Bastiat. *Le Socialisme.*

Baudrand (Père). *Œuvres complètes.* 2 vol. in-4, Migne.

Baudrand (Père). *Dictionnaire des Missions.* 2 vol. in-4, Migne.

Baudrand (Père). *Dictionnaire des preuves de la divinité de J.-C.* 1 vol. in-4, Migne.

Baudrand (Père). *Dictionnaire d'Hagiographie.* 2 vol. in-4, Migne.

Belgrand. *Le Bassin parisien aux âges antéhistoriques.*

Bellucci. *Ricerche d'antropologia preistorica nella valle Vibrata nei Abruzzi Terra mari.* (*Archives d'Anthropologie et d'Ethnologie.*) Bologne, Capeltini.
Beneden (M.-P.-J. Van.). *Les Commensaux et les Parasites dans le règne animal.*
Bennuzzi (Isidoro). *La Divine Révélation et la Géologie.* Parme, 1869.
Bergier. *Dictionnaire de Théologie.*
Bernays (Albert). *The Science of home life.*
Berthelot. *Synthèse chimique.* Paris, Germer Baillière.
Bernstein. *Les Sens.* Paris, Germer Baillière.
Bertrand (abbé). *Dictionnaire des Religions.*
Beudant. *Géologie.*
Biot. *Mélanges scientifiques.*
Blasema. *Le Son et la musique.* Paris, Germer Baillière.
Bonnetty. *Manuel des Œuvres et Institutions religieuses et charitables de Paris.* Poussielgue.
Bonnetty. *Rapports des Romains et des Juifs,* 4 vol. in-8.
Bonnetty. *Annales de philosophie chrétienne.*
Bossuet. *Œuvres.*
Boucher de Perthes. *Antiquités celtiques.*
Bouillier (Francisque). *Du Plaisir et de la Douleur.* Paris, Germer-Baillière.
Bourlot. *Histoire de l'Homme préhistorique.*
Boutillis (Louis). *Exposé sommaire et méthodique des principes généraux de la géologie.* Rouen. imprim. Léon Deshays et Comp.
Broca. *Recherches sur l'hybridité animale et humaine.*
Brougham (Henry, lord). *Tracts mathematical.* Richard Griffin, London and Glascow.
Buchner (Louis). *L'Homme selon la science.*
Burmeister. *Histoire de la Création.* Savy.
Calmet (Dom). *Dictionnaire de la Bible.* 4 vol. in-4, Migne.
Calmet (Dom). *Dictionnaire des Harmonies de la Raison et de la Foi.* 1 vol. in-4, Migne.
Caro. *Le Matérialisme et la Science.*
Caro (E.). *Le Matérialisme et la Science.* Paris, Hachette.
Cauchy. *Sept Leçons de physique générale.*
Caussette (Père). *Le Bon Sens de la Foi.* 2 vol. Paris, Victor Palmé.
Chabas. *Etude sur l'antiquité historique d'après les sources égyptiennes et les monuments réputés historiques.*
Chateaubriand. *Œuvres.*
Chevalier. *Dictionnaire des altérations et falsifications.*
Chevalier (abbé). *Récits évangéliques. Examen critique de l'ordre chronologique et synoptique des faits.* Paris, Martin et Audier, rue du Cherche-Midi, 87.
Chezeau (Jean-P.-L.). *Remarques sur Daniel.* Seconde partie astronomique. Lausanne, 1777.
Choger (abbé). *La Genèse du globe terrestre d'après les traditions antiques et les découvertes de la Science moderne.* Paris, Lethielleux.
Constantin James. *Du Darwinisme ou l'homme-singe.* Paris, Plon.

COMPTES RENDUS. *Académie des sciences de Paris.*
COMPTES RENDUS. *Association Britannique*, etc.
COMPTES RENDUS. *Sociétés savantes étrangères.*
COMTE (Auguste). *Philosophie positive.*
CORNELIUS A LAPIDE. *Commentaires sur la sainte Ecriture.* 2 vol.
CORNOLDI (abbé). *Etude sur l'état surnaturel.* Rouen, Fleury, éditeur.
COYTEUX. *Etudes sur la physiologie.* Masson.
CUVIER. *Discours sur les révolutions du globe.*
DALLY. *De la place de l'Homme dans la nature.*
DANIEL (Père). *Les Etudes classiques dans la Société chrétienne.* Paris, Douniol.
DARRAS. *Histoire de l'Eglise.*
DARWIN. *La Descendance de l'homme et la Sélection sexuelle.*
DARWIN. *Origine des espèces.*
DAUBRÉE. *Rapport sur les progrès de la géologie expérimentale.*
DESCHAMPS (M.-H.). *Etudes des races humaines.* Paris, Leibes et Cormelin.
DES CLOISEAUX. *Manuel de Minéralogie.* 2 vol. Paris, Dunod.
DESDOUITS. *L'Homme et la Création ou théorie des causes finales dans l'univers.* Paris, Jacques Lecoffre.
DESDOUITS. *Soirées de Montlhéry.* 3e édition.
DOISY. *Dictionnaire d'économie charitable.* 4 vol. in-4, Paris, Migne.
DOUBLET (abbé). *Les Psaumes.*
DRAPER. *La Science et la Religion.*
DRAPER. *Les Conflits de la Science et de la Religion.* Paris, Germer-Baillière.
DU BOIS REYMOND. *Les bornes de la philosophie naturelle.*
DUCLOT. *Sainte Bible vengée.* 3 vol. in-8, Paris et Lyon, Pelagand.
DUMONT (L.-A.). *Hæckel et la théorie de l'évolution en Allemagne.*
DUPONT (E.). *L'Homme pendant les âges de la pierre.*
EISENLOHR. *Discours de Ramsès à son peuple.*
ELIE MÉRIE. *La Chute originelle et la responsabilité humaine.*
EMERY. *Œuvres complètes.* Migne.
ENVIEU (abbé FAVRE D'). *Les Origines de la terre et de l'homme.* Paris, Périsse.
EVANS (John). *The ancient stone implement.*
FAIVRE (Ernest). *La Variabilité des espèces et ses limites.* Genève, Boilleu.
FÉLIX (Père). *Conférences de Notre-Dame de Paris.*
FELLER (DE). *Biographie universelle.*
FEUERBACH. *Liberté de penser.*
FLOURENS. *Longévité de la vie.*
FLOURENS. *Ontologie naturelle.*
FIGUIER (Louis). *Exposition et histoire des principales découvertes scientifiques et modernes.* 4 vol., Victor Masson.
FIGUIER. *Les Races humaines.* Hachette.
FOLYE. *Du Commencement et de la fin du monde.*
FURCHS. *Les Volcans et les Tremblements de terre.* Paris, Germer-Baillière.
GAINET (abbé). *Accord de la Bible et de la géologie.*

GAINET (abbé). *La Bible sans la Bible.*
GAUBIL (père). *Histoire de l'Astronomie chinoise.*
GAUME (Mgr). *Œuvres.*
GAVARET. *Les Phénomènes physiques de la vie. L'Uomo prehistorico.*
GLAIRE (abbé). *Livres saints vengés.*
GODWIN (C.-W.). *Cosmogonie de Moïse.*
GOGUET (Président). *De l'Origine des Lois, des Arts, des Sciences et de leur progrès chez les anciens peuples.*
GORINI (abbé). *La défense de l'Eglise contre les erreurs historiques de MM. Guizot, Augustin et Amédée Thierry, Michelet, Ampère, Quinet, Fauriel*, etc. 3 vol. in-8. Lyon, Girard et Josserand, 1859.
GOUANOFF. *Discours sur l'étude fondamentale des langues.*
GOUGENOT DES MOUSSEAUX. *La Magie au* XIXe *siècle.* Paris, Henri Plon.
GOUGENOT DES MOUSSEAUX. *Les Médiateurs et les moyens de la magie, etc.* Plon.
GUÉRIN (abbé). *Astronomie indienne.* Imprimé par autorisation du Roi, imprimerie royale, 1827.
GUIZOT. *Méditations sur l'état actuel de la Religion chrétienne.* 2 vol. Paris, Michel Lévy.
HAMY. *Etudes sur la Paléontologie.*
Henderson (Rev. U.). *An Essay on the Identity of the scene of man's Creation, Fall, and Redemption.* London, Thomas Richardson and son.
HEW (Osvald). *Monde primitif.*
HIRN. *Conséquences philosophiques et métaphysiques de la thermodynamique.*
HOCHSTETTER. *Archives d'anthropologie.*
HŒCKEL. *Histoire de la Création nouvelle.*
HUMBERT. *Vue des Cordillières.*
HUXLEY. *Place de l'homme dans la nature.*
INSTITUT DES JÉSUITES. *Ragionamento.*
JAMES FERGUSSON. *Les Monuments mégalithiques.* Paris, Haton.
JANET (Paul). *Les Causes finales.* Germer-Baillière.
JÉROME (SAINT). *Œuvres diverses.* Migne.
JOSÈPHE. *Antiquités judaïques.*
JULIEN (Félix). *Voyage au pays de Babel ou exploration à travers la Science des langues. Etude de Philologie comparée.* Paris, Plon, éditeur.
JURIEU. *Apologie pour la Réformation de la Foi.* 38e édition.
KEAST (Lord John). *The Peninsula of Sinaï.* The leisure hour, année 1870.
LAMBERT (abbé). *Le Déluge mosaïque.* Victor Palmé.
LAMBERTO CAPPANERA. *Elettricita e Magnetismo di Fleeming Jenkin.* Firenze col tipi di M. Cellini.
LAPLACE. *Exposition du système du monde.*
LAVELEYE (E. DE). *Des Formes de gouvernement.* Paris, Germer-Baillière.
LAURENCE. *Scientific Researches.*
LECKI. *Histoire du Rationalisme.*
LECONTE (abbé). *Le Darwinisme et l'origine de l'homme.*

LEHIR (abbé). *Etudes bibliques. Le Livre de Job.* Paris, Jouby et Ro

LE HON. *L'Homme fossile en Europe, son industrie, ses mœurs, ses œuvres d'art.* Bruxelles, 1868.

LENOIR (abbé). *Dictionnaire des droits de la Raison dans la Foi.*

L'EPINOIS (HENRI DE). *La Question de Galilée, les faits et leurs conséquences.* Paris, Victor Palmé.

LEROUGE (abbé). *Les Témoins du Seigneur.* Paris, Waille, rue Cassette.

LESUEUR. *Chronologie des rois d'Egypte.*

LEVERRIER. *Harmonique des Mondes.*

LITTRÉ. *Philosophie positive.*

LLYOD. *Papers of physical science.*

LUBBOCK (John). *Prehistoric times.*

LUPUS (abbé). *Le Traditionalisme et le Rationalisme examinés au point de vue de la philosophie et de la doctrine chrétiennes.*

LUYS. *Le Cerveau et ses fonctions.* Paris, Germer-Baillière.

LYELL (Charles). *Principes de Géologie.*

LYELL (Charles). *Les évidences géologiques de l'antiquité de l'homme.*

MAC-CARTHY (Père). *Sermons.* 4 vol. Paris et Lyon, Pélagaud et Cie.

MAISTRE (J. DE). *Œuvres.*

MALTHUS. *La Population.*

MAREY. *La Machine animale.* Paris, Germer-Baillière.

MAREY. *Du Mouvement dans les fonctions de la vie.*

MARIN DE CARRAMBAIS (E.). *Etudes sur les Origines au point de vue comparatif de l'état actuel de la Science et du récit cosmogonique de Moïse.*

MARTIN (Aimé). *Education des femmes.*

MARTIN (H.). *Les Sciences et la Philosophie.*

MARTIN (H.). *Essais de critique religieuse.*

MARTIN (H.). *La Vie future suivant la Foi et suivant la Raison.* Paris, Dezobry.

MARTIGNY. *Antiquités chrétiennes.*

MAUDRLEY. *Le Crime et la Folie.* Paris, Germer-Baillière.

MAUPIED (abbé). *Le Déluge mosaïque.*

MAURY (Alfred). *La Terre et l'Homme.*

MEIGNAN (Mgr). *Le Monde et l'Homme primitif.*

MERZ. *Thesaurus biblicus, hoc est dicta, sententiæ, et exempla ex SS. Bibliis collecta, etc. Venetiis, Nicolans Pezzano,* 1 vol. in-4.

MERZ. *Summa aurea de Beatæ Mariæ virginis laudibus.* 12 vol. in-4, Migne.

MEUNIER STANISLAS. *Géologie des environs de Paris.* J. B., Baillière.

MIVART (St-Georges). *Genesis of Species.* In-18, Macmillan et Cie, 1871.

MOLESCHOTT. *Cours de Philosophie.* professé à Turin.

MOLESCHOTT. *La Circulation de la vie.*

MONSABRÉ (Père). *Exposition du dogme catholique. Conférences de Notre-Dame de Paris.* 5 vol. Edouard Baltenweck, Paris.

MOTAIS (abbé). *Salomon et l'Ecclésiaste.*

MORTILLET. *Promenades au musée de St-Germain. Matériaux pour servir à l'histoire de l'homme.*

MULLER (J.). *Physiologie de l'homme.*
MULLER (J.). *Des Causes de la coloration de la peau et des différences dans les formes du crâne au point de vue de l'unité du genre humain.*
NAPOLÉON Ier. *Mémorial de Sainte-Hélène.*
NICOLAS. *La Raison et l'Evangile* suivi de *Considérations sur les Universités catholiques.* Paris, Poussielgue.
NICOLAS. *Etudes philosophiques sur le Christianisme.* 4 vol.
NICOLAS. *L'Art de croire,* 2 vol.
NICOLAS. *La Vierge Marie et le plan divin.* 4 vol.
OBRY (J.-B.-P.). *Du Berceau de l'espèce humaine selon les Indiens, les Perses et les Hébreux.* Amiens, veuve Hersent, 1858.
ONIMUS. *De la Théorie dynamique de la chaleur dans les sciences biologiques,* 1866.
OSBURN (W.). *Histoire monumentale de l'Egypte.*
PAPLORE (abbé). *Manuel des Œuvres et Institutions religieuses et charitables,* 1877, Paris, impr. nationale.
PASCAL (P.). *Conférences de Marseille,* Carême 1878.
PASSY (Frédéric). *Les Principes de la population.*
PERNY (Père Paul). *Appendice au Dictionnaire français. Livres chinois de la langue mandarine parlée.* Paris, 1872.
PERRONE (Padre). *Prælectiones theologicæ.* 2 vol. in-4, Paris, Migne.
PETTIGREN. *La Locomotion chez les animaux.*
PLACE CH. (abbé). *Jésus-Christ, sa divinité, son caractère, son œuvre et son cœur.* (Conférences). Paris, Durand et Pedone-Lauriel.
PIANCIANI (GIOVAN-BATTISTA). *Cosmogonia naturale comparata col Genesi.*
PIAZZI SMYTH. *On the Antiquity of intellectual man from a practical and astronomical point of view.* Edimbourg, Edmonston and Douglas, 1868, pet. in-18.
PIAZZI SMYTH. *Life and work at the greeat Pyramid, during the months of january, february, marsh and april.* 1868, 3 vol. in-8
POCHON (abbé). *Origine des fossiles et des continents ou nouvelle théorie de la terre.*
PONTÉCOULANT (comte). *Théorie analytique du système du monde.*
POUCHET. *Pluralité des races humaines.*
PRESSY (Mgr). *Œuvres complètes,* 2 vol. in-4, Migne.
QUATREFAGES (de). *Charles Darwin et ses précurseurs français.*
QUATREFAGES (de). *Unité de l'espèce humaine.*
QUATREFAGES (de). *Les Polynésiens et leurs migrations successives.*
QUÉTELET (Ad.). *Anthropométrie ou mesure des différentes facultés.* Bruxelles, Muquardt, etc.
RARA (abbé). *Raison et Révélation.* Douai, imprimerie catholique de L. Dechriste.
RAZY E. *Le Livre de la Charité.* Roger et Chernoviz.
REUSCH. *Bible de la nature.*
ROHIN. *Anatomie microscopique.*
ROHRBACHER. *Histoire de l'Eglise.*
ROSSEW SAINT-HILAIRE. *Histoire d'Espagne.*
ROSSI (Michel de). *Revue d'un opuscule de l'architecte spirite Aubert.*

Rome et les inondations du Tibre au double point de vue historique et géologique.
ROUGÉ (de). *Notice sommaire sur les monuments d'Egypte.*
ROUGEMONT (de). *L'Age de bronze ou les Sémites en Occident.* Germer-Baillière.
SANSON (André). *Zootechnie.*
SAUVAGE. *Les Poissons fossiles.*
SCHUTZENBERGER. *La Fermentation.*
SCHUTZENBERGER. *Les Fermentations.* Paris, Germer-Baillière
SCHMIDT. *Descendance et Darwinisme.*
SCHMIDT. *Relation entre l'Ecriture sainte et la Géologie.*
SCHŒBEL. *De l'Universalité du déluge.* Pascal Duprat, Paris.
SECCHI (Père). *Unité des forces physiques.*
SECONDO FRANCO (père). *Risposte popolari alle Obbiezioni piu comuni contro la Religione.* Roma, col tipi della Civilta Cattolica.
SERRES (Marcel de). *Cosmogonie de Moyse.*
SIMONIN. *La Vie souterraine.*
SORIGNET (abbé). *La Cosmogonie de la Bible devant les Sciences perfectionnées, ou la Révélation primitive démontrée par l'accord suivi des faits cosmogoniques avec les principes de la Science générale.*
SOUTHALL (C. James). *L'Origine récente de l'homme mise en évidence par la Géologie et la Science moderne de l'archéologie préhistorique.* Gr. in-8, Philadelphie, J. B., Lippincott et Comp., London, Trubner et Comp., année 1875.
SPENCER (Herbert). *Les Premiers Principes.*
SPENCER (Herbert). *Principes de psychologie.*
STUART MILL. *Auguste Comte et le Positivisme.*
STUG. *Géologie et Bible.*
TAIT ET BALFOUR-STEWART. *The Unseen Universe, or physical speculation on a futur state.* (*L'Univers invisible, ou spéculation physique sur un état futur.*)
TERTULLIEN. *Œuvres diverses.* Migne.
THÉRÈSE (SAINTE). *Œuvres complètes.* 2 vol. in-4.
TRÉMAUX. *Origine de l'homme et des autres êtres.*
TRESTRAM (H.-B.). *The Natural History of Bible.*
TRIMMES JOSHUA. *Géologie pratique et Minéralogie.*
TURQUAIS (abbé). *Magnificences de l'Eucharistie.* Paris, Hevert, Vermot successeur.
TYNDALL. *Discours divers. Le Son. La Chaleur. Les Glaciers et les transformations de l'eau.*
VALROGER (Père de). *L'Age du monde et l'homme d'après la Bible et l'Eglise.*
VALROGER (Père de). *De la Chronologie biblique. Temps primitifs*, dans la *Revue des questions historiques*, t. VI, p. 399.
VATEL. *Recherches sur l'Amérique et sa population par l'ancien continent.*
VEZIAN. *Prodromes de Géologie.*
VIGOUROUX (abbé). *La Bible et les Découvertes modernes en Egypte et en Assyrie.* 2 vol. Paris, Berche et Tralin.
VOLNEY. *Voyages.*

VOGEL. *La Photographie et la chimie de la lumière.* Paris, Germer-Baillière.

VOGT (Karl). *Lettres physiologiques.*

WALWORTH. *Essais et discours sur l'authenticité et la véracité des récits bibliques.*

WATERKEYN (H.-B.). *La Science et la Foi sur l'œuvre de la Création ou Théories géologiques et cosmogoniques comparées avec la doctrine des Pères de l'Eglise sur l'Œuvre des six jours.*

WHERVELL (William). *Histoire des sciences inductives depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.* 3 vol.

WISEMAN (cardinal). *Discours sur les rapports entre la Science et la Religion.* 2 vol.

WITHENEY. *Vie du langage.*

ZELLER. *Un Empereur et un Pape au moyen âge.*

ZOLLMANN (Th.). *Bible et Nature. Harmonie de la Science et de la Foi.*

TABLE DES MATIERES

TABLE DU TOME PREMIER

Avant-Propos v
Errata et Rectifications xi

LA FOI.

CHAPITRE PREMIER. Le symbole de la foi, dogme, morale et prières.. 1
Commandements de Dieu..... 6
Commandements de l'Eglise..... 7
Prières fondamentales du chrétien..... 7
Les Sacrements de l'Église..... 8
La double vie et la double mort de l'homme. 10
Les quatre fins de l'homme..... 10
Principales vertus du chrétien 11
Les sept vices ou péchés capitaux..... 12
Les règles de la charité chrétienne 12
Prières essentielles du chrétien..... 13
Mystères, préceptes, prières, splendeurs de la Foi..... 16

CHAPITRE DEUXIÈME. La Foi est nécessaire..... 17
Jésus-Christ..... 17
La Foi en Dieu, en Jésus-Christ, en sa sainte Église, sont absolument nécessaires aux individus..... 20
La Foi en Dieu, en Jésus-Christ, en sa sainte Eglise, sont absolument nécessaires aux nations et aux peuples..... 21

La Science est impuissante à donner la sainteté, la vérité et la prospérité..... 25
Les Maîtres de la morale indépendante..... 27

Chapitre troisième. La Foi est rare..... 30
La Foi pratique..... 30
La Foi théorique..... 30
La Foi est rare dans des conditions qui sont une splendeur de la foi..... 33
Le Matérialisme et la littérature matérialiste..... 35
La Civilisation moderne..... 37
Les Agapes de la libre pensée..... 37
La Communion pascale de Notre-Dame..... 38
Sa Sainteté Pie IX, splendeur de la foi..... 39
Le Denier de Saint-Pierre..... 44
La Canonisation de Benoît-Joseph Labre..... 45
Causes communes de la perte de la foi..... 44

Chapitre quatrième. Causes communes ou générales de la perte de la Foi..... 47
L'Esprit païen..... 47
La Langue inconnue du surnaturel, l'atrophie des intelligences..... 84
La Renaissance, envahissement de l'esprit et de l'art païens..... 51
Les Splendeurs du moyen âge..... 52
Les Grecs lettrés de Byzance..... 53
Immensité du mouvement païen..... 57
Le siècle de Léon X ou des Médicis..... 59
La Réforme, première fille de la Renaissance..... 61
Fatale influence de l'esprit païen dans l'enseignement..... 63
Les Classiques païens jugés et condamnés par les Pères..... 65
— par les constitutions de l'Église..... 66
— par les autorités les plus compétentes. 68
La Révolution française, fille de l'enseignement païen..... 68
La Philosophie sous l'influence de l'esprit païen..... 76
L'Esprit paien, père de l'éclectisme et du matérialisme..... 76
Le Scepticisme de la science, fille de l'esprit païen..... 83
La Famille, la religion, la société, la religion, telles que les a faites le naturalisme de l'esprit païen..... 86
Nécessité et possibilité d'amoindrir l'importance des classiques païens..... 87
Pourquoi, en France, on ne sait pas le latin..... 89
Les Etudes classiques sérieuses ne seront bientôt plus qu'un souvenir..... 92
Beauté du latin des Pères de l'Eglise..... 92
Les Exagérations malsaines des épreuves du baccalauréat..... 94
Appel au clergé..... 95
Dangers des internats et des petits collèges..... 97
Malheur et danger des maisons sans foi..... 96
Réformes à faire dans le clergé, au point de vue de l'enseignement. 100

CHAPITRE CINQUIÈME. L'Esprit révolutionnaire..... 103
Les Principes de 89..... 103
Définition de l'esprit révolutionnaire..... 103
La Législation sans Dieu..... 106
Tolérance résignée de l'Eglise..... 110
Grande leçon donnée par le père de l'Enfant prodigue..... 112
Le Syllabus de Pie IX..... 113
Combien la foi est facile à perdre..... 117
Séparation de l'Eglise et de l'Etat..... 117
Principes fondamentaux : l'individu, la famille, la société..... 118
Gouvernement parfait ou normal..... 119
Gouvernement imparfait ou anormal..... 119
A quelles conditions le gouvernement anormal peut encore remplacer une fonction providentielle..... 121
Un semblable gouvernement est-il possible en France ?..... 123
La Liberté en Amérique..... 124
Liberté d'examen..... 125
Liberté de pensée..... 125
Liberté de conscience..... 128
Liberté de la Presse..... 128
La vérité, la sagesse et le bon droit du Syllabus..... 128
Cri de rage contre la religion..... 129
Hommage rendu par M. Sarcey à la Congrégation de l'Index..... 131
Qu'ils sont loin de nous !..... 133
L'Eglise s'adresse aux catholiques convaincus..... 134
Infaillibilité du Souverain Pontife..... 136

CHAPITRE SIXIÈME. Causes individuelles de la perte de la foi..... 137
Le Péché de sang-froid..... 137
Sa définition..... 137
Conditions de l'exercice bienveillant de la divine Providence..... 142
Violation de la loi du dimanche, premier péché de sang-froid..... 142
Le Septième Jour est à Dieu..... 144
Le repos du septième jour est conforme à la nature de l'homme..... 144
Réaction en faveur du repos du dimanche..... 146
Sanctification du dimanche..... 148
Le Repos infernal du lundi..... 149
Le Peuple a besoin de pain, non de fêtes ?..... 151
L'Homme doit vivre chaque jour ?..... 151
Qui travaille prie?..... 153
Sophistication des substances alimentaires, médicales, commerciales, second péché de sang-froid..... 154
Dictionnaire des altérations et des sophistications..... 155
Exemple hideux de fraude..... 156
Faiblesse de la législation et de l'administration..... 158
Anathèmes du livre du Deutéronome..... 159
Oubli des lois de l'abstinence et du jeûne, troisième péché de sang-froid..... 160
L'Homme est malade! l'homme est un athlète! nécessité de l'abstinence..... 161

L'Abstinence est de bonne économie publique..... 162
C'est bien peu de chose, l'abstinence?..... 163
Ce n'est pas ce qui entre dans le corps qui souille l'homme?..... 164
Bénéfices illicites prélevés par les serviteurs aux dépens de leurs maîtres, quatrième péché de sang-froid..... 165
Le Sou par livre, la danse du panier 167
Violation des lois qui doivent présider à l'union de l'homme et de la femme..... 167
Les Doctrines de Malthus..... 168
La Bénédiction du ciel, sont les enfants..... 169
Lois providentielles qui président à la propagation du genre humain..... 169
Le Renoncement vertueux n'est pas chrétien..... 171
La Pruderie n'est pas la pudeur..... 171
L'onanisme dans le mariage est un attentat contre Dieu..... 172
— contre la famille.... 173
— contre la société..... 174
Laisser la femme faire ce qu'elle fait?..... 174
L'onanisme dans le mariage est un attentat contre la nature..... 175
— contre la passion..... 176
Suites des fraudes dans l'accomplissement des fonctions génésiques.. 177
Les Logements du dix-neuvième siècle..... 178
Le sanctuaire de la famille au dix-neuvième siècle..... 179
Les Faiseuses d'anges ! Mortalité énorme des nourrissons!..... 179

Chapitre septième. La Foi subjective, l'adhésion de l'intelligence aux lumières de la révélation est éminemment raisonnable..... 182
La Foi définie par saint Paul..... 182
L'Homme est fini ou limité à l'extrême..... 183
— dans l'ordre physique..... 183
— dans l'ordre moral..... 183
— dans l'ordre de l'intelligence..... 183
— dans l'ordre de la science..... 184
— dans l'ordre de la philosophie..... 185
L'Inaccessible et l'Incognoscible dans l'ordre naturel..... 187
— dans l'ordre surnaturel..... 188
La Foi est le télescope béni de notre intelligence..... 190
La Science paye cher et bénit les auxiliaires de la vision 190
L'Homme bénit les auxiliaires de tous ses sens, de toutes ses facultés..... 192
La foi seule nous révèle la vérité sur Dieu..... 193
— la vérité sur nos frères..... 194
— la vérité sur nous-mêmes..... 196
L'homme abandonné à sa raison est l'aveugle conduit par un aveugle..... 197
Le Voi a la sébile de l'aveugle 197
La Foi est la substance des biens que nous devons espérer, le télescope béni de notre cœur..... 198
L'âme de l'homme ne peut être rassasiée par aucun bien humain.. 198
Aveu solennel de Salomon..... 199

La foi seule donne l'énigme du bonheur des méchants..... 200
Tout sans la foi est contradiction et désespoir..... 201
Les Ennemis irréconciliables de l'homme..... 201
D'où s'échappent les grands cris de la douleur..... 202
— les grands cris de joie et de bonheur..... 202
La Civilisation est éminemment suicide..... 203
Les odieuses préférences de l'homme, du savant, surtout..... 204
La Vue par le miroir et la vue face à face..... 205
La Foi des temps antiques..... 205
La Foi au moyen âge 206
La Foi dans les temps modernes, chez les saints!..... 206
La Foi est éminemment raisonnable et glorieuse..... 207

APPENDICES AU TOME Ier.

APPENDICE A. **Les classiques païens et les auteurs chrétiens** 1*
Réponse aux arguments du Père Daniel..... 2*
Réponse aux incertitudes du Père de Valroger.....
Consultation de Mgr Baillargeon, évêque de Tloa..... *
Discours de Mgr Freppel, évêque d'Angers..... 15*
Bref de Sa Sainteté Pie IX à Mgr Gaume..... 17*
Avis de Mgr Philippi, évêque d'Aquila..... 18*
Avis de Mgr d'Avanzo, évêque de Calvi..... 19*
— de Mgr de Ladoue, évêque de Nevers..... 19*
Ce qu'était un bref apostolique aux yeux de Fénelon..... 20*
Bref de Sa Sainteté Pie IX à Mgr l'évêque de Calvi..... 20*
Funeste influence des écrits d'Homère sur l'esprit des jeunes gens, d'après Platon..... 22*
Chez les anciens Grecs, *homériser* c'était *mentir* et faire le *charlatan* 26*

APPENDICE B. **Les principales décisions dogmatiques émanées du Saint-Siège, sous forme de brefs, d'encycliques, de constitutions apostoliques, de décrets des conciles ou des congrégations romaines** 28*
Bref de Pie VI condamnant la constitution civile du clergé..... 29*
Lettre encyclique de Grégoire XVI..... 37*
Encyclique de Grégoire XVI, condamnant les *Paroles d'un croyant.* 48*
Les Dix-huit Propositions données à signer aux Hermésiens..... 53*
Dernière Déclaration signée par M. Bautain..... 56*
Propositions condamnées dans les traités de Théodicée et de Logique de M. Ubaghs..... 57*
Décret de Grégoire XVI, condamnant les *Lettres sur la direction des Études*, de François Forti..... 59*
Lettre encyclique de Pie IX, du 21 mars 1853..... 69*
Propositions condamnant le rationalisme..... 76*
Propositions formulées par M. l'abbé Branchereau, et réprouvées à Rome..... 76*
Lettres apostoliques de Pie IX, signalant les principales erreurs de l'abbé Gunther..... 78*
Lettres encycliques de Pie IX condamnant le Naturalisme..... 81*

SYLLABUS, ou Résumé des principales erreurs de notre temps..... 86*
Panthéisme, Naturalisme et Rationalisme..... 86*
Rationalisme modéré..... 87*
Indifférentisme, Latitudinarisme..... 88*
Erreurs relatives à l'Eglise et à ses droits..... 88*
Erreurs relatives à la société civile, en elle-même ou dans ses rapports avec l'Église..... 90*
Erreurs concernant la morale naturelle et la morale chrétienne... 92*
Erreurs concernant le mariage chrétien..... 93*
Erreurs sur le principat civil du Pontife romain..... 94*
Erreurs qui se rapportent au libéralisme moderne..... 94*
Décrets du concile du Vatican..... 94*
Constitution dogmatique de la foi catholique 94*
Dieu créateur de toutes choses..... 94*
De la Révélation 95*
De la Foi..... 96*
De la Foi et de la raison..... 98*
Canons et anathèmes..... 103*
Première constitution dogmatique sur l'Église..... 103*
De l'Institution et de la Primauté apostoliques dans la personne du bienheureux Pierre..... 103*
De la Perpétuité de la primauté de Pierre dans les Pontifes romains..... 104*
De la Nature et du caractère de la primauté du Pontife romain... 105*
Du Magistère infaillible du Souverain Pontife..... 107*
Règles de la foi orthodoxe formulées par saint Ignace..... 110*

TABLE alphabétique des noms d'auteurs dans les quatre volumes. 113*
TABLE par ordre alphabétique des matières traitées dans les quatre volumes..... 143*
TABLE des auteurs cités et à consulter 169*

Abbeville. — Typ. et stér. Gustave Retaux.

m-d
5.50
4

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

a39003 000159797b

BT 771 .M63 1881 V1
MOIGNO, FRANCOIS NAPOL
SPLENDEURS DE LA FOI.

CE BT 0771
.M63 1881 V001
C00 MOIGNO, FRAN SPLENDEURS
ACC# 1350476